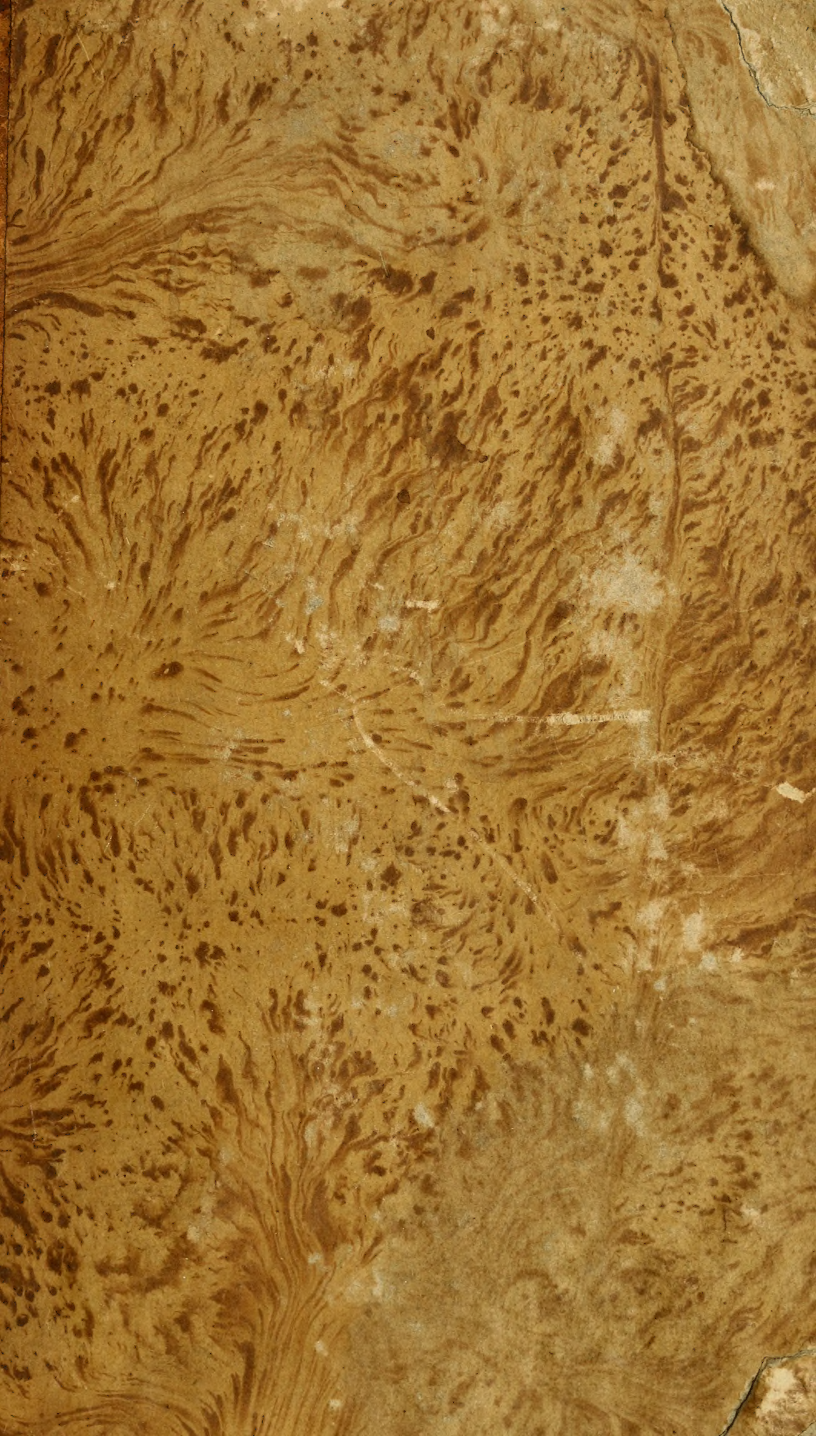
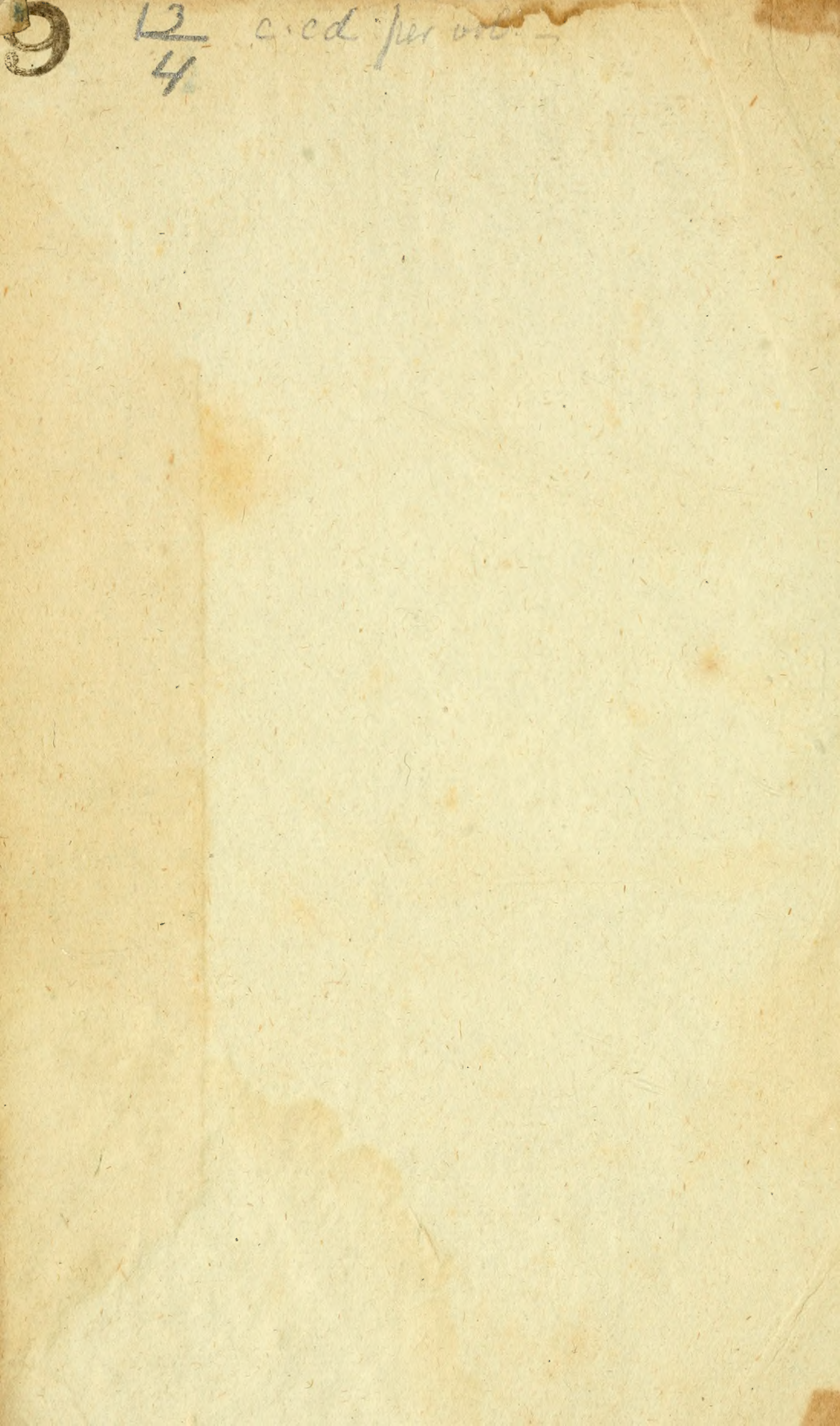
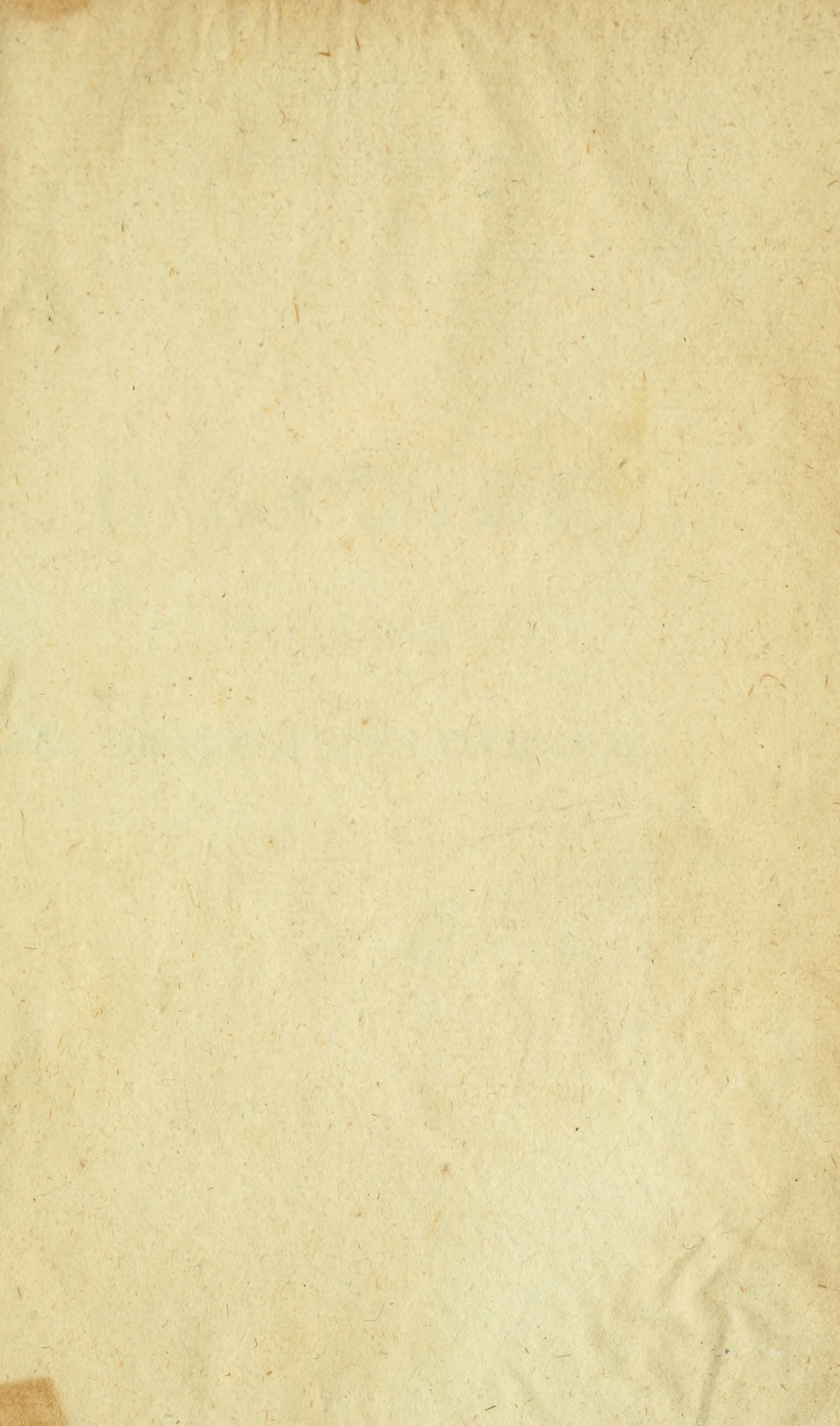
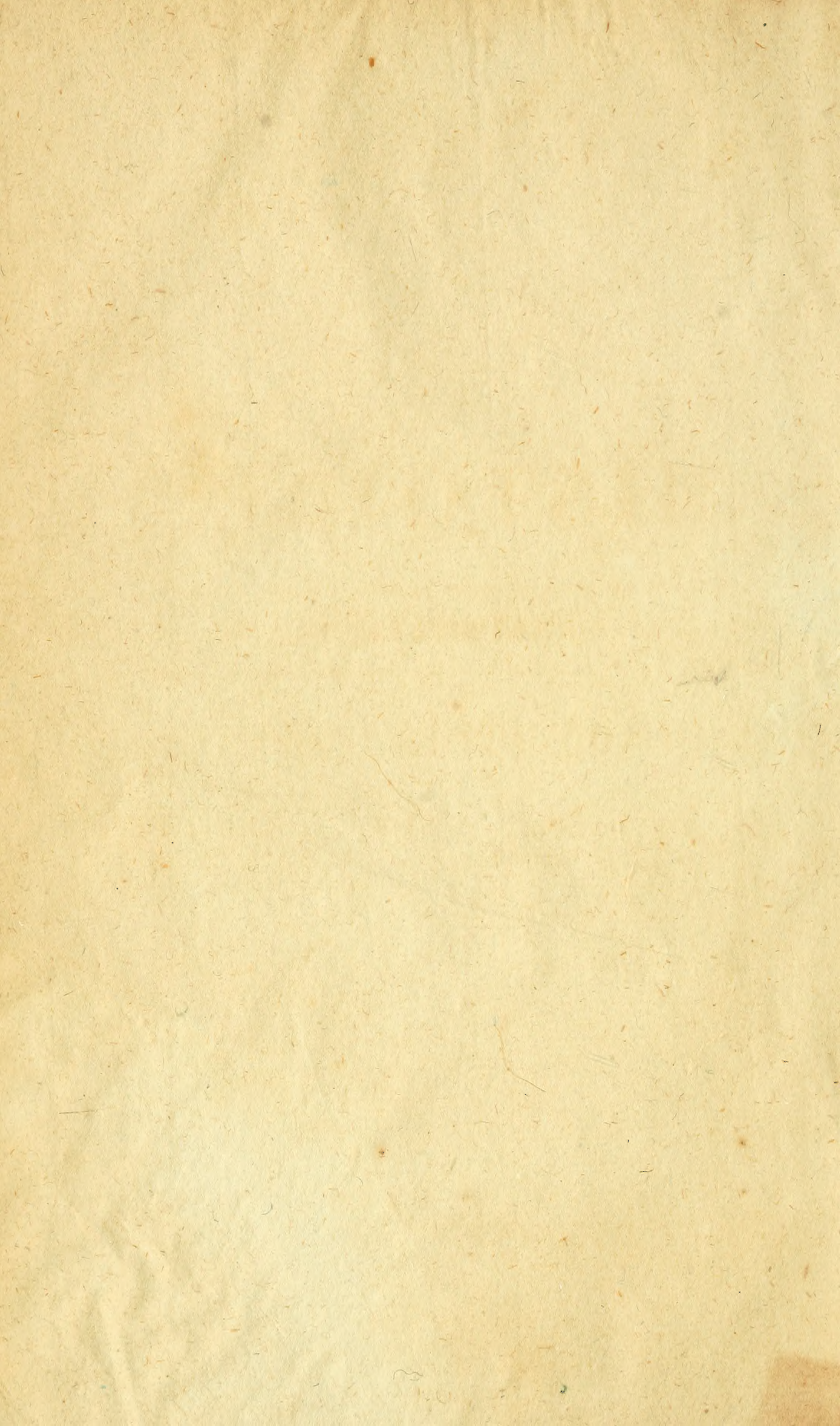








HISTOIRE

NATURELLE

DES QUADRUPÈDES-OVIPARES,

DE L'IMPRIMERIE DE DOUBLET.



COLLECTION

DES

Planches d'Animaux,

pour les Œuvres

de Mr. le Comte DE LACEPÈDE

Faisant suite

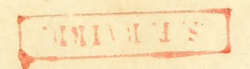
aux Œuvres Complètes de BUFFON.



Paris

RAPET éditeur Rue St. André des arcs, N.o 41.

1819.







Rapet, Editeur



HISTOIRE

NATURELLE

DES QUADRUPÈDES-OVIPARES,

PAR M. LE COMTE DE LACEPÈDE.

SUITE ET COMPLÉMENT DES ŒUVRES

DE BUFFON.

TOME PREMIER.

AVEC VINGT-DEUX NOUVELLES PLANCHES EN TAILLE-DOUCE.



PARIS,

RAPET, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARCS, N°. 41.
Éditeur du TEMPLE DE LA GLOIRE, ou *les Fastes militaires de la France*, ouvrage in-folio, avec figures.

1819.

HISTOIRE NATURELLE.

QUADRUPÈDES OVIPARES.

DISCOURS

SUR LA NATURE DES QUADRUPÈDES OVIPARES.

Lorsqu'on jette les yeux sur le nombre immense des êtres organisés et vivans qui peuplent et animent le globe, les premiers objets qui attirent les regards, sont les diverses espèces des quadrupèdes vivipares, et des oiseaux, dont les formes, les qualités et les mœurs ont été représentées par le génie dans un ouvrage immortel. Parmi les seconds objets qui arrêtent l'attention, se trouvent les quadrupèdes ovipares, qui approchent de très-près des plus nobles et des premiers des animaux par leur organisation, le nombre de leurs sens, la chaleur qui les pénètre, et les habitudes auxquelles ils sont soumis. Leur nom seul, en indiquant que leurs petits viennent d'un œuf, désigne la propriété remarquable qui les distingue des vivipares; ils diffèrent d'ailleurs de ces derniers, en ce qu'ils n'ont pas de mamelles, en ce qu'au lieu d'être couverts de poil, ils sont revêtus d'une croûte osseuse, de plaques dures, d'écailles aiguës, de turbercules plus ou moins saillans, ou d'une peau nue et enduite d'une liqueur visqueuse. Au lieu d'étendre leurs pattes comme les vivipares, ils les plient et les écartent de manière à être très-peu élevés au-dessus de la terre, sur laquelle ils paroissent devoir plutôt *ramper* que *marcher*. C'est ce qui les a fait comprendre sous la dénomination

générale de *reptiles*, que nous ne leur donnerons cependant pas, et qui ne doit appartenir qu'aux serpens et aux animaux qui, presque entièrement dépourvus de pieds, ne changent de place qu'en appliquant leur corps même à la terre [1].

Leurs espèces ne sont pas, à beaucoup près, en aussi grand nombre que celles des autres quadrupèdes. Nous en connoissons à la vérité cent treize; mais MM. le comte de Buffon et Daubenton ont donné l'histoire et la description de plus de trois cents quadrupèdes vivipares. Il est cependant difficile de les compter toutes, et plus difficile encore de ne compter que celles qui existent réellement. Il n'est peut-être en effet aucune classe d'animaux à laquelle les voyageurs aient fait moins d'attention qu'à celles des quadrupèdes ovipares; c'est ordinairement d'après des rapports vagues ou un coup-d'œil rapide qu'ils se sont permis de leur imposer des noms mal conçus; n'ayant presque jamais eu recours à des informations sûres, ils ont le plus souvent donné le même nom à divers objets, et divers noms aux mêmes animaux : et combien de fables absurdes n'ont pas été accréditées touchant ces quadrupèdes, parce qu'on les a vus presque toujours de loin, parce qu'on ne les a communément recherchés que pour des propriétés chimériques ou exagérées, parce qu'ils présentent des qualités peu ordinaires, et parce que tous les objets rares ou éloignés passent aisément sous l'empire de l'imagination, qui les embellit ou les dénature [2] ! Les voyageurs ont-ils toujours reconnu d'ailleurs les caractères particuliers et les traits principaux de chaque espèce, et n'ont-ils pas le plus souvent négligé de réunir à une description exacte de la forme l'énumération des qualités et l'histoire des habitudes ?

Lors donc que nous avons voulu répandre quelque jour sur l'histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, il ne nous a pas suffi d'examiner avec attention et de décrire avec soin un grand nombre d'espèces de ces quadrupèdes qui font partie de la collection du Cabinet du Roi, ou que l'on a bien voulu nous procurer,

---

[1] Voyez à ce sujet l'excellent ouvrage sur les quadrupèdes ovipares et sur les serpens, composé par M. Daubenton, et dont ce grand naturaliste a enrichi l'*Encyclopédie méthodique*. Nous saisissons avec empressement cette première occasion de lui témoigner publiquement notre reconnoissance pour les secours que nous avons trouvés dans ses lumières et dans son amitié.

[2] On trouvera particulièrement dans Conrad Gesner, *De quadrup. ovip.* l'énumération de toutes les propriétés vraies ou absurdes, attribuées à ces animaux.

et dont plusieurs sont encore inconnues aux naturalistes; ce n'a pas été assez de recueillir ensuite presque toutes les observations qui ont été publiées sur ces animaux jusqu'à nos jours, et d'y joindre les observations particulières que l'on nous a communiquées, ou que nous avons été à portée de faire nous-mêmes sur des individus vivans : nous avons dû encore examiner les rapports de ces observations avec la conformation de ces divers quadrupèdes, avec leurs propriétés bien reconnues, avec l'influence du climat, et surtout avec les grandes lois physiques que la Nature ne révoque jamais. Ce n'est que d'après cette comparaison que nous avons pu décider de la vérité de plusieurs de ces faits, et déterminer s'il falloit les regarder comme des résultats constans de l'organisation d'une espèce entière, ou comme des produits passagers d'un instinct individuel, perfectionné ou affoibli par des causes accidentelles.

Mais, avant de nous occuper en détail des faits particuliers aux diverses espèces, considérons sous les mêmes points de vue tous les quadrupèdes ovipares; représentons-nous ces climats favorisés du soleil, où les plus grands de ces animaux sont animés par toute la chaleur de l'atmosphère qui leur est nécessaire. Jetons les yeux sur l'antique Egypte, périodiquement arrosée par les eaux d'un fleuve immense, dont les rivages, couverts au loin d'un limon humide, présentent un séjour si analogue aux habitudes et à la nature de ces quadrupèdes : ses arbres, ses forêts, ses monumens, tout, jusqu'à ses orgueilleuses pyramides, nous en montreront quelques espèces. Parcourons les côtes brûlantes de l'Afrique, les bords ardens du Sénégal, de la Gambie, les rivages noyés du nouveau monde, ces solitudes profondes où les quadrupèdes ovipares jouissent de la chaleur, de l'humidité et de la paix; voyons ces belles contrées de l'Orient, que la Nature paroît avoir enrichies de toutes ses productions; n'oublions aucune des îles baignées par les eaux chaudes des mers voisines de la zone torride; appelons par la pensée tous les quadrupèdes ovipares qui en peuplent les diverses plages, et réunissons-les autour de nous pour les mieux connoître en les comparant.

Observons d'abord les diverses espèces de tortues, comme plus semblables aux vivipares par leur organisation interne; considérons celles qui habitent les bords des mers, celles qui préfèrent les eaux douces, et celles qui demeurent au milieu des bois sur les terres élevées; voyons ensuite les énormes crocodiles qui peuplent

les eaux des grands fleuves, et qui paroissent comme des géans démesurés à la tête des diverses légions de lézards; jetons les yeux sur les différentes espèces de ces animaux, qui réunissent tant de nuances dans leurs couleurs à tant de diversité dans leurs organes, et qui présentent tous les degrés de la grandeur, depuis une longueur de quelques pouces jusqu'à celle de vingt-cinq ou trente pieds; portons enfin nos regards sur des espèces plus petites; considérons les quadrupèdes ovipares que la Nature paroît avoir confinés dans la fange des marais, afin d'imprimer partout l'image du mouvement et de la vie : malgré la diversité de leur conformation, tous ces quadrupèdes se ressemblent entre eux, et diffèrent de tous les autres animaux par des caractères et des qualités remarquables; examinons ces caractères distinctifs, et voyons d'abord quel degré de vie et d'activité a été départi à ces quadrupèdes.

Les animaux diffèrent des végétaux, et surtout de la matière brute, en proportion du nombre et de l'activité des sens dont ils ont été pourvus, et qui, en les rendant plus ou moins sensibles aux impressions des objets extérieurs, les font communiquer avec ces mêmes objets d'une manière plus ou moins intime. Pour déterminer la place qu'occupent les quadrupèdes ovipares dans la chaîne immense des êtres, connoissons donc le nombre et la force de leurs sens. Ils ont tous reçu celui de la vue; le plus grand nombre de ces animaux ont même des yeux assez saillans et assez gros relativement au volume de leur corps. Habitant la plupart les rivages des mers et les bords des fleuves de la zone torride, où le soleil n'est presque jamais voilé par les nuages, et où les rayons lumineux sont réfléchis par les lames d'eau et le sable des rives, il faut que leurs yeux soient assez forts pour n'être pas altérés et bientôt détruits par les flots de la lumière que les inondent. L'organe de la vue doit donc être assez actif dans les quadrupèdes ovipares. On observe en effet qu'ils aperçoivent les objets de très-loin. D'ailleurs nous remarquerons dans les yeux de plusieurs de ces animaux une conformation particulière qui annonce un organe délicat et sensible; ils ont presque tous les yeux garnis d'une membrane clignotante, comme ceux des oiseaux; et la plupart de ces animaux, tels que les crocodiles et les autres lézards, jouissent, ainsi que les chats, de la faculté de contracter et de dilater leur prunelle de manière à recevoir la quantité de lumière qui leur est nécessaire, ou à empêcher celle qui leur seroit nuisible d'entrer dans leurs yeux : par là, ils distinguent les objets au milieu

de l'obscurité des nuits, et lorsque le soleil le plus brillant répand ses rayons; leur organe est très-exercé, et d'autant plus délicat qu'il n'est jamais ébloui par une clarté trop vive.

Si nous trouvions dans chacun des sens des quadrupèdes ovipares la même force que dans celui de la vue, nous pourrions attribuer à ces animaux une grande sensibilité; mais celui de l'ouïe doit être plus foible dans ces quadrupèdes que dans les vivipares et dans les oiseaux. En effet, leur oreille intérieure n'est pas composée de toutes les parties qui servent à la perception des sons dans les animaux les mieux organisés, et l'on ne peut pas dire que la simplicité de cet organe est compensée par sa sensibilité, puisqu'il est en général peu étendu et peu développé. D'ailleurs cette délicatesse pourroit-elle suppléer au défaut des conques extérieures qui ramassent les rayons sonores comme les miroirs ardens réunissent les rayons lumineux, et qui augmentent par là le nombre de ceux qui parviennent jusqu'au véritable siége de l'ouïe? Les quadrupèdes ovipares n'ont reçu à la place de ces conques que de petites ouvertures, qui ne peuvent donner entrée qu'à un très-petit nombre de rayons sonores. On peut donc imaginer que l'organe de l'ouïe est moins actif dans ces quadrupèdes que dans les vivipares. D'ailleurs la plupart de ces animaux sont presque toujours muets, ou ne font entendre que des sons rauques, désagréables et confus. Il est donc à présumer qu'ils ne reçoivent pas d'impressions bien nettes des divers corps sonores; car l'habitude d'entendre distinctement donne bientôt celle de s'exprimer de même [1].

On ne doit pas non plus regarder leur odorat comme très-fin. Les animaux dans lesquels il est le plus fort ont en général le plus de peine à supporter les odeurs très-vives; et lorsqu'ils demeurent trop long-temps exposés aux impressions de ces odeurs exaltées, leur organe s'endurcit, pour ainsi dire, et perd de sa sensibilité. Or, le plus grand nombre de quadrupèdes ovipares vivent au milieu de l'odeur infecte des rivages vaseux et des marais remplis de corps organisés en putréfaction; quelques-

[1] On objectera peut-être que, dans le plus grand nombre de ces animaux, l'organe de la voix n'est point composé des parties qui paroissent les plus nécessaires pour former des sons, et qu'il se refuse entièrement à des tons distincts et à une sorte de langage nettement prononcé : mais c'est une preuve de plus de la foiblesse de leur ouïe; quelque sensible qu'elle pût être par elle-même, elle se ressentiroit de l'imperfection de l'organe de leur voix.

uns de ces quadrupèdes répandent même une odeur qui devient très-forte lorsqu'ils sont rassemblés en troupes. Le siége de l'odorat est aussi très-peu apparent dans ces animaux, excepté dans le crocodile; leurs narines sont très-peu ouvertes : cependant, comme elles sont les parties extérieures les plus sensibles de ces animaux, et comme les nerfs qui y aboutissent sont d'une grandeur extraordinaire dans plusieurs de ces quadrupèdes, nous regardons l'odorat comme le second de leurs sens. Celui du goût doit en effet être bien plus foible dans ces animaux; il est en raison de la sensibilité de l'organe qui en est le siége, et nous verrons dans les détails relatifs aux divers quadrupèdes ovipares, qu'en général leur langue est petite ou enduite d'une humeur visqueuse, et conformée de manière à ne transmettre que difficilement les impressions des corps savoureux.

A l'égard du toucher, on doit le regarder comme bien obtus dans ces animaux. Presque tous recouverts d'écailles dures, enveloppés dans une couverture osseuse, ou cachés sous des boucliers solides, ils doivent recevoir bien peu d'impressions distinctes par le toucher : plusieurs ont les doigts réunis de manière à ne pouvoir être appliqués qu'avec peine à la surface des corps; et si quelques lézards ont des doigts très-longs et très-séparés les uns des autres, le dessous même de ces doigts est le plus souvent garni d'écailles assez épaisses pour ôter presque toute sensibilité à cette partie.

Les quadrupèdes ovipares présentent donc, à la vérité, un aussi grand nombre de sens que les animaux les mieux conformés : mais, à l'exception de celui de la vue, tous leurs sens sont si foibles, en comparaison de ceux des vivipares, qu'ils doivent recevoir un bien plus petit nombre de sensations, communiquer moins souvent et moins parfaitement avec les objets extérieurs, être intérieurement émus avec moins de force et de fréquence; et c'est ce qui produit cette froideur d'affections, cette espèce d'apathie, cet instinct confus, ces intentions peu décidées, que l'on remarque souvent dans plusieurs de ces animaux.

La foiblesse de leurs sens suffit peut-être pour modifier leur organisation intérieure, pour y modérer la rapidité des mouvemens, pour y ralentir le cours des humeurs, pour y diminuer la force des frottemens, et par conséquent pour faire décroître cette chaleur interne qui, née du mouvement et de la vie, les entretient à son tour; peut-être, au contraire, cette foiblesse de

leurs sens est-elle un effet du peu de chaleur qui anime ces animaux. Quoi qu'il en soit, leur sang est moins chaud que celui des vivipares. On n'a pas encore fait, à la vérité, d'observations exactes sur la chaleur naturelle des crocodiles, des grandes tortues, et des autres quadrupèdes ovipares des pays éloignés; le degré de cette chaleur doit d'ailleurs varier suivant les espèces, puisqu'elles subsistent à différentes latitudes : mais on est bien assuré qu'elle est, dans tous les quadrupèdes ovipares, inférieure de beaucoup à celle des autres quadrupèdes, et surtout à celle des oiseaux; sans cela, ils ne tomberoient point dans un état de torpeur à un degré de froid qui n'engourdit ni les oiseaux ni les vivipares. Leur sang est d'ailleurs bien moins abondant; il peut circuler long-temps sans passer par les poumons, puisqu'on a vu une tortue vivre pendant quatre jours, quoique ses poumons fussent ouverts et coupés en plusieurs endroits, et qu'on eût lié l'artère qui va du cœur à cet organe. Ces poumons paroissent d'ailleurs ne recevoir jamais d'autre sang que celui qui est nécessaire à leur nourriture : aussi celui des quadrupèdes ovipares étant moins souvent animé, renouvelé, revivifié, pour ainsi dire, par l'air atmosphérique qui pénètre dans les poumons, il est plus épais; il ne reçoit et ne communique que des mouvemens plus lents, et souvent presque insensibles, et il y a long-temps qu'on a reconnu que le sang ne coule pas aussi vite dans certains quadrupèdes ovipares, et, par exemple, dans les grenouilles, que dans les autres quadrupèdes et dans les oiseaux. Les causes internes se réunissent donc aux causes externes pour diminuer l'activité intérieure des quadrupèdes ovipares.

Si l'on considère d'ailleurs leur charpente osseuse, on verra qu'elle est plus simple que celle des vivipares; plusieurs familles de ces animaux, telles que la plupart des salamandres, les grenouilles, les crapauds et les raines, sont dépourvues de côtes : les tortues ont, à la vérité, huit vertèbres du cou; mais, excepté les crocodiles qui en ont sept, presque tous les lézards n'en ont jamais au-dessus de quatre, et tous les quadrupèdes ovipares sans queue en sont privés, tandis que, parmi les oiseaux, on en compte toujours au moins onze, et que l'on en trouve sept dans toutes les espèces des quadrupèdes vivipares [1]. Leur conduit in-

[1] Les observations que j'ai faites à ce sujet sur les squelettes des quadrupèdes ovipares du Cabinet du Roi s'accordent avec celles que M. Camper a bien voulu

testinal est bien moins long, bien plus uniforme dans sa grosseur, bien moins replié sur lui-même ; leurs excrémens, tant liquides que solides, aboutissent à une espèce de cloaque commun [1] ; et il est assez remarquable de trouver dans ces quadrupèdes ce nouveau rapport, non-seulement avec les castors, qui passent une très-grande partie de leur vie dans l'eau, mais encore avec les oiseaux qui s'élancent dans les airs et s'élèvent jusqu'au-dessus des nuées.

Le coeur est petit dans tous les quadrupèdes ovipares, et n'a qu'un seul ventricule, tandis que, dans l'homme, dans les quadrupèdes vivipares, dans les cétacées et dans les oiseaux, il est formé de deux. Leur cerveau est très-peu étendu, en comparaison de celui des vivipares. Leurs mouvemens d'inspiration et d'expiration, bien loin d'être fréquens et réguliers, sont souvent suspendus pendant très-long-temps, et par des intervalles très-inégaux. Si l'on observe donc les divers principes de leur mouvement vital, on trouvera une plus grande simplicité, tant dans ces premiers moteurs que dans les effets qu'ils font naître ; on verra les différens ressorts moins multipliés ; on remarquera même, à certains égards, moins de dépendance entre les différentes parties : aussi l'action des unes sur les autres est-elle moindre, les communications sont-elles moins parfaites, les mouvemens plus lents, les frottemens moins forts. Et voilà un bien grand nombre de causes pour rendre ces machines plus uniformes et moins sujettes à se déranger, c'est-à-dire, pour qu'il soit plus difficile d'arrêter dans ces animaux le mouvement vital, dont le principe, répandu en quelque sorte dans un espace plus étendu, ne peut être détruit que lorsqu'il est attaqué dans plusieurs points à la fois.

Cette organisation particulière des quadrupèdes ovipares doit encore être comptée parmi les causes de leur peu de sensibilité ; et cette espèce de froideur de tempérament n'est-elle pas augmentée par le rapport de leur substance avec l'eau ? Non-seulement en effet ils recherchent la lumière active du soleil par défaut de chaleur intérieure, mais encore ils se plaisent au milieu

---

me communiquer par une lettre que ce célèbre anatomiste m'a écrite le 29 août 1786.

[1] Les lézards, les grenouilles, les crapauds ni les raines, n'ont point de vessie proprement dite.

des terrains fangeux et d'une humidité chaude par analogie de nature. Bien loin de leur être contraire, cette humidité, aidée de la chaleur, sert à leur développement ; elle ajoute à leur volume en s'introduisant dans leur organisation et en devenant portion de leur substance : et ce qui prouve que cette humeur aqueuse dont ils sont pénétrés n'est pas une vaine bouffissure, un gonflement nuisible, et une cause de dépérissement plutôt que d'un accroissement véritable, c'est que, bien loin de perdre quelqu'une de leurs propriétés lorsque leur substance est, pour ainsi dire, imbibée de l'humidité abondante dans laquelle ils sont plongés, la faculté de se reproduire paroît s'accroître dans ces animaux à mesure qu'ils sont remplis de cette humidité chaude si analogue à la nature de leur corps.

Cette convenance de leur nature avec l'humidité montre combien leur mouvement vital tient, pour ainsi dire, à plusieurs ressorts assez indépendans les uns des autres. En effet, cette surabondance d'eau est avantageuse aux êtres dans lesquels les mouvemens intérieurs peuvent être ralentis sans être arrêtés, dans lesquels la mollesse des substances peut diminuer sans inconvénient la communication des forces, et dont les divers membres ont plus besoin de parties grossières et de molécules qui occupent une place, que de principes actifs et de portions délicatement organisées : elle cause au contraire le dépérissement des êtres pleinement doués de vie, qui existent par une grande rapidité des mouvemens intérieurs, par une grande élasticité des diverses parties, par une communication prompte de toutes les impressions, et qui ont moins besoin en quelque sorte d'être nourris que mis en mouvement, d'être remplis que d'être animés. Voilà pourquoi les espèces des animaux les plus nobles dégénèrent bientôt sur ces rivages nouveaux, où d'immenses forêts arrêtent et condensent les vapeurs de l'air, où des amas énormes de plantes basses et rampantes retiennent sur une vase bourbeuse une humidité que les vents ne peuvent dissiper, et où le soleil n'élève par sa chaleur une partie de ces vapeurs humides que pour en imprégner davantage l'atmosphère, la répandre au loin, et en multiplier les pernicieux effets. Les insectes, au contraire, craignent si peu l'humidité, que c'est précisément sur les bords fangeux, à peine abandonnés par la mer, et toujours plongés dans des flots de vapeurs et de brouillards épais, qu'ils

acquièrent le plus grand volume, et sont parés des couleurs les plus vives.

Mais, quoique les quadrupèdes ovipares paroissent être peu favorisés à certains égards, ils sont cependant bien supérieurs à de grands ordres d'animaux; et nous devons les considérer avec d'autant plus d'attention, que leur nature, pour ainsi dire, mi-partie entre celle des plus hautes et des plus basses classes des êtres vivans et organisés, montre les relations d'un grand nombre de faits importans qui ne paroissoient pas analogues, et dont on pourra entrevoir la cause par cela seul qu'on rapprochera ces faits et qu'on découvrira les rapports qui les lient.

Le séjour de tous ces quadrupèdes n'est pas fixé au milieu des eaux; plusieurs de ces animaux préfèrent les terrains secs et élevés; d'autres habitent dans des creux de rocher; ceux-ci vivent au milieu des bois, et grimpent avec vitesse jusqu'à l'extrémité des branches les plus hautes: mais presque tous nagent et plongent avec facilité, et c'est en partie ce qui les a fait comprendre par plusieurs naturalistes sous la dénomination générale d'*amphibies*. Il n'est cependant aucun de ces quadrupèdes qui n'ait besoin de venir de temps en temps à la surface de l'eau, dans laquelle il aime à se tenir plongé. Tous les animaux qui ont du sang doivent respirer l'air de l'atmosphère; et si les poissons peuvent demeurer très long-temps au fond des mers et des rivières, c'est qu'ils ont un organe particulier qui sépare de l'eau tout l'air qu'elle peut contenir, et le fait parvenir jusqu'à leurs vaisseaux sanguins. Les quadrupèdes ovipares sont donc forcés de respirer de temps en temps: l'air pénètre ainsi jusque dans leurs poumons; il parvient jusqu'à leur sang; il le revivifie, quoique moins fréquemment que celui des quadrupèdes vivipares, ainsi que nous l'avons dit; il diminue la trop grande épaisseur de ce fluide, et entretient sa circulation. Les quadrupèdes ovipares périssent donc faute d'air, lorsqu'ils demeurent trop de temps sous l'eau; ce n'est que dans leur état de torpeur qu'ils paroissent pouvoir se passer pendant très-long-temps de respirer, une grande fluidité n'étant pas nécessaire pour le foible mouvement que leur sang doit conserver pendant leur engourdissement.

Les quadrupèdes ovipares, moins sensibles que les autres, moins animés par des passions vives, moins agités au-dedans, moins agissans à l'extérieur, sont en général beaucoup plus à l'abri des dan-

gers : ils s'y exposent moins, parce qu'ils ont moins d'appétits violens; et d'ailleurs les accidens sont pour eux moins à craindre. Ils peuvent être privés de parties assez considérables, telles que leur queue et leurs pattes, sans cependant perdre la vie [1] : quelques-uns d'eux les recouvrent, surtout lorsque la chaleur de l'atmosphère en favorise la reproduction; et ce qui paroîtra plus surprenant à ceux qui ne jugent que d'après ce qu'ils ont communément sous les yeux, il est des quadrupèdes ovipares qui peuvent se mouvoir long-temps après qu'on leur a enlevé la partie de leur corps qui paroît la plus nécessaire à la vie. Les tortues vivent plusieurs jours après qu'on leur a coupé la tête; les grenouilles ne meurent pas tout de suite, quoiqu'on leur ait arraché le cœur; et, dès le temps d'Aristote, on savoit que, quelques momens après qu'on avoit disséqué un caméléon, son cœur palpitoit encore. Ce grand phénomène ne suffiroit-il pas pour démontrer combien les différentes parties des quadrupèdes ovipares dépendent peu les unes des autres? Il prouve non-seulement que leur système nerveux n'est pas aussi lié que celui des autres quadrupèdes, puisqu'on peut séparer les nerfs de la tête de ceux qui prennent racine dans la moelle épinière, sans que l'animal meure tout de suite, ni même paroisse beaucoup souffrir dans les premiers momens; mais ne démontre-t-il pas encore que leurs vaisseaux sanguins ne communiquent pas entre eux autant que ceux des autres quadrupèdes, puisque sans cela tout le sang s'échapperoit par les endroits où les artères auroient été coupées, et l'animal resteroit sans mouvement et sans vie? Ceci s'accorde très-bien avec la lenteur et la froideur du sang des quadrupèdes ovipares; et il ne faut pas être étonné que non-seulement ils ne perdent pas la vie au moment que leur tête est séparée de leur corps, mais encore qu'ils vivent plusieurs jours sans l'organe qui leur est nécessaire pour prendre leurs alimens. Ils peuvent

---

[1] Voyez l'article des *salamandres à queue plate*.

L'on conserve au Cabinet du Roi un grand lézard, de l'espèce appelée *dragonne*, auquel il manque une patte : il paroît qu'il l'avoit perdue par quelque accident, lorsqu'il étoit déjà assez gros; car la cicatrice qui s'est formée est considérable. C'est M. de la Borde, médecin du Roi à Cayenne, et correspondant du Cabinet du Roi, qui l'a envoyé. Il a rencontré dans l'Amérique méridionale un lézard d'une autre espèce, et n'ayant également que trois pattes. Il en fait mention dans un recueil d'observations nouvelles et très-intéressantes, qu'il se propose de publier sur l'histoire naturelle de l'Amérique méridionale.

se passer de manger pendant un temps très-long : on a vu même des tortues et des crocodiles demeurer plus d'un an privés de toute nourriture [1]. La plupart de ces animaux sont revêtus d'écailles ou d'enveloppes osseuses, qui ne laissent passer la transpiration que dans un petit nombre de points : ayant d'ailleurs le sang plus froid, ils perdent moins de leur substance, et par conséquent ils doivent moins la réparer. Animés par une moindre chaleur, ils n'éprouvent pas cette grande dessiccation, qui devient une soif ardente dans certains animaux ; ils n'ont pas besoin de rafraîchir, par une boisson très-abondante, des vaisseaux intérieurs qui ne sont jamais trop échauffés. Pline et les anciens avoient reconnu que les animaux qui ne suent point, et qui ne possèdent pas une grande chaleur intérieure, mangent très-peu. En effet, la perte des forces n'est-elle pas toujours proportionnée aux résistances? les résistances ne le sont-elles pas aux frottemens, les frottemens à la rapidité des mouvemens? et cette rapidité ne l'est-elle pas toujours à la chaleur intérieure?

Mais si les quadrupèdes ovipares résistent avec facilité à des coups qui ne portent que sur certains points de leur corps, à des chocs locaux, à des lésions particulières, ils succombent bientôt aux efforts des causes extérieures, énergiques et constantes, qui les attaquent dans tout leur ensemble ; ils ne peuvent point leur opposer des forces intérieures assez actives ; et comme la cause la plus contraire à une foible chaleur interne est un froid extérieur plus ou moins rigoureux, il n'est pas surprenant que les quadrupèdes ovipares ne puissent résister aux effets d'une atmosphère plutôt froide que tempérée. Voilà pourquoi on ne rencontre la plupart des tortues de mer, les crocodiles, et les autres grandes espèces de quadrupèdes ovipares, que près des zones torrides, ou du moins à des latitudes peu élevées, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent; et non-seulement ces grandes espèces sont confinées aux environs de la zone torride ; mais encore, à mesure que les individus et les variétés d'une même espèce habitent un pays plus éloigné de l'équateur, plus élevé ou plus humide, et par conséquent plus froid, leurs dimensions sont beaucoup plus petites. Les crocodiles des contrées les plus chaudes l'emportent sur les

---

[1] Voyez les articles particuliers de leur histoire.

autres par leur grandeur et par leur nombre ; et si ceux qui vivent très-près de la ligne sont quelquefois moins grands que ceux que l'on trouve à des latitudes plus élevées, comme on le remarque en Amérique, c'est qu'ils sont dans des pays plus peuplés, où on leur fait une guerre plus cruelle, et où ils ne trouvent ni la paix ni la nourriture, sans lesquelles ils ne peuvent parvenir à leur entier accroissement.

La chaleur de l'atmosphère est même si nécessaire aux quadrupèdes ovipares, que lorsque le retour des saisons réduit les pays voisins des zones torrides à la froide température des contrées beaucoup plus élevées en latitude, les quadrupèdes ovipares perdent leur activité, leurs sens s'émoussent, la chaleur de leur sang diminue, leurs forces s'affoiblissent; ils s'empressent de gagner des retraites obscures, des antres dans les rochers, des trous dans la vase, ou des abris dans les joncs et les autres végétaux qui bordent les grands fleuves. Ils cherchent à y jouir d'une température moins froide, et à y conserver, pendant quelques momens, un reste de chaleur prêt à leur échapper. Mais le froid croissant toujours, et gagnant de proche en proche, se fait bientôt sentir dans leurs retraites, qu'ils paroissent choisir au milieu de bois écartés, ou sur des bords inaccessibles, pour se dérober aux recherches et à la voracité de leurs ennemis pendant le temps de leur sopeur, où ils ne leur offriroient qu'une masse sans défense et un appât sans danger. Ils s'endorment d'un sommeil profond ; ils tombent dans un état de mort apparente ; et cette torpeur est si grande, qu'ils ne peuvent être réveillés par aucun bruit, par aucune secousse, ni même par des blessures : ils passent inertement la saison de l'hiver dans cette espèce d'insensibilité absolue, où ils ne conservent de l'animal que la forme, et seulement assez de mouvement intérieur pour éviter la décomposition à laquelle sont soumises toutes les substances organisées réduites à un repos absolu. Ils ne donnent que quelques foibles marques du mouvement qui reste encore à leur sang, mais qui est d'autant plus lent, que souvent il n'est animé par aucune expiration ni inspiration. Ce qui le prouve, c'est qu'on trouve presque toujours les quadrupèdes ovipares engourdis dans la vase, et cachés dans des creux le long des rivages, où les eaux les gagnent et les surmontent souvent, où ils sont par conséquent beaucoup de temps sans

pouvoir respirer, et où ils reviennent cependant à la vie dès que la chaleur du printemps se fait de nouveau ressentir.

Les quadrupèdes ovipares ne sont pas les seuls animaux qui s'engourdissent pendant l'hiver aux latitudes un peu élevées : les serpens, les crustacées, sont également sujets à s'engourdir ; des animaux bien plus parfaits tombent aussi dans une torpeur annuelle, tels que les marmottes, les loirs, les chauve-souris, les hérissons, etc. Mais ces derniers animaux ne doivent pas éprouver une sopeur aussi profonde. Plus sensibles que les quadrupèdes ovipares, que les serpens et les crustacées, ils doivent conserver plus de vie intérieure : quelque engourdis qu'ils soient, ils ne cessent de respirer ; et cette action, quoique affoiblie, n'augmente-t-elle pas toujours leurs mouvemens intérieurs ?

Si pendant l'hiver il survient un peu de chaleur, les quadrupèdes ovipares sont plus ou moins tirés de leur état de sopeur ; et voilà pourquoi des voyageurs qui, pendant des journées douces de l'hiver, ont rencontré dans certains pays des crocodiles et d'autres quadrupèdes ovipares doués de presque toute leur activité ordinaire, ont assuré, quoiqu'à tort, qu'ils ne s'y engourdissoient point. Ils peuvent aussi être préservés quelquefois de cet engourdissement annuel par la nature de leurs alimens. Une nourriture plus échauffante et plus substantielle augmente la force de leurs solides, la quantité de leur sang, l'activité de leurs humeurs, et leur donne ainsi assez de chaleur interne pour compenser le défaut de chaleur extérieure. Il arrive souvent que les quadrupèdes ovipares sont dans cet état de mort apparente pendant près de six mois, et même davantage : ce long temps n'empêche pas que leurs facultés suspendues ne reprennent leur activité. Nous verrons dans l'histoire des salamandres aquatiques, qu'on a quelquefois trouvé de ces animaux engourdis dans des morceaux de glace tirés des glacières pendant l'été, et dans lesquels ils étoient enfermés depuis plusieurs mois. Lorsque la glace étoit fondue, et que les salamandres étoient pénétrées d'une douce chaleur, elles revenoient à la vie.

Mais, comme tout à un terme dans la Nature, si le froid devenoit trop rigoureux ou duroit trop long-temps, les quadrupèdes ovipares engourdis périroient. La machine animale ne peut en effet conserver qu'un certain temps les mouvemens intérieurs qui lui ont été communiqués. Non-seulement une nouvelle nourriture doit réparer la perte de la substance qui se dis-

sipe ; mais ne faut-il pas encore que le mouvement intérieur soit renouvelé, pour ainsi dire, par des secousses extérieures, et que des sensations nouvelles remontent tous les ressorts?

La masse totale du corps des quadrupèdes ovipares ne perd aucune partie très-sensible de substance pendant leur longue torpeur ; mais les portions les plus extérieures, plus soumises à l'action desséchante du froid, et plus éloignées du centre du foible mouvement interne qui reste alors aux quadrupèdes ovipares, subissent une sorte d'altération dans la plupart de ces animaux. Lorsque cette couverture la plus extérieure de ces quadrupèdes n'est pas une partie osseuse et très-solide, comme dans les tortues et dans les crocodiles, elle se dessèche, perd son organisation, ne peut plus être unie avec le reste du corps organisé, et ne participe plus ni à ses mouvemens internes, ni à sa nourriture. Lors donc que le printemps redonne le mouvement aux quadrupèdes ovipares, la première peau, soit nue, soit garnie d'écailles, ne fait plus partie en quelque sorte du corps animé ; elle n'est plus pour ce corps qu'une substance étrangère ; elle est repoussée, pour ainsi dire, par des mouvemens intérieurs qu'elle ne partage plus. La nourriture qui en entretenoit la substance se porte cependant, comme à l'ordinaire, vers la surface du corps ; mais au lieu de réparer une peau qui n'a presque plus de communication avec l'intérieur, elle en forme une nouvelle qui ne cesse de s'accroître au-dessous de l'ancienne. Tous ces efforts détachent peu à peu cette vieille peau du corps de l'animal, achèvent d'ôter toute liaison entre les parties intérieures et cette peau altérée, qui, de plus en plus privée de toute réparation, devient plus soumise aux causes étrangères qui tendent à la décomposer. Attaquée ainsi des deux côtés, elle cède, se fend ; et l'animal, revêtu d'une peau nouvelle, sort de cette espèce de fourreau, qui n'étoit plus pour lui qu'un corps embarrassant.

C'est ainsi que le dépouillement annuel des quadrupèdes ovipares nous paroît devoir s'opérer ; mais il n'est pas seulement produit par l'engourdissement. Ils quittent également leur première peau dans les pays où une température plus chaude les garantit du sommeil de l'hiver. Quelques-uns la quittent aussi plusieurs fois pendant l'été des contrées tempérées. Le même effet est produit par des causes opposées : la chaleur de l'atmosphère équivaut

au froid et au défaut de mouvement; elle dessèche également la peau, en dérange le tissu et en détruit l'organisation.

Des animaux d'ordres très-différens des quadrupèdes ovipares éprouvent aussi, chaque année, et même à plusieurs époques, une espèce de dépouillement; ils perdent quelques-unes de leurs parties extérieures. On peut particulièrement le remarquer dans les serpens, dans certains animaux à poil, et dans les oiseaux. Les insectes et les végétaux ne sont-ils pas sujets aussi à une sorte de mue? Dans quelques êtres qu'on remarque ces grands changemens, on doit les rapporter à la même cause générale. Il faut toujours les attribuer au défaut d'équilibre entre les mouvemens intérieurs et les causes externes: lorsque ces dernières sont supérieures, elles altèrent et dépouillent; et lorsque le principe vital l'emporte, il répare et renouvelle. Mais cet équilibre peut être rompu de mille et mille manières, et les effets qui en résultent sont diversifiés suivant la nature des êtres organisés qui les éprouvent.

Il en est donc de cette propriété de se dépouiller, ainsi que de toutes les autres propriétés et de toutes les formes que la Nature distribue aux différentes espèces, et combine de toutes les manières, comme si elle vouloit en tout épuiser toutes les modifications. C'est souvent parce que nos connoissances sont bornées, que l'imagination la plus bizarre nous paroît allier des qualités et des formes qui ne doivent pas se trouver ensemble. En étudiant avec soin la Nature, non-seulement dans ses grandes productions, mais encore dans cette foule immense de petits êtres, où il semble que la diversité des figures extérieures ou internes, et par conséquent celle des habitudes, ont pu être plus facilement imprimées à des masses moins considérables, l'on trouveroit des êtres naturels dont les produits de l'imagination ne seroient souvent que des copies. Il y aura cependant toujours une grande différence entre les originaux et ces copies plus ou moins fidèles: l'imagination, en assemblant des formes et des qualités disparates, ne prépare pas à cette réunion extraordinaire; elle n'emploie pas cette dégradation successive de nuances diversifiées à l'infini qui peuvent rapprocher les objets les plus éloignés, et qui, en décelant la vraie puissance créatrice, sont le sceau dont la Nature marque ses ouvrages durables, et les distingue des productions passagères de la vaine imagination.

Lorsque les quadrupèdes ovipares quittent leur vieille couverture, leur nouvelle peau est souvent encore assez molle pour les

rendre plus sensibles au choc des objets extérieurs : aussi sont-ils plus timides, plus réservés, pour ainsi dire, dans leur démarche, et se tiennent-ils cachés autant qu'ils le peuvent, jusqu'à ce que cette nouvelle peau ait été fortifiée par de nouveaux sucs nourriciers et endurcie par les impressions de l'atmosphère.

Les habitudes des quadrupédes ovipares sont en général assez douces : leur caractère est sans férocité. Si quelques-uns d'eux, comme les crocodiles, détruisent beaucoup, c'est parce qu'ils ont une grande masse à entretenir [1] : mais ce n'est que dans les articles particuliers de cette Histoire que nous pourrons montrer comment ces mœurs générales et communes à tous les quadrupèdes ovipares sont plus ou moins diversifiées dans chaque espèce par leur organisation particulière et par les circonstances de leur vie. Nous verrons, par exemple, les uns se nourrir de poissons; les autres donner la chasse de préférence aux animaux qui rampent sur la terre, aux petits quadrupèdes, aux oiseaux même qu'ils peuvent atteindre sur les branches des arbres : ceux-ci se nourrir uniquement des insectes qui bourdonnent dans l'atmosphère; ceux-là ne vivre que d'herbe, et ne choisir que les plantes parfumées : tant la Nature sait varier les moyens de subsistance dans toutes les classes, et tant elle les a toutes liées par un grand nombre de rapports ! La chaîne presque infinie des êtres, au lieu de se prolonger d'un seul côté, et de ne suivre, pour ainsi dire, qu'une ligne droite, revient donc sans cesse sur elle-même, s'étend dans tous les sens, s'élève, s'abaisse, se replie; et par les différens contours qu'elle décrit, les diverses sinuosités qu'elle forme, les divers endroits où elle se réunit, ne représente-t-elle pas une sorte de solide, dont toutes les parties s'enlacent et se lient étroitement, où rien ne pourroit être divisé sans détruire l'ensemble, où l'on ne reconnoît ni premier ni dernier chaînon, et où même l'on n'entrevoit pas comment la Nature a pu former ce tissu aussi immense que merveilleux ?

Les quadrupèdes ovipares sont souvent réunis en grandes troupes; l'on ne doit cependant pas dire qu'ils forment une vraie société. Qu'est-ce en effet qui résulte de leur attroupement? aucun ouvrage, aucune chasse, aucune guerre, qui paroissent concertés. Ils ne construisent jamais d'asile; et lorsqu'ils en choisissent

[1] Voyez particulièrement l'histoire des crocodiles.

sur des rivages, dans des rochers, dans le creux des arbres, etc., ce n'est point une habitation commode qu'ils préparent pour un certain nombre d'individus réunis, et qu'ils tâchent d'approprier à leurs différens besoins; mais c'est une retraite purement individuelle, où ils ne veulent que se cacher, à laquelle ils ne changent rien, et qu'ils adoptent également, soit qu'elle ne suffise que pour un seul animal, ou soit qu'elle ait assez d'étendue pour recéler plusieurs de ces quadrupèdes.

Si quelques-uns chassent ou pêchent ensemble, c'est qu'ils sont également attirés par le même appât; s'ils attaquent à la fois, c'est parce qu'ils ont la même proie à leur portée; s'ils se défendent en commun, c'est parce qu'ils sont attaqués en même temps, et si quelqu'un d'eux a jamais pu sauver la troupe entière en l'avertissant par ses cris de quelque embûche, ce n'est point, comme on l'a dit des singes et de quelques autres quadrupèdes, parce qu'ils avoient été, pour ainsi dire, chargés du soin de veiller à la sûreté commune, mais seulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans presque tous les animaux, et qui les rend sans cesse attentifs à leur conservation individuelle.

Quoique les quadrupèdes ovipares paroissent moins sensibles que les autres quadrupèdes, ils n'en éprouvent pas moins, au retour du printemps, le sentiment impérieux de l'amour, qui, dans la plupart des animaux, donne tant de force aux plus foibles, tant d'activité aux plus lents, tant de courage aux plus lâches. Malgré le silence habituel de plusieurs de ces quadrupèdes, ils ont presque tous des sons particuliers pour exprimer leurs désirs. Le mâle appelle sa femelle par un cri expressif, auquel elle répond par un accent semblable. L'amour n'est peut-être pour eux qu'une flamme légère qu'ils ne ressentent jamais très-vivement, comme si les humeurs dont leur corps abonde les garantissoient de cette chaleur intérieure et productrice qu'on a comparée, avec plus de raison qu'on ne le pense, à un véritable feu, et qui est de même amortie ou tempérée par tout ce qui tient au froid élément de l'eau. Il semble cependant que la Nature a voulu suppléer, dans le plus grand nombre de ces quadrupèdes, à l'activité intérieure qui leur manque, par une conformation des plus propres aux jouissances de l'amour. Les parties sexuelles des mâles sont toujours renfermées dans l'intérieur de leur corps, jusqu'au moment où ils s'accouplent avec leurs femelles[1]. La chaleur

[1] C'est par l'anus que les mâles des lézards et des tortues font sortir et introdui-

interne qui ne cesse de pénétrer les organes destinés à perpétuer leur espèce, doit ajouter à la vivacité des sensations qu'ils éprouvent : et d'ailleurs ce n'est pas pendant des instans très-courts, comme la plupart des animaux, que les tortues marines et plusieurs autres quadrupèdes ovipares communiquent et reçoivent la flamme qu'ils peuvent ressentir; c'est pendant plusieurs jours que dure l'union intime du mâle et de la femelle, sans qu'ils puissent être séparés par aucune crainte, ni même par des blessures profondes[1].

Les quadrupèdes ovipares sont aussi féconds que leur union est quelquefois prolongée. Parmi les vivipares, les plus petites espèces sont en général celles dont les portées sont les plus nombreuses : cette loi, constante pour tous ces animaux, ne s'étend pas jusque sur les quadrupèdes ovipares, dans lesquels sa force est vaincue par la nature de leur organisation ; il paroît même que les grandes espèces de ces derniers quadrupèdes sont quelquefois bien plus fécondes que les petites, comme on pourra le voir dans l'histoire des tortues marines, etc.

Mais si les quadrupèdes ovipares semblent éprouver assez vivement l'amour, ils ne ressentent pas de même la tendresse paternelle; ils abandonnent leurs œufs après les avoir pondus : la plupart, à la vérité, choisissent la place où ils les déposent; quelques-uns, plus attentifs, la préparent et l'arrangent; ils creusent même des trous où ils les renferment et où ils les couvrent de sable et de feuillages. Mais que sont tous ces soins en comparaison de l'attention vigilante dont les petits qui doivent éclore sont l'objet dans plusieurs espèces d'oiseaux? Et l'on ne peut pas dire que la conformation de la plupart de ces animaux ne leur permet pas de transporter et de mettre en œuvre des matériaux nécessaires pour construire une espèce de nid plus parfait que les trous qu'ils creusent, etc. Les cinq doigts longs et séparés qu'ont la plupart des quadrupèdes ovipares, leurs quatre pieds, leur gueule et leur queue, ne leur donneroient-ils pas en effet plus de moyens pour y parvenir, que deux pattes et un bec n'en donnent aux oiseaux?

La grosseur de leurs œufs varie, suivant les espèces, beaucoup

---

sent leurs parties sexuelles, et que ceux des grenouilles, des crapauds et des raines, répandent leur liqueur fécondante sur les œufs que pondent leurs femelles ; ainsi que nous le verrons dans les articles particuliers de leur histoire.

[1] Voyez l'article de la *tortue franche*.

plus que dans ces derniers animaux; ceux des très-petits quadrupèdes ovipares ont à peine une demi-ligne de diamètre, tandis que les œufs des plus grands ont de deux à trois pouces de longueur. Les embryons qu'ils contiennent se réunissent quelquefois avant d'y être renfermés, de manière à produire des monstruosités, ainsi que dans les oiseaux. On trouve dans Seba la figure d'une petite tortue à deux têtes, et l'on conserve au Cabinet du Roi un très-petit lézard vert qui a deux têtes et deux cous bien distincts[1].

L'enveloppe des œufs des quadrupèdes ovipares n'est pas la même dans toutes les espèces : dans presque toutes, et particulièrement dans plusieurs tortues, elle est souple, molle, et semblable à du parchemin mouillé; mais, dans les crocodiles et dans quelques grands lézards, elle est d'une substance dure et crêtacée comme les œufs des oiseaux, plus mince cependant, et par conséquent plus fragile.

Les œufs des quadrupèdes ovipares ne sont donc pas couvés par la femelle. L'ardeur du soleil et de l'atmosphère les fait éclore, et l'on doit remarquer que, tandis que ces quadrupèdes ont besoin pour subsister d'une plus grande chaleur que les oiseaux, leurs œufs cependant éclosent à une température plus froide que ceux de ces derniers animaux. Il semble que les machines animales les plus composées, et, par exemple, celle des oiseaux, ne peuvent être mises en mouvement que par une chaleur extérieure très-active, mais que, lorsqu'elles jouent, les frottemens de leurs diverses parties produisent une chaleur interne qui rend celle de l'atmosphère moins nécessaire pour la conservation de leur mouvement.

Les petits des quadrupèdes ovipares ne connoissent donc jamais leur mère; ils n'en reçoivent jamais ni nourriture, ni soins, ni secours, ni éducation; ils ne voient ni n'entendent rien qu'ils puissent imiter; le besoin ne leur arrache pas long-temps des cris, qui, n'étant point entendus de leur mère, se perdroient dans les airs, et ne leur procureroient ni assistance ni nourriture; jamais la tendresse ne répond à ces cris, et jamais il ne s'établit, parmi les quadrupèdes ovipares, ce commencement d'une sorte de langage si bien senti dans plusieurs autres animaux :

---

[1] Il a été envoyé par M. le duc de la Rochefoucauld, qui ne cesse de donner des preuves de ses lumières et de son zèle pour l'avancement des sciences.

ils sont donc privés du plus grand moyen de s'avertir de leurs différentes sensations, et d'exercer une sensibilité qui auroit pu s'accroître par une plus grande communication de leurs affections mutuelles.

Mais si leur sensibilité ne peut être augmentée, leur naturel est souvent modifié. On est parvenu à apprivoiser les crocodiles, qui cependant sont les plus grands, les plus forts et les plus dangereux de ces animaux; et à l'égard des petits quadrupèdes ovipares, la plupart cherchent une retraite autour de nos habitations; certains de ces animaux partagent même nos demeures, où ils trouvent en plus grande abondance les insectes dont ils font leur proie; et tandis que nous recherchons les uns, tels que les petites espèces de tortues, tandis que nous les apportons dans nos jardins, où ils sont soignés, protégés et nourris, d'autres, tels que les lézards gris, présentent quelquefois une sorte de domesticité, moins parfaite, mais plus libre, puisqu'elle est entièrement de leur choix, plus utile, parce qu'ils détruisent plus d'insectes nuisibles, et, pour ainsi dire, plus noble, puisqu'ils ne reçoivent de l'homme ni nourriture préparée ni retraite particulière.

Presque tous les quadrupèdes ovipares répandent une odeur forte, qui ne diffère pas beaucoup de celle du musc, mais qui est moins agréable, et qui par conséquent ressemble un peu à celle qu'exhalent des animaux d'ordres bien différens, tels que les serpens, les fouines, les belettes, les putois, les moufettes d'Amérique; plusieurs oiseaux, tels que la huppe, etc. Cette odeur plus ou moins vive est le produit de sécrétions particulières, dont l'organe est très-apparent dans quelques quadrupèdes ovipares, et particulièrement dans le crocodile, ainsi que nous le verrons dans les détails de cette Histoire.

Les quadrupèdes ovipares vivent en général très-long-temps. On ne peut guère douter, par exemple, que les grandes tortues de mer ne parviennent, ainsi que celles d'eau douce et de terre, à un âge très-avancé; et une très-longue vie ne doit pas étonner dans ces animaux, dont le sang est peu échauffé, qui transpirent à peine, qui peuvent se passer de nourriture pendant plusieurs mois, qui ont si peu d'accidens à craindre, et qui réparent si aisément les pertes qu'ils éprouvent. D'ailleurs ils vivent pendant un bien plus grand nombre d'années que les quadrupèdes vivipares, si l'on ne calcule l'existence que par la durée. Mais si l'on veut

compter les vrais momens de leur vie, les seuls que l'on doive estimer, ceux où ils usent de leur force et font usage de leurs facultés, on verra que, lorsqu'ils habitent un pays éloigné de la ligne, leur vie est bien courte, quoiqu'elle paroisse renfermer un grand espace de temps. Engourdis pendant près de six mois, il faut d'abord retrancher la moitié de leurs nombreuses années; et pendant le reste de ces ans qui paroissent leur avoir été prodigués, combien ne faut-il pas ôter de jours pour ce temps de maladie où, dépouillés de leur première peau, ils sont obligés d'attendre dans une retraite qu'une nouvelle couverture les mette à l'abri des dangers! combien ne faut-il pas ôter d'instans pour ce sommeil journalier auquel ils sont plus sujets que plusieurs autres animaux, parce qu'ils reçoivent moins de sensations qui les réveillent, et surtout parce qu'ils sont moins pressés par l'aiguillon de la faim! Il ne restera donc qu'un très-petit nombre d'années où les quadrupèdes ovipares soient réellement sensibles et actifs, où ils emploient leurs forces, où ils usent leur machine, où ils tendent avec rapidité vers leur dépérissement. Pendant tout le temps de leur sopeur, inaccessibles à toute impression, froids, immobiles et presque inanimés, ils sont en quelque sorte réduits à l'état des matières brutes, dont la durée est très-longue, parce que le temps n'est pour ces substances qu'une succession d'états passifs et de positions inertes sans effets productifs, et par conséquent sans causes intérieures de destruction, bien loin de pouvoir être compté par de vives jouissances et par les effets féconds qui déploient, mais usent, tous les ressorts des êtres animés.

Plusieurs voyageurs ont écrit que quelques lézards et quelques quadrupèdes ovipares sans queue renferment un poison plus ou moins actif. Nous verrons dans les articles particuliers de cette Histoire, que l'on ne peut regarder comme venimeux qu'un très-petit nombre de ces quadrupèdes. D'un autre côté, l'on sait qu'aucun quadrupède vivipare et qu'aucun oiseau ne sont infectés de venin; ce n'est que parmi les serpens, les poissons, les vers, les insectes et les végétaux, que l'on rencontre plusieurs espèces plus ou moins venimeuses. Il sembleroit donc que l'abondance des sucs mortels est d'autant plus grande dans les êtres vivans, que leurs humeurs sont moins échauffées, et que leur organisation intérieure est plus simple.

Maintenant nous allons examiner de plus près les divers quadrupèdes ovipares dont nous avons remarqué les qualités commu-

lies, et observé les attributs généraux. Nous commencerons par les diverses espèces de tortues de mer, d'eau douce et de terre; nous considérerons ensuite les crocodiles et les différens lézards, dont les espèces les plus petites, et particulièrement celles des salamandres, ont tant de rapports avec les grenouilles et les autres familles de quadrupèdes ovipares qui n'ont pas de queue, et par l'histoire desquels nous terminerons celle de tous ces animaux. Nous ne nous arrêterons cependant beaucoup qu'à ceux qui, par la singularité de leur conformation, l'étendue de leur volume, la grandeur de leur puissance, la prééminence de leurs qualités, mériteront un plus grand intérêt et une attention plus marquée. Pour parvenir à peindre la Nature, tâchons de l'imiter; et de même que les espèces distinguées paroissent avoir été les objets de sa prédilection, qu'elles soient ceux de notre attention particulière, comme réfléchissant vers nous plus de lumière, et comme en répandant davantage sur tout ce qui les environne; et lorsqu'il s'agira de tracer les limites qui séparent les espèces les unes des autres, lorsque nous serons indécis sur la valeur des caractères qui se présenteront, nous aimerons mieux ne compter qu'une espèce que d'en admettre deux, bien assurés que les individus ne coûtent rien à la Nature, mais que, malgré son immense fécondité, elle n'a point prodigué inutilement les espèces. Ses effets sont sans nombre, mais non pas les causes qu'elle fait agir. Nous croirions donc mal représenter l'auguste simplicité de son plan, et mal parler de sa force, en lui rapportant sans raison une vaine multiplication d'espèces; nous pensons au contraire mieux révéler sa puissance en disant que toutes ces différences qui font la magnificence de l'univers, que toutes ces variétés qui l'embellissent, elle les a souvent produites en modifiant de diverses manières les espèces réellement distinctes. Bien loin d'enrichir la science, ne l'appauvrissons pas; ne la rabaissons pas en la surchargeant d'un poids inutile d'espèces arbitraires, et n'oublions jamais que, du haut du trône sublime où siège la Nature, dominant sur le temps et sur l'espace, elle n'emploie qu'un petit nombre de puissances pour animer la matière, développer tous les êtres et mouvoir tous les corps de ce vaste univers.

TABLE ALPHABÉTIQUE

De tous les noms que l'on a donnés aux quadrupèdes ovipares, et dont il est fait mention dans cet ouvrage.

A

B

C.

D.

F.

G.

Guan, — *crocodile.*
Guana, — *iguane.*
the Guana, — *iguane.*
the Guana lizard, — *agame.*
Guanas, — *iguane.*
Guano, — *tupinambis.*
Guaral, — *lézard marbré.*

H.

the Hawk's bill turtle, — *tortue caret.*
Hécate, — *tortue géométrique.*
Hélioscope, — *lézard plissé.*
Hyla aurantiaca, — *raine orangée.*
Hyla fusca, — *raine brune.*
Hyla lactea, — *raine couleur de lait.*
Hyla ranæformis, — *raine bossue.*
Hyla rubra, — *raine rouge.*
Hyla scleton, — *raine orangée.*
Hyla tibiatrix, — *raine flûteuse.*
Hyla viridis, — *raine verte.*

I.

Iacare, — *crocodile.*
Iguarucu, — *dragonne.*
Iguana calotes, — *galéote.*
Iguana chalcidica, — *galéote.*
Iguana clamosa, — *tête-fourchue.*
Iguana cordylina, — *agame.*
Iguana delicatissima, — *iguane.*
Iguana salamandrina, — *agame.*
Iguana tuberculata, — *iguane.*
Iguete de agua, — *salamandre à queue plate.*
Iogame, — *tortue bourbeuse.*
Isicame, — *tortue grecque.*
Iuruca, — *caouane.*
Iurucua, — *tortue franche.*
Iurucuja, — *tortue franche.*

K.

Χαμαιλέον, — *caméléon.*
Kaouane, — *caouane.*
Χελωνη χερσαῖα, — *tortue grecque.*
Kimbuta, — *crocodile.*
Kimsak, — *crocodile.*
Kobbera guion, — *fouette-queue.*
Kolotes, — *galeote.*
Krauthun, — *lézard vert.*
Χροκοδειλος, — *crocodile.*

L.

Lacerta abdominalis, — *seps.*
Lacerta agama, — *agame.*
Lacerta agilis, — *lézard gris.*
Lacerta agilis (varietas B), — *lézard vert.*
Lacerta algira, — *algire.*
Lacerta amboinensis, — *lézard porte-crête.*
Lacerta anguina, — *seps.*
Lacerta angulata, — *lézard hexagone.*
Lacerta asurea, — *lézard azuré.*

the Least light brown or grey lizard, — *roquet.*
Leguan, — *iguane.*
Leguana, — *iguane*
Leviathan, — *crocodile.*
Lézard couleur de sang, — *algire.*
Lézard hexagonal, — *lézard hexagone.*
Lézard moucheté, — *tupinambis.*
Lézard rayé, — *salamandre quatre-raies.*
Lézard sauveur, — *tupinambis.*
Lézard sauvegarde, — *tupinambis.*
Lézard véloce, — *lézard gris.*
Lézards amphibies d'Afrique, — *salamandre à queue plate.*
Ligan, — *crocodile.*
Ligan, — *tupinambis.*
Ligans, — *tupinambis.*
the Little brown lizard; — *lézard gris.*
the Lodger head-turtle, — *caouane.*

M.

Mabouya, — *lézard doré.*
Marasandola, — *salamandre à queue plate.*
Mirtil, — *salamandre terrestre.*
Mouron, — *salamandre terrestre.*
Mus aquatilis, — *tortue bourbeuse.*
Mus marinus, — *tortue franche.*

N.

Νειλοκροκοδειλος, — *crocodile.*

O.

Occiput fourchu, — *tête-fourchue.*
Ophiomachus, — *galéote.*
Oulla ouna, — *lézard vert.*

P.

Φρῦνος, — *crapaud commun.*
Phrynum, — *crapaud commun.*
Pistilloni, — *stellion.*
Pluvine, — *salamandre terrestre.*
Poisson de Dieu, — *tortue franche.*
Punter-maal, — *salamandre terrestre.*

R.

Raine squelette, — *raine orangée.*
Rana, — *grenouille commune.*
Rana, — *raine verte.*
Rana americana, — *épaule-armée.*
Rana aquatica, *grenouille commune.*

S.

T.

W.

Y.

Z.

TABLE MÉTHODIQUE
DES QUADRUPÈDES OVIPARES.

PREMIÈRE CLASSE.

Quadrupèdes ovipares qui ont une queue.

PREMIER GENRE.
TORTUES.

Le corps couvert d'une carapace.

PREMIÈRE DIVISION.

Les doigts très-inégaux, et allongés en forme de nageoires.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
TORTUE FRANCHE.	Un seul ongle aigu aux pieds de derrière.
ECAILLE-VERTE.	Des écailles vertes sur la carapace.
CAOUANE.	Deux ongles aigus aux pieds de derrière.
TORTUE NASICORNE.	Un tubercule élevé sur le museau.
CARET.	Les écailles du disque placées au-dessus les unes des autres, comme les ardoises sur les toits.
LUTH.	La carapace de consistance de cuir, et relevée par cinq arêtes longitudinales.

SECONDE DIVISION.

Les doigts très-courts et presque égaux.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
TORTUE BOURBEUSE.	La carapace noire; les écailles striées dans leur contour, et pointillées dans le centre.
TORTUE RONDE.	La carapace aplatie et ronde.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
TERRAPÈNE.	La carapace aplatie et ovale.
TORTUE SERPENTINE.	La queue aussi longue que la carapace, qui paroît découpée par-derrière en cinq pointes aiguës.
TORTUE ROUGEATRE.	Du jaune rougeâtre sur la tête et sur le plastron.
TORTUE SCORPION.	La carapace relevée par trois arêtes longitudinales, les cinq écailles du milieu du disque très-allongées, le plastron ovale.
TORTUE JAUNE.	La carapace verte, semée de taches jaunes.
TORTUE MOLLE.	La carapace souple, et sans écailles proprement dites.
TORTUE GRECQUE.	La carapace très-bombée, les bords très-larges, les doigts recouverts par une membrane.
TORTUE GÉOMÉTRIQUE.	Des rayons jaunes qui se réunissent sur chaque écaille, à un centre de la même couleur.
TORTUE RABOTEUSE.	Les écailles de la carapace blanchâtres, et présentant de très-petites bandes noirâtres, celles du milieu du disque relevées en arête, le plastron festonné par-devant.
TORTUE DENTELÉE.	La carapace un peu en forme de cœur, les bords de cette couverture très-dentelés.
TORTUE BOMBÉE.	La carapace très-convexe; les écailles verdâtres, rayées de jaune; le plastron ovale.
TORTUE VERMILLON.	Les écailles de la carapace variées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre et de jaune.
TORTUE COURTE-QUEUE.	La carapace échancrée par-devant; les écailles de cette couverture bordées de stries et pointillées dans le milieu.
TORTUE CHAGRINÉE.	Le disque osseux et chagriné.
TORTUE ROUSSATRE.	La couleur roussâtre, la carapace aplatie, les écailles minces.
TORTUE NOIRATRE.	La couleur brun noirâtre, les écailles épaisses et très-douces au toucher.

SECOND GENRE.

LÉZARDS.

Le corps sans carapace.

PREMIÈRE DIVISION.

La queue aplatie, cinq doigts aux pieds de devant.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
CROCODILE.	Quatre doigts palmés aux pieds de derrière, la couleur d'un vert jaunâtre.
CROCODILE NOIR.	Quatre doigts palmés aux pieds de derrière, la couleur noire.
GAVIAL.	Quatre doigts palmés aux pieds de derrière, les mâchoires très-étroites et très-allongées.
FOUETTE-QUEUE.	Cinq doigts palmés aux pieds de derrière.
DRAGONNE.	Cinq doigts séparés aux pieds de derrière, des écailles relevées en forme de crête sur la queue.
TUBINAMBIS.	Des doigts séparés à chaque pied; les écailles ovales, entourées de très-petits grains tuberculeux, et non relevées en forme de crête.
LÉZARD SOURCILLEUX.	Une arête saillante au-dessus des yeux; des écailles relevées en forme de crête, depuis la tête jusqu'au bout de la queue.
TÊTE-FOURCHUE.	Deux éminences au-dessus de la tête.
LARGE-DOIGT.	Une membrane sous le cou, l'avant-dernière articulation de chaque doigt plus large que les autres.
LÉZARD BIMACULÉ.	Deux grandes taches noirâtres sur les épaules.
LÉZARD SILLONNÉ.	Deux stries sur le dos, les côtés du corps plissés et relevés en arête, le dessus de la queue relevé par une double saillie.

SECONDE DIVISION.

La queue ronde, cinq doigts à chaque pied, et des écailles élevées sur le dos en forme de crête.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
IGUANE.	Une poche sous le cou; des écailles relevées en forme de crête sous la gorge, et depuis la tête jusqu'au bout de la queue.
BASILIC.	Une poche sur la tête.
LÉZARD PORTE-CRÊTE.	Une membrane très-relevée, et une sorte de crête écailleuse au-dessus de la queue.
GALÉOTE.	Des écailles relevées au-dessous des ouvertures des oreilles, et depuis la tête jusqu'au milieu du dos; le dessus des ongles noir.
AGAME.	Des écailles relevées en forme de crête au-dessus de la partie antérieure du dos; celles qui garnissent le derrière de la tête, tournées vers le museau.

TROISIÈME DIVISION.

La queue ronde, cinq doigts aux pieds de devant, des bandes écailleuses sous le ventre.

ESPÈCES	CARACTÈRES.
LÉZARD GRIS.	La couleur grise, de grandes plaques sous le cou.
LÉZARD VERT.	La couleur verte, de grandes plaques sous le cou.
CORDYLE.	La queue garnie de très-longues écailles terminées en épines allongées, et qui forment des anneaux larges et festonnés.
LÉZARD HEXAGONE [1].	La queue présentant six arêtes très-vives.
AMÉIVA.	La couleur grise ou verte, sans grandes écailles sous le cou.
LÉZARD LION.	Trois raies blanches et trois raies noires de chaque côté du dos.

---

[1] Nous n'avons pas vu l'hexagone, nous présumons qu'il a des bandes écailleuses sur le ventre. S'il n'en avoit point, il faudroit le placer dans la quatrième division après le téguixin.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
LÉZARD GALONNÉ.	Depuis sept jusqu'à onze bandes blanchâtres sur le dos ; les cuisses mouchetées de blanc.

QUATRIÈME DIVISION.

La queue ronde, cinq doigts aux pieds de devant, sans bandes écailleuses sous le ventre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
CAMÉLÉON.	Les doigts réunis trois à trois, et deux à deux, par une membrane.
QUEUE-BLEUE.	Cinq raies jaunâtres sur le dos, la queue bleue.
LÉZARD AZURÉ.	Des écailles pointues, le dos bleu.
GRISON.	La couleur grise, marquée de points roussâtres, des verrues sur le corps.
UMBRE [1].	Une callosité sur l'occiput, un pli sous la gueule.
LÉZARD PLISSÉ.	Deux plis sous la gueule, deux verrues garnies de pointes derrière les ouvertures des oreilles.
ALGIRE.	Quatre raies jaunes sur le dos.
STELLION.	Tout le corps garni de tubercules aigus, la queue couverte d'anneaux dentelés.
SCINQUE.	Tout le corps garni d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits, la mâchoire supérieure plus avancée que l'inférieure.
MABOUYA.	Tout le corps garni d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits, la mâchoire inférieure aussi avancée que la supérieure, la queue plus courte que le corps.
LÉZARD DORÉ.	Tout le corps garni d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits, une raie blanchâtre de chaque côté du dos, la queue plus longue que le corps.

[1] Comme nous n'avons pas vu la queue bleue, l'azuré, le grison, l'umbre, ni le plissé, nous pouvons seulement présumer, d'après les descriptions des auteurs, que ces cinq lézards n'ont point de bandes écailleuses sur le ventre. S'ils en avoient, il faudroit les placer dans la troisième division, à la suite du galonné.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
TAPAYE.	Le corps arrondi et garni de pointes aiguës.
STRIÉ.	Six raies jaunes sur la tête, cinq raies jaunes sur le corps.
LÉZARD MARBRÉ.	Des écailles relevées en forme de petites dents sous la gorge, le dessus des ongles noir, la queue relevée par neuf arêtes longitudinales.
ROQUET.	La couleur de feuille morte, marquée de taches jaunes et noirâtres; une petite membrane de chaque côté de l'extrémité des doigts.
ROUGE-GORGE.	La couleur verte, une vésicule rouge sous la gorge.
LÉZARD GOITREUX.	La couleur grise mêlée de brun, une poche couverte de petits grains rougeâtres sous la gorge.
TÉGUIXIN.	Plusieurs plis le long des côtés du corps.
LÉZARD TRIANGULAIRE.	L'extrémité de la queue en forme de pyramide à trois faces.
DOUBLE-RAIE.	Deux raies d'un jaune sale, et six rangées de points noirâtres sur le dos.
SPUTATEUR.	De petites plaques écailleuses au bout des doigts.

CINQUIÈME DIVISION.

Les doigts garnis par-dessous de grandes écailles, qui se recouvrent comme les ardoises des toits.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
GECKO.	Des tubercules sous les cuisses, de très-petites écailles disposées sur la queue en bandes circulaires.
GECKOTTE.	Le dessous des cuisses sans tubercules.
TÊTE-PLATE.	Le dessous du corps et de la tête très-aplati; la queue garnie, des deux côtés, d'une membrane.

SIXIÈME DIVISION.

Trois doigts aux pieds de devant et aux pieds de derrière.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
SEPS.	Les écailles placées les unes au-dessus des autres.
CHALCIDE.	Les écailles disposées en anneaux.

SEPTIÈME DIVISION.

Des membranes en forme d'ailes.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
DRAGON.	Trois poches allongées et pointues sous la gorge.

HUITIÈME DIVISION.

Trois ou quatre doigts aux pieds de devant, quatre ou cinq aux pieds de derrière.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
SALAMANDRE TERRESTRE.	La queue ronde ; des taches jaunes, marquées de points noirs.
SALAMANDRE A QUEUE PLATE.	La queue garnie par-dessus et par-dessous d'une membrane verticale.
SALAMANDRE PONCTUÉE.	Deux rangs de points blancs sur le dos.
QUATRE-RAIES.	Quatre raies jaunes sur le dos.
SARROUBÉ.	De grandes écailles et des ongles recourbés au-dessous des doigts.
TROIS-DOIGTS.	Trois doigts aux pieds de devant, quatre doigts aux pieds de derrière.

SECONDE CLASSE.

Quadrupèdes ovipares qui n'ont point de queue.

PREMIER GENRE.

GRENOUILLES.

La tête et le corps allongés, l'un ou l'autre anguleux.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
GRENOUILLE COMMUNE.	La couleur verte ; trois raies jaunes le long du dos, les deux extérieures saillantes.
GRENOUILLE ROUSSE.	La couleur rousse ; une tache noire de chaque côté, entre les yeux et les pattes de devant.
GRENOUILLE PLUVIALE.	Des verrues sur le corps, le dessous de la partie postérieure parsemé de points.
GRENOUILLE SONNANTE.	La couleur noire ; le dessus du corps hérissé de points saillans, un pli transversal sous le cou.
GRENOUILLE BORDÉE.	Une bordure de chaque côté du corps.
GRENOUILLE RÉTICULAIRE.	Le dessus du corps veiné, les doigts séparés.
PATTE-D'OIE.	Les doigts de chaque pied réunis par une membrane.
EPAULE-ARMÉE.	Un bouclier chacun sur chaque épaule, quatre gros boutons à la partie postérieure du corps.
GRENOUILLE MUGISSANTE.	Des tubercules sous toutes les phalanges des doigts.
GRENOUILLE PERLÉE.	La tête triangulaire, de petits grains rougeâtres sur le corps.
JACKIE.	La couleur verdâtre mouchetée, les cuisses striées obliquement par derrière.
GRENOUILLE GALONNÉE.	Quatre ou cinq lignes longitudinales et relevées sur le dos.

SECOND GENRE.

RAINES.

Le corps allongé, des pelotes visqueuses sous les doigts.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
RAINE VERTE, OU COMMUNE.	Le dos vert; deux raies jaunes, bordées de violet, et qui s'étendent depuis le museau jusqu'aux pieds de derrière.
RAINE BOSSUE.	Une bosse sur le dos.
RAINE BRUNE.	La couleur brune, des tubercules sous les pieds.
RAINE COULEUR DE LAIT.	La couleur blanche ou bleuâtre pâle, des bandes cendrées sur le bas-ventre.
RAINE FLUTEUSE.	Des taches rouges sur le dos.
RAINE ORANGÉE.	La couleur jaune; le plus souvent une file de points roux de chaque côté du dos, qui est quelquefois panaché de rouge.
RAINE ROUGE.	La couleur rouge, quelquefois deux raies jaunes le long du dos.

TROISIÈME GENRE.

CRAPAUDS.

Le corps ramassé et arrondi.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
CRAPAUD COMMUN.	Un tubercule en forme de rein, au-dessus de chaque oreille.
CRAPAUD VERT.	Des taches vertes, bordées de noir, et réunies plusieurs ensemble.
RAYON VERT.	Des lignes vertes en forme de rayons.
CRAPAUD BRUN.	La peau lisse, de grandes taches brunes, un faux ongle sous la plante des pieds de derrière.
CALAMITE.	Trois raies jaunes ou rougeâtres le long du dos, deux faux ongles sous chaque pied de devant.
CRAPAUD COULEUR DE FEU.	Le dos d'une couleur olivâtre très-foncée, et tachetée de noir.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.
CRAPAUD PUSTULEUX.	Des tubercules en forme d'épines sur les doigts, des pustules sur le dos.
CRAPAUD GOITREUX.	Un gonflement sous la gorge, les deux doigts extérieurs des pieds de devant réunis.
CRAPAUD BOSSU.	Une bande longitudinale pâle et dentelée sur le dos, qui est convexe, en forme de bosse.
PIPA.	La tête très-large et très-plate, les yeux très-petits et très-distans l'un de l'autre.
CRAPAUD CORNU.	Les paupières supérieures très-relevées en forme de cône aigu.
AGUA.	Le dos gris, semé de taches roussâtres et presque couleur de feu.
CRAPAUD MARBRÉ.	Le dos marqué de rouge et de jaune cendré, le ventre jaune moucheté de noir.
CRAPAUD CRIARD.	Le dos moucheté de brun, les épaules relevées et très-poreuses, cinq doigts à chaque pied.

REPTILES BIPÈDES.

PREMIÈRE DIVISION.

Deux pieds de devant.

ESPÈCE	CARACTÈRES.
BIPÈDE CANNELÉ.	Des demi-anneaux sur le corps et sur le ventre; des anneaux entiers sur la queue, qui est très-courte.

SECONDE DIVISION.

Deux pieds de derrière.

ESPÈCE.	CARACTÈRES.
SHELTOPUSIK.	Un sillon longitudinal de chaque côté du corps, les trous auditifs assez grands, la queue au moins aussi longue que le corps.

LES TORTUES.

La Nature a traité presque tous les animaux avec plus ou moins de faveur; les uns ont reçu la beauté, d'autres la force, ceux-ci la grandeur ou des armes meurtrières, ceux-là des attributs d'indépendance, la faculté de nager, ou celle de s'élever dans les airs : mais, exposés en naissant aux intempéries de l'atmosphère, les uns sont obligés de se creuser avec peine des retraites souterraines et profondes; les autres n'ont pour asile que les antres ténébreux des hautes montagnes ou des vastes forêts; ceux-ci, plus petits, sont réduits à se tapir dans les creux des arbres et des rochers, ou à aller se réfugier jusque dans la demeure de leurs plus cruels ennemis, aux yeux desquels ni leur petitesse ni leur ruse ne peuvent les dérober long-temps; ceux-là, plus malheureux, moins bien conformés ou moins pourvus d'instinct, sont forcés de passer tristement leur vie sur la terre nue, et n'ont pour tout abri contre les froids rigoureux et les tempêtes les plus violentes que quelques branches d'arbre et quelques roches avancées; ceux dont la demeure est la plus commode et la plus sûre ne jouissent de la douce paix qu'elle leur procure qu'à force de travaux et de soins : les tortues seules ont reçu en naissant une sorte de domicile durable. Cet asile, capable de résister à de très-grands efforts, n'est pas même fixé à un certain espace. Lorsque la nourriture leur manque dans les endroits qu'elles préfèrent, elles ne sont pas contraintes d'abandonner un toit construit avec peine, de perdre tout le fruit de longs travaux, pour aller, peut-être avec plus de peine encore, arranger une habitation nouvelle sur des bords étrangers; elles portent partout avec elles l'abri que la Nature leur a donné; et c'est avec toute vérité qu'on a dit qu'elles traînent leur maison, sous laquelle elles sont d'autant plus à couvert, qu'elle ne peut pas être détruite par les efforts de leurs ennemis.

La plupart des tortues retirent quand elles veulent leur tête, leurs pattes et leur queue sous l'enveloppe dure et osseuse qui les revêt par-dessus et par-dessous, et dont les ouvertures sont

assez étroites pour que les serres des oiseaux voraces ou les dents des quadrupèdes carnassiers n'y pénètrent que difficilement. Demeurant immobiles dans cette position de défense, elles peuvent quelquefois recevoir sans crainte comme sans danger les attaques des animaux qui cherchent à en faire leur proie. Ce ne sont plus des êtres sensibles qui opposent la force à la force, qui souffrent toujours par la résistance et qui sont plus ou moins blessés par leur victoire même : mais, ne présentant que leur épaisse enveloppe, c'est en quelque sorte contre une couverture insensible que sont dirigées les armes de leurs ennemis; les coups qui les menacent ne tombent, pour ainsi dire, que sur la pierre, et elles sont alors aussi à l'abri sous leur bouclier naturel qu'elles pourroient l'être dans le creux profond et inaccessible d'une roche dure. Ce bouclier impénétrable qui les garantit est composé de deux espèces de tables osseuses, plus ou moins arrondies et plus ou moins convexes. L'une est placée au-dessus et l'autre au-dessous du corps. Les côtes et l'épine du dos font partie de la supérieure, que l'on appelle *carapace*; et l'inférieure, que l'on nomme *plastron*, est réunie avec les os qui composent le *sternum*. Ces deux couvertures ne se touchent et ne sont attachées ensemble que par les côtés; elles laissent deux ouvertures, l'une devant, et l'autre derrière : la première donne passage à la tête et aux deux pattes de devant; la seconde aux deux pattes de derrière, à la queue et à la partie du corps où est situé l'anus. Lorsque les tortues veulent ou marcher ou nager, elles sont obligées d'étendre leur tête, leur cou et leurs pattes, qui paroissent alors à l'extérieur; et ces divers membres ainsi que la queue, le devant et le derrière du corps, sont couverts d'une peau qui s'attache au-dessous des bords de la carapace et du plastron, qui forme plusieurs plis lorsque les pattes et la tête sont retirées, qui est assez lâche pour se prêter à leurs divers mouvemens d'extension, et qui est garnie de petites écailles comme celle des lézards, des serpens et des poissons, avec lesquels elle donne aux tortues un trait de ressemblance. La tête, dans presque toutes les espèces de ces animaux, est un peu arrondie vers le museau, à l'extrémité duquel sont situées les narines. La bouche est placée en dessous; son ouverture s'étend jusqu'au-delà des oreilles. La mâchoire supérieure recouvre la mâchoire inférieure. Elles ne sont point communément garnies de dents; mais les os qui les composent sont festonnés et assez durs pour que les tortues puissent briser aisément des sub-

stances très-compactes. Cette position et cette conformation de leur bouche leur donnent beaucoup de facilité pour brouter les algues et les autres plantes dont elles se nourrissent. Dans presque toutes les tortues, la place des oreilles n'est sensible que par les plaques ou écailles particulières qui les recouvrent. Leurs yeux sont gros et saillans.

Le plastron est presque toujours plus court que la carapace, qui le déborde et le recouvre par-devant, et surtout par-derrière; il est aussi moins dur, et souvent presque plat. Ces deux boucliers sont composés de plusieurs pièces osseuses, dont les bords sont comme dentelés, et qui s'engrénent les unes dans les autres d'une manière plus ou moins sensible; dans certaines espèces, celles du plastron peuvent se prêter à quelques mouvemens. La couverture supérieure, ainsi que l'inférieure, sont garnies de lames ou écailles qui varient par leur grandeur, par leur forme et par leur nombre, non-seulement suivant les espèces, mais même suivant les individus; quelquefois le nombre et la figure de ces écailles correspondent à ceux des pièces osseuses qu'elles cachent.

On distingue les écailles qui revêtent la circonférence de la carapace, d'avec celles qui en recouvrent le milieu. Ce milieu est appelé *disque;* il est le plus souvent couvert de treize ou quinze lames, placées en long sur trois rangs : celui du milieu est de cinq lames, et les deux des côtés sont de quatre. La bordure est communément garnie de vingt-deux ou vingt-cinq lames; le nombre de celles du plastron varie de douze à quatorze dans certaines espèces, et de vingt-deux à vingt-quatre dans d'autres. Ces écailles tombent quelquefois par l'effet d'une grande dessiccation ou de quelque autre accident; elles sont à demi transparentes, pliantes, élastiques : elles présentent dans certaines espèces, telles que le caret, etc., des couleurs assez belles pour être recherchées et servir à des objets de luxe; et ce qui les rend d'autant plus propres à être employées dans les arts, c'est qu'elles se ramollissent et se fondent à un feu assez doux, de manière à être réunies, moulées, et à prendre toutes sortes de figures.

Les tortues sont encore distinguées des autres quadrupèdes ovipares par plusieurs caractères intérieurs assez remarquables, et particulièrement par la grandeur très-considérable de la vessie, qui manque aux lézards, ainsi qu'aux quadrupèdes ovipares sans queue. Elles en diffèrent encore par le nombre des vertèbres du cou : nous en avons compté huit dans la tortue de mer appelée

la tortue franche, dans *la grecque*, et dans la tortue d'eau douce que nous avons nommée *la jaune*, tandis que les crocodiles n'en ont que sept, que la plupart des autres lézards n'en ont jamais au-dessus de quatre, et que les quadrupèdes ovipares sans queue en sont entièrement privés.

Tels sont les principaux traits de la conformation générale des tortues. Nous connoissons vingt-quatre espèces de ces animaux; elles diffèrent toutes les unes des autres par leur grandeur, et par d'autres caractères faciles à distinguer. La carapace des grandes tortues a depuis quatre jusqu'à cinq pieds de long, sur trois ou quatre pieds de largeur : le corps entier a quelquefois plus de quatre pieds d'épaisseur verticale à l'endroit du dos le plus élevé. La tête a environ sept ou huit pouces de long et six ou sept pouces de large : le cou est à peu près de la même longueur, ainsi que la queue. Le poids total de ces grandes tortues excède ordinairement huit cents livres, et les deux couvertures en pèsent à peu près quatre cents. Dans les plus petites espèces, au contraire, on ne compte que quelques pouces depuis l'extrémité du museau jusqu'au bout de la queue, même lorsque toutes les parties de la tortue sont étendues, et tout l'animal ne pèse pas quelquefois une livre.

Les vingt-quatre espèces de tortues diffèrent aussi beaucoup les unes des autres par leurs habitudes : les unes vivent presque toujours dans la mer; les autres, au contraire, préfèrent le séjour des eaux douces ou des terrains secs et élevés. Nous avons cru d'après cela devoir former deux divisions dans le genre des tortues. Nous plaçons dans la première six espèces de ces animaux, les plus grandes de toutes, et qui habitent la mer de préférence. Il est aisé de les distinguer d'avec les autres, en ce que leurs pieds très-allongés, et leurs doigts très-inégaux en longueur et réunis par une membrane, représentent des nageoires dont la longueur est souvent de deux pieds, et égale par conséquent plus du tiers de celle de la carapace. Leurs deux boucliers se touchent d'ailleurs de chaque côté dans une plus grande portion de leur circonférence; l'ouverture de devant et celle de derrière sont par là moins étendues, et ne laissent qu'un passage plus étroit à la griffe des oiseaux de proie, et aux dents des caïmans, des tigres, des couguars, et des autres ennemis des tortues : mais la plupart des tortues marines ne cachent qu'à demi leur tête et leurs pattes sous leur carapace, et ne peuvent pas les y retirer en entier, comme

les tortues d'eau douce ou terrestres. Les écailles qui revêtent leur plastron, au lieu d'être disposées sur deux rangs, comme celles du plastron des tortues terrestres ou d'eau douce, forment quatre rangées, et leur nombre est beaucoup plus grand.

Les tortues marines représentent parmi les quadrupèdes ovipares la nombreuse tribu des quadrupèdes vivipares composée des morses, des lions marins, des lamantins et des phoques, dont les doigts sont également réunis, et qui tous ont plutôt des nageoires que des pieds : comme cette tribu, elles appartiennent bien plus à l'élément de l'eau qu'à celui de la terre, et elles lient également l'ordre dont elles font partie, avec celui des poissons, auxquels elles ressemblent par une partie de leurs habitudes et de leur conformation.

Nous composons la seconde division de toutes les autres tortues qui habitent, tant au milieu des eaux douces que dans les bois et sur des terrains secs; nous y comprenons par conséquent la tortue de terre nommée *la grecque*, qui se trouve dans presque tous les pays chauds, et la tortue d'eau douce appelée *la bourbeuse*, qui est assez commune dans la France méridionale et dans les autres contrées tempérées de l'Europe. Toutes les tortues de cette seconde division ont les pieds très-ramassés, les doigts très-courts et presque égaux en longueur : ces doigts, garnis d'ongles forts et crochus, ne ressemblent point à des nageoires. La carapace et le plastron ne sont réunis l'un à l'autre que dans une petite portion de leur contour : ils laissent aux différentes parties des tortues plus de facilité pour leurs divers mouvemens; et cette plus grande liberté leur est d'autant plus utile, qu'elles marchent bien plus souvent qu'elles ne nagent. Leur couverture supérieure est d'ailleurs communément bien plus bombée : aussi, lorsqu'elles sont renversées sur le dos, peuvent-elles la plupart se retourner et se remettre sur leurs pattes, tandis que presque toutes les tortues marines dont la carapace est beaucoup plus plate s'épuisent en efforts inutiles lorsqu'elles ont été retournées, et ne peuvent point reprendre leur première position.

PREMIÈRE DIVISION.

TORTUES DE MER.

LA TORTUE FRANCHE[1].

Un des plus beaux présens que la Nature ait faits aux habitans des contrées équatoriales, une des productions les plus utiles qu'elle ait déposées sur les confins de la terre et des eaux, est la grande tortue de mer, à laquelle on a donné le nom de *tortue franche*. L'homme emploieroit avec bien moins d'avantage le grand art de la navigation, si, vers les rives éloignées où ses désirs l'appellent, il ne trouvoit dans une nourriture aussi agréable qu'abondante un remède assuré contre les suites funestes d'un long séjour dans un espace resserré, et au milieu de substances à demi putréfiées, que la chaleur et l'humidité ne cessent d'altérer[2]. Cet aliment précieux lui est fourni par les tortues franches ; et elles lui sont d'autant plus utiles, qu'elles habitent surtout ces contrées ardentes où une chaleur plus vive accélère le développement de tous les germes de corruption. On les rencontre en effet en très-grand nombre sur les côtes des îles et des continens situés sous la zone torride, tant dans l'ancien que dans le nouveau monde. Les bas-fonds qui bordent ces îles et ces continens sont revêtus d'une grande quantité d'algues et d'autres plantes que la mer couvre de ses ondes, mais qui sont assez près

[1] En latin, *testudo marina*, et *mus marinus*; en anglais, *the green turtle; jurucua*, au Brésil ; *tartaruga*, par les Portugais.

[2] On fait des bouillons de tortues franches, que l'on regarde comme excellens pour les pulmoniques, les cachectiques, les scorbutiques, etc. La chair de cet animal renferme un suc adoucissant, nourrissant, incisif et diaphorétique, dont j'ai éprouvé de très-bons effets. (*Note communiquée par M. de la Borde médecin du Roi à Cayenne.*)

de la surface des eaux pour qu'on puisse les distinguer facilement lorsque le temps est calme. C'est sur ces espèces de prairies que l'on voit les tortues franches se promener paisiblement. Elles se nourrissent de l'herbe de ces pâturages. Elles ont quelquefois six ou sept pieds de longueur, à compter depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur trois ou quatre de largeur, et quatre pieds ou environ d'épaisseur dans l'endroit le plus gros du corps : elles pèsent alors près de huit cents livres. Elles sont en si grand nombre, qu'on seroit tenté de les regarder comme une espèce de troupeau rassemblé à dessein pour la nourriture et le soulagement des navigateurs qui abordent auprès de ces bas-fonds ; et les troupeaux marins qu'elles forment le cèdent d'autant moins à ceux qui paissent l'herbe de la surface sèche du globe, qu'ils joignent à un goût exquis et à une chair succulente et substantielle une vertu des plus actives et des plus salutaires.

La tortue franche se distingue facilement des autres par la forme de sa carapace. Cette couverture supérieure, qui a quelquefois quatre ou cinq pieds de long sur trois ou quatre de largeur, est ovale et entourée d'un bord composé de lames, dont les plus grandes sont les plus éloignées de la tête, et qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, font paroître ce même bord comme ondé : le disque ou le milieu de cette couverture supérieure est recouvert ordinairement de quinze lames ou écailles, d'un roux plus ou moins sombre, qui tombent souvent, ainsi que celles de la bordure, par l'effet d'une grande dessiccation ou de quelque autre accident, et dont la forme et le nombre varient d'ailleurs suivant l'âge et peut-être suivant le sexe; nous nous en sommes assurés en examinant des tortues de différentes tailles. Lorsque l'animal est dans l'eau, la carapace paroît d'un brun clair tacheté de jaune. Le plastron est moins dur et plus court que la carapace : il est garni communément de vingt-trois ou vingt-quatre lames, disposées sur quatre rangs [1] ; et c'est à cause des deux boucliers dont la

---

1 Nous croyons devoir rapporter ici les dimensions d'une jeune tortue franche qui n'avoit pas encore atteint tout son développement, et qui est conservée au Cabinet du Roi.

Dans cette tortue, ainsi que dans celles dont il sera question dans cet ouvrage, nous avons mesuré la longueur totale de l'animal, ainsi que la longueur et la largeur de la carapace, en suivant la convexité de cette couverture supérieure.

tortue franche est armée, qu'on lui a donné le nom de *soldat* dans certaines contrées.

Les pieds de la tortue franche sont très-allongés; les doigts en sont réunis par une membrane : ils ressemblent beaucoup à de vraies nageoires; aussi lui servent-ils à nager bien plus souvent qu'à marcher, et lui donnent-ils une nouvelle conformité avec les poissons et avec les phoques, qui habitent comme elle au milieu des eaux. Sans cette conformation, elle abandonneroit un élément où elle auroit trop de peine à frapper l'eau avec des pieds qui, présentant une trop petite surface, n'opposeroient à ce fluide presque aucune résistance : elle habiteroit sur la terre sèche, où elle marcheroit avec facilité comme les tortues de terre, que l'on trouve au milieu des bois.

Dans les pieds de derrière, le premier doigt, qui est le plus court, est le seul qui soit garni d'un ongle aigu et bien apparent; le second doigt l'est d'un ongle moins grand et plus arrondi, et les trois autres n'en présentent que de membraneux et peu sensibles, tandis qu'aux pieds de devant les deux doigts intérieurs sont terminés par des ongles aigus, et les trois autres par des ongles membraneux. Au reste, il se peut que la forme, le nombre et la position des ongles varient dans la tortue franche : mais il n'y en a jamais qu'un d'aigu aux pieds de derrière, et c'est un caractère distinctif de cette espèce.

La tête, les pattes et la queue, sont recouvertes de petites écailles, comme le corps des lézards, des serpens et des poissons; et, de même que dans ces animaux, ces écailles sont un peu plus grandes sur le sommet de la tête que sur le cou et sur la queue. L'on a prétendu que, malgré la grandeur des tortues franches, leur cerveau n'étoit pas plus gros qu'une *fève;* ce qui confirmeroit ce que nous avons dit de la petitesse du cerveau dans les quadrupèdes ovipares. La bouche, située au-dessous de la partie an-

---

	pieds.	pou.	lig.
Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité postérieure de la carapace	3	»	»
Longueur de la tête	»	7	8
Largeur de la tête	»	3	9
Longueur de la carapace	1	11	6
Largeur de la carapace	1	10	7
Longueur des pattes de devant	1	2	3
Longueur des pattes de derrière	»	11	»

Nous avons compté neuf côtes de chaque côté dans cette jeune tortue.

térieure de la tête, s'ouvre jusqu'au-delà des oreilles. Les mâchoires ne sont point armées de dents, mais elles sont très-dures et très-fortes; et les os qui les composent sont garnis de pointes ou d'aspérités. C'est avec ces mâchoires puissantes que les tortues coupent l'herbe sur les tapis verts qui revêtent les bas-fonds de certaines côtes, et qu'elles peuvent briser des pierres, et écraser les coquillages dont elles se nourrissent quelquefois.

Lorsque les tortues ont brouté l'algue au fond de la mer, elles vont à l'embouchure des grands fleuves chercher l'eau douce, dans laquelle elles paroissent se plaire, et où elles se tiennent paisiblement la tête hors de l'eau, pour respirer un air dont la fraîcheur semble leur être de temps en temps nécessaire. Mais n'habitant que des côtes dangereuses pour elles, à cause du grand nombre d'ennemis qui les y attendent, et de chasseurs qui les y poursuivent, ce n'est qu'avec précaution qu'elles goûtent le plaisir de humer l'air frais et de se baigner au milieu d'une eau douce et courante. A peine aperçoivent-elles l'ombre de quelque objet à craindre, qu'elles plongent et vont chercher au fond de la mer une retraite plus sûre.

La tortue de terre a, de tous les temps, passé pour le symbole de la lenteur : les tortues de mer devroient être regardées comme l'emblème de la prudence. Cette qualité qui, dans les animaux, est le fruit des dangers qu'ils ont courus, ne doit pas étonner dans ces tortues, que l'on recherche d'autant plus, qu'il est peu dangereux de les chasser, et très-utile de les prendre. Mais si quelques traits de leur histoire paroissent prouver qu'elles ont une sorte de supériorité d'instinct, le plus grand nombre de ces mêmes traits ne montreront dans ces grandes tortues de mer que des propriétés passives, plutôt que des qualités actives. Rencontrant une nourriture abondante sur les côtes qu'elles fréquentent, se nourrissant de peu et se contentant de brouter l'herbe, elles ne disputent point aux animaux de leur espèce un aliment qu'elles trouvent toujours en assez grande quantité. Pouvant d'ailleurs, ainsi que les autres tortues et tous les quadrupèdes ovipares, passer plusieurs mois, et même plus d'un an, sans prendre aucune nourriture, elles forment un troupeau tranquille. Elles ne se recherchent point; mais elles se trouvent ensemble sans peine, et y demeurent sans contrainte. Elles ne se réunissent pas en troupe guerrière par un instinct carnassier pour s'emparer plus aisément d'une proie difficile à vaincre; mais, conduites aux mêmes en-

droits par les mêmes goûts et par les mêmes habitudes, elles conservent une union paisible. Défendues par une carapace osseuse, très-forte, et si dure que des poids très-lourds ne peuvent l'écraser, garanties par cette sorte de bouclier, mais n'ayant rien pour nuire, elles ne redoutent point la société de leurs semblables, qu'elles ne peuvent à leur tour troubler par aucune offense.

La douceur et la force pour résister sont donc ce qui distingue la tortue franche; et c'est peut-être à ces qualités que les Grecs firent allusion lorsqu'ils la donnèrent pour compagne à la beauté, lorsque Phidias la plaça comme un symbole aux pieds de sa Vénus.

Rien de brillant dans ses mœurs, non plus que dans les couleurs dont elle est variée; mais ses habitudes sont aussi constantes que son enveloppe a de solidité : plus patiente qu'agissante, elle n'éprouve presque jamais de désirs véhémens : plus prudente que courageuse, elle se défend rarement; mais elle cherche à se mettre à l'abri, et elle emploie toute sa force à se cramponner, lorsque, ne pouvant briser sa carapace, on cherche à l'enlever avec cette couverture.

La constance de ses habitudes paroît se faire sentir jusque dans ses amours. Non-seulement le mâle recherche sa femelle avec ardeur, mais leur union la plus intime dure pendant près de neuf jours. C'est au milieu des ondes qu'ils s'accouplent, plastron contre plastron; ils s'embrassent fortement avec leurs longues nageoires; ils voguent ensemble, toujours réunis par le plaisir, sans que les flots amortissent la chaleur qui les pénètre. On prétend même que leur espèce de timidité naturelle les abandonne alors; ils deviennent, dit-on, comme furieux d'amour; aucun danger ne les arrête, et le mâle serre encore étroitement sa femelle lorsque, poursuivie par les chasseurs, elle est déjà blessée à mort et répand tout son sang.

Cependant leur attachement mutuel passe avec le besoin qui l'avoit fait naître. Les animaux n'ont point, comme l'homme, cette intelligence qui, en combinant un grand nombre d'idées morales, et en les réchauffant par un sentiment actif, sait si bien prolonger les charmes de la jouissance, et faire goûter encore des plaisirs si grands dans les heureux souvenirs d'une tendresse touchante.

La tortue mâle, après son accouplement, abandonne bientôt la compagne qu'elle paroissoit avoir tant chérie; elle la laisse seule aller à terre, s'exposer à des dangers de toute espèce, pour dé-

poser sur le sable les fruits d'une union qui sembloit devoir être moins passagère.

Il paroît que le temps de l'accouplement des tortues franches varie dans les différens pays, suivant la température, la position en-deçà ou au-delà de la ligne, la saison des pluies, etc. C'est vers la fin de mars ou dans le commencement d'avril qu'elles se recherchent dans la plupart des contrées chaudes de l'Amérique septentrionale, et, bientôt après, les femelles commencent à pondre leurs œufs sur le rivage. Elles préfèrent les graviers, les sables dépourvus de vase et de corps marins, où la chaleur du soleil peut plus aisément faire éclore des œufs, qu'elles abandonnent après les avoir pondus [1].

Il semble cependant que ce n'est pas par indifférence pour les petits qui lui devront le jour que la mère tortue laisse ses œufs sur le sable : elle y creuse avec ses nageoires, et au-dessus de l'endroit où parviennent les plus hautes vagues, un ou plusieurs trous d'environ un pied de largeur, et deux pieds de profondeur ; elle y dépose ses œufs au nombre de plus de cent : ces œufs sont ronds, de deux ou trois pouces de diamètre, et la membrane qui les couvre ressemble en quelque sorte à du parchemin mouillé. Ils renferment du blanc qui ne se durcit point, dit-on, à quelque degré de feu qu'on l'expose, et du jaune qui se durcit comme celui des œufs de poule. Rien ne peut distraire les tortues de leurs soins maternels : uniquement occupées de leurs œufs, elles ne peuvent être troublées par aucune crainte ; et comme si elles vouloient les dérober aux yeux de ceux qui les recherchent, elles les couvrent d'un peu de sable, mais cependant assez légèrement pour que la chaleur du soleil puisse les échauffer et les faire éclore. Elles font plusieurs pontes, éloignées l'une de l'autre de quatorze jours ou environ, et de trois semaines dans certaines contrées : ordinairement elles en font trois. L'expérience des dangers qu'elles courent lorsque le jour éclaire les poursuites de leurs ennemis, et peut-être la crainte qu'elles ont de la chaleur ardente du soleil dans les contrées torrides, font qu'elles choisissent presque toujours le temps de la nuit pour aller déposer leurs œufs ; et c'est appa-

---

1 Ce fait est contraire à l'opinion d'Aristote et à celle de Pline : mais il a été mis hors de doute par tous les voyageurs et les observateurs modernes. Il paroît que Pline et Aristote ont eu peu de renseignemens exacts relativement aux quadrupèdes ovipares, dont ils ne connoissoient qu'un très-petit nombre.

remment d'après leurs petits voyages nocturnes que les anciens ont pensé qu'elles couvoient pendant les ténèbres.

Pour tous leurs petits soins, il leur faut un sable mobile. Elles ont une sorte d'affection marquée pour certains parages plus commodes, moins fréquentés, et par conséquent moins dangereux; elles traversent même des espaces de mer très-étendus pour y parvenir. Celles qui pondent dans les îles de Cayman, voisines de la côte méridionale de Cuba, où elles trouvent l'espèce de rivage qu'elles préfèrent, y arrivent de plus de cent lieues de distance; celles qui passent une grande partie de l'année sur les bords des îles *Gallapagos*, situées sous la ligne et dans la mer du Sud, se rendent pour leurs pontes sur les côtes occidentales de l'Amérique méridionale, qui en sont éloignées de plus de deux cents lieues: et les tortues qui vont déposer leurs œufs sur les bords de l'île de l'Ascension font encore plus de chemin, puisque les terres les plus voisines de cette île sont à trois cents lieues de distance.

La chaleur du soleil suffit pour faire éclore les œufs des tortues dans les contrées qu'elles habitent. Vingt ou vingt-cinq jours après qu'ils ont été déposés, on voit sortir du sable les petites tortues, qui présentent tout au plus deux ou trois pouces de longueur sur un peu moins de largeur, ainsi que nous nous en sommes assurés par les mesures que nous avons prises sur des tortues franches enlevées au moment où elles venoient d'éclore: elles sont donc bien eloignées de la grandeur à laquelle elles peuvent parvenir. Au reste, le temps nécessaire pour que les petites tortues puissent éclore doit varier suivant la température. Froger assure qu'à Saint-Vincent, île du cap Verd, il ne faut que dix-sept jours pour qu'elles sortent de leurs œufs; mais elles ont besoin de neuf jours de plus pour devenir capables de gagner la mer. L'instinct dont elles sont déjà pourvues, ou, pour mieux dire, la conformité de leur organisation avec celle de leurs père et mère, les conduisent vers les eaux voisines, où elles doivent trouver la sûreté et l'aliment de leur vie. Elles s'y traînent avec lenteur; mais, trop foibles encore pour résister au choc des vagues, elles sont rejetées par les flots sur le sable du rivage, où les grands oiseaux de mer, les crocodiles, les tigres ou les couguars se rassemblent pour les dévorer; aussi n'en échappe-t-il que très-peu. L'homme en détruit d'ailleurs un grand nombre avant qu'elles ne soient développées; on recherche même, dans

les îles où elles abondent, les œufs qu'elles laissent sur le sable, et qui donnent une nourriture aussi agréable que saine.

C'est depuis le mois d'avril jusqu'au mois de septembre que dure la ponte des tortues franches sur les côtes des îles de l'Amérique voisines du golfe du Mexique; mais le temps de leurs diverses pontes varie suivant les pays. Sur la côte d'*Issini* en Afrique, les tortues viennent déposer leurs œufs depuis le mois de septembre jusqu'au mois de janvier. Pendant toute la saison des pontes, l'on va non-seulement à la recherche des œufs, mais encore à celle des petites tortues, que l'on peut saisir avec facilité. Lorsqu'on les a prises, on les renferme dans des espaces plus ou moins grands, entourés de pieux, et où la haute mer peut parvenir; et c'est dans ces espèces de parcs qu'on les laisse croître pour en avoir au besoin, sans courir les hasards d'une pêche incertaine, et sans éprouver les inconvéniens qui y sont quelquefois attachés. Les pêcheurs choisissent aussi cette saison pour prendre les grandes tortues femelles, qui leur échappent sur les rivages plus difficilement qu'à la mer, et dont la chair est plus estimée que celle des mâles, surtout dans le temps de la ponte.

Malgré les ténèbres dont les tortues franches cherchent, pour ainsi dire, à s'envelopper lorsqu'elles vont déposer leurs œufs, elles ne peuvent se dérober à la poursuite de leurs ennemis. A l'entrée de la nuit, surtout lorsqu'il fait clair de lune, les pêcheurs, se tenant en silence sur la rive, attendent le moment où les tortues sortent de l'eau ou reviennent à la mer après avoir pondu; ils les assomment à coups de massue, ou ils les retournent rapidement sans leur donner le temps de se défendre, et de les aveugler par le sable qu'elles font quelquefois rejaillir avec leurs nageoires. Lorsqu'elles sont très-grandes, il faut que plusieurs hommes se réunissent et quelquefois même se servent de pieux comme d'autant de leviers pour les renverser sur le dos. La tortue franche a la carapace trop plate pour se remettre sur ses pattes lorsqu'elle a été ainsi *chavirée*, suivant l'expression des pêcheurs. On a voulu rendre touchant le récit de cette manière de prendre les tortues, et on a dit que lorsqu'elles étoient retournées, hors d'état de se défendre, et qu'elles ne pouvoient plus que s'épuiser en vains efforts, elles jetoient des cris plaintifs et versoient un torrent de larmes. Plusieurs tortues, tant marines que terrestres, font entendre souvent un sifflement plus ou moins fort, et même un gémissement très-distinct, lorsqu'elles éprouvent avec viva-

cité ou l'amour ou la crainte. Il peut donc se faire que la tortue franche jette des cris lorsqu'elle s'efforce en vain de reprendre sa position naturelle, et que la frayeur commence à la saisir; mais on a exagéré sans doute les signes de sa douleur.

Pour peu que les matelots soient en nombre, ils peuvent, dans moins de trois heures, retourner quarante ou cinquante tortues qui renferment une grande quantité d'œufs.

Ils passent le jour à mettre en pièces celles qu'ils ont prises pendant la nuit; ils en salent la chair, et même les œufs et les intestins. Ils retirent quelquefois de la graisse des grandes tortues jusqu'à trente-trois pintes d'une huile jaune ou verdâtre, qui sert à brûler, que l'on emploie même dans les alimens lorsqu'elle est fraîche, et dont tous les os de ces animaux sont pénétrés, ainsi que ceux des cétacées; ou bien ils les traînent, renversées sur leur carapace, jusque dans les parcs où ils veulent les conserver.

Les pêcheurs des Antilles et des îles de Bahama, qui vont sur les côtes de Cuba, sur celles des îles voisines, et principalement des îles de Cayman, ont achevé de charger leurs navires ordinairement au bout de six semaines ou deux mois. Ils rapportent dans leurs îles les produits de leur pêche; et cette chair de tortue salée, qui sert à la nourriture du peuple et des esclaves, n'est pas moins employée dans les colonies d'Amérique que la morue dans les divers pays d'Europe.

On peut aussi prendre les tortues franches au milieu des eaux: On se sert d'une varre ou d'une sorte de harpon pour cette pêche ainsi que pour celle de la baleine; on choisit une nuit calme, où la lune éclaire une mer tranquille. Deux pêcheurs montent sur un petit canot que l'un d'eux conduit; ils reconnoissent qu'ils sont près de quelque grande tortue à l'écume qu'elle produit lorsqu'elle monte vers la surface de l'eau; ils s'en approchent avec assez de vitesse pour que la tortue n'ait pas le temps de s'échapper un des deux pêcheurs lui lance aussitôt son harpon avec tant de force, qu'il perce la couverture supérieure et pénètre jusqu'à la chair. La tortue blessée se précipite au fond de l'eau : mais on lui lâche une corde à laquelle tient le harpon; et lorsqu'elle a perdu beaucoup de sang, il est aisé de la tirer dans le bâteau ou sur le rivage.

On a employé dans la mer du Sud une autre manière de pêcher les tortues. Un plongeur hardi se jette dans la mer, à quelque

distance de l'endroit où, pendant la grande chaleur du jour, il voit les tortues endormies nager à la surface de l'eau; il se relève très-près de la tortue, et saisit sa carapace vers la queue. En enfonçant ainsi le derrière de l'animal, il le réveille, l'oblige à se débattre, et ce mouvement suffit pour soutenir sur l'eau la tortue et le plongeur qui l'empêche de s'éloigner jusqu'à ce qu'on vienne les pêcher.

Sur les côtes de la Guiane, on prend les tortues avec une sorte de filet, nommé *la folle;* il est large de quinze à vingt pieds, sur quarante ou cinquante de long. Les mailles ont un pied d'ouverture en carré, et le fil a une ligne et demie de grosseur. On attache de deux en deux mailles deux *flots* d'un demi-pied de longueur, faits d'une tige épineuse, que les Indiens appellent *moucou-moucou*, et qui tient lieu de liége. On attache aussi au bas du filet quatre ou cinq grosses pierres, du poids de quarante ou cinquante livres, pour le tenir bien tendu. Aux deux bouts qui sont à fleur d'eau, on met des *bouées,* c'est-à-dire, de gros morceaux de *moucou-moucou,* qui servent à marquer l'endroit où est le filet. On place ordinairement les *folles* fort près des îlots, parce que les tortues vont brouter des espèces de *fucus* qui croissent sur les rochers dont ces petites îles sont bordées.

Les pêcheurs visitent de temps en temps les filets. Lorsque la *folle* commence à *caler*, suivant leur langage, c'est-à-dire, lorsqu'elle s'enfonce d'un côté plus que de l'autre, on se hâte de la retirer. Les tortues ne peuvent se dégager aisément de cette sorte de rets, parce que les lames d'eau, qui sont assez fortes près des îlots, donnent aux deux bouts du filet un mouvement continuel qui les étourdit ou les embarrasse. Si l'on diffère de visiter les filets, on trouve quelquefois les tortues noyées. Lorsque les requins et les espadons rencontrent des tortues prises dans la *folle*, et hors d'état de fuir et de se défendre, ils les dévorent et brisent le filet Le temps de *foller* la tortue franche est depuis janvier jusqu'en mai.

L'on se contente quelquefois d'approcher doucement, dans un esquif, des tortues franches qui dorment et flottent à la surface de la mer; on les retourne, on les saisit, avant qu'elles aient eu le temps de se réveiller et de s'enfuir; on les pousse ensuite devant soi jusqu'à la rive, et c'est à peu près de cette manière que les anciens les pêchoient dans les mers de l'Inde. Pline a écrit qu'on les entend ronfler d'assez loin lorsqu'elles dorment

en flottant à la surface de l'eau. Le ronflement que ce naturaliste leur attribue pourroit venir du peu d'ouverture de leur glotte, qui est étroite, ainsi que celle des tortues de terre; ce qui doit ajouter à la facilité qu'ont ces animaux de ne point avaler l'eau dans laquelle ils sont plongés.

Si les tortues demeurent quelque temps sur l'eau, exposées pendant le jour à toute l'ardeur des contrées équatoriales, lorsque la mer est presque calme et que les petits flots, ne pouvant point atteindre jusqu'au dessus de leur carapace, cessent de le baigner, le soleil dessèche cette couverture, la rend plus légère, et empêche les tortues de plonger aisément : tant leur légèreté spécifique est voisine de celle de l'eau, et tant elles ont de peine à augmenter leur poids. Les tortues peuvent en effet se rendre plus ou moins pesantes, en recevant plus ou moins d'air dans leurs poumons, et en augmentant ou diminuant par là le volume de leur corps, de même que les poissons introduisent de l'air dans leur vessie aérienne lorsqu'ils veulent s'élever à la surface de l'eau; mais il faut que le poids que les tortues peuvent se donner en chassant l'air de leurs poumons ne soit pas très-considérable, puisqu'il ne peut balancer celui que leur fait perdre la dessiccation de leur carapace, et qui n'égale jamais le seizième du poids total de l'animal, ainsi que nous nous en sommes assurés par l'expérience rapportée dans la note suivante [1].

La dessiccation de la carapace des tortues, en les empêchant de plonger, donne aux pêcheurs plus de facilité pour les prendre. Lorsqu'elles sont très-près du rivage où l'on veut les entraîner, elles se cramponnent avec tant de force, que quatre hommes ont quelquefois bien de la peine à les arracher du terrain qu'elles saisissent; et comme tous leurs doigts ne sont pas pourvus d'ongles, et que, n'étant point séparés les uns des autres, ils ne peu-

---

[1] Nous avons pesé avec soin la carapace d'une petite tortue franche : nous l'avons ensuite mise dans un grand vase rempli d'eau, où nous l'avons laissée un mois et demi; nous l'avons pesée de nouveau en la tirant de l'eau, et avant qu'elle eût perdu celle dont elle étoit pénétrée. Son poids a été augmenté par l'imbibition de $^{45}/_{278}$: la dessiccation que la chaleur du soleil produit dans la couverture supérieure d'une tortue franche qui flotte à la surface de la mer, ne peut donc la rendre plus légère que de $^{45}/_{278}$: la carapace des plus grandes tortues ne pesant guère que deux cent soixante-dix-huit livres ou environ, l'ardeur du soleil ne doit la rendre plus légère que de quarante-cinq livres, qui sont au-dessous du seizième de huit cents livres, poids total des très-grandes tortues.

vent pas embrasser les corps, on doit supposer dans les tortues une force très-grande, qui d'ailleurs est prouvée par la vigueur de leurs mâchoires, et par la facilité avec laquelle elles portent sur leur dos autant d'hommes qu'il peut y en tenir. On a même prétendu que, dans l'Océan indien, il y avoit des tortues assez fortes et assez grandes pour transporter quatorze hommes. Quelque exagéré que puisse être ce nombre, l'on doit admettre dans la tortue franche une puissance d'autant plus remarquable, que, malgré sa force, ses habitudes sont paisibles.

Lorsqu'au lieu de faire saler les tortues franches, on veut les manger fraîches et ne rien perdre du bon goût de leur chair ni de leurs propriétés bienfaisantes, on leur enlève le plastron, la tête, les pattes et la queue, et on fait ensuite cuire leur chair dans la carapace, qui sert de plat. La portion la plus estimée est celle qui touche de plus près cette couverture supérieure ou le plastron. Cette chair, ainsi que les œufs de la tortue franche, sont principalement très-salutaires dans les maladies auxquelles les gens de mer sont le plus sujets; on prétend même que leurs sucs ont une assez grande activité, au moins dans les pays les plus chauds, pour être des remèdes très-puissans dans toutes les maladies qui demandent que le sang soit épuré.

Il paroît que c'est la tortue franche que quelques peuples américains regardent comme un objet sacré, et comme un présent particulier de la Divinité. Ils la nomment *poisson de Dieu*, à cause de l'effet merveilleux que sa chair produit, disent-ils, lorsqu'on a avalé quelque breuvage empoisonné.

La chair des tortues franches est quelquefois d'un vert plus ou moins foncé, et c'est ce qui les a fait appeler par quelques voyageurs, *tortues vertes*; mais ce nom a été aussi donné à une seconde espèce de tortue marine : et d'ailleurs nous avons cru devoir d'autant moins l'adopter, que cette couleur verdâtre de la chair n'est qu'accidentelle; elle dépend de la différence des plages fréquentées par les tortues; elle peut provenir aussi de la diversité de la nourriture de ces animaux, et elle n'appartient pas dans les mêmes endroits à tous les individus. On trouve en effet sur les rivages des petites îles voisines du continent de la Nouvelle-Espagne, et situées au midi de Cuba, des tortues franches, dont les unes ont la chair verte, d'autres noire, et d'autres jaune.

Seba avoit dans sa collection plusieurs concrétions semblables à des bézoards, d'un gris plus ou moins mêlé de jaune, et dont

la surface étoit hérissée de petits tubercules. Il en avoit reçu une partie des grandes Indes, et l'autre d'Amérique; on les lui avoit envoyées comme des concrétions très-précieuses, trouvées dans le corps de grandes tortues de mer. Les Indiens y attachoient encore plus de vertu qu'aux bézoards orientaux, à cause de leur rareté, et ils les employoient particulièrement contre la petite vérole, peut-être parce que les tubercules que leur surface présentoit ressembloient aux boutons de la petite vérole. La vertu de ces concrétions étoit certainement aussi imaginaire que celle des bézoards tant orientaux qu'occidentaux; mais elles auroient pu être formées dans le corps de grandes tortues marines, d'autres concrétions de même nature ayant été incontestablement produites dans des quadrupèdes ovipares, ainsi que nous le verrons dans la suite de cette Histoire. Mais si les bézoards des tortues marines ne doivent être que des productions inutiles, il n'en est pas de même de tout ce que ces animaux peuvent fournir : non-seulement on recherche leur chair et leurs œufs, mais encore leur carapace a éte employée par les Indiens pour couvrir leurs maisons; et Diodore de Sicile, ainsi que Pline, ont écrit que des peuples voisins de l'Ethiopie et de la mer Rouge s'en servoient comme de nacelles pour naviguer près du continent.

Dans les temps anciens, lors de l'enfance des sociétés, ces grandes carapaces, d'une substance très-compacte et d'un diamètre de plusieurs pieds, étoient les boucliers des peuples qui n'avoient pas encore découvert l'art funeste d'armer leurs flèches d'un acier trempé plus dur que ces enveloppes osseuses; et les hordes à demi sauvages qui habitent de nos jours certaines contrées équatoriales tant de l'ancien que du nouveau monde, n'ont pas imaginé de défense plus solide.

Les diverses grandeurs des tortues franches sont renfermées dans des limites assez éloignées, puisque, de la longueur de deux ou trois pouces, elles parviennent quelquefois à celle de six ou sept pieds; et comme cet accroissement assez grand a lieu dans une couverture très-osseuse, très-compacte, très-dure, et où par conséquent la matière doit être, pour ainsi dire, resserrée, pressée, et le développement plus lent, il n'est pas surprenant que ce ne soit qu'après plusieurs années que les tortues acquièrent tout leur volume.

Elles n'atteignent à peu près à leur entier développement qu'au bout de vingt ans ou environ, et l'on a pu en juger d'une manière certaine par des tortues élevées dans les espèces de parcs

dont nous avons parlé. Si l'on devoit estimer la durée de la vie dans les tortues franches de la même manière que dans les quadrupèdes vivipares, on trouveroit bientôt, d'après ces vingt ans employés à leur accroissement total, le nombre des années que la Nature leur a destinées; mais la même proportion ne peut pas être ici employée. Les tortues demeurent souvent au milieu d'un fluide dont la température est plus égale que celle de l'air. Elles habitent presque toujours le même élément que les poissons; elles doivent participer à leurs propriétés, et jouir de même d'une vie fort longue. Cependant, comme tous les animaux périssent lorsque leurs os sont devenus entièrement solides, et comme ceux des tortues sont bien plus durs que ceux des poissons, et par conséquent beaucoup plus près de l'état d'ossification extrême, nous ne devons pas penser que la vie des tortues soit, en proportion, aussi longue que celle des poissons : mais elles ont avec ces animaux un assez grand nombre de rapports pour que, d'après les vingt ans que leur entier développement exige, on pense qu'elles vivent un très-grand nombre d'années, même plus d'un siècle; et dès-lors on ne doit point être étonné que l'on manque d'observations sur un espace de temps qui surpasse beaucoup celui de la vie des observateurs.

Mais si l'on ne connoît pas de faits précis relativement à la longueur de la vie des tortues franches, on en a recueilli qui prouvent que la tortue d'eau douce, appelée *la bourbeuse*, peut vivre au moins quatre-vingts ans, et qui confirment par conséquent notre opinion touchant l'âge auquel les tortues de mer peuvent parvenir. Cette longue durée de la vie des tortues les a fait regarder par les Japonais comme un emblème du bonheur; et c'est apparemment par une suite de cette idée qu'ils ornent, des images plus ou moins défigurées de ces quadrupèdes, les temples de leurs dieux et les palais de leurs princes.

Une tortue franche peut chaque été donner l'existence à près de trois cents individus, dont chacun, au bout d'un assez court espace de temps, pourroit faire naître à son tour trois cents petites tortues. On sera donc émerveillé si l'on pense au nombre prodigieux de ces animaux dont une seule tortue peut peupler une vaste plage pendant la durée totale de sa vie. Toutes les côtes des zones torrides devroient être couvertes de ces quadrupèdes, dont la multiplication, loin d'être nuisible, seroit certainement bien plus avantageuse que celle de tant d'autres espèces; mais à

peine un trentième des petites tortues écloses peuvent parvenir à un certain développement : un nombre immense d'œufs sont d'ailleurs enlevés avant que les petits aient vu le jour ; et parmi les tortues qui ont déjà acquis une grandeur un peu considérable, combien ne sont point la proie des ennemis de toute espèce qui en font la chasse, et de l'homme qui les poursuit sur la terre et sur les eaux ! Malgré tous les dangers qui les environnent, les tortues franches sont répandues en assez grande quantité sur toutes les plages chaudes, tant de l'ancien que du nouveau continent, où les côtes sont basses et sablonneuses ; on les rencontre dans l'Amérique septentrionale, jusqu'aux îles de Bahama, et aux côtes voisines du cap de la Floride. Dans toutes ces contrées des deux mondes, distantes de l'équateur de vingt-cinq ou trente degrés, tant au nord qu'au sud, on retrouve la même espèce de tortues franches, un peu modifiée seulement par la différence de la température et par la diversité des herbes qu'elles paissent, ou des coquillages dont elles se nourrissent ; et cette grande et précieuse espèce de tortue ne peut-elle pas passer facilement d'une île à une autre ? Les tortues franches ne sont-elles pas en effet des habitans de la mer plutôt que de la terre ? Pouvant demeurer assez de temps sous l'eau, ayant plus de peine à s'enfoncer dans cet élément qu'à s'y élever, nageant avec la plus grande facilité à sa surface, ne jouissent-elles pas, dans leurs migrations, de tout l'air qui leur est nécessaire ? ne trouvent-elles pas sur tous les bas-fonds l'herbe et les coquillages qui leur conviennent ? ne peuvent-elles pas d'ailleurs se passer de nourriture pendant plusieurs mois ? et cette possibilité de faire de grands voyages n'est-elle pas prouvée par le fait, puisqu'elles traversent plus de cent lieues de mer pour aller déposer leurs œufs sur les rivages qu'elles préfèrent, et puisque des navigateurs ont rencontré, à plus de sept cents lieues de toute terre des tortues de mer d'une espèce peu différente de la tortue franche ? Ils les ont même trouvées dans des régions de la mer assez élevées en latitude, où elles dormoient paisiblement en flottant à la surface de l'eau.

Les tortues franches ne sont cependant pas si fort attachées aux zones torrides, qu'on ne les rencontre quelquefois dans les mers voisines de nos côtes. Il se pourroit qu'elles habitent dans la Méditerranée, où elles fréquenteroient de préférence, sans doute, les parages les plus méridionaux, et où les *caouanes*, qui leur ressemblent beaucoup, sont en très-grand nombre. Elles de-

vroient y choisir pour leur ponte les rivages bas, sablonneux, presque déserts et très-chauds, qui séparent l'Egypte de la Barbarie proprement dite, et où elles trouveroient la solitude, l'abri, la chaleur et le terrain qui leur sont nécessaires : on n'a du moins jamais vu pondre des tortues marines sur les côtes de Provence ni du Languedoc, où cependant l'on en prend de temps en temps quelques-unes. Elles peuvent aussi être quelquefois jetées par des accidens particuliers vers de plus hautes latitudes, sans en périr. Sibbald dit tenir d'un homme digne de foi, qu'on prenoit quelquefois des tortues marines dans les Orcades; et l'on doit présumer que les tortues franches peuvent non-seulement vivre un certain nombre d'années à ces latitudes élevées, mais même y parvenir à tout leur développement. Des tempêtes ou d'autres causes puissantes font aussi quelquefois descendre vers les zones tempérées et chassent des mers glaciales les énormes cétacées qui peuplent cet empire du froid : le hasard pourroit donc faire rencontrer ensemble les grandes tortues franches et ces immenses animaux [1]; et l'on devroit voir avec intérêt sur la surface de l'antique Océan, d'un côté les tortues de mer, ces animaux accoutumés à être plongés dans les rayons ardens du soleil, souverain dominateur des contrées torrides, et de l'autre les grands cétacées qui, relégués dans un séjour de glaces et de ténèbres, n'ont presque jamais reçu les douces influences du père de la lumière, et au lieu des beaux jours de la Nature, n'en ont presque jamais connu que les tempêtes et les horreurs.

On peut citer surtout à ce sujet deux exemples remarquables En 1752, une tortue fut prise à Dieppe, où elle avoit été jetée dans le port par une tourmente : elle pesoit de huit à neuf cents livres, et avoit à peu près six pieds de long sur quatre pieds de largeur. Deux ans après, on pêcha dans le pertuis d'Antioche une tortue plus grande encore; elle avoit huit pieds de long; elle pesoit plus de huit cents livres; et comme ordinairement dan es tortues l'on doit compter le poids des couvertures pour près de la moitié du poids total, la chair de celle du pertuis d'Antioche devoit peser plus de quatre cents livres. Elle fut portée à l'abbaye de Longvau, près de Vannes en Bretagne : la carapace avoit cinq pieds de long.

---

[1] On a pris de grandes tortues auprès de l'embouchure de la Loire, et un grand nombre de cachalots ont été jetés sur les côtes de la Bretagne il n'y a que peu d'années.

Ce n'est que sur les rivages presque déserts, et, par exemple, sur une partie de ceux de l'Amérique voisins de la ligne, et baignés par la mer Pacifique, que les tortues franches peuvent en liberté parvenir à tout l'accroissement pour lequel la Nature les a fait naître, et jouir en paix de la longue vie à laquelle elles ont été destinées.

Les animaux féroces ne sont donc pas les seuls qui, dans le voisinage de l'homme, ne peuvent ni croître ni se multiplier : ce roi de la Nature, qui souvent en devient le tyran, non-seulement repousse dans les déserts les espèces dangereuses, mais encore son insatiable avidité se tourne souvent contre elle-même, et relègue sur les plages éloignées les espèces les plus utiles et les plus douces; au lieu d'augmenter ses jouissances, il les diminue, en détruisant inutilement dans des individus privés trop tôt de la vie la postérité nombreuse qui leur auroit dû le jour.

On devroit tâcher d'acclimater les tortues franches sur toutes les côtes tempérées où elles pourroient aller chercher, dans les terres, des endroits un peu sablonneux et élevés au-dessus des plus hautes vagues, pour y déposer leurs œufs et les y faire éclore. L'acquisition d'une espèce aussi féconde seroit certainement une des plus utiles; et cette richesse réelle, qui se conserveroit et se multiplieroit d'elle-même, n'exciteroit pas au moins les regrets de la philosophie, comme les richesses funestes arrachées avec tant de sueurs au sein des terres équatoriales.

Occupons-nous maintenant des diverses espèces de tortues qui habitent au milieu des mers, comme la tortue franche, et qui lui sont assez analogues par leur forme, par leurs propriétés et par leurs habitudes, pour que nous puissions nous contenter d'indiquer les différences qui les distinguent.

LA TORTUE ÉCAILLE-VERTE.

Nous ne conservons pas à la tortue, dont il est ici question, le nom de *tortue verte*, qui lui a été donné par plusieurs voyageurs, parce qu'on l'a appliqué aussi à la tortue franche, et que nous ne saurions prendre trop de précautions pour éviter l'obscurité de la nomenclature : nous ne lui donnons pas non plus celui de

tortue amazone qu'elle porte dans une grande partie de l'Amérique méridionale, et qui lui vient du grand fleuve des Amazones, dont elle fréquente les bords, parce qu'il paroît que ce nom a été aussi employé pour une tortue qui n'est point de mer, et par conséquent qui est très-différente de celle-ci. Mais nous la nommons *écaille-verte* à cause de la couleur de ses écailles, plus vertes en effet que celles des autres tortues; elles sont d'ailleurs très-belles, très-transparentes, très-minces, et cependant propres à plusieurs ouvrages. La tête des tortues écaille-verte est petite et arrondie. Elles ressemblent d'ailleurs aux tortues franches par leur forme et par leurs mœurs : elles ne deviennent pas cependant aussi grandes que ces dernières; et, en général, elles sont plus petites environ d'un quart. On les rencontre en assez grand nombre dans la mer du Sud, auprès du cap Blanco de la Nouvelle-Espagne. Il paroît qu'on les trouve aussi dans le golfe du Mexique, et qu'elles habitent presque tous les rivages chauds du nouveau monde, tant en-deçà qu'au-delà de la ligne; mais on ne les a pas encore reconnues dans l'ancien continent. Leur chair est un aliment aussi délicat et peut-être aussi sain que celle des tortues franches; et il y a même des pays où on les préfère à ces dernières. Leurs œufs salés et séchés au soleil sont très-bons à manger. M. Bomare est le seul naturaliste qui ait indiqué cette espèce de tortue que nous n'avons pas vue, et dont nous ne parlons que d'après les voyageurs et les observations de M. le chevalier de Widerspach.

LA CAOUANE.

La plupart des naturalistes qui ont décrit cette troisième espèce de tortue de mer lui ont donné le nom de *caret;* mais, comme ce nom est appliqué depuis long-temps par les voyageurs à la tortue qui fournit les plus belles écailles, nous conserverons à celle dont il est ici question la dénomination de *caouane,* sous laquelle elle est déjà très-connue, et uniquement désignée par les naturels des contrées où on la trouve. Elle surpasse en grandeur la tortue franche, et elle en diffère d'une manière bien marquée par la grosseur de la tête, la grandeur de la gueule, l'allonge-

ment et la force de la mâchoire supérieure ; le cou est épais et couvert d'une peau lâche, ridée, et garnie, de distance en distance, d'écailles calleuses ; le corps est ovale, la carapace plus large au milieu et plus étroite par-derrière que dans les autres espèces. Les bords de cette couverture sont garnis de lames placées de manière à les faire paroître dentées comme une scie : le disque présente trois rangées longitudinales d'écailles ; les pièces de la rangée du milieu se relèvent en bosse et finissent par-derrière en pointe ; la couverture supérieure paroît d'un jaune tacheté de noir lorsque l'animal est dans l'eau. Le plastron se termine du côté de l'anus par une sorte de bande un peu arrondie par le bout : il est garni communément de vingt-deux ou vingt-quatre écailles. La queue est courte. Les pieds, qui sont couverts d'écailles épaisses, et dont les doigts sont réunis par une membrane, ont une forme très-allongée, et ressemblent à des nageoires, ainsi que dans la tortue franche : ceux de devant sont plus longs, mais moins larges que ceux de derrière ; et ce qui est un des caractères distinctifs de la caouane, c'est que les pieds de derrière, ainsi que ceux de devant, sont garnis de deux ongles aigus.

La caouane habite les contrées chaudes du nouveau continent, comme la tortue franche ; mais elle paroît se plaire un peu plus vers le nord que cette dernière. On la trouve moins sur les côtes de la Jamaïque. Elle habite aussi dans l'ancien monde : on la trouve même très-fréquemment dans la Méditerranée, où on en fait des pêches abondantes auprès de Cagliari en Sardaigne et de Castel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude ; elle y pèse souvent jusqu'à quatre cents livres (poids de Sardaigne). Rondelet, qui habitoit le Languedoc, dit en avoir nourri une chez lui pendant quelque temps, apparemment dans quelque bassin. Elle avoit été prise auprès des côtes de sa province : elle faisoit entendre un petit son confus, et jetoit des espèces de soupirs semblables à ceux que l'on a attribués à la tortue franche.

Les lames ou écailles de la caouane sont presque de nulle valeur, quoique plus grandes que celles du caret, dont on fait dans le commerce un si grand usage : on s'en servoit cependant autrefois pour garnir des miroirs et d'autres grands meubles de luxe ; mais maintenant on les rebute, parce qu'elles sont toujours gâtées par une espèce de gale. On a vu des caouanes dont la ca-

rapace étoit couverte de mousse et de coquillages, et dont les plis de la peau étoient remplis de petits crustacées.

La caouane a l'air plus fier que les autres tortues : étant plus grande et ayant plus de force, elle est plus hardie ; elle a besoin d'une nourriture plus substantielle ; elle se contente moins de plantes marines ; elle est même vorace ; elle ose se jeter sur les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. On assure que, pour attaquer avec plus d'avantage ces grands quadrupèdes ovipares, elle les attend dans le fond des creux situés le long des rivages, où les crocodiles se retirent, et où ils entrent à reculons, parce que la longueur de leur corps ne leur permettroit pas de se retourner ; et elle les y saisit fortement par la queue, sans avoir rien à craindre de leurs dents [1].

Comme ses alimens, tirés en plus grande abondance du règne animal, sont moins purs et plus sujets à la décomposition que ceux de la tortue franche, et qu'elle avale sans choix des vers de mer, des mollasses, etc., sa chair s'en ressent ; elle est huileuse, rance, filamenteuse, coriace, et d'un mauvais goût de marine. L'odeur de musc, que la plupart des tortues répandent, est exaltée dans la caouane, au point d'être fétide : aussi cette tortue est-elle peu recherchée. Des navigateurs en ont cependant mangé sans peine, et l'ont trouvée très-échauffante. On la sale aussi quelquefois, dit-on, pour l'usage des nègres ; tant on s'est empressé de saisir toutes les ressources que la terre et la mer pouvoient offrir pour accroître le produit des travaux de ces infortunés. L'huile qu'on retire des caouanes est fort abondante : elle ne peut être employée pour les alimens, parce qu'elle sent très-mauvais ; mais elle est bonne à brûler. Elle sert aussi à préparer les cuirs, et à enduire les vaisseaux, qu'elle préserve, dit-on, des vers, peut-être à cause de la mauvaise odeur qu'elle répand.

La caouane n'est donc point si utile que la tortue franche : aussi a-t-elle été moins poursuivie, a-t-elle eu moins d'ennemis à craindre, et est-elle répandue en plus grand nombre sur certaines mers. Naturellement plus vigoureuse que les autres tortues, elle voyage davantage : on l'a rencontrée à plus de huit cents lieues de la terre, ainsi que nous l'avons déjà rapporté. D'ailleurs, se nourrissant quelquefois de poisson, elle est moins atta-

---

[1] Note communiquée par M. Moreau de Saint-Méry, procureur-général au conseil supérieur de Saint-Domingue.

chée aux côtes où croissent les algues. Elle rompt avec facilité de grandes coquilles, de grands buccins, pour dévorer l'animal qui y est contenu; et, suivant les pêcheurs de l'Amérique septentrionale, on trouve souvent de très-grands coquillages à demi brisés par la caouane.

Il est quelquefois dangereux de chercher à la prendre. Lorsqu'on s'approche d'elle pour la retourner, elle se défend avec ses pattes et sa gueule; et il est très-difficile de lui faire lâcher ce qu'elle a saisi avec ses mâchoires. Cette grande résistance qu'elle oppose à ceux qui veulent la prendre, lui a fait attribuer une sorte de méchanceté; on lui a reproché, pour ainsi dire, une juste défense; on a condamné l'usage qu'elle fait de ses armes pour sauver sa vie : mais ce n'est pas la première fois que le plus fort a fait un crime au plus foible de ce qui a retardé ses jouissances ou mêlé quelques dangers à sa poursuite.

Suivant Catesby, on a donné le nom de *coffre* à une tortue marine assez rare, qui devient extrêmement grande, qui est étroite, mais fort épaisse, et dont la couverture supérieure est beaucoup plus convexe que celle des autres tortues marines. C'est certainement la même que la tortue dont Dampier fait sa première espèce, et que ce voyageur appelle *grosse tortue,* tortue à *bahut* ou *coffre.* Toutes deux sont plus grosses que les autres tortues de mer, ont la carapace plus relevée, sont de mauvais goût, et répandent une odeur désagréable, mais fournissent une grande quantité d'huile bonne à brûler. Nous les plaçons à la suite des caouanes, auxquelles elles nous paroissent appartenir, jusqu'à ce que de nouvelles observations nous obligent à les en séparer.

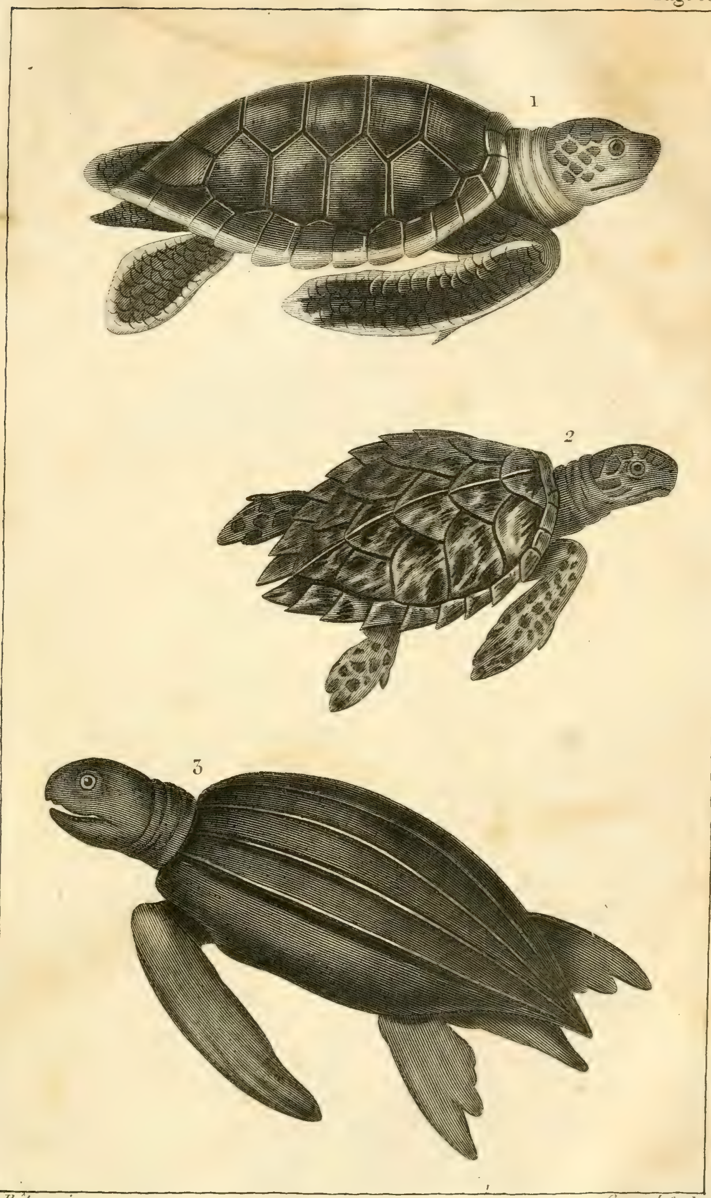
LA TORTUE NASICORNE.

Les naturalistes ont confondu cette espèce avec la caouane, quoiqu'il soit bien aisé de la distinguer par un caractère assez saillant, qui manque aux véritables caouanes, et dont nous avons tiré le nom que nous lui donnons ici. C'est un tubercule d'une substance molle, qui s'élève au-dessus du museau, et dans lequel

les narines sont placées. La nasicorne se trouve dans les mers du nouveau continent voisines de l'équateur. Nous manquons d'observations pour parler plus en détail de cette nouvelle espèce de tortue ; mais nous nous regardons comme très-fondés à la séparer de la caouane, avec laquelle elle a même moins de rapports qu'avec la tortue franche, suivant un des correspondans du Cabinet du Roi. On la mange comme cette dernière, tandis qu'on ne se nourrit presque point de la chair de la caouane. Nous invitons les voyageurs à s'occuper de cette tortue, qui pourroit être la *tortue bâtarde* des pêcheurs d'Amérique, ainsi qu'à observer celles qui ne sont pas encore connues. Il est d'autant plus important d'examiner les diverses espèces de ces animaux, que, quoiqu'elles ne soient distinguées à l'extérieur que par un très-petit nombre de caractères, il paroît qu'elles ne se mêlent point ensemble, et que par conséquent elles sont très-différentes les unes des autres.

LE CARET.

Le philosophe mettra toujours au premier rang la tortue franche, comme celle qui fournit la nourriture la plus agréable et la plus [illegible] ceux qui ne recherchent que ce qui brille, préfé[illegible] tortue à laquelle nous conservons le nom de *caret*, qui [illegible] généralement donné dans les pays qu'elle habite. C'est [illegible]palement cette tortue que l'on voit revêtue de ces belles [illegible] les siècles les plus reculés, ont décoré les palais [illegible] somptueux : effacées dans des temps plus modernes par [illegible] l'or et par le feu que la taille a donné aux pierres dures [illegible]sparentes, on ne les emploie presque plus qu'à orner les [illegible]mples, mais élégans, de ceux dont la fortune est plus [illegible] peut-être le goût plus pur. Si elles servent quelquefois [illegible]auté, elles sont cachées par des ornemens plus éblouis[illegible] recherchés qu'on leur préfère, et dont elles ne sont [illegible]. Mais si les écailles de la tortue caret ont perdu [illegible] leur comparaison avec des substances plus [illegible] que la découverte du nouveau monde en a [illegible] quantité dans l'ancien, leur usage est devenu



Prêtre pinx. *Guyard Sculp.*

1. La Tortue franche .... Page 47.
2. Le Caret .... 68.
3. Le Luth .... 71.



plus général : on s'en sert d'autant plus qu'elles coûtent moins. Combien de bijoux et de petits ouvrages ne sont point garnis de ces écailles que tout le monde connoît, et qui réunissent à une demi-transparence l'éclat de certains cristaux colorés, et une souplesse que l'on a essayé en vain de donner au verre !

Il est aisé de reconnoître la tortue caret au luisant des écailles placées sur sa carapace, et surtout à la manière dont elles sont disposées : elles se recouvrent comme les ardoises qui sont sur nos toits. Elles sont d'ailleurs communément au nombre de treize sur le disque, et elles y sont placées sur trois rangs, comme dans la tortue franche. Le bord de la carapace, qui est beaucoup plus étroit que dans la plupart des tortues de mer, est garni ordinairement de vingt-cinq lames.

La couverture supérieure, arrondie par le haut et pointue par le bas, a presque la forme d'un cœur. Le caret est d'ailleurs distingué des autres tortues marines par sa tête et son cou, qui sont beaucoup plus longs que dans les autres espèces. La mâchoire supérieure avance assez sur l'inférieure pour que le museau ait une sorte de ressemblance avec le bec d'un oiseau de proie; et c'est ce qui l'a fait appeler par les Anglais *bec à faucon*. Ce nom a un peu servi à obscurcir l'histoire des tortues. Lorsque les naturalistes ont transporté celui de *caret* à la caouane, ils n'en ont point séparé celui de *bec à faucon*, qu'ils lui ont aussi appliqué; et, en histoire naturelle, lorsque les noms sont les mêmes, on n'est que trop porté à croire que les objets se ressemblent. On rencontre le caret, ainsi que la plupart des autres tortues, dans les contrées chaudes de l'Amérique; mais on le trouve aussi dans les mers de l'Asie. C'est de ces dernières qu'on apportoit sans doute les écailles fines dont se servoient les anciens, même avant le temps de Pline, et que les Romains devoient d'autant plus estimer qu'elles étoient plus rares et venoient de plus loin; car il semble qu'ils n'attachoient de valeur qu'à ce qui étoit pour eux le signe d'une plus grande puissance et d'une domination plus étendue.

Le caret n'est point aussi grand que la tortue franche : ses pieds ont également la forme de nageoires, et sont quelquefois garnis chacun de quatre ongles. La saison de sa ponte est communément, dans l'Amérique septentrionale, en mai, juin et juillet. Il ne dépose pas ses œufs dans le sable, mais dans un gravier mêlé de petits cailloux. Ces œufs sont plus délicats que ceux des autres espèces de tortues; mais sa chair n'est point du tout agréa-

ble : elle a même, dit-on, une forte vertu purgative; elle cause des vomissemens violens. Ceux qui en ont mangé sont bientôt couverts de petites tumeurs, et attaqués d'une fièvre violente, mais qui est une crise salutaire lorsqu'ils ont assez de vigueur pour résister à l'activité du remède. Au reste, Dampier prétend que les bonnes ou mauvaises qualités de la chair de la tortue dépendent de l'aliment qu'elle prend, et par conséquent très-souvent du lieu qu'elle habite.

Le caret, quoique plus petit de beaucoup que la tortue franche, doit avoir plus de force, puisqu'on l'a cru plus méchant : il se défend avec plus d'avantage lorsqu'on cherche à le prendre, et ses morsures sont vives et douloureuses. Sa couverture supérieure est plus bombée, et ses pattes de devant sont, en proportion de sa grandeur, plus longues que celles des autres tortues de mer : aussi, lorsqu'il a été renversé sur le dos, peut-il, en se balançant, s'incliner assez d'un côté ou de l'autre pour que ses pieds saisissent la terre, qu'il se retourne, et qu'il se remette sur ses quatre pattes. Les belles écailles qui recouvrent sa carapace pèsent ordinairement toutes ensemble de trois à quatre livres, et quelquefois même de sept à huit. On estime le plus celles qui sont épaisses, claires, transparentes, d'un jaune doré, et jaspées de rouge et de blanc, ou d'un brun presque noir. Lorsqu'on veut les façonner, on les ramollit dans de l'eau chaude; on les met dans un moule dont on leur fait prendre aisément la forme, à l'aide d'une forte presse de fer; on les polit ensuite, et on y ajoute les ciselures d'or et d'argent, et les autres ornemens étrangers avec lesquels on veut en relever les couleurs.

On prétend que dans certaines contrées, et particulièrement sur les côtes orientales et humides de l'Amérique méridionale, le caret se plaît moins dans la mer que dans les terres noyées, où il trouve apparemment une nourriture plus abondante ou plus convenable à ses goûts.

LE LUTH [1].

La plupart des tortues marines dont nous avons parlé ne s'éloignent pas beaucoup des régions équatoriales : la caouane n'est cependant pas la seule que l'on trouve dans une des mers qui baignent nos contrées ; on rencontre aussi dans la Méditerranée une espèce de ces quadrupèdes ovipares, qui surpasse même quelquefois par sa longueur les plus grandes tortues franches. On la nomme *le luth* ; elle fréquente de préférence, au moins dans le temps de la ponte, les rivages deserts et en partie sablonneux qui avoisinent les Etats barbaresques ; elle s'avance peu dans la mer Adriatique ; et si elle parvient rarement jusqu'à la mer Noire, c'est qu'elle doit craindre le froid des latitudes élevées. Elle est distinguée de toutes les autres tortues tant marines que terrestres, en ce qu'elle n'a point de plastron apparent. Sa carapace est placée sur son dos comme une sorte de grande cuirasse ; mais elle ne s'étend pas assez par-devant et par-derrière pour que la tortue puisse mettre sa tête, ses pattes et sa queue, à couvert sous cette sorte d'arme défensive. La tortue luth paroît se rapprocher par là des crocodiles et des autres grands quadrupèdes ovipares qui peuplent les rivages des mers. La couverture supérieure est convexe, arrondie dans une partie de son contour, mais terminée par-derrière en pointe si aiguë et si allongée, qu'on croiroit voir une seconde queue placée au-dessus de la véritable queue de l'animal. Le long de cette carapace s'étendent cinq arêtes assez élevées, et dont celle du milieu est surtout très-saillante. Quelques naturalistes ont compté sept arêtes, parce qu'ils ont compris dans ce nombre les deux lignes qui terminent la carapace de chaque côté. Cette couverture supérieure n'est point garnie d'écailles comme dans les autres tortues marines ; mais cette espèce de cuirasse, ainsi que tout le corps, la tête, les pattes et la queue, est revêtue d'une peau épaisse qui, par sa consistance et sa couleur, ressemble à un cuir dur et noir : aussi Linné a-t-il appelé la tortue luth, *la tortue couverte de cuir*, et a-t-elle plus de rapport que les autres tortues marines avec les lamantins et les

[1] En latin *lyra*.
Rat de mer, et *tortue à clin*, par les pêcheurs de plusieurs contrées.

phoques, dont les pieds sont recouverts d'une peau noirâtre et dure. Le dessous du corps est aplati. Les pattes, ou plutôt les nageoires de la tortue luth, sont dépourvues d'ongles, suivant la plupart des naturalistes; mais j'ai remarqué une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière de celle que l'on conserve dans le Cabinet du Roi. La partie supérieure du museau est fendue de manière à recevoir la partie inférieure, qui est recourbée en haut. Rondelet dit avoir vu une tortue de cette espèce, prise à Frontignan, sur les côtes du Languedoc, longue de *cinq coudées*, large de deux, et dont on retira une grande quantité de graisse ou d'huile bonne à brûler. M. Amoureux le fils, de la Société royale de Montpellier, a donné la description d'une tortue de cette espèce, pêchée au port de Cette, en Languedoc, et dont la longueur totale étoit de sept pieds cinq pouces. Celle qui a servi à notre description, et dont nous rapportons les dimensions dans la note suivante [1], est à peu près de la même grandeur.

Les tortues luth n'habitent pas seulement dans la Méditerranée; on les trouve aussi sur les côtes du Pérou, du Mexique, et sur la plupart de celles d'Afrique qui sont situées dans la zone torride. Il paroît qu'elles s'avancent vers les hautes latitudes de notre hémisphère, au moins pendant les grandes chaleurs. Le 4 août de l'année 1729, on prit à treize lieues de Nantes, au nord de l'embouchure de la Loire, une tortue qui avoit sept pieds un pouce de long, trois pieds sept pouces de large, et deux pieds d'épaisseur. M. de la Font, ingénieur en chef à Nantes, en envoya une description à M. de Mairan. Tous les caractères qui

[1] *Dimensions d'une tortue luth.*

	pieds.	pou.	lig.
Longueur totale	7	3	2
Grosseur	7	»	1
Epaisseur	1	8	»
Longueur de la carapace	4	8	2
Largeur de la carapace	4	4	»
Longueur du cou et de la tête	1	5	»
Longueur des mâchoires	»	8	6
Grosseur du cou	2	11	»
Grand diamètre des yeux	»	2	»
Longueur des pattes de devant	3	1	»
Grosseur des pattes de devant	1	11	6
Longueur des pattes de derrière	1	6	»
Grosseur des pattes de derrière	1	7	10
Longueur de la queue	1	1	»

y sont rapportés sont entièrement conformes à ceux de la tortue luth conservée au Cabinet du Roi. A la vérité, il y est parlé de dents, qui ne se trouvent dans aucune tortue connue; mais il est aisé de prendre pour des dents les grandes éminences formées par les échancrures profondes des deux mâchoires de la tortue luth : d'ailleurs la forme et la position de ces éminences répondent à celles des prétendues dents de la tortue pêchée auprès de Nantes. Cette dernière tortue luth poussoit d'horribles cris, suivant M. de la Font, quand on lui cassa la tête à coups de crochet de fer: ses hurlemens auroient pu être entendus à un quart de lieue; et sa gueule écumante de rage exhaloit une vapeur très-puante.

En 1756, un peu après le milieu de l'été, on prit aussi une assez grande tortue luth sur les côtes de Cornouailles, en Angleterre. M. Pennant a donné, dans les *Transactions philosophiques*, la description et la figure d'une très-petite tortue marine de trois pouces trois lignes de long, sur un pouce et demi de large. Il est évident, d'après la figure et la description, que cette très-jeune tortue étoit de l'espèce du luth, et avoit été prise peu de temps après sa sortie de l'oeuf, ainsi que le soupçonne M. Pennant. Ce naturaliste avoit vu cette tortue chez un marchand de Londres, qui ignoroit d'où on l'avoit apportée.

La tortue luth est une de celles que les anciens Grecs ont le mieux connues, parce qu'elle habitoit leur patrie. Tout le monde sait que, dans les contrées de la Grèce ou dans les autres pays situés sur les bords de la Méditerranée, la carapace d'une grande tortue fut employée par les inventeurs de la musique comme un corps d'instrument, sur lequel ils attachèrent des cordes de boyau ou de métal. On a écrit qu'ils choisirent la couverture d'une tortue luth; et elle fut la première lyre grossière qui servit à faire goûter à des peuples peu civilisés encore le charme d'un art dont ils devoient tant accroître la puissance : aussi la tortue luth a-t-elle été, pour ainsi dire, consacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'inventeur de la lyre : les modernes l'ont même souvent, à l'exemple des anciens, appelée *lyre*, ainsi que *luth ;* et il convenoit que son nom rappelât le noble et brillant usage que l'on fit de son bouclier dans les premiers âges des belles régions baignées par les eaux de la Méditerranée.

SECONDE DIVISION.

TORTUES

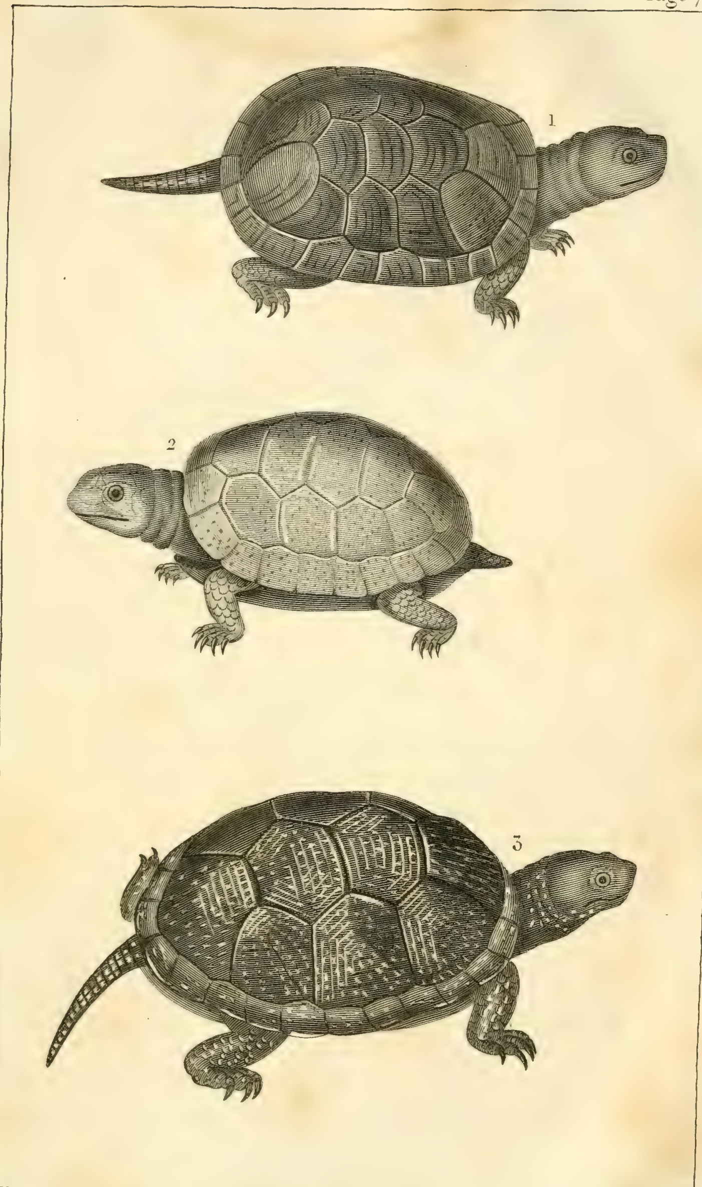
D'EAU DOUCE ET DE TERRE.

LA BOURBEUSE [1].

Les différentes tortues dont nous avons déjà écrit l'histoire non-seulement vivent au milieu des eaux salées de la mer, mais recherchent encore l'eau douce des fleuves qui s'y jettent; elles vont aussi quelquefois à terre, soit pour y déposer leurs œufs, soit pour y paître les plantes qui y croissent. On ne peut donc pas les regarder comme entièrement reléguées au milieu des grandes eaux de l'Océan; de même on doit dire qu'aucune des tortues dont il nous reste à parler n'habite exclusivement l'eau douce ou les terrains élevés. Toutes peuvent vivre sur la terre; toutes peuvent demeurer pendant plus ou moins de temps au milieu de l'onde douce et de l'onde amère, et l'on ne doit entendre ce que nous avons dit de la demeure des tortues de mer, et ce que nous ajouterons de celle des tortues d'eau douce et des tortues de terre, que comme l'indication du séjour qu'elles préfèrent, plutôt que d'une habitation exclusive. Tout ce qu'on peut assurer relativement à ces trois familles de tortues, c'est que le plus souvent on trouve la première au milieu des eaux salées, la seconde au milieu des eaux douces, la troisième sur les hauteurs ou dans les bois; et leur habitation particulière a été déterminée par leur conformation tant intérieure qu'extérieure, ainsi que par la différence de la nourriture qu'elles recherchent, et qu'elles ne peuvent trouver que sur la terre, dans les fleuves ou dans la mer.

La bourbeuse est une des tortues que l'on rencontre le plus souvent au milieu des eaux douces. Elle est beaucoup plus petite qu'aucune tortue marine, puisque sa longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, n'excède pas ordinairement sept ou huit pouces, et sa largeur trois ou quatre. Elle

[1] En latin, *mus aquatilis*; en japonais, *jogame*, ou *doogame*, ou *doocame*.



Prêtre pinx. Guyard Sculp.

1. La Bourbeuse ..... Page 74.
2. La Ronde .... 77.
3. La Jaune .... 80.



est aussi beaucoup plus petite que la tortue terrestre appelée *la grecque*. Communément le tour de la carapace est garni de vingt-cinq lames bordées de stries légères; le disque l'est de treize lames striées de même, foiblement pointillées dans le centre, et dont les cinq de la rangée du milieu se relèvent en arête longitudinale. Cette couverture supérieure est noirâtre et plus ou moins foncée.

La partie postérieure du plastron est terminée par une ligne droite. La couleur générale de la peau de cette tortue tire sur le noir, ainsi que celle de la carapace. Les doigts sont très-distincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane : il y en a cinq aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière; le doigt extérieur de chaque pied de devant est communément sans ongle. La queue est à peu près longue comme la moitié de la couverture supérieure : au lieu de la replier sous sa carapace, ainsi que la plupart des tortues de terre, la bourbeuse la tient étendue lorsqu'elle marche; et c'est de là que lui vient le nom de *rat aquatique* (*mus aquatilis*) que les anciens lui ont donné. Lorsqu'on la voit marcher, on croiroit avoir devant les yeux un lézard dont le corps seroit caché sous un bouclier plus ou moins étendu. Ainsi que les autres tortues, elle fait entendre quelquefois un sifflement entrecoupé.

On la trouve non-seulement dans les climats tempérés et chauds de l'Europe, mais encore en Asie, au Japon, dans les grandes Indes, etc. On la rencontre à des latitudes beaucoup plus élevées que les tortues de mer. On l'a pêchée quelquefois dans les rivières de la Silésie; mais cependant elle ne supporteroit que très-difficilement un climat très-rigoureux, et du moins elle ne pourroit pas y multiplier. Elle s'engourdit pendant l'hiver, même dans les pays tempérés. C'est à terre qu'elle demeure pendant sa torpeur. Dans le Languedoc, elle commence vers la fin de l'automne à préparer sa retraite; elle creuse pour cela un trou, ordinairement de six pouces de profondeur : elle emploie plus d'un mois à cet ouvrage. Il arrive souvent qu'elle passe l'hiver sans être entièrement cachée, parce que la terre ne retombe pas toujours sur elle lorsqu'elle s'est placée au fond de son trou. Dès les premiers jours du printemps, elle change d'asile; elle passe alors la plus grande partie du temps dans l'eau; elle s'y tient souvent à la surface, et surtout lorsqu'il fait chaud et que le soleil luit. Dans l'été, elle est presque toujours à terre. Elle multiplie beaucoup dans plusieurs endroits aquatiques du Languedoc, ainsi qu'auprès du

Rhône, dans les marais d'Arles, et dans plusieurs endroits de la Provence[1]. M. le président de la Tour-d'Aigues, dont les lumières et le goût pour les sciences naturelles sont connus, a bien voulu m'apprendre qu'on trouva une si grande quantité de tortues bourbeuses dans un marais d'une demi-lieue de surface, situé dans la plaine de la Durance, que ces animaux suffirent pendant plus de trois mois à la nourriture des paysans des environs.

Ce n'est qu'à terre que la bourbeuse pond ses œufs; elle les dépose, comme les tortues de mer, dans un trou qu'elle creuse, et elle les recouvre de terre ou de sable. La coque en est moins molle que celle des œufs des tortues franches, et leur couleur est moins uniforme. Lorsque les petites tortues sont écloses, elles n'ont quelquefois que six lignes ou environ de largeur. La bourbeuse ayant les doigts des pieds plus séparés, et une charge moins pesante que la plupart des tortues, et surtout que la tortue terrestre appelée *la grecque*, il n'est pas surprenant qu'elle marche avec bien moins de lenteur lorsqu'elle est à terre et que le terrain est uni.

Les bourbeuses, ou les tortues d'eau douce proprement dites, croissent pendant très-long-temps, ainsi que les tortues de mer: mais le temps qu'il leur faut pour atteindre à leur entier développement est moindre que celui qui est nécessaire aux tortues franches, attendu qu'elles sont plus petites; aussi ne vivent-elles pas si long-temps. On a cependant observé que lorsqu'elles n'éprouvent point d'accidens, elles parviennent jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans et plus; et ce grand nombre d'années ne prouve-t-il pas la longue vie que nous avons cru devoir attribuer aux grandes tortues de mer?

Le goût que la tortue d'eau douce a pour les limaçons, pour les vers et pour les insectes dépourvus d'ailes qui habitent les rives qu'elle fréquente, ou qui vivent sur la surface des eaux, l'a rendue utile dans les jardins, qu'elle délivre d'animaux nuisibles, sans y causer aucun dommage. On la recherche d'ailleurs à cause de l'usage qu'on en fait en médecine, ainsi que de quelques autres tortues. Elle devient comme domestique; on la conserve dans des bassins pleins d'eau, sur les bords desquels on a soin de mettre une planche qui s'étende jusqu'au fond, quand ces mêmes

[1] Ces faits m'ont été communiqués par M. de Touchy, de la Société royale de Montpellier.

bords sont escarpés, afin qu'elle puisse sortir de sa retraite et aller chercher sa petite proie. Lorsque l'on peut craindre qu'elle ne trouve pas une nourriture assez abondante, on y supplée par du son et de la farine. Au reste, elle peut, comme les autres quadrupèdes ovipares, vivre pendant long-temps sans prendre aucun aliment et même quelque temps après avoir été privée, d'une des parties du corps qui paroissent le plus essentielles à la vie, après avoir eu la tête coupée.

Autant on doit la multiplier dans les jardins que l'on veut garantir des insectes voraces, autant on doit l'empêcher de pénétrer dans les étangs et dans les autres endroits habités par les poissons. Elle attaque même, dit-on, ceux qui sont d'une certaine grosseur; elle les saisit sous le ventre, elle les y mord et leur fait des blessures assez profondes pour qu'ils perdent leur sang et s'affoiblissent bientôt; elle les entraîne alors au fond de l'eau, et elle les y dévore avec tant d'avidité, qu'elle n'en laisse que les arêtes et quelques parties cartilagineuses de la tête; elle rejette aussi quelquefois leur vessie aérienne, qui s'élève à la surface de l'eau; et par le moyen des vessies à air que l'on voit nager sur les étangs, l'on peut juger que le fond est habité par des tortues bourbeuses.

LA RONDE.

C'est dans l'Europe méridionale, suivant M. Linné, que l'on trouve cette tortue. Sa carapace est presque entièrement ronde, et c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*orbiculaire.* Les bords de cette carapace sont recouverts de vingt-trois lames, dans deux individus conservés au Cabinet du Roi, et le disque l'est de treize. Ces lames sont très-unies, et leur couleur, assez claire, est semée de très-petites taches rousses plus ou moins foncées. Le plastron est échancré par-derrière, et recouvert de douze lames. Le museau se termine par une pointe forte et aiguë, en forme de très-petite corne. La queue est très-courte. Les pieds sont ramassés, arrondis; et les doigts, réunis par une membrane commune, ne sont en quelque sorte sensibles que par des ongles assez forts et assez longs. Ces ongles sont au nombre de cinq dans les pieds de devant, et de quatre dans les pieds de derière. La tortue ronde

habite de préférence au milieu des rivières et des marais, et ses habitudes doivent ressembler plus ou moins à celles de la bourbeuse, suivant le plus ou le moins d'égalité de leurs forces.

On rencontre les tortues rondes non-seulement dans les pays méridionaux de l'Europe, mais encore en Prusse. Les paysans de ce royaume les prennent et les gardent dans des vaisseaux qui contiennent la nourriture destinée à leurs cochons : ils pensent que ces derniers animaux s'en portent mieux et en engraissent davantage. Les tortues rondes vivent quelquefois plus de deux ans dans cette sorte d'habitation extraordinaire.

Il se pourroit que la ronde parvînt à une grandeur un peu considérable, malgré la petite taille des deux individus que nous avons décrits, et qui n'ont pas plus de trois pouces neuf lignes de longueur totale, sur deux pouces cinq lignes de largeur, parce que ces deux petites tortues présentent tous les signes du premier âge et d'un développement très-peu avancé. Si cela étoit, nous serions tentés de la regarder comme une variété de la terrapène, dont nous allons parler. Mais, jusqu'à ce que nous ayons recueilli un plus grand nombre d'observations, nous les séparons l'une de l'autre.

Les petites tortues rondes que nous avons examinées nous ont présenté un fait intéressant; les avant-dernières pièces de leur plastron étoient séparées, et laissoient passer la peau nue du ventre, qui formoit une espèce de poche ou de gonflement plus considérable dans l'une que dans l'autre, et au milieu duquel on distinguoit, dans une surtout, l'origine du cordon ombilical. Nous invitons les naturalistes à remarquer si, dans les autres espèces, les très-jeunes tortues présentent cette scissure du plastron et cette marque d'un âge peu avancé. L'on a observé dans le crocodile et dans quelques lézards un fait analogue, que l'on retrouvera peut-être dans un très-grand nombre de quadrupèdes ovipares.

LA TERRAPÈNE.

Nous conservons à cette tortue de marais ou d'eau douce le nom de *terrapène* qui lui a été donné par Brown. On la trouve aux Antilles, et particulièrement à la Jamaïque. Elle y est très-com-

mune dans les lacs et dans les marais, où elle habite parmi les plantes aquatiques qui y croissent. Son corps, dit Brown, est en général ovale et comprimé; sa longueur excède quelquefois huit ou neuf pouces. Sa chair est regardée comme un mets aussi sain que délicat.

Il paroît que cette tortue est la même que celle que Dampier a cru devoir nommer *hécate.* Suivant ce voyageur, cette dernière aime en effet l'eau douce; elle cherche les étangs et les lacs, d'où elle va rarement à terre. Son poids est de douze ou quinze livres. Elle a les pattes courtes, les pieds plats, le cou long et menu. Sa chair est un fort bon aliment. Tous ces caractères semblent convenir à la terrapène.

LA SERPENTINE.

Il est aisé de distinguer cette tortue de toutes les autres par la longueur de sa queue, qui égale presque celle de la carapace. Cette couverture supérieure est un peu relevée en arête longitudinale, et comme découpée par-derrière en cinq pointes aiguës. Les doigts des pieds sont peu séparés les uns des autres. La serpentine habite au milieu des eaux douces de la Chine.

Il paroît que ses mœurs se rapprochent de celles de la bourbeuse, et que non-seulement elle détruit les insectes, mais encore qu'elle se nourrit de poissons.

LA ROUGEATRE.

Nous donnons ici la notice d'une tortue envoyée de Pensilvanie, sous le nom de *tortue de marais*, et décrite par M. Edwards. Le bout de sa queue est garni d'une pointe aiguë et cornée, comme celle de plusieurs tortues grecques et de la tortue scorpion. Ses doigts sont réunis par une membrane. Sa couleur générale est brune; mais les lames qui garnissent ses côtés, et les écailles qui recouvrent le tour de ses mâchoires et de ses yeux, sont d'un jaune rougeâtre que l'on retrouve aussi sur son plastron.

LA TORTUE SCORPION.

C'EST à Surinam qu'habite cette tortue. Sa carapace est ovale, d'une couleur très-foncée, et relevée sur le dos par trois arêtes longitudinales. Le disque est garni de treize lames, dont les cinq du milieu sont très-allongées, et on en compte communément vingt-trois sur les bords; douze lames recouvrent le plastron, qui n'est presque point échancré; la tête est couverte par-devant d'une peau calleuse, qui se divise en trois lobes sur le front. La tortue scorpion a cinq doigts à chaque pied; ils sont un peu séparés et garnis d'ongles, excepté les doigts extérieurs des pieds de derrière. Mais ce qui lui a fait imposer son nom, et ce qui sert à la faire reconnoître, c'est une arme dure, en forme de corne ou d'ongle crochu, qu'elle porte au bout de la queue, et qui a une sorte de ressemblance avec l'aiguillon du scorpion. M. Linné a fait connoître cette tortue, dont on conserve au Cabinet du Roi plusieurs carapaces et plastrons. Ils ont été envoyés comme ayant appartenu à une petite tortue de marais qui habite dans les savanes noyées de la Guiane, et qui ne parvient jamais à une taille plus considérable que celle qui est indiquée par les couvertures envoyées au Cabinet du Roi. Les plus grandes de ces carapaces ont six ou sept pouces de longueur, sur quatre ou cinq de largeur. Voilà donc une espèce de tortue d'eau douce ou de marais, dont la queue est garnie d'une callosité. Nous remarquerons un caractère presque semblable dans plusieurs tortues grecques ou tortues terrestres proprement dites, et particulièrement dans celles qui ont atteint leur entier développement.

LA JAUNE.

NOUS avons vu vivans plusieurs individus de cette espèce de tortue d'eau douce, qui n'a encore été décrite par aucun des naturalistes dont les ouvrages sont le plus répandus. On les avoit

fait venir d'Amérique dans des baquets remplis d'eau, pour les employer dans divers remèdes. Cette jolie tortue parvient ordinairement à une grandeur double de celle des tortues bourbeuses. Une carapace qui avoit appartenu à un individu de cette espèce, et qui fait partie de la collection du roi, a sept pouces neuf lignes de longueur. La tortue jaune est agréablement peinte d'un vert d'herbe un peu foncé, et d'un jaune qui imite la couleur de l'or. Ces couleurs règnent non-seulement sur sa carapace, mais encore sur sa tête, ses pattes, sa queue et tout son corps. Le fond de la couleur est vert, et c'est sur ce fond agréable que sont distribuées un très-grand nombre de très-petites taches d'un beau jaune, placées fort près les unes des autres, se touchant en quelques endroits, imitant ailleurs des rayons par leur disposition, et formant partout un mélange très-doux à la vue. Le disque est ordinairement recouvert de treize lames, et les bords de la carapace le sont de vingt-cinq. Le plastron est garni de douze lames, et la partie postérieure de cette couverture est terminée par une ligne droite, comme dans la bourbeuse, avec laquelle la jaune a beaucoup de rapports. La forme générale de la tête est agréable; les pattes sont déliées, les doigts un peu réunis par une membrane, et armés chacun d'un ongle long, aigu et crochu. La queue est menue, et presque aussi longue que la moitié de la carapace; lorsque la tortue marche, elle la porte droite et étendue comme la bourbeuse. Elle se meut avec moins de lenteur que les tortues de terre, et elle est aussi agréable à voir par la nature de ses mouvemens que par la beauté de ses couleurs. Lorsqu'elle va s'accoupler, elle fait entendre un petit gémissement, un petit cri d'amour. Un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom de *tortue terrestre*. Ce qui a pu induire en erreur, c'est que toutes les tortues d'eau douce passent une très-grande partie de l'année à terre, ainsi que nous l'avons dit de la bourbeuse. On ne la rencontre pas seulement en Amérique; on la trouve encore dans l'île de l'Ascension, d'où il est arrivé un individu de cette espèce au Cabinet du Roi. Elle habite aussi dans les eaux douces de l'Europe, et n'y varie que par ses couleurs, qui sont quelquefois moins vives.

LA MOLLE.

Cette tortue est la plus grande des tortues d'eau douce : sa taille approche de celle des petites tortues marines. M. Pennant est le premier qui en ait parlé ; il avoit reçu cet animal de la Caroline méridionale. Le docteur Garden, à qui on avoit apporté deux individus de cette espèce, en avoit envoyé un à M. Ellis, et l'autre à M. Pennant. Cette tortue se trouve dans les rivières du sud de la Caroline ; on l'y appelle *tortue à écailles molles :* mais comme elle n'a point d'écailles proprement dites, nous avons préféré de l'appeler simplement *la molle.* Elle habite en grand nombre dans les rivières de Savannah et d'Alatamaha, et l'on avoit dit à M. Garden qu'elle étoit aussi très-commune dans la Floride orientale. Elle parvient à une grandeur considérable, et pèse quelquefois jusqu'à soixante-dix livres. Une de celles que M. Garden avoit chez lui pesoit de vingt-cinq à trente livres. Ce naturaliste la garda près de trois mois, pendant lesquels il ne s'aperçut pas qu'elle eût rien mangé d'un grand nombre de choses qu'on lui avoit présentées.

La carapace de cet individu avoit vingt pouces de long et quatorze de large ; la couleur générale en étoit d'un brun foncé, avec une teinte verdâtre : le milieu de cette couverture supérieure étoit dur, fort et osseux ; mais les bords et particulièrement la partie postérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, ressemblant à un cuir tanné, cédant aux impressions dans tous les sens, mais cependant assez épais et assez forts pour défendre et garantir l'animal. Cette carapace étoit couverte vers la queue de petites élévations unies et oblongues, et vers la tête, d'élévations un peu plus grandes.

Le plastron étoit d'une belle couleur blanchâtre ; il étoit plus avancé de deux à trois pouces que la carapace, de telle sorte que lorsque l'animal retiroit sa tête, il pouvoit la reposer sur la partie antérieure, qui étoit pliante et cartilagineuse. La partie postérieure du plastron étoit dure, osseuse, relevée et conformée de manière à représenter, selon M. Garden, une *selle de cheval.*

La tête étoit un peu triangulaire et petite relativement à la grandeur de l'animal; elle s'élargissoit du côté du cou, qui étoit épais, long de treize pouces et demi, et que la tortue pouvoit retirer facilement sous la carapace.

Les yeux étoient placés dans la partie antérieure et supérieure de la tête, assez près l'un de l'autre; les paupières étoient grandes et mobiles; la prunelle étoit petite, et l'iris, entièrement rond et d'un jaune très-brillant, faisoit paroître les yeux très-vifs. Cette tortue avoit une membrane clignotante qui se fermoit lorsqu'elle éprouvoit quelque crainte ou qu'elle s'endormoit.

La bouche étoit située dans la partie inférieure de la tête, ainsi que dans les autres tortues; chaque mâchoire étoit d'un seul os; mais un des caractères les plus particuliers à cette tortue étoit la forme et la position de ses narines. Le dessus de la mâchoire supérieure se terminoit par une production cartilagineuse un peu cylindrique, longue au moins de trois quarts de pouce, ressemblant au groin d'une taupe, mais tendre, menue et un peu transparente. A l'extrémité de cette production étoient placées les ouvertures des narines, qui s'ouvroient aussi dans le palais.

Les pattes étoient épaisses et fortes. Celles de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers étoient plus forts, plus courts, que les deux autres. et garnis d'ongles crochus; à la suite du cinquième doigt étoient deux espèces de faux doigts qui servoient à étendre une assez grande membrane qui les réunissoit tous. Les pattes de derrière étoient conformées de même, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt au lieu de deux; elles étoient, ainsi que celles de devant, recouvertes d'une peau ridée d'une couleur verdâtre et sombre. La tortue molle a beaucoup de force; et comme elle est farouche, il arrive souvent que, lorsqu'elle est attaquée, elle se lève sur ses pattes, s'élance avec furie contre son ennemi, et le mord avec violence.

La queue de l'individu apporté à M. Garden étoit grosse, large et courte. Cette tortue étoit femelle; elle pondit quinze œufs, et on en trouva à peu près un pareil nombre dans son corps lorsqu'elle fut morte. Ces œufs étoient parfaitement ronds, et à peu près d'un pouce de diamètre.

La tortue molle est très-bonne à manger, et l'on dit même que sa chair est plus délicate que celle de la tortue franche.

Nous présumons qu'à mesure que l'on connoîtra mieux les animaux du nouveau continent, on retrouvera, dans plusieurs

rivières de l'Amérique tant septentrionale que méridionale, la tortue molle que l'on a vue dans celles de la Caroline et de la Floride. Pendant que M. le chevalier de Widerspach, correspondant du Cabinet du Roi, étoit sur les bords de l'Oyapok dans l'Amérique méridionale, ses nègres lui apportèrent la tête et plusieurs autres parties d'une tortue d'eau douce qu'ils venoient de dépecer, et qu'il a cru reconnoître depuis dans la tortue molle dont M. Pennant a publié la description.

LA GRECQUE,

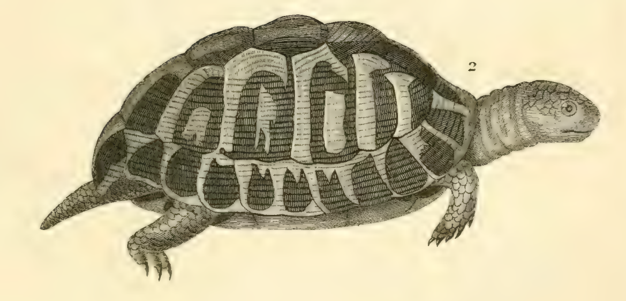
OU LA TORTUE DE TERRE COMMUNE[1].

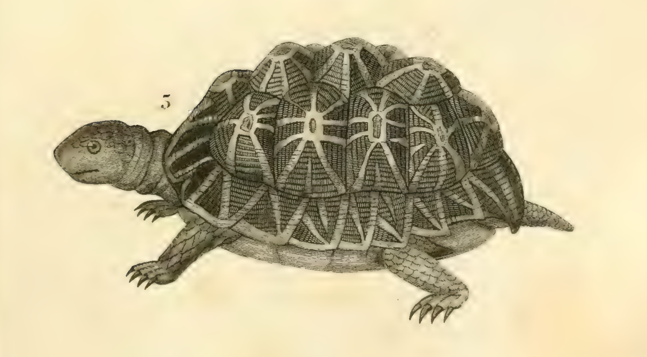
On nomme ainsi la tortue terrestre la plus commune dans la Grèce et dans plusieurs contrées tempérées de l'Europe. On l'a, pendant très-long-temps, appelée simplement *tortue terrestre ;* mais comme cette épithète ne désigne que la nature de son habitation, qui est la même que celle de plusieurs autres espèces, nous avons préféré la dénomination adoptée par les naturalistes modernes. On la rencontre dans les bois et sur les terres élevées: il n'est personne qui ne l'ait vue ou qui ne la connoisse de nom. Depuis les anciens jusqu'à nous, tout le monde a parlé de sa lenteur ; le philosophe s'en est servi dans ses raisonnemens, le poëte dans ses images, le peuple dans ses proverbes. La tortue grecque peut en effet passer pour un des plus lents des quadrupèdes ovipares ; elle emploie beaucoup de temps pour parcourir le plus petit espace : mais si elle ne s'avance que lentement, les mouvemens des diverses parties de son corps sont quelquefois assez agiles ; nous lui avons vu remuer la tête, les pattes et la queue, avec un peu de vivacité. Et même ne pourroit-on pas dire que la pesanteur de son bouclier, la lourdeur du poids dont elle est chargée, et la position de ses pattes, placées trop à côté du corps et trop écartées les unes des autres, produisent presque seules la lenteur de sa marche? Elle a en effet le sang aussi chaud

---

1 En Languedoc, *tortuga dé garriga* : en japonais, *isicame*, ou *sanki*.







Prêtre pinx.t *David Sculp.t*

1. La Molle........Page 32.
2. La Grecque...........84.
3. La Géomètrique ....91.



que plusieurs quadrupèdes ovipares qui s'élancent avec promptitude jusques au sommet des arbres les plus élevés ; et quoique ses doigts ne soient pas séparés, comme ceux des lézards qui courent avec vitesse, ils ne sont cependant pas conformés de manière à lui interdire une marche facile et prompte.

Les tortues grecques ressemblent, à beaucoup d'égards, aux tortues d'eau douce. Leur taille varie beaucoup, suivant leur âge et les pays qu'elles habitent. Il paroît que celles qui vivent sur les montagnes sont plus grandes que les tortues de plaine. Celle que nous avons décrite vivante, et que nous avons mesurée en suivant la courbure de la carapace, avoit près de quatorze pouces de longueur totale, sur près de dix de largeur. La tête avoit un pouce dix lignes de long, sur un pouce deux lignes de largeur et un pouce d'épaisseur ; le dessus en étoit aplati et triangulaire. Les yeux étoient garnis d'une membrane clignotante ; la paupière inférieure étoit seule mobile, ainsi que l'a dit Pline, qui a appliqué faussement aux crocodiles et aux quadrupèdes ovipares en général cette conformation que nous avons observée dans la tortue grecque. Les mâchoires étoient très-fortes et crénelées, et l'intérieur en étoit garni d'aspérités que l'on a prises faussement pour des dents ; la peau recouvroit les trous auditifs. La queue étoit très-courte ; elle n'avoit que deux pouces de longueur. Les pattes de devant avoient trois pouces six lignes jusqu'à l'extrémité des doigts, et celles de derrière deux pouces six lignes. Une peau grenue et des écailles inégales, dures, et d'une couleur plus ou moins brune, couvroient la tête, les pattes et la queue ; quelques-unes de ces écailles qui garnissoient l'extrémité des pattes étoient assez grandes, assez détachées de la peau et assez aiguës pour être confondues, au premier coup d'œil, avec des ongles. Les doigts étoient ramassés ; et comme ils étoient réunis et recouverts par une membrane, on ne pouvoit les distinguer que par les ongles qui les terminoient.

Les ongles des tortues grecques sont communément plus émoussés que ceux des tortues d'eau douce, parce que la grecque les use par un frottement plus continuel et par une pression plus forte. Lorsqu'elle marche, elle frotte les ongles des pieds de devant séparément, et l'un après l'autre, contre le terrain ; en sorte que, lorsqu'elle pose un des pieds de devant à terre, elle appuie d'abord sur l'ongle intérieur, ensuite sur celui qui vient

après, et ainsi sur tous successivement jusqu'à l'ongle extérieur : son pied fait, en quelque sorte, par là l'effet d'une roue, comme si la tortue cherchoit à élever très-peu ses pattes, et à s'avancer par une suite de petits pas successifs, pour éprouver moins de résistance de la part du poids qu'elle traîne. Treize lames, striées dans leur contour, recouvrent la carapace : les bords sont garnis de vingt-quatre lames, toutes, et surtout celles de derrière, beaucoup plus grandes en proportion que dans la plupart des autres espèces de tortues ; et, par la manière dont elles sont placées les unes relativement aux autres, elles font paroître dentelée la circonférence de la couverture supérieure. Le plastron est ordinairement revêtu de douze ou treize lames : il y en avoit treize dans celle que nous avons décrite. Les lames qui recouvrent la carapace sont marbrées de deux couleurs, l'une plus ou moins foncée, et l'autre blanchâtre.

La couverture supérieure de la grecque est très-bombée : l'individu que nous avons décrit avoit quatre pouces trois lignes d'épaisseur ; et c'est ce qui fait que, lorsqu'elle est renversée sur le dos, elle peut reprendre sa première situation, et ne pas rester en proie à ses ennemis, comme les tortues franches. Ce n'est pas seulement à l'aide de ses pattes qu'elle s'efforce de se retourner ; elle ne peut pas assez les écarter pour atteindre jusqu'à terre : elle se sert uniquement de sa tête et de son cou, avec lesquels elle s'appuie fortement contre le terrain, cherchant, pour ainsi dire, à se soulever, et se balançant à droite et à gauche, jusqu'à ce qu'elle ait trouvé le côté du terrain qui est le plus incliné, et qui lui oppose le moins de résistance. Alors, au lieu de faire des efforts dans les deux sens, elle ne cherche plus qu'à se renverser du côté favorable, et à se retourner assez pour rencontrer la terre avec ses pattes, et se remettre entièrement sur ses pieds. Il paroît qu'on peut distinguer les mâles d'avec les femelles, en ce que celles-ci ont leur plastron presque plat, au lieu que les mâles l'ont plus ou moins concave.

L'élément dans lequel vivent les tortues de mer et les tortues d'eau douce rend leur charge plus légère ; car tout le monde sait qu'un corps plongé dans l'eau perd toujours de son poids ; mais celle des tortues de terre n'est pas ainsi diminuée. Le fardeau que la grecque supporte est donc une preuve de la force dont elle jouit : cette force est d'ailleurs confirmée par la grande facilité avec laquelle elle brise dans sa gueule des corps très-durs.

Ses mâchoires sont mues par des muscles si vivaces, que l'on a remarqué dans une petite tortue dont la tête avoit été coupée une demi-heure auparavant, qu'elles claquoient encore avec un bruit assez sensible ; et, dès le temps d'Aristote, on regardoit la tortue comme l'animal qui avoit en proportion le plus de force dans les mâchoires.

Mais ce fait n'est pas le seul phénomène remarquable que les tortues grecques présentent relativement à la difficulté que l'on éprouve lorsqu'on veut ôter la vie aux quadrupèdes ovipares. François Redi a fait à ce sujet, en Toscane, des expériences dont nous allons rapporter les principaux résultats. Il prit une tortue grecque au commencement du mois de novembre ; il fit une large ouverture dans le crâne, et en enleva la cervelle, sans en laisser aucune portion dans la cavité qui la contenoit, et qu'il nettoya, pour ainsi dire, avec soin. Dès le moment que la cervelle fut enlevée, les yeux de la tortue se fermèrent pour ne plus se rouvrir : mais l'animal ayant été mis en liberté, continua de se mouvoir et de marcher comme s'il n'avoit reçu aucun mal ; à la vérité, il ne s'avançoit, en quelque sorte, qu'en tâtonnant, parce qu'il ne voyoit plus. Après trois jours, une nouvelle peau couvrit l'ouverture du crâne, et la tortue vécut ainsi, en exécutant tous ses mouvemens ordinaires, jusqu'au milieu du mois de mai, c'est-à-dire, à peu près pendant six mois. Lorsqu'elle fut morte, Redi examina la cavité du crâne d'où il avoit ôté la cervelle, et il n'y trouva qu'un petit grumeau de sang sec et noir. Il répéta cette expérience sur plusieurs tortues tant terrestres que d'eau douce et même de mer ; et tous ces divers animaux vécurent sans cervelle pendant un nombre de jours plus ou moins considérable. Redi coupa ensuite la tête à une grosse tortue grecque ; et après que tout le sang qui pouvoit s'écouler des veines du cou se fut épanché, la tortue continua de vivre pendant plusieurs jours ; ce dont il fut facile de s'apercevoir par les mouvemens qu'elle se donnoit, et la manière dont elle remuoit les pattes de devant et celles de derrière. Ce grand physicien coupa aussi la tête à quatre autres tortues ; et les ayant ouvertes douze jours après cette opération, il trouva que leur cœur palpitoit encore ; que le sang qui restoit à l'animal, y entroit et en sortoit, et par conséquent que la tortue étoit encore en vie. Ces expériences, qui ont été depuis répétées

par plusieurs physiciens, ne prouvent-elles pas ce que nous avons déjà dit de la nature des quadrupèdes ovipares [1]?

La tortue grecque se nourrit d'herbes, de fruits, et même de vers, de limaçons et d'insectes : mais comme elle n'a pas l'habitude d'attaquer des animaux qui aient du sang, et de manger des poissons comme la bourbeuse que l'on trouve dans les fleuves et dans les marais, où la grecque ne va point, les mœurs de cette tortue de terre sont assez douces; elle est aussi paisible que sa démarche est lente; et la tranquillité de ses habitudes en fait aisément un animal domestique, que l'on peut nourrir avec du son et de la farine, et que l'on voit avec plaisir dans les jardins, où elle détruit les insectes nuisibles.

Comme les autres tortues et tous les quadrupèdes ovipares, elle peut se passer de manger pendant très-long-temps. Gérard Blasius garda chez lui une tortue de terre, qui, pendant dix mois, ne prit absolument aucune espèce de nourriture ni de boisson. Elle mourut au bout de ce temps; mais elle ne périt pas faute d'alimens, puisqu'on trouva ses intestins encore remplis d'excrémens, les uns noirâtres, et les autres verts et jaunes : elle succomba seulement à la rigueur du froid.

Les tortues grecques vivent très-long-temps. M. François Cetti en a vu une en Sardaigne qui pesoit quatre livres, et qui vivoit depuis soixante ans dans une maison, où on la regardoit comme un vieux domestique. Aux latitudes un peu élevées, les grecques passent l'hiver dans des trous souterrains, qu'elles creusent même quelquefois, et où elles sont plus ou moins engourdies, suivant la rigueur de la saison. Elles se cachent ainsi en Sardaigne vers la fin de novembre.

Elles sortent de leurs retraites au printemps, et elles s'accouplent plus ou moins de temps après la fin de leur torpeur, suivant la température des pays qu'elles habitent. On a écrit et répété bien des fables touchant l'accouplement de ces tortues, l'ardeur des mâles, les craintes des femelles, etc. La seule chose que l'on auroit dû dire, c'est que les mâles des tortues grecques ont reçu des organes très-grands pour la propagation de leur espèce; aussi paroissent-ils rechercher leurs femelles avec ardeur, et ressentir l'amour avec force : on a même prétendu que dans les

---

[1] Voyez, à la tête de ce volume, le Discours sur la nature des quadrupèdes ovipares.

contrées de l'Afrique, où elles sont en très-grand nombre, les mâles se battent souvent pour la libre possession de leurs femelles, et que dans ces combats, animés par un des sentimens les plus impérieux, ils s'avancent avec courage, quoique avec lenteur, les uns contre les autres, et s'attaquent vivement à coups de tête.

Le temps de la ponte des tortues grecques varie avec la chaleur des contrées où on les trouve. En Sardaigne, c'est vers la fin de juin qu'elles pondent leurs œufs ; ils sont au nombre de quatre ou de cinq, et blancs comme ceux de pigeon. La femelle les dépose dans un trou qu'elle a creusé avec ses pattes de devant, et elle les recouvre de terre. La chaleur du soleil fait éclore les jeunes tortues, qui sortent de l'œuf dès le commencement de septembre, n'étant pas encore plus grosses qu'*une coque de noix*.

La tortue grecque ne va presque jamais à l'eau ; cependant elle est conformée à l'intérieur comme les tortues de mer [1] : si elle n'est point amphibie de fait et par ses mœurs, elle l'est donc jusqu'à un certain point par son organisation.

On trouve la tortue grecque dans presque toutes les régions chaudes et même tempérées de l'ancien continent, dans l'Europe méridionale, en Macédoine, en Grèce, à Amboine, dans l'île de Ceylan, dans les Indes, au Japon, dans l'île de Bourbon, dans celle de l'Ascension, dans les déserts de l'Afrique. C'est surtout en Libye et dans les Indes que la chair de la tortue de terre est plus délicate et plus saine que celle de plusieurs autres tortues ; et l'on ne voit pas pourquoi il a pu être défendu aux Grecs modernes et aux Turcs de s'en nourrir.

Ce n'est que d'après des observations qui manquent encore, que l'on pourra déterminer si les tortues terrestres de l'Amérique méridionale sont différentes de la grecque, si elles y sont naturelles, ou si elles y ont été portées d'ailleurs. Dans cette même partie du monde, où elles sont très-communes, on les prend avec des chiens dressés à les chasser. Ils les découvrent à la piste ; et lorsqu'ils les ont trouvées, ils aboient jusqu'à ce que les chasseurs soient arrivés. On les emporte en vie : elles peuvent peser

---

[1] Gérard Blasius, en disséquant une tortue de terre, trouva son péricarde rempli d'une quantité considérable d'eau limpide. Nous verrons, dans l'article du crocodile, que le péricarde d'un alligator, disséqué par Sloane, étoit également rempli d'eau.

de cinq à six livres, et au-delà. On les met dans un jardin ou dans une espèce de parc : on les y nourrit avec des herbes et des fruits, et elles y multiplient beaucoup. Leur chair, quoiqu'un peu coriace, est d'assez bon goût. Les petites tortues croissent pendant sept ou huit ans. Les femelles s'accouplent, quoiqu'elles n'aient acquis que la moitié de leur grandeur ordinaire : mais les mâles ont atteint presque tout leur développement lorsqu'ils s'unissent à leurs femelles ; ce qui paroîtroit prouver que, dans cette espèce, les femelles ont plus de chaleur que les mâles, et ce qui sembleroit contraire à l'ardeur que les anciens ont attribuée aux mâles, ainsi qu'à l'espèce de retenue qu'ils ont supposée dans les femelles.

A l'égard de l'Amérique septentrionale et des îles qui l'avoisinent, il paroît que les tortues grecques s'y trouvent, avec quelques légères différences, dépendantes de la diversité du climat.

Leur grandeur, dans les contrées tempérées de l'Europe, est bien au-dessous de celle qu'elles peuvent acquérir dans les régions chaudes de l'Inde. On a apporté de la côte de Coromandel une tortue grecque qui étoit longue de quatre pieds et demi, depuis l'extrémité du museau jusqu'au bout de la queue, et épaisse de quatorze pouces. La tête avoit sept pouces de long sur cinq de large ; le cerveau et le cervelet n'avoient en tout que seize lignes de longueur sur neuf de largeur ; la langue, un pouce de longueur, quatre lignes de largeur, une ligne d'épaisseur ; la couverture supérieure, trois pieds de long sur deux pieds de large. Cette tortue étoit mâle, et avoit le plastron concave. La verge, qui étoit enfermée dans le rectum, avoit neuf pouces de longueur sur un pouce et demi de diamètre. La vessie étoit d'une grandeur extraordinaire ; on y trouva douze livres d'une urine claire et limpide.

La queue étoit très-grosse ; elle avoit six pouces de diamètre à son origine, et quatorze pouces de long. Après la mort de l'animal, elle étoit tellement inflexible, qu'il fut impossible de la redresser ; ce qui doit faire croire que la tortue pouvoit s'en servir pour frapper avec force. Elle étoit terminée par une pointe d'une substance dure comme de la corne, et assez semblable à celle que l'on remarque au bout de la queue de la tortue scorpion. Les grandes tortues de terre ont donc reçu, indépendamment de leurs boucliers, des armes offensives assez fortes : elles ont des

mâchoires dures et tranchantes, une queue et des pattes qu'elles pourroient employer à attaquer; mais comme elles n'en abusent pas, et qu'il paroît qu'elles ne s'en servent que pour se défendre, rien ne contredit, et, au contraire, tout confirme la douceur des habitudes et la tranquillité des mœurs de la grecque.

L'on conserve au Cabinet du Roi la dépouille de deux tortues grecques qui étoient aussi très-grandes : la carapace de l'une a près de deux pieds cinq pouces de longueur, et la seconde, près de deux pieds quatre pouces. Nous avons remarqué au bout de la queue de la première une callosité semblable à celle de la tortue de Coromandel : nous ne croyons cependant pas que cette callosité soit un attribut de la grandeur dans les tortues grecques. Nous avons vu en effet une dureté semblable au bout d'une tortue vivante, qui étoit à peu près de la taille de celle que nous avons décrite au commencement de cet article : à la vérité, comme elle en différoit par la couleur verdâtre et assez claire de ses écailles, il pourroit se faire que cet individu, sur lequel nous n'avons pu recueillir aucun renseignement particulier, constituât une variété constante, dont la queue seroit garnie d'une callosité beaucoup plus tôt que dans les tortues grecques ordinaires.

Le Cabinet du Roi renferme aussi une tête de tortue de terre apportée de l'île Rodrigue, et qui a près de cinq pouces de longueur.

LA GÉOMÉTRIQUE.

Cette tortue terrestre a beaucoup de rapports avec la grecque. Ses doigts, bien loin d'être divisés, sont réunis par une peau couverte de petites écailles, de manière à n'être pas distingués les uns des autres et à ne former qu'une patte épaisse et arrondie, au-devant de laquelle leurs extrémités sont seulement indiquées par les ongles : ces ongles sont au nombre de cinq dans les pieds de devant, et de quatre dans les pieds de derrière. D'assez grandes écailles recouvrent le bas des pattes; et comme elles n'y tiennent que par leur base, et qu'elles sont épaisses et quelquefois arrondies à leur sommet, on les prendroit pour des ongles attachés à divers endroits de la peau. L'individu que nous avons

décrit avoit dix pouces de long, huit pouces de large et près de quatre pouces d'épaisseur. La couverture supérieure de la tortue géométrique est des plus convexes. Les couleurs dont elle est variée la rendent très-agréable à la vue. Les lames qui revêtent les deux couvertures, et qui sont communément au nombre de treize sur le disque, de vingt-trois sur les bords de la carapace, et de douze sur le plastron, se relèvent en bosse dans leur milieu: elles sont fortement striées, séparées les unes des autres par des espèces de sillons assez profonds, et la plupart hexagones. Leur couleur est noire; leur centre présente une tache jaune à six côtés, d'où partent plusieurs rayons de la même couleur. Elles montrent ainsi une sorte de réseau de couleur jaune, formé de lignes très-distinctes dessinées sur un fond noir, et ressemblant à des figures géométriques; et c'est de là qu'a été tiré le nom que l'on donne à l'animal. On trouve cette tortue en Asie, à Madagascar, dans l'île de l'Ascension, d'où elle a été envoyée au Cabinet du Roi, et au cap de Bonne-Espérance, où elle pond depuis douze jusqu'à quinze œufs. Plusieurs tortues géométriques diffèrent de celle que nous venons de décrire, par le nombre et la disposition des rayons jaunes que présentent les écailles, par l'élévation de ces mêmes pièces, par une couleur jaunâtre plus ou moins uniforme sur le plastron, et par le peu de saillie des lames qui garnissent cette couverture inférieure. Nous ignorons si ces variétés sont constantes, si elles dépendent du sexe ou du climat, etc. Quoi qu'il en soit, nous croyons devoir rapporter à quelqu'une de ces variétés, jusqu'à ce que de nouvelles observations fixent les idées à ce sujet, la tortue terrestre appelée *hécate* par Brown. Cette dernière est, suivant ce voyageur, naturelle au continent de l'Amérique, mais cependant très-commune à la Jamaïque, où on en porte fréquemment. Sa carapace est épaisse, et a souvent un pied et demi de long: la surface de cette couverture est divisée en hexagones oblongs; des lignes déliées partent de leurs circonférences et s'étendent jusqu'à leurs centres, qui sont jaunes.

Nous pensons aussi que cette hécate de Brown, ainsi que la géométrique, sont peut-être la même espèce que la *terrapène* de Dampier. Les *terrapènes* de ce navigateur sont beaucoup moins grosses que les tortues qu'il nomme *hécates*, et qui sont les terrapènes de Brown, ainsi que nous l'avons dit. Elles ont le dos plus rond, quoique d'ailleurs elles leur ressemblent beaucoup.

Leur carapace est comme *naturellement taillée,* dit ce voyageur; elles aiment les lieux humides et marécageux. On estime leur chair. Il s'en trouve beaucoup sur les côtes de l'île des Pins, qui est entre le continent de l'Amérique et celle de Cuba : elles pénètrent dans les forêts, où les chasseurs ont peu de peine à les prendre. Ils les portent à leurs cabanes; et, après leur avoir fait une marque sur la carapace, ils les laissent aller dans les bois, bien assurés de les retrouver à si peu de distance, qu'après un mois de chasse, chacun reconnoît les siennes, et les emporte à Cuba. Au reste, nous ne cesserons de le répéter, l'histoire des tortues demande encore un grand nombre d'observations pour être entièrement éclaircie : nous ne pouvons qu'indiquer les places vides, montrer la manière de les remplir, et fixer les points principaux autour desquels il sera aisé d'arranger ce qui reste à découvrir.

LA RABOTEUSE.

Cette petite espèce de tortue est terrestre, suivant Seba. Son museau se termine en pointe. Les yeux, ainsi que dans les autres tortues, sont placés obliquement. La carapace est presque aussi large que longue; les bords en sont unis par-devant et sur les côtés, mais inégalement dentelés sur le derrière. Les écailles qui les garnissent sont lisses et planes, excepté celles du dos, dont le milieu est rehaussé de manière à former une arête longitudinale : leur couleur est blanchâtre, traversée en divers sens par de très-petites bandes noirâtres qui la font paroître marbrée. Le plastron est festonné par-devant : le milieu en étoit un peu concave dans l'individu que nous avons décrit, et qui avoit près de trois pouces de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur près de deux pouces de largeur. Suivant Seba, la raboteuse ne devient jamais plus grande.

Cette tortue a cinq ongles aux pieds de devant, et quatre aux pieds de derrière, dont le cinquième doigt est sans ongle : la queue, est courte. La couleur de la tête, des pattes et de la queue, ressemble beaucoup à celle de la carapace : elle est d'un

blanc tirant sur le jaune, varié par des bandes et des taches brunes, mais plus larges en certains endroits, et surtout sur la tête, que celles que l'on voit sur la couverture supérieure. C'est dans les Indes orientales, et particulièrement à Amboine, qu'habite cette tortue, qui appartient aussi au nouveau monde, et y vit dans la Caroline.

LA DENTELÉE.

Cette tortue n'est connue que par ce qu'en a rapporté M. Linné. Ses doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, et de quatre dans ceux de derrière, ne sont pas séparés les uns des autres; ils se réunissent de manière à former une patte ramassée et arrondie, comme celles de beaucoup de tortues terrestres. La couverture supérieure a un peu la forme d'un cœur : son diamètre est ordinairement d'un ou deux pouces ; les bords en sont dentelés, et comme déchirés. Les lames qui la recouvrent sont hexagones, relevées par des points saillans; et leur couleur est d'un blanc sale. On trouve cette tortue dans la Virginie.

LA BOMBÉE.

On rencontre dans les pays chauds, suivant M. Linné, cette tortue, qui doit être terrestre, et qui est distinguée des autres en ce que les doigts de ses pieds ne sont pas réunis par une membrane, que sa couverture supérieure est bombée, que les quatre lames antérieures qui garnissent le dos sont relevées en arête, et que le plastron ne présente aucune échancrure. Nous avons vu dans la collection de M. le chevalier de la Marck une carapace et un plastron de cette tortue. La carapace avoit six pouces de long sur six pouces et demi de large. L'animal devoit avoir deux pouces sept lignes d'épaisseur. Le disque étoit garni de treize lames légèrement striées, les bords de vingt-cinq, et le plastron

de douze. La carapace étoit d'un brun verdâtre, sur lequel des raies jaunes s'étendoient en tout sens. Les couleurs de la *tortue jaune* sont presque semblables ; mais elles sont disposées par taches, et non pas par raies, comme celles de la bombée. Le plastron étoit jaunâtre.

LA VERMILLON.

Au cap de Bonne-Espérance habite une petite tortue de terre, que Worm a vue vivante, et qu'il a nourrie pendant quelque temps dans son jardin. Des marchands la lui avoient vendue comme venant des Grandes-Indes, où il se peut en effet qu'on la trouve. La couverture supérieure de cette petite et jolie tortue est à peine longue de quatre doigts : les lames en sont agréablement variées de noir, de blanc, de pourpre, de verdâtre et de jaune; et lorsqu'elles s'exfolient, la carapace présente à leur place du jaune noirâtre. Le plastron est blanchâtre, et sur le sommet de la tête, dont on a comparé la forme à celle de la tête d'un perroquet, s'élève une protubérance d'une couleur de vermillon mêlé de jaune. C'est de ce dernier caractère, par lequel elle a quelque rapport avec la nasicorne, que nous avons tiré le nom que nous lui donnons. Les pieds de cette tortue sont garnis de quatre ongles et d'écailles très-dures; les cuisses sont revêtues d'une peau qui ressemble à du cuir; la queue est effilée et très-courte. La Nature a paré cette tortue avec soin; elle lui a donné la beauté : mais, en la réduisant à un très-petit volume, elle lui a ôté presque tout l'avantage du bouclier naturel sous lequel elle peut se renfermer, car il paroît qu'on doit lui appliquer ce que rapporte Kolbe de la tortue de terre du cap de Bonne-Espérance. Suivant ce voyageur, les grands aigles de mer nommés *orfraies* sont très-avides de la chair de la tortue. Malgré toute la force de leur bec et de leurs serres, ils ne pourroient briser sa dure enveloppe : mais ils l'enlèvent aisément; ils l'emportent au plus haut des airs, d'où ils la laissent tomber à plusieurs reprises sur des rochers très-durs; la hauteur de la chute et la très-grande vitesse qui en résulte produisent un choc violent, et la couverture de

la tortue, bientôt brisée, livre en proie à l'aigle carnassier l'animal qu'elle auroit mis à couvert si un poids plus considérable avoit résisté aux efforts de l'aigle pour l'élever dans les nues.

De tous les temps on a attribué le même instinct aux aigles de l'Europe pour parvenir à dévorer les tortues grecques, et tout le monde sait que les anciens se sont plus à raconter la mort singulière du fameux poëte Eschyle, qui fut tué, dit-on, par le choc d'une tortue qu'un aigle laissa tomber de très-haut sur sa tête nue.

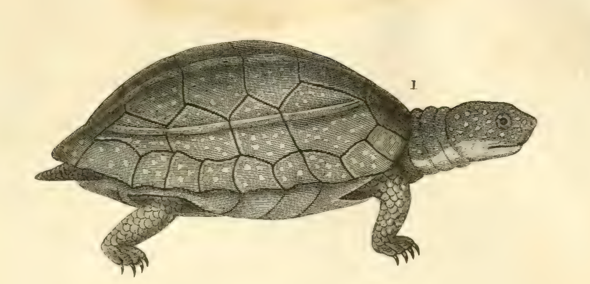
La tortue vermillon n'habite pas seulement aux environs du cap de Bonne-Espérance ; il paroît qu'on la rencontre aussi dans la partie septentrionale de l'Afrique. M. Edwards a décrit un individu de cette espèce qui lui avoit été apporté de Sancta-Crux, dans la Barbarie occidentale.

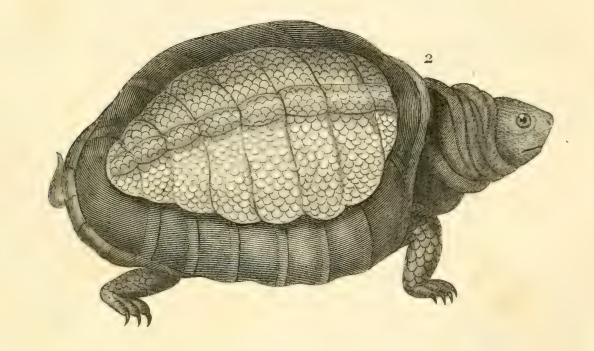
LA COURTE-QUEUE.

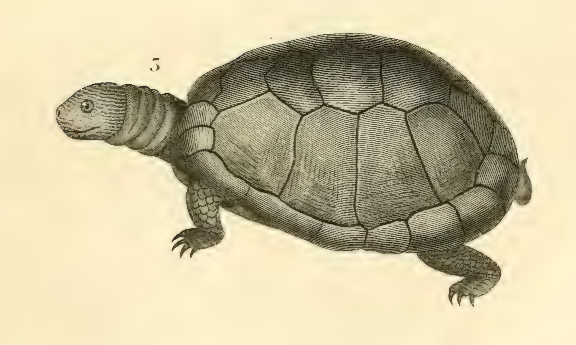
On trouve à la Caroline cette tortue terrestre dont la tête et les pattes sont recouvertes d'écailles dures, semblables à des callosités. Les doigts sont réunis ; elle a cinq ongles aux pieds de devant, et quatre à ceux de derrière. Un de ses caractères distinctifs est d'avoir la queue des plus courtes ; mais elle n'est pas absolument sans queue, ainsi que l'a dit M. Linné. La couverture supérieure, échancrée par-devant en forme de croissant, n'offre point de dentelures sur les bords, et les lames qui la garnissent sont larges, bordées de stries, et pointillées dans leur milieu. Il paroît que la courte-queue devient assez grande. On conserve au Cabinet du Roi une carapace de cette tortue ; elle a dix pouces six lignes de long, et huit pouces dix lignes de large.

LA CHAGRINÉE.

Nous donnons ce nom à une nouvelle espèce de tortue apportée des Grandes-Indes au Cabinet du Roi par M. Sonnerat. Elle







Prêtre pinx.t *David Sculp.t*

1. La Raboteuse.... Page 93.
2. La Chagrinée .... 96.
3. La Roussâtre .... 98.



est très-remarquable par la conformation de sa carapace, qui ne ressemble à celle d'aucune tortue connue. Cette couverture supérieure a trois pouces neuf lignes de longueur, sur trois pouces six lignes de largeur ; elle paroît composée, pour ainsi dire, de deux carapaces placées l'une sur l'autre, et dont celle de dessus seroit plus étroite et plus courte. Cette espèce de seconde carapace qui représente le disque est longue de deux pouces huit lignes, large de deux pouces, un peu saillante, osseuse, parsemée d'une grande quantité de petits points qui la font paroître *chagrinée ;* et c'est de là que nous avons tiré le nom de l'animal. Ce disque est composé de vingt-trois pièces, qui ne sont recouvertes d'aucune écaille. Seize de ces pièces, plus larges que les autres, sont placées sur deux rangs séparés vers la tête par une troisième rangée de six pièces plus petites ; et ces trois rangs se réunissent à une dernière pièce qui forme la partie antérieure du disque. Les bords de la carapace sont cartilagineux et à demi transparens ; ils laissent apercevoir les côtes de l'animal, le long desquelles cette partie cartilagineuse est un peu relevée, et qui sont au nombre de huit de chaque côté. Ces bords sont par-derrière presque aussi larges que le disque.

Le plastron est plus avancé par-devant et par-derrière que la couverture supérieure ; il est un peu échancré par-devant, cartilagineux, transparent, et garni de sept plaques osseuses, chagrinées, semblables aux pièces du disque, différentes entre elles par leur grandeur et par leur figure, placées trois vers le devant, deux vers le milieu, et deux vers le derrière du plastron.

La tête ressemble à celle des tortues d'eau douce ; les rides de la peau qui environnent le cou montrent que l'animal peut l'allonger facilement. Comme nous n'avons rien appris relativement aux habitudes de cette tortue, et comme les pattes et la queue manquoient à l'individu que nous venons de décrire, nous ne pouvons point dire si la chagrinée est terrestre ou d'eau douce. Cependant, comme sa couverture supérieure n'est presque pas bombée, nous présumons que cette tortue singulière est plutôt d'eau douce que de terre.

LA ROUSSATRE.

Cette nouvelle espèce de tortue a été apportée de l'Inde au Cabinet du Roi, ainsi que la chagrinée, par M. Sonnerat. Sa carapace est aplatie, longue de cinq pouces six lignes, et large d'autant; le disque est recouvert de treize lames; les bords le sont de douze. Ces écailles sont minces, légèrement striées, unies dans le centre, d'une couleur roussâtre très-semblable à celle du marron; et c'est de là que nous avons tiré le nom que nous lui donnons. Le plastron est échancré par-derrière, et revêtu de treize lames. La tête est plus plate que celle de la plupart des autres tortues. Les cinq doigts des pieds de devant, ainsi que de ceux de derrière, sont garnis d'ongles longs et pointus. La queue manquoit à l'individu apporté par M. Sonnerat; mais, quoique nous n'ayons pu juger de la forme de cette partie, nous présumons, d'après l'aplatissement de la carapace, et surtout d'après les ongles qui ne sont point émoussés, que la tortue roussâtre est plutôt d'eau douce que terrestre. L'individu que nous avons décrit étoit femelle : aussi son plastron étoit-il plat. Nous avons trouvé dans son intérieur plusieurs œufs d'une substance molle, ovales et longs d'un pouce.

LA NOIRATRE.

Nous nommons ainsi une tortue dont il n'est fait mention dans aucun des naturalistes et voyageurs dont les ouvrages sont le plus connus, et dont nous ne pouvons donner qu'une description incomplète, parce que nous n'en avons vu que la carapace et le plastron, conservés au Cabinet du Roi. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, sur à peu près autant de large; elle est un peu bombée, d'une couleur très-foncée et noirâtre. Le disque est recouvert de treize écailles épaisses, striées

dans leur contour, et si polies dans tout le reste de leur surface, qu'elles paroissent onctueuses au toucher. Les cinq écailles de la rangée du milieu sont un peu relevées, de manière à former une arête longitudinale; les bords sont garnis de vingt-quatre lames; le plastron est échancré par-derrière, et revêtu de treize écailles. Nous ignorons si cette tortue est terrestre ou d'eau douce, et dans quels lieux on la trouve.

DES LÉZARDS.

Le genre des lézards est le plus nombreux de ceux qui forment l'ordre des quadrupèdes ovipares. Après avoir comparé les uns avec les autres les divers animaux qui le composent, tant d'après nos observations que d'après celles des voyageurs et des naturalistes, nous avons cru devoir en compter cinquante-six espèces, toutes différenciées par leurs habitudes naturelles et par des caractères extérieurs. On peut distinguer facilement les lézards des autres quadrupèdes ovipares, parce qu'ils ne sont pas couverts d'une carapace comme les tortues, et parce qu'ils ont une queue, tandis que les grenouilles, les raines et les crapauds n'en ont point. Leur corps est revêtu d'écailles plus ou moins fortes, ou de tubercules plus ou moins saillans. Leur grandeur varie depuis la longueur de deux ou trois pouces jusqu'à celle de vingt-six ou même trente pieds. La forme et la proportion de leur queue varient aussi : dans les uns, elle est aplatie; dans les autres, elle est ronde. Dans quelques espèces, sa longueur égale trois fois celle du corps; dans quelques autres, elle est très-courte : dans tous, elle s'étend horizontalement, et est presque aussi grosse à son origine que l'extrémité du corps à laquelle elle est attachée.

Les pattes de derrière des lézards sont plus longues que celles de devant. Les uns ont cinq doigts à chaque pied, d'autres n'en ont que quatre ou même trois aux pieds de derrière ou à ceux de devant. Dans la plupart de ces animaux, les cinq doigts des pieds de derrière sont inégaux; le troisième et le quatrième sont les plus longs, et l'extérieur est séparé des autres comme une

espèce de pouce, tandis qu'au contraire, dans les quadrupèdes vivipares, le doigt qui représente le pouce est le doigt intérieur.

Les phalanges des doigts ne sont pas toujours au nombre de trois ou de deux, comme dans les vivipares, mais quelquefois au nombre de quatre, ainsi que dans plusieurs espèces d'oiseaux; ce qui donne aux lézards plus de facilité pour saisir les branches des arbres sur lesquels ils grimpent.

Les habitudes de ces animaux sont aussi diversifiées que leur conformation extérieure : les uns passent leur vie dans l'eau ou sur les bords déserts des grands fleuves et des marais; d'autres, bien loin de fuir les endroits habités, les choisissent de préférence pour leur demeure : ceux-ci vivent au milieu des bois, et y courent avec vitesse sur les rameaux les plus élevés; ceux-là ont leurs côtés garnis de membranes en forme d'ailes, par le moyen desquelles ils franchissent avec facilité des espaces étendus, et réunissent ainsi à la faculté de nager et à celle de grimper aisément jusqu'au sommet des arbres, le pouvoir de s'élancer et de voler, pour ainsi dire, de branche en branche.

Pour mettre de l'ordre dans l'exposition de ce grand nombre d'espèces de lézards, nous avons cru devoir réunir celles qui se ressemblent le plus par leur grandeur, par leur conformation extérieure, et par leurs habitudes. Nous avons formé par là huit divisions dans ce genre. La première, qui renferme onze espèces, comprend les crocodiles, les fouette-queues, les dragonnes et les autres lézards qui ont tous la queue aplatie, et qui presque tous parviennent à une longueur de plusieurs pieds.

Dans la seconde division se trouvent les iguanes et d'autres lézards moins grands, mais qui cependant ont quelquefois quatre ou cinq pieds de longueur, et qui sont distingués d'avec les autres par des écailles relevées en forme de crêtes au-dessus de leur dos. Cette seconde division renferme cinq espèces.

Dans la troisième nous plaçons le lézard gris si commun dans nos contrées, le lézard vert que l'on trouve en très-grand nombre dans nos provinces méridionales, et cinq autres espèces de lézards, tous distingués des autres, en ce qu'ils n'ont point de crêtes sur le dos, que leur queue est ronde, et que le dessus de leur corps est revêtu d'écailles assez grandes, disposées en bandes transversales.

Ces bandes transversales manquent, ainsi que les crêtes, aux lézards de la quatrième divison; ce défaut, joint à la rondeur

de leur queue, suffit pour les faire reconnoître, et ils forment vingt-une espèces, parmi lesquelles nous remarquerons principalement le caméléon, le scinque faussement appelé *crocodile terrestre*, etc.

Le gecko, le geckotte, et une troisième et nouvelle espèce de lézards, composent la cinquième division; et leur caractère distinctif est d'avoir le dessous des doigts garni de larges écailles, placées les unes sur les autres comme les ardoises qui couvrent les toits.

La sixième division comprend le seps et le chalcide, qui n'ont l'un et l'autre que trois doigs, tant aux pieds de devant qu'à ceux de derrière.

Les lézards de la septième division sont remarquables par les membranes en forme d'ailes dont nous venons de parler. Nous n'avons compté dans cette division qu'une seule espèce, à laquelle nous avons rapporté tous les lézards ailés décrits par les voyageurs; on en verra les raisons à l'article particulier du dragon.

La huitième division enfin comprend six espèces de lézards, parmi lesquelles nous rangeons la salamandre terrestre et la salamandre aquatique. Toutes les six sont distinguées des autres, en ce qu'elles ont trois ou quatre doigts aux pieds de devant, et quatre ou cinq aux pieds de derrière. Nous laissons exclusivement à ces animaux le nom de *salamandre*, qui a été souvent attribué à plusieurs lézards, très-différens des vraies salamandres, et même très-différens les uns des autres. Ils ont beaucoup de rapports avec les grenouilles et les autres quadrupèdes ovipares qui n'ont pas de queue; ils leur ressemblent non-seulement par leur peau dénuée d'écailles apparentes, mais encore par leurs habitudes, par les espèces de métamorphoses qu'ils subissent avant de devenir adultes, et par le séjour plus ou moins long qu'ils font au milieu des eaux; ils s'en rapprochent encore par leurs parties intérieures, et par la forme et le nombre de leurs os. S'ils ont des vertèbres cervicales, de même que les autres lézards, ils manquent presque tous de côtes, comme les grenouilles, et ils font ainsi la nuance qui réunit les quadrupèdes ovipares qui ont une queue, avec ceux qui en sont privés. Presque tous les lézards n'ont que deux ou quatre vertèbres cervicales : mais le crocodile, placé par sa grandeur et par sa puissance à la tête de ces animaux, et occupant, dans la chaîne qui les réunit, l'extrémité opposée à celle où se trouvent les sala-

mandres, a sept vertèbres au cou comme tous les quadrupèdes vivipares ; il lie par là les lézards avec ces animaux mieux organisés, pendant que, d'un autre côté, il les rapproche des tortues de mer par une grande partie de ses habitudes et de sa conformation.

PREMIÈRE DIVISION.

LÉZARDS

Dont la queue est aplatie, et qui ont cinq doigts aux pieds de devant.

LES CROCODILES.

Lorsqu'on compare les relations des voyageurs, les observations des naturalistes, et les descriptions des nomenclateurs, pour déterminer si l'on doit compter plusieurs espèces de crocodiles, ou si les différences qu'on a remarquées dans les individus ne tiennent qu'à l'âge, au sexe et au climat, on rencontre beaucoup de contradictions, tant sur la forme que sur la couleur, la taille, les mœurs et l'habitation de ce grand quadrupède ovipare. Les voyageurs lui ont rapporté ce qui ne convenoit qu'à d'autres grands lézards très-différens du crocodile par leur conformation et par leurs habitudes ; ils lui en ont même donné les noms. Ils ont dit que le crocodile s'appeloit tantôt *ligan*, tantôt *guan*, noms qui ne sont que des contractions de celui du lézard *iguane*. C'est d'après ces diversités de noms, de forme et de mœurs, qu'ils ont voulu regarder les crocodiles comme formant plusieurs espèces distinctes; mais tous les vrais crocodiles ont cinq doigts aux pieds de devant, quatre doigts palmés aux pieds de derrière, et n'ont d'ongles qu'aux trois doigts intérieurs de chaque pied. En examinant donc uniquement tous les grands lézards qui présentent ces caractères, et en observant attentivement les différences des divers individus, tant d'après les crocodiles que nous avons vus nous-mêmes que d'après les descriptions des auteurs

et les récits des voyageurs, nous avons cru ne devoir compter que trois espèces parmi ces énormes animaux.

La première est le crocodile ordinaire ou proprement dit, qui habite les bords du Nil; on l'appelle *alligator*, principalement en Afrique, et l'on pourroit le désigner par le nom de *crocodile vert*, qui lui a déjà été donné; la seconde est le crocodile noir, que M. Adanson a vu sur la grande rivière du Sénégal; et la troisième, le crocodile qui habite les bords du Gange, et auquel nous conservons le nom de *gavial*, qui lui a été donné dans l'Inde. Ces trois espèces se ressemblent par les caractères distinctifs des crocodiles que nous venons d'indiquer; mais elles diffèrent les unes des autres par d'autres caractères, que nous rapporterons dans leurs articles particuliers.

On a donné aux crocodiles d'Amérique le nom de *caïman*, que l'on a emprunté des Indiens. Nous en avons comparé avec soin plusieurs individus de différens âges avec des crocodiles du Nil, et nous avons pensé qu'ils sont absolument de la même espèce que ces crocodiles d'Egypte; ils ne présentent aucune différence remarquable qui ne puisse être rapportée à l'influence du climat. En effet, si leurs mâchoires sont quelquefois moins allongées, elles ne diffèrent jamais assez, par leur raccourcissement, de celles des crocodiles du Nil, pour que les caïmans constituent une espèce distincte, d'autant plus que cette différence est très-variable, et que les crocodiles d'Amérique ressemblent autant à ceux du Nil par le nombre de leurs dents, qu'un individu ressemble à un autre parmi ces derniers crocodiles. On a prétendu que le cri des caïmans étoit plus foible, leur courage moins grand, et leur longueur moins considérable; mais cela n'est vrai tout au plus que des crocodiles de certaines contrées de l'Amérique, et particulièrement des côtes de la Guiane. Ceux de la Louisiane font entendre une sorte de mugissement pour le moins aussi fort que celui des crocodiles de l'ancien continent, qu'ils surpassent quelquefois par leur grandeur et par leur hardiesse, tandis que nous voyons d'un autre côté, dans l'ancien monde, plusieurs pays où les crocodiles sont presque muets, et présentent une sorte de lâcheté et de douceur de mœurs égales pour le moins à celles des crocodiles de la Guiane.

Les crocodiles du Nil et ceux d'Amérique ne forment donc qu'une espèce, dont la grandeur et les habitudes varient dans les deux continens, suivant la température, l'abondance de la

nourriture, le plus ou moins d'humidité, etc. Cette première espèce est donc commune aux deux mondes, pendant que le crocodile noir n'a été encore vu qu'en Afrique, et le gavial sur les bords du Gange.

Les voyageurs qui sont allés sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale disent que l'on y rencontre de grands quadrupèdes ovipares, qu'ils regardent comme une petite espèce de caïman, bien distincte de l'espèce ordinaire. Cette prétendue espèce de caïman est celle d'un grand lézard que l'on nomme *dragonne*, et qui parvient quelquefois à la longueur de cinq ou six pieds. Notre opinion à ce sujet a été confirmée par un fort bon observateur qui arrivoit de la Guiane, à qui nous avons montré la dragonne, et qui l'a reconnue pour le lézard qu'on y appelle *la petite espèce de caïman*.

Le navigateur Dampier a aussi voulu regarder comme une nouvelle espèce de crocodiles, de très-grands lézards que l'on trouve dans la Nouvelle-Espagne, ainsi que dans d'autres contrées de l'Amérique, et auxquels les Espagnols ont donné également le nom de *caïman;* mais il nous paroît que les quadrupèdes ovipares, désignés par Dampier sous les noms de *crocodile* et de *caïman*, sont de l'espèce des grands lézards que l'on a nommés *fouette-queues*. Ils présentent en effet le caractère distinctif de ces derniers; lorsqu'ils courent, ils portent, suivant Dampier lui-même, leur queue retroussée et repliée par le bout en forme d'arc, tandis que les vrais crocodiles ont toujours la queue presque traînante.

D'ailleurs les vrais crocodiles ont, dans tous les pays, quatre glandes qui répandent une odeur de musc bien sensible. Les grands lézards que Dampier a voulu comprendre parmi ces animaux n'en ont point, suivant lui : nous avons donc une nouvelle preuve que ces lézards de Dampier ne forment pas une quatrième espèce de crocodiles.

Nous allons examiner de près les trois espèces que nous croyons devoir compter parmi ces lézards géans, en commençant par celle qui habite les bords du Nil, et qui est la plus anciennement connue.

LE CROCODILE,

OU LE CROCODILE PROPREMENT DIT [1].

LA Nature, en accordant à l'aigle les hautes régions de l'atmosphère, en donnant au lion pour son domaine les vastes déserts des contrées ardentes, a abandonné au crocodile les rivages des mers et des grands fleuves des zones torrides. Cet animal énorme, vivant sur les confins de la terre et des eaux, étend sa puissance sur les habitans des mers et sur ceux que la terre nourrit. L'emportant en grandeur sur tous les animaux de son ordre, ne partageant sa subsistance ni avec le vautour, comme l'aigle, ni avec le tigre, comme le lion, il exerce une domination plus absolue que celle du lion et de l'aigle; et il jouit d'un empire d'autant plus durable, qu'appartenant à deux élémens il peut échapper plus aisément aux piéges, qu'ayant moins de chaleur dans le sang il a moins besoin de réparer des forces qui s'épuisent moins vite, et que, pouvant résister plus long-temps à la faim, il livre moins souvent des combats hasardeux.

Il surpasse, par la longueur de son corps, et l'aigle et le lion, ces fiers rois de l'air et de la terre; et si l'on excepte les très-grands quadrupèdes, comme l'éléphant, l'hippopotame, etc., et quelques serpens démesurés, dans lesquels la Nature paroît se complaire à prodiguer la matière, il seroit le plus grand des animaux, si, dans le fond des mers dont il habite les bords, cette Nature puissante n'avoit placé d'immenses cétacées. Il est à remarquer qu'à mesure que les animaux sont destinés à fendre l'air avec rapidité, à marcher sur la terre, ou à cingler au milieu des eaux, ils sont doués d'une grandeur plus considérable. Les aigles et les vautours sont bien éloignés d'égaler en grandeur le

---

[1] En latin, *crocodilus*; *alligator* sur les côtes d'Afrique; *diasik* par les Nègres du Sénégal; *caïman* en Amérique; *takaie* par les Siamois; *lagartor* dans l'Inde, par les Portugais; *jacare* au Brésil; *kimbuta* dans l'île de Ceylan, selon Ray; *leviathan* de l'Ecriture, suivant Scheuchzer (*Physique de Job*); *chimpsan* en Egypte; *kimsak* en certaines provinces de la Turquie.

tigre, le lion et le chameau : à mesure même que les quadrupèdes vivent plus près des rivages, il semble que leurs dimensions augmentent, comme dans l'éléphant et dans l'hippopotame, et cependant la plupart des animaux quadrupèdes dont le volume est le plus étendu sont moins grands que les crocodiles qui ont atteint le dernier degré de leur développement. On diroit que la Nature auroit eu de la peine à donner à de très-grands animaux des ressorts assez puissans pour les élever au milieu d'un élément aussi léger que l'air, et même pour les faire marcher sur la terre, et qu'elle n'a accordé un volume, pour ainsi dire, gigantesque, aux êtres vivans et animés, que lorsqu'ils ont dû fendre l'élément de l'eau, qui, en leur cédant par sa fluidité, les a soutenus par sa pesanteur. L'art de l'homme, qui n'est qu'une application des forces de la Nature, a été contraint de suivre la même progression : il n'a pu faire rouler sur la terre que des masses peu considérables ; il n'en a élevé dans les airs que de moins grandes encore ; et ce n'est que sur la surface des ondes qu'il a pu diriger des machines énormes.

Mais cependant comme le crocodile ne peut vivre que dans les climats très-chauds, et que les grandes baleines, etc., fréquentent de préférence, au contraire, les régions polaires, le crocodile ne le cède en grandeur qu'à un petit nombre des animaux qui habitent les mêmes pays que lui. C'est donc assez souvent sans trouble qu'il exerce son empire sur les quadrupèdes ovipares. Incapable de désirs très-ardens, il ne ressent pas la férocité [1]. S'il se nourrit de proie, s'il dévore les autres animaux, s'il attaque même quelquefois l'homme, ce n'est pas, comme on l'a dit du tigre, pour assouvir un appétit cruel, pour obéir à une soif de sang que rien ne peut étancher, mais uniquement pour satisfaire des besoins d'autant plus impérieux qu'il doit entretenir une masse plus considérable. Roi dans son domaine, comme l'aigle et le lion dans les leurs, il a, pour ainsi dire, leur noblesse, en même temps que leur puissance. Les baleines, les premiers des cétacées auxquels nous venons de le comparer, ne détruisent également que pour se conserver ou se reproduire ; et voilà donc les quatre grands dominateurs des eaux, des rivages, des déserts et de l'air, qui réunissent à la supériorité de la force une certaine douceur dans l'instinct, et laissent à des

[1] Aristote est le premier naturaliste qui l'ait reconnu.

espèces inférieures, à des tyrans subalternes, la cruauté sans besoin.

La forme générale du crocodile est assez semblable, en grand, à celle des autres lézards. Mais si nous voulons saisir les caractères qui lui sont particuliers, nous trouverons que sa tête est allongée, aplatie et fortement ridée, le museau gros et un peu arrondi : au-dessus est un espace rond, rempli d'une substance noirâtre, molle et spongieuse, où sont placées les ouvertures des narines; leur forme est celle d'un croissant, et leurs pointes sont tournées en arrière. La gueule s'ouvre jusqu'au-delà des oreilles. Les mâchoires ont quelquefois plusieurs pieds de longueur : l'inférieure est terminée de chaque côté par une ligne droite : mais la supérieure est comme festonnée; elle s'élargit vers le gosier de manière à déborder de chaque côté la mâchoire de dessous; elle se rétrécit ensuite, et la laisse dépasser jusqu'au museau, où elle s'élargit de nouveau, et enferme, pour ainsi dire, la mâchoire inférieure.

Il arrive de là que les dents placées aux endroits où une mâchoire déborde l'autre paroissent à l'extérieur comme des crochets ou des espèces de dents canines : telles sont les dix dents qui garnissent le devant de la mâchoire supérieure. Au contraire, les deux dents les plus antérieures de la mâchoire inférieure, non-seulement s'enfoncent dans la mâchoire de dessus lorsque la gueule est fermée, mais elles y pénètrent si avant, qu'elles la traversent en entier, et s'élèvent au-dessus du museau, où leurs pointes ont l'apparence de petites cornes; c'est ce que nous avons trouvé dans tous les individus d'une longueur un peu considérable que nous avons examinés. Cela est même très-sensible dans un jeune crocodile du Sénégal, de quatre pieds trois ou quatre pouces de long, que l'on conserve au Cabinet du Roi. Ce caractère remarquable n'a cependant été indiqué par personne, excepté par les mathématiciens jésuites que Louis XIV envoya dans l'Orient, et qui décrivirent un crocodile dans le royaume de Siam.

Les dents sont quelquefois au nombre de trente-six dans la mâchoire supérieure, et de trente dans la mâchoire inférieure; mais ce nombre doit souvent varier. Elles sont fortes, un peu creuses, striées, coniques, pointues, inégales en longueur, attachées par de grosses racines placées de chaque côté sur un seul rang, et un peu courbées en arrière, principalement celles qui

sont vers le bout du museau. Leur disposition est telle, que, quand la gueule est fermée, elles passent les unes entre les autres : les pointes de plusieurs dents inférieures occupent alors des trous creusés dans les gencives de dessus, et réciproquement. MM. les académiciens qui disséquèrent un très-jeune crocodile amené en France en 1681, arrachèrent quelques dents, et en trouvèrent de très-petites, placées dans le fond des alvéoles; ce qui prouve que les premières dents du crocodile tombent, et sont remplacées par de nouvelles, comme les dents incisives de l'homme et de plusieurs quadrupèdes vivipares.

La mâchoire inférieure est la seule mobile dans le crocodile, ainsi que dans les autres quadrupèdes. Il suffit de jeter les yeux sur le squelette de ce grand lézard, pour en être convaincu, malgré tout ce qu'on a écrit à ce sujet.

Dans la plupart des vivipares, la mâchoire inférieure, indépendamment du mouvement de haut en bas, a un mouvement de droite à gauche, et de gauche à droite, nécessaire pour la trituration de la nourriture. Ce mouvement a été refusé au crocodile, qui d'ailleurs ne peut mâcher que difficilement sa proie, parce que les dents d'une mâchoire ne sont pas placées de manière à rencontrer celles de l'autre : mais elles retiennent ou déchirent avec force les animaux qu'il saisit, et qu'il avale le plus souvent sans les broyer; il a par là avec les poissons un trait de ressemblance, auquel ajoutent la conformation et la position des dents de plusieurs chiens de mer, assez semblables à celles des dents du crocodile.

Les anciens, et même quelques modernes, ont pensé que le crocodile n'avoit pas de langue : il en a une cependant fort large, et beaucoup plus considérable en proportion que celle du bœuf, mais qu'il ne peut pas allonger ni darder à l'extérieur, parce qu'elle est attachée aux deux bords de la mâchoire inférieure par une membrane qui la couvre. Cette membrane est percée de plusieurs trous, auxquels aboutissent des conduits qui partent des glandes de la langue.

Le crocodile n'a point de lèvres : aussi, lorsqu'il marche ou qu'il nage avec le plus de tranquillité, montre-t-il ses dents, comme par furie ; et ce qui ajoute à l'air terrible que cette conformation lui donne, c'est que ses yeux étincelans, très-rapprochés l'un de l'autre, placés obliquement, et présentant une sorte de regard sinistre, sont garnis de deux paupières dures, toutes les

deux mobiles [1], fortement ridées, surmontées par un rebord dentelé, et, pour ainsi dire, par un sourcil menaçant. Cet aspect affreux n'a pas peu contribué, sans doute, à la réputation de cruauté insatiable que quelques voyageurs lui ont donnée. Ses yeux sont aussi, comme ceux des oiseaux, défendus par une membrane clignotante, qui ajoute à leur force.

Les oreilles, situées très-près et au-dessus des yeux, sont recouvertes par une peau fendue et un peu relevée, de manière à représenter deux paupières fermées; et c'est ce qui a fait croire à quelques naturalistes que le crocodile n'avoit point d'oreilles, parce que plusieurs autres lézards en ont l'ouverture plus sensible. La partie supérieure de la peau qui ferme les oreilles est mobile; et lorsqu'elle est levée, elle laisse apercevoir la membrane du tambour. Certains voyageurs auront apparemment pensé que cette peau, relevée en forme de paupières, recouvroit des yeux; et voilà pourquoi l'on a écrit que l'on avoit tué des crocodiles à quatre yeux. Quelque peu proéminentes que soient ces oreilles, Hérodote dit que les habitans de Memphis attachoient des espèces de pendans à des crocodiles privés qu'ils nourrissoient.

Le cerveau des crocodiles est très-petit.

La queue est très-longue; elle est, à son origine, aussi grosse que le corps, dont elle paroît une prolongation : sa forme aplatie, et assez semblable à celle d'un aviron, donne au crocodile une grande facilité pour se gouverner dans l'eau, et frapper cet élément de manière à y nager avec vitesse. Indépendamment de ce secours, les doigts des pieds de derrière sont réunis par des membranes, dont il peut se servir comme d'espèces de nageoires. Ces doigts sont au nombre de quatre; ceux des pieds de devant, au nombre de cinq : dans chaque pied, il n'y a que les trois doigts intérieurs qui soient garnis d'ongles, et la longueur de ces ongles est ordinairement d'un ou deux pouces.

La Nature a pourvu à la sûreté des crocodiles, en les revêtant d'une armure presque impénétrable. Tout leur corps est couvert d'écailles, excepté le sommet de la tête, où la peau est collée immédiatement sur l'os; celles qui couvrent les flancs, les pattes et la plus grande partie du cou, sont presque rondes, de gran-

[1] Pline a écrit que la paupière inférieure du crocodile étoit seule mobile; mais l'observation est contraire à cette opinion.

deurs différentes, et distribuées irrégulièrement; celles qui défendent le dos et le dessus de la queue sont carrées, et forment des bandes transversales. Il ne faut donc pas, pour blesser le crocodile, le frapper de derrière en avant, comme si les écailles se recouvroient les unes les autres, mais dans les jointures des bandes qui ne présentent que la peau. Plusieurs naturalistes ont écrit que le nombre de ces bandes varioit suivant les individus. Nous les avons comptées avec soin sur sept crocodiles de différentes grandeurs, tant de l'Afrique que de l'Amérique: l'un avoit treize pieds neuf pouces six lignes de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue; le second, neuf pieds; le troisième et le quatrième, huit pieds; le cinquième, quatre; le sixième, deux; le septième étoit mort en sortant de l'œuf. Ils avoient tous le même nombre de bandes, excepté celui de deux pieds, qui paroissoit, à la rigueur, en présenter une de plus que les autres.

Ces écailles carrées ont une très-grande dureté, et une flexibilité qui les empêche d'être cassantes : le milieu de ces lames présente une sorte de crête dure, qui ajoute à leur solidité [1]; et, le plus souvent, elles sont à l'épreuve de la balle. L'on voit sur le milieu du cou deux rangées transversales de ces écailles à tubercules, l'une de quatre pièces, et l'autre de deux; et de chaque côté de la queue s'étendent deux rangs d'autres tubercules, en forme de crêtes, qui la font paroître hérissée de pointes, et qui se réunissent à une certaine distance de son extrémité, de manière à n'y former qu'un seul rang. Les lames qui garnissent le ventre, le dessous de la tête, du cou, de la queue, des pieds, et la face intérieure des pattes, dont le bord extérieur est le plus souvent dentelé, forment également des bandes transversales; elles sont carrées et flexibles, comme celles du dos, mais bien moins dures et sans crêtes. C'est par ces parties plus foibles que les cétacées et les poissons voraces attaquent le crocodile; c'est par là que le dauphin lui donne la mort, ainsi que le rapporte Pline; et lorsque le chien de mer, connu sous le nom de *poisson-scie*, lui livre un combat, qu'ils soutiennent tous deux avec furie, le poisson-scie, ne pouvant percer les écailles tuberculeuses qui revêtent le dessus du corps de son ennemi, plonge et le frappe au ventre.

---

[1] Les crêtes voisines des flancs ne sont pas plus élevées que les autres, et ne peuvent point opposer une plus grande résistance à la balle, ainsi qu'on l'a écrit. Je m'en suis assuré par l'inspection de plusieurs crocodiles de divers pays.

La couleur des crocodiles tire sur le jaune verdâtre, plus ou moins nuancé d'un vert foible, par taches et par bandes; ce qui représente assez bien la couleur du bronze un peu rouillé. Le dessous du corps, de la queue et des pieds, ainsi que la face intérieure des pattes, sont d'un blanc jaunâtre. On a prétendu que le nom de ces grands animaux venoit de la ressemblance de leur couleur avec celle du safran, en latin *crocus*, et en grec κροκος. On a écrit aussi qu'il venoit de κροκος et de δειλος, qui signifie *timide*, parce qu'on a cru qu'ils avoient horreur du safran. Aristote paroît penser que les crocodiles sont noirs. Il y en a en effet de très-bruns sur la rivière du Sénégal, ainsi que nous l'avons dit; mais ce grand philosophe ne devoit pas les connoître.

Les crocodiles ont quelquefois cinquante-neuf vertèbres, sept dans le cou, douze dans le dos, cinq dans les lombes, deux à la place de l'os sacrum, et trente-trois dans la queue : mais le nombre de ces vertèbres est variable. Leur œsophage est très-vaste et susceptible d'une grande dilatation : ils n'ont point de vessie comme les tortues; leurs uretères se déchargent dans le rectum; l'anus est situé au-dessous et à l'extrémité postérieure du corps; les parties sexuelles des mâles sont renfermées dans l'intérieur du corps, jusqu'au moment de l'accouplement, ainsi que dans les autres lézards et dans les tortues; et ce n'est que par l'anus qu'ils peuvent les faire sortir. Ils ont deux glandes ou petites poches au-dessous des mâchoires et deux autres auprès de l'anus : ces quatre glandes contiennent une matière volatile qui leur donne une odeur de musc assez forte.

La taille des crocodiles varie suivant la température des diverses contrées dans lesquelles on les trouve. La longueur des plus grands ne passe guère vingt-cinq ou vingt-six pieds dans les climats qui leur conviennent le mieux; il paroît même que, dans certaines contrées qui leur sont moins favorables, comme les côtes de la Guiane, leur longueur ordinaire ne s'étend pas au-delà de treize ou quatorze pieds [1]. Un individu de cette lon-

---

[1] Quelques voyageurs ont attribué une grandeur plus considérable au crocodile. Barbot dit qu'il s'en est trouvé dans le Sénégal et dans la Gambie qui n'avoient pas moins de trente pieds de long. Suivant Smith, ceux de Sierra Leona ont la même longueur. Jobson parle aussi d'un crocodile de trente-trois pieds de long; mais comme il n'avoit mesuré que la trace que cet animal avoit laissée sur le sable, son témoignage ne doit pas être compté.

On trouve, suivant Catesby, à la Jamaïque, et dans plusieurs endroits du con-

gueur, dont la peau est conservée au Cabinet du Roi, a plus de quatre pieds de circonférence dans l'endroit le plus gros du corps ; ce qui suppose une circonférence de huit à neuf pieds dans les plus grands crocodiles. Au reste, on pourra juger des proportions de ce grand quadrupède ovipare par la note suivante [1], qui présente les principales dimensions de l'individu dont nous venons de parler.

C'est au commencement du printemps que l'amour fait éprouver ses feux au crocodile. Cet énorme quadrupède ovipare s'unit à sa femelle en la renversant sur le dos, ainsi que les autres lézards, et leurs embrassemens paroissent très-étroits. On ignore la durée de leur union intime : mais, d'après ce que l'on a observé touchant les lézards de nos contrées, leur accouplement, quoique bien plus court que celui des tortues, doit être plus prolongé, ou du moins plus souvent renouvelé que celui de plusieurs vivipares; et lorsqu'il a cessé, l'attention du mâle pour sa compagne ne passe pas tout-à-fait avec ses désirs, et il l'aide à se remettre sur ses pattes.

On a cru pendant long-temps que les crocodiles ne faisoient qu'une ponte : mais M. de la Borde nous apprend que, dans l'Amérique méridionale, la femelle fait deux et quelquefois trois

---

tinent de l'Amérique septentrionale, des crocodiles de plus de vingt pieds de long. On peut voir dans Gesner (liv. II, article du crocodile) tout ce que les anciens ont écrit touchant la grandeur de cet animal, auquel quelques-uns d'eux ont attribué une longuenr de vingt-six coudées.

Hasselquist dit, dans son *Voyage en Palestine*, page 347, que les œufs de crocodile qu'il décrit avoient appartenu à une femelle de trente pieds.

	pieds.	pou.	lig.
[1] Longueur totale	13	9	6
Longueur de la tête	2	3	»
Longueur depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau	1	6	6
Longueur de la mâchoire supérieure	1	10	»
Longueur de la partie de la mâchoire qui est armée de dents	1	7	»
Distance des deux yeux	»	2	»
Grand diamètre de l'œil	»	1	3
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	4	4	6
Largeur de la tête derrière les yeux	1	1	6
Largeur du museau à l'endroit le plus étroit	»	8	»
Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts	1	9	»
Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts	2	2	3
Longueur de la queue	6	»	3
Circonférence de la queue à son origine	2	10	»

pontes, éloignées l'une de l'autre de peu de jours; chaque ponte est de vingt à vingt-quatre œufs, et par conséquent il est possible que le crocodile en ponde en tout soixante-douze; ce qui se rapproche de l'assertion de M. Linné, qui a écrit que les œufs du crocodile étoient quelquefois au nombre de cent.

La femelle dépose ses œufs sur le sable le long des rivages qu'elle fréquente. Dans certaines contrées, comme aux environs de Cayenne et de Surinam, elle prépare, assez près des eaux qu'elle habite, un petit terrain élevé, et creux dans le milieu; elle y ramasse des feuilles et des débris de plantes, au milieu desquels elle fait sa ponte; elle recouvre ses œufs avec ces mêmes feuilles; il s'excite une sorte de fermentation dans ces végétaux, et c'est la chaleur qui en provient, jointe à celle de l'atmosphère, qui fait éclore les œufs. Le temps de la ponte commence, aux environs de Cayenne, en même temps que celui de la ponte des tortues, c'est-à-dire, dès le mois d'avril; mais il est plus prolongé. Ce qui est très-singulier, c'est que l'œuf d'où doit sortir un animal aussi grand que l'alligator n'est guère plus gros que l'œuf d'une poule d'Inde, suivant Catesby. Il y a au Cabinet du Roi un œuf d'un crocodile de quatorze pieds de longueur, tué dans la haute Egypte au moment où il venoit de pondre : il est ovale et blanchâtre; sa coque est d'une substance crétacée, semblable à celle des œufs de poule, mais moins dure; la tunique intérieure qui touche à l'enveloppe crétacée est plus épaisse et plus forte que dans la plupart des œufs d'oiseaux. Le grand diamètre n'est que de deux pouces cinq lignes, et le petit diamètre d'un pouce onze lignes. J'en ai mesuré d'autres, pondus par des crocodiles d'Amérique, qui étoient plus allongés, et dont le grand diamètre étoit de trois pouces sept lignes, et le petit diamètre de deux pouces.

Les petits crocodiles sont repliés sur eux-mêmes dans leurs œufs; ils n'ont que six ou sept pouces de long lorsqu'ils brisent leur coque. On a observé que ce n'est pas toujours avec leur tête, mais quelquefois avec les tubercules de leur dos, qu'ils la cassent. Lorsqu'ils en sortent, ils traînent attachés au cordon ombilical, le reste du jaune de l'œuf, entouré d'une membrane, et une espèce d'arrière-faix composé de l'enveloppe dans laquelle ils ont été renfermés. Nous l'avons observé dans un jeune crocodile pris en sortant de l'œuf, et conservé au Cabinet du Roi. Quelque temps après qu'ils sont éclos, on remarque encore sur le bas de leur ventre l'insertion du cordon ombilical, qui disparoît avec le temps;

et les rangs d'écailles, qui étoient séparés et formoient une fente longitudinale par où il passoit, se réunissent insensiblement. Ce fait est analogue à ce que nous avons remarqué dans de jeunes tortues, de l'espèce appelée *la ronde*, dont le plastron étoit fendu, et dont on voyoit au dehors la portion du ventre où le cordon ombilical avoit été attaché.

Les crocodiles ne couvent donc pas leurs œufs : on auroit dû le présumer d'après leur naturel, et l'on auroit dû, indépendamment du témoignage des voyageurs, refuser de croire ce que dit Pline du crocodile mâle, qui, suivant ce grand naturaliste, couve, ainsi que la femelle, les œufs qu'elle a pondus. Si nous jetons en effet les yeux sur les animaux ovipares qui sont susceptibles d'affections tendres et de soins empressés, si nous observons les oiseaux, nous verrons que les espèces les moins ardentes en amour sont celles où le mâle abandonne sa femelle après en avoir joui; ensuite viennent les espèces où le mâle prépare le nid avec elle, où il la soulage dans la recherche des matériaux dont elle se sert pour le construire, où il veille attentif auprès d'elle pendant qu'elle couve, où il paroît charmer sa peine par son chant; et enfin celles qui ressentent le plus vivement les feux de l'amour, sont les espèces où le mâle partage entièrement avec sa compagne le soin de couver les œufs. Le crocodile devroit donc être regardé comme très-tendrement amoureux si le mâle couvoit les œufs, ainsi que la femelle. Mais comment attribuer cette vive, intime et constante tendresse à un animal qui, par la froideur de son sang, ne peut éprouver presque jamais ni passions impétueuses, ni sentiment profond? La chaleur seule de l'atmosphère, ou celle d'une sorte de fermentation, fait donc éclore les œufs des crocodiles; les petits ne connoissent donc point de parens en naissant [1] : mais la Nature leur a donné assez de force dès les premiers momens de leur vie pour se passer de soins étrangers. Dès qu'il sont éclos, ils courent d'eux-mêmes se jeter dans l'eau, où ils trouvent plus de sûreté et de nourriture. Tant qu'ils sont encore jeunes, ils sont cependant dévorés non-seulement par les poissons voraces, mais encore quelquefois par les vieux crocodiles, qui, tourmentés par la faim, font alors par besoin ce que

---

[1] Cependant, suivant M. de la Borde, à Surinam, la femelle du crocodile se tient toujours à une certaine distance de ses œufs, qu'elle garde, pour ainsi dire, et qu'elle défend avec une sorte de fureur lorsqu'on veut y toucher.

d'autres animaux sanguinaires paroissent faire uniquement par cruauté.

On n'a point recueilli assez d'observations sur les crocodiles pour savoir précisément quelle est la durée de leur vie; mais on peut conclure qu'elle est très-longue, d'après l'observation suivante, que M. le vicomte de Fontange, commandant pour le roi dans l'île Saint-Domingue, a eu la bonté de me communiquer. M. de Fontange a pris a Saint-Domingne de jeunes crocodiles qu'il a vus sortir de l'oeuf; il les a nourris, et a essayé de les amener vivans en France: le froid qu'ils ont éprouvé dans la traversée les a fait périr. Ces animaux avoient déjà vingt-six mois, et ils n'avoient encore qu'à peu près vingt pouces de longueur. On devroit donc compter vingt-six mois d'âge pour chaque vingt pouces que l'on trouveroit dans la longueur des grands crocodiles, si leur accroissement se faisoit toujours suivant la même proportion; mais dans presque tous les animaux, le développement est plus considérable dans les premiers temps de leur vie. L'on peut donc croire qu'il faudroit supposer bien plus de vingt-six mois pour chaque vingt pouces de la longueur d'un crocodile. Ne comptons cependant que vingt-six mois, parce qu'on pourroit dire que, lorsque les animaux ne jouissent pas d'une liberté entière, leur accroissement est retardé, et nous trouverons qu'un crocodile de vingt-cinq pieds n'a pu atteindre à tout son développement qu'au bout de trente-deux ans et demi. Cette lenteur dans le développement du crocodile est confirmée par l'observation des missionnaires mathématiciens que Louis XIV envoya dans l'Orient, et qui, ayant gardé un très-jeune crocodile en vie pendant deux mois, remarquèrent que ses dimensions n'avoient pas augmenté pendant ce temps d'une manière sensible. Cette même lenteur a fait naître, sans doute, l'erreur d'Aristote et de Pline, qui pensoient que le crocodile croissoit jusqu'à sa mort; et elle prouve combien la vie de cet animal peut être longue. Le crocodile habitant en effet au milieu des eaux, presque autant que les tortues marines, n'étant pas revêtu d'une croûte plus dure qu'une carapace, et croissant pendant bien plus de temps que la tortue franche, qui paroît être entièrement développée après vingt ans, ne doit-il pas vivre plus long-temps que cette grande tortue, qui cependant vit plus d'un siècle?

Le crocodile fréquente de préférence les rives des grands fleuves, dont les eaux surmontent souvent leurs bords, et qui, couvertes

d'une vase limoneuse, offrent en plus grande abondance les testacées, les vers, les grenouilles, les lézards dont il se nourrit. Il se plaît surtout dans l'Amérique méridionale, au milieu des lacs marécageux et des savanes noyées. Catesby, dans son *Histoire naturelle de la Caroline*, nous représente les bords fangeux, baignés par les eaux salées, comme couverts de forêts épaisses d'arbres de banianes, parmi lesquels des crocodiles vont se cacher. Les plus petits s'enfoncent dans des buissons épais, où les plus grands ne peuvent pénétrer, et où ils sont à couvert de leurs dents meurtrières. Ces bois aquatiques sont remplis de poissons destructeurs et d'autres animaux qui se dévorent les uns les autres : on y rencontre aussi de grandes tortues; mais elles sont le plus souvent la proie de ces poissons carnassiers, qui, à leur tour, servent d'aliment aux crocodiles, plus puissans qu'eux tous. Ces forêts noyées présentent les débris de cette sorte de carnage, et l'on y voit flotter des restes de carcasses d'animaux à demi dévorés. C'est dans ces terrains fangeux que, couvert de boue, et ressemblant à un arbre renversé, il attend immobile, et avec la patience que doit lui donner la froideur de son sang, le moment favorable de saisir sa proie. Sa couleur, sa forme allongée, son silence, trompent les poissons, les oiseaux de mer, les tortues, dont il est très-avide. Il s'élance aussi sur les beliers, les cochons, et même sur les bœufs. Lorsqu'il nage, en suivant le cours de quelque grand fleuve, il arrive souvent qu'il n'élève au-dessus de l'eau que la partie supérieure de sa tête. Dans cette attitude, qui lui laisse la liberté des yeux, il cherche à surprendre les grands animaux qui s'approchent de l'une ou de l'autre rive; et lorsqu'il en voit quelqu'un qui vient pour y boire, il plonge, va jusqu'à lui en nageant entre deux eaux, le saisit par les jambes, et l'entraîne au large pour l'y noyer. Si la faim le presse, il dévore aussi les hommes, et particulièrement les Nègres, sur lesquels on a écrit qu'il se jette de préférence. Les très-grands crocodiles surtout, ayant besoin de plus d'alimens, pouvant être aperçus et évités plus facilement par les petits animaux, doivent éprouver plus souvent et plus violemment le tourment de la faim, et par conséquent être quelquefois très-dangereux, principalement dans l'eau. C'est en effet dans cet élément que le crocodile jouit de toute sa force, et qu'il se remue avec agilité, malgré sa lourde masse, en faisant souvent entendre une espèce de murmure sourd et confus. S'il a de la peine à se

tourner avec promptitude, à cause de la longueur de son corps, c'est toujours avec la plus grande vitesse qu'il fend l'eau devant lui pour se précipiter sur sa proie ; il la renverse d'un coup de sa queue raboteuse, la saisit avec ses griffes, la déchire ou la partage en deux avec ses dents fortes et pointues, et l'engloutit dans une gueule énorme, qui s'ouvre jusqu'au-delà des oreilles pour la recevoir. Lorsqu'il est à terre, il est plus embarrassé dans ses mouvemens, et par conséquent moins à craindre pour les animaux qu'il poursuit : mais, quoique moins agile que dans l'eau, il avance très-vite quand le chemin est droit et le terrain uni ; aussi, lorsqu'on veut lui échapper, doit-on se détourner sans cesse. On lit, dans la Description de la Nouvelle-Espagne, qu'un voyageur anglais fut poursuivi avec tant de vitesse par un monstrueux crocodile sorti du lac de *Nicaragua*, que si les Espagnols qui l'accompagnoient ne lui eussent crié de quitter le chemin battu et de marcher en tournoyant, il auroit été la proie de ce terrible animal. Dans l'Amérique méridionale, suivant M. de la Borde, les grands crocodiles sortent des fleuves plus rarement que les petits; l'eau des lacs qu'ils fréquentent venant quelquefois à s'évaporer, ils demeurent souvent pendant quelques mois à sec, sans pouvoir regagner aucune rivière, vivant de gibier, ou se passant de nourriture, et étant alors très-dangereux.

Il y a peu d'endroits peuplés de crocodiles un peu gros, où l'on puisse tomber dans l'eau sans risquer de perdre la vie. Ils ont souvent, pendant la nuit, grimpé ou sauté dans des canots, dans lesquels on étoit endormi, et ils en ont dévoré tous les passagers. Il faut veiller avec soin lorsqu'on se trouve le long des rivages habités par ces animaux. M. de la Borde en a vu se dresser contre les très-petits bâtimens. Au reste, en comparant les relations des voyageurs, il paroît que la voracité et la hardiesse des crocodiles augmentent, diminuent, et même passent entièrement, suivant le climat, la taille, l'âge, l'état de ces animaux, la nature et surtout l'abondance de leurs alimens. La faim peut quelquefois les forcer à se nourrir d'animaux de leur espèce, ainsi que nous l'avons dit ; et lorsqu'un extrême besoin les domine, le plus foible devient la victime du plus fort. Mais, d'après tout ce que nous avons exposé, l'on ne doit point penser, avec quelques naturalistes, que la femelle du crocodile conduit à l'eau ses petits lorsqu'ils sont éclos, et que le mâle et la

femelle dévorent ceux qui ne peuvent pas se traîner. Nous avons vu que la chaleur du soleil ou de l'atmosphère faisoit éclore leurs œufs, que les petits alloient d'eux-mêmes à la mer; et les crocodiles n'étant jamais cruels que pour assouvir une faim plus cruelle, ne doivent point être accusés de l'espèce de choix barbare qu'on leur a imputé.

Malgré la diversité des alimens que recherche le crocodile, la facilité que la lenteur de sa marche donne à plusieurs animaux pour l'éviter, le contraint quelquefois à demeurer beaucoup de temps et même plusieurs mois sans manger : il avale alors de petites pierres et de petits morceaux de bois capables d'empêcher ses intestins de se resserrer.

Il paroît, par les récits des voyageurs, que les crocodiles qui vivent près de l'équateur ne s'engourdissent dans aucun temps de l'année ; mais ceux qui habitent vers les tropiques, ou à des latitudes plus élevées, se retirent, lorsque le froid arrive, dans des antres profonds auprès des rivages, et y sont, pendant l'hiver, dans un état de torpeur. Pline a écrit que les crocodiles passoient quatre mois de l'hiver dans des cavernes, et sans nourriture ; ce qui suppose que les crocodiles du Nil, qui étoient les mieux connus des anciens, s'engourdissoient pendant la saison du froid. En Amérique, à une latitude aussi élevée que celle de l'Egypte, et par conséquent sous une température moins chaude, le nouveau continent étant plus froid que l'ancien, les crocodiles sont engourdis pendant l'hiver. Ils sortent, dans la Caroline, de cet état de sommeil profond, en faisant entendre, dit Catesby, des mugissemens horribles qui retentissent au loin. Les rivages habités par ces animaux peuvent être entourés d'échos qui réfléchissent les sons sourds formés par ces grands quadrupèdes ovipares, et en augmentent la force de manière à justifier, jusqu'à un certain point, le récit de Catesby. D'ailleurs M. de la Coudrenière dit que, dans la Louisiane, le cri de ces animaux n'est jamais répété plusieurs fois de suite, mais que leur voix est aussi forte que celle d'un taureau. Le capitaine Jobson assure aussi que les crocodiles, qui sont en grand nombre dans la rivière de Gambie en Afrique, et que les Nègres appellent *bumbos*, y poussent des cris que l'on entend de fort loin. Ce voyageur ajoute que l'on diroit que ces cris sortent du fond d'un puits ; ce qui suppose dans la voix du crocodile beaucoup de tons graves qui la rapprochent d'un mugissement bas et comme

étouffé. Et enfin le témoignage de M. de la Borde, que nous avons déjà cité, vient encore ici à l'appui de l'assertion de Catesby.

Si le crocodile s'engourdit à de hautes latitudes, comme les autres quadrupèdes ovipares, sa couverture écailleuse n'est point de nature à être altérée par le froid et la disette, ainsi que la peau du plus grand nombre de ces animaux, et il ne se dépouille pas comme ces derniers.

Dans tous les pays où l'homme n'est pas en assez grand nombre pour le contraindre à vivre dispersé, il va par troupes nombreuses. M. Adanson a vu, sur la grande rivière du Sénégal, des crocodiles, réunis au nombre de plus de deux cents, nageant ensemble la tête hors de l'eau, et ressemblant à un grand nombre de troncs d'arbres, à une forêt que les flots entraîneroient. Mais cet attroupement des crocodiles n'est point le résultat d'un instinct heureux; ils ne se rassemblent pas, comme les castors, pour s'occuper en commun de travaux combinés; leurs talens ne sont pas augmentés par l'imitation, ni leurs forces par le concert; ils ne se recherchent pas, comme les phoques et les lamantins, par une sorte d'affection mutuelle : mais ils se réunissent parce que des appétits semblables les attirent dans les mêmes endroits. Cette habitude d'être ensemble est cependant une nouvelle preuve du peu de cruauté que l'on doit attribuer aux crocodiles; et ce qui confirme qu'ils ne sont pas féroces, c'est la flexibilité de leur naturel : on est parvenu à les apprivoiser. Dans l'île de Bouton, aux Moluques, on engraisse quelques-uns de ces animaux, devenus par là en quelque sorte domestiques; dans d'autres pays, on les nourrit par ostentation. Sur la côte des Esclaves, en Afrique, le roi de Saba a, par magnificence, deux étangs remplis de crocodiles. Dans la rivière de Rio-San-Domingo, également près des côtes occidentales de l'Afrique, où les habitans prennent soin de les nourrir, des enfans osent, dit-on, jouer avec ces monstrueux animaux. Les anciens connoissoient cette facilité avec laquelle le crocodile se laisse apprivoiser; Aristote a dit que, pour y parvenir, il suffisoit de lui donner une nourriture abondante, dont le défaut seul peut le rendre très-dangereux [1].

---

[1] M. de la Borde a vu à Cayenne des caïmans conservés avec des tortues dans un bassin plein d'eau. Ils y vivent long-temps sans faire même aucun mal aux tortues. On les nourrit avec les restes des cuisines.

Mais si le crocodile n'a pas la cruauté des chiens de mer et de plusieurs autres animaux de proie, avec lesquels il a plusieurs rapports, et qui vivent comme lui au milieu des eaux, il n'a pas assez de chaleur intérieure pour avoir la fierté de leur courage : aussi Pline a-t-il écrit qu'il fuit devant ceux qui le poursuivent, qu'il se laisse même gouverner par les hommes assez hardis pour se jeter sur son dos, et qu'il n'est redoutable que pour ceux qui fuient devant lui [1]. Cela pourroit être vrai des crocodiles que Pline ne connoissoit point, qui se trouvent dans certains endroits de l'Amérique, et qui, comme tous les autres grands animaux de ces contrées nouvelles où l'humidité l'emporte sur la chaleur, ont moins de courage et de force que les animaux qui les représentent dans les pays secs de l'ancien continent ; et cette chaleur est si nécessaire aux crocodiles, que non-seulement ils vivent avec peine dans les climats très-tempérés, mais encore que leur grandeur diminue à mesure qu'ils habitent des latitudes élevées. On les rencontre cependant dans les deux mondes, à plusieurs degrés au-dessus des tropiques ; l'on a même trouvé des pétrifications de crocodiles à plus de cinquante pieds sous terre dans les mines de Thuringe, ainsi qu'en Angleterre. Mais ce n'est pas ici le lieu d'examiner le rapport de ces ossemens fossiles avec les révolutions qu'ont éprouvées les diverses parties du globe.

Quelque redoutable que paroisse le crocodile, les Nègres des environs du Sénégal osent l'attaquer pendant qu'il est endormi, et tâchent de le surprendre dans des endroits où il n'a pas assez d'eau pour nager ; ils vont à lui audacieusement, le bras gauche enveloppé dans un cuir ; ils l'attaquent à coups de lance ou de zagaie ; ils le percent de plusieurs coups au gosier et dans les yeux ; ils lui ouvrent la gueule, la tiennent sous l'eau et l'empêchent de se fermer, en plaçant leur zagaie entre les mâchoires, jusqu'à ce que le crocodile soit suffoqué par l'eau qu'il avale en trop grande quantité.

En Egypte, on creuse sur les traces de cet animal démesuré un fossé profond, que l'on couvre de branchages et de terre ; on effraie ensuite à grands cris le crocodile, qui, reprenant pour

---

[1] On peut aussi voir dans Prosper Alpin ce qu'il raconte de la manière dont les paysans d'Egypte saisissoient un crocodile, lui lioient la gueule et les pattes, le portoient à des acheteurs, le faisoient marcher quelque temps devant eux après l'avoir délié, rattachoient ensuite ses pattes et sa gueule, l'égorgeoient pour le dépouiller, etc.

aller à la mer le chemin qu'il avoit suivi pour s'écarter de ses bords, passe sur la fosse, y tombe, et y est assommé ou pris dans des filets. D'autres attachent une forte corde par une extrémité à un gros arbre; ils lient à l'autre bout un crochet et un agneau dont les cris attirent le crocodile, qui, en voulant enlever cet appât, se prend au crochet par la gueule; à mesure qu'il s'agite, le crochet pénètre plus avant dans la chair : on suit tous ses mouvemens en lâchant la corde, et on attend qu'il soit mort pour le tirer du fond de l'eau.

Les sauvages de la Floride ont une autre manière de le prendre: ils se réunissent au nombre de dix ou douze; ils s'avancent au-devant du crocodile qui cherche une proie sur le rivage; ils portent un arbre qu'ils ont coupé par le pied : le crocodile va à eux la gueule béante; mais en enfonçant leur arbre dans cette large gueule, ils l'ont bientôt renversé et mis à mort.

On dit aussi qu'il y a des gens assez hardis pour aller, en nageant jusque sous le crocodile, lui percer la peau du ventre, qui est presque le seul endroit où le fer puisse pénétrer.

Mais l'homme n'est pas le seul ennemi que le crocodile ait à craindre : les tigres en font leur proie; l'hippopotame le poursuit, et il est pour lui d'autant plus dangereux, qu'il peut le suivre avec acharnement jusqu'au fond de la mer. Les couguars, quoique plus foibles que les tigres, détruisent aussi un grand nombre de crocodiles. Ils attaquent les jeunes caïmans; ils les attendent en embuscade sur le bord des grands fleuves, les saisissent au moment qu'ils montrent la tête hors de l'eau, et les dévorent. Mais lorsqu'ils en rencontrent de gros et de forts, ils sont attaqués à leur tour; en vain ils enfoncent leurs griffes dans les yeux du crocodile, cet énorme lézard, plus vigoureux qu'eux, les entraîne au fond de l'eau.

Sans ce grand nombre d'ennemis, un animal aussi fécond que le crocodile seroit trop multiplié; tous les rivages des grands fleuves des zones torrides seroient infestés par ces animaux monstrueux, qui deviendroient bientôt féroces et cruels par l'impossibilité où ils seroient de trouver aisément leur nourriture. Puissans par leurs armes, plus puissans par leur multitude, ils auroient bientôt éloigné l'homme de ces terres fécondes et nouvelles que ce roi de la Nature a quelquefois bien de la peine à leur disputer : car comment résister à tout ce qui donne le pouvoir, à la grandeur, aux armes, à la force et au

nombre ? Prosper Alpin dit qu'en Egypte les plus grands crocodiles fuient le voisinage de l'homme, et se tiennent sur les rivages du Nil, au-dessus de Memphis. Mais, dans les pays moins peuplés, il ne doit pas en être de même : ils sont si abondans dans les grandes rivières de l'Amazone et d'Oyapok, dans la baye de Vincent Pinçon, et dans les lacs qui y communiquent, qu'ils y gênent, par leur multitude, la navigation des pirogues; ils suivent ces légers bâtimens, sans cependant essayer de les renverser, et sans attaquer les hommes. Il est quelquefois aisé de les écarter à coups de rames, lorsqu'ils ne sont pas très-grands. Mais M. de la Borde raconte que, naviguant dans un canot le long des rivages orientaux de l'Amérique méridionale, il rencontra une douzaine de gros caïmans à l'embouchure d'une petite rivière dans laquelle il vouloit entrer : il leur tira plusieurs coups de fusil sans qu'ils changeassent de place. Il fut tenté de faire passer son canot par-dessus ces animaux; il fut arrêté cependant par la crainte qu'ils ne fissent chavirer son petit bâtiment, et qu'ils ne le dévorassent lorsqu'il seroit tombé dans l'eau. Il fut obligé d'attendre près de deux heures, après lesquelles les caïmans s'éloignèrent et lui laissèrent le passage libre.

Heureusement un grand nombre de crocodilles sont détruits avant d'éclore. Indépendamment des ennemis puissans dont nous avons déjà parlé, des animaux trop foibles pour ne pas fuir à l'aspect de ces grands lézards cherchent leurs œufs sur les rivages où ils les déposent : la mangouste, les singes, les sagouins, les sapajous, et plusieurs espèces d'oiseaux d'eau, s'en nourrissent avec avidité, et en cassent même un très-grand nombre, en quelque sorte pour le plaisir de se jouer.

Ces mêmes œufs, ainsi que la chair du crocodile, surtout celle de la queue et du bas-ventre, servent de nourriture aux Nègres de l'Afrique, ainsi qu'à certains peuples de l'Inde et de l'Amérique. Ils trouvent délicate et succulente cette chair qui est très-blanche; mais il paroît que presque tous les Européens qui ont voulu en manger ont été rebutés par l'odeur de musc dont elle est imprégnée. M. Adanson cependant dit qu'il goûta celle d'un jeune crocodile tué sous ses yeux, au Sénégal, et qu'il ne la trouva pas mauvaise. Au reste, la saveur de cette chair doit varier beaucoup suivant l'âge, la nourriture et l'état de l'animal.

On trouve quelquefois des bézoards dans le corps des crocodiles,

ainsi que dans celui de plusieurs autres lézards. Seba avoit dans sa collection plusieurs de ces bézoards qui lui avoient été envoyés d'Amboine et de Ceylan : les plus grands étoient gros comme un oeuf de canard, mais un peu plus longs, et leur surface présentoit des éminences de la grosseur des plus petits grains de poivre. Ces concrétions étoient composées, comme tous les bézoards, de couches placées au-dessus les unes des autres ; leur couleur étoit marbrée et d'un cendré obscur plus ou moins mêlé de blanc.

Les anciens Romains ont été long-temps sans connoître les crocodiles par eux-mêmes : ce n'est que cinquante-huit ans avant l'ère chrétienne que l'édile Scaurus en montra cinq au peuple. Auguste lui en fit voir un grand nombre vivans, contre lesquels il fit combattre des hommes. Héliogabale en nourrissoit. Les tyrans du monde faisoient venir, à grands frais, de l'Afrique, des crocodiles, des tigres, des lions : ils s'empressoient de réunir autour d'eux ce que la terre paroît nourrir de plus féroce.

Les crocodiles étoient donc, pour les Romains et d'autres anciens peuples, des animaux très-redoutables. Ils venoient de loin : il n'est pas surprenant qu'on leur ait attribué des vertus extraordinaires. Il n'y a presque aucune partie dans les crocodiles à laquelle on n'ait attaché la vertu de guérir quelque maladie. Leurs dents, leurs écailles, leur chair, leurs intestins, tout en étoit merveilleux. On fit plus dans leur pays natal : ils y inspiroient une grande terreur ; ils y répandoient quelquefois le ravage ; la crainte dégrada la raison, on en fit des dieux, on leur donna des prêtres; la ville d'Arsinoé leur fut consacrée. On renfermoit religieusement leurs cadavres dans de hautes pyramides, auprès des tombeaux des rois; et maintenant dans ce même pays où on les adoroit il y a deux mille ans, on a mis leur tête à prix; et telle est la vicissitude des opinions humaines.

LE CROCODILE NOIR.

Seconde espèce.

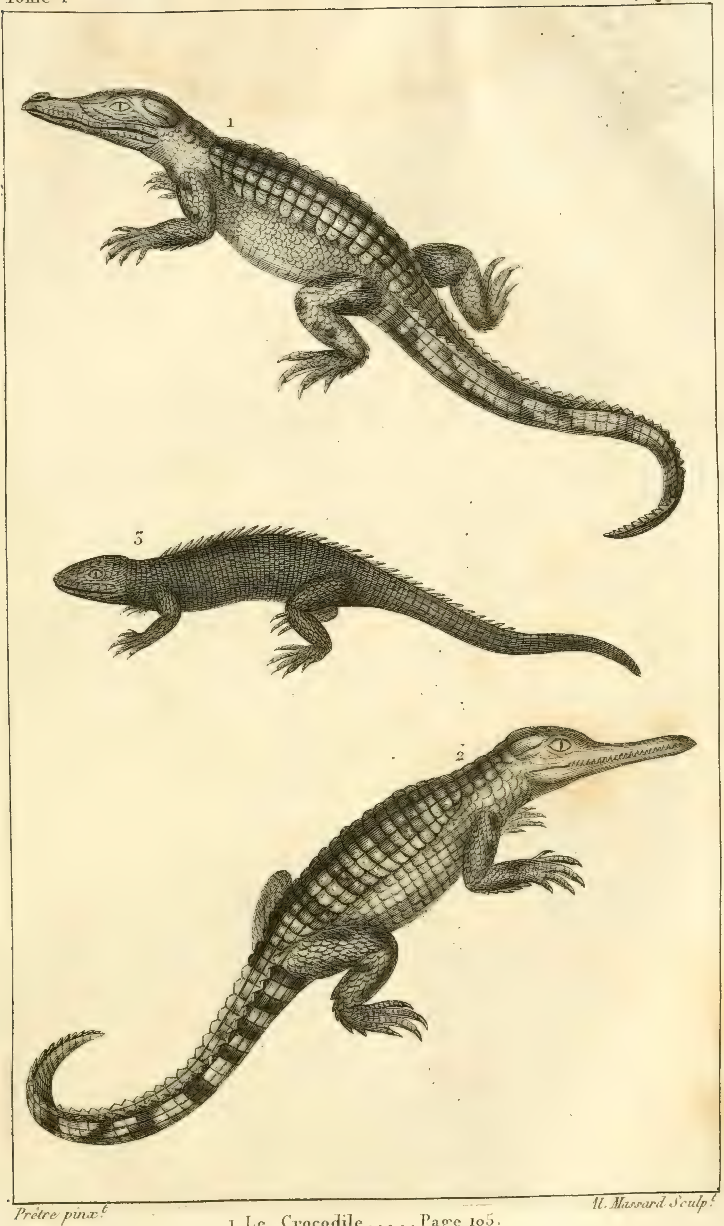
Cette seconde espèce diffère de la première, en ce que sa couleur est presque noire, au lieu d'être verdâtre ou bronzée comme celle des crocodiles du Nil. C'est M. Adanson qui a fait connoître ces crocodiles noirs, qu'il a vus sur la grande rivière du Sénégal. Leurs mâchoires sont plus allongées que celles des alligators ou crocodiles proprement dits. Ils sont d'ailleurs plus carnassiers que ces derniers, et pourroient par conséquent en différer aussi par des caractères intérieurs, la diversité des mœurs étant très-souvent fondée sur celle de l'organisation interne. L'on ne peut pas dire qu'ils sont de la même espèce que le crocodile du Nil, qui auroit subi dans sa couleur et dans quelques parties de son corps l'influence du climat, puisque, suivant le même M. Adanson, la rivière du Sénégal nourrit aussi un grand nombre de crocodiles verts, entièrement semblables à ceux d'Egypte. Non-seulement on n'a point encore observé ces crocodiles noirs dans le nouveau monde, mais aucun voyageur n'en a parlé que M. Adanson, et ce savant naturaliste ne les a trouvés que sur le grand fleuve du Sénégal.

LE GAVIAL.

OU LE CROCODILE A MACHOIRES ALLONGÉES.

Troisième espèce.

Cette troisième espèce de crocodile se trouve dans les grandes Indes : elle y habite les bords du Gange, où on l'a nommée *gavial*. Elle ressemble aux crocodiles du Nil par la couleur, et par les caractères généraux et distinctifs des crocodiles. Le gavial a,



Prêtre pinx.t — H. Massard Sculp.t

1. Le Crocodile . . . . Page 105.
2. Le Gavial . . . . 124.
3. La Dragonne . . . . 128.



comme les alligators, cinq doigts aux pieds de devant, et quatre doigts aux pieds de derrière; il n'a d'ongle qu'aux trois doigts intérieurs de chaque pied. Mais il diffère des crocodiles d'Egypte par des caractères particuliers et très-sensibles. Ses mâchoires sont plus allongées et beaucoup plus étroites, au point de paroître comme une sorte de long bec qui contraste avec la grosseur de la tête. Les dents ne sont pas inégales en grosseur et en longueur comme celles des crocodiles proprement dits; elles sont plus nombreuses; et l'on conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a environ douze pieds de long, et qui a cinquante-huit dents à la mâchoire supérieure, et cinquante à la mâchoire inférieure.

Le nombre des bandes transversales et tuberculeuses qui garnissent le dessus du corps est plus considérable de plus d'un quart dans les crocodiles du Gange que dans l'alligator; d'ailleurs elles se touchent toutes, et les écailles carrées qui les composent sont plus relevées dans leurs bords, sans l'être autant dans leur centre, que celles du crocodile du Nil. Ces différences avec le crocodile proprement dit sont plus que suffisantes pour constituer une espèce distincte.

Les crocodiles du Gange parviennent à une grandeur très-considérable, ainsi que ceux du Nil. L'on peut voir au Cabinet du Roi une portion de mâchoire de ces crocodiles des grandes Indes, d'après laquelle nous avons trouvé que l'animal auquel elle a appartenu devoit avoir trente pieds dix pouces de longueur. [1] Au reste, nous ne pouvons donner une idée plus nette de ces énormes

---

[1] *Dimensions d'un crocodile à tête allongée.*

	pieds.	pou.	lig.
Longueur totale	11	10	6
Longueur de la tête	2	1	1
Longueur depuis l'entre-deux des yeux jusqu'au bout du museau.	1	7	9
Longueur de la mâchoire supérieure	2	»	6
Longueur de la partie de la mâchoire qui est armée de dents.	1	6	»
Distance des deux yeux	»	3	3
Grand diamètre de l'œil	»	2	»
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros	3	6	»
Circonférence de la tête derrière les yeux	2	»	»
Circonférence du museau à l'endroit le plus étroit	»	6	2
Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts	1	3	7
Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts	1	8	»
Longueur de la queue	5	1	»
Circonférence de la queue à son origine	2	8	»

animaux qu'en renvoyant à la figure et à la note précédente, où nous rapportons les principales dimensions de l'individu de près de douze pieds, dont nous venons de parler.

C'est apparemment de cette espèce qu'étoient les crocodiles vus par Tavernier sur les bords du Gange, depuis *Toutipour* jusqu'au bourg d'*Acérat*, qui en est à vingt-cinq *cossés*. Ce voyageur aperçut un très-grand nombre de ces animaux couchés sur le sable; il tira sur eux : le coup donna dans la mâchoire d'un grand crocodile, et fit couler du sang; mais l'animal se retira dans le fleuve. Le lendemain, Tavernier, en continuant de descendre le Gange, en vit un aussi grand nombre, également étendus sur le rivage; il tira sur deux de ces animaux deux coups de fusil chargé à trois balles : au même instant ils se renversèrent sur le dos, ouvrirent la gueule, et expirèrent.

Il paroît que le gavial n'étoit point inconnu des anciens, puisqu'au rapport d'Elien, on disoit de son temps que l'on trouvoit sur les bords du Gange des crocodiles qui avoient une espèce de corne au bout du museau. Mais M. Edwards est le premier naturaliste moderne qui ait parlé du gavial : il publia, en 1756, la figure et la description d'un individu de cette espèce, dont il a comparé les mâchoires longues et étroites au bec du harle, et qu'il a nommé *crocodile à bec allongé*. Cet individu, qui présentoit tous les signes d'un développement peu avancé, avoit au-dessous du ventre une poche ou bourse ouverte. Nous n'avons trouvé aucune marque d'une poche semblable dans le crocodile du Gange dont nous venons de donner les dimensions, ni dans un jeune crocodile de la même espèce, et long de deux pieds trois pouces, qui fait aussi partie de la collection du Cabinet du Roi. Peut-être cette poche s'efface-t-elle à mesure que l'animal grandit, et n'est-elle qu'un reste de l'ouverture par laquelle s'insère le cordon ombilical; ou peut-être l'individu de M. Edwards étoit-il d'un sexe différent de ceux dont nous avons vu la dépouille.

L'on conserve au Cabinet du Roi une portion de mâchoire garnie de dents, à demi pétrifiée, renfermée dans une pierre calcaire trouvée aux environs de Dax en Gascogne, et envoyée au Cabinet par M. de Borda. Elle nous a paru, d'après l'examen que nous en avons fait, avoir appartenu à un gavial.

LE FOUETTE-QUEUE.

Le nom de *fouette-queue* a été employé par différens naturalistes pour désigner diverses espèces de lézards qui peuvent donner à leur queue des mouvemens semblables à ceux d'un fouet. Ce nom a été particulièrement appliqué au lézard dont il est ici question, et à la dragonne dont nous parlerons dans l'article suivant. Il en est résulté une obscurité d'autant plus grande dans les faits rapportés par les voyageurs, relativement aux lézards, que le nom *cordyle* a été aussi donné par plusieurs auteurs à la dragonne, et qu'ensuite le nom de *fouette-queue* a été lié avec celui de cordyle, de manière à être attribué non-seulement à la dragonne, qui a réellement la propriété de faire mouvoir sa queue comme un fouet, mais encore à d'autres espèces de lézards, privées de cette faculté, et désignées également par le nom de *cordyle*. Nous croyons donc, pour éviter toute confusion, devoir conserver uniquement au lézard dont il s'agit ici, le nom de *fouette-queue*.

Il habite les climats chauds de l'Amérique méridionale, et on le trouve particulièrement au Pérou. Il a quelquefois plusieurs pieds de longueur. Son dos est couvert de plaques carrées et d'écailles ovales qui garnissent aussi ses côtés. Sa queue, qui paroît dentelée par les bords, et qu'il a la facilité d'agiter comme un fouet, l'assimile un peu à la dragonne; et la forme aplatie de cette même queue, ainsi que ses pieds palmés, le rapprochent du crocodile, dont il est cependant bien aisé de le distinguer, parce que le crocodile n'a que quatre doigts aux pieds de derrière, tandis que le fouette-queue en a cinq à chaque pied. C'est ce qui nous a déterminés à regarder comme un fouette-queue l'animal représenté dans la planche CVI du premier volume de Seba. M. Linné l'a rapporté au crocodile : mais il a cinq doigts aux pieds de derrière; et, d'un autre côté, il ne peut pas être confondu avec la dragonne, puisque ses pieds sont palmés. D'ailleurs Seba donne l'Amérique pour patrie à ce grand lézard, ce qui s'accorde fort bien avec ce que M. Linné lui-même a dit de celle du fouette-queue. Nous croyons devoir observer aussi que le lézard représenté dans Seba, tome I, planche CIII, figure 2, et que M. Linné

a indiqué comme un fouette-queue, est une dragonne, attendu que, quoique le dessinateur lui ait donné des membranes aux pieds de derrière, il est dit dans le texte qu'il n'en a point.

Le fouette-queue nous paroît être, ainsi que nous l'avons déjà dit [1], le lézard que Dampier regardoit comme une seconde espèce de caïman d'Amérique.

Il y a dans l'île de Ceylan un grand lézard qui, par sa forme, ressemble beaucoup au crocodile; mais il en diffère par sa langue bleue et fourchue, qu'il allonge d'une manière effrayante, lorsqu'il la tire pour siffler, ou seulement pour respirer. On le nomme *kobbera-guion*. Il a communément six pieds de longueur. Sa chair est d'un assez mauvais goût. Il plonge souvent dans l'eau; mais sa demeure ordinaire est sur la terre, où il se nourrit des oiseaux et des divers animaux qu'il peut saisir. Il craint l'homme, et n'ose rien contre lui; mais il écarte sans peine les chiens et plusieurs des animaux qui veulent l'attaquer, en les frappant violemment avec sa queue, qu'il agite et secoue comme un long fouet. Nous ignorons si les doigts de ses pieds sont réunis par des membranes: s'ils le sont, il doit être regardé comme de la même espèce que le fouette-queue du Pérou, qui peut-être aura subi l'influence d'un nouveau climat; sinon il faudra le considérer comme une dragonne.

LA DRAGONNE.

La dragonne ressemble beaucoup par sa forme au crocodile; elle a, comme lui, la gueule très-large, des tubercules sur le dos, et la queue aplatie. Sa grandeur égale quelquefois celle des jeunes caïmans. Sa couleur, d'un jaune roux foncé, et plus ou moins mêlé de verdâtre, est semblable aussi à celle de ces animaux; c'est ce qui a fait que, sur les côtes orientales de l'Amérique méridionale, elle a été prise pour une petite espèce de crocodile ou de caïman. Mais la dragonne en diffère principalement, parce que, au lieu d'avoir les pieds palmés, ses doigts, au nombre de cinq

[1] Article des crocodiles.

à chaque pied, sont très-séparés les uns des autres, comme ceux de presque tous les lézards. Ils sont d'ailleurs tous garnis d'ongles aigus et crochus. La tête, aplatie par-dessus, et comprimée par les côtés, a un peu la forme d'une pyramide à quatre faces, dont le museau seroit le sommet : elle ressemble par là à celle de plusieurs serpens, ainsi que la langue, qui est fourchue, et qui, loin d'être cachée et presque immobile comme celle du crocodile, peut être dardée avec facilité. Les yeux sont gros et brillans ; l'ouverture des oreilles est grande, et entourée d'une bordure d'écailles; le corps épais, arrondi, couvert d'écailles dures, osseuses comme celles du crocodile, et presque toutes garnies d'une arète saillante : plusieurs de celles du dos sont plus grandes que les autres, et relevées par des tubercules en forme de crêtes, dont les plus hauts sont les plus voisins de la queue, sur laquelle les lignes qu'ils forment sont prolongées par d'autres tubercules. Ceux-ci sont plus aigus, et produisent deux dentelures semblables à celle d'une scie, et réunies en une seule vers l'extrémité de la queue, qui est très-longue. La dragonne, ainsi que le fouette-queue, a la facilité de la remuer vivement et de l'agiter comme un fouet. Cette faculté lui a fait donner le nom de *fouette-queue*, que nous avons conservé uniquement à l'espèce précédente, et que nous n'emploierons jamais en parlant de la dragonne, pour éviter toute confusion. On l'a aussi appelée *cordyle* ; mais nous réservons ce nom pour un lézard différent de celui que nous décrivons, et auquel on l'a déjà donné.

C'est principalement dans l'Amérique méridionale que l'on rencontre la dragonne. Il y a au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a été envoyé de Cayenne par M. de la Borde, et d'après lequel nous avons fait la description que l'on vient de lire [1] : elle est assez conforme à ce que dit Wormius de cette es-

---

[1] *Principales dimensions d'une dragonne qui est au Cabinet du Roi.*

	pieds.	pou.	lig.
Longueur totale..	2	5	4
Contour de la gueule.	»	4	4
Distance des deux yeux.	»	1	»
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.	»	7	6
Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts.	»	3	10
Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts.	»	5	6
Longueur de la queue.	1	4	6
Circonférence de la queue à son origine.	»	5	8

pèce de grand lézard, dont il avoit un individu long de quatre pieds romains. Clusius connoissoit aussi le même animal, et Seba l'avoit dans sa collection.

Wormius a parlé du nombre et de la forme des dents de la dragonne : il a dit que ce lézard en a dix-sept de chaque côté de la mâchoire inférieure; que celles de devant sont petites et aiguës, et celles de derrière grosses et obtuses. Nous avons remarqué la même chose dans la dragonne du Cabinet du Roi. On a reproché à Pline de s'être trompé touchant la forme des dents du crocodile, en les distinguant en dents incisives, en canines et en molaires. Nous avons déjà vu ce qu'entendoit ce grand naturaliste par les dents canines du crocodile; et à l'égard des dents molaires, il pourroit se faire que son erreur est venue de la méprise de ceux qui lui ont fourni des observations. Il se peut en effet que la dragonne habite dans les contrées orientales que les anciens connoissoient, que ses grosses dents aient été regardées comme des dents molaires, et que l'animal lui-même ait été pris pour un vrai crocodile. C'est ainsi que, dans des temps très-récens, la confusion que plusieurs voyageurs ont faite des espèces de grands lézards voisines de celle du crocodile a produit plus d'une erreur relativement à la forme et aux habitudes naturelles de ce dernier animal.

La grande ressemblance de la dragonne avec le crocodile feroit penser, au premier coup d'œil, que leurs mœurs sont semblables; mais ces deux lézards diffèrent par un de ces caractères dont la présence ou l'absence a la plus grande influence sur les habitudes des animaux. M. de Buffon a montré dans l'Histoire naturelle des oiseaux combien la forme de leurs becs détermine l'espèce de nourriture qu'ils peuvent prendre, les force à habiter de préférence l'endroit où ils trouvent aisément cette subsistance, et produit ou modifie par là leurs principales habitudes. La faculté de voler qu'ils ont reçue leur donne la plus grande facilité de changer de place, et les rend par conséquent moins dépendans de la forme de leurs pieds : cependant nous voyons certaines classes d'oiseaux dont les habitudes sont produites par les pieds palmés, avec lesquels ils peuvent nager aisément, ou bien par les griffes aiguës et fortes qui leur servent à attaquer et à se défendre. Mais il n'en est pas de même des quadrupèdes, tant vivipares qu'ovipares; la nature de leurs alimens est non-seulement déterminée par la forme de leur gueule ou de leurs dents, mais encore par

celle de leurs pieds, qui leur fournissent des moyens plus ou moins puissans de saisir leur proie, d'aller avec vitesse d'un endroit à un autre, d'habiter le milieu des eaux, les rivages, les plaines ou les forêts, etc. Une gueule plus ou moins fendue, quelques dents de plus ou de moins, des ongles aigus ou obtus, des doigts réunis ou divisés, en voilà plus qu'il n'en faut pour faire varier leurs mœurs souvent du tout au tout. On en peut voir des exemples dans les quadrupèdes vivipares, parmi lesquels la plupart des animaux qui ont des habitudes communes, qui habitent des lieux semblables, ou qui se nourrissent des mêmes substances, ont leurs dents, leur gueule ou leurs pieds conformés à peu près de la même manière, quelque différens qu'ils soient d'ailleurs par la forme générale de leur corps, par leur force et par leur grandeur. La dragonne et le crocodile en sont de nouvelles preuves : la dragonne ressemble beaucoup au crocodile ; mais elle en diffère par ses doigts, qui ne sont pas palmés : dès-lors elle doit avoir des habitudes différentes; elle doit nager avec plus de peine, marcher avec plus de vitesse, retenir les objets avec plus de facilité, grimper sur les arbres, se nourrir quelquefois des animaux des bois; et c'est en effet ce qui est conforme aux observations que nous avons recueillies. M. de la Borde, qui a nommé cet animal *lézard caïman*, parce qu'il le regarde, avec raison, comme faisant la nuance entre les crocodiles et les petits lézards, dit qu'il fréquente les savanes noyées et les terrains marécageux, mais qu'il se tient à terre, et au soleil, plus souvent que dans l'eau. Il est assez difficile à prendre, parce qu'il se renferme dans des trous. Il mort cruellement; il darde presque toujours sa langue comme les serpens. M. de la Borde a gardé chez lui, pendant quelque temps, une dragonne en vie. Elle se tenoit des heures entières dans l'eau : elle s'y cachoit lorsqu'elle avoit peur; mais elle en sortoit souvent pour aller se chauffer aux rayons du soleil.

La grande différence entre les mœurs de la dragonne et celles du crocodile n'est cependant pas produite par un sens de plus ou de moins, mais seulement par une membrane de moins et quelques ongles de plus. On remarque des effets semblables dans presque tous les autres animaux; et il en seroit de même dans l'homme, et des différences très-peu sensibles dans la conformation extérieure produiroient une grande diversité dans ses habitudes, si l'intelligence humaine, accrue par la société, n'avoit pas inventé les arts pour compenser les défauts de nature.

Les animaux qui attaquent le crocodile doivent aussi donner la chasse à la dragonne, qui a bien moins de force pour leur résister, et qui même est souvent dévorée par les grands caïmans.

Sa manière de vivre peut donner à sa chair un goût différent de celui de la chair du crocodile : il ne seroit donc pas surprenant qu'elle fût aussi bonne à manger que le disent les habitans des îles Antilles, où on la regarde comme très-succulente, et où on la compare à celle d'un poulet. On recherche aussi à Cayenne les œufs de ce grand lézard, qui a de nouveaux rapports avec le crocodile par sa fécondité, la femelle pondant ordinairement plusieurs douzaines d'œufs.

On trouve au Brésil, et particulièrement auprès de la rivière de Saint-François, une sorte de lézard nommé *ignarucu*, qui ressemble beaucoup au crocodile, grimpe facilement sur les arbres, et paroît ne différer de la dragonne que par une couleur plus foncée et des ongles moins forts. Si les voyageurs ne se sont point trompés à ce sujet, l'on ne doit regarder l'ignarucu que comme une variété de la dragonne.

LE TUPINAMBIS [1].

Ce lézard habite également les contrées chaudes de l'ancien et du nouveau continent. On a prétendu que, sur les bords de la rivière des Amazones, auprès de Surinam et des pays voisins, le tupinambis acquéroit une grande taille et parvenoit jusqu'à la longueur de douze pieds; mais on aura sûrement pris des caïmans pour des tupinambis, et l'on doit ranger cette fable parmi tant d'autres qui ont défiguré l'histoire des quadrupèdes ovipares. Le tupinambis a tout au plus une longueur de six ou sept pieds dans les contrées où il trouve la nourriture la plus abondante et la température la plus favorable. L'individu que nous avons décrit, et qui est au Cabinet du Roi, a trois pieds

1 *Tupinambis* en Amérique ; *galtabé* au Sénégal ; *caïman*, *guano*, *ligan*, *ligans*, par certains voyageurs, ce qui l'a fait confondre avec les ignanes, ainsi qu'avec les crocodiles ; *tilouetz palbin* dans la Nouvelle-Espagne.

huit pouces de long en y comprenant la queue [1]; il a été envoyé du cap de Bonne-Espérance. J'ai vu un autre individu de cette espèce, apporté du Sénégal, et dont la longueur totale étoit de quatre pieds dix pouces. La queue du tupinambis est aplatie et à peu près de la longueur du corps. Il a à chaque pied cinq doigts assez longs, séparés les uns des autres, et tous armés d'ongles forts et crochus. La queue ne présente pas de crête comme celle de la dragonne; mais le dessus et le dessous du corps, la tête, la queue et les pattes sont garnis de petites écailles qui suffiroient pour distinguer le tupinambis des autres grands lézards à queue plate: elles sont ovales, dures, un peu élevées, presque toutes entourées d'un cercle de petits grains durs; placées à côté les unes des autres, et disposées en bandes circulaires et transversales; leur grand diamètre est à peu près d'une demi-ligne dans l'individu envoyé du cap de Bonne-Espérance au Cabinet du Roi [2]. La manière dont elles sont colorées donne au tupinambis une sorte de beauté : son corps présente de grandes taches ou bandes irrégulières d'un blanc assez éclatant qui le font paroître comme marbré, et forment même sur les côtés une espèce de dentelle. Mais, en le revêtant de cette parure agréable, la Nature ne lui a fait qu'un présent funeste; elle l'a placé trop près du crocodile, son ennemi mortel, pour lequel sa couleur doit être comme un signe qui le fait reconnoître de loin. Il a, en effet, trop peu de force pour se défendre contre les grands animaux. Il n'attaque point l'homme : il se nourrit d'œufs d'oiseaux, de lézards beaucoup plus petits que lui, ou de poissons qu'il va chercher au fond des eaux. Mais, n'ayant pas la même grandeur, les mêmes armes, ni par conséquent la même puissance que le crocodile, et pou-

---

[1] *Principales dimensions du tupinambis.*

	pieds.	pou.	lig
Longueur totale	3	8	2
Contour de la gueule.	»	4	8
Circonférence du corps à l'endroit le plus gros.	1	1	3
Longueur des pattes de devant jusqu'au bout des doigts.	»	5	9
Longueur des pattes de derrière jusqu'au bout des doigts.	»	6	9
Longueur de la queue	1	10	6
Circonférence de la queue à son origine.	1	7	10

[2] L'on peut voir, dans la collection du Cabinet du Roi, un tupinambis mâle tué dans le temps de ses amours. Ses parties sexuelles sont hors de l'anus, les deux verges, très-séparées l'une de l'autre, ont un pouce trois lignes de longueur. L'animal a deux pieds huit pouces de longueur totale.

vant manquer de proie bien plus souvent, il ne doit pas être si difficile dans le choix de sa nourriture : il doit d'ailleurs chasser avec d'autant plus de crainte, que le crocodile, auquel il ne peut résister, est en très-grand nombre dans les pays qu'il habite; on rapporte même que la présence des caïmans inspire une si grande frayeur au tupinambis, qu'il fait entendre un sifflement très-fort. Ce sifflement d'effroi est une espèce d'avertissement pour les hommes qui se baignent dans les environs; il les garantit, pour ainsi dire, de la dent meurtrière du crocodile; et c'est de là qu'est venu au tupinambis le nom de *sauve-garde* ou *sauveur,* qui lui a été donné par plusieurs voyageurs et naturalistes. Il dépose ses œufs, comme les caïmans, dans des trous qu'il creuse dans le sable sur le bord de quelque rivière; le soleil les fait éclore. Ils sont assez gros et ovales, et les Indiens s'en nourrissent sans peine. La chair du tupinambis est aussi très-succulente pour ces mêmes Indiens, et plusieurs Européens qui en avoient mangé, tant en Amérique qu'en Afrique, m'ont dit l'avoir trouvée délicate.

Cet animal produit des bézoards, ainsi que le crocodile et d'autres lézards. Ces concrétions ressemblent aux bézoards des crocodiles, quant à leur forme extérieure; elles sont de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'une couleur cendrée claire, tachetée de noir. On leur a attribué les mêmes vertus chimériques qu'aux autres bézoards, et particulièrement à ceux du crocodile et de l'iguane.

La disette que le tupinambis éprouve fréquemment a dû altérer ses goûts; tant la faim et la misère dénaturent les habitudes. Il se nourrit souvent de corps infects et de substances à demi pourries; et lorsque cet aliment abject lui manque, il le remplace par des mouches et par des fourmis. Il va chasser ces insectes au milieu des bois, qu'il fréquente, ainsi que les bords des eaux. La conformation de ses pieds, dont les doigts sont très-séparés les uns des autres, lui donne une grande facilité de grimper sur les arbres, où il cherche des œufs dans les nids, mais où il ne peut souvent que vivre misérablement, en poursuivant avec fatigue des animaux bien plus agiles que lui. Le seul quadrupède ovipare qu'on a cru devoir appeler *sauve-garde* souffre donc une faim cruelle, ne peut se procurer qu'avec peine et inquiétude la nourriture dégoûtante à laquelle il est fréquemment réduit, et finit presque toujours par être la victime du plus fort.

Le tupinambis est le même animal que le lézard du Brésil, appelé *tejuguacu* et *temapara-tupinambis*, et dont Ray, ainsi que d'autres auteurs, ont parlé. Marcgrave en a vu un vivre sept mois sans rien manger. Quelqu'un ayant marché sur la queue de ce tupinambis, et en ayant brisé une partie, elle repoussa de deux doigts. Au reste, il est important de remarquer que ces noms de *tejuguacu* et de *temapara* ont été donnés à plusieurs lézards d'espèces différentes ; ce qui n'a pas peu augmenté la confusion qui a régné dans l'histoire des quadrupèdes ovipares.

LE SOURCILLEUX.

On trouve dans l'île de Ceylan, dans celle d'Amboine, et vraisemblablement dans d'autres régions des Grandes-Indes, dont la température ne diffère pas beaucoup de celle de ces îles, un lézard auquel on a donné le nom de *sourcilleux*, parce que sa tête est relevée au-dessus des yeux par une arête saillante, garnie de petites écailles en forme de sourcils. Cet animal est aussi remarquable par une crête composée d'écailles ou de petites lames droites, qui orne le derrière de sa tête, et qui se prolonge en forme de peigne ou de dentelure, jusqu'au bout de la queue. Les yeux sont grands, ainsi que les ouvertures des oreilles ; le museau est pointu, la gueule large, la queue aplatie et beaucoup plus longue que le corps. Ce lézard a les doigts très-séparés les uns des autres, et très-longs, surtout ceux des pieds de derrière, dont le quatrième doigt égale la tête en longueur ; les ongles sont forts et crochus. Les écailles dont tout le corps est recouvert sont très-petites, inégales en grandeur, mais toutes relevées par une arête longitudinale, et placées les unes au-dessus des autres, comme les écailles de plusieurs poissons. La couleur générale des sourcilleux est d'un brun clair, tacheté de rouge plus ou moins foncé. La longueur totale de l'individu que nous avons décrit, et que l'on conserve au Cabinet du Roi, est d'un pied. Comme les doigts de ces lézards sont très-longs et très-divisés, leurs habitudes doivent approcher, à beaucoup d'égards, de celles de la dragonne. On dit qu'ils poussent des cris qui leur servent à se rallier.

Au reste, ce caractère très-apparent d'écailles relevées, cette sorte d'armure qui donne un air distingué au lézard qui en est revêtu, et que nous trouvons ici pour la seconde fois, n'a pas été uniquement accordé au sourcilleux et à la dragonne. Il en est de ce caractère comme de tous les autres, dont chacun est presque toujours exprimé avec plus ou moins de force dans plusieurs espèces différentes. Cette crête que nous venons de remarquer dans le sourcilleux sert aussi à défendre ou parer la tête-fourchue, l'iguane, le basilic, etc. Non-seulement même elle a des formes différentes dans chacun de ces lézards; non-seulement elle présente tantôt des rayons allongés, tantôt des lames aiguës, larges et très-courtes, etc., mais encore elle varie par sa position : elle s'élève en rayons sur tout le corps du basilic, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; elle orne de même la queue du porte-crête, et garnit ensuite son dos en forme de dentelure; elle revêt non-seulement le corps, mais encore une partie de la membrane du cou de l'iguane; elle s'étend le long du dos du mâle de la salamandre à queue plate; elle paroît comme une crénelure sur celui du plissé; à peine sensible sur le dessous de la gorge du marbré, elle défend, dans la galéote, la tête et la partie antérieure du dos; elle se trouve aussi sur cette partie antérieure dans l'agame; elle se présente, pour ainsi dire, sur chaque écaille dans le stellion, l'azuré, le téguixin; elle règne le long de la tête, du corps et du ventre du caméléon; elle paroît à l'extrémité de la queue du cordyle; et, pour ne pas rapprocher ici un plus grand nombre de quadrupèdes ovipares, elle est composée d'écailles clair-semées sur le lézard appelé *tête-fourchue ;* elle occupe le dessus du corps, de la tête et de la queue, dans le sourcilleux, et nous avons vu qu'elle ne s'étendoit que sur la queue de la dragonne.

LA TÊTE-FOURCHUE.

DANS l'île d'Amboine, et par conséquent dans le même climat que le sourcilleux, on trouve un lézard qui ressemble beaucoup à ce quadrupède ovipare. Il a, comme lui, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, des aiguillons courts en forme de den-

telure, mais qui sont, sur le dos, plus séparés les uns des autres que dans le sourcilleux. La queue, comprimée comme celle du crocodile, est tout au plus de la longueur du corps. Le dessus de la tête, qui est très-courte et très-convexe, présente deux éminences qui ont une sorte de ressemblance avec des cornes. Suivant Seba, la pointe du museau est garnie d'un gros tubercule entouré d'autres tubercules blanchâtres ; le cou est goîtreux, et le corps semé de boutons blancs, ronds, élevés, que l'on retrouve encore au-dessous des yeux et de la mâchoire inférieure. Les cuisses, les jambes et les doigts, sont longs et déliés. Ce lézard et l'espèce précédente ont trop de caractères extérieurs communs pour ne pas se ressembler beaucoup par leurs habitudes naturelles, d'autant plus qu'ils préfèrent l'un et l'autre les contrées chaudes de l'Inde : aussi leur attribue-t-on à tous les deux la faculté de se rallier par des cris.

LE LARGE-DOIGT.

Les caractères distinctifs de ce lézard, qui se trouve dans les Indes, sont d'avoir la queue deux fois plus longue que le corps, comprimée, un peu relevée en carène par-dessus, striée par-dessous, et divisée en plusieurs portions, composées chacune de cinq anneaux de très-petites écailles. Il a sous le cou une membrane assez semblable à celle de l'iguane, mais qui n'est point dentelée. A chaque doigt, tant des pieds de devant que des pieds de derrière, l'avant-dernière articulation est par-dessous plus large que les autres ; et c'est de là que M. Daubenton a tiré le nom que nous lui conservons. La tête est plate et comprimée par les côtés ; le museau très-délié ; les ouvertures des narines sont très-petites, ainsi que les trous des oreilles.

LE BIMACULÉ.

Nous devons la connoissance de cette nouvelle espèce de lézard à M. Sparrman, savant académicien, de Stockholm, qui en a décrit plusieurs individus envoyés de l'Amérique septentrionale par M. le docteur Acrelius à M. le baron de Geer. Quelques-uns de ces individus avoient le dessus du corps semé de taches noires ; tous avoient deux grandes taches de la même couleur sur les épaules, et c'est ce qui leur a fait donner, par M. Sparrman, le nom de *bimaculés.* La tête de ces lézards est aplatie par les côtés ; la queue est comprimée et deux fois plus longue que le corps ; tous les doigts des pieds de devant et de ceux de derrière, excepté les doigts extérieurs, sont garnis de lobes ou de membranes qui en élargissent la surface, et qui donnent au bimaculé un nouveau rapport avec le large-doigt.

Suivant M. le docteur Acrelius, le bimaculé n'est point méchant ; il se tient souvent dans les bois, où il fait entendre un sifflement plus ou moins fréquent. On le prend facilement dans un piége fait avec de la paille qu'on approche de lui en sifflant, et dans lequel il saute et s'engage de lui-même. La femelle dépose ses œufs dans la terre. On le trouve à Saint-Eustache et dans la Pensilvanie. Le fond de sa couleur varie ; il est quelquefois d'un bleu noirâtre.

LE SILLONNÉ.

On trouve dans les Indes un assez petit lézard gris, dont nous plaçons ici la notice, parce qu'il a des écailles convexes en forme de tubercules sur les flancs, et parce que sa queue est aplatie par les côtés comme celle du crocodile et des autres lézards dont nous venons de donner l'histoire. Son corps n'est point garni d'aiguillons : il n'a point de crête au-dessous du cou ; mais on voit sur son dos deux stries très-sensibles. Il a les deux côtés du corps

somme plissés et relevés en arête. Son ventre présente vingt-quatre rangées transversales d'écailles ; chaque rangée est composée de six pièces. La queue, à peine plus longue que la moitié du corps, est striée par-dessous, lisse par les côtés, et relevée en dessus par une double saillie.

SECONDE DIVISION.

LÉZARDS

Qui ont la queue ronde, cinq doigts á chaque pied, et des écailles élevées sur le dos en forme de crête.

L'IGUANE [1].

Dans ces contrées de l'Amérique méridionale, où la Nature plus active fait descendre à grands flots, du sommet des hautes Cordillières, des fleuves immenses, dont les eaux s'étendant en liberté inondent au loin des campagnes nouvelles, et où la main de l'homme n'a jamais opposé aucun obstacle à leur course, sur les rives limoneuses de ses fleuves rapides, s'élèvent de vastes et antiques forêts. L'humidité chaude et vivifiante qui les abreuve devient la source intarissable d'une verdure toujours nouvelle pour ces bois touffus, images sans cesse renaissantes d'une fécondité sans bornes, et où il semble que la Nature, dans toute la vigueur de la jeunesse, se plaît à entasser les germes productifs. Les végétaux ne croissent pas seuls au milieu de ces vastes solitudes ; la Nature a jeté sur ces grandes productions la variété, le mouvement et la vie. En attendant que l'homme vienne régner au milieu de ces forêts, elles sont le domaine de plusieurs animaux, qui, les uns par la beauté de leurs écailles, l'éclat de leurs couleurs, la vivacité de leurs mouvemens, l'agilité de leur

---

[1] *Leguana* ; en anglais, *the guana* ; *senembi*, *tamacolin* en Amérique, suivant Seba.

course, les autres par la fraîcheur de leur plumage, l'agrément de leur parure, la rapidité de leur vol, tous par la diversité de leurs formes, font, des vastes contrées du nouveau monde, un grand et magnifique tableau, une scène animée, aussi variée qu'immense. D'un côté, des ondes majestueuses roulent avec bruit; de l'autre, des flots écumans se précipitent avec fracas de roches élevées, et des tourbillons de vapeurs réfléchissent au loin les rayons éblouissans du soleil : ici, l'émail des fleurs se mêle au brillant de la verdure, et est effacé par l'éclat plus brillant encore du plumage varié des oiseaux; là, des couleurs plus vives, parce qu'elles sont renvoyées par des corps plus polis, forment la parure de ces grands quadrupèdes ovipares, de ces gros lézards que l'on est tout étonné de voir décorer le sommet des arbres, et partager la demeure des habitans ailés.

Parmi ces ornemens remarquables et vivans dont on se plaît à contempler, dans ces forêts épaisses, la forme agréable et piquante, et dont on suit avec plaisir les divers mouvemens au milieu des rameaux et des fleurs, la dragonne et le tupinambis attirent l'attention; mais le lézard, dont nous traitons dans cet article, se fait distinguer bien davantage par la beauté de ses couleurs, l'éclat de ses écailles, et la singularité de sa conformation.

Il est aisé de reconnoître l'iguane à la grande poche qu'il a au-dessous du cou, et surtout à la crête dentelée qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et qui garnit aussi le devant de la gorge. La longueur de ce lézard, depuis le museau jusqu'au bout de la queue, est assez souvent de cinq ou six pieds; celui que nous avons décrit, et qui a été envoyé de Cayenne au Cabinet du Roi par M. Sonini, a quatre pieds de long [1].

---

[1] *Principales dimensions d'un iguane conservé au Cabinet du Roi.*

	pieds.	pou.	lig.
Longueur totale	4	»	»
Circonférence dans l'endroit le plus gros du corps	1	»	4
Circonférence à l'origine de la queue	»	5	9
Contour de la mâchoire supérieure	»	3	3
Longueur de la plus grande écaille des côtés de la tête	»	1	»
Longueur de la poche qui est au-dessous du cou	»	3	4
Largeur de la poche	»	1	10
Longueur des plus grandes écailles de la crête	»	1	10
Longueur de la queue	2	7	4

La tête est comprimée par les côtés, et aplatie par-dessus. Les dents sont aiguës, et assez semblables, par leur forme, à celles des lézards verts de nos provinces méridionales. Le museau, l'entre-deux des yeux et le tour des mâchoires, sont garnis de larges écailles très-colorées, très-unies et très-luisantes : trois écailles plus larges que les autres sont placées de chaque côté de la tête, au-dessous des oreilles; la plus grande des trois est ovale, et son éclat, semblable à celui des métaux polis, relève la beauté des couleurs de l'iguane. Les yeux sont gros; l'ouverture des oreilles est grande : des tubercules, qui ont la forme de pointes de diamans, sont placés au-dessus des narines sur le sommet de la tête, et de chaque côté du cou. Une espèce de crête, composée de grandes écailles saillantes, et qui par leur figure ressemblent un peu à des fers de lance, s'étend depuis la pointe de la mâchoire inférieure jusque sous la gorge, où elle garnit le devant d'une grande poche, que l'iguane peut gonfler à son gré.

De petites écailles revêtent le corps, la queue et les pattes : celles du dos sont relevées par une arête.

La crête remarquable qui s'étend, ainsi que nous l'avons dit, depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, est composée d'écailles très-longues, très-aiguës, et placées verticalement: les plus hautes sont sur le dos, et leur élévation diminue insensiblement, à mesure qu'elles sont plus près du bout de la queue, où on les distingue à peine.

La queue est ronde, au lieu d'être aplatie comme celle des crocodiles.

Les doigts sont séparés les uns des autres, au nombre de cinq à chaque pied, et garnis d'ongles forts et crochus. Dans les pieds de devant, le premier doigt, ou le doigt intérieur, n'a qu'une phalange; le second en a deux, le troisième trois, le quatrième quatre, et le cinquième deux. Dans les pieds de derrière, le premier doigt n'a qu'une phalange; le second en a deux, le troisième trois, le quatrième quatre, et le cinquième, qui est séparé comme un pouce, en a trois.

Au-dessous des cuisses s'étend, de chaque côté, un cordon de

	pieds.	pou.	lig.
Longueur des pattes de devant jusqu'à l'extrémité des doigts	»	7	1
Longueur des pattes de derrière	»	9	9
Longueur du plus grand ongle	»	»	8

quinze tubercules creux et percés à leur sommet, comme pour donner passage à quelques sécrétions : nous retrouverons ces tubercules dans plusieurs espèces de lézards; il seroit intéressant d'en connoître exactement l'usage particulier.

La couleur générale des iguanes est ordinairement verte, mêlée de jaune, ou d'un bleu plus ou moins foncé; celle du ventre, des pattes et de la queue, est quelquefois panachée; la queue de l'individu que nous avons décrit présentoit plusieurs couleurs disposées par bandes annulaires et assez larges : mais les teintes de l'iguane varient suivant l'âge, le sexe et le pays[1].

Ce lézard est très-doux, il ne cherche point à nuire ; il ne se nourrit que de végétaux et d'insectes. Il n'est cependant pas surprenant que quelques voyageurs aient trouvé son aspect effrayant, lorsque agité par la colère, et animant son regard, il a fait entendre son sifflement, secoué sa longue queue, gonflé sa gorge, redressé ses écailles, et relevé sa tête hérissée de callosités.

La femelle de l'iguane est ordinairement plus petite que le mâle : ses couleurs sont plus agréables, ses proportions plus sveltes; son regard est plus doux, et ses écailles présentent souvent l'éclat d'un très-beau vert. Cette parure et ces sortes de charmes ne lui ont pas été donnés en vain : on diroit que le mâle a pour elle une passion très-vive; non-seulement dès les premiers beaux jours de la fin de l'hiver il la recherche avec empressement, mais il la défend avec fureur. Sa tendresse change son naturel; la douceur de ses mœurs, cette douceur si grande, qu'elle a été comparée à la stupidité, fait place à une sorte de rage. Il s'élance avec hardiesse lorsqu'il craint pour l'objet qu'il aime; il saisit avec acharnement ceux qui approchent de sa femelle. Sa morsure n'est point venimeuse; mais, pour lui faire lâcher prise, on est obligé de le tuer, ou de le frapper violemment sur les narines.

C'est environ deux mois après la fin de l'hiver que les iguanes femelles descendent des montagnes, ou sortent des bois, pour aller déposer leurs œufs sur le sable du bord de la mer. Ces œufs sont presque toujours en nombre impair, depuis treize jusqu'à

---

[1] Nous nous en sommes assurés par l'inspection d'un grand nombre d'individus des deux sexes de différens pays et de différens âges; et c'est ce qui explique les différences que l'on trouve dans les descriptions que les voyageurs et les naturalistes ont données de l'iguane.

vingt-cinq. Ils ne sont pas plus gros, mais plus longs que ceux de pigeon; la coque en est blanche et souple, comme celle des œufs des tortues marines, auxquels ils ressemblent plus qu'à ceux des crocodiles; le dedans en est blanchâtre et sans glaire. Ils donnent, disent la plupart des voyageurs qui sont allés en Amérique, un excellent goût à toutes les sauces, et valent mieux que ceux de poule.

L'iguane, suivant plusieurs auteurs, a de la peine à nager, quoiqu'il fréquente de préférence les rivages de la mer ou des fleuves. Catesby rapporte que, lorsqu'il est dans l'eau, il ne se conduit presque qu'avec la queue, et qu'il tient ses pattes collées contre son corps. Cela s'accorde fort bien avec la difficulté qu'il éprouve pour se mouvoir au milieu des flots; et cela ne montre-t-il pas combien les quadrupèdes ovipares dont les doigts sont divisés nagent avec peine, ainsi que nous l'avons dit, et combien cette conformation influe sur la nature de leurs habitudes?

Dans le printemps, les iguanes mangent beaucoup de fleurs et de feuilles des arbres auxquels on a donné le nom de *mahots*, et qui croissent le long des rivières : ils se nourrissent aussi d'*anones*, ainsi que de plusieurs autres végétaux; et Catesby a remarqué que leur graisse prend la couleur des fruits qu'ils ont mangés les derniers, ce qui confirme ce que j'ai dit des diverses couleurs que donne à la chair des tortues de mer l'aliment qu'elles préfèrent.

Les iguanes descendent souvent des arbres pour aller chercher des vers de terre, des mouches et d'autres insectes.

Quoique pourvus de fortes mâchoires, ils avalent ce qu'ils mangent presque sans le mâcher.

Ils se retirent dans des creux de rocher, ou dans des trous d'arbre. On les voit s'élancer avec une agilité surprenante jusqu'au plus haut des branches, autour desquelles ils s'entortillent, de manière à cacher leur tête au milieu des replis de leur corps. Lorsqu'ils sont repus, ils vont se reposer sur les rameaux qui avancent au-dessus de l'eau. C'est ce moment que l'on choisit au Brésil pour leur donner la chasse. Leur douceur naturelle, jointe peut-être à l'espèce de torpeur à laquelle les lézards sont sujets, ainsi que les serpens, lorsqu'ils ont avalé une grande quantité de nourriture, leur donne cette sorte d'apathie et de tranquillité remarquée par les voyageurs, et avec laquelle ils voient approcher le danger, sans chercher à le fuir, quoiqu'ils soient naturel-

lement très-agiles. On a de la peine à les tuer, même à coups de fusil : mais on les fait périr très-vite, en enfonçant un poinçon ou seulement un tuyau de paille dans leurs naseaux; on en voit sortir quelques gouttes de sang, et l'animal expire.

La stupidité que l'on a reprochée aux iguanes, ou plutôt leur confiance aveugle, presque toujours le partage de ceux qui ne font point de mal, va si loin, qu'il est très-facile de les saisir en vie. Dans plusieurs contrées de l'Amérique, on les chasse avec des chiens dressés à les poursuivre; mais on peut aussi les prendre aisément au piége. Le chasseur qui va à la recherche du lézard porte une perche, au bout de laquelle est une petite corde nouée en forme de lacs. Lorsqu'il découvre un iguane étendu sur des branches et s'y pénétrant de l'ardeur du soleil, il commence à siffler : le lézard, qui semble prendre plaisir à l'entendre, avance la tête; peu à peu le chasseur s'approche, et en continuant de siffler il chatouille avec le bout de sa perche les côtés et la gorge de l'iguane, qui non-seulement souffre sans peine cette sorte de caresse, mais se retourne doucement, et paroît en jouir avec volupté. Le chasseur le séduit, pour ainsi dire, en sifflant et en le chatouillant, au point de l'engager à porter sa tête hors des branches, assez avant pour embarrasser son cou dans le lacs : aussitôt il lui donne une violente secousse, qui le fait tomber à terre; il le saisit à l'origine de la queue; il lui met un pied sur le corps; et ce qui prouve bien que la stupidité de l'iguane n'est pas aussi grande qu'on le dit, c'est que, lorsque sa confiance est trompée et qu'il se sent pris, il a recours à la force, dont il n'avoit pas voulu user. Il s'agite avec violence, il ouvre la gueule, il roule des yeux étincelans, il gonfle sa gorge : mais ses efforts sont inutiles; le chasseur, en le tenant sous ses pieds, et en l'accablant du poids de tout son corps, parvient bientôt à lui attacher les pattes et à lui lier la gueule de manière que ce malheureux animal ne puisse ni se défendre ni s'enfuir.

On peut le garder plusieurs jours en vie sans lui donner aucune nourriture [1]. La contrainte semble d'abord le révolter; il est fier, il paroît méchant : mais bientôt il s'apprivoise. Il

---

[1] Brown dit avoir gardé chez lui un iguane adulte pendant plus de deux mois. Dans le commencement il étoit fier et méchant; mais au bout de quelques jours il devint plus doux : à la fin il passoit la plus grande partie du jour sur un lit; mais il couroit toujours pendant la nuit.

demeure dans les jardins, il passe même la plus grande partie du jour dans les appartemens; il court pendant la nuit, parce que ses yeux, comme ceux des chats, peuvent se dilater de manière que la plus foible lumière lui suffise, et parce qu'il prend aisément alors les insectes dont il se nourrit. Quand il se promène, il darde souvent sa langue. Il vit tranquille; il devient familier.

On ne doit pas être surpris de l'acharnement avec lequel on poursuit cet animal doux et pacifique, qui ne recherche que quelques feuilles inutiles ou quelques insectes malfaisans, qui n'a besoin pour son habitation que de quelques trous de rocher, ou de quelques branches presque sèches, et que la Nature a placé dans les grandes forêts pour en faire l'ornement. Sa chair est excellente à manger, surtout celle des femelles, qui est plus tendre et plus grasse [1]. Les habitans de Bahama en faisoient même une espèce de commerce; ils le portoient en vie à la Caroline et dans d'autres contrées, ou ils le faisoient saler pour leur usage. Dans certaines îles où ils sont rares, on les réserve pour les meilleures tables; et l'homme ne s'est jamais tant exercé à détruire les animaux nuisibles, qu'à faire sa proie de ceux qui peuvent flatter son appétit. D'ailleurs on trouve quelquefois dans le corps de l'iguane, ainsi que dans les crocodiles et dans les tupinambis, des concrétions semblables aux bézoards des quadrupèdes vivipares, et particulièrement à ceux que l'on a nommés *bézoards occidentaux*. M. Dombey a apporté de l'Amérique méridionale au Cabinet du Roi un de ces bézoards d'iguane. Cette concrétion représente assez exactement la moitié d'un ovoïde un peu creux; elle est composée de couches polies, formées de petites aiguilles et qui présentent, comme d'autres bézoards, une espèce de cristallisation. Elle est convexe d'un côté, et concave de l'autre; elle ne doit cependant pas être regardée comme la moitié d'un bézoard plus considérable, les couches qui la composent étant placées les unes au-dessus des autres sur les bords de la cavité, ainsi que sur la partie convexe. Le noyau qui a servi à former ce bézoard devoit donc avoir à peu près la même forme que cette concrétion. La surface de la cavité qu'elle présente n'est point polie comme celle des parties relevées, qui ont pu subir un frottement plus ou moins considérable. Le grand

[1] On dit que la chair de l'iguane est nuisible à ceux dont le sang n'est point pur, et M. de la Borde la croit difficile à digérer.

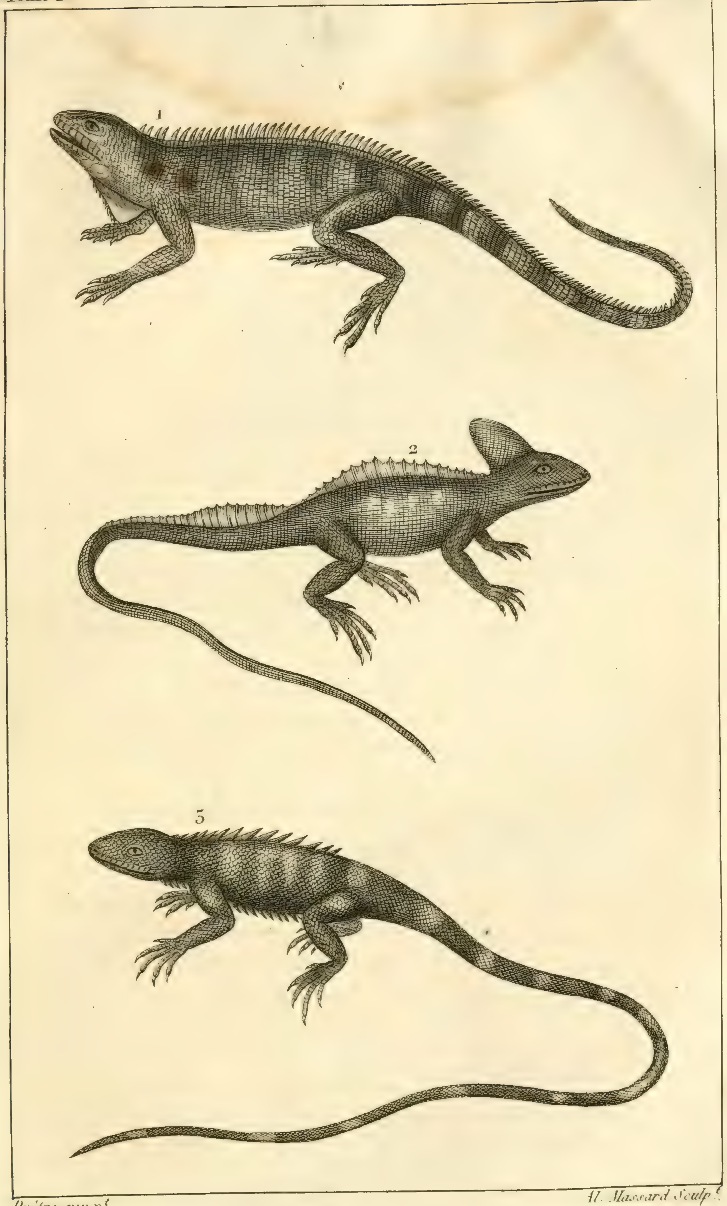
diamètre de ce bézoard est de quinze lignes, et le petit diamètre à peu près de quatorze.

Seba avoit dans sa collection plusieurs bézoards d'iguane, de la grosseur d'un œuf de pigeon, et d'un jaune cendré avec des taches foncées. Ces concrétions sont appelées *beguan* par les Indiens, qui les estiment plus que beaucoup d'autres bézoards. Elles peuvent avoir été connues des anciens, l'iguane habitant dans les Indes orientales, ainsi qu'en Amérique; et comme cet animal n'a point été particulièrement indiqué par Aristote ni par Pline, et que les anciens n'en ont vraisemblablement parlé que sous le nom de *lézard vert*, ne pourroit-on pas croire que la pierre appelée par Pline *sauritin*, à cause du mot *saurus* (lézard), et que l'on regardoit, du temps de ce naturaliste, comme se trouvant dans le corps d'un lézard vert, n'est autre chose que le bézoard de l'iguane, et qu'elle n'étoit précieuse que parce qu'on lui attribuoit les fausses propriétés des autres bézoards? Ce qui confirme notre opinion à ce sujet, c'est que ce mot *sauritin* n'a été appliqué par les anciens ni par les modernes à aucun autre corps tant du règne animal que du règne minéral.

Les iguanes sont très-communs à Surinam, ainsi que dans les bois de la Guiane, aux environs de Cayenne, et dans la Nouvelle-Espagne. Ils sont assez rares aux Antilles, parce qu'on y en a détruit un grand nombre, à cause de la bonté de leur chair. On trouve aussi l'iguane dans l'ancien continent en Afrique, ainsi qu'en Asie. Il est partout confiné dans les climats chauds. Ses couleurs varient suivant le sexe, l'âge et les diverses régions qu'il habite; mais il est toujours remarquable par ses habitudes, sa forme et l'émail de ses écailles.

LE BASILIC.

L'ERREUR s'est servie de ce nom de *basilic* pour désigner un animal terrible, qu'on a tantôt représenté comme un serpent, tantôt comme un petit dragon, et dont le regard perçant donnoit la mort. Rien de plus fabuleux que cet animal, au sujet duquel on a répandu tant de contes ridicules, qu'on a doué de tant de



Prétre pinx.t *H. Massard Sculp.t*

1. L'Iguane . . . . Page 139.
2. Le Basile . . . . 147.
3. La Galéote 100



qualités merveilleuses, et dont la réputation sert encore à faire admirer entre les mains des charlatans, par un peuple ignorant et crédule, une peau de raie desséchée, contournée d'une manière bizarre, et que l'on décore du nom fameux de cet animal chimérique.

Nous ne conserverions pas ce nom de *basilic*, dont on a tant abusé, à l'animal réel dont nous parlons, de peur que l'existence d'un lézard appelé *basilic* ne pût faire croire à la vérité de quelques-unes des fables attachées à ce nom, si elles n'étoient aussi absurdes que risibles, si par là nous n'étions bien rassurés sur la croyance qu'on leur accorde, et d'ailleurs si ce nom de *basilic* n'avoit pas été donné au lézard dont il est question dans cet article, par tous les naturalistes qui s'en sont occupés.

Le lézard basilic habite l'Amérique méridionale. Aucune espèce n'est aussi facile à distinguer, à cause d'une crête très-exhaussée qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'au bout de la queue, et qui est composée d'écailles en forme de rayons, un peu separées les unes des autres. Il a d'ailleurs une sorte de capuchon qui couronne sa tête; et c'est de là que lui vient son nom de *basilic*, qui signifie *petit roi*. Cet animal parvient à une taille assez considérable; il a souvent plus de trois pieds de longueur, en comptant celle de la queue. Ses doigts, au nombre de cinq à chaque pied, ne sont réunis par aucune membrane. Il vit sur les arbres, comme presque tous les lézards, qui, ayant les doigts divisés, peuvent y grimper avec facilité, et en saisir aisément les branches. Non-seulement il peut y courir assez vite, mais, remplissant d'air son espèce de capuchon, déployant sa crête, augmentant son volume, et devenant par là plus léger, il saute et voltige, pour ainsi dire, avec agilité de branche, en branche. Son séjour n'est cependant pas borné au milieu des bois : il va à l'eau sans peine; et, lorsqu'il veut nager, il enfle également son capuchon, et étend ses membranes.

La crête qui distingue le basilic, et qui peut lui servir d'une petite arme défensive, est encore pour lui un bel ornement. Bien loin de tuer par son regard, comme l'animal fabuleux dont il porte le nom, il doit être considéré avec plaisir, lorsque animant la solitude des immenses forêts de l'Amérique, il s'élance avec rapidité de branche en branche, ou bien lorsque dans une attitude de repos, et tempérant sa vivacité naturelle, il témoigne une sorte de satisfaction à ceux qui le regardent, se pare, pour ainsi dire, de sa

couronne, agite mollement sa belle crête, la baisse, la relève, et, par les différens reflets de ses écailles, renvoie aux yeux de ceux qui l'examinent de douces ondulations de lumière.

LE PORTE-CRÊTE[1].

Nous conservons à ce lézard le nom de *porte-crête* qui lui a été donné par M Daubenton. Cet animal présente en effet une crête qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Le plus souvent elle est composée sur le dos de soixante-dix petites écailles plates, longues et pointues, et, à l'origine de la queue, elle s'élève et représente une nageoire très-longue, très-large, formée de quatorze ou quinze rayons cartilagineux, et garnie à son bord supérieur de petites écailles aiguës, penchées souvent en arrière. C'est dans l'île d'Amboine et dans l'île de Java qu'on trouve le porte-crête. M. Schlosser est le premier naturaliste qui en ait parlé. Ce lézard est, dans l'Asie, le représentant du basilic qui habite le nouveau continent; il a aussi de grands rapports avec la dragonne et les autres grands lézards à queue comprimée, dont le dos paroît dentelé, en ce que sa tête est presque quadrangulaire, aplatie, revêtue de tubercules et de grandes écailles. Il a les yeux grands et les narines élevées; les ouvertures des oreilles laissent voir la membrane nue du tympan; le dessous de la tête présente une sorte de poche aplatie et très-plissée, à laquelle on a donné le nom de *collier*. La langue est épaisse, charnue, et légèrement fendue; les dents sont serrées, pointues, et d'autant plus grandes qu'elles sont plus éloignées du devant des mâchoires, où l'on en rencontre huit en haut et six en bas, arrondies, courtes, aiguës, tournées obliquement en dehors, et séparées par un petit intervalle des plus grosses ou des molaires. Le porte-crête en a ainsi de deux sortes comme la dragonne, à laquelle il ressemble encore par la forme et la disposition des dents.

Les cinq doigts de chaque pied sont garnis d'ongles, et présentent de chaque côté un rebord aigu, dentelé comme une scie. La queue est près de trois fois plus longue que le corps. La couleur

[1] *Bin jawacok jancur eckor* par les Malais.

de la tête et du collier est verdâtre, avec des lignes blanches; la crête et le dos sont d'un fauve plus ou moins foncé; le ventre est d'un gris blanchâtre, et chaque côté du corps présente des taches ou bandes blanches, qui s'étendent jusque sur les pieds. Il paroît que, dans plusieurs individus, la couleur générale du porte-crête est verdâtre, avec des raies noires, et le ventre blanchâtre. Le mâle diffère de la femelle par une crête beaucoup plus élevée et par des couleurs plus vives.

Ce lézard n'est pas seulement beau; il est assez grand, puisqu'il a quelquefois trois ou quatre pieds de long. Sa gueule et ses doigts sont bien armés; son dos et sa queue présentent une sorte de défense; ses pieds, conformés de manière à lui permettre de grimper sur les arbres, laissent moins de ressources à sa proie pour lui échapper; sa tête, tuberculeuse et garnie de grandes écailles, paroît être à l'abri des blessures. D'après tous ces attributs, on croiroit que le porte-crête est vorace, carnassier, et dangereux pour plusieurs petits animaux. Mais nous avons encore ici un exemple de la réserve avec laquelle on doit juger de l'ensemble du naturel d'après les caractères particuliers de la conformation extérieure : tant l'organisation interne, et même un concours de circonstances locales, plus ou moins constantes, agissent quelquefois avec force sur les habitudes!

Le porte-crête habite de préférence sur le bord des grands fleuves, mais ce n'est point en embuscade qu'on l'y trouve : il ne fait point la guerre aux animaux plus foibles que lui; il se nourrit tout au plus de quelques petits vers. Il passe tranquillement sa vie sur les rives peu fréquentées; il dépose ses œufs sur les bancs de sable et les petites îles, comme s'il cherchoit à les y mettre en sûreté. Il grimpe sur les arbres qui s'élèvent au bord de l'eau, et y cherche en paix les fruits et les graines dont il fait sa principale nourriture. Il n'a donc usé presque jamais de toute sa force, qui peut-être même n'est pas très-considérable; aussi s'alarme-t-il aisément. Il fuit au moindre bruit, sans chercher à se défendre, comme si l'habitude de la défense tenoit le plus souvent à celle de l'attaque. Il se jette dans l'eau lorsqu'il redoute quelque ennemi; il nage avec d'autant plus de vitesse que la membrane élevée de sa queue lui sert à frapper l'eau avec facilité, et il se cache à la hâte sous les roches.

Les fruits dont ce lézard se nourrit lui donnent un naturel doux et paisible, et communiquent à sa chair une saveur su-

périeure à celle qu'elle auroit s'il choisissoit un aliment moins pur. Malheureusement pour cet innocent lézard, le bon goût de sa chair, qu'on dit être préférable à celle de l'iguane, est assez connu des habitans des contrées qu'il habite, pour qu'on le poursuive jusqu'au milieu des eaux et sous les roches avancées qui lui servent de dernier asile ; il s'y laisse même prendre à la main, sans jeter aucun cri, sans faire le moindre mouvement pour se défendre. Cette espèce d'abandon de sa vie ne provient peut-être que du naturel tranquille de cet animal frugivore qui n'a jamais essayé ses armes, ni senti tout ce qu'il peut pour sa conservation. On a cependant donné à sa douceur le nom de *stupidité* : mais combien de fois n'a-t-on pas désigné par un nom de mépris les qualités paisibles et peu brillantes !

LE GALÉOTE [1].

Ce lézard a, depuis la tête jusqu'au milieu du dos, une crête produite par des écailles séparées l'une de l'autre, grandes, minces et terminées en pointe ; quelques écailles semblables s'élèvent d'ailleurs vers le derrière de la tête, au-dessous des ouvertures des oreilles : mais cette crête hérissée ne s'étend pas sur la gorge, et depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, comme dans l'iguane. Toutes les autres écailles qui revêtent le galéote présentent une arête saillante et aiguë qui le fait paroître couvert d'une multitude de stries disposées dans le sens de sa longueur.

La tête est aplatie, très-large par-derrière, et assez semblable par là à celle du caméléon ; les yeux sont gros, les ouvertures des oreilles grandes; la gorge est un peu renflée, ce qui lui donne un petit trait de ressemblance avec l'iguane ; les pattes sont assez longues, ainsi que les doigts, qui sont très-séparés les uns des autres ; le dos des ongles est noir ; la queue est effilée, et plus de trois fois aussi longue que le corps. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du

[1] Par les Latins, *ophiomachus*.

Roi, a trois pouces dix lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. La queue a quatorze pouces de longueur. Quelquefois la couleur du dos est azurée, et celle du ventre blanchâtre.

Le galéote se trouve dans les contrées chaudes de l'Asie, particulièrement dans l'île de Ceylan, en Arabie, en Espagne, etc. Il court dans les maisons et sur les toits, où il donne la chasse aux araignées : on prétend même qu'il est assez fort pour faire sa proie de petits rats contre les dents desquels il pourroit être un peu défendu par ses écailles aiguës et par la crête qui régne le long de son dos. Ce qui est bien certain, c'est que ses longs doigts, très-divisés, doivent lui donner beaucoup de facilité pour se cramponner sur les toits et y poursuivre les rats et les araignées. Il se bat contre les petits serpens, ainsi que le lézard vert et plusieurs autres lézards.

L'AGAME.

On trouve en Amérique un lézard qui a beaucoup de rapports avec le galéote. Le derrière de la tête et le cou sont garnis d'écailles aiguës. Celles qui couvrent le dessus du corps, et surtout celles qui revêtent la queue, sont relevées en carène, et terminées par une épine ; ce qui donne une forme anguleuse à la queue, qui d'ailleurs est menue et longue. Le dos présente vers sa partie antérieure une crête composée d'écailles droites, plates et aiguës. Le dessous de la gueule est couvert d'une peau lâche, en forme de petit fanon. Ce qui les distingue principalement du galéote, avec lequel il est aisé de le confondre, c'est que ses couleurs paroissent plus pâles, que son ventre semble moins strié, que les écailles qui garnissent le derrière de la tête sont comme renversées et tournées vers le museau. Le mâle ne diffère de la femelle qu'en ce que sa crête est composée d'écailles plus grandes, et se prolonge davantage sur le dos. D'ailleurs il n'y a point d'épines latérales sur le cou de la femelle; mais on en voit de très-petites sur les côtés du corps, et celles qui défendent la queue et les parties antérieures du dos sont plus aiguës que sur le mâle. Suivant Seba, ce lézard se plait au milieu des eaux. Nous présumons que c'est à cette espèce qu'il

dut rapporter le lézard représenté dans l'ouvrage de Sloane, planche CCLXXIII, figure 2, ainsi que celui que Brown a dit être commun à la Jamaïque, et dont il fait une cinquième espèce. Nous croyons devoir encore regarder comme un agame le lézard bleu d'Edwards [1]; et ces trois lézards ne nous paroissent être tout au plus que des variétés de celui dont il est question dans cet article.

TROISIÈME DIVISION.

LEZARDS

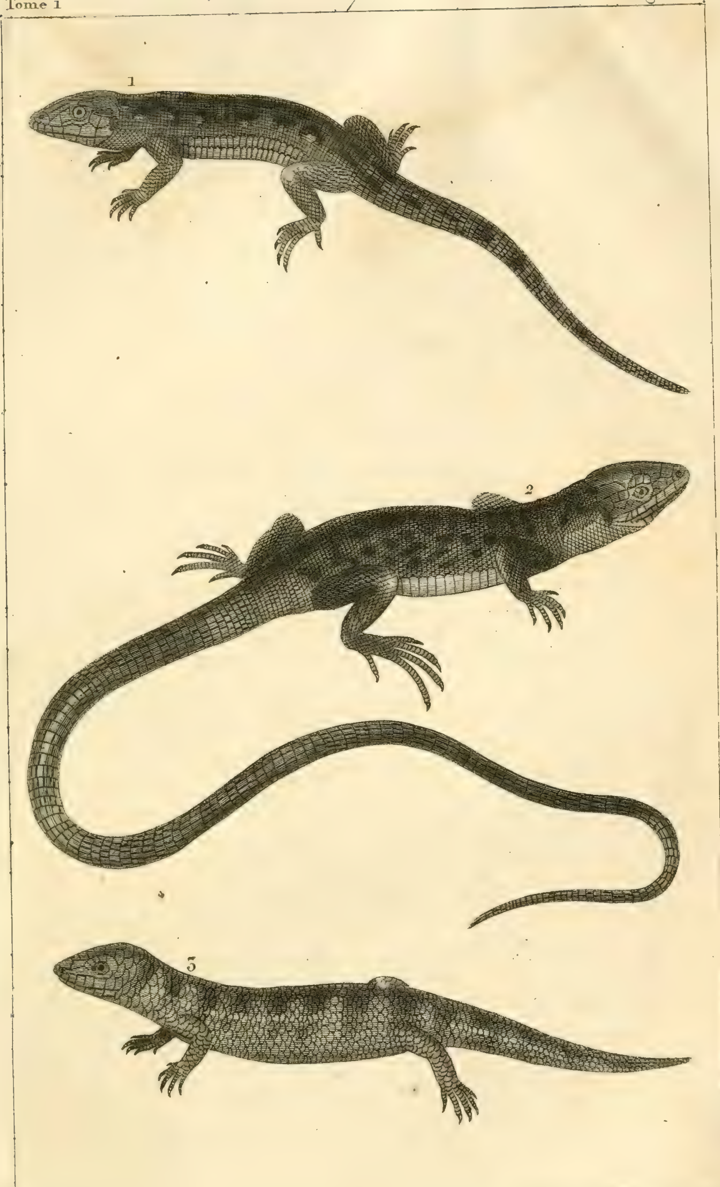
Dont la queue est ronde, qui ont cinq doigts aux pieds de devant, et des bandes écailleuses sous le ventre.

LE LÉZARD GRIS [2].

Le lézaard gris paroît être le plus doux, le plus innocent et l'un des plus utiles des lézards. Ce joli petit animal, si commun dans le pays où nous écrivons, et avec lequel tant de personnes ont joué dans leur enfance, n'a pas reçu de la Nature un vêtement aussi éclatant que plusieurs autres quadrupèdes ovipares; mais elle lui a donné une parure élégante : sa petite taille est svelte; son mouvement, agile; sa course, si prompte, qu'il échappe à l'œil aussi rapidement que l'oiseau qui vole. Il aime à recevoir la chaleur du soleil; ayant besoin d'une température douce, il cherche les abris; et lorsque, dans un beau jour de printemps, une lumière pure éclaire vivement un gazon en pente, ou une

[1] Le lézard décrit par Edwards ayant été apporté dans de l'esprit-de-vin de l'île de Nevis, dans les Indes occidentales, il ne seroit pas surprenant que sa couleur eût été altérée, et de verte fût devenue bleue : j'ai vu souvent la couleur de plusieurs lézards conservés dans de l'esprit-de-vin, changer ainsi du vert au bleu.

[2] *Lagartija* et *sargantana*, en Espagne; *langrola*, aux environs de Montpellier.



Prêtre pinx.t *Dequevauvilliers Sculp.t*

1. Le Lézard gris.....Page 152
2. Le Lézard vert.........158
3. Le Scinque 188



muraille qui augmente la chaleur en la réfléchissant, on le voit s'étendre sur ce mur, ou sur l'herbe nouvelle, avec une espèce de volupté. Il se pénètre avec délices de cette chaleur bienfaisante ; il marque son plaisir par de molles ondulations de sa queue déliée ; il fait briller ses yeux vifs et animés ; il se précipite comme un trait pour saisir une petite proie, ou pour trouver un abri plus commode. Bien loin de s'enfuir à l'approche de l'homme, il paroît le regarder avec complaisance : mais au moindre bruit qui l'effraie, à la chute seule d'une feuille, il se roule, tombe et demeure pendant quelques instans comme étourdi par sa chute ; ou bien il s'élance, disparoît, se trouble, revient, se cache de nouveau, reparoît encore, décrit en un instant plusieurs circuits tortueux que l'œil a de la peine à suivre, se replie plusieurs fois sur lui-même, et se retire enfin dans quelque asile jusqu'à ce que sa crainte soit dissipée [1].

Sa tête est triangulaire et aplatie ; le dessus est couvert de grandes écailles, dont deux sont situées au-dessus des yeux, de manière à représenter quelquefois des paupières fermées. Son petit museau arrondi présente un contour gracieux ; les ouvertures des oreilles sont assez grandes ; les deux mâchoires égales et garnies de larges écailles ; les dents fines, un peu crochues, et tournées vers le gosier.

Il a à chaque pied cinq doigts déliés, et garnis d'ongles recourbés, qui lui servent à grimper aisément sur les arbres et à courir avec agilité le long des murs ; et ce qui ajoute à la vitesse avec laquelle il s'élance, même en montant, c'est que les pattes de derrière, ainsi que dans tous les lézards, sont un peu plus longues que celles de devant. Le long de l'intérieur des cuisses, règne un petit cordon de tubercules, semblables par leur forme à ceux que nous avons remarqués sur l'iguane : le nombre de ces petites éminences varie, et on en compte quelquefois plus de vingt.

Tout est délicat et doux à la vue dans ce petit lézard. La couleur grise que présente le dessus de son corps est variée par un grand nombre de taches blanchâtres, et par trois bandes presque noires qui parcourent la longueur du dos ; celle du milieu est plus étroite que les deux autres. Son ventre est peint de vert

[1] C'est principalement dans les pays chauds que le lézard gris est très-agile, et qu'il exécute les divers mouvemens que nous venons de décrire.

changeant en bleu ; il n'est aucune de ses écailles dont le reflet ne soit agréable ; et pour ajouter à cette simple mais riante parure, le dessous du cou est garni d'un collier composé d'écailles, ordinairement au nombre de sept, un peu plus grandes que les voisines, et qui réunissent l'éclat et la couleur de l'or. Au reste, dans ce lézard comme dans tous les autres, les teintes et la distribution des couleurs sont sujettes à varier suivant l'âge, le sexe et le pays : mais le fond de ces couleurs reste à peu près le même[1]. Le ventre est couvert d'écailles beaucoup plus grandes que celles qui sont au-dessus du corps ; elles y forment des bandes transversales, ainsi que dans tous les lézards que nous avons compris dans la troisième division.

Il a ordinairement cinq ou six pouces de long, et un demi-pouce de large : et quelle différence entre ce petit animal et l'énorme crocodile ! Aussi ce prodigieux quadrupède ovipare n'est-il presque jamais aperçu qu'avec effroi, tandis qu'on voit avec intérêt le petit lézard gris jouer innocemment parmi les fleurs avec ceux de son espèce, et, par la rapidité de ses agréables évolutions, mériter le nom d'*agile* que Linné lui a donné. On ne craint point ce lézard doux et paisible ; on l'observe de près. Il échappe communément avec rapidité, lorsqu'on veut le saisir : mais lorsqu'on l'a pris, on le manie sans qu'il cherche à mordre ; les enfans en font un jouet, et, par une suite de la grande douceur de son caractère, il devient familier avec eux. On diroit qu'il cherche à leur rendre caresse pour caresse; il approche innocemment sa bouche de leur bouche ; il suce leur salive avec avidité. Les anciens l'ont appelé *l'ami de l'homme ;* il auroit fallu l'appeler *l'ami de l'enfance.* Mais cette enfance, souvent ingrate ou du moins trop inconstante, ne rend pas toujours le bien pour le bien à ce foible animal ; elle le mutile ; elle lui fait perdre une partie de sa queue très-fragile, et dont les tendres vertèbres peuvent aisément se séparer.

Cette queue, qui va toujours en diminuant de grosseur, et qui se termine en pointe, est à peu près deux fois aussi longue que le corps : elle est tachetée de blanc et d'un noir peu foncé, et les petites écailles qui la couvrent forment des anneaux assez sensibles, souvent au nombre de quatre-vingts. Lorsqu'elle a été brisée par quelque accident, elle repousse quelquefois ; et sui-

---

[1] Nous avons décrit le lézard gris d'après des individus vivans.

vant qu'elle a été divisée en plus ou moins de parties, elle est remplacée par deux et même quelquefois par trois queues plus ou moins parfaites, dont une seule renferme des vertèbres; les autres ne contiennent qu'un tendon.

Le tabac en poudre est presque toujours mortel pour le lézard gris : si l'on en met dans sa bouche, il tombe en convulsion, et le plus souvent il meurt bientôt après. Utile autant qu'agréable, il se nourrit de mouches, de grillons, de sauterelles, de vers de terre, de presque tous les insectes qui détruisent nos fruits et nos grains; aussi seroit-il très-avantageux que l'espèce en fût plus multipliée : à mesure que le nombre des lézards gris s'accroîtroit, nous verrions diminuer les ennemis de nos jardins; ce seroit alors qu'on auroit raison de les regarder, ainsi que certains Indiens les considèrent, comme des animaux d'heureux augure, et comme des signes assurés d'une bonne fortune.

Pour saisir les insectes dont ils se nourrissent, les lézards gris dardent avec vitesse une langue rougeâtre, assez large, fourchue, et garnie de petites aspérités à peine sensibles, mais qui suffisent pour les aider à retenir leur proie ailée. Comme les autres quadrupèdes ovipares, ils peuvent vivre beaucoup de temps sans manger, et on en a gardé pendant six mois dans une bouteille, sans leur donner aucune nourriture, mais aussi sans leur voir rendre aucun excrément.

Plus il fait chaud, et plus les mouvemens du lézard gris sont rapides : à peine les premiers beaux jours du printemps viennent-ils réchauffer l'atmosphère, que le lézard gris sortant de la torpeur profonde que le grand froid lui fait éprouver, et renaissant, pour ainsi dire, à la vie, avec les zéphyrs et les fleurs, reprend son agilité et recommence ces espèces de joutes auxquelles il allie des jeux amoureux. Dès la fin d'avril, il cherche sa femelle : ils s'unissent ensemble par des embrassemens si étroits, qu'on a peine à les distinguer l'un de l'autre; et s'il faut juger de l'amour par la vivacité de son expression, le lézard gris doit être un des plus ardens des quadrupèdes ovipares.

La femelle ne couve pas ses œufs, qui sont presque ronds, et n'ont pas quelquefois plus de cinq lignes de diamètre : mais comme ils sont pondus dans le temps où la température commence à être très-douce, ils éclosent par la seule chaleur de l'atmosphère, avec d'autant plus de facilité, que la femelle a le soin

de les déposer dans les abris les plus chauds, et, par exemple, au pied d'une muraille tournée vers le midi.

Avant de se livrer à l'amour et de chercher sa femelle, le lézard gris se dépouille comme les autres lézards ; ce n'est que revêtu d'une parure plus agréable et d'une force nouvelle, qu'il va satisfaire les désirs que lui inspire le printemps. Il se dépouille aussi lorsque l'hiver arrive ; il passe tristement cette saison du froid dans des trous d'arbre ou de muraille, ou dans quelques creux sous terre : il y éprouve un engourdissement plus ou moins grand, suivant le climat qu'il habite et la rigueur de la saison ; et il ne quitte communément cette retraite que lorsque le printemps ramène la chaleur. Cet animal ne conserve cependant pas toujours la douceur de ses habitudes. M. Edwards rapporte, dans son *Histoire naturelle*, qu'il surprit un jour un lézard gris attaquant un petit oiseau qui réchauffoit dans son nid des petits nouvellement éclos. C'étoit contre un mur que le nid étoit placé. L'approche de M. Edwards fit cesser l'espèce de combat que l'oiseau soutenoit pour défendre sa jeune famille ; l'oiseau s'envola ; le lézard se laissa tomber : il auroit peut-être, dit M. Edwards, dévoré les petits, s'il avoit pu les tirer de leur nid. Mais ne nous pressons pas d'attribuer une méchanceté, qui peut n'être qu'un défaut individuel et ne dépendre que de circonstances passagères, à une espèce foible que l'on a reconnue pour innocente et douce.

On a fait usage des lézards gris en médecine ; on les a employés, aux environs de Madrid, dans des maladies graves [1] : la Société royale a reçu des individus de l'espèce dont se servent les médecins espagnols ; ils ont été examinés par MM. Daubenton et Mauduit, et un de ces lézards a été déposé au Cabinet du Roi : il ne diffère du lézard gris de nos provinces que par des nuances de couleur très-légères, et qui sont la suite presque nécessaire de la diversité des climats de la France et de l'Espagne.

Il paroît qu'on doit regarder comme une variété du lézard gris un petit lézard très-agile, et qui lui ressemble par la conformation générale du corps, par celle de la queue, par des

---

[1] On a vanté les propriétés des lézards gris, principalement contre les maladies de la peau, les cancers, les maux qui demandent que le sang soit épuré, etc. Voyez à ce sujet les avis et instructions publiés par la Société royale de médecine de Paris.

écailles disposées sous la gorge en forme de collier, et par des tubercules placés sur la face intérieure des cuisses. M. Pallas l'a appelé *lézard véloce* dans le supplément latin du Voyage qu'il a publié en langue russe. Ce petit lézard est d'une couleur cendrée, rayée longitudinalement, semée de points roux sur le dos et bleuâtres sur les côtés, où l'on voit aussi des taches noires. On le rencontre parmi les pierres, auprès du lac d'Inderskoi, et dans les lieux les plus déserts et les plus chauds; il s'élance, suivant M. Pallas, avec la rapidité d'une flèche.

ADDITION A L'ARTICLE

DU LÉZARD GRIS.

M. de Sept-Fontaines, que nous avons déjà cité plusieurs fois, et qui ne cesse de concourir à l'avancement de l'histoire naturelle, nous a communiqué l'observation suivante, relativement à la reproduction des lézards gris. Le 17 juillet 1783, il partagea un de ces animaux avec un instrument de fer; c'étoit une femelle, et à l'instant il sortit de son corps sept jeunes lézards, longs depuis onze jusqu'à treize lignes, entièrement formés, et qui coururent avec autant d'agilité que les lézards adultes. La portée étoit de douze; mais cinq petits lézards avoient été blessés par l'instrument de fer, et ne donnèrent que de légers signes de vie.

M. de Sept-Fontaines avoit bien voulu joindre à sa lettre un lézard de l'espèce de la femelle sur laquelle il avoit fait son observation, et cet individu ne différoit en rien des lézards gris que nous avons décrits.

On peut donc croire qu'il en est des lézards gris comme des salamandres terrestres; que quelquefois les femelles pondent leurs œufs et les déposent dans des endroits abrités, ainsi que l'ont écrit plusieurs naturalistes, et que d'autres fois les petits éclosent dans le ventre de la mère.

LE LÉZARD VERT[1].

La nature, en formant le lézard vert, paroît avoir suivi les mêmes proportions que pour le lézard gris : mais elle a travaillé d'après un module plus considérable; elle n'a fait, pour ainsi dire, qu'agrandir le lézard gris, et le revêtir d'une parure plus belle.

C'est dans les premiers jours du printemps que le lézard vert brille de tout son éclat, lorsqu'ayant quitté sa vieille peau, il expose au soleil son corps émaillé des plus vives couleurs. Les rayons qui rejaillissent de dessus ses écailles les dorent par reflets ondoyans : elles étincellent du feu de l'émeraude; et si elles ne sont pas diaphanes comme les cristaux, la réflexion d'un beau ciel qui se peint sur ces lames luisantes et polies compense l'effet de la transparence par un nouveau jeu de lumière. L'œil ne cesse d'être réjoui par le vert qu'offre le lézard dont nous écrivons l'histoire; il se remplit, pour ainsi dire, de son éclat, sans jamais en être ébloui. Autant la couleur de cet animal attire la vue par la beauté de ses reflets, autant elle l'attache par leur douceur; on diroit qu'elle se répand sur l'air qui l'environne, et qu'en s'y dégradant par des nuances insensibles elle se fond de manière à ne jamais blesser, et à toujours enchanter par une variété agréable, séduisant également, soit qu'elle resplendisse avec mollesse au milieu de grands flots de lumière, ou que, ne renvoyant qu'une foible clarté, elle présente des teintes aussi suaves que délicates.

Le dessus du corps de ce lézard est d'un vert plus ou moins mêlé de jaune, de gris, de brun, et même quelquefois de rouge; le dessous est toujours plus blanchâtre. Les teintes de

---

[1] *Krauthun*, aux environs de Vienne en Autriche: *lagarto* et *fardacho*, en Espagne : *lazer*, aux environs de Montpellier.

Linnæus ne regarde le lézard vert que comme une variété du lézard gris; mais, indépendamment d'autres raisons, la grande différence qui se trouve entre les dimensions de ces deux lézards, et les observations que nous avons faites plusieurs fois sur ces animaux vivans, ne nous permettent pas de les rapporter à la même espèce.

ce quadrupède ovipare sont sujettes à varier; elles pâlissent dans certains temps de l'année, et surtout après la mort de l'animal : mais c'est principalement dans les climats chauds qu'il se montre avec l'éclat de l'or et des pierreries ; c'est là qu'une lumière plus vive anime ses couleurs et les multiplie. C'est aussi dans ces pays moins éloignés de la zone torride qu'il est plus grand, et qu'il parvient quelquefois jusqu'à la longueur de trente pouces [1]. L'individu que nous avons décrit, et qui a été envoyé de Provence au Cabinet du Roi, a vingt pouces de longueur, en y comprenant celle de la queue, qui est presque égale à celle du corps et de la tête ; le diamètre du corps est de deux pouces dans l'endroit le plus gros. Le dessus de la tête, comme dans le lézard gris, est couvert de grandes écailles arrangées symétriquement, et placées à côté l'une de l'autre. Les bords des mâchoires sont garnis d'un double rang de grandes écailles. Les ouvertures des oreilles sont ovales ; leur grand diamètre est de quatre lignes, et elles laissent apercevoir la membrane du tympan. L'espèce de collier qu'a le lézard vert, ainsi que le lézard gris, est formée, dans l'individu envoyé de Provence au Cabinet du Roi, par onze grandes écailles. Celles qui couvrent le dos sont les plus petites de toutes : elles sont hexagones; mais les angles en étant peu sensibles, elles paroissent presque rondes. Les écailles qui sont sur le ventre sont grandes, hexagones, beaucoup plus allongées, et forment trente demi-anneaux ou bandes transversales.

Treize tubercules s'étendent le long de la face intérieure de chaque cuisse; ils sont creux, et nous avons vu à leur extrémité un mamelon très-apparent, et qui s'élève au-dessus des bords de la petite cavité du tubercule dont il paroît sortir. La fente qui forme l'anus occupe une très-grande partie de la largeur du corps. La queue diminue de grosseur depuis l'origine jusqu'à la pointe ; elle est couverte d'écailles plus longues que larges, plus grandes que celles du dos, et qui forment ordinairement plus de quatre-vingt-dix anneaux.

La beauté du lézard vert fixe les regards de tous ceux qui l'aperçoivent : mais il semble rendre attention pour attention ; il

---

[1] Note communiquée par M. de la Tour-d'Aigues, président à mortier au parlement de Provence, et dont les lumières sont aussi connues que son zèle pour l'avancement des sciences.

s'arrête lorsqu'il voit l'homme ; on diroit qu'il l'observe avec complaisance, et qu'au milieu des forêts qu'il habite il a une sorte de plaisir à faire briller à ses yeux ses couleurs dorées, comme dans nos jardins le paon étale avec orgueil l'émail de ses belles plumes. Les lézards verts jouent avec les enfans, ainsi que les gris : lorsqu'ils sont pris et qu'on les excite les uns contre les autres, ils s'attaquent et se mordent quelquefois avec acharnement.

Plus fort que le lézard gris, le vert se bat contre les serpens : il est rarement vainqueur. L'agitation qu'il éprouve et le bruit qu'il fait lorsqu'il en voit approcher ne viennent que de sa crainte : mais on s'est plu à tout anoblir dans cet être distingué par la beauté de ses couleurs ; on a regardé ses mouvemens comme une marque d'attention et d'attachement ; et l'on a dit qu'il avertissoit l'homme de la présence des serpens qui pouvoient lui nuire. Il recherche les vers et les insectes ; il se jette avec une sorte d'avidité sur la salive qu'on vient de cracher, et Gesner a vu un lézard vert boire de l'urine des enfans. Il se nourrit aussi d'œufs de petits oiseaux, qu'il va chercher au haut des arbres, où il grimpe avec assez de vitesse.

Quoique plus bas sur ses pattes que le lézard gris, il court cependant avec agilité, et part avec assez de promptitude pour donner un premier mouvement de surprise et d'effroi, lorsqu'il s'élance au milieu des broussailles ou des feuilles sèches. Il saute très-haut ; et comme il est plus fort, il est aussi plus hardi que le lézard gris : il se défend contre les chiens qui l'attaquent. L'habitude de saisir par l'endroit le plus sensible, et par conséquent par les narines, les diverses espèces de serpens avec lesquelles il est souvent en guerre, fait qu'il se jette au museau des chiens, et les y mord avec tant d'obstination, qu'il se laisse emporter et même tuer plutôt que de desserrer les dents : mais il paroît qu'il ne faut point le regarder comme venimeux, au moins dans les pays tempérés ; et qu'on lui a attribué faussement des morsures mortelles ou dangereuses.

Ses habitudes sont d'ailleurs assez semblables à celles du lézard gris ; et ses œufs sont ordinairement plus gros que ceux de ce dernier.

Les Africains se nourrissent de la chair des lézards verts. Mais ce n'est pas seulement dans les pays chauds des deux continens qu'on trouve ces lézards ; ils habitent aussi les contrées très-

tempérées, et même un peu septentrionales, quoiqu'ils y soient moins nombreux et moins grands. Ils ne sont point étrangers aux parties méridionales de la Suède, non plus qu'au Kamtschatka, où, malgré leur beauté, un préjugé superstitieux fait qu'ils inspirent l'effroi. Les Kamtschadales les regardent comme des envoyés des puissances infernales : aussi s'empressent-ils, lorsqu'ils en rencontrent, de les couper par morceaux; et s'ils les laissent échapper, ils redoutent si fort le pouvoir des divinités dont ils les regardent comme les représentans, qu'à chaque instant ils croient qu'ils vont mourir, et meurent même quelquefois, disent quelques voyageurs, à force de le craindre.

On trouve aux environs de Paris une variété du lézard vert, distingué par une bande qui règne depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et qui s'étend un peu au-dessus des pattes, surtout de celles de derrière. Cette bande est d'un gris fauve, tachetée d'un brun foncé, parsemée de points jaunâtres, et bordée d'une petite ligne blanchâtre. Nous avons examiné deux individus vivans de cette variété; ils paroissoient jeunes, et cependant ils étoient déjà de la taille des lézards gris qui ont atteint presque tout leur développement.

En Italie on a donné au lézard vert le nom de *stellion*, que l'on a aussi attribué à la salamandre terrestre, ainsi qu'à d'autres lézards. C'est à cause des taches de couleurs plus ou moins vives dont est parsemé le dessus du corps de ces animaux, et qui les font paroître comme étoilés, qu'on leur a transporté un nom que nous réservons uniquement, avec M. Linné et le plus grand nombre des naturalistes, à un lézard d'Afrique, très-différent du lézard vert, et qui a toujours été appelé *stellion* [1].

Nous plaçons ici la notice d'un lézard [2] que l'on rencontre en Amérique, et qui a quelques rapports avec le lézard vert. Catesby en a parlé sous le nom de *lézard vert de la Caroline;* Rochefort, et, après lui, Ray, l'ont désigné par celui de *gobe-mouche.* Ce joli petit animal n'a guère que cinq pouces de long; quelques individus même de cette espèce, et les femelles surtout, n'ont

---

[1] On trouve dans la description du muséum de Kircher une notice et une figure relatives à un lézard pris dans un bois des Alpes, et appelé *stellion d'Italie*, qui nous paroît être une variété du lézard vert. *Rerum naturalium Historia, existentium in museo Kircheriano*; Romæ, 1773; page 40. Stellion d'Italie.

[2] *Oulla ouna*, par les Caraïbes.

que la longueur et la grosseur du doigt : mais s'il est inférieur par sa taille à notre lézard vert, il ne lui cède pas en beauté. La plupart de ces gobe-mouches sont d'un vert très-vif; il y en a qui paroissent éclatans d'or et d'argent; d'autres sont d'un vert doré, ou peints de diverses couleurs aussi brillantes qu'agréables. Ils deviennent très-utiles en délivrant les habitations des mouches, des ravets et des autres insectes nuisibles. Rien n'approche de l'industrie, de la dextérité, de l'agilité avec lesquelles ils les cherchent, les poursuivent et les saisissent. Aucun animal n'est plus patient que ces charmans petits lézards ; ils demeurent quelquefois immobiles pendant une demi-journée, en attendant leur proie; dès qu'ils la voient, ils s'élancent comme un trait, du haut des arbres, où ils se plaisent à grimper. Les œufs qu'ils pondent sont de la grosseur d'un pois; ils les couvrent d'un peu de terre, et la chaleur du soleil les fait éclore. Ils sont si familiers, qu'ils entrent hardiment dans les appartemens ; ils courent même partout si librement et sont si peu craintifs, qu'ils montent sur les tables pendant les repas; et s'ils aperçoivent quelque insecte, ils sautent sur lui, et passent, pour l'atteindre, jusque sur les habits des convives ; mais ils sont si propres et si jolis, qu'on les voit sans peine traverser les plats et toucher les mets. Rien ne manque donc au lézard gobe-mouche pour plaire; parure, beauté, utilité, agilité, patience, industrie, il a tout reçu pour charmer l'œil et intéresser en sa faveur. Mais il est aussi délicat que richement coloré ; il ne se montre que pendant l'été aux latitudes un peu élevées, et il y passe la saison de l'hiver dans des crevasses et des trous d'arbre où il s'engourdit. Les jours chauds et sereins, qui brillent quelquefois pendant l'hiver, le raniment au point de le faire sortir de sa retraite ; mais le froid, revenant tout d'un coup, le rend si foible, qu'il n'a pas la force de rentrer dans son asile, et qu'il succombe à la rigueur de la saison. Quelque agile qu'il soit, il n'échappe qu'avec beaucoup de peine à la poursuite des chats et des oiseaux de proie. Sa peau ne peut cacher entièrement les altérations intérieures qu'il subit ; sa couleur change comme celle du caméléon, suivant l'état où il se trouve, ou, pour mieux dire, suivant la température qu'il éprouve. Dans un jour chaud, il est d'un vert brillant ; et si le lendemain il fait froid, il paroît d'une couleur brune. Aussi, lorsqu'il est mort, l'éclat et la fraîcheur de ses couleurs disparoissent, et sa peau devient pâle et livide.

Les couleurs se ternissent et changent ainsi dans plusieurs autres espèces de lézards ; c'est ce qui produit cette grande diversité dans les descriptions des auteurs qui se sont trop attachés aux couleurs des quadrupèdes ovipares, et c'est ce qui a répandu une grande confusion dans la nomenclature de ces animaux. Il y a quelque ressemblance entre les habitudes du gobe-mouche et celles d'un autre petit lézard du nouveau monde, auquel on a donné le nom d'*anolis*, qu'on a appliqué aussi à beaucoup d'autres lézards. Nous rapportons ce dernier au goîtreux qui vit dans les même contrées [1]. Comme nous n'avons pas vu le gobe-mouche, nous ne savons si l'on ne doit pas le regarder de même, comme de la même espèce que le goîtreux, au lieu de le considérer comme une variété du lézard vert.

M. François Cetti, dans son *Histoire des amphibies et des poissons de la Sardaigne*, parle d'un lézard vert très-commun dans cette île, et qu'on y nomme en certains endroits *tiliguerta* et *caliscertula :* il ne ressemble entièrement ni au lézard vert de cet article, ni à l'améiva, dont nous allons traiter [2]. M. Cetti présume que ce tiliguerta est une espèce nouvelle, intermédiaire entre ces deux lézards : il nous paroît cependant, d'après ce qu'en dit cet habile naturaliste, qu'on pourroit le regarder comme une variété du lézard vert, s'il a au-dessous du cou une espèce de demi-collier composé de grandes écailles, ou comme une variété de l'améiva, s'il n'a point ce demi-collier.

---

[1] Voyez l'article du *goîtreux*.

[2] Il est important d'observer que la longueur de la queue des lézards, sa forme étagée ou verticillée, ainsi que le nombre des bandes écailleuses qui recouvrent le ventre de ces animaux, sont des caractères variables ou sans précision. Nous nous en sommes convaincus par l'inspection d'un grand nombre d'individus de plusieurs espèces : aussi n'avons-nous pas cru devoir les employer pour distinguer les divisions des lézards l'une d'avec l'autre : nous ne nous en sommes servis pour la distinction des espèces que lorsqu'ils ont indiqué des différences très-considérables : et d'ailleurs nous n'avons jamais assigné à la rigueur telle ou telle proportion, ni tel ou tel nombre, pour une marque constante d'une diversité d'espèce, et nous avons déterminé au contraire rigoureusement et avec précision la forme et l'arrangement des écailles de la queue.

LE CORDYLE.

On trouve en Afrique et en Asie un lézard auquel M. Linné a appliqué exclusivement le nom de *cordyle*, qui lui a été donné par quelques voyageurs, mais dont on s'est aussi servi pour désigner la dragonne, ainsi que nous l'avons dit. Il paroît qu'il habite quelquefois dans l'Europe méridionale, et Ray dit l'avoir rencontré auprès de Montpellier. Nous allons le décrire d'après les individus conservés au Cabinet du Roi.

La tête est très-aplatie, élargie par-derrière, et triangulaire, de grandes écailles en revêtent le dessus et les côtés; les deux mâchoires sont couvertes d'un double rang d'autres grandes écailles, et armées de très-petites dents égales, fortes et aiguës.

Les trous des narines sont petits; les ouvertures des oreilles étroites, et situées aux deux bouts de la base du triangle, dont le museau est la pointe.

Le corps est très-aplati ; le ventre est revêtu d'écailles presque carrées et assez grandes, qui y forment des demi-anneaux, ou des bandes transversales; les écailles du dos sont aussi presque carrées, mais plus grandes; celles des côtés, étant relevées en carène, font paroître les flancs hérissés d'aiguillons.

La queue est d'une longueur à peu près égale à celle du corps; les écailles qui la revêtent présentent une arête saillante, qui se termine en forme d'épine allongée et garnie, des deux côtés, d'un très-petit aiguillon; ces écailles, étant longues et très-relevées par le bout, forment des anneaux très-sensibles, festonnés, assez éloignés les uns des autres, et qui font paroître la queue comme étagée. Nous en avons compté dix-neuf sur un individu femelle dont la queue étoit entière.

Les écailles des pattes sont aiguës, et relevées par une arête. Il y a cinq doigts garnis d'ongles aux pieds de devant et à ceux de derrière.

La couleur des écailles est bleue, et plus ou moins mêlée de châtain, par taches ou par bandes.

M. Linné dit que le corps du cordyle n'est point hérissé (*corpore lævigato) :* cela ne doit s'entendre que du dos et du ventre, qui en

effet ne le paroissent pas, lorsqu'on les compare avec les pattes, les côtés, et surtout avec la queue. Le long de l'intérieur des cuisses, règnent des tubercules comme dans l'iguane, le lézard gris, le lézard vert, etc. Une variété de cette espèce a les écailles du corps beaucoup plus petites que celles des autres cordyles.

L'HEXAGONE.

M. Linné a fait connoître ce lézard, qui habite en Amérique. Ce qui forme un des caractères distinctifs de l'hexagone, c'est que sa queue, plus longue de moitié que le corps, est comprimée de manière à présenter six côtés et six arêtes très-vives. Il est aussi fort reconnoissable par sa tête, qui paroît comme tronquée par-derrière, et dont la peau forme plusieurs rides. Les écailles dont son corps est revêtu sont pointues et relevées en forme de carène, excepté celles du ventre; il les redresse à volonté, et il paroît alors hérissé de petites pointes ou d'aiguillons; sous sa gueule sont deux grandes écailles rondes; sa couleur tire sur le roux. Nous n'avons pas vu ce lézard, et nous pouvons seulement présumer que son ventre est couvert de bandes transversales et écailleuses. Si cela n'est point, il faudra le placer parmi les lézards de la division suivante.

L'AMÉIVA.

C'est un des quadrupèdes ovipares dont l'histoire a été le plus obscurcie : premièrement, parce que ce nom d'*améiva* ou *améira* a été donné à des lézards d'espèces différentes de celle dont il s'agit ici ; secondement, parce que le vrai améiva a été nommé diversement en différentes contrées ; il a été appelé tantôt *témapara*, tantôt *taletec*, tantôt *tamacolin*, noms qui ont été en même temps attribués à des espèces différentes de l'améiva, par-

ticulièrement à l'iguane ; et troisièmement enfin, parce que cet animal étant très-sujet à varier par ses couleurs, suivant les saisons, l'âge et les pays, divers individus de cette espèce ont été regardés comme formant autant d'espèces distinctes. Pour répandre de la clarté dans ce qui concerne cet animal, nous conservons uniquement ce nom d'*améiva* à un lézard qui se trouve dans l'Amérique tant septentrionale que méridionale, et qui a beaucoup de rapports avec les lézards gris et les lézards verts de nos contrées tempérées; on peut même, au premier coup d'œil, le confondre avec ces derniers : mais, pour peu qu'on l'examine, il est aisé de l'en distinguer. Il en diffère en ce qu'il n'a point au-dessous du cou cette espèce de demi-collier, formé de grandes écailles, et qu'ont tous les lézards gris, ainsi que les lézards verts; au contraire, la peau, revêtue de très-petites écailles, y forme un ou deux plis. Ce caractère a été fort bien saisi par M. Linné; mais nous devons ajouter à cette différence celles que nous avons remarquées dans les divers individus que nous avons vus, et qui sont conservés au Cabinet du Roi.

La tête de l'améiva est, en général, plus allongée et plus comprimée par les côtés; le dessus en est plus étroit, et le museau plus pointu. Secondement, la queue est ordinairement plus longue en proportion du corps. Les améivas parviennent d'ailleurs à une taille presque aussi considérable que les lézards verts de nos provinces méridionales. L'individu que nous décrivons, et qui a été envoyé de Cayenne par M. Léchevin, a vingt-un pouces de longueur totale, c'est-à-dire, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, dont la longueur est d'un pied six lignes; la circonférence du corps, à l'endroit le plus gros, est de quatre pouces neuf lignes ; les mâchoires sont fendues jusque derrière les yeux, garnies d'un double rang de grandes écailles, comme dans le lézard vert, et armées d'un grand nombre de dents très-fines, dont les plus petites sont placées vers le bout du museau, et qui ressemblent un peu à celles de l'iguane; le dessus de la tête est couvert de grandes lames, comme dans les lézards verts et dans les lézards gris.

Le dessus du corps et des pattes est garni d'écailles à peine sensibles ; mais celles qui revêtent le dessous du corps sont grandes, carrées, et rangées en bandes transversales. La queue est entourée d'anneaux composés d'écailles, dont la figure est celle d'un carré long. Le dessous des cuisses présente un rang de tubercules.

Les doigts, longs et séparés les uns des autres, sont garnis d'ongles assez forts.

La couleur de l'améiva varie beaucoup, suivant le sexe, le pays, l'âge, et la température de l'atmosphère, ainsi que nous l'avons dit; mais il paroît que le fond en est toujours vert ou grisâtre, plus ou moins diversifié par des taches ou des raies de couleurs plus vives, et qui, étant quelquefois arrondies de manière à le faire paroître œillé, ont fait donner le nom d'*argus* à l'améiva, ainsi qu'au lézard vert. Peut-être l'améiva forme-t-il, comme les lézards de nos contrées, une petite famille, dans laquelle on devroit distinguer les gris d'avec les verts; mais on n'a point encore fait assez d'observations pour que nous puissions rien établir à ce sujet.

Ray et Rochefort ont parlé de lézards qu'ils ont appelés *anolis* ou *anoles*, qui pendant le jour sont dans un mouvement continuel, et se retirent pendant la nuit dans des creux, d'où ils font entendre une strideur plus forte et plus insupportable que celle des cigales. Comme ce nom d'*anolis* ou d'*anoles* a été donné à plusieurs sortes de lézards, et que Ray ni Rochefort n'ont point décrit, de manière à ôter toute équivoque, ceux dont ils ont fait mention, nous invitons les voyageurs à observer ces animaux, sur l'espèce desquels on ne peut encore rien dire. Nous devons ajouter seulement que Gronovius a décrit, sous le nom d'*anolis*, un lézard de Surinam, évidemment de la même espèce que l'améiva de Cayenne, dont nous venons de donner la description.

L'améiva se trouve non-seulement en Amérique, mais encore dans l'ancien continent. J'ai vu un individu de cette espèce qui avoit été apporté des grandes Indes par M. le Cor, et dont la couleur étoit d'un très-beau vert plus ou moins mêlé de jaune.

LE LÉZARD-LION.

VOICI l'emblème de la force appliqué à la foiblesse, et le nom du roi des animaux donné à un bien petit lézard. On peut cependant le lui conserver, parce que ce nom est aussi souvent pris

pour le signe de la fierté que pour celui de la puissance. Le lézard-lion redresse presque toujours sa queue en la tournant en rond. Il a l'air de la hardiesse, et c'est apparemment ce qui lui a fait donner par les Anglais le surnom de *lion*, que plusieurs naturalistes lui ont conservé. Il se trouve dans la Caroline. Son espèce ne diffère pas beaucoup de celle de notre lézard gris. Trois lignes blanches et autant de lignes noires règnent de chaque côté du dos, dont le milieu est blanchâtre; il a deux rides sous le cou; le dessous des cuisses est garni d'un rang de petits tubercules, comme dans l'iguane, le lézard gris, le lézard vert, l'améiva, etc.; la queue se termine insensiblement en pointe.

Le lézard-lion n'est point dangereux ; il se tient souvent dans des creux de rocher, sur les bords de la mer. Ce n'est pas seulement dans la Caroline qu'on le rencontre, mais encore à Cuba, à Saint-Domingue, et dans d'autres îles voisines. Ayant les jambes allongées, il est très-agile, comme le lézard gris, et court avec une très-grande vitesse; mais ce joli et innocent lézard n'en est pas moins la proie des grands oiseaux de mer, à la poursuite desquels la rapidité de sa course ne peut le dérober.

LE GALONNÉ.

Ce lézard habite dans l'ancien continent, où on le trouve aux Indes et en Guinée; il est aussi en Amérique, et il y a au Cabinet du Roi deux individus de cette espèce qui ont été envoyés de la Martinique. C'est avec raison que M. Linné assure que le galonné a un grand nombre de rapports avec l'améiva : il est beaucoup moins grand ; mais les écailles qui revêtent le dessous du corps forment également des bandes transversales dans ces deux lézards. Le dessous des cuisses est garni d'un rang de tubercules, comme dans l'iguane, le lézard gris, le lézard vert, le cordyle, l'améiva, etc. Il a la queue menue et plus longue que le corps. Il est d'un vert plus ou moins foncé, et le long de son dos s'étendent huit raies blanchâtres, suivant M. Linné. Nous en avons compté neuf sur les deux individus qui sont au Cabinet du Roi. Les pattes sont mouchetées de blanc.

Il paroît que ce lézard est sujet à varier par le nombre et la

disposition des raies qui règnent le long du dos. M. d'Antic a eu la bonté de nous faire voir un petit quadrupède ovipare qui lui a été envoyé de Saint-Domingue, et qui est une variété du galonné. Ce lézard est d'une couleur très-foncée; il a sur le dos onze raies d'un jaune blanchâtre, qui se réunissent de manière à n'en former que sept du côté de la tête, et dix vers l'origine de la queue, sur laquelle ces raies se perdent insensiblement. Ce sont là les seules différences qui le distinguent du galonné. Sa longueur totale est de six pouces, et celle de la queue de quatre pouces une ligne.

LE LÉZARD CORNU.

Ce lézard, qui se trouve à Saint-Domingue, a les plus grands rapports avec l'iguane; il lui ressemble par la grandeur, par les proportions du corps, des pattes et de la queue, par la forme des écailles, par celle des grandes pièces écailleuses qui forment sur son dos et sur la partie supérieure de sa queue une crête semblable à celle de l'iguane. Sa tête est conformée comme celle de ce dernier lézard; elle montre également, sur les côtés, des tubercules très-gros, très- saillans, et finissant en pointe[1]. Les dents ont leurs bords divisés en plusieurs petites pointes, comme celles des iguanes un peu gros. Mais le lézard cornu diffère de l'iguane, en ce qu'il n'a pas sous la gorge une grande poche garnie d'une membrane et d'une sorte de crête écailleuse; d'ailleurs la partie supérieure de sa tête présente, entre les narines et les yeux, quatre tubercules de nature écailleuse, assez gros et placés au-devant d'une corne osseuse, conique, et revêtue d'une écaille d'une seule pièce[2]. L'amateur distingué qui a bien voulu nous donner un lézard de cette espèce ou variété nous a assuré qu'on la trouvoit en très-grand nombre à Saint-Domingue. Nous avons nommé ce lézard

[1] J'ai vu deux lézards cornus; l'un de ces deux individus n'avoit pas de gros tubercules sur les côtés de la tête.

[2] L'un des deux lézards cornus que j'ai examinés, et qui font maintenant partie de la collection du Roi, a trois pieds sept pouces de longueur totale, et sa corne est haute de six lignes.

le cornu, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient prouvé qu'il forme une espèce distincte, ou qu'il n'est qu'une variété de l'iguane. M. l'abbé Bonnaterre, qui nous a le premier indiqué ce lézard, se propose d'en publier la figure et la description dans l'*Encyclopédie méthodique*[1].

LA TÊTE-ROUGE[2].

CETTE espèce de lézard se trouve dans l'île de Saint-Christophe, et c'est M. Badier qui a bien voulu nous en communiquer la description. La tête-rouge a cinq doigts à chaque pied, et le dessous du ventre garni de demi-anneaux écailleux, et par conséquent elle doit être comprise dans la troisième division du genre des lézards[3]. Elle est d'un vert très-foncé et mêlé de brun; les côtés et une partie du dessus de la tête sont rouges, ainsi que les côtés du cou; la gorge est blanche, la poitrine noire; le dos présente plusieurs raies noires, transversales et ondées; sur les côtés du corps s'étend une bande longitudinale, composée de plusieurs lignes noires transversales; le ventre est coloré par bandes longitudinales, en noir, en bleu et en blanchâtre.

Le dessus de la tête est couvert d'écailles plus grandes que celles qui garnissent le dos; on voit sous les cuisses une rangée de petits tubercules, comme sur le lézard gris et plusieurs autres lézards.

L'individu décrit par M. Badier avoit un pouce de diamètre dans l'endroit le plus gros du corps, et un pied un pouce onze lignes de longueur totale; la queue étoit entourée d'anneaux écailleux, et longue de sept pouces huit lignes; les jambes de derrière, mesurées jusqu'au premier article des doigts, avoient deux pouces une ligne de longueur.

---

[1] Si le lézard cornu forme une espèce distincte, il faudra le placer dans la troisième division du genre des lézards, à la suite de l'iguane.

[2] *Pilori, tête-rouge.*

Anolis de terre. Ce nom d'*anolis* a été donné en Amérique à plusieurs lézards, ainsi que nous l'avons vu dans l'*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares.*

[3] Voyez notre table méthodique des quadrupèdes ovipares.

Suivant M. Badier, la tête-rouge parvient à une grandeur trois fois plus considérable. Elle se nourrit d'insectes.

LE LÉZARD QUETZ-PALÉO.

Tel est le nom que porte au Brésil cette espèce de lézard, dont M. l'abbé Nollin, directeur des pépinières du Roi, a bien voulu m'envoyer un individu. Ce quadrupède ovipare est représenté dans Seba (tome I, planche XCVII, fig. 4), et M. Laurent en a fait mention sous le nom de *cordyle du Brésil* (page 52); mais nous n'avons pas voulu en parler avant d'en avoir vu un individu, et d'avoir pu déterminer nous-mêmes s'il formoit une espèce ou une variété distincte du cordyle, avec lequel il a beaucoup de rapports, particulièrement par la conformation de sa queue. Nous sommes assurés maintenant qu'il appartient à une espèce très-différente de celle du cordyle; il n'a point le dos garni d'écailles grandes et carrées comme le cordyle, ni le ventre couvert de demi-anneaux écailleux : il doit donc être compris dans la quatrième division des lézards, tandis que l'espèce du cordyle fait partie de la troisième. Sa tête est aplatie par-dessus, comprimée par les côtés, d'une forme un peu triangulaire, et revêtue de petites écailles [1] : celles du dos et du dessus des jambes sont encore plus petites; et comme elles sont placées à côté les unes des autres, elles font paroître la peau chagrinée. Le ventre et le dessous des pattes présentent des écailles un peu plus grandes, mais placées de la même manière, et assez dures. Plus de quinze tubercules percés à leur extrémité garnissent le dessous des cuisses ; d'autres tubercules, plus élevés, très-forts, très-pointus et de grandeur très-inégale, sont répandus sur la face extérieure des jambes de derrière : on en voit aussi quelques-uns très-durs, mais moins hauts, le long des reins de l'animal, et sur les jambes de devant auprès des pieds.

La queue de ce lézard est revêtue de très-grandes écailles, re-

---

[1] Les dents du quetz-paléo sont plus petites à mesure qu'elles sont plus près du museau. J'en ai compté plus de trente à chaque mâchoire. Elles sont assez serrées.

levées par une arête, très pointues, très-piquantes, et disposées en anneaux larges et très-distincts les uns des autres. Cette forme, qui lui est commune avec le cordyle, jointe à celle des écailles qui revêtent le dessus et le dessous de son corps, suffisent pour le faire distinguer d'avec les autres lézards déjà connus. L'individu que M. l'abbé Nollin m'a fait parvenir avoit plus d'un pied cinq pouces de longueur totale, et sa queue étoit longue de plus de huit pouces. Le dessus de son corps étoit gris, le dessous blanchâtre, et la queue d'un brun très-foncé.

QUATRIÈME DIVISION.

LÉZARDS

Qui ont cinq doigts aux pieds de devant, sans bandes transversales sous le corps.

LE CAMÉLÉON [1].

Le nom du caméléon est fameux. On l'emploie métaphoriquement, depuis long-temps, pour désigner la vile flatterie. Peu de gens savent cependant que le caméléon est un lézard; et moins de personnes encore connoissent les traits qu'il présente et les qualités qui le distinguent. On a dit que le caméléon changeoit souvent de forme, qu'il n'avoit point de couleur en propre, qu'il prenoit celle de tous les objets dont il approchoit, qu'il en étoit par là une sorte de miroir fidèle, qu'il ne se nourrissoit que d'air. Les anciens se sont plus à le répéter; ils ont cru voir dans cet être qui n'étoit pas le caméléon, mais un animal fantastique produit et embelli par l'erreur, une image assez ressemblante de plusieurs de ceux qui fréquentent les cours : ils s'en sont servis comme d'un objet de comparaison pour peindre ces hommes bas et rampans qui, n'ayant jamais d'avis à eux, sachant se plier à toutes les formes, embrasser toutes les opinions, ne se repaissent

[1] *Chamæleo*, en latin; *taitah* ou *bouiah*, en Barbarie, suivant M. Shaw.

que de fumée et de vains projets. Les poëtes sur-tout se sont emparés de toutes les images fournies par des rapports qui, n'ayant rien de réel, pouvoient être aisément étendus : ils ont paré des charmes d'une imagination vive les diverses comparaisons tirées d'un animal qu'ils ont regardé comme faisant par crainte ce que l'on dit que tant de courtisans font par goût. Ces images agréables ont été copiées, multipliées, animées par les beaux génies des siècles les plus éclairés. Aucun animal ne réunit, sans doute, les propriétés imaginaires auxquelles nous devons tant d'idées riantes; mais une fiction spirituelle ne peut qu'ajouter au charme des ouvrages où sont répandues ces peintures gracieuses. Le caméléon des poëtes n'a point existé pour la Nature; mais il pourra exister à jamais pour le génie et pour l'imagination.

Lorsque cependant nous aurons écarté les qualités fabuleuses attribuées au caméléon, et lorsque nous l'aurons peint tel qu'il est, on devra le regarder encore comme un des animaux les plus intéressans aux yeux des naturalistes, par la singulière conformation de ses diverses parties, par les habitudes remarquables qui en dépendent, et même par des propriétés qui ne sont pas très-différentes de celles qu'on lui a faussement attribuées [1].

On trouve des caméléons de plusieurs tailles assez différentes les unes des autres. Les plus grands n'ont guère plus de quatorze pouces de longueur totale. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé avec beaucoup d'autres au Cabinet du Roi, a un pied deux pouces trois lignes, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, dont la longueur est de sept pouces. Celle des pattes, y compris les doigts, est de trois pouces.

La tête, aplatie par-dessus, l'est aussi par les côtés : deux arêtes élevées partent du museau, passent presque immédiatement au-dessus des yeux, en suivent à peu près la courbure, et vont se réunir en pointe derrière la tête ; elles y rencontrent une troisième saillie qui part du sommet de la tête, et deux autres qui viennent des coins de la gueule; elles forment, toutes cinq ensemble, une sorte de capuchon, ou, pour mieux dire, de pyramide à cinq faces, dont la pointe est tournée en arrière. Le cou est très-court. Le dessous de la tête et la gorge sont comme gonflés, et

---

[1] On peut voir dans Pline les vertus chimériques que les anciens attribuoient au caméléon. On trouvera aussi dans Gesner tous les contes ridicules qu'ils ont publiés au sujet de cet animal.

représentent une espèce de poche, mais moins grande de beaucoup que celle de l'iguane.

La peau du caméléon est parsemée de petites éminences comme le chagrin : elles sont très-lisses, plus marquées sur la tête, et environnées de grains presque imperceptibles. Un rang de petites pointes coniques règne en forme de dentelure sur les saillies de la tête, sur le dos, sur une partie de la queue et au-dessous du corps, depuis le museau jusqu'à l'anus.

Sur le bout du museau, qui est un peu arrondi, sont placées les narines, qui doivent servir beaucoup à la respiration de l'animal; car il a souvent la bouche fermée si exactement, qu'on a peine à distinguer la séparation des deux lèvres. Le cerveau est très-petit et n'a qu'une ligne ou deux de diamètre. La tête du caméléon ne présente aucune ouverture particulière pour les oreilles, et MM. de l'Académie des Sciences, qui disséquèrent cet animal, crurent qu'il étoit privé de l'organe de l'ouïe, qu'ils n'aperçurent point dans ce lézard, mais que M. Camper vient d'y découvrir. C'est une nouvelle preuve de la foiblesse de l'ouïe dans les quadrupèdes ovipares, et vraisemblablement c'est une des causes qui concourent à produire l'espèce de stupidité que l'on a attribuée au caméléon.

Les deux mâchoires sont composées d'un os dentelé qui tient lieu de véritables dents [1]. Presque tout est particulier dans le caméléon : les lèvres sont fendues même au-delà des mâchoires, où leur ouverture se prolonge en bas : les yeux sont gros et très-saillans; et ce qui les distingue de ceux des autres quadrupèdes, c'est qu'au lieu d'une paupière qui puisse être levée et baissée à volonté, ils sont recouverts par une membrane chagrinée, attachée à l'œil, et qui en suit tous les mouvemens. Cette membrane est divisée par une fente horizontale, au travers de laquelle on aperçoit une prunelle vive, brillante, et comme bordée de couleur d'or.

Les lézards, et tous les quadrupèdes ovipares en général, ont les yeux très-bons. Le sens de la vue, ainsi que nous l'avons dit, paroît être le premier de tous dans ces animaux, de même que dans les oiseaux. Mais les caméléons doivent jouir par excellence de cette vue exquise : il semble que leur sens de la vue est si fin

[1] Nous nous sommes assurés de l'existence de cet os dentelé, par l'inspection des squelettes de caméléon que l'on a au Cabinet du Roi. Prosper Alpin a nié, en quelque sorte, l'existence de cet os.

et si délicat, que, sans la membrane qui revêt leurs yeux, ils seroient vivement offensés par la lumière éclatante qui brille dans les climats qu'ils habitent. Cette précaution qu'on diroit que la Nature a prise pour eux, ressemble à celle des Lapons et d'autres habitans du Nord, qui portent au-devant de leurs yeux une petite planche de sapin fendue, pour se garantir de l'éclat éblouissant de la lumière fortement réfléchie par les neiges de leurs campagnes : ou plutôt ce n'est point pour conserver la finesse de leur vue qu'il leur a été donné des membranes; mais c'est parce qu'ils ont reçu ces membranes préservatrices que leurs yeux, moins usés, moins vivement ébranlés, doivent avoir une force plus grande et plus durable.

Non-seulement le caméléon a les yeux enveloppés d'une manière qui lui est particulière, mais ils sont mobiles indépendamment l'un de l'autre : quelquefois il les tourne de manière que l'un regarde en arrière, et l'autre en avant; ou bien de l'un il voit les objets placés au-dessus de lui, tandis que de l'autre il aperçoit ceux qui sont situés au-dessous. Il peut par là considérer à la fois un plus grand espace; et, sans cette propriété singulière, il seroit presque privé de la vue malgré la bonté de ses yeux, sa prunelle pouvant uniquement admettre les rayons lumineux qui passent par la fente très-courte et très-étroite que présente la membrane chagrinée.

Le caméléon est donc unique dans son ordre, par plusieurs caractères très-remarquables : mais ceux dont nous venons de parler ne sont pas les seuls qu'il présente; sa langue, dont on a comparé la forme à celle d'un ver de terre, est ronde, longue communément de cinq ou six pouces, terminée par une sorte de gros nœud, creuse, attachée à une espèce de stylet cartilagineux qui entre dans sa cavité et sur lequel l'animal peut la retirer, et enduite d'une sorte de vernis visqueux qui sert au caméléon à retenir les mouches, les scarabées, les sauterelles, les fourmis et les autres insectes dont il se nourrit, et qui ne peuvent lui échapper, tant il la darde et la retire avec vitesse.

Le caméléon est plus élevé sur ses jambes que le plus grand nombre des lézards ; il a moins l'air de ramper lorsqu'il marche : Aristote et Pline l'avoient remarqué. Il a, à chaque pied, cinq doigts très-longs presque égaux, et garnis d'ongles forts et crochus; mais la peau des jambes s'étend jusqu'au bout des doigts, et les réunit d'une manière qui est encore particulière à ce lézard.

Non-seulement cette peau attache les doigts les uns aux autres, mais elle les enveloppe, et en forme comme deux paquets, l'un de trois doigts, et l'autre de deux; et il y a cette différence entre les pieds de devant et ceux de derrière, que, dans les premiers, le paquet extérieur est celui qui ne contient que deux doigts, tandis que c'est l'opposé dans les pieds de derrière [1].

Nous avons vu, à l'article de la dragonne, combien une membrane de moins entre les doigts influoit sur les moeurs de ce lézard, et, en lui donnant la facilité de grimper sur les arbres, rendoit ses habitudes différentes de celles du crocodile, qui a les pieds palmés. Nous avons observé, en général, qu'un léger changement dans la conformation des pieds devroit produire de très-grandes dissemblances entre les moeurs des divers quadrupèdes. Si l'on considère, d'après cela, les pieds du caméléon réunis d'une manière particulière, recouverts par une continuation de la peau des jambes, et divisés en deux paquets, où les doigts sont rapprochés et collés, pour ainsi dire, les uns contre les autres, on ne sera pas étonné de l'extrême différence qu'il y a entre les habitudes naturelles du caméléon et celles de plusieurs lézards. Les pieds du caméléon ne pouvant guère lui servir de rame, ce n'est pas dans l'eau qu'il se plaît : mais les deux paquets de doigts allongés qu'ils présentent sont placés de manière à pouvoir saisir aisément les branches sur lesquelles il aime à se percher; il peut empoigner ces rameaux, en tenant un paquet de doigts devant et l'autre derrière, de même que les pics, les coucous, les perroquets, et d'autres oiseaux, saisissent les branches qui les soutiennent, en mettant deux doigts devant et deux derrière. Ces deux paquets de doigts, placés comme nous venons de le dire, ne fournissent pas au caméléon un point d'appui bien stable lorsqu'il marche sur la terre : c'est ce qui fait qu'il habite de préférence sur les arbres, où il a d'autant plus de facilité à grimper et à se tenir, que sa queue est longue et douée d'une assez grande force. Il la replie, ainsi que les sapajous; il en entoure les petites branches, et s'en sert comme d'une cinquième main pour s'empêcher de tomber, ou passer avec facilité d'un endroit à un autre. Belon

---

[1] Quelques auteurs ont écrit qu'il y avoit des espèces de caméléons dont les cinq doigts de chaque pied étoient séparés les uns des autres. Ils auront certainement pris pour des caméléons d'autres lézards, et, par exemple, des *tapayes*, dont la tête ressemble en effet un peu à celle du caméléon.

prétend que les caméléons se tiennent ainsi perchés sur les haies pour échapper aux vipères et aux cérastes, qui les avalent tout entiers lorsqu'ils peuvent les atteindre : mais ils ne peuvent pas se dérober de même à la mangouste, et aux oiseaux de proie qui les recherchent.

Voilà donc le caméléon que l'on peut regarder comme l'analogue du sapajou, dans les quadrupèdes ovipares. Mais si sa conformation lui donne une habitation semblable à celle de ce léger animal, s'il passe de même sa vie au milieu des forêts et sur les sommets des arbres, il n'en a ni l'élégante agilité, ni l'activité pétulante. On ne le voit pas s'élancer comme un trait de branche en branche, et imiter, par la vitesse de sa course et la grandeur de ses sauts, la rapidité du vol des oiseaux : mais c'est toujours avec lenteur qu'il va d'un rameau à un autre, et il est plutôt dans les bois en embuscade sous les feuilles pour retenir les insectes ailés qui peuvent tomber sur sa langue gluante, qu'en mouvement de chasse pour aller les surprendre[1].

La facilité avec laquelle il les saisit le rend utile aux Indiens, qui voient avec grand plaisir dans leurs maisons cet innocent lézard. Il est en effet si doux, qu'on peut, suivant Alpin, lui mettre le doigt dans la bouche, et l'enfoncer très-avant, sans qu'il cherche à mordre; et M. Desfontaines, savant professeur du Jardin du Roi, qui a observé les caméléons en Afrique, et qui en a nourri chez lui, leur attribue la même douceur qu'Alpin.

Soit que le caméléon grimpe le long des arbres, soit que, caché sous les feuilles, il y attende paisiblement les insectes dont il se nourrit, soit enfin qu'il marche sur la terre, il paroît toujours assez laid; il n'offre, pour plaire à la vue, ni proportions agréables, ni taille svelte, ni mouvemens rapides. Ce n'est qu'avec une sorte de circonspection qu'il ose se remuer. S'il ne peut pas embrasser les branches sur lesquelles il veut grimper, il s'assure, à chaque pas qu'il fait, que ses ongles sont bien entrés dans les fentes de l'écorce : s'il est à terre, il tâtonne; il ne lève un pied que lorsqu'il est sûr du point d'appui des autres trois. Par toutes ces précautions, il donne à sa démarche une sorte de gravité, pour ainsi dire ridicule, tant elle contraste avec la petitesse de sa taille et l'agilité qu'on croit trouver dans un animal assez sem-

[1] Hasselquist a trouvé dans l'estomac d'un caméléon des restes de papillons et d'autres insectes.

blable à des lézards fort lestes. Ce petit animal, dont l'enveloppe et la mobilité des yeux, la forme des pieds, et presque toute la conformation, méritent l'attention des physiciens, n'arrêteroit donc les regards de ceux qui ne jettent qu'un coup d'œil superficiel, que pour faire naître le rire et une sorte de mépris : il auroit été bien éloigné d'être l'objet chéri de tant de voyageurs et de tant de poëtes; son nom n'auroit pas été répété par tant de bouches, et, perdu sous les rameaux où il se cache, il n'auroit été connu que des naturalistes, si la faculté de présenter, suivant ses différens états, des couleurs plus ou moins variées, n'avoit attiré sur lui depuis long-temps une attention particulière.

Ces diverses teintes changent en effet avec autant de fréquence que de rapidité; elles paroissent d'ailleurs dépendre du climat, de l'âge ou du sexe. Il est donc assez difficile d'assigner quelle est la couleur naturelle du caméléon. Il paroît cependant qu'en général ce lézard est d'un gris plus ou moins foncé, ou plus ou moins livide.

Lorsqu'il est à l'ombre et en repos depuis quelque temps, les petits grains de sa peau sont quelquefois d'un rouge pâle; le dessous de ses pattes est d'un blanc un peu jaunâtre : mais lorsqu'il est exposé à la lumière du soleil, sa couleur change; la partie de son corps qui est éclairée devient souvent d'un gris plus brun; et la partie sur laquelle les rayons du soleil ne tombent point directement offre des couleurs plus éclatantes, et des taches qui paroissent isabelles par le mélange du jaune pâle que présentent alors les petites éminences, et du rouge clair du fond de la peau. Dans les intervalles des taches, les grains offrent du gris mêlé de verdâtre et de bleu, et le fond de la peau est rougeâtre. D'autres fois le caméléon est d'un beau vert tacheté de jaune; lorsqu'on le touche, il paroît souvent couvert tout d'un coup de taches noirâtres assez grandes, mêlées d'un peu de vert; lorsqu'on l'enveloppe dans un linge ou dans une étoffe, de quelque couleur qu'elle soit, il devient quelquefois plus blanc qu'à l'ordinaire : mais il est démontré, par les observations les plus exactes, qu'il ne prend point la couleur des objets qui l'environnent, que celles qu'il montre accidentellement ne sont point répandues sur tout son corps, comme le pensoit Aristote, et qu'il peut offrir la couleur blanche, ce qui est contraire à l'opinion de Plutarque et de Solin.

Il n'a reçu presque aucune arme pour se défendre : ne marchant que très-lentement, ne pouvant point échapper par la fuite

à la poursuite de ses ennemis, il est la proie de presque tous les animaux qui cherchent à le dévorer : il doit par conséquent être très-timide, se troubler aisément, éprouver souvent des agitations intérieures plus ou moins considérables. On croyoit, du temps de Pline, qu'aucun animal n'étoit aussi craintif que le caméléon, et que c'étoit à cause de sa crainte habituelle qu'il changeoit souvent de couleur. Ce trouble et cette crainte peuvent en effet se manifester par les taches dont il paroît tout d'un coup couvert à l'approche des objets nouveaux. Sa peau n'est point revêtue d'écailles, comme celle de beaucoup d'autres lézards ; elle est transparente, quoique garnie des petits grains dont nous avons parlé ; elle peut aisément transmettre à l'extérieur, par des taches brunes et par une couleur jaune ou verdâtre, l'expression des divers mouvemens que la présence des objets étrangers doit imprimer au sang et aux humeurs du caméléon. Hasselquist, qui l'a observé en Egypte, et qui l'a disséqué avec soin, dit que le changement de la couleur de ce lézard provient d'une sorte de maladie, d'une *jaunisse* que cet animal éprouve fréquemment, surtout lorsqu'il est irrité. De là vient, suivant le même auteur, qu'il faut presque toujours que le caméléon soit en colère pour que ses teintes changent du noir au jaune ou au vert. Il présente alors la couleur de sa bile, que l'on peut apercevoir aisément, lorsqu'elle est très-répandue dans le corps, à cause de la ténuité des muscles, et de la transparence de la peau. Il paroît d'ailleurs que c'est au plus ou moins de chaleur dont il est pénétré qu'il doit les changemens de couleur qu'il éprouve de temps en temps. En général, ses couleurs sont plus vives lorsqu'il est en mouvement, lorsqu'on le manie, lorsqu'il est exposé à la lumière du soleil très-chaud dans les climats qu'il habite : elles deviennent au contraire plus foibles lorsqu'il est à l'ombre, c'est-à-dire, privé de l'influence des rayons solaires, lorsqu'il est en repos, etc. Si ses couleurs se ternissent quelquefois lorsqu'on l'enveloppe dans du linge ou dans quelque étoffe, c'est peut-être parce qu'il est refroidi par les linges ou par l'étoffe dans lesquels on le plie. Il pâlit toutes les nuits, parce que toutes les nuits sont plus ou moins fraiches, surtout en France, où ce phénomène a été observé par M. Perrault. Il blanchit enfin lorsqu'il est mort, parce qu'alors toute chaleur intérieure est éteinte.

La crainte, la colère et la chaleur qu'éprouve le caméléon,

nous paroissent donc les causes des diverses couleurs qu'il présente, et qui ont été le sujet de tant de fables.

Il jouit à un degré très-éminent du pouvoir d'enfler les différentes parties de son corps, de leur donner par là un volume plus considérable, et d'arrondir ainsi celles qui seroient naturellement comprimées.

C'est par des mouvemens lents et irréguliers, et non point par des oscillations régulières et fréquentes, que le caméléon se gonfle; il se remplit d'air au point de doubler son diamètre : son enflure s'étend jusque dans les pattes et dans la queue. Il demeure dans cet état quelquefois pendant deux heures, se désenflant un peu de temps en temps, et se renflant de nouveau : mais sa dilatation est toujours plus soudaine que sa compression.

Le caméléon peut aussi demeurer très-long-temps désenflé : il paroît alors dans un état de maigreur si considérable, que l'on peut compter ses côtes, et que l'on distingue les tendons de ses pattes et toutes les parties de l'épine du dos.

C'est du caméléon dans cet état que l'on a eu raison de dire qu'il ressembloit à une peau vivante : car en effet il paroît alors n'être qu'un sac de peau dans lequel quelques os seroient renfermés; et c'est surtout lorsqu'il se retourne qu'il a cette apparence.

Mais il en est de cette propriété de s'enfler et de se désenfler comme de toutes les propriétés des animaux, des végétaux, et même de la matière brute : aucune qualité n'a été, à la rigueur, accordée exclusivement à une substance; ce n'est que faute d'observations que l'on a cru voir des animaux, des végétaux ou des minéraux présenter des phénomènes que d'autres n'offroient point. Quelque propriété qu'on remarque dans un être, on doit s'attendre à la trouver dans un autre, quoiqu'à la vérité à un degré plus haut ou plus bas. Toutes les qualités, tous les effets, se dégradent ainsi par des nuances succesives, s'évanouissent ou se changent en qualités et en effets opposés. Et pour ne parler que de la propriété de se gonfler, presque tous les quadrupèdes ovipares, et particulièrement les grenouilles, ont la faculté de s'enfler et de se désenfler à volonté; mais aucun ne la possède comme le caméléon. M. Perrault paroît penser qu'elle dépend du pouvoir qu'a ce lézard de faire sortir de ses poumons l'air qu'il respire, et de le faire glisser entre les muscles

et la peau. Cette propriété de filtrer ainsi l'air de l'atmosphère au travers de ses poumons, et ce gonflement de tout son corps, que le caméléon peut produire à volonté, doivent le rendre beaucoup plus léger, en ajoutant à son volume, sans augmenter sa masse. Il peut plus facilement par là s'élever sur les arbres, et y grimper de branche en branche; et ce pouvoir de faire passer de l'air dans quelques parties de son corps, qui lui est commun avec les oiseaux, ne doit pas avoir peu contribué à déterminer son séjour au milieu des forêts. Les caméléons gonflent aussi leurs poumons, qui sont composés de plusieurs vésicules, ainsi que ceux d'autres quadrupèdes ovipares. Cette conformation explique les contradictions des auteurs qui ont disséqué ces animaux, et qui leur ont attribué les uns de petits et d'autres de grands poumons, comme Pline et Belon. Lorsque ces viscères sont flasques, plusieurs vésicules peuvent échapper ou paroître très-petites aux observateurs; et elles occupent au contraire un si grand espace lorsqu'elles sont soufflées, qu'elles couvrent presque entièrement toutes les parties intérieures.

Le battement du cœur du caméléon est si foible, que souvent on ne peut le sentir en mettant la main au-dessus de ce viscère.

Cet animal, ainsi que les autres lézards, peut vivre près d'un an sans manger, et c'est vraisemblablement ce qui a fait dire qu'il ne se nourrissoit que d'air. Sa conformation ne lui permet pas de pousser de véritables cris; mais lorsqu'il est sur le point d'être surpris, il ouvre la gueule et siffle comme plusieurs autres quadrupèdes ovipares et les serpens.

Le caméléon se retire dans des trous de rochers, ou d'autres abris, où il se tient caché pendant l'hiver, au moins dans les pays un peu tempérés, et où il y a apparence qu'il s'engourdit. Ce fait étoit connu d'Aristote et de Pline.

La ponte de cet animal est de neuf à douze œufs : nous en avons compté dix dans le ventre d'une femelle envoyée du Mexique au Cabinet du Roi. Ils sont ovales, revêtus d'une membrane mollasse comme ceux des tortues marines, des iguanes, etc. Ils ont à peu près sept ou huit lignes dans leur plus grand diamètre.

Lorsqu'on transporte le caméléon en vie dans les pays un peu froids, il refuse presque toute nourriture; il se tient immobile sur une branche, tournant seulement les yeux de temps en temps, et il périt bientôt.

On trouve le caméléon dans tous les climats chauds, tant de l'ancien que du nouveau continent, au Mexique, en Afrique, au cap de Bonne-Espérance, dans l'île de Ceylan, dans celle d'Amboine, etc. La destinée de cet animal paroît avoir été d'intéresser de toutes les manières. Objet, dans les pays anciennement policés, de contes ridicules, de fables agréables, de superstitions absurdes et burlesques, il jouit de beaucoup de vénération sur le bord du Sénégal et de la Gambie. La religion des nègres du cap de Monté leur défend de tuer les caméléons, et les oblige à les secourir lorsque ces petits animaux, tremblans le long des rochers dont ils cherchent à descendre, s'attachent avec peine par leurs ongles, se retiennent avec leur queue, et s'épuisent, pour ainsi dire, en vains efforts : mais quand ces animaux sont morts, ces mêmes nègres font sécher leur chair et la mangent.

Il y a au Cabinet du Roi deux caméléons, l'un du Sénégal et l'autre du cap de Bonne-Espérance, qui n'ont pas sur le derrière de la tête cette élévation triangulaire, cette sorte de casque qui distingue non-seulement les caméléons d'Egypte et des grandes Indes, mais encore ceux du Mexique. Les caméléons diffèrent aussi quelquefois les uns des autres par le plus ou le moins de prolongation de la petite dentelure qui s'étend le long du dos et du dessous du corps. On a, d'après cela, voulu séparer les uns des autres, comme autant d'espèces distinctes, les caméléons d'Egypte, ceux d'Arabie, ceux du Mexique, ceux de Ceylan, ceux du cap de Bonne-Espérance, etc. ; mais ces légères différences, qui ne changent rien aux caractères d'après lesquels il est aisé de reconnoître les caméléons, non plus qu'à leurs habitudes, ne doivent pas nous empêcher de regarder l'espèce du caméléon comme la même dans les diverses contrées qu'il fréquente, quoiqu'elle soit quelquefois un peu altérée par l'influence du climat, ou par d'autres circonstances, et qu'elle se montre avec quelque variété dans sa forme ou dans sa grandeur, suivant l'âge et le sexe des individus.

M. Parsons a donné, dans les *Transactions philosophiques*, la figure et la description d'un caméléon qui avoit été apporté à un de ses amis, parmi d'autres objets d'histoire naturelle, et dont il ignoroit le pays natal. Cet animal ne différoit, d'une manière remarquable, des autres caméléons, tant de l'ancien que du nouveau monde, que par la forme du casque que nous avons décrit. Cette partie saillante ne s'étendoit pas seulement

sur le derrière de la tête dans le caméléon de M. Parsons, mais elle se divisoit par-devant en deux protubérances crénelées qui s'élevoient obliquement et s'avançoient jusqu'au dessus des narines. Ce ne sera qu'après de nouvelles observations sur des individus semblables que l'on pourra déterminer si le caméléon très-bien décrit par M. Parsons appartenoit à une race constante, ou ne formoit qu'une variété individuelle.

LA QUEUE-BLEUE.

La queue-bleue habite principalement la Caroline. Ce lézard se retire souvent dans les creux des arbres. Il n'a qu'environ six pouces de longueur. Il est brun; son dos présente cinq raies jaunâtres et longitudinales ; et ce qui sert surtout à le distinguer, c'est la couleur bleue de sa queue menue et communément plus longue que le corps. Catesby dit que plusieurs habitans de la Caroline prétendent qu'il est venimeux ; mais il assure n'avoir été témoin d'aucun fait qui pût le prouver.

On devroit peut-être rapporter à cette espèce un lézard du Brésil dont Ray parle d'après Marcgrave, et qui se nomme *americima*. Suivant la description que Ray en donne, il est long de deux pouces; son dos est couvert d'écailles gris-cendré; sa tête, ses côtés, ses cuisses, le sont d'écailles jaunes ; et sa queue l'est d'écailles bleues. Les Brasiliens le regardent comme venimeux.

L'AZURÉ.

L'azuré se trouve en Afrique; ses écailles pointues le font paroître hérissé de petits piquans. Un caractère d'après lequel il est aisé de le reconnoître, et qui lui a fait donner le nom qu'il porte, est la couleur bleue dont le dessus de son corps est peint, et qui forme une espèce de manteau azuré. Sa queue est courte.

LE GRISON.

Il est aisé de distinguer ce lézard, qui se trouve dans les contrées orientales, par des verrues qui sont distribuées, sans aucun ordre, sur son corps, par sa couleur grise tachetée de roussâtre, et par sa queue à peine plus longue que le corps, et que des bandes disposées avec une sorte d'irrégularité rendent inégalement étagée.

L'UMBRE.

L'umbre, qui se trouve dans plusieurs contrées chaudes de l'Amérique, a la tête très-arrondie; l'occiput est chargé d'une callosité assez grande et dénuée d'écailles ; la peau qui est sur la gorge forme un pli profond. La couleur du corps est nébuleuse. Les écailles étant relevées en arête, et leur sommet étant aigu, le dos paroît strié. La queue est ordinairement plus longue que le corps.

LE PLISSÉ.

Le plissé a l'occiput calleux comme l'umbre; mais la peau qui est sur la gorge forme deux plis au lieu d'un. Il diffère encore de l'umbre par plusieurs traits : des écailles coniques font paroître sa peau chagrinée; le dessus des yeux est comme à demi crénelé ; derrière les oreilles sont deux verrues garnies de pointes ; sur la partie antérieure du dos règne une petite dentelure formée par des écailles plus grandes que les voisines, et qui lie le plissé avec le galéote et l'agame; une ride élevée s'étend de chaque côté du cou jusque sur les pattes de devant,

et se replie sur le milieu du dos; les doigts sont allongés, garnis d'ongles aplatis, et couverts par-dessous d'écailles aiguës; la queue est ronde, et ordinairement plus longue que le corps. Le plissé se trouve dans les Indes.

C'est à ce lézard qu'il paroît qu'on doit rapporter celui que M. Pallas a nommé *hélioscope* dans le supplément latin de son *Voyage en différentes parties de l'empire de Russie.* Il habite les provinces les moins froides de ce vaste empire; on le trouve communément sur les collines dont la température est la plus chaude, exposé aux rayons du soleil, la tête élevée, et souvent tournée vers cet astre. Sa course est très-rapide.

L'ALGIRE.

Il n'est souvent que de la longueur du doigt; les écailles du dos, relevées en carène, le font paroître un peu hérissé. Sa queue diminue de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se termine en pointe. Il est jaune sous le corps, et d'une couleur plus sombre sur le dos, le long duquel s'étendent quatre raies jaunes. Il n'a point sous le ventre de bandes transversales.

L'espèce de l'algire n'est pas réduite à ses petites dimensions par défaut de chaleur, puisque c'est dans la Mauritanie et dans la Barbarie qu'il habite. C'est de ces contrées de l'Afrique qu'il fut envoyé par M. Brander à M. Linné, qui l'a fait connoître; et l'on ne peut pas dire que, les côtes septentrionales de l'Afrique étant plus échauffées qu'humides, l'ardente sécheresse des contrées où l'on trouve l'algire influe sur son volume, et qu'il n'a une très-petite taille que parce qu'il manque de cette humidité si nécessaire à plusieurs quadrupèdes ovipares, puisque l'on conserve au Cabinet du Roi un algire entièrement semblable aux lézards de son espèce, et qui cependant a été envoyé de la Louisiane, où l'humidité est aussi grande que la chaleur est vive.

M. Shaw a écrit que l'on trouve très-fréquemment en Barbarie, sur les haies et dans les grands chemins, un lézard nommé *zermoumêah.* Il n'indique point la grandeur de cet animal : il dit seulement que sa queue est longue et menue, que le fond

de sa couleur est d'un brun clair, qu'il est rayé d'un bout à l'autre, et qu'il présente particulièrement trois ou quatre raies jaunes. Peut-être ce lézard est-il un algire.

Au reste, il paroît que l'algire se trouve aussi dans les contrées méridionales de l'empire de Russie, et que l'on doit regarder comme une variété de ce lézard celui que M. Pallas a nommé *lézard ensanglanté* ou *couleur de sang*, qui ressemble presque en tout à l'algire, et qui a quatre raies blanches sur le dos, mais dont la queue, cendrée par-dessus, et blanchâtre à l'extrémité, est par-dessous d'un rouge d'écarlate.

LE STELLION[1].

La queue de ce lézard est communément assez courte, et diminue de grosseur jusqu'à l'extrémité. Les écailles qui la couvrent sont aiguës et disposées par anneaux; d'autres écailles petites et pointues revêtent le dessus et le dessous du corps, qui d'ailleurs est garni, ainsi que la tête, de tubercules aigus ou de piquans plus ou moins grands. Bien loin d'avoir une forme agréable, le stellion ressemble un peu au crapaud, surtout par la tête, de même que le tapaye, avec lequel il a beaucoup de rapports, et dont quelques auteurs lui ont donné les divers noms. Mais si ses proportions déplaisent, ses couleurs charment ordinairement la vue; il présente le plus souvent un doux mélange de blanc, de noir, de gris, et quelquefois de vert, dont il est comme marbré.

Il habite l'Afrique, et il n'y est pas confiné dans les régions les plus chaudes, puisqu'il est également au cap de Bonne-Espérance et en Egypte[2]. On le rencontre aussi dans les contrées orientales et dans les îles de l'Archipel, ainsi qu'en Judée et en Syrie, où il paroît, d'après Belon, qu'il devient très-

[1] *Stellione tarentole*, en plusieurs endroits d'Italie; *pistilloni*, en plusieurs autres endroits du même pays; *tapayaxin*, en Afrique.

[2] L'individu que nous avons décrit a été apporté d'Egypte au Cabinet du Roi.

grand. M. François Cetti dit qu'il est assez commun en Sardaigne, et qu'il y habite dans les maisons : on l'y nomme *tarentole*, ainsi que dans plusieurs provinces d'Italie ; et c'est une nouvelle preuve de l'emploi qu'on a fait, pour plusieurs espèces de lézards, de ce nom de *tarentole*, donné, ainsi que nous l'avons dit, à une variété du lézard vert. Mais c'est surtout aux environs du Nil que les stellions sont en grand nombre. On en trouve beaucoup autour des pyramides et des anciens tombeaux qui subsistent encore sur l'antique terre d'Egypte. Ils s'y logent dans les intervalles que laissent les différens lits de pierre, et ils s'y nourrissent de mouches et d'insectes ailés.

On diroit que ces pyramides, ces éternels monumens de la puissance et de la vanité humaines, ont été destinées à présenter des objets extraordinaires en plus d'un genre. C'est en effet dans ces vastes mausolées qu'on va recueillir avec soin les excrémens du petit lézard dont nous traitons dans cet article. Les anciens, qui en faisoient usage, ainsi que les Orientaux modernes, leur donnoient le nom de *crocodilea*, apparemment parce qu'ils pensoient qu'ils venoient du crocodile ; et peut-être ces excrémens n'auroient-ils pas été aussi recherchés, si l'on avoit su que l'animal qui les produit n'étoit ni le plus grand ni le plus petit des lézards ; tant il est vrai que les extrêmes en imposent presque toujours à ceux dont les regards ne peuvent pas embrasser la chaîne entière des objets.

Les modernes, mieux instruits, ont rapporté ces excrémens au stellion, à un lézard qui n'a rien de très-remarquable ; mais déjà le sort de cette matière abjecte étoit décidé, et sa valeur vraie ou fausse étoit établie. Les Turcs en ont fait une grande consommation ; ils s'en fardoient le visage ; et il faut que les stellions aient été bien nombreux en Egypte, puisque pendant long-temps on trouvoit presque partout, et en très-grande abondance, cette matière que l'on nommoit *stercus lacerti* ainsi que *crocodilea*.

LE SCINQUE[1].

Ce lézard est fameux depuis long-temps par la vertu remarquable qu'on lui a attribuée. On a prétendu que, pris intérieurement, il pouvoit ranimer des forces éteintes, et rallumer les feux de l'amour malgré les glaces de l'âge et les suites funestes des excès : aussi lui a-t-on déclaré en plusieurs endroits et lui fait-on encore une guerre cruelle. Les paysans d'Egypte prennent un grand nombre de scinques, qu'ils portent au Caire et à Alexandrie, d'où on les répand dans différentes contrées de l'Asie. Lorsqu'ils viennent d'être tués, on en tire une sorte de jus dont on se sert dans les maladies; et quand ils ont été desséchés, on les réduit en poudre, qu'on emploie dans les mêmes vues que les sucs de leur chair. Ce n'est pas seulement en Asie, mais même en Europe, qu'on a eu recours à ces moyens désavoués par la Nature, de suppléer par des apparences trompeuses à des forces qu'elle refuse, de hâter le dépérissement plutôt que de le retarder, et de remplacer par des jouissances vaines des plaisirs qui ne valent que par un sentiment que tous les secours d'un art mensonger ne peuvent faire naître[2].

Il n'est pas surprenant que ceux qui n'ont vu le scinque que de loin, et qui l'ont aperçu sur le bord des eaux, l'aient pris pour un poisson; il en a un peu l'apparence par sa tête, qui semble tenir immédiatement au corps, et par ses écailles assez grandes, lisses, d'une forme semblable, tant au-dessus qu'au-dessous du corps, et qui se recouvrent comme les ardoises sur les toits. La mâchoire de dessus est plus avancée que celle de dessous; la queue est courte et comprimée par le bout.

La couleur du scinque est d'un roux plus ou moins foncé, blanchâtre sous le corps, et traversée sur le dos par des bandes brunes. Mais il en est de ce lézard comme de tous les autres ani-

---

[1] *Scincus*, en latin.

[2] Hasselquist dit que l'on apporte les scinques de l'Egypte supérieure et de l'Arabie à Alexandrie, d'où on les envoie à Venise et à Marseille, et de là dans les différens endroits de l'Europe.

maux dont la couverture est trop foible ou trop mince pour ne point participer aux différentes altérations que l'intérieur de l'animal éprouve. Les couleurs du scinque se ternissent et blanchissent lorsqu'il est mort; et dans l'état de dessiccation et d'une sorte de salaison où on l'apporte en Europe, il paroît d'un jaune blanchâtre et comme argenté. Au reste, les couleurs de ce lézard, ainsi que celles du plus grand nombre des animaux, sont toujours plus vives dans les pays chauds que dans les pays tempérés: et leur éclat ne doit-il pas augmenter en effet avec l'abondance de la lumière, la vraie et l'unique source première de toutes sortes de couleurs?

M. Linné a écrit que les scinques n'avoient point d'ongles. Tous les individus que nous avons examinés paroissoient en avoir; mais comme ces animaux étoient desséchés, nous ne pouvons rien assurer à ce sujet. Au reste, notre présomption se trouve confirmée par celle d'un bon observateur, M. François Cetti.

On trouve le scinque dans presque toutes les contrées de l'Afrique, en Egypte, en Arabie, en Libye, où on dit qu'il est plus grand qu'ailleurs, dans les Indes, et peut-être même dans la plupart des pays très-chauds de l'Europe. Non-seulement son habitation de choix doit être déterminée par la chaleur du climat, mais encore par l'abondance des plantes aromatiques dont on dit qu'il se nourrit. C'est peut-être à cet aliment plus exalté, et par conséquent plus actif, qu'il doit cette vertu stimulante qu'on auroit pu sans doute employer pour soulager quelques maux[1], mais dont il ne falloit pas se servir pour dégrader le noble feu que la Nature fait naître, en s'efforçant en vain de le rallumer lorsqu'une passion imprudente l'a éteint pour toujours.

Le scinque vit dans l'eau, ainsi qu'à terre. On l'a cependant appelé *crocodile terrestre*, et certainement c'est un grand abus des dénominations que l'application du nom de cet énorme animal à un petit lézard qui n'a que sept ou huit pouces de longueur. Aussi Prosper Alpin pense-t-il que le scinque des modernes n'est pas le lézard désigné sous le nom de *crocodile terrestre* par les anciens, particulièrement par Hérodote, Pausanias, Dioscoride, et célébré pour ses vertus actives et stimulantes: il croit qu'ils avoient en vue un plus grand lézard, que l'on trouve, ajoute-t-il, au-

[1] Pline dit que le scinque a été regardé comme un remède contre les blessures faites par des flèches empoisonnées.

dessus de Memphis, dans des lieux secs, et dont il donne la figure. Mais cette figure ni le texte n'indiquant point de caractère très-précis, nous ne pouvons rien déterminer au sujet de ce lézard mentionné par Alpin. Au reste, la forme et la briéveté de sa queue empêchent qu'on ne le regarde comme de la même espèce que la dragonne, ou le tupinambis, ou l'iguane.

LE MABOUYA.

Le lézard dont il est ici question a une très-grande ressemblance avec le scinque; il n'en diffère bien sensiblement à l'extérieur que parce que ses pattes sont plus courtes en proportion du corps, et parce que sa mâchoire supérieure ne recouvre pas la mâchoire inférieure comme celle du scinque. Il n'est point le seul quadrupède ovipare auquel le nom de *mabouya* ait été donné : les voyageurs ont appelé de même un assez grand lézard, dont nous parlerons sous le nom de *doré*, et qui a aussi beaucoup de ressemblance avec le scinque, mais qui est distingué de notre mabouya en ce que sa queue est plus longue que le corps, tandis qu'elle est beaucoup plus courte dans le lézard dont nous traitons.

Le mabouya paroît être d'ailleurs plus petit que le doré. Leurs habitudes diffèrent à beaucoup d'égards; et comme ils habitent dans le même pays, on ne peut pas les regarder comme deux variétés dépendantes du climat : nous les considérerons donc comme deux espèces distinctes, jusqu'à ce que de nouvelles observations détruisent notre opinion à ce sujet. Ce nom de *mabouya*, tiré de la langue des sauvages de l'Amérique septentrionale, désigne tout objet qui inspire du dégoût ou de l'horreur; et à moins qu'il ne soit relatif aux habitudes du lézard dont il est ici question, ainsi qu'à celles du doré, il ne nous paroît pas devoir convenir à ces animaux, leur conformation ne présentant rien qui doive rappeler des images très-désagréables. Nous l'adoptons cependant, parce que sa vraie signification peut être regardée comme nulle, peu de gens sachant la langue des sauvages d'où il a été tiré, et parce qu'il faut éviter avec soin de multiplier sans

nécessité les noms donnés aux animaux. Nous le conservons de préférence au lézard dont nous parlons, parce qu'il n'en a jamais reçu d'autre, et que le grand mabouya a été nommé *le doré* par M. Linné et par d'autres naturalistes.

La tête du mabouya paroît tenir immédiatement au corps, dont la grosseur diminue insensiblement du côté de la tête et de celui de la queue. Il est tout couvert par-dessus et par-dessous d'écailles rhomboïdales semblables à celles des poissons : le fond de leur couleur est d'un jaune doré; plusieurs de celles qui garnissent le dos sont quelquefois d'une couleur très-foncée, avec une petite ligne blanche au milieu. Des écailles noirâtres forment de chaque côté du corps une bande longitudinale; la couleur du fond s'éclaircit le long du côté intérieur de ces deux bandes, et on y voit régner deux autres bandes presque blanches. Au reste, la couleur de ces écailles varie suivant l'habitation des mabouyas : ceux qui demeurent au milieu des bois pourris, dans les endroits marécageux, ainsi que dans les vallées profondes et ombragées, où les rayons du soleil ne peuvent point parvenir, sont presque noirs; et peut-être leurs couleurs justifient-elles alors, jusqu'à un certain point, ce qu'on a dit de leur aspect, que l'on a voulu trouver hideux. Leurs écailles paroissent enduites d'huile, ou d'une sorte de vernis.

Le museau des mabouyas est obtus; les ouvertures des oreilles sont assez grandes; les ongles crochus; la queue est grosse, émoussée, et très-courte. L'individu conservé au Cabinet du Roi a huit pouces de long. Les mabouyas décrits par Sloane étoient beaucoup plus petits, parce qu'ils n'avoient pas encore atteint leur entier développement.

Les mabouyas grimpent sur les arbres, ainsi que sur le faîte et les chevrons des cases des Nègres et des Indiens : mais ils se logent communément dans les crevasses des vieux bois pourris; ce n'est ordinairement que pendant la chaleur qu'ils en sortent. Lorsque le temps menace de la pluie, on les entend faire beaucoup de bruit, et on les voit même quelquefois quitter leurs habitations. Sloane pense que l'humidité qui règne dans l'air, aux approches de la pluie, gonfle les bois, et en diminue par conséquent les intervalles au point d'incommoder les mabouyas, et de les obliger à sortir. Indépendamment de cette raison, que rien ne force à rejeter, ne pourroit-on pas dire que ces animaux sont naturellement sensibles à l'humidité ou à la sécheresse, de même que les

grenouilles, avec lesquelles la plupart des lézards ont de grands rapports. et que ce sont les impressions que les mabouyas reçoivent de l'état de l'atmosphère, qu'ils expriment par leurs mouvemens et par le bruit qu'ils font? Les Américains les croient venimeux, ainsi que *le doré*, avec lequel il doit être aisé, au premier coup d'œil, de les confondre; mais cependant Sloane et Brown disent qu'ils n'ont jamais pu avoir une preuve certaine de l'existence de leur venin. Il arrive seulement quelquefois qu'ils se jettent avec hardiesse sur ceux qui les irritent, et qu'ils s'y attachent assez fortement pour qu'on ait de la peine à s'en débarrassser.

C'est principalement aux Antilles qu'on les rencontre. Lorsqu'ils sont très-petits, ils deviennent quelquefois la proie d'animaux qui ne paroissent pas au premier coup d'œil devoir être bien dangereux pour eux. Sloane prétend en avoir vu un à demi dévoré par une de ces grosses araignées qui sont si communes dans les contrées chaudes de l'Amérique. On trouve aussi le mabouya dans l'ancien monde : il est très-commun dans l'île de Sardaigne, où il a été observé par M. François Cetti, qui ne l'a désigné que par les noms sardes de *tiligugu* et *tilingoni*. Ce naturaliste a fort bien saisi ses traits de ressemblance et de différence avec le scinque; et comme il ne connoissoit point le mabouya d'Amérique mentionné dans Sloane, Rochefort et du Tertre, et qui est entièrement semblable au lézard de Sardaigne, qu'il a comparé au scinque, il n'est pas surprenant qu'il ait pensé que son lézard n'avoit encore été indiqué par aucun auteur.

M. Thunberg, savant professeur d'Upsal, vient de donner la description d'un lézard qu'il a vu dans l'île de Java, et qu'il compare, avec raison, au doré, ainsi qu'au scinque, en disant cependant qu'il diffère de l'un et de l'autre, et sur-tout du premier, dont il est distingué par la grosseur et la brièveté de sa queue. Cet animal ne nous paroît être qu'une variété du mabouya, qui dès-lors se trouve en Asie, ainsi qu'en Europe et en Amérique. L'individu vu par M. Thunberg étoit gris cendré sur le dos, qui présentoit quatre rangs de taches noires mêlées de taches blanches, et de chaque côté duquel s'étendoit une raie noire. M. Afzelius, autre savant Suédois, a vu dans la collection de Bættiger, à Vesteras, un lézard qui ne différoit de celui que M. Thunberg a décrit que parce qu'il n'avoit pas de taches sur le dos, et que les raies latérales étoient plus noires et plus égales.

LE DORÉ.

C'est M. Linné qui a donné à ce lézard le nom que nous lui conservons ici. Ce quadrupède ovipare est très-commun en Amérique, où il a été appelé, par Rochefort, *brochet de terre*, et où il a aussi été nommé *mabouya* : mais comme le premier de ces noms présente une idée fausse, et que le second a été donné à un autre lézard dont nous avons déjà parlé, et auquel il a été attribué plus généralement, nous préférons la dénomination employée par M. Linné. Le doré a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le scinque, et surtout avec le mabouya : il a de même le cou aussi gros que le derrière de la tête; mais il est ordinairement plus grand, et sa queue est beaucoup plus longue que le corps, au lieu qu'elle est plus courte dans le scinque et dans le mabouya. D'ailleurs la mâchoire supérieure n'est pas plus avancée que l'inférieure, comme dans le scinque; les ouvertures des oreilles sont très-grandes et garnies à l'intérieur de petites écailles qui les font paroître un peu festonnées. Ces caractères réunis le séparent de l'espèce du scinque et de celle du mabouya; mais il leur ressemble cependant assez pour avoir été comparé à un poisson, comme ces derniers lézards, et particulièrement pour avoir reçu le nom de *brochet de terre*, ainsi que nous venons de le dire. Il est couvert par-dessus et par-dessous de petites écailles arrondies, striées et brillantes : ses doigts sont armés d'ongles assez forts. La couleur de son corps est d'un gris argenté, tacheté d'orangé, et qui blanchit vers les côtés [1]. Comme celles de tout animal, la vivacité de ses couleurs s'efface lorsqu'il est mort : mais, tandis que la chaleur de la vie les anime, elles brillent d'un éclat très-vif qui donne une couleur d'or au roux dont il est peint; et c'est de là que vient son nom. Ses couleurs paroissent d'autant plus brillantes, que son corps est enduit d'une humeur visqueuse qui fait l'effet d'un vernis luisant. Cette sorte de vernis, joint à la nature de son habitation, l'ont fait appeler

[1] Suivant Brown, sa couleur est souvent sale et rayée transversalement.

salamandre ; mais nous ne regardons comme de vraies salamandres que les lézards qui n'ont pas plus de quatre doigts aux pieds de devant. Linné a écrit qu'on le trouvoit dans l'île de Jersey, près les côtes d'Angleterre. A la vérité, il cite, à ce sujet, Edwards (*tab.* 247); et le lézard qui y est représenté est très-différent du doré. Il vit dans l'île de Chypre : mais c'est principalement en Amérique et aux Antilles qu'il est répandu. Il habite les endroits marécageux ; on le rencontre aussi dans les bois. Ses pattes sont si courtes, qu'il ne s'en sert, pour ainsi dire, que pour se traîner, et qu'il rampe comme les serpens, plutôt qu'il ne marche comme les quadrupèdes. Aussi les lézards dorés déplaisent-ils par leur démarche et par tous leurs mouvemens, quoiqu'ils attirent les yeux par l'éclat de leurs écailles et la richesse de leurs couleurs. Mais on les rencontre rarement ; ils ne se montrent guère que le soir, temps apparemment où ils cherchent leur proie : ils se tiennent presque toujours cachés dans le fond des cavernes et dans les creux des rochers, d'où ils font entendre pendant la nuit une sorte de coassement plus fort et plus incommode que celui des crapauds et des grenouilles. Les plus grands ont à peu près quinze pouces de long. Brown dit qu'il y en a de deux pieds. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du Roi, a quinze pouces huit lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue de onze pouces une ligne. Les jambes de derrière ont un pouce onze lignes de long; celles de devant sont plus courtes, comme dans les autres lézards.

Suivant Sloane, la morsure du doré est regardée comme très-venimeuse, et on rapporta à ce naturaliste que quelqu'un qui avoit été mordu par ce lézard étoit mort le lendemain. Les habitans des Antilles dirent généralement à Brown qu'il n'y avoit point d'animal qui pût échapper à la mort après avoir été mordu par le doré ; mais aucun fait positif à ce sujet ne lui fut communiqué par une personne digne de foi. Peut-être est-ce le nom de *salamandre* qui a valu au doré, comme au scinque, la réputation d'être venimeux, d'autant plus qu'il a un peu les habitudes des vraies salamandres, vivant, ainsi que ces lézards, sur terre et dans l'eau. Cette réputation l'aura fait poursuivre avec acharnement ; et c'est de la guerre qu'on lui aura faite que sera venue la crainte qui l'oblige à fuir devant l'homme. Il paroît aimer les viandes un peu corrompues ; il recherche communément les

petites espèces de crabes de mer; et la dureté de la croûte qui revêt ces crabes ne doit pas l'empêcher de s'en nourrir, son estomac étant entièrement musculeux. En tout, cet animal, bien plus nuisible qu'avantageux, qui fatigue l'oreille par ses sons lorsqu'il ne blesse pas les yeux par ses mouvemens désagréables, n'a pour lui qu'une vaine richesse de couleurs, qu'il dérobe même aux regards en se tenant dans des retraites obscures, et en ne se montrant que lorsque le jour s'enfuit.

LE TAPAYE.

Nous conservons à ce lézard le nom de *tapaye* que M. Daubenton lui a donné, par contraction du nom *tapayaxin*, par lequel on le désigne au Mexique et dans la Nouvelle-Espagne. Cet animal, qui a de grands rapports avec le stellion, est remarquable par les pointes aiguës dont son dos est hérissé. Son corps, que l'on croiroit gonflé, est presque aussi large que long; et c'est ce qui lui a fait conserver par M. Linné le nom d'*orbiculaire*. Il n'a pont de bandes transversales sous le ventre; la queue est courte; les doigts sont recouverts d'écailles par-dessus et par-dessous; le fond de la couleur est d'un gris blanc plus ou moins tacheté de brun ou de jaunâtre. Il y a dans cette espèce une variété distinguée par la forme triangulaire de la tête, assez semblable à celle du caméléon, et par une sorte de bouclier qui en couvre le dessus. On a donné le nom de *tapayaxin* au stellion qui habite en Afrique; et comme le stellion et le tapaye ont des piquans plus ou moins grands et plus ou moins aigus, il n'est pas surprenant que des voyageurs aient, à la première vue, donné le même nom à deux animaux assez différens cependant par leur conformation pour constituer deux espèces distinctes. Le tapaye n'est point agréable à voir; il a, par la grosseur et presque toutes les proportions de son corps, une assez grande ressemblance avec un crapaud qui auroit une queue, et qui seroit armé d'aiguillons : aussi Seba lui en a-t-il donné le nom. Mais sa douceur fait oublier sa difformité, dont l'effet est d'ailleurs diminué par la beauté de ses couleurs. Il semble n'avoir de

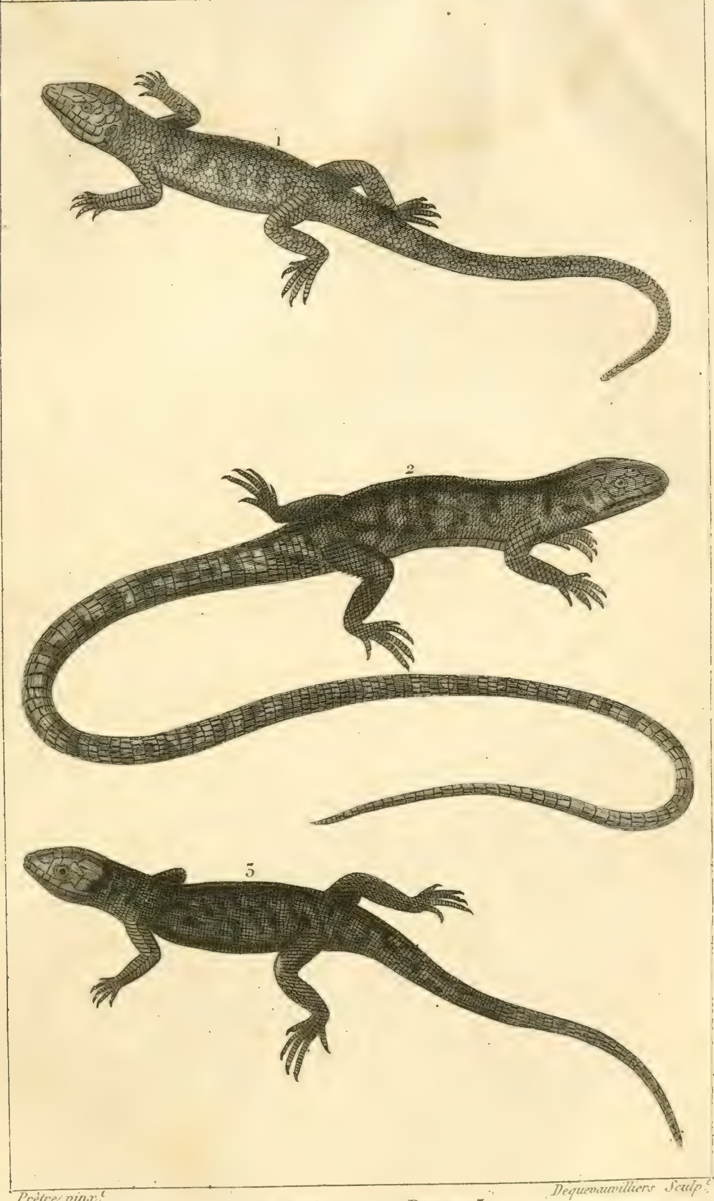
piquans que pour se défendre; il devient familier; on peut le manier sans qu'il cherche à mordre; il a même l'air de desirer les caresses, et l'on diroit qu'il se plaît à être tourné et retourné. Il est très-sensible dans certaines parties de son corps, comme vers les narines et les yeux; et les voyageurs assurent que, pour peu qu'on le touche dans ces endroits, on y fait couler le sang. Il habite dans les montagnes. Cet animal, qui ne fait point de mal pendant sa vie, est utile après sa mort; on l'emploie avec succès en médecine, séché et réduit en poudre.

LE STRIÉ.

M. Linné a le premier parlé de ce lézard, que l'on trouve à la Caroline, et qui lui avoit été envoyé par M. le docteur Garden. La tête de ce quadrupède ovipare est marquée de six raies jaunes, deux entre les yeux, une de chaque côté sur l'œil, et une également de chaque côté au-dessous; le dos est noirâtre; cinq raies jaunes ou blanchâtres s'étendent depuis la tête jusqu'au milieu de la queue. Le ventre est garni d'écailles qui se recouvrent comme les tuiles des toits, et forment des stries. La queue est une fois et demie plus longue que le corps, et n'est point étagée.

LE MARBRÉ.

Le marbré se trouve en Espagne, en Afrique et dans les Grandes-Indes: il est aussi très-commun en Amérique; on l'y a nommé très-souvent *temapara*, nom qui a été donné dans le même continent à plusieurs espèces de lézards, ainsi que nous l'avons déjà vu, et que nous ne conservons à aucune, pour ne pas obscurcir la nomenclature. Il paroît que, dans les deux continens, le voisinage de la zone torride lui est très-favorable. Sa tête est couverte de grandes écailles; il a sous la gorge une rangée d'autres écailles plus petites, et relevées en forme de dents, qui s'é-



Prêtre pinx.t Dequevauvilliers Sculp.t

1 Le Doré .... Page 193.
2. Le Marbré .... 196.
3. Le Roquet .... 198.



tend jusque vers la poitrine, et forme une sorte de crête plus sensible dans le mâle que dans la femelle. Le ventre n'est point couvert de bandes transversales ; le dessous des cuisses est garni d'un rang de huit ou dix tubercules disposés longitudinalement, mais moins marqués dans la femelle que dans le mâle Le marbré a le dessus des ongles noir, ainsi que le galéote. Un de ses caractères distinctifs est d'avoir la queue beaucoup plus longue en proportion du corps qu'aucun autre lézard. Un individu de cette espèce, envoyé des Grandes-Indes au Cabinet du Roi par M. Sonnerat, a la queue quatre fois plus longue que le corps et la tête. Les écailles dont la queue du marbré est couverte la font paroître relevée par neuf arêtes longitudinales.

La couleur du marbré est verdâtre sur la tête, grisâtre et rayée transversalement de blanc et de noir sur le dessus du corps ; elle devient rousse sur les cuisses et les côtés du bas-ventre, où elle est marbrée de blanc et de brun ; et l'on voit sur la queue des taches évidées et roussâtres, qui la font paroître tigrée.

L'on devroit peut-être rapporter au marbré le lézard d'Afrique, appelé *warral* par Shaw, et *guaral* par Léon. Suivant le premier de ces auteurs, le warral a quelquefois trente pouces de long (apparemment en y comprenant la queue) : sa couleur est ordinairement d'un rouge fort vif, avec des taches noirâtres. Ce rouge n'est pas très-différent du roux que présente le marbré : d'ailleurs la couleur de ce dernier ressemble bien plus à celle qu'indique Shaw, que celle des autres lézards d'Afrique. Shaw dit qu'il a observé que, toutes les fois que le warral s'arrête, il frappe contre terre avec sa queue. Cette habitude peut très-bien convenir au marbré, qui a la queue extrêmement longue et déliée, et qui, par conséquent, peut l'agiter avec facilité. Les Arabes, continue Shaw, racontent fort gravement que toutes les femmes qui sont touchées par le battement de la queue du warral deviennent stériles. Combien de merveilles n'a-t-on pas attribuées dans tous les pays aux quadrupèdes ovipares !

LE ROQUET.

Nous appelons ainsi un lézard de la Martinique qui a été envoyé au Cabinet du Roi, sous le nom d'*anolis*, et de *lézard de jardin*. Il n'est point le vrai anolis de Rochefort et de Ray, que nous avons cru devoir regarder comme une variété de l'améiva. Ce nom d'*anolis* a été plus d'une fois attribué à des espèces différentes l'une de l'autre. Mais si le lézard dont il est question dans cet article n'a point les caractères distinctifs du véritable anolis ou de l'améiva, il a beaucoup de rapports avec ce dernier animal.

Il est semblable au lézard décrit sous le nom de *roquet* par du Tertre et par Rochefort, qui connoissoient bien le vrai anolis, et qui avoient observé l'un et l'autre en vie dans le pays natal de ces animaux. Nous avons donc cru devoir adopter l'opinion de ces deux voyageurs; et c'est ce qui nous a engagés à lui conserver le nom de *roquet*, que Ray lui a aussi donné.

Il se rapproche beaucoup, par sa conformation, du lézard gris : mais il en diffère principalement, en ce que le dessous de son corps n'est point garni d'écailles plus grandes que les autres, et disposées en bandes transversales. Il ne devient jamais fort grand : celui qui est au Cabinet du Roi a deux pouces et demi de long, sans compter la queue, qui est une fois plus longue que le corps [1]. Il est d'une couleur de feuille morte, tachetée de jaune et de noirâtre. Les yeux sont brillans, et l'ouverture des narines est assez grande. Il a, presque en tout, les habitudes du lézard gris : il vit comme lui dans les jardins. Il est d'autant plus agile, que ses pattes de devant sont longues, et, en élevant son corps, augmentent sa légèreté. Il a d'ailleurs les ongles longs et crochus, et par conséquent il doit grimper aisément. Il joint à la rapidité des mouvemens l'habitude de tenir toujours la tête haute. Cette attitude distinguée ajoute à la grâce de sa démarche,

[1] Le roquet que Sloane a décrit étoit beaucoup plus petit. Le corps n'avoit qu'un pouce de long, et la queue un pouce et demi.

ou plutôt à l'agrément de sa course ; car il ne cesse, pour ainsi dire, de s'élancer avec tant de promptitude, que l'on a comparé la vivacité de ses petits bonds à la vitesse du vol des oiseaux. Il aime les lieux humides ; on le trouve souvent parmi les pierres, où il se plaît à sauter de l'une sur l'autre. Soit qu'il coure ou qu'il s'arrête, il tient sa queue presque toujours relevée au-dessus de son dos, comme le lézard de la Caroline, auquel nous avons conservé le nom de *lézard-lion*. Il replie même cette queue, qui est très-déliée, de manière à ce qu'elle forme une espèce de cercle. Malgré sa pétulance, son caractère est doux ; il aime la compagnie de l'homme, comme le lézard gris et le lézard vert. Lorsque ses courses répétées l'ont fatigué, et qu'il a trop chaud, il ouvre la gueule, tire sa langue, qui est très-large et fendue à l'extrémité, et demeure pendant quelque temps haletant comme les petits chiens. C'est apparemment cette habitude qui, jointe à sa queue retroussée et à sa tête relevée, aura déterminé les voyageurs à lui donner le nom de *lézard-roquet*. Il détruit un grand nombre d'insectes ; il s'enfonce aisément dans les petits trous des terrains qu'il fréquente ; et lorsqu'il y rencontre de petits œufs de lézards ou de tortues, qui, n'étant revêtus que d'une membrane molle, n'opposent pas une grande résistance à sa dent, on a prétendu qu'il s'en nourrissoit. Nous avons déjà vu quelque chose de semblable dans l'histoire du lézard gris ; et si le roquet présente une plus grande avidité que ce dernier animal, ne doit-on pas penser qu'elle vient de la vivacité de la chaleur bien plus forte aux Antilles, où il a été observé, que dans les différentes contrées de l'Europe où l'on a étudié les mœurs du lézard gris ?

LE ROUGE-GORGE.

Le rouge-gorge, que l'on voit, à la Jamaïque, dans les haies et dans les bois, est ordinairement long de six pouces, et de couleur verte ; il a au-dessous du cou une vésicule globuleuse qu'il gonfle très-souvent, particulièrement lorsqu'on l'attaque ou qu'on l'effraie, et qui paroît alors rouge, ou couleur de rose. Il n'a point de bandes transversales sur le ventre ; la queue est ronde

et longue. Sa parure est, comme l'on voit, assez jolie ; et c'est avec plaisir qu'on doit regarder l'agréable mélange du beau vert de son corps avec le rose de sa gorge.

LE GOITREUX.

Le goîtreux, qui habite au Mexique et dans l'Amérique méridionale, présente de belles couleurs, mais moins agréables et moins vives que celles du rouge-gorge : il est d'un gris pâle, relevé sur le corps par des taches brunes, et sur le ventre par des bandes d'un gris foncé. La queue est ronde, longue, annelée, d'une couleur livide et verdâtre à son origine. Il a, vers la poitrine, une espèce de goître, dont la surface est couverte de petits grains rougeâtres, et qui s'étend en avant en s'arrondissant et en formant une très-grande bosse.

Ce lézard est fort vif, très-leste, et si familier, qu'il se promène sans crainte dans les appartemens, sur les tables, et même sur les convives. Son attitude est gracieuse, son regard fixe : il examine tout avec une sorte d'attention ; on croiroit qu'il écoute ce que l'on dit. Il se nourrit de mouches, d'araignées et d'autres insectes, qu'il avale tout entiers. Les goîtreux grimpent aisément sur les arbres ; ils s'y battent souvent les uns contre les autres. Lorsque deux de ces animaux s'attaquent, c'est toujours avec hardiesse ; ils s'avancent avec fierté ; ils semblent se menacer en agitant rapidement leurs têtes ; leur gorge s'enfle ; leurs yeux étincellent ; ils se saisissent ensuite avec fureur, et se battent avec acharnement. D'autres goîtreux sont ordinairement spectateurs de leurs combats ; et peut-être ces témoins de leurs efforts sont-ils les femelles qui doivent en être le prix. Le plus foible prend la fuite ; son ennemi le poursuit vivement ; il le dévore s'il l'atteint : mais quelquefois il ne peut le saisir que par la queue, qui se rompt dans sa gueule, et qu'il avale ; ce qui donne au lézard vaincu le temps de s'échapper.

On rencontre plusieurs goîtreux privés de queue : il semble que le défaut de cette partie influe sur leur courage, et même sur leur force ; ils sont timides, foibles et languissans. Il paroît que

la queue ne repousse pas toujours, et qu'il se forme un calus à l'endroit où elle a été coupée.

Le P. Nicolson, qui a donné plusieurs détails relatifs à l'histoire naturelle du goîtreux, l'appelle *anolis*, nom que l'on a donné à l'améiva et à notre roquet : mais la figure que le P. Nicolson a publiée prouve que le lézard dont il a parlé est celui dont il est question dans cet article.

LE TÉGUIXIN.

La couleur de ce lézard est blanchâtre, tirant sur le bleu, diversifiée par des bandes d'un gris sombre, et semée de points blancs et ovales. Son corps présente un très-grand nombre de stries. La queue se termine en pointe; elle est beaucoup plus longue que le corps. Les écailles qui la couvrent forment des bandes transversales de deux sortes, placées alternativement : les unes s'étendent en arc sur la partie supérieure de la queue, que les autres bandes entourent en entier. Mais ce qui distingue principalement le téguixin, c'est que plusieurs plis obtus et relevés règnent de chaque côté du corps, depuis la tête jusqu'aux cuisses : on voit aussi trois plis sous la gorge.

C'est au Brésil, suivant l'article de Seba, indiqué par M. Linné, qu'on trouve ce lézard, dont le nom *téguixin* a été donné au tupinambis par quelques auteurs.

LE TRIANGULAIRE.

C'est dans l'Egypte qu'habite le lézard à queue triangulaire. Ce qui le distingue des autres, c'est la forme de pyramide à trois faces que sa longue queue présente à son extrémité. Le long de son dos s'étend une bande formée par quatre rangées d'écailles qui diffèrent par leur figure de celles qui les avoisinent. Ces détails suffiront pour faire reconnoître ce lézard par ceux qui l'au-

ront sous leurs yeux. Il vit dans des endroits marécageux et voisins du Nil. Il a beaucoup de rapports, dans sa conformation, avec le scinque. C'est M. Hasselquist qui en a parlé le premier.

Les Egyptiens ont imaginé un conte bien absurde à l'occasion du triangulaire : ils ont dit que les œufs du crocodile renfermoient de vrais crocodiles lorsqu'ils étoient déposés dans l'eau, et qu'ils produisoient les petits lézards dont il est question dans cet article, lorsqu'au contraire ils étoient pondus sur un terrain sec.

LA DOUBLE-RAIE.

Ce lézard, que l'on rencontre en Asie, est communément très-petit; la queue est très-longue relativement au corps. Deux raies d'un jaune sale s'étendent de chaque côté du dos, qui présente d'ailleurs six rangées longitudinales de points noirâtres. Ces points sont aussi répandus sur les pieds et sur la queue, et ils forment six autres lignes sur les côtés. Le corps est arrondi et épais. Seba avoit reçu de Ceylan un individu de cette espèce. Suivant cet auteur, les œufs de ce lézard sont de la grosseur d'un petit pois.

LE SPUTATEUR.

Nous avons décrit ce lézard d'après un individu envoyé de Saint-Domingue à M. d'Antic, et que ce naturaliste a bien voulu nous communiquer. Sa longueur totale est de deux pouces, et celle de la queue d'un pouce. Il n'a point de demi-anneaux sous le corps. Toutes ses écailles sont luisantes; la couleur en est blanchâtre sous le ventre, et d'un gris varié de brun foncé sur le corps. Quatre bandes transversales d'un brun presque noir règnent sur la tête et sur le dos; une autre petite bande de la

même couleur borde la mâchoire supérieure; et six autres bandes semblables forment comme autant d'anneaux autour de la queue. Il n'y a pas d'ouverture apparente pour les oreilles. La langue est plate, large, et un peu fendue à l'extrémité. Le sommet de la tête et le dessus du museau sont blanchâtres, tachetés de noir; les pattes variées de gris, de noir et de blanc. Il y a à chaque pied cinq doigts qui sont garnis par-dessous de petites écailles, et terminés par une espèce de pelote ou de petite plaque écailleuse, sans ongle sensible.

M. Sparman a déjà fait connoître cette espèce de lézard, dont il a trouvé plusieurs individus dans le cabinet d'histoire naturelle de M. le baron de Geer, donné à l'Académie de Stockholm. Ces individus ne diffèrent que très-légèrement les uns des autres, par la disposition de leurs taches ou de leurs bandes. Ils avoient été envoyés, en 1755, à M. de Geer par M. Arcrelius, qui demeuroit à Philadelphie, et qui les avoit reçus de Saint-Eustache.

M. Acrelius écrivit à M. de Geer que le sputateur habite dans les contrées chaudes de l'Amérique; on l'y rencontre dans les maisons, et parmi les bois de charpente: on l'y nomme *wood-slave*. Ce lézard ne nuit à personne lorsqu'il n'est point inquiété: mais il ne faut l'observer qu'avec précaution, parce qu'on l'irrite aisément. Il court le long des murs; et si quelqu'un, en s'arrêtant pour le regarder, lui inspire quelque crainte, il s'approche autant qu'il peut de celui qu'il prend pour son ennemi; il le considère avec attention, et lance contre lui une espèce de crachat noir, assez venimeux pour qu'une petite goutte fasse enfler la partie du corps sur laquelle elle tombe. On guérit cette enflure par le moyen de l'esprit-de-vin ou de l'eau-de-vie du sucre mêlés de camphre, dont on se sert aussi en Amérique contre la piqûre des scorpions. Lorsque l'animal s'irrite, on voit quelquefois le crachat noir se ramasser dans les coins de sa bouche. C'est de la faculté qu'a ce lézard de lancer par sa gueule une humeur venimeuse, que M. Sparman a tiré le nom de *sputator* qu'il lui a donné, et qui signifie *cracheur*. Nous avons cru ne devoir pas le traduire, mais le remplacer par le mot *sputateur* qui le rappelle. Ce lézard ne sort ordinairement de son trou que pendant le jour. M. Sparman a fait dessiner de très-petits œufs cendrés, tachetés de brun et de noir, qu'il a regardés comme ceux du sputateur, parce qu'il les a trouvés dans le même bocal que les in-

dividus de cette même espèce qui faisoient partie de la collection de M. le baron de Geer.

Nous croyons devoir parler ici d'un petit lézard semblable au sputateur par la grandeur et par la forme. Nous présumons qu'il n'en est qu'une variété, peut-être même dépendante du sexe. Nous l'avons décrit d'après un individu envoyé de Saint-Domingue à M. d'Antic avec le sputateur ; et ce qui peut faire croire que ces deux lézards habitent presque toujours ensemble, c'est que M. Sparman l'a trouvé dans le même bocal que les sputateurs de la collection de M. de Geer : aussi ce savant naturaliste pense-t-il, comme nous, qu'il n'en est peut-être qu'une variété. L'individu que nous avons décrit a deux pouces deux lignes de longueur totale, et la queue quatorze lignes ; il a, ainsi que le sputateur, le bout des doigts garni de pelotes écailleuses, que nous n'avons remarquées dans aucun autre lézard. Sa couleur, qui est le seul caractère par lequel il diffère du sputateur, est assez uniforme : le dessous du corps est d'un gris sale, mêlé de couleur de chair, et le dessus d'un gris un peu plus foncé, varié par de très-petites ondes d'un brun noirâtre, qui forment des raies longitudinales. L'individu décrit par M. Sparman différoit de celui que nous avons vu, en ce que le bout de la queue étoit dénué d'écailles, apparemment par une suite de quelque accident.

CINQUIÈME DIVISION.

LÉZARDS

Dont les doigts sont garnis par-dessous de grandes écailles, qui se recouvrent comme les ardoises des toits [1].

LE GECKO [2].

De tous les quadrupèdes ovipares dont nous publions l'histoire, voici le premier qui paroisse renfermer un poison mortel. Nous n'avons vu, en quelque sorte, jusqu'ici les animaux se développer, leurs propriétés augmenter et leurs forces s'accroître, que pour ajouter au nombre des êtres vivans, pour contre-balancer l'action destructive des élémens et du temps : ici la nature paroît, au contraire, agir contre elle-même ; elle exalte, dans un lézard dont l'espèce n'est que trop féconde, une liqueur corrosive, au point de porter la corruption et le dépérissement dans tous les animaux que pénètre cette humeur active ; au lieu de sources de reproduction et de vie, on diroit qu'elle ne prépare dans le gecko que des principes de mort et d'anéantissement.

Ce lézard funeste, et qui mérite toute notre attention par ses qualités dangereuses, a quelque ressemblance avec le caméléon : sa tête, presque triangulaire, est grande en comparaison du corps ; les yeux sont gros ; la langue est plate, revêtue de petites écailles, et le bout en est échancré. Les dents sont aiguës, et si fortes, suivant Bontius, qu'elles peuvent faire impression sur des corps très-durs, et même sur l'acier. Le

1 On peut voir, dans la planche qui représente le gecko, l'arrangement de ces écailles au-dessous des doigts.

2 *Tockaie*, par les Siamois.

gecko est presque entièrement couvert de petites verrues plus ou moins saillantes; le dessous des cuisses est garni d'un rang de tubercules élevés et creux, comme dans l'iguane, le lézard gris, le lézard vert, l'améiva, le cordyle, le marbré, le galonné, etc. Les pieds sont remarquables par des écailles ovales plus ou moins échancrées dans le milieu, aussi larges que la surface inférieure de ces mêmes doigts, et disposées régulièrement au-dessus les unes des autres comme les ardoises ou les tuiles des toits; elles revêtent le dessous des doigts, dont les côtés sont garnis d'une petite membrane qui en augmente la largeur, sans cependant les réunir. M. Linné dit que le gecko n'a point d'ongles : mais dans tous les individus conservés au Cabinet du Roi, nous avons vu le second, le troisième, le quatrième et le cinquième doigt de chaque pied garnis d'un ongle très-aigu, très-court et très-recourbé; ce qui s'accorde fort bien avec l'habitude de grimper qu'a le gecko, ainsi qu'avec la force avec laquelle il s'attache aux divers corps qu'il touche.

Il en est donc des lézards comme d'autres animaux bien différens, et, par exemple, des oiseaux : les uns ont les doigts des pieds entièrement divisés; d'autres les ont réunis par une peau plus ou moins lâche; d'autres, ramassés en deux paquets; et d'autres enfin ont leurs doigts libres, mais cependant garnis d'une membrane qui en augmente la surface.

La queue du gecko est communément un peu plus longue que le corps; quelquefois cependant elle est plus courte; elle est ronde, menue, et couverte d'anneaux ou de bandes circulaires très-sensibles; chacune de ces bandes est composée de plusieurs rangs de très-petites écailles, dans le nombre et dans l'arrangement desquelles on n'observe aucune régularité, ainsi que nous nous en sommes assurés par la comparaison de plusieurs individus : c'est ce qui explique les différences qu'on a remarquées dans les descriptions des naturalistes, qui avoient compté trop exactement dans un seul individu les rangs et le nombre de ces très-petites écailles.

Suivant Bontius, la couleur du gecko est d'un vert clair, tacheté d'un rouge très-éclatant. Ce même observateur dit qu'on appelle *gecko* le lézard dont nous nous occupons, parce que ce mot imite le cri qu'il jette lorsqu'il doit pleuvoir, surtout vers la fin du jour. On le trouve en Egypte, dans l'Inde, à Amboine, aux autres îles Moluques, etc. Il se tient de préférence

dans les creux des arbres à demi pourris, ainsi que dans les endroits humides; on le rencontre aussi quelquefois dans les maisons, où il inspire une grande frayeur, et où on s'empresse de le faire périr. Bontius a écrit en effet que sa morsure est venimeuse, au point que, si la partie affectée n'est pas retranchée ou brûlée, on meurt avant peu d'heures. L'attouchement seul des pieds du gecko est même très-dangereux, et empoisonne, suivant plusieurs voyageurs, les viandes sur lesquelles il marche : l'on a cru qu'il les infectoit par son urine, que Bontius regarde comme un poison des plus corrosifs; mais ne seroit-ce pas aussi par l'humeur qui peut suinter des tubercules creux placés sur la face inférieure de ses cuisses? Son sang et sa salive, ou plutôt une sorte d'écume, une liqueur épaisse et jaune, qui s'épanche de sa bouche lorsqu'il est irrité, ou lorsqu'il éprouve quelque affection violente, sont regardés de même comme des venins mortels, et Bontius, ainsi que Valentyn, rapportent que les habitans de Java s'en servoient pour empoisonner leurs flèches.

Hasselquist assure aussi que les doigts du gecko répandent un poison, que ce lézard recherche les corps imprégnés de sel marin, et qu'en courant dessus il laisse après lui un venin très-dangereux. Il vit, au Caire, trois femmes près de mourir, pour avoir mangé du fromage récemment salé, et sur lequel un gecko avoit déposé son poison. Il se convainquit de l'âcreté des exhalaisons des pieds du gecko, en voyant un de ces lézards courir sur la main de quelqu'un qui vouloit le prendre : toute la partie sur laquelle le gecko avoit passé, fut couverte de petites pustules, accompagnées de rougeur, de chaleur, et d'un peu de douleur, comme celles qu'on éprouve quand on a touché des orties. Ce témoignage formel vient à l'appui de ce que Bontius dit avoir vu. Il paroît donc que, dans les contrées chaudes de l'Inde et de l'Egypte, les geckos contiennent un poison dangereux et souvent mortel; il n'est donc pas surprenant qu'on fuie leur approche, qu'on ne les découvre qu'avec horreur, et qu'on s'efforce de les éloigner ou de les détruire. Il se pourroit cependant que leurs qualités malfaisantes variassent suivant les pays, les saisons, la nourriture, la force et l'état des individus [1].

---

[1] Les Indiens prétendent que la racine de curama (terre mérite ou safran indien) est un très-bon remède contre la morsure du gecko.

Le gecko, selon Hasselquist, rend un son singulier, qui ressemble un peu à celui de la grenouille, et qu'il est surtout facile d'entendre pendant la nuit. Il est heureux que ce lézard, dont le venin est si redoutable, ne soit pas silencieux, comme plusieurs autres quadrupèdes ovipares, et que ses cris très-distincts et particuliers puissent avertir de son approche et faire éviter ses dangereux poisons. Dès qu'il a plu, il sort de sa retraite; sa démarche est assez lente : il va à la chasse des fourmis et des vers. C'est à tort que Wurfbainius a prétendu dans son livre intitulé *Salamandrologia*, que les geckos ne pondoient point. Leurs œufs sont ovales, et communément de la grosseur d'une noisette : on peut en voir la figure dans la planche de Seba déjà citée. Les femelles ont soin de les couvrir d'un peu de terre, après les avoir déposés; et la chaleur du soleil les fait éclore.

Les mathématiciens Jésuites envoyés dans les Indes orientales par Louis XIV ont décrit et figuré un lézard du royaume de Siam, nommé *tockaie*, et qui est évidemment le même que le gecko. L'individu qu'ils ont examiné avoit un pied six lignes de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. Les Siamois appellent ce lézard *tockaie*, pour imiter le cri qu'il jette; ce qui prouve que le cri de ce quadrupède ovipare est composé de deux sons proférés durement, difficiles à rendre, et que l'on a cherché à exprimer, tantôt par *tockaie*, tantôt par *gecko*.

LE GECKOTTE.

Nous conservons ce nom à un lézard qui a si une grande ressemblance avec le gecko, qu'il est très-difficile de ne pas les confondre l'un avec l'autre, quand on ne les examine pas de près. Les naturalistes n'ont même indiqué encore aucun des vrais caractères qui les distinguent. M. Linné seulement a dit que ces deux lézards ont le même port et la même forme, mais que le geckotte, qu'il appelle *le mauritanique*, a la queue étagée, et que le gecko ne l'a point. Cette différence n'est réelle que pendant la jeunesse du geckotte : lorsqu'il est un peu âgé, sa queue est au contraire beaucoup moins étagée que celle du gecko.

Ces deux quadrupèdes ovipares se ressemblent surtout par la conformation de leurs pieds. Les doigts du geckotte sont, comme ceux du gecko, garnis de membranes qui ne les réunissent pas, mais qui en élargissent la surface ; ils sont également revêtus par-dessous d'un rang d'écailles ovales, larges, plus ou moins échancrées, et qui se recouvrent comme les ardoises des toits. Mais, en examinant attentivement un grand nombre de geckos et de geckottes de divers pays, conservés au Cabinet du Roi, nous avons vu que ces deux espèces différoient constamment l'une de l'autre par trois caractères très-sensibles : premièrement, le geckotte a le corps plus court et plus épais que le gecko ; secondement, il n'a point au-dessous des cuisses un rang de tubercules comme le gecko ; et troisièmement, sa queue est plus courte et plus grosse. Tant qu'il est encore jeune, elle est recouverte d'écailles, chargées chacune d'un tubercule en forme d'aiguillon, et qui, par leur disposition, la font paroître garnie d'anneaux écailleux : mais à mesure que l'animal grandit, les anneaux les plus voisins de l'extrémité de la queue disparoissent ; bientôt il n'en reste plus que quelques-uns près de son origine, qui s'oblitèrent enfin comme les autres, de telle sorte que quand l'animal est parvenu à peu près à son entier développement, on n'en voit plus aucun autour de la queue : elle est alors beaucoup plus grosse et plus courte en proportion que dans le premier âge ; et elle n'est plus couverte que de très-petites écailles, qui ne présentent aucune apparence d'anneaux. Le geckotte est le seul lézard dans lequel on ait remarqué ce changement successif dans les écailles de la queue. Les tubercules, ou aiguillons, qui la revêtent pendant qu'il est jeune, se retrouvent sur le corps de ce lézard, ainsi que sur les pattes : ils sont plus ou moins saillans ; et sur certaines parties, telles que le derrière de la tête, le cou, et les côtés du corps, ils sont ronds, pointus, entourés de tubercules plus petits, et disposés en forme de rosette.

Le geckotte habite presque les mêmes pays que le gecko ; ce qui empêche de regarder ces deux animaux comme deux variétés de la même espèce, produites par une différence de climat. On le trouve dans l'île d'Amboine, dans les Indes, et en Barbarie, d'où M. Brander l'a envoyé à M. Linné. L'on peut voir, au Cabinet du Roi, un très-petit quadrupède ovipare, qui y a été adressé sous le nom de *lézard de Saint-Domingue* ;

c'est évidemment un geckotte ; et peut-être cette espèce se trouve-t-elle en effet dans le nouveau monde. On la rencontre vers les contrées tempérées, jusque dans la partie méridionale de la Provence, où elle est très-commune [1].

On l'y appelle *tarente*, nom qui a été donné au stellion et à une variété du lézard vert, ainsi que nous l'avons vu. On le trouve dans les masures et dans les vieilles maisons, où il fuit les endroits frais, bas et humides, et où il se tient communément sous les toits. Il se plaît à une exposition chaude ; il aime le soleil : il passe l'hiver dans des fentes et dans des crevasses, sous les tuiles, sans y éprouver cependant un engourdissement parfait ; car, lorsqu'on le découvre, il cherche à se sauver, en marchant lourdement. Dès les premiers jours du printemps, il sort de sa retraite, et va se réchauffer au soleil ; mais il ne s'écarte pas beaucoup de son trou, et il y rentre au moindre bruit. Dans les fortes chaleurs, il se meut fort vite, quoiqu'il n'ait jamais l'agilité de plusieurs autres lézards. Il se nourrit principalement d'insectes. Il se cramponne facilement par le moyen de ses ongles crochus et des écailles qu'il a sous les pieds : aussi peut-il courir, non-seulement le long des murs, mais encore au-dessous des planchers ; et M. Olivier, que nous venons de citer, l'a vu demeurer immobile pendant très-long-temps sous la voûte d'une église.

Il ressemble donc au gecko par ses habitudes, autant que par sa forme. On a dit qu'il étoit venimeux, peut-être à cause de tous ses rapports avec ce dernier quadrupède ovipare, qui, suivant un très-grand nombre de voyageurs, répand un poison mortel. M. Olivier assure cependant qu'aucune observation ne le prouve, et que ce lézard cherche toujours à s'échapper lorsqu'on le saisit.

Les geckottes ne sortent point de leur trou lorsqu'il doit pleuvoir : mais jamais ils n'annoncent la pluie par quelques cris, ainsi qu'on l'a dit des geckos ; et M. Olivier en a souvent pris avec des pinces, sans qu'ils fissent entendre aucun son.

---

[1] Note communiquée par M. Olivier, qui a bien voulu nous faire part des observations qu'il a faites sur les habitudes de cette espèce de lézard.

LA TÊTE-PLATE.

Nous nommons ainsi un lézard qui n'a encore été indiqué par aucun naturaliste. Peu de quadrupèdes ovipares sont aussi remarquables par la singularité de leur conformation. Il paroît faire la nuance entre plusieurs espèces de lézards : il semble particulièrement tenir le milieu entre le caméléon, le gecko et la salamandre aquatique ; il a les principaux caractères de ces trois espèces. Sa tête, sa peau et la forme générale de son corps, ressemblent à celles du caméléon ; sa queue, à celle de la salamandre aquatique, et ses pieds, à ceux du gecko : aussi aucun lézard n'est-il plus aisé à reconnoître, à cause de la réunion de ces trois caractères saillans ; il en a d'ailleurs de très-marqués, qui lui sont particuliers.

Sa tête, dont la forme nous a suggéré le nom que nous donnons à ce lézard, est très-aplatie ; le dessous en est entièrement plat. L'ouverture de la gueule s'étend jusqu'au-delà des yeux ; les dents sont très-petites et en très-grand nombre ; la langue est plate, fendue, et assez semblable à celle du gecko. La mâchoire inférieure est si mince, qu'au premier coup-d'œil on seroit tenté de croire que l'animal a perdu une portion de sa tête, et que cette mâchoire lui manque. La tête est d'ailleurs triangulaire, comme celle du caméléon ; mais le triangle qu'elle forme est très-allongé, et elle ne présente point l'espèce de casque ni les dentelures qu'on remarque sur cette dernière. Elle est articulée avec le corps, de manière à former en-dessous un angle obtus ; ce qui ne se retrouve pas dans la plupart des autres quadrupèdes ovipares. Elle est très-grande ; sa longueur est à peu près la moitié de celle du corps. Les yeux sont très-gros et très-proéminens ; la cornée laisse apercevoir fort distinctement l'iris, dont la prunelle consiste en une fente verticale, comme celle des yeux du gecko, et qui doit être très-susceptible de se dilater, ou de se contracter, pour recevoir ou repousser la lumière. Les narines sont placées presque au bout du museau, qui est mousse, et qui fait le sommet de l'espèce de triangle allongé formé par la tête. Les ouvertures des oreilles sont très-petites ;

elles occupent les deux autres angles du triangle, et sont placées auprès des coins de la gueule. La peau du dessous du cou forme des plis : le dessous du corps est entièrement plat.

Les quatre pieds du lézard à tête plate sont chacun divisés en cinq doigts : ces doigts sont réunis à leur origine par la peau des jambes, qui les recouvre par-dessus et par-dessous; mais ils sont ensuite très-divisés, surtout ceux de derrière, dont le doigt intérieur est séparé des autres, comme dans beaucoup de lézards, de manière à représenter une sorte de pouce. Vers leur extrémité, ils sont garnis d'une membrane qui les élargit, comme ceux du gecko et du geckotte; et à cette même extrémité, ils sont revêtus par-dessous de lames ou écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits : elles sont communément au nombre de vingt, et placées sur deux rangs qui s'écartent un peu l'un de l'autre au bout du doigt; le petit intervalle qui sépare ces deux rangs renferme un ongle très-crochu, très-fort, et replié en-dessous.

La queue est menue, et beaucoup plus courte que le corps; elle paroît très-large et très-aplatie, parce qu'elle est revêtue d'une membrane qui s'étend de chaque côté, et lui donne la forme d'une sorte de rame. Il est aisé cependant de distinguer la véritable queue que cette membrane recouvre, et qui présente par-dessus et par-dessous une petite saillie longitudinale. Cette partie membraneuse n'est point, comme dans la salamandre aquatique, placée verticalement; mais elle forme des deux côtés une large bande horizontale.

La peau qui revêt la tête, le corps, les pattes et la queue du lézard à tête plate, tant dessus que dessous, est garnie d'un très-grand nombre de petits points saillans, plus ou moins apparens, qui se touchent et la font paroître chagrinée; et ce qui constitue un caractère jusqu'à présent particulier au lézard à tête plate, c'est que la partie supérieure de tout le corps est distinguée de la partie inférieure par une prolongation de la peau qui règne en forme de membrane frangée depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et qui s'étend également sur les quatre pattes, dont elle distingue de même le dessus d'avec le dessous.

Ce lézard n'a encore été trouvé qu'en Afrique; il paroît fort commun à Madagascar, puisque l'on peut voir dans la collection du Cabinet du Roi quatre individus de cette espèce envoyés de cette île. Cette collection en renferme aussi un cinquième que

M. Adanson a rapporté du Sénégal ; et c'est sur ces cinq individus, dont la conformation est parfaitement semblable, que j'ai fait la description que l'on vient de lire. Le plus grand a de longueur totale huit pouces six lignes, et la queue a deux pouces quatre lignes de longueur. Aucun naturaliste n'a encore rien écrit touchant cet animal : mais il a été vu à Madagascar par M. Bruyères, de la Société royale de Montpellier, qui a bien voulu me communiquer ses observations au sujet de ce quadrupède ovipare. La couleur du lézard à tête plate n'est point fixe, ainsi que celle de plusieurs autres lézards ; mais elle varie comme celle du caméléon, et présente successivement ou tout à la fois plusieurs nuances de rouge, de jaune, de vert et de bleu. Ces effets observés par M. Bruyères nous paroissent dépendre des différens états de l'animal, ainsi que dans le caméléon ; et ce qui nous le persuade, c'est que la peau du lézard à tête plate est presque entièrement semblable à celle du caméléon. Mais, dans ce dernier, les variations de couleur s'étendent sur la peau du ventre, au lieu que, dans le lézard dont il est ici question, tout le dessous du corps, depuis l'extrémité des mâchoires jusqu'au bout de la queue, présente toujours une couleur jaune et brillante.

M. Bruyères pense, avec toute raison, que le lézard que nous nommons *tête-plate* est le même que celui que Flaccourt a désigné par le nom *famocantrata*, et que ce voyageur a vu dans l'île de Madagascar. C'est aussi le *famocantraton* dont Dapper a parlé.

Les Madégasses ne regardent le lézard à tête plate qu'avec une espèce d'horreur ; dès qu'ils l'aperçoivent, ils se détournent, se couvrent même les yeux, et fuient avec précipitation. Flaccourt dit qu'il est très-dangereux, qu'il s'élance sur les nègres ; et qu'il s'attache si fortement à leur poitrine [1], par le moyen de la membrane frangée qui règne de chaque côté de son corps, qu'on ne peut l'en séparer qu'avec un rasoir. M. Bruyères n'a rien vu de semblable : il assure que les lézards à tête plate ne sont point venimeux : il en a souvent pris à la main ; ils lui serroient les doigts avec leurs mâchoires, sans que jamais il lui soit survenu aucun accident. Il est tenté de croire que la peur que cet animal inspire aux nègres vient de ce que ce lézard ne fuit point à leur approche, et qu'au contraire il va toujours au-devant d'eux la gueule

[1] Le nom de *famocantrata*, que l'on a donné à ce lézard dans l'île de Madagascar, signifie *qui saute à la poitrine*.

béante, quelque bruit que l'on fasse pour le détourner: c'est ce qui l'a fait nommer par des matelots français *le sourd;* nom que l'on a donné aussi dans quelques provinces de France à la salamandre terrestre. Ce lézard vit ordinairement sur les arbres, ainsi que le caméléon; il s'y retire dans des trous, d'où il ne sort que la nuit et dans les temps pluvieux: on le voit alors sauter de branche en branche avec agilité. Sa queue lui sert à se soutenir, quoique courte; il la replie autour des petits rameaux. S'il tombe à terre, il ne peut plus s'élancer; il se traîne jusqu'à l'arbre qui est le plus à sa portée; il y grimpe, et y recommence à sauter de branche en branche. Il marche avec peine, ainsi que le caméléon; et ce qui nous paroît devoir ajouter à la difficulté avec laquelle il se meut quand il est à terre, c'est que ses pattes de devant sont plus courtes que celles de derrière, ainsi que dans les autres lézards, et que cependant sa tête forme par-dessous un angle avec le corps, de telle sorte qu'à chaque pas qu'il fait, il doit donner du nez contre terre. Cette conformation lui est au contraire favorable lorsqu'il s'élance sur les arbres, sa tête pouvant alors se trouver très-souvent dans un plan horizontal. Le lézard à tête plate ne se nourrit que d'insectes: il a presque toujours la gueule ouverte pour les saisir; et elle est intérieurement enduite d'une matière visqueuse, qui les empêche de s'échapper.

Seba a donné la figure d'un lézard qu'il dit fort rare, qui, suivant lui, se trouve en Egypte et en Arabie, et doit avoir beaucoup de rapports avec notre lézard a tête plate: mais si la description et le dessin en sont exacts, ils appartiennent à deux espèces différentes. On s'en convaincra, en comparant la description que nous venons de donner avec celle de Seba. En effet, son lézard a, comme le nôtre, les doigts garnis de membranes, ainsi que les deux côtés de la queue: mais il en diffère en ce que sa tête et son corps ne sont point aplatis; qu'il n'a point la membrane frangée dont nous avons parlé; que les pieds de derrière sont presque entièrement palmés; que la queue est ronde, beaucoup plus longue que le corps; et que la membrane qui en garnit les côtés est assez profondément festonnée.

SIXIÈME DIVISION.

LÉZARDS

Qui n'ont que trois doigts aux pieds de devant et aux pieds de derrière.

LE SEPS[1].

Le seps doit être considéré de près, pour n'être pas confondu avec les serpens. Ce qui en effet distingue principalement ces dernier d'avec les lézards, c'est le défaut de pattes et d'ouvertures pour les oreilles : mais on ne peut remarquer que difficilement l'ouverture des oreilles du seps; et ses pattes sont presque invisibles par leur extrême petitesse. Lorsqu'on le regarde, on croiroit voir un serpent qui, par une espèce de monstruosité, seroit né avec deux petites pattes auprès de la tête, et deux autres, très-éloignées, situées auprès de l'origine de la queue. On le croiroit d'autant plus, que le seps a le corps très-long et très-menu, et qu'il a l'habitude de se rouler sur lui-même comme les serpens. A une certaine distance on seroit même tenté de ne prendre ses pieds que pour des appendices informes. Le seps fait donc une des nuances qui lient d'assez près les quadrupèdes ovipares avec les vrais reptiles. Sa forme peu prononcée, son caractère ambigu, doivent contribuer à le faire reconnoître. Ses yeux sont très-petits; les ouvertures des oreilles bien moins sensibles que dans la plupart des lézards. La queue finit par une pointe très aiguë; elle est communément très-courte : cependant elle étoit aussi longue que le corps dans l'individu décrit par M. Linné, et qui faisoit partie de la collection du prince Adolphe. Le seps est couvert d'écailles quadrangulaires, qui forment en tout sens des espèces de stries.

---

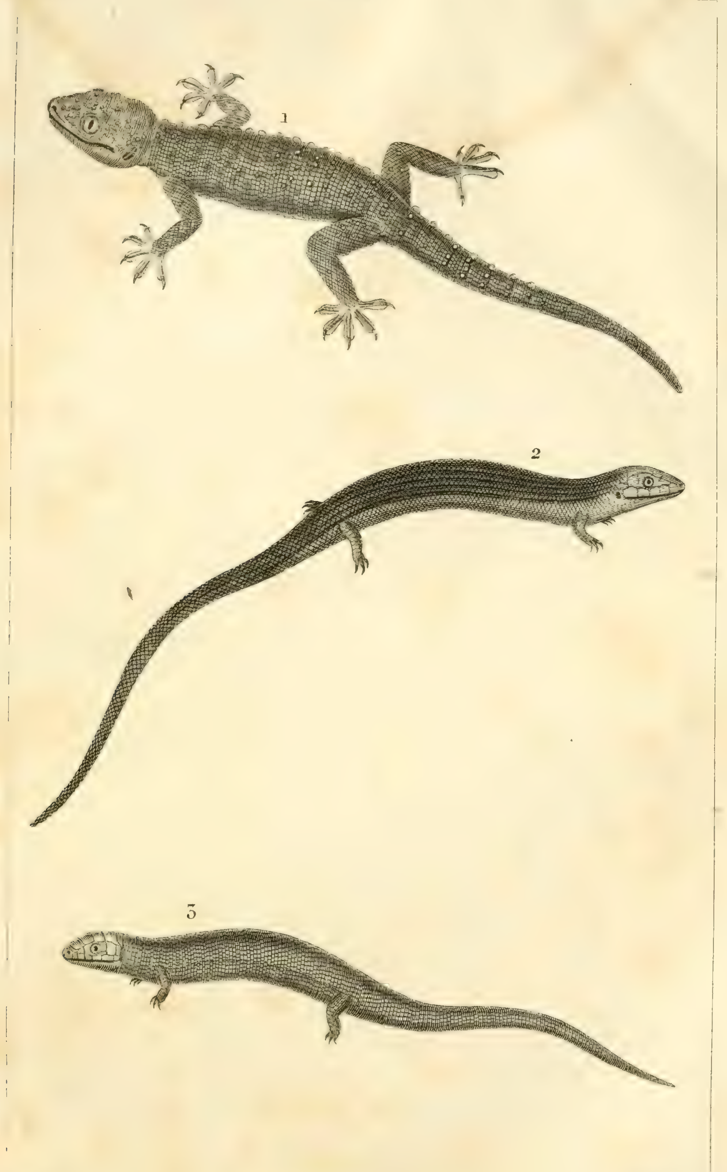
[1] *La cicigna*, en Sardaigne.

La couleur de ce lézard est en général moins foncée sous le ventre que sur le dos, le long duquel s'étendent deux bandes dont la teinte est plus ou moins claire, et qui sont bordées de chaque côté d'une petite raie noire.

La grandeur des seps, ainsi que celle des autres lézards, varie suivant la température qu'ils éprouvent, la nourriture qu'ils trouvent, et la tranquillité dont ils jouissent C'est donc avec raison que la plupart des naturalistes ont cru ne devoir pas assigner une grandeur déterminée comme un caractère rigoureux et distinctif de chaque espèce : mais il n'en est pas moins intéressant d'indiquer les limites qui, dans les diverses espèces, circonscrivent la grandeur, et surtout d'en marquer les rapports, autant qu'il est possible, avec les différentes contrées, les habitudes, la chaleur, etc. Les seps, qui ne parviennent quelquefois, en Provence et dans les autres provinces méridionales de France, qu'à la longueur de cinq ou six pouces, sont longs de douze ou quinze dans des pays plus conformes à leur nature. Il y en a un au Cabinet du Roi dont la longueur totale est de neuf pouces neuf lignes; sa circonférence est de dix-huit lignes à l'endroit le plus gros du corps; les pattes ont deux lignes de longueur, et la queue est longue de trois pouces trois lignes. Celui que M. François Cetti a décrit en Sardaigne avoit douze pouces trois lignes de long (apparemment mesure sarde).

Les pattes du seps sont si courtes, qu'elles n'ont quelquefois que deux lignes de long, quoique le corps ait plus de douze pouces de longueur. A peine paroissent-elles pouvoir toucher à terre, et cependant le seps les remue avec vitesse, et semble s'en servir avec beaucoup d'avantage lorsqu'il marche. Les pieds sont divisés en trois doigts, à peine visibles, et garnis d'ongles, comme ceux de la plupart des autres lézards. M. Linné a compté cinq doigts dans le seps qui faisoit partie de la collection du prince Adolphe de Suède; mais nous n'en avons jamais trouvé que trois dans les individus de différens pays que nous avons décrits, et qui sont au Cabinet du Roi, avec quelque attention que nous les ayons considérés, et quoique nous nous soyons servis de très-fortes loupes.

C'est au seps que l'on doit rapporter le lézard indiqué par Ray sous le nom de *seps* ou de *lézard chalcide;* M. Linné nous paroît s'être trompé en appelant ce dernier *lézard chalcide*, et en le séparant du seps. La description que l'on trouve dans Ray convient très-bien à ce dernier animal; les raies noires le long du



Prêtre pinx. Plée père Sc.

1. Le Gecko . . . . Page 205.
2. Le Seps . . . . 215.
3. Le Chalcide . . . . 220.



dos, et la forme rhomboïdale des écailles que Ray attribue à son lézard, sont en effet des caractères distinctifs du seps. Le lézard désigné par Columna sous le nom de *seps* ou de *chalcide*, séparé du seps par M. Linné, et appelé *chalcide* par ce grand naturaliste, est aussi une simple variété du seps, assez voisine de celle que l'on trouve aux environs de Rome, ainsi qu'en Provence, et dont on conserve un individu au Cabinet du Roi. Le lézard de Columna avoit, à la vérité, deux pieds de long, tandis que le seps des environs de Rome, que l'on peut voir au Cabinet du Roi, n'a que sept pouces huit lignes de longueur; mais il présentoit les caractères qui distinguent les véritables seps.

L'animal que M. Linné a rangé parmi les serpens, qu'il a appelé *anguis quadrupède*, et qu'il dit habiter dans l'île de Java, est de même un véritable seps; tous les caractères rapportés par M. Linné conviennent à ce dernier lézard, excepté le défaut d'ouvertures pour les oreilles, et les cinq doigts de chaque pied : mais, M. Linné ajoutant que ces doigts sont si petits, qu'on a bien de la peine à les apercevoir, on peut croire que l'on en aura aisément compté deux de trop; d'ailleurs les ouvertures des oreilles du seps sont quelquefois si petites, qu'il paroît en manquer absolument.

C'est également au seps qu'il faut rapporter les lézards nommés *vers serpentiformes d'Afrique*, et dont M. Linné a fait une espèce particulière sous le nom d'*anguina;* il suffit, pour s'en convaincre, de jeter les yeux sur la planche de Seba citée par le naturaliste suédois : la forme de la tête, la longueur du corps, la disposition des écailles, la position et la briéveté des quatre pattes, se retrouvent dans ces prétendus vers comme dans le seps; et ce n'est que parce qu'on ne les a pas regardés d'assez près, qu'on a attribué des pieds non divisés à ces animaux, que M. Linné s'est cru obligé par là de séparer des autres lézards. Suivant Seba, les Grecs ont connu ces quadrupèdes; ils ont même cru être informés de leurs habitudes en certaines contrées, puisqu'ils les ont nommés *acheloi* et *elyoi*, pour désigner leur séjour au milieu des eaux troubles et bourbeuses. On les rencontre au cap de Bonne-Espérance, vers la baie de la Table, parmi les rochers qui bordent la rivière. Suivant la figure de Seba, ces seps du cap de Bonne-Espérance ont la queue beaucoup plus longue que le corps.

Columna, en disséquant un seps femelle, en tira quinze fœtus

vivans, dont les uns étoient déjà sortis de leurs membranes, et les autres étoient encore enveloppés dans une pellicule diaphane et renfermés dans leurs oeufs comme les petits des vipères. Nous remarquerons une manière semblable de venir au jour dans les petits de la salamandre terrestre; et ainsi non-seulement les diverses espèces de lézards ont entre elles de nouvelles analogies, mais l'ordre entier des quadrupèdes ovipares se lie de nouveau avec les serpens, avec les poissons cartilagineux et d'autres poissons de différens genres, parmi lesquels les petits de plusieurs espèces sortent aussi de leurs oeufs dans le ventre même de leur mère.

Plusieurs naturalistes ont cru que le seps étoit une espèce de salamandre. On a accusé la salamandre d'être venimeuse; on a dit que le seps l'étoit aussi. Il y a même long-temps que l'on a regardé ce lézard comme un animal malfaisant, le nom de *seps* que les anciens lui ont appliqué, ainsi qu'au chalcide, ayant été aussi attribué, par ces mêmes anciens, à des serpens très-venimeux, à des millepieds et à d'autres bêtes dangereuses. Ce mot *seps*, dérivé de σηπω (*sepo* , je corromps), peut être regardé comme un nom générique que les anciens donnoient à la plupart des animaux dont ils redoutoient les poisons, à quelque ordre d'ailleurs qu'ils les rapportassent. On peut croire aussi qu'ils ont très-souvent confondu, ainsi que le plus grand nombre des naturalistes venus après eux, le chalcide et le seps, qu'ils ont appelés tous deux non-seulement du nom générique de *seps*, mais encore du nom particulier de *chalcide*.

Quoi qu'il en soit, les observations de M. Sauvage paroissent prouver que le seps n'est point venimeux dans les provinces méridionales de France. Suivant ce naturaliste, la morsure des seps n'a jamais été suivie d'aucun accident : il rapporte en avoir vu manger par une poule sans qu'elle en ait été incommodée. Il ajoute que la poule ayant avalé un petit seps par la tête sans l'écraser, il vit ce lézard s'échapper du corps de la poule, comme les vers de terre de celui des canards. La poule le saisit de nouveau; il s'échappa de même : mais à la troisième fois elle le coupa en deux. M. Sauvage conclut même, de la facilité avec laquelle ce petit lézard se glisse dans les intestins, qu'il produiroit un meilleur effet dans certaines maladies que le plomb et le vif-argent. M. François Cetti dit aussi que, dans toute la Sardaigne, il n'a jamais entendu parler d'aucun accident causé par la morsure

du seps, que tout le monde y regarde comme un animal innocent. Seulement, ajoute-t-il, lorsque les boeufs ou les chevaux en ont avalé avec l'herbe qu'ils paissent, leur ventre s'enfle, et ils sont en danger de mourir, si on ne leur fait pas prendre une boisson préparée avec de l'huile, du vinaigre et du soufre.

Le seps paroît craindre le froid plus que les tortues terrestres et plusieurs autres quadrupèdes ovipares; il se cache plus tôt dans la terre aux approches de l'hiver. Il disparoît en Sardaigne dès le commencement d'octobre, et on ne le trouve plus que dans des creux souterrains; il en sort au printemps pour aller dans les endroits garnis d'herbe, où il se tient encore pendant l'été, quoique l'ardeur du soleil l'ait desséchée.

M. Thunberg a donné, dans les *Mémoires de l'Académie de Suède*, la description d'un lézard qu'il nomme *abdominal*, qui se trouve à Java et à Amboine, qui a les plus grands rapports avec le seps, et qui n'en diffère que par la très-grande briéveté de sa queue et le nombre de ses doigts. Mais comme il paroît que M. Thunberg n'a pas vu cet animal vivant, et que, dans la description qu'il en donne, il dit que l'extrémité de la queue étoit nue et sans écailles, on peut croire que l'individu observé par ce savant professeur avoit perdu une partie de sa queue par quelque accident. D'ailleurs nous nous sommes assurés que la longueur de la queue des seps étoit en général très-variable. D'un autre côté, M. Thunberg avoue qu'on ne peut à l'oeil nu distinguer qu'avec beaucoup de peine les doigts de son lézard abdominal. Il pourroit donc se faire que l'animal eût été altéré après sa mort, de manière à présenter l'apparence de cinq petits doigts à chaque pied, quoique réellement il n'y en ait que trois, ainsi que dans les seps, auxquels il faudroit dès-lors le rapporter. Si au contraire le lézard abdominal a véritablement cinq doigts à chaque pied, il faudra le regarder comme une espèce distincte du seps, et le comprendre dans la quatrième division, où il pourroit être placé à la suite du sputateur. Au reste, personne ne peut mieux éclaircir ce point d'histoire naturelle que M. Thunberg.

LE CHALCIDE.

Le seps n'est pas le seul lézard qui, par la petitesse de ses pattes à peine visibles, et la grande distance qui sépare celles de devant de celles de derrière, fasse la nuance entre les lézards et les serpens; le chalcide est également remarquable par la briéveté et la position de ses pattes, de même que par l'allongement de son corps. M. Linné, et plusieurs autres naturalistes, ont regardé, ainsi que nous, le chalcide comme différent du seps, et ils ont dit que ces deux lézards sont distingués l'un de l'autre, en ce que le seps a la queue *verticillée*, tandis que le chalcide l'a ronde, et plus longue que le corps. Quelque sens qu'on attache à cette expression *verticillée*, elle ne peut jamais représenter qu'un caractère vague et peu sensible. D'un autre côté, il n'y a rien de si variable que les longueurs des queues des lézards, et par conséquent toute distinction spécifique fondée sur ces longueurs doit être regardée comme nulle, à moins que leurs différences ne soient très-grandes. Nous avons pensé d'après cela que le lézard appelé *chalcide* par M. Linné pourroit bien n'être qu'une variété du seps, dont plusieurs individus ont la queue à peu près aussi longue que le corps. Nous l'avons pensé d'autant plus qu'il paroît que M. Linné n'a point vu le lézard qu'il nomme *chalcide*. Nous avons en conséquence examiné les divers passages des auteurs cités par M. Linné, relativement à ce quadrupède ovipare; nous avons comparé ce qu'ont écrit à ce sujet Aldrovande, Columna, Gronovius, Ray et Imperati : nous avons vu que tout ce que rapportent ces auteurs, tant dans leurs descriptions que dans la partie historique, pouvoit s'appliquer au véritable seps. Il paroît donc qu'on doit réduire à une seule espèce les deux lézards connus sous le nom de *seps* et de *chalcide*. Mais il y a, au Cabinet du Roi, un lézard qui ressemble au seps par l'allongement de son corps, la petitesse de ses pattes, le nombre de ses doigts, et qui est cependant d'une espèce différente de celle du seps, ainsi que nous allons le prouver. Ce lézard n'a vraisemblablement été connu d'aucun des naturalistes modernes qui ont écrit sur le chalcide : c'est, en quelque sorte, une espèce nouvelle que nous présentons, et à laquelle

nous appliquons ce nom de *chalcide*, qui n'a été donné par M. Linné et les naturalistes modernes qu'à une variété du seps.

Notre chalcide, le seul que nous nommerons ainsi, diffère du seps par un caractère qui doit empêcher de les confondre dans toutes les circonstances. Le dessus et le dessous du corps et de la queue sont garnis dans le seps de petites écailles, placées les unes sur les autres comme les ardoises qui couvrent nos toits; tandis que, dans le chalcide, les écailles forment des anneaux circulaires très-sensibles, séparés les uns des autres par des espèces de sillons, et qui revêtent non-seulement le corps, mais encore la queue.

Le corps de l'individu conservé au Cabinet du Roi a deux pouces six lignes de longueur; il est plus court que la queue, et entouré de quarante-huit anneaux. La tête est assez semblable à celle du seps, ainsi que nous l'avons dit: mais il n'y a aucune ouverture pour les oreilles; ce qui donne au chalcide un rapport de plus avec les serpens. Les pattes sont encore plus courtes que celles du seps, en proportion de la longueur du corps; elles n'ont qu'une ligne de longueur. Celles de devant sont situées très-près de la tête.

Ce lézard n'a que trois doigts à chaque pied, ainsi que le seps. Il est d'une couleur sombre, qui peut-être est l'effet de l'esprit-de-vin dans lequel il a été conservé, mais qui approche de la couleur de l'airain, que les Grecs ont désignée par le nom de *chalcis* (dérivé de χαλκος, *airain*) lorsqu'ils ont appliqué ce nom à un lézard.

Cet animal, qui doit habiter les contrées chaudes, a, par la conformation de ses écailles et leur disposition en anneaux, d'assez grands rapports avec le serpent *orvet* et les autres serpens, que M. Linné a compris sous la dénomination générique d'*anguis*. Il en a aussi par là avec plusieurs espèces de vers, et surtout avec un reptile, dont nous donnerons l'histoire à la suite de celle des quadrupèdes ovipares, et qui lie l'ordre de ces derniers avec celui des serpens encore de plus près que le seps et le chalcide.

Mais si les espèces de lézards dont nous traitons maintenant présentent, en quelque sorte, une conformation intermédiaire entre celle des quadrupèdes ovipares et celle des vrais reptiles, l'espèce suivante donne à ces mêmes quadrupèdes ovipares de nouveaux rapports avec des animaux bien mieux organisés, et

particulièrement avec l'ordre des oiseaux, par les espèces d'ailes dont elle a été pourvue.

SEPTIÈME DIVISION.

LEZARDS

Qui ont des membranes en forme d'ailes.

LE DRAGON.

A ce nom de *dragon*, l'on conçoit toujours une idée extraordinaire. La mémoire rappelle avec promptitude tout ce qu'on a lu, tout ce qu'on a ouï dire, sur ce monstre fameux; l'imagination s'enflamme par le souvenir des grandes images qu'il a présentées au génie poétique : une sorte de frayeur saisit les cœurs timides; et la curiosité s'empare de tous les esprits. Les anciens, les modernes, ont tous parlé du dragon. Consacré par la religion des premiers peuples, devenu l'objet de leur mythologie, ministre des volontés des dieux, gardien de leurs trésors, servant leur amour et leur haine, soumis au pouvoir des enchanteurs, vaincu par les demi-dieux des temps antiques, entrant même dans les allégories sacrées du plus saint des recueils, il a été chanté par les premiers poëtes, et représenté avec toutes les couleurs qui pouvoient en embellir l'image. Principal ornement des fables pieuses imaginées dans des temps plus récens, dompté par les héros, et même par les jeunes héroïnes, qui combattoient pour une loi divine; adopté par une seconde mythologie, qui plaça les fées sur le trône des anciennes enchanteresses; devenu l'emblème des actions éclatantes des vaillans chevaliers, il a vivifié la poésie moderne, ainsi qu'il avoit animé l'ancienne. Proclamé par la voix sévère de l'histoire, partout décrit, partout célébré, partout redouté, montré sous toutes les formes, toujours revêtu de la plus grande puissance, immolant ses victimes par son regard, se transportant au milieu des nuées avec la rapidité de l'éclair, frappant comme la foudre, dissipant l'obscurité des nuits par

l'éclat de ses yeux étincelans, réunissant l'agilité de l'aigle, la force du lion, la grandeur du serpent [1], présentant même quelquefois une figure humaine, doué d'une intelligence presque divine, et adoré de nos jours dans de grands empires de l'Orient, le dragon a été tout, et s'est trouvé partout, hors dans la Nature. Il vivra cependant toujours, cet être fabuleux, dans les heureux produits d'une imagination féconde; il embellira long-temps les images hardies d'une poésie enchanteresse : le récit de sa puissance merveilleuse charmera les loisirs de ceux qui ont besoin d'être quelquefois transportés au milieu des chimères, et qui désirent de voir la vérité parée des ornemens d'une fiction agréable. Mais à la place de cet être fantastique, que trouvons-nous dans la réalité? un animal aussi petit que foible, un lézard innocent et tranquille, un des moins armés de tous les quadrupèdes ovipares, et qui, par une conformation particulière, a la facilité de se transporter avec agilité, et de voltiger de branche en branche dans les forêts qu'il habite. Les espèces d'ailes dont il a été pourvu, son corps de lézard, et tous ses rapports avec les serpens, ont fait trouver quelque sorte de ressemblance éloignée entre ce petit animal et le monstre imaginaire dont nous avons parlé, et lui ont fait donner le nom de *dragon* par les naturalistes.

Ces ailes sont composées de six espèces de rayons cartilagineux, situés horizontalement de chaque côté de l'épine du dos, et auprès des jambes de devant. Ces rayons sont courbés en arrière; ils soutiennent une membrane, qui s'étend le long du rayon le plus antérieur jusqu'à son extrémité, et va ensuite se rattacher, en s'arrondissant un peu, auprès des jambes de derrière. Chaque aile représente ainsi un triangle, dont la base s'appuie sur l'épine du dos; du sommet d'un triangle à celui de l'autre, il y a à peu près la même distance que des pattes de devant à celles de derrière. La membrane qui recouvre les rayons est garnie d'écailles, ainsi que le corps du lézard, que l'on ne peut bien voir qu'en regardant au-dessous des ailes, et dont on ne distingue par-dessus que la partie la plus élevée du dos. Ces ailes sont conformées comme les nageoires des poissons, surtout comme celles dont les poissons volans se servent pour se soutenir en l'air. Elles ne ressemblent pas aux ailes dont les chauve-souris sont pourvues, et qui sont composées d'une membrane placée entre les doigts très-

[1] Il y a des serpens qui ont plus de quarante pieds de long.

longs de leurs pieds de devant; elles diffèrent encore plus de celles des oiseaux formées de membres que l'on a appelés leurs bras; elles ont plus de rapport avec les membranes qui s'étendent des jambes de devant à celles de derrière dans le polatouche et dans le taguan, et qui leur servent à voltiger. Voilà donc le dragon qui, placé, comme tous les lézards, entre les poissons et les quadrupèdes vivipares, se rapproche des uns par ses rapports avec les poissons volans, et des autres par ses ressemblances avec les polatouches et les écureuils, dont il est l'analogue dans son ordre.

Le dragon est aussi remarquable par trois espèces de poches allongées et pointues, qui garnissent le dessous de sa gorge, et qu'il peut enfler à volonté pour augmenter son volume, se rendre plus léger, et voler plus facilement. C'est ainsi qu'il peut un peu compenser l'infériorité de ses ailes, relativement à celles des oiseaux, et la facilité avec laquelle ces derniers, lorsqu'ils veulent s'alléger, font parvenir l'air de leurs poumons dans diverses parties de leur corps.

Si l'on ôtoit au dragon ses ailes et les espèces de poches qu'il porte sous son gosier, il seroit très-semblable à la plupart des lézards. Sa gueule est très-ouverte, et garnie de dents nombreuses et aiguës. Il a sur le dos trois rangées longitudinales de tubercules, plus ou moins saillans, dont le nombre varie suivant les individus. Les deux rangées extérieures forment une ligne courbe, dont la convexité est en dehors. Les jambes sont assez longues; les doigts, au nombre de cinq à chaque pied, sont longs, séparés, et garnis d'ongles crochus. La queue est ordinairement très-déliée, deux fois plus longue que le corps, et couverte d'écailles un peu relevées en carène. La longueur totale du dragon n'excède guère un pied. Le plus grand des individus de cette espèce conservés au Cabinet du Roi a huit pouces deux lignes de long, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue de quatre pouces dix lignes.

Bien différent du dragon de la fable, il passe innocemment sa vie sur les arbres, où il vole de branche en branche, cherchant les fourmis, les mouches, les papillons, et les autres insectes dont il fait sa nourriture. Lorsqu'il s'élance d'un arbre à un autre, il frappe l'air avec ses ailes, de manière à produire un bruit assez sensible, et il franchit quelquefois un espace de trente pas. Il habite en Asie, en Afrique et en Amérique. Il peut varier, suivant les différens climats, par la teinte de ses écailles; mais il présente

souvent un agréable mélange de couleurs noire, brune, presque blanche ou légèrement bleuâtre, formant des taches ou des raies.

Quoiqu'il ait les doigts très-séparés les uns des autres, il n'est point réduit à habiter la terre sèche et le sommet des arbres; ses poches qu'il développe, et ses ailes qu'il étend, replie et contourne à volonté, lui servent non-seulement pour s'élancer avec vitesse, mais encore pour nager avec facilité. Les membranes qui composent ses ailes peuvent lui tenir lieu de nageoires puissantes, parce qu'elles sont fort grandes à porportion de son corps; et les poches qu'il a sous la gorge doivent, lorsqu'elles sont gonflées, le rendre plus léger que l'eau. Cet animal privilégié a donc reçu tout ce qui peut être nécessaire pour grimper sur les arbres, pour marcher avec facilité, pour voler avec vitesse, pour nager avec force : la terre, les forêts, l'air, les eaux, lui appartiennent également; sa petite proie ne peut lui échapper. D'ailleurs aucun asile ne lui est fermé; aucun abri ne lui est interdit; s'il est poursuivi sur la terre, il s'enfuit au haut des branches, ou se réfugie au fond des rivières : il jouit donc d'un sort tranquille et d'une destinée heureuse; car il peut encore, en s'élevant dans l'air, échapper aux animaux que l'eau n'arrête pas.

M. Linné a compté deux espèces de lézards volans. Il a placé dans la première ceux de l'ancien monde, dont les ailes ne tiennent pas aux pattes de devant, et dans la seconde ceux d'Amérique, dont les ailes y sont attachées. Cette différence ne nous paroît pas suffire pour constituer une espèce distincte. D'ailleurs ce n'est que sur l'autorité de Seba, dont les figures ne sont pas toujours exactes, que M. Linné a admis l'existence de lézards volans dont les jambes de devant servent de premier rayon aux ailes; il n'en a jamais vu ainsi conformés : nous n'en avons jamais vu non plus; et nous n'avons rien trouvé qui y eût rapport, dans aucun auteur, excepté Seba. Nous croyons donc ne devoir admettre qu'une espèce dans les lézards volans, jusqu'à ce que de nouvelles observations nous obligent à en reconnoître deux [1].

---

[1] M. Daubenton n'a compté, comme nous, qu'une espèce de lézard volant.

HUITIÈME DIVISION.

LÉZARDS

Qui ont trois ou quatre doigts aux pieds de devant, et quatre ou cinq aux pieds de derrière.

LA SALAMANDRE TERRESTRE[1].

Il semble que plus les objets de la curiosité de l'homme sont éloignés de lui, et plus il se plaît à leur attribuer des qualités merveilleuses, ou du moins à supposer à des dégrés trop élevés celles dont ces êtres, rarement bien connus, jouissent réellement. L'imagination a besoin, pour ainsi dire, d'être de temps en temps secouée par des merveilles. L'homme veut exercer sa croyance dans toute sa plénitude; il lui semble qu'il n'en jouit pas d'une manière assez libre quand il la soumet aux lois de la raison : ce n'est que par les excès qu'il croit en user; et il ne s'en regarde comme véritablement le maître que lorsqu'il la refuse capricieusement à la réalité, ou qu'il l'accorde aux êtres les plus chimériques. Mais il ne peut exercer cet empire de sa fantaisie que lorsque la lumière de la vérité ne tombe que de loin sur les objets de cette croyance arbitraire; que lorsque l'espace, le temps ou leur nature les séparent de nous; et voilà pourquoi parmi tous les ordres d'animaux, il n'en est peut-être aucun qui ait donné lieu à tant de fables que celui des lézards. Nous avons déjà vu des propriétés aussi absurdes qu'imaginaires accordées à plusieurs es-

---

[1] *Salamandra*, en latin; *salamanguesa* et *salamantegua*, en Espagne; *samabras* ou *saambras*, par les Arabes; *le sourd*, dans plusieurs provinces de France; *blande*, dans le Languedoc et la Provence; *pluvine*, en Dauphiné; *laverne*, dans le Lyonnais; *suisse*, en Bourgogne; *mirtil*, dans le Poitou; *alebrenne* ou *arrassade*, dans plusieurs autres provinces de France; *mouron*, en Normandie; *salemander*, en Flandre; *puntermaal*, en quelques endroits d'Allemagne.

pèces de ces quadrupèdes ovipares : mais nous voici maintenant à l'histoire d'un lézard pour lequel l'imagination humaine s'est surpassée; on lui a attribué la plus merveilleuse de toutes les propriétés. Tandis que les corps les plus durs ne peuvent échapper à la force de l'élément du feu, on a voulu qu'un petit lézard non-seulement ne fût pas consumé par les flammes, mais parvînt même à les éteindre; et comme les fables agréables s'accréditent aisément, l'on s'est empressé d'accueillir celle d'un petit animal si privilégié, si supérieur à l'agent le plus actif de la Nature, et qui devoit fournir tant d'objets de comparaison à la poésie, tant d'emblèmes galans à l'amour, tant de brillantes devises à la valeur. Les anciens ont cru à cette propriété de la salamandre : desirant que son origine fût aussi surprenante que sa puissance, et voulant réaliser les fictions ingénieuses des poëtes, ils ont écrit qu'elle devoit son existence au plus pur des élémens, qui ne pouvoit la consumer, et ils l'ont dite fille du feu, en lui donnant cependant un corps de glace. Les modernes ont adopté les fables ridicules des anciens, et comme on ne peut jamais s'arrêter quand on a dépassé les bornes de la vraisemblance, on est allé jusqu'à penser que le feu le plus violent pouvoit être éteint par la salamandre terrestre. Des charlatans vendoient ce petit lézard, qui, jeté dans le plus grand incendie, devoit, disoient-ils, en arrêter les progrès. Il a fallu que des physiciens, que des philosophes, prissent la peine de prouver par le fait ce que la raison seule auroit dû démontrer; et ce n'est que lorsque les lumières de la science ont été très-répandues, qu'on a cessé de croire à la propriété de la salamandre.

Ce lézard, qui se trouve dans tant de pays de l'ancien monde, et même à de très-hautes latitudes, a été cependant très-peu observé, parce qu'on le voit rarement hors de son trou, et parce qu'il a, pendant long-temps, inspiré une assez grande frayeur. Aristote même ne paroît en parler que comme d'un animal qu'il ne connoissoit presque point.

Il est aisé à distinguer de tous ceux dont nous nous sommes occupés, par la conformation particulière de ses pieds de devant, où il n'a que quatre doigts, tandis qu'il en a cinq à ceux de derrière.

Un des plus grands individus de cette espèce conservés au Cabinet du Roi a sept pouces cinq lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, qui est longue de trois pouces huit lignes. La peau n'est revêtue d'aucune écaille sensible, mais elle est garnie d'une grande quantité de mamelons, et

percée d'un grand nombre de petits trous, dont plusieurs sont très-sensibles à la vue simple, et par lesquels découle une sorte de lait qui se répand ordinairement de manière à former un vernis transparent au-dessus de la peau naturellement sèche de ce quadrupède ovipare.

Les yeux de la salamandre sont placés à la partie supérieure de la tête, qui est un peu aplatie; leur orbite est saillante dans l'intérieur du palais, et elle y est presque entourée d'un rang de très-petites dents, semblables à celles qui garnissent les mâchoires. Ces dents établissent un nouveau rapport entre les lézards et les poissons, dont plusieurs espèces ont de même plusieurs dents placées dans le fond de la gueule.

La couleur de ce lézard est très-foncée; elle prend une teinte bleuâtre sur le ventre, et présente des taches jaunes assez grandes, irrégulières, et qui s'étendent sur tout le corps, même sur les pieds et sur les paupières. Quelques-unes de ces taches sont parsemées de petits points noirs, et celles qui sont sur le dos se touchent souvent sans interruption, et forment deux longues bandes jaunes. La figure de ces taches a fait donner le nom de *stellion* à la salamandre, ainsi qu'au lézard vert, au véritable stellion, et au geckotte. Au reste, la couleur des salamandres terrestres doit être sujette à varier, et il paroît qu'on en trouve dans les bois humides d'Allemagne qui sont toutes noires par-dessus et jaunes par-dessous. C'est à cette variété qu'il faut rapporter, ce me semble, la salamandre noire que M. Laurenti a trouvée dans les Alpes, qu'il a regardée comme une espèce distincte, et qui me paroît trop ressembler par sa forme à la salamandre ordinaire pour en être séparée.

La queue presque cylindrique paroît divisée en anneaux par des renflemens d'une substance très-molle.

La salamandre terrestre n'a point de côtes, non plus que les grenouilles, auxquelles elle ressemble d'ailleurs par la forme générale de la partie antérieure du corps. Lorsqu'on la touche, elle se couvre promptement de cette espèce d'enduit dont nous avons parlé; et elle peut également faire passer très-rapidement sa peau de cet état humide à celui de sécheresse. Le lait qui sort par les petits trous que l'on voit sur sa surface est très-âcre; lorsqu'on en a mis sur la langue, on croit sentir une sorte de cicatrice à l'endroit où il a touché. Ce lait, qui est regardé comme un excellent dépilatoire, ressemble un peu à celui qui découle des plant

appelées *tithymales* et des euphorbes. Quand on écrase, ou seulement quand on presse la salamandre, elle répand d'ailleurs une mauvaise odeur qui lui est particulière.

Les salamandres terrestres aiment les lieux humides et froids, les ombres épaisses, les bois touffus des hautes montagnes, les bords des fontaines qui coulent dans les près; elles se retirent quelquefois en grand nombre dans les creux des arbres, dans les haies, au-dessous des vieilles souches pourries; et elles passent l'hiver des contrées trop élevées en latitude dans des espèces de terriers où on les trouve rassemblées, et entortillées plusieurs ensemble.

La salamandre étant dépourvue d'ongles, n'ayant que quatre doigts aux pieds de devant, et aucun avantage de conformation ne remplaçant ce qui lui manque, ses mœurs doivent être et sont en effet très-différentes de celles de la plupart des lézards. Elle est très-lente dans sa marche : bien loin de pouvoir grimper avec vitesse sur les arbres, elle paroît le plus souvent se traîner avec peine à la surface de la terre. Elle ne s'éloigne que peu des abris qu'elle a choisis; elle passe sa vie sous terre, souvent au pied des vieilles murailles. Pendant l'été, elle craint l'ardeur du soleil, qui la dessécheroit, et ce n'est ordinairement que, lorsque la pluie est prête à tomber, qu'elle sort de son asile secret, comme par une sorte de besoin de se baigner et de s'imbiber d'un élément qui lui est analogue. Peut-être aussi trouve-t-elle alors avec plus de facilité les insectes dont elle se nourrit. Elle vit de mouches, de scarabées, de limaçons et de vers de terre. Lorsqu'elle est en repos, elle se replie souvent sur elle-même comme les serpens. Elle peut rester quelque temps dans l'eau sans y périr; elle s'y dépouille d'une pellicule mince d'un cendré verdâtre. On a même conservé des salamandres, pendant plus de six mois, dans de l'eau de puits; on ne leur donnoit aucune nourriture; on avoit seulement le soin de changer souvent l'eau.

On observe que toutes les fois qu'on plonge une salamandre terrestre dans l'eau, elle s'efforce d'élever ses narines au-dessus de la surface, comme si elle cherchoit l'air de l'atmosphère; ce qui est une nouvelle preuve du besoin qu'ont tous les quadrupèdes ovipares de respirer pendant tout le temps où ils ne sont point engourdis [1]. La salamandre terrestre n'a point d'oreilles appa-

[1] Voyez le Discours sur la nature des quadrupèdes ovipares.

rentes; et en ceci elle ressemble aux serpens. On a prétendu qu'elle n'entendoit point; et c'est ce qui lui a fait donner le nom de *sourd* dans certaines provinces de France : on pourroit le présumer, parce qu'on ne lui a jamais entendu jeter aucun cri, et qu'en général le silence est lié avec la surdité.

Ayant donc peut-être un sens de moins, et privée de la faculté de communiquer ses sensations aux animaux de son espèce, même par des sons imparfaits, elle doit être réduite à un bien moindre degré d'instinct : aussi est-elle stupide, et non pas courageuse, comme on l'a écrit. Elle ne brave pas le danger, ainsi qu'on l'a prétendu; mais elle ne l'aperçoit point : quelques gestes qu'on fasse pour l'effrayer, elle s'avance toujours sans se détourner de sa route. Cependant; comme aucun animal n'est privé du sentiment nécessaire à sa conservation, elle comprime, dit-on, rapidement sa peau lorsqu'on la tourmente, et fait rejaillir contre ceux qui l'attaquent, le lait âcre que cette peau recouvre. Si on la frappe, elle commence par dresser sa queue; elle devient ensuite immobile, comme si elle étoit saisie par une sorte de paralysie : car il ne faut pas, avec quelques naturalistes, attribuer à un animal si dénué d'instinct assez de finesse et de ruse pour contrefaire la morte, ainsi qu'ils l'ont écrit. Au reste, il est difficile de la tuer; elle est très-vivace : mais trempée dans du vinaigre, ou entourée de sel en poudre, elle périt bientôt dans des convulsions, ainsi que plusieurs autres lézards et les vers.

Il semble que l'on ne peut accorder à un être une qualité chimérique sans lui refuser en même temps une propriété réelle. On a regardé la froide salamandre comme un animal doué du pouvoir miraculeux de résister aux flammes, et même de les éteindre : mais en même semps on l'a rabaissée autant qu'on l'avoit élevée par ce privilége unique. On en a fait le plus funeste des animaux. Les anciens, et même Pline, l'ont dévouée à une sorte d'anathème, en la considérant comme celui dont le poison étoit le plus dangereux : ils ont écrit qu'en infectant de son venin presque tous les végétaux d'une vaste contrée, elle pouvoit donner la mort à des nations entières. Les modernes ont aussi cru pendant long-temps au poison de la salamandre; on a dit que sa morsure étoit mortelle, comme celle de la vipère; on a cherché et prescrit des remèdes contre son venin : mais enfin on a eu recours aux observations, par lesquelles on auroit dû commencer. Le fameux Bacon avoit voulu engager les physiciens à s'assurer de

l'existence du venin de la salamandre; Gesner prouva, par l'expérience, qu'elle ne mordoit point, de quelque manière qu'on cherchât à l'irriter; et Wurfbainius fit voir qu'on pouvoit impunément la toucher, ainsi que boire de l'eau des fontaines qu'elle habite. M. de Maupertuis s'est aussi occupé de ce lézard : en recherchant ce que pouvoit être son prétendu poison, il a démontré, par l'expérience, l'action des flammes sur la salamandre, comme sur les autres animaux; il a remarqué qu'à peine elle est sur le feu, qu'elle paroît couverte de gouttes de son lait, qui, raréfié par la chaleur, s'échappe par tous les pores de la peau, sort en plus grande quantité sur la tête, ainsi que sur les mamelons, et se durcit sur-le-champ. Mais on n'a certainement pas besoin de dire que ce lait n'est jamais assez abondant pour éteindre le moindre feu.

M. de Maupertuis, dans le cours de ses expériences, irrita en vain plusieurs salamandres : jamais aucune n'ouvrit la bouche, il fallut la leur ouvrir par force.

Comme les dents de ces lézards sont très-petites, on eut beaucoup de peine à trouver un animal dont la peau fût assez fine pour être entamée par ces dents. Il essaya inutilement de les faire pénétrer dans la chair d'un poulet déplumé; il pressa en vain les dents contre la peau : elles se dérangèrent plutôt que de l'entamer. Il parvint enfin à faire mordre par une salamandre la cuisse d'un poulet dont il avoit enlevé la peau. Il fit mordre aussi par des salamandres récemment prises la langue et les lèvres d'un chien, ainsi que la langue d'un coq d'Inde : aucun de ces animaux n'éprouva le moindre accident. M. de Maupertuis fit avaler ensuite des salamandres entières ou coupées par morceaux à un coq d'Inde et à un chien, qui ne parurent pas en souffrir.

M. Laurenti a fait depuis des expériences dans les mêmes vues : il a forcé des lézards gris à mordre des salamandres, et il leur en a fait avaler du lait; les lézards sont morts très-promptement. Le lait de la salamandre pris intérieurement pourroit donc être funeste et même mortel à certains animaux, surtout aux plus petits; mais il ne paroît pas nuisible aux grands animaux.

On a cru pendant long-temps que les salamandres n'avoient point de sexe, et que chaque individu étoit en état d'engendrer seul son semblable, comme dans plusieurs espèces de vers. Ce n'est pas la fable la plus absurde qu'on ait imaginée au sujet des salamandres. Mais si la manière dont elles viennent à la lumière

n'est pas aussi merveilleuse qu'on l'a écrit, elle est remarquable en ce qu'elle diffère de celle dont naissent presque tous les autres lézards, et en ce qu'elle est analogue à celle dont voient le jour les seps ou chalcides, ainsi que les vipères et plusieurs espèces de serpens. La salamandre mérite par là l'attention des naturalistes, bien plus que par la fausse et brillante réputation dont elle a joui si long-temps. M. de Maupertuis, ayant ouvert quelques salamandres, y trouva des oeufs, et en même temps des petits tout formés : les œufs étoient divisés en deux grappes allongées, et les petits étoient renfermés dans deux espèces de tuyaux transparens; ils étoient aussi bien conformés et bien plus agiles que les salamandres adultes. La salamandre met donc bas des petits venus d'un œuf éclos dans son ventre, ainsi que ceux des vipères. Mais d'ailleurs on a écrit qu'elle pond comme les salamandres aquatiques, des œufs elliptiques d'où sortent de petites salamandres sous la forme de *têtard*. Nous avons souvent vérifié le premier fait, qui d'ailleurs est bien connu depuis long-temps : mais nous n'avons pas été à même de vérifier le second. Il seroit intéressant de constater que le même quadrupède produit ses petits, en quelque sorte de deux manières différentes; qu'il y a des œufs que la mère pond, et d'autres dont le fœtus sort dans le ventre de la salamandre, pour demeurer ensuite renfermé avec plusieurs autres fœtus dans une espèce de membrane transparente, jusqu'au moment où il vient à la lumière Si cela étoit, on devroit disséquer des salamandres à différentes époques très-rapprochées, depuis le moment où elles s'accouplent jusqu'à celui où elles mettent bas leurs petits; l'on suivroit avec soin l'accroissement successif de ces petits venus à la lumière tout formés; on le compareroit avec le développement de ceux qui sortiroient de l'œuf hors du ventre de leur mère, etc. Quoi qu'il en soit, la salamandre femelle met bas des petits tout formés, et sa fécondité est très-grande : les naturalistes ont écrit depuis long-temps qu'elle faisoit quarante ou cinquante petits; et M. de Maupertuis a trouvé quarante-deux petites salamandres dans le corps d'une femelle, et cinquante-quatre dans une autre.

Les petites salamandres sont souvent d'une couleur noire, presque sans taches, qu'elles conservent quelquefois pendant toute leur vie, dans certaines contrées où on les a prises alors pour une espèce particulière, ainsi que nous l'avons dit.

M. Thunberg a donné, dans les *Mémoires de l'Académie de Suède*, la description d'un lézard qu'il nomme *lézard du Japon*,

et qui ne paroît différer de notre salamandre terrestre que par l'arrangement de ses couleurs. Cet animal est presque noir, avec plusieurs taches blanchâtres et irrégulières, tant au-dessus du corps qu'au-dessus des pattes. Le dos présente une bande d'un blanc sale, divisée en deux vers la tête, et qui s'étend ensuite irrégulièrement et en se rétrécissant jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette bande blanchâtre est semée de très-petits points, ce qui forme un des caractères distinctifs de notre salamandre terrestre. Nous croyons donc devoir considérer le lézard du Japon décrit par M. Thunberg comme une variété constante de notre salamandre terrestre, dont l'espèce aura pu être modifiée par le climat du Japon. C'est dans la plus grande île de cet empire nommée *Niphon* que l'on trouve cette variété : elle y habite dans les montagnes et dans les endroits pierreux; ce qui indique que ses habitudes sont semblables à celles de la salamandre terrestre, et confirme notre conjecture au sujet de l'identité d'espèce de ces deux animaux. Les Japonais lui attribuent les mêmes propriétés que celles dont on a cru pendant long-temps que le scinque étoit doué, ainsi qu'on les a attribuées en Europe à la salamandre à queue plate ; ils la regardent comme un puissant stimulant et un remède très-actif : aussi trouve-t-on aux environs de Jédo un grand nombre de ces salamandres du Japon, séchées et suspendues aux planchers des boutiques.

ADDITION A L'ARTICLE

DE LA SALAMANDRE TERRESTRE.

Nous plaçons ici un extrait d'une lettre qui nous a été adressée par dom Saint-Julien, Bénédictin de la congrégation de Cluni. On y trouvera des observations intéressantes relativement à la manière dont les salamandres terrestres viennent au jour.

« Je trouvai à la fin du printemps de l'année dernière 1787
« une superbe salamandre terrestre (de l'espèce appelée *scorpion*
« dans la Basse-Guienne, et qu'on y confond même quelquefois
« avec cet insecte) . . . . . Elle avoit un peu plus de huit pouces
« depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue. La

« grosseur de son ventre me fit espérer de trouver quelque éclair-
« cissement sur la génération de ce reptile ; en conséquence, je
« procédai à sa dissection, que je commençai par l'anus. Dès que
« j'eus fait une ouverture d'environ un demi-pouce, je vis sortir
« une espèce de sac, que je pris d'abord pour un boyau : mais
« j'aperçus bientôt un mouvement très sensible dans l'intérieur;
« je vis même, à travers la membrane fort mince, de petits corps
« mouvans ; je ne doutai point alors que ce ne fût des êtres ani-
« més, en un mot les petits de l'animal. Je continuai à faire
« sortir cette poche, jusqu'à ce que je trouvai un étranglement :
« alors j'ouvris la membrane dans le sens de sa longueur ; je la
« trouvai pleine d'une espèce de sanie dans laquelle les petits
« étoient pliés en double, précisément dans la forme que M. l'abbé
« Spallanzani attribue aux petits de la salamandre aquatique
« lorsqu'ils sont encore renfermés dans l'amnios. Bientôt cette
« sanie se répandit ; les petits s'allongèrent, sautèrent sur la table
« et parurent animés d'un mouvement très-vif. Ils étoient au
« nombre de sept ou huit. Je les examinai à la vue simple, et
« un avec le secours de la loupe ; et je leur reconnus très-bien
« la forme de petits poissons avec deux sortes de nageoires assez
« longues du côté de la tête, qui étoit grosse par rapport au
« corps, et dont les yeux, qui paroissoient très-vifs, étoient très-
« saillans ; il n'y avoit rien à la place des pieds de derrière.
« Comme la mère avoit été prise dans l'eau et paroissoit très-
« proche de son terme, je pensai que l'eau étoit l'elément qui
« convenoit à ces nouveau-nés ; ce qui d'ailleurs se trouvoit
« confirmé par leur état pisciforme : c'est pourquoi je me pressai
« de les faire tomber dans une jatte pleine d'eau, où ils nagè-
« rent très-bien. J'agrandis encore l'ouverture de la mère, et je
« fis sortir une seconde et puis une troisième poches semblables
« à la première, et séparées par des étranglemens. Ces poches
« ouvertes me donnèrent des êtres semblables aux premiers et à
« peu près aussi bien formés : ils s'y trouvoient renfermés par
« huit ou dix en pelotons, sans aucune séparation ou dia-
« phragme, au moins sensible. Une quatrième poche pareille
« me donna des êtres de la même nature, mais moins formés ;
« ils étoient presque tous chargés sur le côté droit, vers le milieu
« du corps, d'une espèce de tumeur ou protubérance d'un jaune
« foncé paroissant un peu sanguinolent : ils avoient néanmoins
« leurs mouvemens libres, pas assez pour sauter d'eux-mêmes ;

« il fallut les retirer de leurs bourses avec des pinces. Enfin une
« cinquième poche pareille me fournit des êtres semblables, dont
« il ne paroissoit que la moitié du corps depuis le milieu jus-
« qu'au bout de la queue ; l'autre partie consistoit seulement en
« un segment de cette matière jaune dont je viens de parler : la
« partie formée avoit un mouvement sensible. Je retirai ainsi
« vingt-huit ou trente petits tout formés qui nagèrent dans
« l'eau, et qui vécurent dans mon appartement pendant vingt-
« quatre heures. Les avortons informes se précipitèrent au fond,
« et ne donnèrent plus aucun signe de vie. La mère vivoit en-
« core après que j'en eus tiré tous ses petits, formés ou informes.
« J'achevai de l'ouvrir, et à la suite de cette espèce de matrice
« qui paroissoit n'être qu'un boyau étranglé de distance en dis-
« tance, je trouvai deux grappes d'œufs de forme sensiblement
« sphérique, d'environ une ligne de diamètre, et d'une matière
« semblable à celle que j'avois vue adhérente aux deux diffé-
« rentes espèces d'avortons. Je ne comptai pas le nombre de ces
« œufs ; mais j'appelle leurs collections *grappes*, parce que réel-
« lement elles représentoient une grappe de raisin. Leur tige
« étoit attachée à l'épine dorsale, derrière une bourse flottante
« située un peu au-dessous du bras, de couleur brune foncée :
« je reconnus cette bourse pour l'estomac du reptile, parce que
« l'ayant ouverte, j'y trouvai de petits limaçons, quelques sca-
« rabées, et du sable noirâtre. »

LA SALAMANDRE A QUEUE PLATE[1].

Ce lézard, ainsi que la salamandre terrestre, peut vivre égale-
ment sur la terre et dans l'eau : mais il préfère ce dernier élé-
ment pour son habitation, au lieu qu'on rencontre presque
toujours la salamandre terrestre dans des trous de muraille, ou
dans de petites cavités souterraines ; et de là vient qu'on a donné
à la salamandre à queue plate le nom de *salamandre aquatique*,
et que M. Linné l'a appelée *lézard des marais*. Elle ressemble à

[1] *Tassot*, en vieux français ; *marasandola*, en italien ; *ask*, en Ecosse.

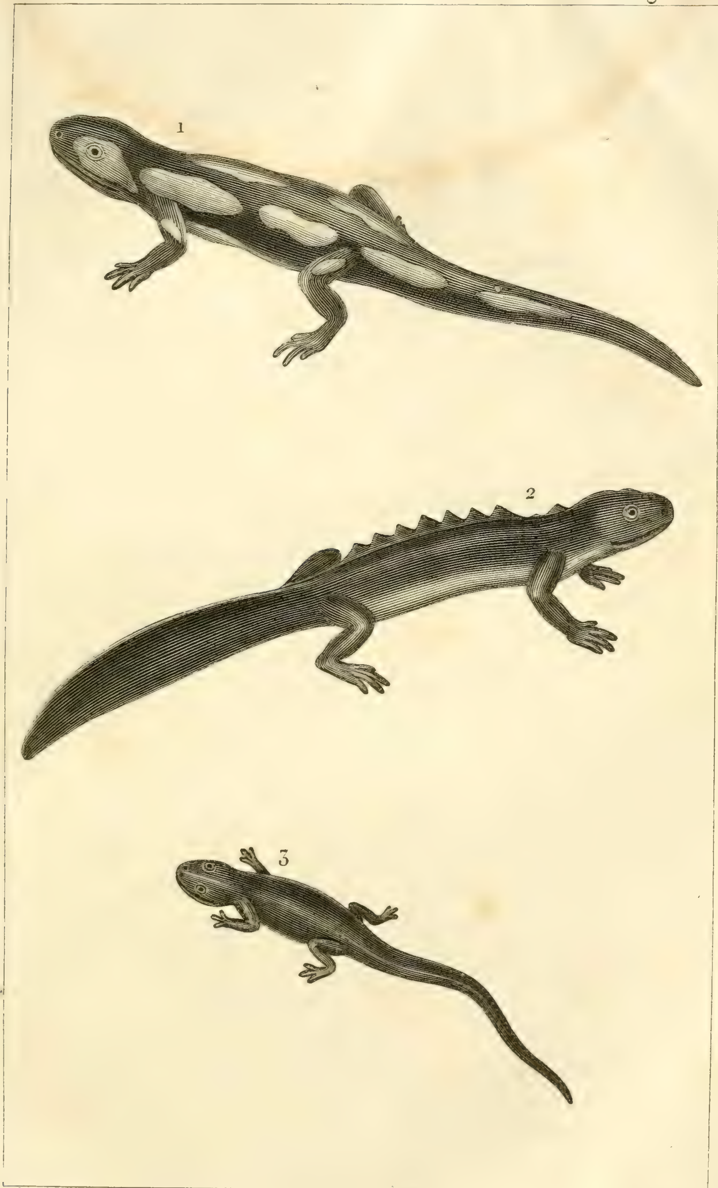
la salamandre dont nous venons de parler, en ce qu'elle a le corps dépourvu d'écailles sensibles, ainsi que les doigts dégarnis d'ongles, et qu'on ne compte que quatre doigts à ses pieds de devant : mais elle en diffère surtout par la forme de sa queue. Elle varie beaucoup par ses couleurs, suivant l'âge et le sexe. Il paroît d'ailleurs qu'on doit admettre dans cette espèce de salamandre à queue plate plusieurs variétés plus ou moins constantes, qui ne sont distinguées que par la grandeur et par les couleurs, et qui doivent dépendre de la différence des pays, ou même seulement de la nourriture : mais nous ne croyons pas devoir compter, avec M. Dufay, trois espèces de salamandre à queue plate; et si on lit avec attention son mémoire, on se convaincra sans peine, d'après tout ce que nous avons dit dans cette histoire, que les différences qu'il rapporte pour établir des diversités d'espèces constituent tout au plus des variétés constantes.

Les plus grandes salamandres à queue plate n'excèdent guère la longueur de six à sept pouces. La tête est aplatie ; la langue large et courte ; la peau est dure, et répand une espèce de lait quand on la blesse. Le corps est couvert de très-petites verrues saillantes et blanchâtres : la couleur générale, plus ou moins brune sur le dos, s'éclaircit sous le ventre, et y devient d'un jaune tirant sur le blanc. Elle présente de petites taches, souvent rondes, foncées, ordinairement plus brunes dans le mâle, bleuâtres et diversement placées dans certaines variétés.

Ce qui distingue principalement le mâle, c'est une sorte de crête membraneuse et découpée, qui s'étend le long du dos, depuis le milieu de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, sur laquelle ordinairement les découpures s'effacent, ou deviennent moins sensibles. Le dessous de la queue est aussi garni dans toute sa longueur d'une membrane en forme de bande, placée verticalement, qui a une blancheur éclatante, et qui fait paroître plate la queue de la salamandre [1].

La femelle n'a pas de crête sur le dos, où l'on voit au contraire un enfoncement qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue. Cependant, lorsqu'elle est maigre, l'épine du dos forme quelquefois une petite éminence ; elle a sur le bord supérieur

[1] Cette description a été faite d'après plusieurs individus conservés au Cabinet du Roi.



Prêtre pinx. *Plée père Sc*



de la queue une sorte de crête membraneuse et entière, et le bord inférieur de cette même queue est garni de la bande très-blanche qu'on remarque dans le mâle. En général, les couleurs sont plus pâles et plus égales dans la femelle ; elles sont aussi moins foncées dans les jeunes salamandres.

La salamandre à queue plate aime les eaux limoneuses, où elle se plaît à se cacher sous les pierres ; on la trouve dans les vieux fossés, dans les marais, dans les étangs ; on ne la rencontre presque jamais dans les eaux courantes : l'hiver, elle se retire quelquefois dans les souterrains humides.

Lorsqu'elle va à terre, elle ne marche qu'avec peine et très-lentement. Quelquefois, lorsqu'elle vient respirer au bord de l'eau, elle fait entendre un petit sifflement. Elle perd difficilement la vie ; et comme elle n'est ni aussi sourde ni aussi silencieuse que la salamandre terrestre, elle doit, à certains égards, avoir l'instinct moins borné.

Le conte ridicule qu'on a répété pendant tant de temps sur la salamandre terrestre, n'a pas été étendu jusqu'à la salamandre à queue plate. Mais, au lieu de lui attribuer le pouvoir fabuleux de vivre au milieu des flammes, on a reconnu dans cette salamandre une propriété réelle et opposée : elle peut vivre assez long-temps, non-seulement dans une eau très-froide, mais même au milieu de la glace. Elle est quelquefois saisie par les glaçons qui se forment dans les fossés, dans les étangs qu'elle habite : lorsque ces glaçons se fondent, elle sort de son engourdissement en même temps que sa prison se dissout, et elle reprend tous ses mouvemens avec sa liberté.

On a même trouvé, pendant l'été, des salamandres aquatiques renfermées dans des morceaux de glace tirés des glacières, et où elles devoient avoir été sans mouvement et sans nourriture depuis le moment où on avoit ramassé l'eau gelée dans les marais pour en remplir ces mêmes glacières. Ce phénomène, en apparence très-surprenant, n'est qu'une suite des propriétés que nous avons reconnues dans tous les lézards et dans tous les quadrupèdes ovipares [1].

La salamandre ne mord point, à moins qu'on ne lui fasse ouvrir la bouche par force ; et ses dents sont presque imperceptibles. Elle se nourrit de mouches, de divers insectes qu'elle peut

---

[1] Voyez le Discours sur la nature des quadrupèdes ovipares.

trouver à la surface de l'eau, du frai des grenouilles, etc. Elle est aussi herbivore ; car elle mange des lenticules ou lentilles d'eau, qui flottent sur la surface des étangs qu'elle habite.

Un des faits qui méritent le plus d'être rapportés dans l'histoire de la salamandre à queue plate, est la manière dont ses petits se développent. Elle n'est point vivipare, comme la terrestre. Elle pond, dans le mois d'avril ou de mai, des œufs, qui, dans certaines variétés, sont ordinairement au nombre de vingt, forment deux cordons, et sont joints ensemble par une matière visqueuse, dont ils sont également revêtus lorsqu'ils sont détachés les uns des autres. Ils se chargent de cette matière gluante dans deux canaux blancs et très-plissés, qui s'étendent depuis les pattes de devant jusque vers l'origine de la queue, un de chaque côté de l'épine du dos, et dans lesquels ils entrent en sortant des deux ovaires. On aperçoit, attachés aux parois de ces ovaires, une multitude de très-petits œufs jaunâtres : ils grossissent insensiblement à l'approche du printemps, et ceux qui sont parvenus à leur maturité dans la saison des amours, descendent dans les tuyaux blancs et plissés dont nous venons de parler, et où ils doivent être fécondés.

Lorsqu'ils sont pondus, ils tombent au fond de l'eau, d'où ils se relèvent quelquefois jusqu'à la surface des marais, parce qu'il se forme dans la matière visqueuse qui les entoure des bulles d'air qui les rendent très-légers; mais ces bulles se dissipent, et ils retombent sur la vase.

A mesure qu'ils grossissent, l'on distingue au travers de la matière visqueuse, et de la membrane transparente qui en est enduite, la petite salamandre repliée dans la liqueur que contient cette membrane. Cet embryon s'y développe insensiblement; bientôt il s'y meut, et s'y retourne avec une très-grande agilité ; et enfin au bout de huit ou dix jours, suivant la chaleur du climat et celle de la saison, il déchire par de petits coups réitérés la membrane, qui est, pour ainsi dire, la coque de son œuf [1].

Lorsque la jeune salamandre aquatique vient d'éclore, elle a, ainsi que les grenouilles, un peu de conformité avec les poissons. Pendant que ses pattes sont encore très-courtes, on voit de chaque

---

[1] C'est une membrane que M. l'abbé Spallanzani a appelée l'*amnios* de la jeune salamandre, ce grand observateur ne voulant pas regarder les salamandres aquatiques comme venant d'un véritable œuf.

côté, un peu au-dessus de ses pieds de devant, deux petites houppes frangées, qui se tiennent droites dans l'eau, qu'on a comparées à de petites nageoires, et qui ressemblent assez à une plume garnie de barbes. Ces houppes tiennent à des espèces de demi-anneaux cartilagineux et dentelés, au nombre de quatre de chaque côté, et qui sont analogues à l'organe des poissons que l'on a appelé *ouïes*. Ils communiquent tous à la même cavité; ils sont séparés les uns des autres, et recouverts de chaque côté par un panneau qui laisse passer les houppes frangées. A mesure que l'animal grandit, ces espèces d'aigrettes diminuent et disparoissent; les panneaux s'attachent à la peau sans laisser d'ouverture; les demi-anneaux se réunissent par une membrane cartilagineuse; et la salamandre perd l'organe particulier qu'elle avoit étant jeune. Il paroît qu'elle s'en sert, comme les poissons des *ouïes* pour filtrer l'air que l'eau peut contenir, puisque, quand elle en est privée, elle vient plus souvent respirer à la surface des étangs.

Nous avons vu que les lézards changent de peau une ou deux fois dans l'année : la salamandre aquatique éprouve dans sa peau des changemens bien plus fréquens; et en ceci elle a un nouveau rapport avec les grenouilles, qui se dépouillent très-souvent, ainsi que nous le verrons. Étant douée de plus d'activité dans l'été et même dans le printemps, elle doit consommer et réparer en moins de temps une grande quantité de forces et de substance; elle quitte alors sa peau tous les quatre ou cinq jours, suivant certains auteurs, et tous les quinze jours ou trois semaines, suivant d'autres naturalistes, dont l'observation doit être aussi exacte que celle des premiers, la fréquence des dépouillemens de la salamandre à queue plate devant tenir à la température, à la nature des alimens, et à plusieurs autres causes accidentelles.

Un ou deux jours avant que l'animal change de peau, il est plus paresseux qu'à l'ordinaire. Il ne paroît faire aucune attention aux vers et aux insectes qui peuvent être à sa portée, et qu'il avale avec avidité dans tout autre temqs. Sa peau est comme détachée du corps en plusieurs endroits, et sa couleur se ternit. L'animal se sert de ses pieds de devant pour faire une ouverture à sa peau, autour de ses mâchoires; il la repousse ensuite successivement au-dessus de sa tête, jusqu'à ce qu'il puisse dégager ses deux pattes, qu'il retire l'une après l'autre. Il continue de la rejeter en arrière, aussi loin que ses pattes de devant peuvent

atteindre ; mais il est obligé de se frotter contre les pierres et les graviers, pour sortir à demi de sa vieille enveloppe, qui bientôt est retournée, et couvre le derrière du corps et la queue. La salamandre aquatique saisissant alors sa peau avec sa gueule, et en dégageant l'une après l'autre les pattes de derrière, achève de se dépouiller.

Si l'on examine la vieille peau, on la trouve tournée à l'envers; mais elle n'est déchirée en aucun endroit. La partie qui revêtoit les pattes de derrière paroît comme un gant retourné, dont les doigts sont entiers et bien marqués ; celle qui couvroit les pattes de devant est renfermée dans l'espèce de sac que forme la dépouille : mais on ne retrouve pas la partie de la peau qui recouvroit les yeux, comme dans la vieille enveloppe de plusieurs espèces de serpens; on voit deux trous à la place, ce qui prouve que les yeux de la salamandre ne se dépouillent pas. Après cette opération, qui dure ordinairement une heure et demie, la salamandre aquatique paroît pleine de vigueur, et sa peau est lisse et très-colorée. Au reste, il est facile d'observer toutes les circonstances du dépouillement des salamandres aquatiques, qui a été très-bien décrit par M Baker, en gardant ces lézards dans des vases de verre remplis d'eau.

M. Dufay a vu sortir par l'anus de quelques salamandres une espèce de tube rond, d'environ une ligne de diamètre, et long à peu près comme le corps de l'animal. La salamandre étoit un jour entier à s'en délivrer, quoiqu'elle le tirât souvent avec les pattes et avec la gueule. Cette membrane, vue au microscope, paroissoit parsemée de petits trous ronds, disposés très-régulièrement : l'un des bouts contenoit un petit os pointu, assez dur, que la membrane entouroit, et auquel elle étoit attachée; l'autre bout présentoit deux petits bouquets de poils, qui paroissoient au microscope revêtus de petites franges, et qui sortoient par deux trous voisins l'un de l'autre. Il me semble que M. Dufay a conjecturé avec raison que cette membrane pouvoit être la dépouille de quelque viscère qui avoit éprouvé, ainsi que l'a pensé l'historien de l'Académie, une altération semblable à celle que l'on observe tous les ans dans l'estomac des crustacées.

On trouve souvent la légère dépouille de la salamandre aquatique flottante sur la surface des marais; l'hiver, sa peau éprouve, dans nos contrées, des altérations moins fréquentes; et ce n'est guère que tous les quinze jours que cette salamandre quitte son

enveloppe pour en reprendre une nouvelle : ayant moins de force pendant la saison du froid, il n'est pas surprenant que les changemens qu'elle subit soient moins prompts, et par conséquent moins souvent répétés. Mais il suffit qu'elle quitte sa peau plus d'une fois pendant l'hiver, à des latitudes assez hautes, et par conséquent qu'elle y en refasse une nouvelle pendant cette saison rigoureuse, pour qu'on doive dire que la plupart des salamandres à queue plate ne s'engourdissent pas toujours pendant les grands froids de nos climats, et que, par une suite de la température un peu plus douce qu'elles peuvent trouver auprès des fontaines, et dans les différens abris qu'elles choisissent, il leur reste assez de mouvement intérieur, et de chaleur dans le sang, pour réparer par de nouvelles productions la perte des anciennes.

L'on ne doit pas être étonné que cette reproduction de la peau des salamandres à queue plate ait lieu si fréquemment. L'élément qu'elles habitent ne doit-il pas en effet ramollir leur peau, et contribuer à l'altérer ?

M. Dufay dit, dans le Mémoire dont nous avons déjà parlé, que quelquefois les salamandres aquatiques ne pouvant pas dépouiller entièrement une de leurs pattes, la portion de peau qui y reste se corrompt, et pourrit la patte, qui tombe en entier, sans que l'animal en meure. Elles sont très-sujettes, suivant lui, à perdre ainsi quelques-uns de leurs doigts; et ces accidens arrivent plus souvent aux pattes de devant qu'à celles de derrière.

L'accouplement des salamandres aquatiques ne se fait point ainsi que celui des tortues et du plus grand nombre de lézards : il a lieu sans aucune intromission, comme celui des grenouilles; la liqueur prolifique parvient cependant jusques aux canaux dans lesquels entrent les œufs en sortant des ovaires de la femelle, de même qu'elle y pénètre dans les lézards. Les salamandres à queue plate réunissent donc les lézards et les grenouilles par la manière dont elles se multiplient, ainsi que par leurs autres habitudes et leur conformation. Il arrive souvent que cet accouplement des salamandres à queue plate est précédé par une poursuite, répétée plusieurs fois, et mêlée à une sorte de jeu. On diroit alors qu'elles tendent à augmenter les plaisirs de la jouissance par ceux de la recherche, et qu'elles connoissent la volupté des désirs. Elles préludent par de légères caresses à une union plus intime; elles semblent s'éviter d'abord, pour avoir plus de plaisir à se rap-

procher ; et lorsque, dans les beaux jours du printemps, la Nature allume le feu de l'amour, même au milieu des eaux, et que les êtres les plus froids ne peuvent se garantir de sa flamme, on voit quelquefois, sur la vase couverte d'eau qui borde les étangs, le mâle de la salamandre, pénétré de l'ardeur vivifiante de la saison nouvelle, chercher avec empressement sa femelle, jouer, courir avec elle, tantôt la poursuivre avec amour, tantôt la précéder, et lui fermer ensuite le passage, redresser sa crête, courber son corps, relever son dos, et former ainsi une espèce d'arcarde, sous laquelle la femelle passe en courant, comme pour lui échapper. Le mâle la poursuit; elle s'arrête : il la regarde fixement; il s'approche de très-pres; il reprend la même posture ; la femelle repasse sous l'espèce d'arcade qu'il forme, s'enfuit de nouveau pour s'arrêter encore. Ces jeux amoureux, plusieurs fois répétés, se changent enfin en étroites caresses. La femelle, comme lassée d'échapper si souvent, s'arrête pour ne plus s'enfuir ; le mâle se place à côté d'elle, approche sa tête, et éloigne son corps souvent jusqu'à un pouce de distance. Sa crête flotte nonchalamment; son anus est très-ouvert; il frappe de temps en temps sa compagne de sa queue ; il se renverse même sur elle : mais, reprenant sa première position, c'est alors que, malgré la petite distance qui les sépare, il lance la liqueur prolifique; et les vues de la Nature sont remplies, sans qu'il y ait entre eux aucune union intime et immédiate. Cette liqueur active atteint la femelle, qui devient immobile, et elle donne à l'eau une légère couleur bleuâtre. Bientôt le mâle se réveille d'une espèce d'engourdissement dans lequel il étoit tombé; il recommence ses caresses, lance une nouvelle liqueur, achève de féconder sa femelle, et se sépare d'elle.

Mais, loin de l'abandonner, il s'en rapproche souvent, jusqu'à ce que tous les œufs contenus dans les ovaires et parvenus à l'état de grosseur convenable soient entrés dans les canaux, où ils se chargent d'une humeur visqueuse, et qu'ils aient pu être tous fécondés Ce temps d'amour et de jouissances dure plus ou moins, suivant la température, et quelquefois il est de trente jours.

Matthiole dit que, de son temps, on employoit dans les pharmacies les salamandres aquatiques à la place des scinques d'Égypte, mais qu'elles ne devoient pas produire les mêmes effets.

Les salamandres aquatiques, jetées sur du sel en poudre, y périssent, comme les salamandres terrestres : elles expriment de

toutes les parties de leur corps le suc laiteux dont nous avons parlé; elles tombent dans des convulsions, se roulent, et expirent au bout de trois minutes. Il paroît, d'après les expériences de M. Laurenti, qu'elles ne sont point venimeuses, comme l'ont dit les anciens, et qu'elles ne sont dangereuses, ainsi que la salamandre terrestre, que pour les petits lézards.

Les viscères de la salamandre aquatique ont été fort bien décrits par M. Dufay.

Elle habite dans presque toutes les contrées, non-seulement de l'Asie et de l'Afrique, mais encore du nouveau continent. Elle ne craint même pas la température des pays septentrionaux, puisqu'on la rencontre en Suède, où son séjour au milieu des eaux doit la garantir des effets d'un froid excessif. On auroit donc pu lui donner le nom de *lézard commun*, ainsi qu'on l'a donné au lézard gris, et à un autre lézard désigné sous le nom de *lézard vulgaire* par M. Linné, et qui ne nous paroît être tout au plus qu'une variété de la salamandre à queue plate. Mais ce lézard que M. Linné a nommé *lézard vulgaire*, n'est pas le seul que nous croyons devoir rapporter à la *queue plate* : le *lézard aquatique*, du même naturaliste, nous paroît être aussi de la même espèce. En effet, tous les caractères qu'il attribue à ces deux lézards se retrouvent dans les variétés de la salamandre à queue plate tant mâle que femelle, ainsi que nous nous en sommes assurés en examinant les divers individus conservés au Cabinet du Roi. On pourroit dire seulement que l'expression de cylindrique (*teres et teretiuscula*) que M. Linné emploie pour désigner la queue du *lézard vulgaire* et celle du *lézard aquatique*, ne peut pas convenir à celle de la *salamandre à queue plate*. Mais il est aisé de répondre à cette objection. 1°. Il paroît que M. Linné n'avoit pas vu le *lézard aquatique*, et Gronovius, qu'il cite relativement à ce lézard, dit que cet animal est presque entièrement semblable à celui que nous nommons *queue plate ;* il ajoute que la queue est un peu épaisse et presque carrée. 2°. La figure de Seba citée par M. Linné représente évidemment la *queue plate*. D'ailleurs il y a plusieurs individus femelles dans l'espèce qui fait le sujet de cet article dont la queue paroît ronde, parce que les membranes qui la garnissent par-dessus et par-dessous sont très-peu sensibles. Plusieurs mâles, lorsqu'ils sont très-jeunes, manquent presque absolument de ces membranes, et leur queue est comme cylindrique. A l'égard de la queue du lézard vulgaire, M. Linné ne renvoie qu'à Ray, qui,

à la vérité, distingue aussi ce lézard d'avec notre salamandre, mais dont cependant le texte convient entièrement à cette dernière. Nous devons ajouter que toutes les habitudes attribuées à ces deux prétendues espèces de lézards sont celles de notre salamandre à queue plate. Tout concourt donc à prouver qu'elles n'en sont que des variétés; et ce qui achève de le montrer, c'est que Gronovius lui-même a trouvé une grande ressemblance entre notre salamandre et le lézard aquatique, et qu'enfin l'article et la figure de Gesner, que M. Linné a rapportés à ce prétendu lézard aquatique, ne peuvent convenir qu'à notre salamandre femelle.

C'est donc la femelle de notre salamandre à queue plate, qui, très-différente en effet du mâle, ainsi que nous l'avons vu, aura été nommée *lézard aquatique* par M. Linné et regardée comme une espèce distincte par ce grand naturaliste, ainsi que par Gronovius. Quelques différences dans les couleurs de cette femelle auront même fait croire à quelques naturalistes, et particulièrement à Petivers, qu'ils avoient reconnu le mâle et la femelle; ce qui aura confirmé l'erreur. Quelque autre variété dans ces mêmes couleurs, ou dans la taille, aura fait établir une troisième espèce sous le nom de *lézard vulgaire*. Mais ce lézard vulgaire et ce lézard aquatique ne sont que la même espèce, ainsi que M. Linné lui-même l'avoit soupçonné, puisqu'il se demande si le dernier de ces animaux n'est pas le premier dans son jeune âge; et ces deux lézards ne sont que la femelle de notre salamandre, ce qui est mis hors de doute par les descriptions auxquelles M. Linné renvoie, ainsi que par les figures qu'il cite, et surtout par celles de Seba et de Gesner. Au reste, nous n'avons adopté l'opinion que nous exposons ici qu'après avoir examiné un grand nombre de salamandres à queue plate, et comparé plusieurs variétés de cette espèce.

C'est peut-être à la salamandre à queue plate qu'appartient l'animal aquatique connu en Amérique, et particulièrement dans la Nouvelle-Espagne, sous le nom mexicain d'*axolotl*, et sous le nom espagnol d'*inguete de agua*. Il a été pris pour un poisson, quoiqu'il ait quatre pattes; mais nous avons vu que le scinque avoit été regardé aussi comme un poisson, parce qu'il habite les eaux. L'axolotl a, dit-on, la peau fort unie, parsemée sous le ventre de petites taches, dont la grandeur diminue depuis le milieu du corps jusqu'à la queue. Sa longueur et sa grosseur sont

à peu près celles de la salamandre à queue plate : ses pieds sont divisés en quatre doigts *comme dans les grenouilles ;* ce qui peut faire présumer que le cinquième doigt ne manque qu'aux pieds de devant, ainsi que dans ces mêmes grenouilles et dans la plupart des salamandres. Il a la tête grosse en proportion du corps, la gueule noire et presque toujours ouverte. On a débité un conte ridicule au sujet de ce lézard. On a prétendu que la femelle étoit sujette, comme les femmes, à un écoulement périodique. Cette erreur pourroit venir de ce qu'on l'a confondu avec les salamandres terrestres qui mettent bas des petits tout formés. Et peut-être même appartient-il aux salamandres terrestres plutôt qu'aux aquatiques. Au reste, on dit que sa chair est bonne à manger, et d'un goût qui approche de celui de l'anguille. Si cela étoit, il devroit former une espèce particulière, ou plutôt on pourroit croire qu'on n'auroit vu à la place de ce prétendu lézard qu'une grenouille qui n'étoit pas encore développée et qui avoit sa queue de têtard. C'est à l'observation à éclaircir ces doutes.

LA PONCTUÉE.

On trouve dans la Caroline une Salamandre que nous appelons *la ponctuée*, à cause de deux rangées de points blancs qui varient la couleur sombre de son dos, et qui se réunissent en un seul rang. Ce lézard n'a que quatre doigts aux pieds de devant ; tous ses doigts sont sans ongles, et sa queue est cylindrique.

LA QUATRE-RAIES.

On rencontre* dans l'Amérique septentrionale une salamandre dont le dessus du corps présente quatre lignes jaunes. L'algire a également quatre lignes jaunes sur le dos ; mais on ne peut

pas les confondre, parce que ce dernier a cinq doigts aux pieds de devant, et que la quatre-raies n'en a que quatre. La queue de la quatre-raies est longue et cylindrique : on remarque quelque apparence d'ongles au bout des doigts.

LE SARROUBÉ.

Nous devons entièrement la connoissance de cette nouvelle espèce de salamandre à M. Bruyères, de la Société royale de Montpellier, qui nous a communiqué la description qu'il en a faite, et ce qu'il a observé touchant cet animal dans l'île de Madagascar, où il l'a vu vivant, et où on le trouve en grand nombre. Aucun voyageur ni naturaliste n'ont encore fait mention de cette salamandre; elle est d'autant plus remarquable, qu'elle est plus grande que toutes celles que nous venons de décrire. Elle a d'ailleurs des écailles très-apparentes; et ses doigts sont garnis d'ongles, au lieu que dans les quatre salamandres dont nous venons de parler, la peau ne présente que des mamelons à la place d'écailles sensibles, et ce n'est que dans la *quatre-raies* qu'on aperçoit quelque apparence d'ongles. Nous plaçons cependant le sarroubé à la suite de ces quatre salamandres, attendu qu'il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, et qu'il présente par là le caractère distinctif d'après lequel nous avons formé la division dans laquelle ces salamandres sont comprises.

Le sarroubé a ordinairement un pied de longueur totale. Son dos est couvert d'une peau brillante et grenue, qui ressemble au *galuchat ;* elle est jaune et tigrée de vert ; un double rang d'écailles d'un jaune clair garnit le dessus du cou, qui est très-large ; la tête est plate et allongée ; les mâchoires sont grandes, et s'étendent jusqu'au-delà des oreilles ; elles sont sans dents, mais crénelées ; la langue est enduite d'une humeur visqueuse, qui retient les petits insectes dont le sarroubé fait sa proie ; les yeux sont gros ; l'iris est ovale et fendu verticalement ; la peau du ventre est couverte de petites écailles rondes et jaunes ; les bouts des doigts sont garnis, de chaque côté, d'une petite membrane,

et par-dessous d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles qui se recouvrent comme les ardoises des toits, ainsi que dans le lézard à tête plate, qui vit aussi à Madagascar, et avec lequel le sarroubé a de très-grands rapports. Ces deux derniers lézards se ressemblent encore, en ce qu'ils ont tous les deux la queue plate et ovale : mais ils diffèrent l'un de l'autre, en ce que le sarroubé n'a point la membrane frangée qui s'étend tout autour du corps du lézard à tête plate ; et d'ailleurs il n'a que quatre doigts aux pieds de devant, ainsi que nous l'avons dit.

Le nom de *sarroubé* qui lui a été donné par les habitans de Madagascar, paroît à M. Bruyères dérivé du mot de leur langue *sarrout*, qui signifie *colère*. Ces mêmes habitans redoutent le sarroubé autant que le lézard à la tête plate ; mais M. Bruyères pense que c'est un animal très-innocent, et qui n'a aucun moyen de nuire. Il paroît craindre la trop grande chaleur : on le rencontre plus souvent pendant la pluie que pendant un temps sec, et les nègres de Madagascar dirent à M. Bruyères qu'on le trouvoit en bien plus grand nombre dans les bois pendant la nuit que pendant le jour.

LA TROIS-DOIGTS.

Nous nommons ainsi une nouvelle espèce de salamandre dont aucun auteur n'a encore parlé, et qu'il est très-aisé de distinguer des autres par plusieurs caractères remarquables. Elle n'est point dépourvue de côtes, ainsi que les autres salamandres ; elle n'a que trois doigts aux pieds de devant, et quatre doigts aux pieds de derrière ; sa tête est aplatie et arrondie par-devant ; la queue est déliée, plus longue que la tête et le corps, et l'animal la replie facilement. C'est à M. le comte de Mailly, marquis de Nesle, que nous devons la connoissance de cette nouvelle espèce de salamandre, dont il a trouvé un individu sur le cratère même du Vésuve, environné des laves brûlantes que jette ce volcan. C'est une place remarquable pour une salamandre qu'un endroit entouré de matières ardentes vomies par un volcan ; beau-

coup de gens pourroient même regarder la proximité de ces matières comme une preuve du pouvoir de résister aux flammes, que l'on a attribué aux salamandres : nous n'y voyons cependant que la suite de quelques accidens et de quelques circonstances particulières qui auront entraîné l'individu trouvé par M. le marquis de Nesle, auprès des laves enflammées du Vésuve; leur ardeur auroit bientôt consumé la salamandre à trois doigts, ainsi que tout autre animal, si elle n'avoit pas été prise avant d'être exposée de trop près, ou pendant trop long-temps, à l'action de ces matières volcaniques, dont la chaleur éloignée aura nui d'autant moins à cette salamandre, que tous les quadrupèdes ovipares se plaisent au milieu de la température brûlante des contrées de la zone torride.

M. le marquis de Nesle a bien voulu nous envoyer la salamandre à trois doigts qu'il a rencontrée sur le Vésuve, et nous saisissons cette occasion de lui témoigner notre reconnoissance pour les services qu'il rend journellement à l'histoire naturelle. L'individu apporté d'Italie par cet illustre amateur, étoit d'une couleur brune foncée, mêlée de roux sur la tête, les pieds, la queue et le dessous du corps. Il étoit desséché au point qu'on pouvoit facilement compter au travers de la peau les vertèbres et les côtes. La tête avoit trois lignes de longueur, le corps neuf lignes, et la queue seize lignes et demie.

DES QUADRUPÈDES OVIPARES

QUI N'ONT POINT DE QUEUE.

Il ne nous reste, pour compléter l'histoire des quadrupèdes ovipares, qu'à parler de ceux de ces animaux qui n'ont point de queue. Le défaut de cette partie est un caractère constant et très-sensible, d'après lequel il est aisé de séparer cette seconde classe d'avec la première, dans laquelle nous avons compris les tortues et les lézards, qui tous ont une queue plus ou moins longue. Mais, indépendamment de cette différence, les quadrupèdes ovipares sans queue présentent des caractères d'après lesquels il est facile

de les distinguer. Leur grandeur est toujours très-limitée, en comparaison de celle de plusieurs lézards ou tortues : la longueur des plus grands n'excède guère huit ou dix pouces ; leur corps n'est point couvert d'écailles ; leur peau, plus ou moins dure, est garnie de verrues ou de tubercules, et enduite d'une humeur visqueuse.

La plupart n'ont que quatre doigts aux pieds de devant, et par ce caractère se lient avec les salamandres ; quelques-uns, au lieu de n'avoir que cinq doigts aux pieds de derrière, comme le plus grand nombre des lézards, en ont six, plus ou moins marqués. Les doigts, tant des pattes de devant que de celles de derrière, sont séparés dans plusieurs de ces quadrupèdes ovipares, et réunis dans d'autres par une membrane, comme ceux des oiseaux à pieds palmés, tels que les oies, les canards, les mouettes, etc. Les pattes de derrière sont, dans tous les quadrupèdes ovipares sans queue, beaucoup plus longues que celles de devant : aussi ces animaux ne marchent-ils point, ne s'avancent jamais que par sauts, et ne se servent de leurs pattes de derrière que comme d'un ressort qu'ils plient et qu'ils laissent se débander ensuite pour s'élancer à une distance et à une hauteur plus ou moins grandes. Ces pattes de derrière sont remarquables, en ce que le tarse est presque toujours aussi long que la jambe proprement dite.

Tous les animaux qui composent cette classe ont d'ailleurs une charpente osseuse bien plus simple que ceux dont nous venons de parler. Ils n'ont point de côtes, non plus que la plupart des salamandres ; ils n'ont pas même de vertèbres cervicales, ou du moins ils n'en ont qu'une ou deux : leur tête est attachée presque immédiatement au corps, comme dans les poissons, avec lesquels ils ont aussi de grands rapports par leurs habitudes, et surtout par la manière dont ils se multiplient[1]. Ils n'ont aucun organe extérieur propre à la génération : les fœtus ne sont pas fécondés dans le corps de la femelle ; mais, à mesure qu'elle pond ses œufs, le mâle les arrose de sa liqueur prolifique, qu'il lance par l'anus. Les petits paroissent pendant long-temps sous une espèce d'enve-

[1] Les quadrupèdes ovipares sans queue manquent de vessie proprement dite, de même que les lézards, le vaisseau qui contient leur urine différant des vessies proprement dites, non-seulement par sa forme et par sa grandeur, mais encore par sa position, ainsi que par le nombre et la nature des canaux avec lesquels il communique.

loppe étrangère, sous une forme particulière, à laquelle on a donné le nom de *têtard*, et qui ressemble plus ou moins à celle des poissons; et ce n'est qu'à mesure qu'ils se développent qu'ils acquièrent la véritable forme de leurs espèces.

Tels sont les faits généraux communs à tous les quadrupèdes ovipares sans queue. Mais si on les examine de plus près, on verra qu'ils forment trois troupes bien distinctes, tant par leurs habitudes que par leur conformation.

Les premiers ont le corps allongé, ainsi que la tête, l'un ou l'autre anguleux et relevé en arêtes longitudinales ; le bas du ventre presque toujours délié, et les pattes très-longues; le plus souvent la longueur de celles de devant est double du diamètre du corps vers la poitrine, et celles de derrière sont au moins de la longueur de la tête et du corps. Ils présentent des proportions agréables; ils sautent avec agilité. Bien loin de craindre la lumière du jour, ils aiment à s'imbiber des rayons du soleil.

Les seconds, plus petits en général que les premiers, et plus sveltes dans leurs proportions, ont leurs doigts garnis de petites pelotes visqueuses, à l'aide desquelles ils s'attachent, même sur la face inférieure des corps les plus polis. Pouvant d'ailleurs s'élancer avec beaucoup de force, ils poursuivent les insectes avec vivacité jusque sur les branches et les feuilles des arbres.

Les troisièmes ont, au contraire, le corps presque rond, la tête très-convexe, les pattes de devant très-courtes; celles de derrière n'égalent pas quelquefois la longueur du corps et de la tête; ils ne s'élancent qu'avec peine. Bien loin de rechercher les rayons du soleil, ils fuient toute lumière : ce n'est que lorsque la nuit est venue qu'ils sortent de leurs trous pour aller chercher leur proie. Leurs yeux sont aussi beaucoup mieux conformés que ceux des autres quadrupèdes ovipares sans queue, pour recevoir la plus foible clarté; et lorsqu'on les porte au grand jour, leur prunelle se contracte, et ne présente qu'une fente allongée. Ils diffèrent donc autant des premiers et des seconds, que les hiboux et les chouettes diffèrent des oiseaux de jour.

Nous avons donc cru devoir former trois genres différens des quadrupèdes ovipares sans queue.

Dans le premier, qui renferme la grenouille commune, nous plaçons douze espèces, qui toutes ont la tête et le corps allongés, et l'un ou l'autre anguleux.

Nous comprenons dans le second genre la petite grenouille

d'arbre, connue en France sous le nom de *raine* ou de *rainette*, et six autres espèces, qu'il sera aisé de distinguer par les pelotes visqueuses de leurs doigts.

Nous composons enfin le troisième genre, dans lequel se trouve le crapaud commun, de quatorze espèces, dont le corps ni la tête ne sont relevés en arêtes saillantes.

Ces trente-trois espèces, qui forment les trois genres des *grenouilles*, des *raines* et des *crapauds*, sont les seules que nous comptions dans la classe des quadrupèdes ovipares sans queue, et auxquelles nous avons cru, d'après la comparaison exacte des descriptions des auteurs, ainsi que d'après les individus conservés au Cabinet du Roi, devoir réduire toutes celles dont les naturalistes et les voyageurs ont fait mention.

PREMIER GENRE.

Quadrupèdes ovipares sans queue, dont la tête et le corps sont allongés, et l'un ou l'autre anguleux.

GRENOUILLES.

LA GRENOUILLE COMMUNE.

C'EST un grand malheur qu'une grande ressemblance avec des êtres ignobles! Les grenouilles communes sont en apparence si conformes aux crapauds, qu'on ne peut aisément se représenter les unes sans penser aux autres; on est tenté de les comprendre tous dans la disgrace à laquelle les crapauds ont été condamnés, et de rapporter aux premières les habitudes basses, les qualités dégoûtantes, les propriétés dangereuses des seconds. Nous aurons peut-être bien de la peine à donner à la grenouille commune la place qu'elle doit occuper dans l'esprit des lecteurs, comme dans la Nature: mais il n'en est pas moins vrai que s'il n'avoit point existé de crapauds, si l'on n'avoit jamais eu devant les yeux ce vilain

objet de comparaison, qui enlaidit par sa ressemblance autant qu'il salit par son approche, la grenouille nous paroîtroit aussi agréable par sa conformation que distinguée par ses qualités, et intéressante par les phénomènes qu'elle présente dans les diverses époques de sa vie; nous la verrions comme un animal utile dont nous n'avons rien à craindre, dont l'instinct est épuré, et qui, joignant à une forme svelte des membres déliés et souples, est paré des couleurs qui plaisent le plus à la vue, et présente des nuances d'autant plus vives, qu'une humeur visqueuse enduit sa peau et lui sert de vernis.

Lorsque les grenouilles communes sont hors de l'eau, bien loin d'avoir la face contre terre, et d'être bassement accroupies dans la fange comme les crapauds, elles ne vont que par sauts très-élevés; leurs pattes de derrière, en se pliant et en se débandant ensuite, leur servent de ressort, et elles y ont assez de force pour s'élancer souvent jusqu'à la hauteur de quelques pieds.

On diroit qu'elles cherchent l'élément de l'air comme le plus pur; et lorsqu'elles se reposent à terre, c'est toujours la tête haute, leur corps relevé sur les pattes de devant, et appuyé sur les pattes de derrière; ce qui donne bien plutôt l'attitude droite d'un animal dont l'instinct a une certainte noblesse, que la position basse et horizontale d'un vil reptile.

La grenouille commune est si élastique et si sensible dans tous ses points, qu'on ne peut la toucher, et surtout la prendre par ses pattes de derrière, sans que tout de suite son dos se courbe avec vitesse, et que toute sa surface montre, pour ainsi dire, les mouvemens prompts d'un animal agile qui cherche à s'échapper.

Son museau se termine en pointe; les yeux sont gros, brillans et entourés d'un cercle couleur d'or; les oreilles placées derrière les yeux, et recouvertes par une membrane; les narines vers le sommet du museau; et la bouche est grande et sans dents; le corps, rétréci par-derrière, présente sur le dos des tubercules et des aspérités. Ces tubercules, que nous avons remarqués si souvent sur les quadrupèdes ovipares, se trouvent donc non-seulement sur les crocodiles et les très-grands lézards, dont ils consolident les dures écailles, mais encore sur des quadrupèdes foibles, bien plus petits, qui ne présentent qu'une peau tendre, et n'ont pour défense que l'élément qu'ils habitent, et l'asile où ils vont se réfugier.

Le dessus du corps de la grenouille commune est d'un vert plus ou moins foncé; le dessous est blanc. Ces deux couleurs, qui s'accordent très-bien et forment un assortiment élégant, sont relevées par trois raies jaunes qui s'étendent le long du dos; les deux des côtés forment une saillie, et celle du milieu présente au contraire une espèce de sillon. A ces couleurs jaune, verte et blanche, se mêlent des taches noires sur la partie inférieure du ventre, et à mesure que l'animal grandit, ces taches s'étendent sur tout le dessous du corps, et même sur sa partie supérieure. Qu'est-ce qui pourroit donc faire regarder avec peine un être dont la taille est légère, le mouvement preste, l'attitude gracieuse? Ne nous interdisons pas un plaisir de plus, et lorsque nous errons dans nos belles campagnes, ne soyons pas fâchés de voir les rives des ruisseaux embellies par les couleurs de ces animaux innocens, et animées par leurs sauts vifs et légers; contemplons leurs petites manœuvres; suivons-les des yeux au milieu des étangs paisibles, dont ils diminuent si souvent la solitude sans en troubler le calme; voyons-les montrer sous les nappes d'eau les couleurs les plus agréables, fendre en nageant ces eaux tranquilles, souvent même sans en rider la surface, et présenter les douces teintes que donne la transparence des eaux.

Les grenouilles communes ont quatre doigts aux pieds de devant, comme la plupart des salamandres; les doigts des pieds de derrière sont au nombre de cinq, et réunis par une membrane: dans les quatre pieds, le doigt intérieur est écarté des autres, et le plus gros de tous.

Elles varient par la grandeur, suivant les pays qu'elles habitent, la nourriture qu'elles trouvent, la chaleur qu'elles éprouvent, etc. Dans les zones tempérées, la longueur ordinaire de ces animaux est de deux à trois pouces, depuis le museau jusqu'à l'anus. Les pattes de derrière ont quatre pouces de longueur quand elles sont étendues, et celles de devant environ un pouce et demi.

Il n'y a qu'un ventricule dans le cœur de la grenouille commune, ainsi que dans celui des autres quadrupèdes ovipares. Lorsque ce viscère a été arraché du corps de la grenouille, il conserve son battement pendant sept ou huit minutes, et même pendant plusieurs heures, suivant M. de Haller. Le mouvement du sang est inégal dans les grenouilles; il est poussé goutte à

goutte, et à de fréquentes reprises ; et lorsque ces animaux sont jeunes, ils ouvrent et ferment la bouche et les yeux à chaque fois que leur cœur bat. Les deux lobes des poumons sont composés d'un grand nombre de cellules membraneuses destinées à recevoir l'air, et faites à peu près comme les alvéoles des rayons de miel : l'animal peut les tendre pendant un temps assez long, et se rendre par là plus léger.

Sa vivacité, et la supériorité de son naturel sur celui des animaux qui lui ressemble le plus, ne doivent-elles pas venir de ce que, malgré sa petite taille, elle est un des quadrupèdes ovipares les mieux partagés pour les sens extérieurs ? Ses yeux sont en effet gros et saillans, ainsi que nous l'avons dit ; sa peau molle, qui n'est recouverte ni d'écailles, ni d'enveloppes osseuses, est sans cesse abreuvée et maintenue dans sa souplesse par une humeur visqueuse qui suinte au travers de ses pores : elle doit donc avoir la vue très-bonne, et le toucher un peu délicat ; et si ses oreilles sont recouvertes par une membrane, elle n'en a pas moins l'ouïe fine, puisque ces organes renferment dans leurs cavités une corde élastique que l'animal peut tendre à volonté, et qui doit lui communiquer avec assez de précision les vibrations de l'air agité par les corps sonores.

Cette supériorité dans la sensibilité des grenouilles les rend plus difficiles sur la nature de leur nourriture ; elles rejettent tout ce qui pourroit présenter un commencement de décomposition. Si elles se nourrissent de vers, de sangsues, de petits limaçons, de scarabées et d'autres insectes tant ailés que non ailés, elles n'en prennent aucun qu'elles ne l'aient vu remuer, comme si elles vouloient s'assurer qu'il vit encore : elles demeurent immobiles jusqu'à ce que l'insecte soit assez près d'elles ; elles fondent alors sur lui avec vivacité, s'élancent vers cette proie, quelquefois à la hauteur d'un ou deux pieds, et avancent, pour l'attraper, une langue enduite d'une mucosité si gluante, que les insectes qui y touchent y sont aisément empêtrés. Elles avalent aussi de très-petits limaçons tout entiers : leur œsophage a une grande capacité ; leur estomac peut d'ailleurs recevoir, en se dilatant, un grand volume de nourriture ; et tout cela, joint à l'activité de leurs sens, qui doit donner plus de vivacité à leurs appétits, montre la cause de leur espèce de voracité : car non-seulement elles se nourrisent des très-petits animaux dont nous

venons de parler, mais encore elles avalent souvent des animaux plus considérables, tels que de jeunes souris, de petits oiseaux, et même de petits canards nouvellement éclos, lorsqu'elles peuvent les surprendre sur le bord des étangs qu'elles habitent.

La grenouille commune sort souvent de l'eau, non-seulement pour chercher sa nourriture, mais encore pour s'imprégner des rayons du soleil. Bien loin d'être presque muette, comme plusieurs quadrupèdes ovipares, et particulièrement comme la salamandre terrestre, avec laquelle elle a plusieurs rapports, on l'entend de très-loin, dès que la belle saison est arrivée, et qu'elle est pénétrée de la chaleur du printemps, jeter un cri qu'elle répète pendant assez long-temps, surtout lorsqu'il est nuit. On diroit qu'il y a quelque rapport de plaisir ou de peine entre la grenouille et l'humidité du serein ou de la rosée, et que c'est à cette cause que l'on doit attribuer ses longues clameurs. Ce rapport pourroit montrer pourquoi les cris des grenouilles sont, ainsi qu'on l'a prétendu, d'autant plus forts que le temps est plus disposé à la pluie, et pourquoi ils peuvent par conséquent annoncer ce météore.

Le coassement des grenouilles, qui n'est composé que de sons rauques, de tous discordans et peu distincts les uns des autres, seroit très-désagréable par lui-même, et quand on n'entendroit qu'une seule grenouille à la fois : mais c'est toujours en grand nombre qu'elles coassent ; et c'est toujours de trop près qu'on entend ces sons confus, dont la monotonie fatigante est réunie à une rudesse propre à blesser l'oreille la moins délicate. Si les grenouilles doivent tenir un rang distingué parmi les quadrupèdes ovipares, ce n'est donc pas par leur voix : autant elles peuvent plaire par l'agilité de leurs mouvemens et la beauté de leurs couleurs, autant elles importunent par leurs aigres coassemens. Les mâles sont surtout ceux qui font le plus de bruit ; les femelles n'ont qu'un grognement assez sourd, qu'elles font entendre en enflant leur gorge : mais lorsque les mâles coassent, ils gonflent de chaque côté du cou deux vessies qui, en se remplissant d'air, et en devenant pour eux comme deux instrumens retentissans, augmentent le volume de leur voix. La Nature, qui n'a pas voulu en faire les músiciens de nos campagnes, n'a donné à ces instrumens que de la force, et les sons que forment les grenouilles mâles, sans être plus agréables, sont seulement entendus e plus loin que ceux de leurs femelles.

Ils sont seulement plus propres à troubler ce calme des belles nuits de l'été, ce silence enchanteur qui règne dans une verte prairie, sur le bord d'un ruisseau tranquille, lorsque la lune éclaire de sa lumière paisible cet asile champêtre, où tout goûteroit les charmes de la fraîcheur, du repos, des parfums des fleurs, et où tous les sens seroient tenus dans une douce extase, si celui de l'ouïe n'étoit désagréablement ébranlé par des cris aussi aigres que forts, et de rudes coassemens sans cesse renouvelés.

Ce n'est pas seulement lorsque les grenouilles mâles coassent que leurs vessies paroissent à l'extérieur; on peut, en pressant leur corps, comprimer l'air qu'il renferme, et qui, se portant alors dans ces vessies, en étend le volume et les rend saillantes. J'ai aussi vu gonfler ces mêmes vessies, lorsque j'ai mis des grenouilles mâles sous le récipient d'une machine pneumatique, et que j'ai commencé d'en pomper l'air.

Indépendamment des cris retentissans et long-temps prolongés que la grenouille mâle fait entendre si souvent, elle a d'ailleurs un son moins désagréable et moins fort, dont elle ne se sert que pour appeler sa femelle : ce dernier son est sourd et comme plaintif, tant il est vrai que l'accent de l'amour est toujours mêlé de quelque douceur.

Quoique les grenouilles communes se plaisent à des latitudes très-élevées, la chaleur leur est assez nécessaire pour qu'elles perdent leurs mouvemens, que leur sensibilité soit très-affoiblie et qu'elles s'engourdissent dès que les froids de l'hiver sont venus. C'est communément dans quelque asile caché très-avant sous les eaux, dans les marais et dans les lacs, qu'elles tombent dans la torpeur à laquelle elles sont sujettes. Quelques-unes cependant passent la saison du froid dans des trous sous terre, soit que des circonstances locales les y déterminent, ou qu'elles soient surprises dans ces trous par le degré de froid qui les engourdit. Elles sont alimentées, pendant le temps de leur long sommeil, par une matière graisseuse renfermée dans le tronc de la veine-porte. Cette graisse répare jusqu'à un certain point la substance du sang et l'entretient de manière qu'il puisse nourrir toutes les parties du corps qu'il arrose. Mais, quelque sensibles que soient les grenouilles au froid, celles qui habitent près des zones torrides doivent être exemptes de la torpeur de l'hiver, de même que les crocodiles et les lézards qui y sont sujets à des latitudes un peu

élevées, ne s'engourdissent pas dans les climats très-chauds.

On tire les grenouilles de leur état d'engourdissement en les portant dans quelque endroit échauffé, et en les exposant à une température artificielle, à peu près semblable à celle du printemps. On peut successivement, et avec assez de promptitude, les replonger dans cet état de torpeur, ou les rappeler à la vie, par les divers degrés de froid ou de chaud qu'on leur fait subir. A la vérité, il paroît que l'activité qu'on leur donne avant le temps où elles sont accoutumées à la recevoir de la Nature, devient pour ces animaux un grand effort qui les fait bientôt périr. Mais il est à présumer que, si l'on réveilloit ainsi des grenouilles apportées de climats très-chauds où elles ne s'engourdissent jamais, bien loin de contrarier les habitudes de ces animaux, on ne feroit que les ramener à leur état naturel; et ils n'auroient rien à craindre de l'activité qu'on leur rendroit. On est même parvenu, par une chaleur artificielle, à remplacer assez la chaleur du printemps, pour que des grenouilles aient éprouvé, l'une auprès de l'autre, les désirs que leur donne le retour de la belle saison. Mais, soit par défaut de nourriture, soit par une suite des sensations qu'elles avoient éprouvées trop brusquement, et des efforts qu'elles avoient faits dans un temps où communément il leur reste à peine la plus foible existence, elles n'ont pas survécu long-temps à une jouissance trop hâtée.

Les grenouilles sont sujettes à quitter leur peau, de même que les autres quadrupèdes ovipares : mais cette peau est plus souple, plus constamment abreuvée par un élément qui la ramollit, plus sujette à être altérée par les causes extérieures. D'ailleurs les grenouilles, plus voraces, et mieux conformées dans les organes relatifs à la nutrition, prennent une nourriture plus abondante, plus substantielle, et qui, fournissant une plus grande quantité de nouveaux sucs, forment plus aisément une nouvelle peau au-dessous de l'ancienne. Il n'est donc pas surprenant que les grenouilles se dépouillent très-souvent de leur peau pendant la saison où elles ne sont pas engourdies, et qu'alors elles en produisent une nouvelle presque tous les huit jours. Lorsque l'ancienne est séparée du corps de l'animal, elle ressemble à une mucosité délayée.

C'est surtout au retour des chaleurs que les grenouilles communes, ainsi que tous les quadrupèdes ovipares, cherchent à s'unir avec leurs femelles : il croît alors aux pouces des pieds

de devant de la grenouille mâle, une espèce de verrue plus ou moins noire, et garnie de papilles. Le mâle s'en sert pour retenir plus facilement sa femelle [1]; il monte sur son dos, et l'embrasse d'une manière si étroite avec ses deux pattes de devant, dont les doigts s'entrelacent les uns dans les autres, qu'il faut employer un peu de force pour les séparer, et qu'on n'y parvient pas en arrachant les pieds de derrière du mâle. M. l'abbé Spallanzani a même écrit qu'ayant coupé la tête à un mâle qui étoit accouplé, cet animal ne cessa pas de féconder pendant quelque temps les œufs de sa femelle, et ne mourut qu'au bout de quatre heures. Quelque mouvement que fasse la femelle, le mâle la retient avec ses pattes, et ne la laisse pas échapper, même quand elle sort de l'eau : ils nagent ainsi accouplés pendant un nombre de jours d'autant plus grand que la chaleur de l'atmosphère est moindre, et ils ne se quittent point avant que la femelle ait pondu ses œufs. C'est ainsi que nous avons vu les tortues de mer demeurer pendant long-temps intimement unies, et voguer sur la surface des ondes, sans pouvoir être séparées l'une de l'autre.

Au bout de quelques jours, la femelle pond ses œufs, en faisant entendre quelquefois un coassement un peu sourd : ces œufs forment une espèce de cordon, étant collés ensemble par une matière glaireuse dont ils sont enduits. Le mâle saisit le moment où ils sortent de l'anus de la femelle pour les arroser de sa liqueur séminale, en répétant plusieurs fois un cri particulier; et il peut les féconder d'autant plus aisément, que son corps dépasse communément par le bas celui de sa compagne : il se sépare ensuite d'elle, et recommence à nager, ainsi qu'à remuer ses pattes avec agilité, quoiqu'il ait passé la plus grande partie du temps de son union avec sa femelle dans une grande immobilité, et dans cette espèce de contraction qni accompagne quelfois les sensations trop vives.

Dans les différentes observations que nous avons faites sur les œufs des grenouilles, et sur les changemens qu'elles subissent avant de devenir adultes, nous avons vu, dans les œufs nouvellement pondus, un petit globule, noir d'un côté et blanchâtre de l'autre, placé au centre d'un autre globule, dont la substance glutineuse et transparente doit servir de nourriture à l'embryon,

---

[1] M. Linné, vraisemblablement d'apres Frédéric Menzius, a été tenté de regarder cette espèce de verrue comme la partie sexuelle du mâle. Pour peu qu'il eût réfléchi à cette opinion, il auroit été le premier à la rejeter.

et est contenue dans deux enveloppes membraneuses et concentriques : ce sont ces membranes qui représentent la coque de l'œuf [1].

Après un temps plus ou moins long, suivant la température, le globule noir d'un côté et blanchâtre de l'autre se développe et prend le nom de *têtard* : cet embryon déchire alors les enveloppes dans lesquelles il étoit renfermé, et nage dans la liqueur glaireuse qui l'environne, et qui s'étend et se délaye dans l'eau, où elle flotte sous l'apparence d'une matière nuageuse; il conserve pendant quelque temps son cordon ombilical, qui est attaché à la tête, au lieu de l'être au ventre, ainsi que dans la plupart des autres animaux. Il sort de temps en temps de la matière gluante, comme pour essayer ses forces, mais il rentre souvent dans cette petite masse flottante qui peut le soutenir; il y revient non-seulement pour se reposer, mais encore pour prendre de la nourriture. Cependant il grossit toujours; on distingue bientôt sa tête, sa poitrine, son ventre et sa queue dont il se sert pour se mouvoir.

La bouche des têtards n'est point placée, comme dans la grenouille adulte, au-devant de la tête, mais en quelque sorte sur la poitrine : aussi, lorsqu'ils veulent saisir quelque objet qui flotte à la surface de l'eau, ou chasser l'air renfermé dans leurs poumons, ils se renversent sur le dos, comme les poissons dont la bouche est située au-dessous du corps; et ils exécutent ce mouvement avec tant de vitesse, que l'œil a de la peine à le suivre.

Au bout de quinze jours, les yeux paroissent quelquefois encore fermés; mais on découvre les premiers linéamens des pattes de derrière. A mesure qu'elles croissent, la peau qui les revêt s'étend en proportion. Les endroits où seront les doigts sont marqués par de petits boutons; et, quoiqu'il n'y ait encore aucun os, la forme du pied est très-reconnoissable. Les pattes de devant restent encore entièrement cachées sous l'enveloppe : plu-

---

[1] M. l'abbé Spallanzani, ne considérant la membrane intérieure qui enveloppe le têtard que comme un *amnios*, a proposé de séparer les grenouilles, les crapauds et les raines, des ovipares, pour les réunir avec les vivipares; mais nous n'avons pas cru devoir adopter l'opinion de cette habile naturaliste. Comment éloigner en effet les grenouilles, les raines et les crapauds, des tortues et des lézards, avec lesquels ils sont liés par tant de rapports, pour les rapprocher des vivipares, dont ils diffèrent par tant de caractères intérieurs ou extérieurs ?

sieurs fois les pattes de devant sont au contraire les premières qui paroissent.

C'est ordinairement deux mois après qu'ils ont commencé de se développer que les têtards quittent leur enveloppe pour prendre la vraie forme de grenouille. D'abord la peau extérieure se fend sur le dos, près de la véritable tête, qui passe par la fente qui vient de se faire. Nous avons vu alors la membrane qui servoit de bouche aux têtards se retirer en arrière et faire partie de la dépouille. Les pattes de devant commencent à sortir et à se déployer ; et la dépouille, toujours repoussée en arrière, laisse enfin à découvert le corps, les pattes de derrière, et la queue qui, diminuant toujours de volume, finit par s'oblitérer et disparoître entièrement [1].

Cette manière de se développer est commune, à très-peu près, à tous les quadrupèdes ovipares sans queue : quelque éloignée qu'elle paroisse, au premier coup d'œil, de celle des autres ovipares, on reconnoîtra aisément, si on l'examine avec attention, que ce qu'elle a de particulier se réduit à deux points.

Premièrement, l'embryon renfermé dans l'œuf en sort beaucoup plus tôt que dans la plupart des autres ovipares, avant même que toutes ses parties soient développées, et que ses os et ses cartilages soient formés.

Secondement, cet embryon à demi développé est renfermé dans une membrane, et, pour ainsi dire, dans un second œuf très-souple et très-transparent, auquel il y a une ouverture qui peut donner passage à la nourriture. Mais de ces deux faits le premier ne doit être considéré que comme un très-léger changement, et, pour ainsi dire, une simple abréviation dans la durée des premières opérations nécessaires au développement des animaux qui viennent d'un œuf : cette manière particulière peut avoir lieu sans que le fœtus en souffre, parce que le têtard n'a presque pas besoin de force ni de membres pour les divers mouvemens qu'il exécute dans l'eau qui le soutient, et autour de la substance transparente et glaireuse où il trouve à sa portée une nourriture analogue à la foiblesse de ses organes.

A l'égard de cette espèce de sac dans lequel la grenouille ainsi

---

1 Pline, Rondelet, et plusieurs autres naturalistes, ont prétendu que la queue de la jeune grenouille se fendoit en deux pour former les pattes de derrière. Cette opinion est contraire à l'observation la plus constante.

que la raine et le crapaud sont renfermés pendant les premiers temps de leur vie sous la forme de têtard, et qui présente une ouverture pour que la nourriture puisse parvenir au jeune animal, on doit, ce me semble, le considérer comme une espèce de second œuf, ou, pour mieux dire, de seconde enveloppe dont l'animal ne se dégage qu'au moment qui lui a été véritablement fixé pour éclore : ce n'est que lorsque la grenouille ou le crapaud font usage de tous leurs membres que l'on doit les regarder comme véritablement éclos. Ils sont toujours dans un œuf tant qu'ils sont sous la forme de têtard : mais cet œuf est percé, parce qu'il ne renferme point la nourriture nécessaire au fœtus, et parce que ce dernier est obligé d'aller chercher sa subsistance, soit dans l'eau, soit dans la substance glaireuse qui flotte avec l'apparence d'une matière nuageuse.

Le têtard, à le bien considérer, n'est donc qu'un œuf souple et mobile qui peut se prêter à tous les mouvemens de l'embryon. Il en seroit de même de tous les œufs, et même de ceux de nos poules, si, au lieu d'être solides et formés d'une substance crétacée et dure, ils étoient composés d'une membrane très-molle, très-flexible et transparente. Le poulet qui y seroit contenu pourroit exécuter quelques mouvemens, quoique renfermé dans cette enveloppe, qui se prêteroit à son action ; il le pourroit surtout si ces mouvemens n'étoient pas contrariés par les aspérités des surfaces et les inégalités du terrain, et si, au contraire, ils avoient lieu au milieu de l'eau, qui soutiendroit l'œuf et le fœtus, et ne leur opposeroit qu'une foible résistance. Ces mouvemens seroient comme ceux d'un petit animal qu'on renfermeroit dans un sac d'une matière souple.

Que se passe-t-il donc réellement dans le développement des grenouilles, ainsi que des autres quadrupèdes ovipares sans queue? Leurs œufs ont plusieurs enveloppes : les plus extérieures, qui environnent le globule noir et blanchâtre, ne subsistent que quelques jours ; la plus intérieure, qui est très-molle, et très-souple, peut se prêter à tous les mouvemens d'un animal qui à chaque instant acquiert de nouvelles forces ; elle s'étend à mesure qu'il grandit : elle est percée d'une ouverture, que l'on n'auroit pas dû appeler bouche ; car ce n'est pas précisément un organe particulier, mais un passage pour la nourriture nécessaire à la jeune grenouille, au jeune crapaud, ou à la jeune raine ; et comme les œufs des grenouilles, des raines et des crapauds,

sont communément pondus dans l'eau, qui, pendant le printemps et l'été, est moins chaude que la terre et l'air de l'atmosphère, ils éprouvent une chaleur moins considérable que ceux des lézards et des tortues, qui sont déposés sur les rivages, de manière à être échauffés par les rayons du soleil : il n'est donc pas surprenant que, par exemple, les petites grenouilles soient renfermées dans leurs enveloppes pendant deux mois ou environ, et que ce ne soit qu'au bout de ce temps qu'elles éclosent véritablement en quittant la forme de têtard, tandis que les lézards et les tortues sortent de leurs oeufs après un assez petit nombre de jours.

A l'égard de la queue qui s'oblitère dans les grenouilles, dans les crapauds et dans les raines, ne doivent-ils pas perdre facilement une portion de leur corps qui n'est soutenue par aucune partie osseuse, et qui d'ailleurs, toutes les fois qu'ils nagent, oppose à l'eau le plus d'action et de résistance? Au reste, cette sorte de tendance de la Nature à donner une queue aux grenouilles, aux crapauds et aux raines, ainsi qu'aux lézards et aux tortues, est une nouvelle preuve des rapports qui les lient, et, en quelque sorte, de l'unité du modèle sur lequel les quadrupèdes ovipares ont été formés.

Les couleurs des grenouilles communes ne sont jamais si vives qu'après leur accouplement; elles pâlissent plus ou moins ensuite, et deviennent quelquefois assez ternes et assez rousses pour avoir fait croire au peuple de plusieurs pays que, pendant l'été, les grenouilles se métamorphosent en crapauds.

Lorsqu'on ne blesse les grenouilles que dans une seule de leurs parties, il est très-rare que toute leur organisation s'en ressente, et que l'ensemble de leur mécanisme soit dérangé au point de les faire périr. Bien plus, lorsqu'on leur ouvre le corps, et qu'on en arrache le cœur et les entrailles, elles ne conservent pas moins, pendant quelques momens, leurs mouvemens accoutumés : elles les conservent aussi pendant quelque temps lorsqu'elles ont perdu presque tout leur sang; et si, dans cet état, elles sont exposées à l'action engourdissante du froid, leur sensibilité s'éteint, mais se ranime quand le froid se dissipe très-promptement, et elles sortent de leur torpeur, comme si elles n'avoient éprouvé aucun accident. Aussi, malgré le grand nombre de dangers auxquels elles sont exposées, doivent-elles communément vivre pendant un temps assez long relativement à leur volume.

Les grenouilles étant accoutumées à demeurer un peu de temps sous l'eau sans respirer, et leur cœur étant conformé de manière à pouvoir battre sans être mis en jeu par leurs poumons comme celui des animaux mieux organisés, il n'est pas surprenant qu'elles vivent aussi pendant un peu de temps dans un vase dont on a pompé l'air, ainsi que l'ont éprouvé plusieurs physiciens, et que je l'ai éprouvé souvent moi-même. On peut même croire que l'espèce de malaise ou de douleur qu'elles ressentent lorsqu'on commence à ôter l'air du récipient, tient plutôt à la dilatation subite et forcée de leurs vaisseaux, produite par la raréfaction de l'air renfermé dans leur corps, qu'au défaut d'un nouvel air extérieur. Il n'est pas surprenant, d'après cela, qu'elles vivent plus long-temps que beaucoup d'autres animaux, ainsi que les crapauds et les salamandres aquatiques, dans des vases dont l'air ne peut pas se renouveler.

Les grenouilles sont dévorées par les serpens d'eau, les anguilles, les brochets, les taupes, les putois, les loups [1], les oiseaux d'eau et de rivage, etc. Comme elles fournissent un aliment utile, et que même certaines parties de leur corps forment un mets très-agréable, on les recherche avec soin. On a plusieurs manières de les pêcher : on les prend avec des filets à la clarté des flambeaux, qui les effraient et les rendent souvent comme immobiles; ou bien on les pêche à la ligne avec des hameçons qu'on garnit de vers, d'insectes, ou simplement d'un morceau d'étoffe rouge ou couleur de chair : car, ainsi que nous l'avons dit, les grenouilles sont goulues; elles saisissent avidement et retiennent avec obstination tout ce qu'on leur présente. M. Bourgeois rapporte qu'en Suisse on les prend d'une manière plus prompte par le moyen de grands râteaux dont les dents sont longues et serrées : on enfonce le râteau dans l'eau, et on ramène les grenouilles à terre, en le retirant avec précipitation.

On a employé avec succès en médecine les différentes portions du corps de la grenouille, ainsi que son frai, auquel on fait subir différentes préparations, tant pour conserver sa vertu pendant long-temps, que pour ajouter à l'efficacité de ce remède.

La grenouille commune habite presque tous les pays. On la trouve très-avant vers le Nord, et même dans la Laponie suédoise; elle vit dans la Caroline et dans la Virginie, où elle est si

---

[1] M. Daubenton en a trouvé dans l'estomac d'un loup.

agile, au rapport de plusieurs voyageurs, qu'elle peut, en sautant, franchir un intervalle de quinze à dix-huit pieds.

Nous allons maintenant présenter rapidement les détails relatifs aux grenouilles différentes de la grenouille commune, et que l'on rencontre dans nos contrées ou dans les pays étrangers; nous allons les considérer comme des espèces distinctes : peut-être des observations plus étendues nous obligeront-elles dans la suite à en regarder quelques-unes comme de simples variétés dépendantes du climat, ou tout au plus comme des races constantes; nous nous contenterons de rapporter les différences qui les séparent de la grenouille commune, tant dans leur conformation que dans leurs habitudes.

LA ROUSSE.

Il est aisé de distinguer cette grenouille d'avec les autres, par une tache noire qu'elle a entre les yeux et les pattes de devant. Elle paroît, au premier coup d'œil, n'être qu'une variété de la grenouille commune; mais, comme elle habite dans le même pays, comme elle vit, pour ainsi dire, dans les mêmes étangs, et qu'elle en diffère cependant constamment par quelques-unes de ses habitudes et par ses couleurs, on ne peut pas rapporter ses caractères distinctifs à la différence du climat ou de la température, et l'on doit la considérer comme une espèce particulière. Elle a le dessus du corps d'un roux obscur, moins foncé quand elle a renouvelé sa peau, et qui devient comme marbré vers le milieu de l'été; le ventre est blanc et tacheté de noir à mesure qu'elle vieillit; les cuisses sont rayées de brun.

Elle a au bout de la langue une petite échancrure dont les deux pointes lui servent à saisir les insectes, qu'elle retient en même temps par l'espèce de glu dont sa langue est enduite, et sur lesquels elle s'élance comme un trait, dès qu'elle les voit à sa portée. On l'a appelée *la muette*, par comparaison avec la grenouille commune, dont les cris désagréables et souvent répétés se font entendre de très-loin. Cependant, dans le temps de son accouplement ou lorsqu'on la tourmente, elle pousse un cri



Prêtre pinx. *Plée fils Sc.*

1. La Grenouille ...... Page 251.
2. La Rousse .... 264.
3. La Mugissante .... 268.



sourd, semblable à une sorte de grondement, et qui est plus fréquent et moins foible dans le mâle.

Les grenouilles rousses passent une grande partie de la belle saison à terre. Ce n'est que vers la fin de l'automne qu'elles regagnent les endroits marécageux; et lorsque le froid devient plus vif, elles s'enfoncent dans le limon du fond des étangs, où elles demeurent engourdies jusqu'au retour du printemps. Mais, lorsque la chaleur est revenue, elles sont rendues à la vie et au mouvement : les jeunes regagnent alors la terre pour y chercher leur nourriture ; celles qui sont âgées de trois ou quatre ans, et qui ont atteint le degré de développement nécessaire à la reproduction de leur espèce, demeurent dans l'eau jusqu'à ce que la saison des amours soit passée. Elles sont les premières grenouilles qui s'accouplent, comme les premières ranimées : elles demeurent unies pendant quatre jours ou environ.

Les grenouilles rousses éprouvent, avant d'être adultes, les mêmes changemens que les grenouilles communes; mais il paroît qu'il leur faut plus de temps pour les subir, et que ce n'est qu'à peu près au bout de trois mois qu'elles ont la forme qu'elles doivent conserver pendant toute leur vie.

Vers la fin de juillet, lorsque les petites grenouilles sont entièrement écloses et ont quitté leur état de tétard, elles vont rejoindre les autres grenouilles rousses dans les bois et dans les campagnes. Elles partent le soir, voyagent toute la nuit, et évitent d'être la proie des oiseaux voraces en passant le jour sous les pierres et sous les différens abris qu'elles rencontrent, et en ne se remettant en chemin que lorsque les ténèbres leur rendent la sûreté. Cependant, malgré cette espèce de prudence, pour peu qu'il vienne à pleuvoir, elles sortent de leurs retraites pour s'imbiber de l'eau qui tombe.

Comme elles sont très-fécondes et qu'elles pondent ordinairement depuis six cents jusqu'à onze cents œufs, il n'est pas surprenant qu'elles se montrent quelquefois en si grand nombre, surtout dans les bois et les terrains humides, que la terre en paroît toute couverte.

La multitude des grenouilles rousses qu'on voit sortir de leurs trous lorsqu'il pleut, a donné lieu à deux fables : l'on a dit, non-seulement qu'il pleuvoit quelquefois des grenouilles, mais encore que le mélange de la pluie avec des grains de poussière pouvoit les engendrer tout d'un coup; l'on ajoutoit que ces grenouilles

ainsi tombées des nues, ou produites d'une manière si rapide par un mélange si bizarre, s'en alloient aussi promptement qu'elles étoient venues, et qu'elles disparoissoient aux premiers rayons du soleil.

Pour peu qu'on eût voulu découvrir la vérité, on les auroit trouvées, avant la pluie, sous des tas de pierres et d'autres abris, où on les auroit vues cachées de nouveau après la pluie, pour se dérober à une lumière trop vive : mais on auroit eu deux fables de moins à raconter ; et combien de gens dont tout le mérite disparoît avec les faits merveilleux !

On a prétendu que les grenouilles rousses étoient venimeuses : on les mange cependant dans quelques contrées d'Allemagne ; et M. Laurenti ayant fait mordre une de ces grenouilles par de petits lézards gris, sur lesquels le moindre venin agit avec force, ils n'en furent point incommodés. Elles sont en très-grand nombre dans l'île de Sardaigne, ainsi que dans presque toute l'Europe ; il paroît qu'on les trouve dans l'Amérique septentrionale, et qu'il faut leur rapporter les grenouilles appelées *grenouilles de terre* par Catesby, et qui habitent la Virginie et la Caroline. Ces dernières paroissent préférer pour leur nourriture les insectes qui ont la propriété de luire dans les ténèbres, soit que cet aliment leur convienne mieux, ou qu'elles puissent l'apercevoir et le saisir plus facilement lorsqu'elles cherchent leur pâture pendant la nuit. Catesby rapporte en effet qu'étant dans la Caroline, hors de sa maison, au commencement d'une nuit très-chaude, quelqu'un qui l'accompagnoit laissa tomber de sa pipe un peu de tabac brûlant qui fut saisi et avalé par une grenouille de terre, tapie auprès d'eux, et dont l'humeur visqueuse dut amortir l'ardeur du tabac Catesby essaya de lui présenter un petit charbon de bois allumé, qui fut avalé et éteint de même. Il éprouva constamment que les grenouilles terrestres saisissoient tous les petits corps enflammés qui étoient à leur portée, et il conjectura, d'après cela, qu'elles devoient rechercher les vers ou les insectes luisans qui brillent en grand nombre, pendant les nuits d'été, dans laCaroline et dans la Virginie.

LA PLUVIALE.

CETTE grenouille est couverte de verrues; ce qui sert à la distinguer d'avec les autres. La partie postérieure du corps est obtuse et parsemée en-dessous de petits points. Elle a quatre doigts aux pieds de devant, et cinq doigts un peu séparés les uns des autres aux pieds de derrière. On la trouve dans plusieurs contrées de l'Europe. Elle s'y montre souvent en grand nombre après les pluies du printemps ou de l'été, ainsi que la grenouille rousse; et c'est de là qu'est tiré le nom de *pluviale*, que M. Daubenton lui a donné, et que nous lui conservons. On fait sur son apparition les mêmes contes ridicules que sur celle de la grenouille rousse.

LA SONNANTE.

ON trouve en Allemagne une grenouille qui, par sa forme, ressemble un peu plus que les autres au crapaud commun, mais qui est beaucoup plus petite que ce dernier. Un de ses caractères distinctifs est un pli transversal qu'elle a sous le cou. Le fond de sa couleur est noir; le dessus de son corps est couvert de points saillans, le dessous marbré de blanc et de noir. Les pieds de devant ont quatre doigts divisés, et ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane. On conserve au Cabinet du Roi plusieurs individus de cette espèce. On la nomme *la sonnante*, à cause d'une ressemblance vague qu'on a trouvée entre son coassement et le son des cloches qu'on entendroit de loin. Sa forme et son habitation l'ont fait appeler quelquefois *crapaud des marais.*

LA BORDÉE.

Il est aisé de reconnoître cette grenouille, qui se trouve aux Indes, à la bordure que présentent ses côtés. Son corps est allongé ; les pieds de derrière ont cinq doigts divisés. Le dos est brun et lisse [1] le dessous du corps est d'une couleur pâle, et couvert d'un grand nombre de très-petites verrues qui se touchent.

LA RÉTICULAIRE.

On trouve encore dans les Indes une grenouille dont le caractère distinctif est d'avoir le dessus du corps veiné et tacheté de manière à présenter l'apparence d'un réseau. Elle a les doigts divisés.

LA PATTE-D'OIE.

C'est une grande et belle grenouille, dont le corps est veiné et panaché de différentes couleurs ; le sommet du dos présente des taches placées obliquement ; des bandes colorées, rapprochées par paires, règnent sur les pieds et les doigts. Ce qui la caractérise et ce qui lui a fait donner par M. Daubenton le nom de *patte-d'oie* que nous lui conservons, c'est que les doigts des pieds de devant, ainsi que des pieds de derrière, sont réunis par des membranes : cette réunion suppose dans cette grenouille un sé-

[1] Suivant M. Laurenti, le dessus du corps est couvert d'aspérités; mais nous avons cru devoir suivre la description que M. Linné a faite de cette grenouille, d'après un individu conservé dans le muséum du prince Adolphe.

jour assez constant dans l'eau, et un rapport d'habitudes avec la grenouille commune. On la rencontre en Virginie, ainsi que la réticulaire, avec laquelle elle a beaucoup de rapports, mais dont elle diffère en ce que ses doigts sont réunis, tandis qu'ils sont divisés dans la réticulaire.

L'ÉPAULE-ARMÉE.

On trouve en Amérique cette grenouille remarquable par sa grandeur : elle a quelquefois huit pouces de longueur, depuis le bout de museau jusqu'à l'anus. On voit de chaque côté sur les épaules une espèce de bouclier charnu, d'un cendré clair pointillé de noir, qui lui a fait donner par M. Daubenton le nom qu'elle porte. Sa tête est rayée de roussâtre ; les yeux sont grands et brillans ; la langue est large ; tout le reste du corps est cendré, parsemé de taches de différentes grandeurs, d'un gris clair ou d'une couleur jaunâtre. Le dos est très-anguleux ; à la partie postérieure du corps sont quatre excroissances charnues, en forme de gros boutons. Les pieds de devant sont fendus en quatre doigts garnis d'ongles larges et plats. Les pieds de derrière diffèrent de ceux de devant en ce qu'ils ont un cinquième doigt, et que tous les doigts en sont réunis par une petite membrane près de leur origine. Cette espèce, qui paroît habiter sur terre et dans l'eau, pourroit se rapprocher par ses habitudes de la grenouille rousse. L'épithète de *marine* qui lui a été donnée par Seba, et conservée par MM. Linné et Laurenti, paroît indiquer qu'elle vit près des rivages, dans les eaux de la mer; mais nous avons de la peine à le croire, les quadrupèdes ovipares sans queue ne recherchant communément que les eaux douces.

LA MUGISSANTE[1].

On rencontre en Virginie une grande grenouille dont les yeux ovales sont gros, saillans et brillans ; l'iris est rouge, bordé de jaune ; tout le dessus du corps est d'un brun foncé, tacheté d'un brun plus obscur, avec des teintes d'un vert jaunâtre, particulièrement sur le devant de la tête ; les taches des côtés sont rondes, et font paroître la peau œillée ; le ventre est d'un blanc sale, nuancé de jaune, et légèrement tacheté. Les pieds de devant et de derrière ont communément cinq doigts, avec un tubercule sous chaque phalange.

Cette espèce est moins nombreuse que les autres espèces de grenouilles. La mugissante vit auprès des fontaines qui se trouvent très-fréquemment sur les collines de la Virginie. Ces sources forment de petits étangs, dont chacun est ordinairement habité par deux grenouilles mugissantes : elles se tiennent à l'entrée du trou par lequel coule la source ; et lorsqu'elles sont surprises, elles s'élancent et se cachent au fond de l'eau. Mais elles n'ont pas besoin de beaucoup de précautions ; le peuple de la Virginie imagine qu'elles purifient les eaux et entretiennent la propreté des fontaines : il les épargne d'après cette opinion, qui pourroit être fondée sur la destruction qu'elles font des insectes, des vers, etc., mais qui se change en superstition, comme tant d'autres opinions du peuple ; car non-seulement il ne les tue jamais, mais même il croiroit avoir quelque malheur à redouter s'il les inquiétoit. Cependant la crainte cède souvent à l'intérêt ; et comme la mugissante est très-vorace et très-friande des jeunes oisons ou des petits canards, qu'elle avale d'autant plus facilement qu'elle est très-grande et que sa gueule est très-fendue, ceux qui élèvent ces oiseaux aquatiques la font quelquefois périr.

Sa grandeur et sa conformation modifient son coassement et l'augmentent, de manière que, lorsqu'il est réfléchi par les cavités voisines des lieux qu'elle fréquente, il a quelque ressemblance avec le mugissement d'un taureau qui seroit très-éloigné, et, dit

[1] *Bull-frog*, en anglais.

Catesby, à un quart de mille. Son cri, suivant M. Smith, est rude, éclatant et brusque; il semble que l'animal forme quelquefois des sons articulés. Un voyageur est bien étonné, continue M. Smith, quand il entend le mugissement retentissant de la grenouille dont nous parlons, et que cependant il ne peut découvrir d'où part ce bruit extraordinaire; car les mugissantes ont tout le corps caché dans l'eau, et ne tiennent leur gueule élevée au-dessus de la surface que pour faire entendre le coassement très-fort qui leur a fait donner le nom de *grenouilles-taureaux*.

L'espèce de la grenouille mugissante que M. Laurenti appelle *la cinq-doigts* (*rana pentadactyla*), renferme, suivant ce naturaliste, une variété aisée à distinguer par sa couleur brune, par la petitesse du cinquième doigt des pieds de devant, et par la naissance d'un sixième doigt aux pieds de derrière. Il y a au Cabinet du Roi une grande grenouille mugissante, qui paroît se rapprocher de cette variété indiquée par M. Laurenti : elle a des taches sur le corps; le cinquième doigt des pieds de devant, et le sixième des pieds de derrière, sont à peine sensibles ; tous les doigts sont séparés ; elle a des tubercules sous les phalanges; son museau est arrondi; ses yeux sont gros et proéminens ; les ouvertures des oreilles, assez grandes; la langue est large, plate, et attachée par le bout au devant de la mâchoire inférieure. Cet individu a six pouces trois lignes, depuis le museau jusqu'à l'anus; les pattes de derrière ont dix pouces; celles de devant, quatre pouces; et le contour de la gueule a trois pouces sept lignes.

LA PERLÉE.

On trouve au Brésil une grenouille dont le corps est parsemé de petits grains d'un rouge clair, et semblables à des perles. La tête est anguleuse, triangulaire, et conformée comme celle du caméléon ; le dos est d'un rouge brun ; les côtés sont mouchetés de jaune ; le ventre blanchâtre est chargé de petites verrues ou petits grains d'un bleu clair; les pieds sont velus, et ceux de devant n'ont que quatre doigts.

Une variété de cette espèce, si richement colorée par la Nature, a cinq doigts aux pieds de devant, et la couleur de son corps est d'un jaune clair.

L'on voit que, dans le continent de l'Amérique méridionale, la Nature n'a pas moins départi la variété des couleurs aux quadrupèdes ovipares, qu'elle paroît, au premier coup d'œil, avoir dédaignés, qu'à ces nombreuses troupes d'oiseaux de différentes espèces, sur le plumage desquels elle s'est plue à répandre les nuances les plus vives, et qui embellissent les rivages de ces contrées chaudes et fécondes.

LA JACKIE.

Cette grenouille se trouve en grand nombre à Surinam. Elle est d'une couleur jaune verdatre, qui devient quelquefois plus sombre. Le dos et les côtés sont mouchetés; le ventre est d'une couleur pale et nuageuse; les cuisses sont, par derrière, striées obliquement. Les pieds de derrière sont palmés; ceux de devant ont quatre doigts. Mademoiselle Mérian a rendu cette grenouille fameuse, en lui attribuant une métamorphose opposée à celle des grenouilles communes. Elle a prétendu qu'au lieu de passer par l'état de têtard pour devenir adulte, la jackie perdoit insensiblement ses pattes au bout d'un certain temps, acquéroit une queue, et devenoit un véritable poisson. Cette métamorphose est plus qu'invraisemblable; nous n'en parlons ici que pour désigner l'espèce particulière de grenouille à laquelle mademoiselle Mérian l'a attribuée. L'on conserve au Cabinet du Roi, et l'on trouve dans presque toutes les collections de l'Europe, plusieurs individus de cette grenouille, qui présentent les différens degrés de son développement et de son passage par l'état de têtard, au lieu de montrer, comme on l'a cru faussement, les diverses nuances de son changement prétendu en poisson. La forme du têtard de la jackie, qui est assez grand, et qui ressemble plus ou moins à un poisson, comme tous les autres têtards, a pu donner lieu à cette erreur, dont on n'a parlé que trop souvent. D'ailleurs il paroît qu'il y a une espèce particu-

lière de poisson dont la forme extérieure est assez semblable à celle du têtard de la jackie, et que l'on a pu prendre pour le dernier état de cette grenouille d'Amérique.

LA GALONNÉE.

On trouve en Amérique cette grenouille, dont M. Linné a parlé le premier. Son dos présente quatre lignes relevées et longitudinales; il est d'ailleurs semé de points saillans et de taches noires. Les pieds de devant ont quatre doigts séparés; ceux de derrière en ont cinq réunis par une membrane; le second est plus long que les autres, et dépourvu de l'espèce d'ongle arrondi qu'ont plusieurs grenouilles.

Nous regardons comme une variété de cette espèce, jusqu'à ce qu'on ait recueilli de nouveaux faits, celle que M. Laurenti a appelée *grenouille de Virginie*. Le corps de ce dernier animal, qu'on trouve en effet en Virginie, est d'une couleur cendrée, tachetée de rouge; le dos est relevé par cinq arêtes longitudinales, dont les intervalles sont d'une couleur pâle; le ventre et les pieds sont jaunes.

LA GRENOUILLE ÉCAILLEUSE.

On doit à M. Wallbaum la description de cette espèce de grenouille. Il est d'autant plus intéressant de la connoître, qu'elle est un exemple de ces conformations remarquables qui lient de très-près les divers genres d'animaux. Nous avons vu, en effet, dans l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares, que presque toutes les espèces de lézards étoient couvertes d'écailles plus ou moins sensibles, et nous n'avons trouvé dans les grenouilles, les crapauds, ni les raines, aucune espèce qui présentât quelque apparence de ces mêmes écailles; nous n'avons vu que des verrues ou des tubercules sur la peau des quadrupèdes ovipares

sans queue. Voici maintenant une espèce de grenouille dont une partie du corps est revêtue d'écailles, ainsi que celui des lézards ; et pendant que, d'un côté, la plupart des salamandres, qui toutes ont une queue comme ces mêmes lézards, et appartiennent au même genre que ces animaux, se rapprochent des quadrupèdes ovipares sans queue, non-seulement par leur conformation intérieure et par leurs habitudes, mais encore par leur peau dénuée d'écailles sensibles, nous voyons, d'un autre côté, la grenouille décrite par M. Wallbaum établir un grand rapport entre son genre et celui des lézards par les écailles qu'elle a sur le dos. M. Wallbaum n'a vu qu'un individu de cette espèce singulière, qu'il a trouvé dans un cabinet d'histoire naturelle, et qui y étoit conservé dans de l'esprit-de-vin. Il n'a pas su d'où il avoit été apporté. Il seroit intéressant qu'on pût observer encore des individus de cette espèce, comparer ses habitudes avec celles des lézards et des grenouilles, et voir la liaison qui se trouve entre sa manière de vivre et sa conformation particulière.

La grenouille écailleuse est à peu près de la grosseur et de la forme de la grenouille commune ; sa peau est comme plissée sur les côtes et sous la gorge ; les pieds de devant ont quatre doigts à demi réunis par une membrane, et les pieds de derrière cinq doigts entièrement palmés ; les ongles sont aplatis. Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est une bande écailleuse qui, partant de l'endroit des reins et s'étendant obliquement de chaque côté au-dessus des épaules, entoure par-devant le dos de l'animal : cette bande est composée de très-petites écailles à demi transparentes, présentant chacune un petit sillon longitudinal, placées sur quatre rangs, et se recouvrant les unes les autres, comme les ardoises des toits. Il est évident, par cette forme et cette position, que ces pièces sont de véritables écailles semblables à celles des lézards, et qu'elles ne peuvent pas être confondues avec les verrues ou tubercules que l'on a observés sur le dos des quadrupèdes ovipares sans queue. M. Wallbaum a vu aussi sur la patte gauche de derrière quelques portions gauches garnies de petites écailles dont la forme étoit d'un carré long ; et ce naturaliste conjecture avec raison qu'il en auroit trouvé également sur la patte droite, si l'animal n'avoit pas été altéré par l'esprit-de-vin. Le dessous du ventre étoit garni de petites verrues très-rapprochées. L'individu décrit par M. Wallbaum avoit deux

pouces neuf lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus. Sa couleur étoit grise, marbrée, tachetée et pointillée en divers endroits de brun et de marron plus ou moins foncé; les taches étoient disposées en lignes tortueuses sur certaines places, comme, par exemple, sur le dos.

DEUXIÈME GENRE.

Quadrupèdes ovipares qui n'ont point de queue, et qui ont sous chaque doigt une petite pelotte visqueuse.

RAINES.

LA RAINE VERTE OU COMMUNE.

Il est aisé de distinguer des grenouilles la raine verte, ainsi que toutes les autres raines, par des espèces de petites plaques visqueuses qu'elle a sous ses doigts, et qui lui servent à s'attacher aux branches et aux feuilles des arbres. Tout ce que nous avons dit de l'instinct, de la souplesse, de l'agilité de la grenouille commune, appartient encore davantage à la raine verte; et comme sa taille est toujours beaucoup plus petite que celle de la grenouille commune, elle joint plus de gentillesse à toutes les qualités de cette dernière. La couleur du dessus de son corps est d'un beau vert; le dessous, où l'on voit de petits tubercules, est blanc. Une raie jaune, légèrement bordée de violet, s'étend de chaque côté de la tête et du dos, depuis le museau jusqu'aux pieds de derrière; et une raie semblable règne depuis la mâchoire supérieure jusqu'aux pieds de devant. La tête est courte, aussi large que le corps, mais un peu rétrécie par-devant; les mâchoires sont arrondies, les yeux élevés. Le corps est court, presque triangulaire, très-élargi vers la tête, convexe par-dessus, et plat par-dessous. Les pieds de devant, qui n'ont que quatre doigts, sont assez courts et épais; ceux de derrière, qui en ont cinq, sont au contraire déliés et très-longs: les ongles sont plats et arrondis.

La raine verte saute avec plus d'agilité que les grenouilles, parce qu'elle a les pattes de derrière plus longues en proportion de la grandeur du corps. C'est au milieu des bois, c'est sur les branches des arbres qu'elle passe presque toute la belle saison. Sa peau est si gluante, et ses pelotes visqueuses se collent avec tant de facilité à tous les corps, quelque polis qu'ils soient, que la raine n'a qu'à se poser sur la branche la plus unie, même sur la surface inférieure des feuilles, pour s'y attacher de manière à ne pas tomber. Catesby dit qu'elle a la faculté de rendre ces pelotes concaves, et de former par là un petit vide qui l'attache plus fortement à la surface qu'elle touche. Ce même auteur ajoute qu'elles franchissent quelquefois un intervalle de douze pieds. Ce fait est peut-être exagéré ; mais, quoi qu'il en soit, les raines sont aussi agiles dans leurs mouvemens que déliées dans leur forme.

Lorsque les beaux jours sont venus, on les voit s'élancer sur les insectes qui sont à leur portée ; elles les saisissent et les retiennent avec leur langue, ainsi que les grenouilles; et sautant avec vitesse de rameau en rameau, elles y représentent jusqu'à un certain point les jeux et les petits vols des oiseaux, ces légers habitans des arbres élevés. Toutes les fois même qu'aucun préjugé défavorable n'existera contre elles, qu'on examinera leurs couleurs vives qui se marient avec le vert des feuillages et l'émail des fleurs ; qu'on remarquera leurs ruses et leurs embuscades ; qu'on les suivra des yeux dans leurs petites chasses; qu'on les verra s'élancer à plusieurs pieds de distance, se tenir avec facilité sur les feuilles dans la situation la plus renversée, et s'y placer d'une manière qui paroîtroit merveilleuse, si l'on ne connoissoit pas l'organe qui leur a été donné pour s'attacher aux corps les plus unis, n'aura-t-on pas presque autant de plaisir à les observer qu'à considérer le plumage, les manœuvres et le vol de plusieurs espèces d'oiseaux ?

L'habitation des raines au sommet de nos arbres est une preuve de plus de cette analogie et de cette ressemblance d'habitudes que l'on trouve même entre les classes d'animaux qui paroissent les plus différentes les unes des autres. La dragonne, l'iguane, le basilic, le caméléon, et d'autres lézards très-grands, habitent au milieu des bois, et même sur les arbres; le lézard ailé s'y élance comme l'écureuil, avec une facilité et à des distances qui ont fait prendre ses sauts pour une espèce de vol. Nous

retrouvons encore sur ces mêmes arbres les raines, qui cependant sont pour le moins aussi aquatiques que terrestres, et qui paroissent si fort se rapprocher des poissons ; et tandis que ces raines, ces habitans si naturels de l'eau, vivent sur les rameaux de nos forêts, l'on voit, d'un autre côté, de grandes légions d'oiseaux presque entièrement dépourvus d'ailes n'avoir que la mer pour patrie, et, attachés, pour ainsi dire, à la surface de l'onde, passer leur vie à la sillonner ou à se plonger dans les flots.

Il en est des raines comme des grenouilles : leur entier développement ne s'effectue qu'avec lenteur ; et de même qu'elles demeurent long-temps dans leurs véritables œufs, c'est-à-dire, sous l'enveloppe qui leur fait porter le nom de *têtards*, elles ne deviennent qu'après un temps assez long en état de perpétuer leur espèce : ce n'est qu'au bout de trois ou quatre ans qu'elles s'accouplent. Jusqu'à cette époque, elles sont presque muettes : les mâles mêmes qui, dans tant d'espèces d'animaux, ont la voix plus forte que les femelles, ne se font point entendre, comme si leurs cris n'étoient propres qu'à exprimer des désirs qu'ils ne ressentent pas encore, et à appeler des compagnes vers lesquelles ils ne sont point encore entraînés.

C'est ordinairement vers la fin du mois d'avril que leurs amours commencent : mais ce n'est pas sur les arbres qu'elles en goûtent les plaisirs; on diroit qu'elles veulent se soustraire à tous les regards, et se mettre à l'abri de tous les dangers, pour s'occuper plus pleinement, sans distraction et sans trouble, de l'objet auquel elles vont s'unir ; ou bien il semble que, leur première patrie étant l'eau, c'est dans cet élément qu'elles reviennent jouir dans toute son étendue d'une existence qu'elles y ont reçue, et qu'elles sont poussées par une sorte d'instinct à ne donner le jour à de petits êtres semblables à elles que dans les asiles favorables où ils trouveront en naissant la nourriture et la sûreté qui leur ont été nécessaires à elles-mêmes dans les premiers mois où elles ont vécu ; ou plutôt encore c'est à l'eau qu'elles retournent dans le temps de leurs amours, parce que ce n'est que dans l'eau qu'elles peuvent s'unir de la manière qui convient le mieux à leur organisation.

Les raines ne vivent dans les bois que pendant le temps de leurs chasses ; car c'est aussi au fond des eaux et dans le limon des lieux marécageux qu'elles se cachent pour passer le temps de l'hiver et de leur engourdissement.

On les trouve donc dans les étangs dès la fin du mois d'avril, ou au commencement de mai : mais, comme si elles ne pouvoient pas renoncer, même pour un temps très-court, aux branches qu'elles ont habitées, peut-être parce qu'elles ont besoin d'y aller chercher l'aliment qui leur convient le plus lorsqu'elles sont entièrement développées, elles choisissent les endroits marécageux entourés d'arbres : c'est là que les mâles gonflant leur gorge, qui devient brune quand ils sont adultes, poussent leurs cris rauques et souvent répétés, avec encore plus de force que la grenouille commune. A peine l'un d'eux fait-il entendre son coassement retentissant, que tous les autres mêlent leurs sons discordans à sa voix; et leurs clameurs sont si bruyantes, qu'on les prendroit de loin pour une meute de chiens qui aboient, et que, dans les nuits tranquilles, leurs coassemens réunis sont quelquefois parvenus jusqu'à plus d'une lieue, surtout lorsque la pluie étoit prête à tomber.

Les raines s'accouplent comme les grenouilles : on aperçoit le mâle et la femelle descendre souvent au fond de l'eau pendant leur union, et y demeurer assez de temps; la femelle paroît agitée de mouvemens convulsifs, surtout lorsque le moment de la ponte approche; et le mâle y répond en approchant plusieurs fois l'extrémité de son corps, de manière à féconder plus aisément les œufs à leur sortie.

Quelquefois les femelles sont délivrées, en peu d'heures, de tous les œufs qu'elles doivent pondre; d'autres fois elles ne s'en débarrassent que dans quarante-huit heures, et même quelquefois plus de temps : mais alors il arrive souvent que le mâle lassé, et peut être épuisé de fatigue, perdant son amour avec ses désirs, abandonne sa femelle, qui ne pond plus que des œufs stériles.

La couleur des raines varie après leur accouplement : elle est d'abord rousse, et devient grisâtre tachetée de roux; elle est ensuite bleue, et enfin verte.

Ce n'est ordinairement qu'après deux mois que les jeunes raines ont la forme qu'elles doivent conserver toute leur vie : mais dès qu'elles ont atteint leur développement, et qu'elles peuvent sauter et bondir avec facilité, elles quittent les eaux et gagnent les bois.

On fait vivre aisément la raine verte dans les maisons, en lui fournissant une température et une nourriture convenables. Comme sa couleur varie très-souvent, suivant l'âge, la saison et

le climat, et comme lorsque l'animal est mort, le vert du dessus de son corps se change souvent en bleu, nous presumons que l'on doit regarder comme une variété de cette raine celle que M. Boddaert a décrite sous le nom de *grenouille à deux couleurs*.

Cette dernière raine faisoit partie de la collection de M. Schlosser, et avoit été apportée de Guinée. Ses pieds n'étoient pas palmés; ses doigts étoient garnis de pelotes visqueuses : elle en avoit quatre aux pieds de devant, et cinq aux pieds de derrière. La couleur du dessus de son corps étoit bleue, et le jaune régnoit sur tout le dessous. Le museau étoit un peu avancé; la tête plus large que le corps, et la lèvre supérieure un peu fendue.

On rencontre la raine verte en Europe, en Afrique et en Amérique. Mais, indépendamment de cette espèce, les pays étrangers offrent d'autres quadrupèdes ovipares sans queue, et avec des plaques visqueuses sous les doigts. Nous allons présenter les caractères particuliers de ces diverses raines.

LA BOSSUE.

On trouve dans l'île de Lemnos une raine qu'il est aisé de distinguer d'avec les autres, parce que sur son corps arrondi et plane s'élève une bosse bien sensible. Ses yeux sont saillans; et les doigts de ses pieds, garnis de pelotes gluantes comme celles de la raine commune, sont en même temps réunis par une membrane. Elle est la proie des serpens. Il paroît que cette espèce, qui appartient à l'ancien continent, se rencontre aussi à Surinam; mais elle y a subi l'influence du climat, et y forme une variété distinguée par les taches que le dessus de son corps présente.

LA BRUNE.

Cette raine, que M. Laurenti a le premier décrite, sans indiquer son pays natal, mais qui nous paroît devoir appartenir à

l'Europe, est distinguée d'avec les autres par sa couleur brune, et par des tubercules en quelque sorte déchiquetés qu'elle a sous les pieds.

La raine ou grenouille d'arbre dont parle Sloane sous le nom de *rana arborea maxima*, et qui habite la Jamaïque, pourroit bien être une variété de la brune; sa couleur est foncée comme celle de la brune. A la vérité, elle est tachetée de vert, et elle a de chaque côté du cou une espèce de sac ou de vessie conique; mais les différences de cette raine qui vit en Amérique, avec la brune qui paroît habiter l'Europe, pourroient être rapportées à l'influence du climat, ou à celle de la saison des amours, qui, dans presque tous les animaux, rend plusieurs parties beaucoup plus apparentes.

LA COULEUR-DE-LAIT.

Elle habite en Amérique : sa couleur est d'un blanc de neige, avec des taches d'un blanc moins éclatant; le bas-ventre présente des bandes d'une couleur cendrée pâle; l'ouverture de la gueule est très-grande. Une variété de cette espèce, au lieu d'avoir le dessus du corps d'un blanc de neige, l'a d'une couleur bleuâtre un peu plombée.

LA FLUTEUSE.

Cette espèce a le corps d'un blanc de neige suivant M. Laurenti, de couleur jaune suivant Seba, et tacheté de rouge. Les pieds de derrière sont palmés, et le mâle, en coassant, fait enfler deux vessies qu'il a des deux côtés du cou, et que l'on a comparées à des flûtes. Suivant Seba, elle coasse *mélodieusement* : mais je crois qu'il ne faut pas avoir l'oreille très-délicate pour se plaire à la mélodie de la flûteuse Cette raine se tait pendant les jours froids et pluvieux, et son cri annonce le beau temps; elle est opposée en cela à la grenouille commune, dont le coassement est au con-

traire un indice de pluie. Mais la sécheresse ne doit pas agir également sur les animaux dans deux climats aussi différens que ceux de l'Europe et de l'Amérique méridionale. Le mâle de la raine couleur-de-lait ne pourroit-il pas avoir aussi deux vessies, qu'il n'enfleroit et ne rendroit apparentes que dans le temps de ses amours, et dès-lors la flûteuse ne devroit-elle pas être regardée comme une variété de la couleur-de-lait ?

L'ORANGÉE.

Le corps de cette raine est jaune, avec une teinte légère de roux, et son dos est comme circonscrit par une file de points roux plus ou moins foncés. Seba dit qu'elle ne diffère de la flûteuse que par le défaut des vessies de la gorge. Elle vit à Surinam.

On rencontre au Brésil une raine dont le corps est d'un jaune tirant sur la couleur de l'or. Son dos est, à la vérité, panaché de rouge, et on l'a vue d'une maigreur si grande, qu'on en a tiré le nom de *raine squelette* qu'on lui a donné : mais les raines, ainsi que les grenouilles, sont sujettes à varier beaucoup, par l'abondance ou le défaut de graisse, même dans un très-court espace de temps. Nous pensons donc que la raine squelette, vue dans d'autres momens que ceux où elle a été observée, n'auroit peut-être pas paru assez maigre pour former une espèce différente de l'orangée, mais simplement une variété dépendante du climat, ou d'autres circonstances.

LA ROUGE.

On la trouve en Amérique; elle a la tête grosse, l'ouverture de la gueule grande, et sa couleur est rouge.

M. le comte du Buffon a fait mention, dans l'histoire des perroquets appelés *cricks*, d'un petit quadrupède ovipare sans queue de l'Amérique méridionale, dont se servent les Indiens pour don-

ner aux plumes des perroquets une belle couleur rouge ou jaune; ce qu'ils appellent *tapirer*. Ils arrachent pour cela les plumes des jeunes cricks qu'ils ont enlevés dans leur nid; ils en frottent la place avec le sang de ce quadrupède ovipare; les plumes qui renaissent après cette opération, au lieu d'être vertes, comme auparavant, sont jaunes ou rouges. Ce quadrupède ovipare sans queue vit communément dans les bois. Il y a au Cabinet du Roi plusieurs individus de cette espèce, conservés dans l'esprit-de-vin, d'après lesquels il est aisé de voir qu'il est du genre des raines, puisqu'il a des plaques visqueuses au bout des doigts; ce qui s'accorde fort bien avec l'habitude qu'il a de demeurer au milieu des arbres. Il paroît que la couleur de cette raine tire sur le rouge; elle présente sur le dos deux bandes longitudinales, irrégulières, d'un blanc jaunâtre, ou même couleur d'or. Il me semble qu'on doit regarder cette jolie et petite raine comme une variété de la rouge, ou peut-être de l'orangée. Combien les grenouilles, les crapauds et les raines ne varient-ils pas, suivant l'âge, le sexe, la saison et l'abondance ou la disette qu'ils éprouvent! La raine à tapirer a, comme la rouge, la tête grosse en proportion du corps, et l'ouverture de la gueule est grande.

Au reste, il est bon de remarquer que nous retrouvons sur les raines de l'Amérique méridionale les belles couleurs que la Nature y a accordées aux grenouilles, et qu'elle y a prodiguées aussi avec tant de magnificence aux oiseaux, aux insectes et aux papillons.

TROISIÈME GENRE.

Quadrupèdes ovipares sans queue, qui ont le corps ramassé et arrondi.

CRAPAUDS.

LE CRAPAUD COMMUN[1].

Depuis long-temps l'opinion a flétri cet animal dégoûtant, dont l'approche révolte tous les sens. L'espèce d'horreur avec laquelle on le découvre est produite même par l'image que le souvenir en retrace : beaucoup de gens ne se le représentent qu'en éprouvant une sorte de frémissement, et les personnes, qui ont le tempérament foible et les nerfs délicats, ne peuvent en fixer l'idée sans croire sentir dans leurs veines le froid glacial que l'on a dit accompagner l'attouchement du crapaud : tout en est vilain, jusqu'à son nom, qui est devenu le signe d'une basse difformité. On s'étonne toujours lorsqu'on le voit constituer une espèce constante, d'autant plus répandue que presque toutes les températures lui conviennent, et en quelque sorte d'autant plus durable que plusieurs espèces voisines se réunissent pour former avec lui une famille nombreuse. On est tenté de prendre cet animal informe pour un produit fortuit de l'humidité et de la pourriture, pour un de ces jeux bizarres qui échappent à la Nature ; et on n'imagine pas comment cette mère commune, qui a réuni si souvent tant de belles proportions à tant de couleurs agréables, et qui même a donné aux grenouilles et aux raines une sorte de grâce, de gentillesse et de parure, a pu imprimer au crapaud une forme si hideuse. Et que l'on ne croie pas que ce soit d'après des conventions arbitraires qu'on le regarde comme un des êtres les plus défavorablement traités : il paroît vicié dans toutes ses parties.

[1] *Bufo*, en latin ; *toad*, en anglais.

S'il a des pattes, elles n'élèvent pas son corps disproportionné au-dessus de la fange qu'il habite. S'il a des yeux, ce n'est point, en quelque sorte, pour recevoir une lumière qu'il fuit. Mangeant des herbes puantes ou vénéneuses, caché dans la vase, tapi sous des tas de pierres, retiré dans des trous de rocher, sale dans son habitation, dégoûtant par ses habitudes, difforme dans son corps, obscur dans ses couleurs, infect par son haleine, ne se soulevant qu'avec peine, ouvrant, lorsqu'on l'attaque, une gueule hideuse, n'ayant pour toute puissance qu'une grande résistance aux coups qui le frappent, que l'inertie de la matière, que l'opiniâtreté d'un être stupide, n'employant d'autre arme qu'une liqueur fétide qu'il lance, que paroît-il avoir de bon, si ce n'est de chercher, pour ainsi dire, à se dérober à tous les yeux, en fuyant la lumière du jour?

Cet être ignoble occupe cependant une assez grande place dans le plan de la Nature : elle l'a répandu avec bien plus de profusion que beaucoup d'objets chéris de sa complaisance maternelle. Il semble qu'au physique, comme au moral, ce qui est le plus mauvais est le plus facile à produire; et, d'un autre côté, on diroit que la Nature a voulu, par ce frappant contraste, relever la beauté de ses autres ouvrages. Donnons donc dans cette histoire une place assez étendue à ces êtres sur lesquels nous sommes forcés d'arrêter un moment l'attention : ne cherchons même pas à ménager la délicatesse; ne craignons pas de blesser les regards, et tâchons de montrer le crapaud tel qu'il est.

Son corps, arrondi et ramassé, a plutôt l'air d'un amas informe et pétri au hasard, que d'un corps organisé, arrangé avec ordre, et fait sur un modèle. Sa couleur est ordinairement d'un gris livide, tacheté de brun et de jaunâtre; quelquefois, au commencement du printemps, elle est d'un roux sale, qui devient ensuite, tantôt presque noir, tantôt olivâtre, et tantôt roussâtre. Il est encore enlaidi par un grand nombre de verrues ou plutôt de pustules d'un vert noirâtre, ou d'un rouge clair. Une éminence très-allongée, faite en forme de rein, molle et percée de plusieurs pores très-visibles, est placée au-dessus de chaque oreille. Le conduit auditif est fermé par une lame membraneuse. Une peau épaisse, dure, et très-difficile à percer, couvre son dos aplati; son large ventre paroît toujours enflé; ses pieds de devant sont très-peu allongés, et divisés en quatre doigts, tandis que ceux

de derrière ont chacun six doigts réunis par une membrane [1]. Au lieu de se servir de cette large patte pour sauter avec agilité, il ne l'emploie qu'à comprimer la vase humide sur laquelle il repose; et au-devant de cette masse, qu'est-ce qu'on distingue? une tête un peu plus grosse que le reste du corps, comme s'il manquoit quelque chose à sa difformité; une grande gueule garnie de mâchoires raboteuses, mais sans dents; des paupières gonflées, et des yeux assez gros, saillans, et qui révoltent par la colère qui paroît souvent les animer. On est tout étonné qu'un animal qui ne semble pétri que d'une vile et froide boue puisse sentir l'ardeur de la colère, comme si la Nature avoit permis ici aux extrêmes de se mêler, afin de réunir dans un seul être tout ce qui peut repousser l'intérêt. Il s'irrite avec force pour peu qu'on le touche; il se gonfle, et tâche d'employer ainsi sa vaine puissance : il résiste long-temps aux poids avec lesquels on cherche à l'écraser, et il faut que toutes ses parties et ses vaisseaux soient bien peu liés entre eux, puisqu'on a vu des crapauds qui, percés d'outre en outre avec un pieu, ont cependant vécu plusieurs jours, étant fichés contre terre.

Tout se ressent de la grossièreté de l'atmosphère ordinairement répandue autour du crapaud, et de la disproportion de ses membres; non-seulement il ne peut point marcher, mais il ne saute qu'à une très-petite hauteur : lorsqu'il se sent pressé, il lance contre ceux qui le poursuivent, les sucs fétides dont il est imbu; il fait jaillir une liqueur limpide que l'on dit être son urine, et qui, dans certaines circonstances, est plus ou moins nuisible. Il transpire de tout son corps une humeur laiteuse, et il découle de sa bouche une bave qui peut infecter les herbes et les fruits sur lesquels il passe, de manière à incommoder ceux qui en mangent sans les laver. Cette bave et cette humeur laiteuse peuvent être un venin plus ou moins actif, ou un corrosif plus ou moins fort, suivant la température, la saison, et la nourriture des crapauds, l'espèce de l'animal sur lequel il agit, et la nature de la partie qu'il attaque. La trace du crapaud peut donc être, dans certaines circonstances, aussi funeste que son aspect est dégoûtant. Pourquoi donc laisser subsister un animal qui souille et la terre et les eaux, et même le regard? Mais comment anéantir une espèce aussi féconde et répandue dans presque toutes les contrées?

Le crapaud habite pour l'ordinaire dans les fossés, surtout dans ceux où une eau fétide croupit depuis long-temps; on le

[1] Le doigt intérieur est gros, mais très-court et peu sensible dans le squelette.

trouve dans les fumiers, dans les caves, dans les autres profonds, dans les forêts où il peut se dérober aisément à la clarté qui le blesse en choisissant de préférence les endroits ombragés, sombres, solitaires, en s'enfonçant sous les décombres, et sous les tas de pierres : et combien de fois n'a-t-on pas été saisi d'une espèce d'horreur, lorsque, soulevant quelque gros caillou dans des bois humides, on a découvert un crapaud accroupi contre terre, animant ses gros yeux, et gonflant sa masse pustuleuse?

C'est dans ces divers asiles obscurs qu'il se tient renfermé pendant tout le jour, à moins que la pluie ne l'oblige à en sortir.

Il y a des pays où les crapauds sont si fort répandus, comme auprès de Carthagène et de Porto-Bello en Amérique, que non-seulement lorsqu'il pleut ils y couvrent les terres humides et marécageuses, mais encore les rues, les jardins et les cours, et que les habitans de ces provinces de Carthagène et de Porto-Bello ont cru que chaque goutte de pluie étoit changée en crapaud. Ces animaux présentent même, dans ces contrées du nouveau monde, un volume considérable; les moins grands ont six pouces de longueur. Si c'est pendant la nuit que la pluie tombe, ils abandonnent presque tous leur retraite, et alors ils paroissent se toucher sur la surface de la terre, qu'on diroit qu'ils ont entièrement envahie. On ne peut sortir sans les fouler aux pieds, et on prétend même qu'ils y font des morsures d'autant plus dangereuses, que, indépendamment de leur grosseur, ils sont, dit-on, très-venimeux. Il se pourroit en effet que l'ardeur de ces contrées, et la nourriture qu'ils y prennent, viciassent encore davantage la nature de leurs humeurs.

Pendant l'hiver, les crapauds se réunissent plusieurs ensemble, dans les pays où la température, devenant trop froide pour eux, les force à s'engourdir : ils se ramassent dans le même trou, apparemment pour augmenter et prolonger le peu de chaleur qui leur reste encore. C'est dans ce temps qu'on pourroit plus facilement les trouver, qu'ils ne pourroient fuir, et qu'il faudroit chercher à diminuer leur nombre.

Lorsque les crapauds sont réveillés de leur long assoupissement, ils choisissent la nuit pour errer et chercher leur nourriture : ils vivent, comme les grenouilles, d'insectes, de vers, de scarabées, de limaçons; mais on dit qu'ils mangent aussi de la sauge, dont ils aiment l'ombre, et qu'ils sont surtout avides de ciguë, que l'on a quelquefois appelée *le persil du crapaud*.

Lorsque les premiers jours chauds du printemps sont arrivés, on les entend, vers le coucher du soleil, jeter un cri assez doux : apparemment c'est leur cri d'amour; et faut-il que des êtres aussi hideux en éprouvent l'influence, et qu'ils paroissent même le ressentir plus tôt que les autres quadrupèdes ovipares sans queue? Mais ne cessons jamais d'être historien fidèle; ne négligeons rien de ce qui peut diminuer l'espèce d'horreur avec laquelle on voit ces animaux; et en rendant compte de la manière dont ils s'unissent n'omettons aucun des soins qu'ils se donnent, et qui paroîtroient supposer en eux des attentions particulières, et une sorte d'affection pour leurs femelles.

C'est en mars ou en avril que les crapauds s'accouplent: le plus souvent c'est dans l'eau que leur union a lieu, ainsi que celle des grenouilles et des raines. Mais le mâle saisit sa femelle souvent fort loin des ruisseaux et les marais; il se place sur son dos, l'embrasse étroitement, la serre avec force: la femelle, quoique surchargée du poids du mâle, est obligée quelquefois de le porter à des distances considérables, mais ordinairement elle ne laisse échapper aucun œuf que lorsqu'elle a rencontré l'eau.

Ils sont accouplés pendant sept ou huit jours, et même pendant plus de vingt, lorsque la saison ou le climat sont froids; ils coassent tous deux presque sans cesse, et le mâle fait souvent entendre une sorte de grognement assez fort, lorsqu'on veut l'arracher à sa femelle, ou lorsqu'il voit approcher quelque autre mâle, qu'il semble regarder avec colère, et qu'il tâche de repousser en allongeant ses pattes de derrière. Quelque blessure qu'il éprouve, il ne la quitte pas : si on l'en sépare par force, il revient à elle dès qu'on le laisse libre, et il s'accouple de nouveau, quoique privé de plusieurs membres, et tout couvert de plaies sanglantes. Vers la fin de l'accouplement, la femelle pond ses œufs; le mâle les ramasse quelquefois avec ses pattes de derrière, et les entraîne au-dessous de son anus, dont ils paroissent sortir; il les féconde et les repousse ensuite. Ces œufs sont renfermés dans une liqueur transparente, visqueuse, où ils forment comme deux cordons toujours attachés à l'anus de la femelle. Le mâle et la femelle montent alors à la surface de l'eau pour respirer; au bout d'un quart d'heure ils s'enfoncent une seconde fois pour pondre ou féconder de nouveaux œufs; et ils paroissent ainsi à la surface des marais, et disparoissent plusieurs fois. A chaque nouvelle ponte, les cordons qui renferment les œufs s'allongent de quelques pouces :

il y a ordinairement neuf ou dix pontes. Lorsque tous les œufs sont sortis et fécondés, ce qui n'arrive souvent qu'après douze heures, les cordons se détachent : ils ont alors quelquefois plus de quarante pieds de long ; les œufs dont la couleur est noire y sont rangés en deux files, et placés de manière à occuper le plus petit espace possible : on a rencontré de ces œufs à sec dans le fond de bassins et de fossés dont l'eau s'étoit évaporée.

Les crapauds craignent autant la lumière dans le moment de leurs plaisirs que dans les autres instans de leur vie : aussi n'est-ce qu'à la pointe du jour, et même souvent pendant la nuit, qu'ils s'unissent à leurs femelles. Les besoins du mâle paroissent subsister quelquefois après que ceux de la femelle ont été satisfaits, c'est-à-dire après la ponte des œufs. M. Roesel en a vu rester accouplés pendant plus d'un jour, quoique la femelle ni le mâle ne laissassent rien sortir de leur corps, et qu'en disséquant la femelle, il ait vu ses ovaires vides. On retrouve donc dans cette espèce la force tyrannique du mâle, qui n'attend pas, pour s'unir de nouveau à sa femelle, qu'un besoin mutuel les rassemble par la voix d'un amour commun, mais qui la contraint à servir à ses jouissances lors même que ses désirs ne sont plus partagés ; et cet abus de la force qu'il peut exercer sur elle ne paroît-il pas exister aussi dans la manière dont il s'en empare, pendant qu'ils sont encore éloignés du seul endroit où ses jouissances semblent pouvoir être communes à celle qu'il s'est soumise ? Il se fait porter par elle, et commence ses plaisirs, pendant qu'elle ne paroît ressentir encore que la peine de leur union.

Nous devons cependant convenir que, dans la ponte, les mâles des crapauds se donnent quelquefois plus de soins que ceux des grenouilles, non-seulement pour féconder les œufs, mais encore pour les faire sortir du corps de leurs femelles, lorsqu'elles ne peuvent pas se défaire seules de ce fardeau. On ne peut guère en douter d'après les observations de M. Demours sur un crapaud terrestre trouvé par cet académicien dans le Jardin du Roi, surpris, troublé, sans être interrompu dans ses soins, et non-seulement accouplé hors de l'eau, mais encore aidant avec ses pattes de derrière la sortie des œufs, que la femelle ne pouvoit pas faciliter par les divers mouvemens qu'elle exécute lorsqu'elle est dans l'eau [1].

---

[1] Laurenti a fait une espèce particulière du crapaud observé par M. Demours;

Au reste, des oeufs abandonnés à terre ne doivent pas éclore, à moins qu'ils ne tombent dans quelques endroits assez obscurs, assez couverts de vase, et assez pénétrés d'humidité, pour que les petits crapauds puissent s'y nourrir et s'y développer [1].

Les cordons augmentent de volume en même temps et en même proportion que les oeufs, qui, au bout de dix ou douze jours, ont le double de grosseur que lors de la ponte; les globules renfermés dans ces oeufs, et qui d'abord sont noirs d'un coté et blanchâtres de l'autre, se couvrent peu à peu de linéamens; au dix-septième ou dix-huitième jour on aperçoit le petit têtard; deux ou trois jours après il se dégage de la matière visqueuse qui enveloppoit les oeufs; il s'efforce alors de gagner la surface de l'eau, mais il retombe bientôt au fond; au bout de quelques jours il a de chaque côté du cou un organe qui a quelques rapports avec les ouïes des poissons, qui est divisé en cinq ou six appendices frangées, et qui disparoît tout-à-fait le vingt-troisième ou le vingt-quatrième jour. Il semble d'abord ne vivre que de la vase et des ordures qui nagent dans l'eau, mais, à mesure qu'il devient plus gros, il se nourrit de plantes aquatiques. Son developpement se fait de la même manière que celui des jeunes grenouilles; et lorsqu'il est entièrement formé, il sort de l'eau, et va à terre chercher les endroits humides.

Il en est des crapauds communs comme des autres quadrupèdes ovipares : ils sont beaucoup plus grands et beaucoup plus venimeux à mesure qu'ils habitent des pays plus chauds et plus convenables à leur nature. Parmi les individus de cette espèce qui sont conservés au Cabinet du Roi, il y en a un qui a quatre pouces et demi de longueur, depuis le museau jusqu'à l'anus. On en trouve sur la côte d'Or d'une grosseur si prodigieuse, que lorsqu'ils sont en repos, on les prendroit pour des tortues de terre : ils y sont ennemis mortels des serpens; Bosman a été souvent le témoin des combats que se livrent ces animaux. Il doit être curieux de voir le contraste de la lourde masse du crapaud, qui se gonfle et s'agite pesamment, avec les mouvemens prestes et rapides des serpens, lorsque, irrités tous les deux, et leurs yeux en feu, l'un résiste par sa force et son inertie aux efforts que son ennemi

---

il lui a donné le nom de *bufo obstreticans* : mais nous ne voyons rien qui doive faire séparer cet animal du crapaud commun.

[1] Les œufs des crapauds se dévelopent, quoique la température de l'atmosphère ne soit qu'à six degrés au-dessus de zéro du thermomètre de Réaumur.

fait pour l'étouffer au milieu des replis de son corps tortueux, et que tous deux cherchent à se donner la mort par leurs morsures et leur venin fétide, ou leurs liqueurs corrosives.

Ce n'est qu'au bout de quatre ans que le crapaud est en état de se reproduire. On a prétendu que sa vie ordinaire n'étoit que de quinze ou seize ans : mais sur quoi l'a-t-on fondé ? avoit-on suivi avec soin le même crapaud dans ses retraites écartées ? avoit-on recueilli un assez grand nombre d'observations pour reconnoître la durée ordinaire de la vie des crapauds, indépendamment de tout accident et du défaut de nourriture ?

Nous avons au contraire un fait bien constaté, par lequel il est prouvé qu'un crapaud a vécu plus de trente-six ans : mais la manière dont il a passé sa longue vie va bien étonner ; elle prouve jusqu'à quel point la domesticité peut influer sur quelque animal que ce soit, et surtout sur les êtres dont la nature est plus susceptible d'altération, et dans lesquels des ressorts moins compliqués peuvent plus aisément, sans se rompre ou se désunir, être pliés dans de nouveaux sens. Ce crapaud a vécu presque toujours dans une maison où il a été, pour ainsi dire, élevé et apprivoisé. Il n'y avoit pas acquis, sans doute, cette sorte d'affection que l'on remarque dans quelques espèces d'animaux domestiques, et qui étoit trop incompatible avec son organisation et ses mœurs; mais il y étoit devenu familier. La lumière des bougies avoit été pendant long-temps pour lui le signal du moment où il alloit recevoir sa nourriture : aussi non-seulement il la voyoit sans crainte, mais même il la recherchoit. Il étoit déjà très-gros lorsqu'il fut remarqué pour la première fois; il habitoit sous un escalier qui étoit devant la porte de la maison ; il paroissoit tous les soirs au moment où il apercevoit de la lumière, et levoit les yeux comme s'il eût attendu qu'on le prît et qu'on le portât sur une table, où il trouvoit des insectes, des cloportes, et surtout de petits vers qu'il préféroit peut-être à cause de leur agitation continuelle ; il fixoit les yeux sur sa proie ; tout d'un coup il lançoit sa langue avec rapidité et les insectes ou les vers y demeuroient attachés, à cause de l'humeur visqueuse dont l'extrémité de cette langue étoit enduite.

Comme on ne lui avoit jamais fait de mal, il ne s'irritoit point lorsqu'on le touchoit; il devint l'objet d'une curiosité générale, et les dames mêmes demandèrent à voir le crapaud familier.

Il vécut plus de trente-six ans dans cette espèce de domesti-

cité ; et il auroit vécu plus de temps peut-être, si un corbeau apprivoisé comme lui ne l'eût attaqué à l'entrée de son trou, et ne lui eût crevé un œil, malgré tous les efforts qu'on fit pour le sauver. Il ne put plus attraper sa proie avec la même facilité, parce qu'il ne pouvoit juger avec la même justesse de sa véritable place : aussi périt-il de langueur au bout d'un an.

Les différens faits observés relativement à ce crapaud pendant sa domesticité prouvent peut-être qu'on a exagéré la sorte de méchanceté et les goûts sales de son espèce. On pourroit dire cependant que ce crapaud habitoit l'Angleterre, et par conséquent à une latitude assez élevée pour que toutes ses mauvaises habitudes fussent tempérées par le froid. D'ailleurs trente-six ans de domesticité, de sûreté et d'abondance, peuvent bien changer les inclinations d'un animal tel que le crapaud, le naturel des quadrupèdes ovipares paroissant, pour ainsi dire, plus flexible que celui des animaux mieux organisés. Que l'on croie tout au plus qu'avec moins de dangers à courir, et une nourriture d'une qualité particulière, l'espèce du crapaud pourroit être perfectionnée comme tant d'autres espèces. Mais ne faudra-t-il pas toujours reconnoître dans les individus dont la Nature seule aura pris soin, les vices de conformation et d'habitudes qu'on leur a attribués ?

Comme l'art de l'homme peut rendre presque tout utile, puisqu'il change quelquefois en médicamens salutaires les poisons les plus funestes, on s'est servi des crapauds en médecine ; on les y a employés de plusieurs manières et contre plusieurs maux.

On trouve plusieurs observations, d'après lesquelles il paroîtroit, au premier coup d'œil, qu'un crapaud a pu se développer et vivre pendant un nombre prodigieux d'années dans le creux d'un arbre ou d'un bloc de pierre, sans aucune communication avec l'air extérieur. Mais on ne l'a pensé ainsi que parce qu'on n'avoit pas bien examiné l'arbre ou la pierre avant de trouver le crapaud dans leurs cavités. Cette opinion ne peut pas être admise ; mais cependant on doit regarder comme très-sûr qu'un crapaud peut vivre très-long-temps, et même jusqu'à dix-huit mois, sans prendre aucune nourriture, en quelque sorte sans respirer, et toujours renfermé dans des boîtes scellées exactement. Les expériences de M. Hérissant le mettent hors de doute ; et ceci est une nouvelle confirmation de ce que nous avons dit dans notre premier Discours touchant la nature des quadrupèdes ovipares.

Voyons maintenant les caractères qui distinguent les crapauds différens du crapaud commun, tant en Europe que dans les pays étrangers : il n'est presque aucune latitude où la Nature n'ait prodigué ces êtres hideux, dont il semble qu'elle n'a diversifié les espèces que par de nouvelles difformités, comme si elle avoit voulu qu'il ne manquât aucun trait de laideur à ce genre disgracié.

LE VERT.

On trouve auprès de Vienne, dans les cavités des rochers ou dans les fentes obscures des murailles, un crapaud d'un blanc livide, dont le dessus du corps est marqué de taches vertes légèrement ponctuées, entourées d'une ligne noire, et, le plus souvent, réunies plusieurs ensemble. Tout son corps est parsemé de verrues, excepté le devant de la gueule et les extrémités des pieds; elles sont livides sur le ventre, vertes sur les taches vertes, et rouges sur les intervalles qui séparent ces taches.

Il paroît que les liqueurs corrosives que répand ce crapaud peuvent être plus nuisibles que celles du crapaud commun : sa respiration est accompagnée d'un gonflement de la gueule. Dans la colère, ses yeux étincellent; et son corps, enduit d'une humeure visqueuse, répand une odeur fétide, semblable à celle de la morelle des boutiques (*solanum nigrum*), mais beaucoup plus forte. Il tourne toujours en dedans ses deux pieds de devant. Comme il habite le même pays que le crapaud commun, on ne peut décider que d'après plusieurs observations si les différences qu'il présente, quant à ses couleurs, à la disposition de ses verrues, etc., doivent établir entre cet animal et le crapaud commun une diversité d'espèce ou une simple variété plus ou moins constante. Suivant M. Pallas, le crapaud vert, qu'il nomme *rana sitibunda*, se trouve en assez grand nombre aux environs de la mer Caspienne.



Prêtre pinx. *Plée fils Sc.*

1. Le Crapaud . . . . . Page 283.
2. Le Vert . . . . 292.
3. Le Brun . . . . 294.



LE RAYON-VERT.

Nous plaçons à la suite du vert ce crapaud, qui pourroit bien n'en être qu'une variété. Il est couleur de chair; son caractère distinctif est de présenter des lignes vertes, disposées en rayons. Il a été trouvé en Saxe.

Nous invitons les naturalistes qui habitent l'Allemagne à rechercher si l'on ne doit pas rapporter au rayon-vert, comme une variété plus ou moins distincte, le crapaud trouvé en Saxe, parmi des pierres, par M. Schreber, et que M. Pallas a fait connoître sous le nom de *grenouille changeante*.

Ce crapaud est de la grandeur de la grenouille commune ; sa tête est arrondie ; sa bouche sans dents ; sa langue épaisse et charnue ; les paupières supérieures sont à peine sensibles ; le dessus du corps est parsemé de verrues. Les pieds de devant ont quatre doigts ; ceux de derrière en ont cinq, réunis par une membrane. M. Edler, de Lubeck, a découvert que ce crapaud change souvent de couleur, ainsi que le caméléon et quelques autres lézards; ce qui établit un nouveau rapport entre les divers genres des quadrupèdes ovipares. Lorsque ce crapaud est en mouvement, sa couleur est blanche, parsemée de taches d'un beau vert, et ses verrues paroissent jaunes. Lorsqu'il est en repos, la couleur verte des taches se change en un cendré plus ou moins foncé. Le fond blanc de sa couleur devient aussi cendré lorsqu'on le touche et qu'on l'inquiète. Si on l'expose aux rayons du soleil dont il fuit la lumière, la beauté de ses couleurs disparoît, et il ne présente plus qu'une teinte uniforme et cendrée. Un crapaud de la même espèce, trouvé engourdi par M. Schreber, présentoit entre les taches vertes une couleur de chair semblable à celle du rayon-vert.

LE BRUN.

Ce crapaud a la peau lisse, sans aucune verrue, et marquetée de grandes taches brunes qui se touchent : les plus larges et les plus foncées sont sur le dos, au milieu et le long duquel s'étend une petite bande plus claire. Les yeux sont remarquables en ce que la fente que laisse la paupière en se contractant est située verticalement au lieu de l'être transversalement. Sous la plante des pieds de derrière qui sont palmés, on remarque un faux ongle qui a la dureté de la corne. La femelle est distinguée du mâle par les taches qu'elle a sous le ventre.

Ce crapaud se trouve plus fréquemment dans les marais qu'au milieu des terres. Lorsqu'il est en colère, il exhale une odeur fétide semblable à celle de l'ail, ou de la poudre à canon qui brûle ; et cette odeur est assez forte pour faire pleurer.

Dans l'accouplement, le mâle paroît prendre des soins particuliers pour faciliter la ponte des œufs de la femelle. Roesel soupçonne qu'il est venimeux ; et Actius et Gesner assurent même qu'il peut donner la mort, soit par son souffle empoisonné lorsqu'on l'approche de trop près, soit lorsqu'on mange des herbes imprégnées de son venin. Sans doute l'assertion de Gesner et d'Actius peut être exagérée : mais il restera toujours aux crapauds, et surtout au crapaud brun, assez de qualités malfaisantes pour justifier l'aversion qu'ils inspirent.

Il paroît que c'est le crapaud brun que M. Pallas a nommé *rana ridibunda* (grenouille rieuse), qui se trouve en grand nombre aux environs de la mer Caspienne, et dont le coassement, entendu de loin, imite un peu le bruit que l'on fait en riant.

LE CALAMITE.

C'est encore un crapaud d'Europe qui a beaucoup de ressemblance avec le crapaud brun, mais qui en diffère cependant assez pour constituer une espèce distincte. Il a le corps un peu étroit. Ses couleurs sont très-diversifiées : son dos, qui est olivâtre, présente trois raies longitudinales, dont celle du milieu est couleur de soufre, et les deux des côtés, ondulées et dentelées, sont d'un rouge clair, mêlé d'un jaune plus foncé vers les parties inférieures ; les côtés du ventre, les quatre pattes et le tour de la gueule, sont marquetés de plusieurs taches inégales et olivâtres.

Voilà la disposition générale des couleurs de la peau, sur laquelle s'élèvent des pustules brunes sur le dos, rouges vers les côtés, d'un rouge pâle près des oreilles, et d'une couleur de chair éclatante vers les angles de la bouche, où elles sont groupées.

L'extrémité des doigts est noirâtre, et garnie d'une peau dure comme de la corne, qui tient lieu d'ongle à l'animal. Au-dessous de la plante des pieds de devant se trouvent deux espèces d'os ou de faux ongles, dont le calamite peut se servir pour s'accrocher : les doigts des pieds de derrière sont séparés.

Le calamite se tient, pendant le jour, dans les fentes de la terre et dans les cavités des murailles. Au lieu d'être réduit à ne se mouvoir que par sauts, comme les autres quadrupèdes ovipares sans queue, il grimpe, quoique avec peine, et en s'arrêtant souvent. A l'aide de ses faux ongles et de ses doigts séparés, il monte quelquefois le long des murs, jusqu'à la hauteur de quelques pieds, pour gagner sa retraite.

On ne trouve pas ordinairement les calamites seuls dans leurs trous ; ils y sont rassemblés et ramassés au nombre de dix ou douze. C'est la nuit qu'ils sortent de leur asile, et qu'ils vont chercher leur nourriture. Pour éloigner leurs ennemis, ils font suinter au travers de leur peau une liqueur dont l'odeur, semblable à celle de la poudre enflammée, est encore plus forte.

Au mois de juin, ceux qui ont atteint l'âge de trois ans, et à peu près leur entier accroissement, se rassemblent pour s'accoupler sur le bord des marais remplis de joncs, où ils font en-

tendre un coassement retentissant et singulier. On pourroit penser que les habitudes particulières de ces crapauds influent sur la nature de leurs humeurs, et empêchent qu'ils ne soient venimeux ; cependant Roesel a présumé le contraire, parce que, suivant lui, les cigognes, qui sont fort avides de grenouilles, n'attaquent point les calamites.

LE COULEUR-DE-FEU[1].

M. Laurenti a découvert ce crapaud sur les bords du Danube. C'est un des plus petits. Son dos, d'une couleur olivâtre très-foncée, est tacheté d'un noir sale ; mais le ventre, la gueule, les pattes et la plante des pieds, sont d'un blanc bleuâtre, tacheté d'un beau vermillon, et c'est de là que lui vient son nom. Toute la surface de son corps est parsemée de petites verrues. Quand il est exposé au soleil, sa prunelle prend une figure parfaitement triangulaire, dont le contour est doré. Cette espèce est très-nombreuse dans les marais du Danube. Une variété de ce crapaud a le ventre noir, tacheté et ponctué de blanc.

On trouve le couleur-de-feu à terre pendant l'automne. Lorsqu'on l'approche et qu'il est près de l'eau, il s'y élance avec légèreté, ainsi que les grenouilles ; mais s'il ne voit aucun moyen d'échapper, il s'affaisse contre terre comme pour se cacher. Dès qu'on le touche, sa tête se contracte et se jette en arrière ; si on le tourmente, il exhale une odeur fétide, et répand par l'anus une sorte d'écume. Son coassement, qu'il fait entendre sans enfler sa gorge, est une sorte de grognement sourd et entrecoupé, qui quelquefois se prolonge et ressemble un peu, suivant M. Laurenti, à la voix d'une personne qui rit.

Les œufs, hors du corps de la femelle, sont disposés par pelotons, ainsi que ceux des grenouilles, au lieu d'être rangés par files, comme les œufs du crapaud commun. Et ce qu'il y a de remarquable dans les habitudes de ce petit animal, qui semble faire, à certains égards, la nuance entre les crapauds et les gre-

[1] *Feuer krote*, en allemand.

nouilles, c'est qu'au lieu de craindre la lumière, il se plaît, sur le bord de l'eau, à s'imbiber des rayons du soleil. Il ne paroît pas, d'après les expériences de M. Laurenti, que les humeurs du couleur-de-feu aient d'autre propriété nuisible que celle d'assoupir certains petits animaux, tels que les lézards gris, qui sont très-sensibles à toute sorte de venin, ainsi que nous l'avons déjà dit.

LE PUSTULEUX.

On trouve dans les Indes ce crapaud, remarquable par ses doigts garnis de tubercules semblables à des épines, et par les vésicules ou pustules qui le couvrent. Sa couleur est d'un roux cendré; elle est plus claire sur les côtés et sur le ventre, où elle est tachetée de roux. Il a quatre doigts séparés aux pieds de devant, et cinq doigts palmés aux pieds de derrière.

LE GOITREUX.

Son corps arrondi est d'une couleur rousse. Son dos est sillonné par trois rides longitudinales; son bas-ventre paroît enflé; et cet animal est surtout distingué par un gonflement considérable à la gorge. Les deux doigts extérieurs de ses pieds de devant sont réunis. Il habite dans les Indes.

LE BOSSU.

La tête de ce crapaud est très-petite, obtuse et enfoncée dans la poitrine. Son corps ridé, mais sans verrues, est très-convexe. Sa couleur est nébuleuse; son dos présente une bande longitudinal

un peu pâle et dentelée. Tous ses doigts sont séparés les uns des autres : il en a quatre aux pieds de devant, et six aux pieds de derrière. On le trouve dans les Indes orientales, ainsi qu'en Afrique. L'individu que nous avons décrit a été apporté du Sénégal au Cabinet du Roi.

LE PIPA [1].

De tous les crapauds de l'Amérique méridionale, l'un des plus remarquables est le pipa. Le mâle et la femelle sont assez différens l'un de l'autre, tant par la grandeur que par la conformation, pour qu'on les regarde, au premier coup d'œil, comme deux espèces très-distinctes. Aussi, au lieu de décrire l'espèce en général, croyons-nous devoir parler séparément du mâle et de la femelle.

Le mâle a quatre doigts séparés aux pieds de devant, et cinq doigts palmés aux pieds de derrière. Chaque doigt des pieds de devant est fendu à l'extrémité en quatre petites parties. On a peine à distinguer le corps d'avec la tête. L'ouverture de la gueule est très-grande ; les yeux, placés au-dessus de la tête, sont très-petits et assez distans l'un de l'autre. La tête et le corps sont très-aplatis. La couleur générale en est olivâtre, plus ou moins claire, et semée de très-petites taches rousses ou rougeâtres.

La femelle diffère du mâle, en ce qu'elle est beaucoup plus grande. Elle a également la tête et le corps aplatis ; mais la tête est triangulaire, et plus large à la base que la partie antérieure du corps. Les yeux sont très-petits et très-distans l'un de l'autre, ainsi que dans le mâle. Elle a de même cinq doigts palmés aux pieds de derrière, et quatre doigts divisés aux pieds de devant ; mais chacun de ces quatre doigts est fendu à l'extrémité en quatre petites parties plus sensibles que dans le mâle. Son corps est communément hérissé partout de très-petites verrues. L'individu femelle qui est conservé au Cabinet du Roi a cinq pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.

---

[1] *Cururu*, dans l'Amérique méridionale.

Ce qui rend surtout remarquable ce grand crapaud de Surinam, c'est la manière dont les fœtus de cet animal croissent, se développent et éclosent. Les petits du pipa ne sont point conçus sous la peau du dos de leur mère, ainsi que l'a pensé mademoiselle de Mérian, à qui nous devons les premières observations sur cet animal; mais, lorsque les œufs ont été pondus par la femelle et fécondés par le mâle de la même manière que dans tous les crapauds, le mâle, au lieu de les disperser, les ramasse avec ses pattes, les pousse sous son ventre, et les étend sur le dos de la femelle, où ils se collent. La liqueur fécondante du mâle fait enfler la peau et tous les tégumens du dos de la femelle, qui forment alors autour des œufs des sortes de cellules.

Les œufs cependant grossissent, et doivent éprouver, par la chaleur du corps de la mère, un développement plus rapide en proportion que dans les autres espèces de crapauds. Les petits éclosent, et sortent ensuite de leurs cellules, après avoir passé en quelque sorte par l'état de têtard; car ils ont, dans les premiers temps de leur développement, une queue qu'ils n'ont plus quand ils sont prêts à quitter leurs cellules.

Lorsqu'ils ont abandonné le dos de leur mère, celle-ci, en se frottant contre des pierres ou des végétaux, se dépouille des portions de cellules qui restent encore, et de sa propre peau, qui tombe alors en partie pour se renouveler.

Mais la Nature n'a jamais présenté de phénomènes isolés; l'expression d'*extraordinaire* ou de *singulier* n'est point absolue, mais seulement relative à nos connoissances, et elle ne désigne en général qu'un degré plus ou moins grand dans une propriété déjà existante ailleurs : aussi la manière dont les petits du pipa se développent n'est point, à la rigueur, particulière à cette espèce; on en remarque une assez semblable, même parmi les quadrupèdes vivipares, puisque les petits du sarigue ou opossum ne prennent, pendant quelque temps, leur accroissement que dans une espèce de poche que la femelle a sous le ventre.

Au reste, il paroît que la chair de ce crapaud n'est pas malfaisante; et, suivant le rapport de mademoiselle de Mérian, les nègres en mangent avec plaisir.

LE CORNU.

Ce crapaud, que l'on trouve en Amérique, est l'un des plus hideux : sa tête est presque aussi grande que la moitié de son corps ; l'ouverture de sa gueule est énorme, sa langue épaisse et large ; ses paupières ont la forme d'un cône aigu, ce qui le fait paroître armé de cornes dans lesquelles ses yeux seroient placés. Lorsqu'il est adulte, son aspect est affreux ; il a le dos et les cuisses hérissés d'épines. Le fond de sa couleur est jaunâtre ; des raies brunes sont placées en long sur le dos, et en travers sur les pattes et sur les doigts. Une large bande blanchâtre s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus. A l'origine de cette bande, on voit de chaque côté une petite tache ronde et noire. Ce vilain animal a quatre doigts séparés aux pieds de devant, et cinq doigts réunis par une membrane aux pieds de derrière. Suivant Seba, la femelle diffère du mâle, en ce que ses doigts sont tous séparés les uns des autres. Le premier doigt des quatre pieds, étant d'ailleurs écarté des autres dans la femelle, donne à ces pieds une ressemblance imparfaite avec une véritable main, réveille une idée de monstruosité, et ajoute à l'horreur avec laquelle on doit voir cette hideuse femelle. Rien en effet ne révolte plus que de rencontrer au milieu de la difformité quelques traits des objets que l'on regarde comme les plus parfaits.

L'AGUA.

Ce grand crapaud, que l'on appelle au Brésil *aguaquaquan*, et dont le dessus du corps est couvert de petites éminences, est d'un gris cendré semé de taches roussâtres, presque couleur de feu. Il a quatre doigts séparés aux pieds de devant, et cinq doigts palmés aux pieds de derrière. L'on conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui a sept pouces quatre lignes de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.

LE MARBRÉ.

Cet animal ressemble un peu à l'agua. Il a, comme ce dernier, quatre doigts divisés aux pieds de devant, et cinq doigts palmés aux pieds de derrière; mais il paroît être communément beaucoup plus petit. D'ailleurs le dessus du corps est marbré de rouge et d'un jaune cendré, et le ventre est jaune, moucheté de noir.

LE CRIARD.

Le criard, que l'on trouve à Surinam, est un des plus gros crapauds. Sa peau est mouchetée de livide et de brun, et parsemée de verrues Les épaules couvertes de points saillans, de même que le ventre, sont relevées en bosse, et percées d'une multitude de petits trous. Il est aisé de le distinguer du marbré et du pipa que l'on trouve aussi à Surinam, parce qu'il a cinq doigts à chaque pied; les doigts des pieds de devant sont séparés, et ceux des pieds de derrière à demi palmés. Il habite les eaux douces, où il ne cesse de faire entendre son coassement désagréable; c'est ce qui l'a fait appeler *le musicien* par M. Linné : mais le nom de *criard*, que lui a donné M. Daubenton, convient bien mieux à un animal dont la voix rauque et discordante ne peut que troubler les concerts harmonieux ou le silence paisible de la Nature, et qui ne peut faire entendre qu'un coassement aussi désagréable pour l'oreille que son aspect l'est pour les yeux.

REPTILES BIPÈDES.

Nous avons vu le seps et le chalcide se rapprocher de l'ordre des serpens par l'allongement de leur corps et la briéveté de leurs pattes : nous allons maintenant jeter les yeux sur un genre de reptiles qui réunit encore de plus près les serpens et les lézards. Nous ne le comprenons pas parmi les quadrupèdes ovipares, puisque le caractère distinctif de ce genre est de n'avoir que deux pieds : mais nous le plaçons entre ces quadrupèdes et les serpens. Les reptiles qui le composent diffèrent des premiers, en ce qu'ils n'ont que deux pattes au lieu d'en avoir quatre; et ils sont distingués des seconds par ces deux pieds qui manquent à tous les serpens. Il seroit d'ailleurs fort aisé de les confondre avec ces derniers, auxquels ils ressemblent par l'allongement du corps, les proportions de la tête et la forme des écailles.

L'on a douté pendant long-temps de l'existence de ces animaux; et en effet tous ceux que l'on a voulu jusqu'à présent regarder comme des reptiles bipèdes étoient des seps ou des chalcides qui avoient perdu, par quelque accident, leurs pattes de devant ou celles de derrière : la cicatrice étoit sensible; et ils présentoient d'ailleurs tous les caractères des seps ou des chalcides : ou bien c'étoient des serpens mâles que l'on avoit tués dans la saison de leurs amours, lorsqu'au moment d'aller s'unir à leurs femelles ils font sortir par leur anus leur double partie sexuelle, dont les deux portions s'écartent l'une de l'autre, et, étant garnies d'aspérités assez semblables à des écailles, peuvent être prises, au premier coup d'œil, pour des pattes imparfaites. On nous a souvent envoyé de ces serpens tués peu de temps avant leur accouplement, et qu'on regardoit comme des serpens à deux pieds, tandis qu'ils ne différoient des autres qu'en ce que leurs parties sexuelles étoient gonflées et à découvert. C'est parmi ces serpens surpris dans leurs amours que nous croyons devoir comprendre celui que M. Linné a placé dans le genre des *anguis*, et qu'il a nommé *anguis bipède*.

On doit encore rapporter les prétendus reptiles bipèdes dont

on a fait mention jusqu'à présent, à des larves plus ou moins développées de grenouilles, de raines, de crapauds et même de salamandres, tous ces quadrupèdes ovipares ne présentant souvent que deux pattes dans les premiers temps de leur accroissement. Tel est, par exemple, l'animal que M. Linné a cru devoir placer non-seulement dans un genre, mais même dans un ordre particulier, et qu'il a appelé *sirène lacertine.* Il avoit été envoyé de Charles-town, par M. le docteur Garden, à M. Ellis : il avoit été pris à la Caroline, où on doit le trouver assez fréquemment, puisque les habitans du pays lui ont donné un nom ; ils l'appellent *mud inguana.* On le trouve communément sur le bord des étangs, et dans des endroits marécageux, parmi les arbres tombés de vétusté, etc Nous avons examiné avec soin la figure et la description que M Ellis en a données dans les *Transactions philosophiques*; et nous n'avons pas douté un seul moment que cet animal, bien loin de constituer un ordre nouveau, ne fût une larve; il a les caractères généraux d'un animal imparfait, et d'ailleurs il a les caractères particuliers que nous avons trouvés dans les salamandres à queue plate. A la vérité, cette larve avoit trente-un pouces de longueur ; elle étoit par conséquent beaucoup plus grande qu'aucune larve connue ; et c'est ce qui a empêché M. Linné de la regarder comme un animal non encore développé. Mais ne doit-on pas présumer que nous ne connoissons pas tous les quadrupèdes ovipares de l'Amérique septentrionale, et qu'on n'a pas encore découvert l'espèce à laquelle appartient cette grande larve ? Peut-être l'animal dans lequel elle se métamorphose vit-il dans l'eau de manière à n'être aperçu que très-difficilement. Cette larve, envoyée à M. Ellis, manquoit de pieds de derrière; ceux de devant n'avoient que quatre doigts, ainsi que dans nos salamandres aquatiques; les ongles étoient très-petits ; les os des mâchoires crénelés et sans dents ; il y avoit des espèces de bandes au-dessus et au-dessous de la queue ; et de chaque côté du cou étoient trois protubérances frangées, assez semblables à celles qui partent également des deux côtés du cou, dans les salamandres à queue plate.

Mais si jusqu'à présent les divers animaux que l'on a considérés comme de vrais reptiles bipèdes doivent être rapportés à des espèces de quadrupèdes ovipares, ou de serpens, nous allons donner, dans l'article suivant, la description d'un animal qui n'a que deux pieds, que l'on doit regarder cependant comme entièrement

développé, et qu'il ne faut compter, par conséquent, ni parmi les serpens, ni parmi les quadrupèdes ovipares. Nous traiterons ensuite d'un autre bipède qui doit être compris dans le même genre, et que M. Pallas a fait connoître.

PREMIÈRE DIVISION.

BIPÈDES

Qui manquent de pattes de derrière.

LE CANNELÉ.

Nous nommons ainsi un bipède qui n'a encore été décrit par aucun naturaliste, et dont aucun voyageur n'a fait mention. Il a été trouvé au Mexique par M. Vélasquès, savant Espagnol, qui l'a remis, pour nous l'envoyer, à M. Polony, habile médecin de Saint-Domingue : et c'est madame la vicomtesse de Fontanges, commandante de cette île, qui a bien voulu l'apporter elle-même en France, avec un soin que l'on ne se seroit pas attendu à trouver dans la beauté, pour un reptile plus propre à l'effrayer qu'à lui plaire.

Ce bipède est entièrement privé de pattes de derrière. Avec quelque soin que nous l'ayons examiné, nous n'avons aperçu dans tout son corps aucune cicatrice, aucune marque qui pût faire soupçonner que l'animal eût éprouvé quelque accident, et perdu quelqu'un de ses membres. Il a beaucoup de rapports, par sa conformation générale, avec le lézard que nous avons nommé *chalcide*; les écailles dont il est revêtu sont également disposées en anneaux : mais il diffère du chalcide, non-seulement en ce qu'il n'a que deux pattes, mais encore en ce qu'il a la queue très-courte, au lieu que ce dernier lézard l'a très-longue, en proportion du corps. Il est tout couvert d'écailles, presque carrées, et disposées en demi-anneaux sur le dos, ainsi que sur le ventre; ces demi-anneaux se correspondent de manière que les extrémités des demi-

anneaux supérieurs aboutissent à la ligne qui sépare les demi-anneaux inférieurs. C'est par cette disposition qu'il diffère encore des chalcides, dont les écailles forment des anneaux entiers autour du corps. La ligne où se réunissent les demi-anneaux supérieurs et les demi-anneaux inférieurs, présente, de chaque côté et le long du corps, une espèce de sillon qui s'étend depuis la tête jusqu'à l'anus. La queue, au lieu d'être couverte de demi-anneaux, ainsi que le corps, est garnie d'anneaux entiers, composés de petites écailles de même forme et de même grandeur que celles des demi-anneaux. L'assemblage de ces écailles forme un grand nombre de stries longitudinales; la réunion des anneaux produit aussi un très-grand nombre de cannelures transversales, et c'est de là que nous avons tiré le nom de *cannelé* que nous donnons au bipède du Mexique. Nous avons compté cent cinquante demi-anneaux sur le ventre de cet animal, et trente-un anneaux sur sa queue, qui et grosse et arrondie à l'extrémité. La longueur totale de cet individu est de huit pouces six lignes; celle de la queue, d'un pouce; et son diamètre, dans sa plus grande grosseur, est de quatre lignes. La tête a trois lignes de longueur; elle est arrondie par-devant, et on a peine à la distinguer du corps. Le dessus en est couvert d'une grande écaille; le museau est garni de trois écailles plus grandes que celles des anneaux, et dont les deux extérieures présentent chacune un très-petit trou, qui est l'ouverture des narines. La mâchoire inférieure est aussi bordée d'écailles un peu plus grandes que celles des anneaux; les dents sont très-petites; les yeux à peine visibles et sans paupières : je n'ai pu remarquer aucune apparence de trous auditifs. Les pattes, qui ont quatre lignes de longueur, sont recouvertes de petites écailles, semblables à celles du corps, et disposées en anneaux; il y a, à chaque pied, quatre doigts bien séparés, garnis d'ongles longs et crochus; et à côté du doigt extérieur de chaque pied, on aperçoit comme le commencement d'un cinquième doigt. Nous n'avons pu remarquer aucun indice de pattes de derrière, ainsi que nous l'avons dit, aucun anneau du corps ni de la queue n'est interrompu, et rien n'indique que l'animal ait éprouvé quelque accident, ou reçu la plus légère blessure. L'ouverture de l'anus s'étend transversalement; et sur son bord supérieur, nous avons compté six tubercules percés à leur extrémité, et entièrement semblables à ceux que nous avons vus sur la face intérieure des cuisses de l'*iguane*, du *lézard vert*, du *gecko*, etc.

La queue du bipède cannelé étant aussi grosse à son extrémité que la tête de cet animal, il a beaucoup de rapports, par sa conformation générale, avec les serpents que M. Linné a nommés *amphisbènes*, dont les écailles sont également disposées en anneaux, les yeux très-peu visibles, la tête et le bout de la queue presque de la même grosseur, et qui manquent aussi de trous auditifs. C'est parmi ce genre d'amphisbènes qu'il faudroit placer le cannelé s'il n'avoit point deux pattes; et c'est particulièrement avec ce genre qu'il lie l'ordre des quadrupèdes ovipares. Comme cet animal a été envoyé au Cabinet du Roi dans du tafia, nous n'avons pu juger de sa couleur naturelle; mais nous avons présumé qu'elle est ordinairement verdâtre, et plus claire sur le ventre que sur le dos. Nous ignorons si on le trouve en très-grand nombre au Mexique, et quelles sont ses habitudes; mais nous pensons, d'après sa conformation, assez semblable à celles des seps et des chalcides, que son allure et sa manière de vivre doivent ressembler beaucoup à celles de ces derniers lézards.

SECONDE DIVISION.

BIPÈDES

Qui manquent de pattes de devant.

LE SHELTOPUSIK.

Nous donnons ici une notice d'un reptile à deux pattes, dont M. Pallas a parlé le premier. Nous lui conservons le nom de *sheltopusik* que lui donnent les habitans des contrées qu'il habite; quoiqu'ils appliquent aussi ce nom à une véritable espèce de serpent, parce qu'il ne peut y avoir aucune équivoque relativement à deux animaux d'ordres ou du moins de genres différens. On le trouve auprès du Wolga, dans le désert sablonneux de *Naryn*, ainsi qu'aux environs de *Terequm*, près du Kumam. Il demeure de préférence dans les vallées ombra-

gées, et où l'herbe croît en abondance. Il se cache parmi les arbrisseaux, et fuit dès qu'on l'approche. Il fait la guerre aux petits lézards, et particulièrement aux lézards gris. Sa tête est grande, plus épaisse que le corps; le museau est obtus; les bords de la gueule sont revêtus d'écailles un peu plus grandes que celles qui les touchent; les mâchoires garnies de petites dents, et les narines bien ouvertes. Le sheltopusik a deux paupières mobiles et des ouvertures pour les oreilles, semblables à celles des lézards. Le dessus de la tête est couvert des grandes écailles; celles qui garnissent le corps et la queue, tant dessus que dessous, sont un peu festonnées et placées les unes au-dessus des autres, comme les tuiles sur les toits. De chaque côté du corps s'étend une espèce de ride ou de sillon longitudinal; à l'extrémité de chacun de ces sillons et auprès de l'anus, on voit un très-petit pied, couvert de quatre écailles, et dont le bout se partage en deux sortes de doigts un peu aigus. La queue est beaucoup plus longue que le corps. La longueur totale du sheltopusik est ordinairement de plus de trois pieds, et sa couleur, qui est assez uniforme sur tout le corps, est d'un jaune pâle. On trouvera dans la note suivante [1] les principales dimensions de ce bipède, que M. Pallas a disséqué avec beaucoup de soin.

	pieds.	pou.	lig.
[1] Longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'anus.	1	6	2
Longueur de la queue.	2	4	2
Longueur de la tête, depuis le museau jusqu'aux trous auditifs	»	1	8½
Circonférence de la tête à sa base.	»	3	10
Circonférence du corps au-devant de l'anus.	»	3	5
Circonférence de la queue à son origine.	»	3	2
Longueur des pieds	»	»	1½

SYNOPSIS METHODICA
QUADRUPEDUM OVIPARORUM.

CLASSIS PRIMA.

Quadrupedes ovipari caudati.

GENUS PRIMUM.

TESTUDO.

Corpus testâ obtectum.

DIVISIO PRIMA.

Pedibus pinni-formibus; digitis valdè inæqualibus et elongatis.

SPECIES.	CHARACTERES.
TESTUDO MARINA VULGARIS.	Unguibus acutis plantarum solitariis.
TESTUDO VIRIDI-SQUAMOSA.	Squamis testæ superioris viridibus.
CAOUANA.	Unguibus acutis plantarum binis.
TESTUDO NASICORNIS.	Naso tuberculoso instar cornu elevato.
CARETTA.	Squamis disci imbricatis.
LYRA.	Testâ coriaceâ, longitudinaliter quinque-angulata.

DIVISIO SECUNDA.

Digitis brevioribus et subæqualibus.

SPECIES.	CHARACTERES.
TESTUDO LUTARIA.	Testâ superiore nigrâ, scutellis striatis in medio punctatis.
TESTUDO ORBICULARIS.	Testâ superiore planiusculâ et orbiculari.

SPECIES.	CHARACTERES.
TERRAPEN.	Testâ superiore planiusculâ et ovatâ.
TESTUDO SERPENTINA.	Caudâ longitudine testæ superioris posticè acutè quinque-dentatæ.
TESTUDO SUBRUBRA.	Maculis flavis subrubrisque supra caput et testam inferiorem.
TESTUDO SCORPIOIDES.	Testâ superiore tribus lineis longitudinalibus elevatâ, quinque scutellis medii dorsi elongatis, testâ inferiore ovatâ.
TESTUDO FLAVA.	Testâ superiore viridi, flàvo maculatâ.
TESTUDO MOLLIS.	Testâ superiore plicatili absque scutellis.
TESTUDO GRÆCA.	Testâ superiore valde carinatâ, marginibus latissimis, digitis membranâ coopertis.
TESTUDO GEOMETRICA.	Scutellis centro flavis flavoque radiatis.
TESTUDO SCABRA.	Scutellis albescentibus nigroque fasciatis, in medioque dorsi valdè elevatis; testâ inferiore anticè denticulatâ.
TESTUDO DENTICULATA.	Testâ superiore subcordiformi, margine admodùm denticulatâ.
TESTUDO CARINATA.	Testâ superiore valdè carinatâ, scutellis subviridibus flavoque lineatis; testâ inferiore ovatâ.
TESTUDO MINIATA.	Scutellis nigro, albo, purpureo, subviridi, flavoque variegatis.
TESTUDO BREVICAUDATA.	Testâ superiore anticè emarginatâ; scutellis striatis in medioque punctatis.
TESTUDO PUNCTATA.	Disco osseo punctatoque.
TESTUDO SUBRUFA.	Colore subrufo, testâ superiore depressâ, scutellis tenuibus.
TESTUDO SUBNIGRA.	Colore subnigro, scutellis crassis valdèque levibus.

GENUS SECUNDUM.

LACERTUS.

Corpus absque testa.

DIVISIO PRIMA.

Caudâ compressâ, pedibus anterioribus quinque-digitatis.

SPECIES.	CHARACTERES.
Crocodilus.	Pedibus posterioribus quatuor digitatis palmatisque, colore viridi luteo.
Crocodilus niger.	Pedibus posterioribus quatuor digitatis palmatisque, colore nigro.
Gavial.	Pedibus posterioribus quatuor-digitatis palmatisque; mandibulis coarctis et elongatis.
Caudi-verbera.	Pedibus posterioribus quinque-digitatis palmatisque.
Dracæna.	Pedibus posterioribus quinque-digitatis fissisque, squamis erectis supra caudam.
Tupinambis.	Pedibus fissis, squamis squamulis circumdatis.
Lacertus superciliosus.	Squamis supra oculos et ab occipite ad extremitatem caudæ erectis.
Lacertus capite bifurcatus.	Capitis parte superiore quasi bifurcatâ.
Lacertus late digitatus.	Memdranâ infra collum, digitorum articulis penultimis latioribus.
Lacertus bimaculatus.	Supra humeros binis nigrisque maculis.
Lacertus sulcatus.	Duabus striis supra dorsum, lateribus plicatis, caudâ supra duplici carinâ angulatâ.

DIVISIO SECUNDA.

Caudâ rotundâ, pedibus quinque-digitatis, dorso squamis erectis cristato.

SPECIES.	CHARACTERES.
IGUANA.	Sacco gulari dentato, squamis à capite ad extremitatem corporis erectis.
BASILISCUS.	Sacco supra caput erecto.
LACERTUS CRISTATUS.	Latâ membranâ squamisque supra caudam erectis.
CALOTES.	Squamis circa aurium aperturas et ab occipite ad medium dorsi erectis; unguium parte superiore nigrâ.
AGAMA.	Squamis supra partem anteriorem dorsi, erectis, occipitisque reversis.

DIVISIO TERTIA.

Caudâ rotundâ, pedibus anterioribus quinque digitatis semiannulis squamosis infra corpus.

SPECIES.	CHARACTERES.
LACERTUS CINEREUS.	Colore cinereo, squamis majoribus infra collum.
LACERTUS VIRIDIS.	Colore viridi, squamis majoribus infra collum.
LACERTUS CORDYLUS.	Circum caudam squamis in spinas desinentibus annulosque latos et denticulatos componentibus.
LACERTUS HEXAGONUS[1].	Caudâ sex-angulatâ.
AMEIVA.	Colore cinereo aut viridi, absque squamis majoribus infra collum.
LACERTUS LEO.	Tribus lineis albis totidemque nigris ab utroque latere dorsi.

---

[1] Hexagonum à me non visum semiannulos squamosos infra corpus habere præsumo : si hisce annulis caret, post teguixin in quarta divisione inscribendus erit.

SPECIES.	CHARACTERES.
LACERTUS LEMNISCATUS.	A septem usque ad undecim lineis albescentibus supra dorsum, femoribus albo punctatis.

DIVISIO QUARTA.

Caudâ rotundâ, pedibus anterioribus quinque-digitatis, absque semiannulis squamosis.

SPECIES.	CHARACTERES.
CHAMÆLEO.	Digitis ternis et binis membranâ coadunatis.
LACERTUS CAUDA-CYANEUS.	Quinque lineis subflavis supra dorsum, caudâ cyaneâ.
LACERTUS AZUREUS.	Squamis acutis, dorso azureo.
LACERTUS CINERACEUS.	Colore cineraceo, subrufo punctato; verrucis supra dorsum.
UMBRA [1].	Occipite calloso, plicâ gulari.
LACERTUS PLICATUS.	Duplici plicâ gulari, binis verrucis spinosis circa aurium aperturas.
ALGIRA.	Quatuor lineis flavis supra dorsum.
STELLIO.	Tuberculis acutis supra infraque corpus, caudâ annulis squamosis denticulatisque circumdatâ.
SCINCUS.	Squamis imbricatis, mandibulo superiore longiore.
MABOUYA.	Squamis imbricatis, mandibulis æqualibus, caudâ corpore breviore.
LACERTUS AURATUS.	Squamis imbricatis, lineâ albescente ab utroque latere dorsi, caudâ corpore longiore.
TAPAYA.	Corpore rotundato muricatoque.

[1] Descriptiones auctorum indicant lacertos caudâ-cyaneum, azureum, cineraceum, umbram, plicatumque, à me non visos, semiannulis squamosis infra ventrem carere : si hos semiannules squamosos haberent, in tertia divisione annumerandi essent, postque lacertum lemniscatum inscribendi.

SPECIES.	CHARACTERES.
Lacertus striatus.	Sex lineis flavis supra caput et quinqne supra dorsum.
Lacertus marmoratus.	Squamulis erectis infra collum, unguium dorso nigro, caudâ novemangulatâ.
Roquet.	Colore xeramphelino flavo subnigroque maculato, membranulâ ab utroque latere ultimi digitorum articuli.
Lacertus collo-ruber.	Colore viridi, vesiculâ rubrâ infra collum.
Lacertus strumosus.	Colore cinereo fusco variegato, vesiculâ granulis subrubris conspersâ infra collum.
Teguixin.	Lateribus valdè plicatis.
Lacertus triangularis.	Extremitate caudæ triangulatâ.
Lacertus bi-lineatus.	Duabus lineis subflavis, sexque subnigrorum punctorum ordinibus supra dorsum.
Sputator.	Verrucis squamosis infra ultimum digitorum articulum.

DIVISIO QUINTA.

Squamis majoribus imbricatis infra digitos.

SPECIES.	CHARACTERES.
Gecko.	Femorum superficie inferiore verrucosâ, caudâ squamulis lemniscos circulares componentibus tectâ.
Geckotus.	Femorum superficie inferiore absque tuberculis.
Lacertus capite-planus.	Capitis corporisque superficie inferiori planâ, ab utroque latere caudæ membranâ horizontali.

DIVISIO SEXTA.

Pedibus ter-digitatis.

SPECIES.	CHARACTERES.
SEPS.	Squamis imbricatis.
CHALCIDES.	Squamis annulos componentibus.

DIVISIO SEPTIMA.

Alis membranaceis.

SPECIES.	CHARACTERES.
DRACO.	Saccis trinis elongatisque infra collum.

DIVISIO OCTAVA.

Pedibus anterioribus ter aut quatuor posterioribusque quatuor aut quinque-digitatis.

SPECIES.	CHARACTERES.
SALAMANDRA TERRESTRIS.	Caudâ rotundâ, maculis flavis nigroque punctatis.
SALAMANDRA CAUDA-PLANA.	Supra infraque caudam membranâ verticali.
SALAMANDRA PUNCTATA.	Dorso dupluci serie albo punctato.
SALAMANDRA QUATUOR-LINEATA.	Dorso lineis quatuor flavis.
SARROUBE.	Unguibus incurvatis, majoribusque squamis infra digitos imbricatis.
SALAMANDRA TER-DIGITATA.	Pedibus anterioribus ter-digitatis, posterioribusque quatuor.

CLASSIS SECUNDA.

Quadrupedes ovipari ecaudati.

GENUS PRIMUM.

RANA.

Caput corpusque elongata, unum aut alterum angulosum.

SPECIES.	CHARACTERES.
RANA VULGARIS.	Colore viridi, tribus lineis flavis supra dorsum, exterioribus elevatis.
RANA RUFA.	Colore rufo, maculâ nigrâ ab utroque latere oculos inter et pedes anteriores.
RANA PLUVIALIS.	Verrucis supra dorsum, ano subtus punctato.
RANA SONANS.	Colore nigro, punctis elevatis supra dorsum, plicâ transversali infra collum.
RANA MARGINATA.	Lateribus marginatis.
RANA RETICULARIS.	Corpore venuloso, pedibus fissis.
RANA PALMATA.	Pedibus auterioribus posterioribusque palmatis.
RANA HUMERIS ARMATA.	Supra humeros scuto carnoso, quatuor verrucis ad anum.
RANA BOANS.	Tuberculis infra singulos digitorum articulos.
RANA GEMMATA.	Capite triangulari, granulis subrubris supra dorsum.
JACKIE.	Colore subviridi maculato, femoribus posticè et obliquè striatis.
RANA LEMNISCATA.	Quatuor aut quinque lineis longitudinalibus elevatisque supra dorsum.

GENUS SECUNDUM.

HYLA.

Corpus elongatum, verrucæ viscosæ infra digitos.

SPECIES.	CHARACTERES.
Hyla viridis seu vulgaris.	Dorso viridi, duabus lineis flavis margineque violaceis à capite ad pedes posteriores protensis.
Hyla gibbosa.	Gibbo supra dorsum.
Hyla fusca.	Colore fusco, pedibus infra verrucosis.
Hyla lactea.	Colore albo séu leviter cæruleo, abdomine cinereo fasciato.
Hyla tibiatrix.	Maculis rubris supra dorsum.
Hyla aurantiaca.	Colore flavò; utroque latere dorsi rubro aliquandò variegati, sæpiùs ruforum punctorum serie distincto.
Hyla rubra.	Colore rubro, aliquandò duabus lineis flavis supra dorsum.

GENUS TERTIUM.

BUFO.

Corpus coarctatum et rotundatum.

SPECIES.	CHARACTERES.
Bufo vulgaris.	Tuberculo reniformi ab utroque latere pone auris aperturam.
Bufo viridis.	Maculis viridibus nigro marginatis confluentibusque.
Bufo viridi-radiatus.	Lineis viridibus radiatis.
Bufo fuscus.	Cute lævi, maculis maximis fuscis, tuberculo calloso infra pedes posteriores.
Calamita.	Tribus lineis flavis aut subrubris longitudinalibusque supra dorsum, tuberculis callosis binis infra pedes anteriores.

SPECIES.	CHARACTERES.
BUFO IGNICOLOR.	Dorso olivaceo nigroque maculato.
BUFO PUSTULOSUS.	Tuberculis spinosis supra digitos, pustulis supra dorsum.
BUFO STRUMOSUS.	Jugulo prominulo, duobus digitis exrioribus pedum anteriorum, membranâ unitis.
BUFO GIBBOSUS.	Fasciâ longitudinali pallidâ et denticulatâ supra dorsum gibbosum.
PIPA.	Capite compresso latissimoque, oculis minimis et valdè distantibus.
BUFO CORNUTUS.	Palpebris superioribus in modum coni elevatis.
AGUA.	Dorso cinereo et rufo subrubroque maculato.
BUFO MARMORATUS.	Dorso rubro subflavoque marmorato; ventre flavo, maculis nigris.
BUFO CLAMOSUS.	Dorso fusco maculato, humeris elevatis porosisque, pedibus anterioribus posterioribusque quinque-digitatis.

REPTILIA BIPEDA.

DIVISIO PRIMA.

Pedibus anterioribus.

SPECIES.	CHARACTERES.
BUFO CANALICULATUS.	Squamis dorsi abdominisque semiannulos, squamis caudæ annulos integros componentibus.

DIVISIO SECUNDA.

Pedibus posterioribus.

SPECIES.	CHARACTERES.
SHELTOPUSIK.	Sulco longitudinali ab utroque latere dorsi, aperturâ aurium magnâ, caudæ longitudine corporis longitudini saltem æquali.

ÉLOGE
DU COMTE DE BUFFON.

Je préparois ce nouveau volume, entrepris pour compléter l'*Histoire naturelle*, publiée avec tant de succès par le grand homme qui faisoit un des plus beaux ornemens de la France, lorsqu'il a terminé sa glorieuse carrière. Toutes les contrées éclairées par la lumière des sciences, après avoir retenti, pendant sa vie, des applaudissemens donnés à ses triomphes, ont répété plus haut encore après sa mort les accens de l'admiration, auxquels se sont mêlés ceux des regrets ; et la postérité a commencé, pour ainsi dire, de couronner sa statue. Au milieu de tous les hommages rendus à sa mémoire, que ne puis-je faire entendre une voix éloquente qui rédige son éloge dans le sanctuaire même consacré par son génie à la science qu'il chérissoit !

Lorsque Platon quitta sa dépouille mortelle pour s'élever à l'immortalité, ses disciples en pleurs se rassemblèrent sur le promontoire fameux [1], voisin de la célèbre Athènes, où ils avoient si souvent entendu sa voix imposante et enchanteresse ; ils répétèrent leurs tendres plaintes sur ce même rocher antique contre lequel venoient se briser les flots de la mer agitée, et où leur maître, assis comme le maître des dieux sur le sommet du mont Olympe, leur avoit si souvent dévoilé les secrets de la science et ceux de la vertu. Ils consacrèrent ce mont à leur père chéri ; ils en firent, pour ainsi dire, un lieu saint, et pour charmer leur peine, diminuer leur perte, et se retracer avec plus de force les vérités sublimes qu'il leur avoit montrées, ils chantèrent un hymne funèbre, et peignirent dans leurs chants tristes et lugubres, et son génie, et leur douleur.

Que ne pouvons-nous aussi, nous tous qui, consacrés à l'étude de l'histoire naturelle, avons reçu les leçons, avons en-

---

1 Le promontoire de Sunium. Il est décrit et représenté dans le *Voyage du jeune Anacharsis*.

tendu la voix du Platon moderne, chanter en son honneur un hymne funéraire : Rassemblés des divers points du globe, où chacun de nous a conservé cet amour de la Nature qu'il savoit inspirer si vivement à ses disciples, que ne pouvons-nous pénétrer tous ensemble jusqu'au milieu des plus anciens monumens élevés par cette Nature puissante, porter nos pas vers ces monts sourcilleux dont les cimes, toujours couvertes de neiges et de frimas, dominent sur les nuées, et semblent réunir le ciel avec la terre ! C'est sur ces masses énormes, sur ces blocs immenses de granits, que les siècles ont attaqués en vain, et qui seuls paroissent avoir résisté aux combats des élémens et à toutes les révolutions éprouvées par le globe de la terre; c'est sur ces tables respectées par le temps que nous irions graver le nom de Buffon; c'est à ces antiques témoins des antiques bouleversemens de notre planète que nous irions confier le souvenir de nos regrets et de notre admiration : tout autre monument seroit trop périssable pour une aussi longue renommée.

Élevons-nous du moins par la pensée au-dessus de ces rocs escarpés, avançons sur le bord des profonds abîmes qui les entourent, et parvenons jusqu'au sommet de ces monts entassés sur d'autres monts. La nuit règne encore; aucun nuage ne nous dérobe le firmament; l'atmosphère la plus pure laisse resplendir les étoiles à nos yeux; nous voyons ces astres fixes briller des feux qui leur sont propres, et les astres errans nous renvoyer une douce lumière; ravis d'admiration, plongés dans une méditation profonde, nous croyons voir *le génie de la Nature dans la contemplation de l'univers* [1]; tout nous rappelle ces vives images prodiguées par Buffon avec tant de magnificence, ce tableau mobile des cieux, que, dans sa noble audace, il a tracé avec tant de grandeur [2]; et debout sur les lieux les plus élevés du globe, nous entonnons un hymne en son honneur.

Nous te saluons, ô Buffon, peintre sublime de ce spectacle auguste; toi dont le génie hardi, non content de parcourir l'immencité des cieux, et de chercher les limites de l'espace, a voulu remonter jusques à celles du temps [3].

---

[1] Voyez la planche qui sert de frontispice à la *Théorie de la terre* de M. de Buffon.

[2] *Introduction à l'histoire des minéraux*, par M. de Buffon.

[3] Article de la *formation des planètes*; *première et seconde Vues de la Nature*, etc. par M. de Buffon.

Tu as demandé à la matière par quelle force pénétrante ces astres immobiles, ces pivots embrasés de l'univers, brûlent des feux dont ils resplendissent.

Tu as demandé aux siècles par quel moteur puissant ces autres astres errans, qui brillent d'une lumière étrangère et circulent en esclaves soumis autour des soleils qui les maîtrisent, furent placés sur la route céleste qui leur a été prescrite, et reçurent le mouvement dont ils paroissent animés.

Nous te saluons, ô chantre immortel des cieux : que le firmament semé d'étoiles, que toutes les clartés répandues dans l'espace, que tout ce magnifique cortége de la nuit rappelle à jamais ta gloire.

Cependant les premiers feux du jour dorent l'Orient; l'astre de la lumière se montre dans toute sa majesté; il rougit les cimes isolées qui s'élancent dans les airs, et étincelle, pour ainsi dire, contre les immenses glaciers qui investissent les monts. Une vapeur épaisse remplit encore le fond des vallées, et dérobe les collines à nos yeux. Une vaste mer paroît avoir envahi le globe; quelques pics couverts de glaces resplendissantes se montrent seulement au-dessus de cette mer immense dont les flots légers, agités par le vent, roulent en grands volumes, s'élèvent en tourbillons, et menacent de surmonter les roches les plus hautes. Nous croyons voir, avec Buffon, la terre encore couverte par les eaux de l'Océan, et recevant au milieu des ondes sa forme, ses inégalités, ses montagnes, ses vallées; et notre hymne continue.

Nous te saluons, ô Buffon, toi dont le génie, après avoir parcouru l'immensité de l'espace et du temps, a plané au-dessus de notre globe et de ses âges [1].

Tu as vu la terre sortant du sein des eaux, les montagnes secondaires s'élevant par les efforts accumulés des courans du vaste Océan; les vallons creusés par ses ondes rapides; les végétaux développant leurs cimes verdoyantes sur les premières hauteurs abandonnées par les eaux; ces bois touffus livrant leurs dépouilles aux flots agités; les abîmes de l'Océan recevant ces dépôts précieux comme autant de sources de chaleur et de feu pour les siècles à venir, et les plaines de la mer peuplées d'animaux dont les débris forment de nouveaux rivages ou exhaussent les anciens.

Tu as vu le feu jaillissant avec violence des entrailles de la

---

[1] *Théorie de la terre et Époques de la Nature*, par M. de Buffon.

terre, sur le bord des ondes qui se retiroient, élevant par son effort de nouvelles montagnes; ébranlant les anciennes, couvrant les plaines de torrens enflammés; et les tonnerres retentissans, les foudres rapides, les orages des airs, mêlant leur puissance à celle des orages intérieurs de la terre et des tempêtes de la mer.

Nous te saluons, toi dont les chants ont célébré ces grands objets: que le feu des volcans, que les ondes agitées, que les tonnerres des airs, rappellent à jamais ta gloire!

Mais la vapeur épaisse se dissipe, et nous laisse voir des plaines immenses, des coteaux fertiles, des champs fleuris, des retraites tranquilles. O Nature, tu te montres dans toute ta beauté! Les habitans des airs, voltigeant au milieu des bocages, saluent par leur chant l'astre bienfaisant, source de la chaleur; l'aigle altier vole jusqu'au-dessus des plus hautes cimes [1]; le cheval belliqueux, relevant sa mobile crinière, s'élance dans les vertes prairies; les divers animaux qui embellissent le globe paroissent en quelque sorte à nos yeux. Saisis d'un noble enthousiasme, entraînés par l'espèce de délire qui s'empare de nos sens, nous croyons nous détacher, pour ainsi dire, de la terre, et voir le globe roulant sous nos pieds nous présenter successivement toute sa surface. Le tigre féroce, le lion terrible régnant avec empire dans les solitudes embrasées de l'Afrique; le chameau, supportant la soif au milieu des sables brûlans de l'Arabie; l'éléphant des grandes Indes, étonnant l'intelligence humaine par l'étendue de son instinct; le castor du Canada, montrant par son industrie ce que peuvent le nombre et le concert; les singes des deux mondes, imitateurs pétulans des mouvemens de l'homme; les perroquets richement colorés des contrées voisines de l'équateur, le brillant oiseau-mouche et le colibri doré du nouveau continent, le kamichi des côtes à demi noyées de la Guiane; tous passent sous nos yeux. Rien ne peut nous dérober aucun de ces objets que Buffon a revêtus de ses couleurs éclatantes; et au milieu des sujets de ses magnifiques tableaux, nous voyons sur tous les points de la terre habitable le chef-d'œuvre de la force productrice,

---

[1] Voyez particulièrement dans l'Histoire des Quadrupèdes et des Oiseaux, par M. de Buffon, les articles *du cheval, du tigre, du lion, du chameau, de l'éléphant, du castor, des singes, de l'aigle, des perroquets, de l'oiseau-mouche, du kamichi*, etc.

l'homme, qui par la pensée a conquis le sceptre de la Nature, domté les élémens, fertilisé la terre, embelli son asile, et créé le bonheur par l'amour et par la vertu. Depuis le pôle sur lequel brille l'ourse, depuis les bornes du vaste empire de la souveraine de la Néva [1], et cette contrée fertile en héros, où Reinsberg [2] voit les arts cultivés par des mains victorieuses, jusques aux plages ardentes du Mexique et aux sommets du Potosi, quelle partie du globe ne nous rappelle pas des tributs offerts au génie de Buffon?

Nous voyons au milieu de l'Athènes moderne ces lieux fameux consacrés à la science ou aux arts sublimes de l'éloquence et de la poésie, ces temples de la Renommée, qui parleront à jamais de la gloire de Buffon, où il a laissé des amis, des compagnons de ses travaux, un surtout, qui, né sous le même ciel, et réuni avec lui dès sa plus tendre jeunesse, a partagé sa gloire et ses couronnes. Nous croyons entendre leurs voix; et ce concert de louanges du génie et de l'amitié retentissant jusques au fond de nos cœurs, nous nous écrions de nouveau :

Nous te saluons, ô Buffon, toi qui as chanté les œuvres de la création sur ta lyre harmonieuse; toi qui d'une main habile as gravé, sur un monument plus durable que le bronze, les traits augustes du roi de la Nature; qui l'as suivi d'un œil attentif sous tous les climats, depuis le moment de sa naissance jusques à celui où il disparoît de dessus la terre. A ta voix, la Nature a rassemblé ses différentes productions; les divers animaux se sont réunis devant toi; tu leur as assigné leur forme, leur physionomie, leurs habitudes, leur caractère, leur pays, leur nom. Que partout tes chants soient répétés, que tout parle de toi! Poëte sublime, tu as célébré et tous les êtres et tous les temps.

---

[1] C'est principalement de la Russie, ainsi que de l'Amérique septentrionale et méridionale, que l'on s'est empressé d'offrir à M. de Buffon les divers objets d'histoire naturelle qui pouvoient l'intéresser. Il en a reçu de plusieurs souverains, et surtout de l'impératrice de toutes les Russies.

[2] Château du Brandebourg, appartenant au prince Henri de Prusse. Avec quel plaisir M. de Buffon ne parloit-il pas de son dévouement pour ce prince! combien ne se plaisoit-il pas à rappeler les marques d'attachement qu'il en avoit reçues, ainsi qu'à s'entretenir de l'amitié que lui a toujours témoignée la digne compagne d'un grand et célèbre ministre du meilleur des rois!

TABLE ALPHABÉTIQUE

Des divers noms donnés aux Serpens, et dont il est fait mention dans cet ouvrage.

A

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.-J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

R.

S.

T.

V.-W.

X.

Y.

DISCOURS SUR LA NATURE DES SERPENS.

A la suite des nombreuses espèces des quadrupèdes et des oiseaux, se présente l'ordre des serpens ; ordre remarquable en ce qu'au premier coup d'œil, les animaux qui le composent paroissent privés de tout moyen de se mouvoir, et uniquement destinés à vivre sur la place où le hasard les fait naître. Peu d'animaux cependant ont les mouvemens aussi prompts et se transportent avec autant de vitesse que le serpent ; il égale presque, par sa rapidité, une flèche tirée par un bras vigoureux, lorsqu'il s'élance sur sa proie ou qu'il fuit devant son ennemi : chacune de ses parties devient alors comme un ressort qui se débande avec violence ; il semble ne toucher à la terre que pour en rejaillir, et, pour ainsi dire, sans cesse repoussé par les corps sur lesquels il s'appuie, on diroit qu'il nage au milieu de l'air en rasant la surface du terrain qu'il parcourt. S'il veut s'élever encore davantage, il le dispute à plusieurs espèces d'oiseaux par la facilité avec laquelle il parvient jusqu'au plus haut des arbres, autour desquels il roule et déroule son corps avec tant de promptitude, que l'œil a de la peine à le suivre. Souvent même, lorsqu'il ne change pas encore de place, mais qu'il est prêt à s'élancer, et qu'il est agité par quelque affection vive, comme l'amour, la colère ou la crainte, il n'appuie contre terre que sa queue, qu'il replie en contours sinueux ; il redresse avec fierté sa tête ; il relève avec vitesse le devant de son corps, et, le retenant dans une attitude droite et perpendiculaire, bien loin de paroître uniquement destiné à ramper, il offre l'image de la force, du courage, et d'une sorte d'empire.

Placé par la Nature à la suite des quadrupèdes ovipares, ressemblant à un lézard qui seroit privé de pattes, et pouvant surtout être quelquefois confondu avec les espèces que nous avons nommées *seps* et *chalcide* [1], ainsi qu'avec les reptiles bipèdes [2], le serpent réunit cet ordre des quadrupèdes ovipares à celui des

[1] Voyez l'article du *seps* et celui du *chalcide*, dans l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares.

[2] Article des *reptiles bipèdes*, à la suite de l'Histoire des quadrupèdes ovipares.

poissons, avec plusieurs espèces desquels il a un grand nombre de rapports extérieurs, et dans lesquels il paroît en quelque sorte se dégrader par des nuances successives offertes par les *anguilles*, les *murènes* proprement dites, les *gymnotes*, etc.

Malgré la grande vitesse avec laquelle le serpent échappe, pour ainsi dire, à la surface sur laquelle il s'avance, plusieurs points de son corps portent sur la terre, même dans le temps où il paroît le moins y toucher; et il est entièrement privé de membres qui puissent le tenir élevé au-dessus du terrain, ainsi que les quadrupèdes : aussi le nom de *reptile* nous a-t-il paru lui appartenir principalement, et celui de *serpent* vient-il de *serpere*, qui désigne l'action de ramper. Cette forme extérieure, ce défaut absolu de bras, de pieds, et de tout membre propre à se mouvoir, le caractérise essentiellement, et empêche qu'on ne le confonde, même à l'extérieur, avec aucun des animaux qui ont du sang, et particulièrement avec les murènes proprement dites, les anguilles et les autres poissons, qui ont tous des nageoires plus ou moins étendues et plus ou moins nombreuses.

Les limites qui circonscrivent l'ordre des serpens sont donc tracées d'une manière précise, malgré les grands rapports qui les lient avec les ordres voisins.

Leurs espèces sont en grand nombre; nous en décrivons plus de cent quarante dans cet ouvrage : quelques-unes parviennent à une grandeur très-considérable; elles ont plus de trente pieds, et souvent même de quarante pieds, de longueur [1]. Toutes sont couvertes d'écailles ou de tubercules écailleux, comme les lézards et les poissons, qu'elles lient les uns avec les autres; mais ces écailles varient beaucoup par leur forme et par leur grandeur : les unes, que l'on nomme *plaques*, sont hexagones, étroites et très-allongées; les autres, presque rondes, ou ovales, ou rhomboïdales, ou carrées : celles-ci entièrement plates; celles-là relevées par une arête saillante, etc. Toutes ces diverses sortes d'écailles sont différemment combinées dans les espèces particulières de serpens : les uns en ont de quatre sortes, les autres de trois, les autres de deux; les autres n'en ont que d'une seule sorte; et c'est principalement en réunissant les caractères tirés de la forme, du nombre et de la position de ces écailles, que nous avons pu parvenir à distinguer non-seulement les genres, mais encore les es-

[1] Voyez à ce sujet, dans cette Histoire naturelle, l'article du *devin*.

pèces de serpens, ainsi qu'on pourra le voir dans la table méthodique de ces animaux.

Si, avant d'examiner les habitudes naturelles de ces reptiles, nous voulons jeter un coup d'œil sur leur organisation interne, et si nous commençons par considérer leur tête, nous trouverons que la boîte osseuse en est à peu près conformée comme celle des quadrupèdes ovipares : cependant la partie de cette boîte qui représente l'os occipital, et qui est faite en forme de triangle dont le sommet est tourné vers la queue, ne paroît pas en général avancer autant vers le dos que dans ces quadrupèdes; elle garantit peu l'origine de la moelle épinière, et voilà pourquoi les serpens peuvent être attaqués avec avantage, et recevoir aisément la mort par cet endroit mal défendu.

Le reste de leur charpente osseuse présente de grands rapports avec celle de plusieurs espèces de poissons; mais elle offre cependant une conformation qui leur est particulière, et d'après laquelle il est presque aussi aisé de les distinguer que d'après leur forme extérieure. Elle est la plus simple de toutes celles des animaux qui ont du sang : elle ne se divise pas en diverses branches pour donner naissance aux pattes comme dans les quadrupèdes, aux ailes comme dans les oiseaux, etc.; elle n'est composée que d'une longue suite de vertèbres qui s'étend jusqu'au bout de la queue. Les apophyses ou éminences de ces vertèbres sont placées, dans la plupart des serpens, de manière que l'animal puisse se tourner dans tous les sens, et même se replier plusieurs fois sur lui-même; et d'ailleurs, dans presque tous ces reptiles, ces vertèbres sont très-mobiles, les unes relativement aux autres, l'extrémité postérieure de chacune étant terminée par une sorte de globe qui entre dans une cavité de la vertèbre suivante, et y joue librement comme dans une genouillère. De chaque côté de ces vertèbres, sont attachées des côtes, ordinairement d'autant plus longues qu'elles sont plus près du milieu du corps, et qui, pouvant se mouvoir en différens sens, se prêtent aux divers mouvemens que le serpent veut exécuter. Vers l'extrémité de la queue, les vertèbres ne présentent plus que des éminences, et sont dépourvues de côtes[1].

---

[1] J'ai voulu savoir si le nombre des vertèbres et des côtes des serpens a quelque rapport constant avec les différentes espèces de ces animaux. J'ai disséqué plusieurs individus de diverses espèces de serpens, et j'ai remarqué que le nombre

Ces vertèbres et ces côtes composent toute la partie solide du corps des serpens : aussi leurs organes intérieurs ne sont-ils défendus, dans la partie de leur corps qui touche à terre, que par les plaques ou grandes écailles qui les revêtent par-dessous, et par une matière graisseuse considérable que l'on trouve souvent entre la peau de leur ventre et ces mêmes organes. Cette graisse doit aussi contribuer à entretenir leur chaleur intérieure, à préserver leur sang des effets du froid, et à les soustraire, pendant quelque temps, à l'engourdissement auquel ils sont sujets, dans certaines contrées, à l'approche de l'hiver; elle leur est d'autant plus utile, que la chaleur naturelle de leur sang est peu considérable : ce fluide ne circule dans les serpens qu'avec lenteur, relativement à la vitesse avec laquelle il coule dans les quadrupèdes vivipares et dans les oiseaux. Et comment seroit-il poussé avec autant de force dans les reptiles que dans les oiseaux et les vivipares, puisque le cœur des serpens n'est composé que d'un ventricule[1], et puisque la communication entre le sang qui y arrive et le sang qui en sort peut être indépendante des oscillations des poumons et de la respiration, dont la fréquence échauffe et anime le sang des vivipares et des oiseaux?

Le jeu du cœur et la circulation ne seroient donc point arrêtés dans les serpens par un très-long séjour sous l'eau, et ces animaux pourroient rester habituellement dans cet élément, comme les poissons, si l'air ne leur étoit pas nécessaire, de même qu'aux quadrupèdes ovipares, pour entretenir dans leur sang les qualités nécessaires à son mouvement et à la vie, pour dégager ce fluide des principes surabondans qui en engourdiroient la masse, ou y porter ceux de liquidité qui doivent l'animer[2]. Les serpens ne peuvent donc vivre dans l'eau sans venir souvent à la surface, et la respiration leur est presque aussi nécessaire que si leur cœur étoit conformé comme celui de l'homme et des quadrupèdes vivi-

---

des vertèbres et des côtes augmentoit ou diminuoit dans les couleuvres, les boas, et les serpens à sonnettes, avec celui des plaques qui recouvrent le dessous du corps de ces reptiles; de telle sorte qu'il y avoit toujours une vertèbre et par conséquent deux côtes, pour chaque plaque. Mais mes observations n'ont pas été assez multipliées pour que j'en regarde le résultat comme constant. Voyez dans l'article intitulé, *Nomenclature des serpens*, ce que l'on peut penser du rapport du nombre de ces plaques avec l'âge ou le sexe des reptiles, etc.

[1] L'oreillette du cœur de plusieurs espèces de serpens est conformée de manière à paroître double, ainsi que dans un grand nombre de quadrupèdes ovipares; mais aucun de ces reptiles n'a deux ventricules.

[2] Discours sur la nature des quadrupèdes ovipares.

pares, et que la circulation de leur sang ne dût avoir lieu qu'autant que leurs poumons aspireroient l'air de l'atmosphère. Mais leur respiration n'est pas aussi fréquente que celle des quadrupèdes vivipares et des oiseaux; au lieu de resserrer et de dilater leurs poumons par des oscillations promptes et régulières, ils laissent échapper avec lenteur la portion d'air atmosphérique qu'ils ont aspirée avec assez de rapidité, et ils peuvent d'autant plus se passer de respirer fréquemment, que leurs poumons sont très-grands en comparaison du volume de leur corps, ainsi que ceux des tortues, des crocodiles, des salamandres, des grenouilles, etc., et que dans certaines espèces, telles que celle du boiquira, la longueur de ces viscères égalant à peu près les trois quarts de celle du corps, ils peuvent aspirer à la fois une très-grande quantité d'air.

Ils sont pourvus de presque autant de viscères que les animaux les mieux organisés; ils ont un œsophage ordinairement très-long, et susceptible d'une très-grande dilatation, un estomac, un foie avec son conduit, une vésicule du fiel, une sorte de pancréas, et de longs intestins, qui, par leurs circuits, leurs divers diamètres, et les espèces de séparations transversales qu'ils contiennent, forment plusieurs portions distinctes analogues aux intestins grêles et aux gros intestins des vivipares, et, après plusieurs sinuosités, se terminent par une portion droite, par une sorte de rectum, comme dans les quadrupèdes. Ils ont aussi deux reins, dont les conduits n'aboutissent pas à une vessie proprement dite, ainsi que dans les quadrupèdes vivipares, mais se déchargent dans un réservoir commun, semblable au cloaque des oiseaux, et où se mêlent de même les excrémens, tant solides que liquides. Ce réservoir commun n'a qu'une seule ouverture à l'extérieur; il renferme, dans les mâles, les parties qui leur sont nécessaires pour perpétuer leur espèce, et qui y demeurent cachées jusqu'au moment de leur accouplement : c'est aussi dans l'intérieur de ce réservoir que sont placés, dans les femelles, les orifices des deux ovaires; voilà pourquoi, dans la plupart des serpens, et excepté certaines circonstances rares, voisines de l'accouplement de ces animaux, on ne peut s'assurer de leur sexe d'après la seule considération de leur conformation extérieure.

Presque toutes les écallies qui recouvrent les serpens, et particulièrement les grandes lames qui sont situées au-dessous de leur corps, sont mobiles indépendamment les unes des autres : ils peuvent redresser chacune de ces lames par un muscle par-

ticulier qui y aboutit. Des-lors chacune de ces pièces, en s'élevant et en se rabaissant, devient une sorte de pied, par le moyen duquel ils trouvent de la résistance, et par conséquent un point d'appui dans le terrain qu'ils parcourent, et peuvent se jeter, pour ainsi dire, dans le sens où ils veulent s'avancer. Mais les serpens se meuvent encore par un moyen plus puissant; ils relèvent en arc de cercle une partie plus ou moins étendue de leur corps; ils rapprochent les deux extrémités de cet arc, qui portent sur la terre; et lorsqu'elles sont près de se toucher, l'une ou l'autre leur sert de point d'appui pour s'élancer, en aplatissant la partie qui étoit élevée en arc de cercle. Lorsqu'ils veulent courir en avant, c'est sur l'extrémité postérieure de cet arc qu'ils s'appuient; et c'est au contraire sur la partie antérieure, lorsqu'ils veulent aller en arrière.

Chaque fois qu'ils répètent cette action, ils font, pour ainsi dire, un pas de la grandeur de la portion de leur corps qu'ils ont courbée, sans compter l'étendue que peut donner à cet intervalle parcouru l'élasticité de cette même portion de leur corps qu'ils ont pliée, et qui les lance avec roideur en se rétablissant. Ces arcs de cercle sont plus ou moins élevés, ou plus ou moins multipliés, dans chaque individu, suivant son espèce, sa grandeur, ses proportions, sa force, ainsi que le besoin qu'il a de courir plus ou moins vite, et tous ces arcs, en se débandant successivement, produisent cette sorte de mouvement que l'on a appelé *vermiculaire*, parce que les vers proprement dits, qui sont dépourvus de pieds, ainsi que les serpens, sont également obligés de l'employer pour changer de place.

Pendant que les serpens exécutent ces divers mouvemens, ils portent leur tête d'autant plus élevée au-dessus du terrain, qu'ils ont plus de vigueur et qu'ils sont animés par des sensations plus vives; et comme leur tête est articulée avec l'épine du dos, de manière que la face forme un angle droit avec cette épine dorsale, les serpens ne pourroient point se servir de leur gueule, ne verroient point devant eux, et ne s'avanceroient qu'en tâtonnant dans les momens où ils rélèvent la partie la plus antérieure de leur corps, s'ils n'en replioient alors l'extrémité de manière à conserver à leur tête une position horizontale.

Quoique toutes les portions du corps des serpens jouissent d'une grande élasticité, cependant, dans le plus grand nombre d'espèces, ce ressort ne doit pas être également distribué dans

toutes les parties : aussi la plupart des serpens ont-ils plus de facilité pour avancer que pour reculer. D'ailleurs les écailles qui les revêtent, et particulièrement les plaques qui garnissent le dessous du ventre, se recouvrent mutuellement, et sont couchées de devant en arrière les unes au-dessus des autres. Il arrive de là que lorsque les serpens les redressent, elles forment contre le terrain un obstacle qui arrête leurs mouvemens, s'ils veulent aller en arrière ; tandis qu'au contraire, lorsqu'ils s'avancent, la surface qu'ils parcourent applique ces pièces les unes contre les autres dans le sens où elles se recouvrent naturellement.

Quelques espèces cependant, dont le corps est d'une grosseur à peu près égale à ses deux extrémités, et qui, au lieu de plaques, n'ont que des anneaux circulaires, paroissent jouir de la faculté de se mouvoir presque aussi aisément en arrière qu'en avant, ainsi que nous le verrons dans la suite [1] : mais ces espèces ne forment qu'une petite partie de l'ordre dont nous traitons.

Lorsque certains serpens, au lieu de se mouvoir progressivement pendant un temps plus ou moins considérable, et par une suite d'efforts plusieurs fois répétés, ne cherchent qu'à s'élancer tout d'un coup d'un endroit à un autre, ou à se jeter sur une proie par un seul bond, ils se roulent en spirale au lieu de former des arcs de cercle successifs; ils n'élèvent presque que la tête au-dessus de leur corps ainsi replié et contourné ; ils tendent, pour ainsi dire, toutes leurs parties élastiques, et réunissant par là toutes les forces particulières qu'ils emploient l'une après l'autre dans leurs courses ordinaires, allongeant tout d'un coup toute leur masse, et leurs ressorts se débandant tous à la fois, ils se déroulent et s'élancent vers l'objet qu'ils veulent atteindre, avec la rapidité d'une flèche fortement vibrée, et en franchissant souvent un espace de plusieurs pieds.

Les serpens qui grimpent sur les arbres, s'y retiennent en entourant les tiges et les rameaux par les divers contours de leur corps ; ils en parcourent les branches de la même manière qu'ils s'avancent sur la surface de la terre ; ils s'élancent d'un arbre à un autre, ou d'un rameau à un rameau, en appuyant contre l'arbre une portion de leur corps, et en la pliant de manière qu'elle fasse une sorte de ressort, et qu'elle se débande avec force ;

---

[1] Articles des *serpens amphisbènes*.

ou bien ils se suspendent par la queue, et, balançant à plusieurs reprises leur corps qu'ils allongent avec effort, ils atteignent la branche à laquelle ils veulent parvenir, s'y attachent en l'embrassant par plusieurs contours de leur partie antérieure, se resserrent alors, se raccourcissent, ramassent, pour ainsi dire, leur corps, et retirent à eux leur queue qui leur avoit servi à se suspendre.

Les très-grands serpens l'emportent en longueur sur tous les animaux, en y comprenant même les crocodiles, dont la grandeur est la plus démesurée, et qui ont depuis vingt-cinq jusqu'à trente pieds de long, et en n'en exceptant que les baleines et les autres grands cétacées. A l'autre extrémité cependant de l'échelle qui comprend tous ces reptiles arrangés par ordre de grandeur, on en voit qui ne sont guère plus gros qu'un tuyau de plume, et dont la longueur, qui n'est que de quelques pouces, surpasse à peine celle des plus petits quadrupèdes, tant ovipares que vivipares. L'ordre des serpens est donc celui où les plus grandes et les plus petites espèces diffèrent le plus les unes des autres par la longueur. Mais si, au lieu de mesurer une seule de leurs dimensions, on pèse leur mase, on trouvera que la quantité de matière que renferment les serpens les plus gigantesques est à peu près dans le même rapport avec la matière des plus petits reptiles, que la masse des grands éléphans, des hippopotames, etc., avec celle des rats, des musaraignes, des plus petits quadrupèdes vivipares.

Ne pourroit-on pas penser que, dans tous les ordres d'animaux, la même proportion se trouve entre la quantité de matière modelée dans les grandes espèces, et celle qui est employée dans les petites? Mais, dans l'ordre des serpens, tous les développemens ont dû se faire en longueur plutôt qu'en grosseur : sans cela, ces reptiles, et surtout ceux qui sont énormes, privés de pattes et de bras, auroient à peine exécuté quelques mouvemens très-lents. La vitesse de leur course ne doit-elle pas en effet être proportionnée à la grandeur de l'arc que leur corps peut former pour se débander ensuite? Auroient-ils pu se plier avec facilité, et chercher sur la surface du terrain des points d'appui qui remplaçassent les pieds qui leur manquent? Ne pouvant ni atteindre leur proie, ni échapper à leurs ennemis, n'auroient-ils pas été comme des masses inertes exposées à tous les dangers et bientôt détruites?

La matière a donc dû être façonnée dans une dimension beaucoup plus que dans une autre, pour que le produit de ce travail pût subsister, et que l'ordre des serpens ne fût pas anéanti, ou du moins très-diminué ; et voilà pourquoi la même proportion de masse se trouve entre les grands et les petits reptiles d'un côté, et les grands et les petits quadrupèdes de l'autre, quoique les énormes serpens l'emportent beaucoup plus par leur longueur sur les plus petits de ceux que l'on connoît, que les éléphans ne surpassent les musaraignes et les rats par leur dimension la plus étendue.

Entre les limites assignées par la Nature à la longueur des serpens, c'est-à-dire, depuis celle de quarante ou même cinquante pieds jusqu'à celle de quelques pouces, on trouve presque tous les degrés intermédiaires occupés par quelque espèce ou quelque variété de ces reptiles, au moins à compter depuis les plus courts jusqu'à ceux qui ont vingt ou vingt-cinq pieds de longueur. Les espèces supérieures paroissent ensuite comme isolées : ceci se trouve conforme à ce que l'on a déjà remarqué dans les quadrupèdes vivipares [1], et prouve également que dans la Nature les grands objets sont moins liés que les petits par des nuances intermédiaires. Mais voilà donc, depuis la petite étendue de quelques pouces jusqu'à celle de vingt-cinq pieds, presque toutes les grandeurs intermédiaires représentées par autant d'espèces, ou du moins de races plus ou moins constantes ; et cela ne suffiroit-il pas pour montrer la variété qui se trouve dans l'ordre des serpens ? Il semble, à la vérité, au premier coup d'œil, que des espèces très-multipliées doivent se ressembler presque entièrement dans un ordre d'animaux dont le corps, toujours formé sur le même modèle, ne présente aucun membre extérieur et saillant qui, par sa forme et le nombre de ses parties, puisse offrir des différences sensibles. Mais si l'on ajoute à la variété des longueurs des serpens celle des couleurs éclatantes dont ils sont peints, depuis le blanc et le rouge le plus vif jusqu'au violet le plus foncé, et même jusqu'au noir ; si l'on observe que ce grand nombre de couleurs sont merveilleusement fondues les unes dans les autres, de manière à ne présenter que très-rarement la même teinte, lorsqu'elles sont diversement éclairées par les rayons du soleil ; si l'on se retrace tout à la fois ce nombre de serpens dont les uns

[1] Voyez les articles de l'éléphant et des autres quadrupèdes.

n'offrent qu'une seule nuance, tandis que les autres brillent de plusieurs couleurs plus ou moins contrastées, enchaînées, pour ainsi dire, en réseaux, distribuées en lignes, s'étendant en raies, disposées en bandes, répandues par taches, semées en étoiles, représentant quelquefois les figures les plus régulières, et souvent les plus bizarres ; et si l'on réunit encore à toutes ces différences celles que l'on doit tirer de la position, de la grandeur et de la forme des écailles, ne verra-t-on pas que l'ordre des serpens est un des plus variés de ceux qui peuplent et embellissent la surface du globe ?

Toutes les espèces de ces animaux habitent de préférence les contrées chaudes ou tempérées : on en trouve dans les deux mondes, où ils paroissent à peu près également répandus en raison de la chaleur, de l'humidité, et de l'espace libre. Plusieurs de ces espèces sont communes aux deux continens ; mais il paroît qu'en général ce sont les plus grandes qui appartiennent à un plus grand nombre de contrées différentes. Ces grandes espèces ayant plus de force et des armes plus meurtrières, peuvent exécuter leurs mouvemens avec plus de promptitude, soutenir pendant plus de temps une course plus rapide, se défendre avec plus d'avantage contre leurs ennemis, chercher et vaincre plus facilement une proie, se répandre bien plus au loin, se trouver au milieu des eaux avec moins de crainte, nager avec plus de constance, lutter contre les flots, voguer avec vitesse au milieu des ondes agitées, et traverser même des bras de mer étendus. D'ailleurs ne pourroit-on pas dire que le moule des grandes espèces est plus ferme, moins soumis aux influences de la nourriture et du climat ? Les petites espèces ont pu être aisément altérées dans leurs proportions, dans la forme ou le nombre de leurs écailles, dans la teinte ou la distribution de leurs couleurs, de manière à ne plus présenter aucune image de leur origine : les changemens qu'elles auront éprouvés n'auront point porté uniquement sur la surface ; ils auront pénétré, pour ainsi dire, dans un intérieur peu susceptible de résistance : toutes ces variations auront influé sur leurs habitudes ; et ne pouvant pas opposer de grandes forces aux accidens de toute espèce, non plus qu'aux vicissitudes de l'atmosphère, leurs mœurs auront changé de plus en plus, et tout aura si fort varié dans ces petits animaux, que bientôt les diverses races sorties d'une souche commune n'auront pas présenté assez de res-

semblance pour constituer une même espèce. Les grands serpens au contraire peuvent bien offrir, sous les divers climats, quelques différences de couleurs ou d'habitudes qui marquent l'influence de la terre et de l'air, à laquelle aucun animal ne peut se soustraire : mais, plus indépendans des circonstances de lieux et de temps, plus constans dans leurs habitudes, plus inaltérables dans leurs proportions, ils doivent présenter plus souvent, dans les pays les plus éloignés, le nombre et la nature de rapports qui constituent l'identité de l'espèce. Ce seront quelques uns de ces grands serpens, nageant à la surface de la mer, fuyant sur les eaux un ennemi trop à craindre pour eux, ou jetés au loin par les vagues agitées, élevant avec fierté leur tête au-dessus des flots, et se recourbant avec agilité en replis tortueux, qui auront fait dire, du temps de Pline, ainsi que le rapporte ce grand naturaliste, qu'on avoit vu des migrations par mer de dragons ou grands serpens partis d'Éthiopie, et ayant près de vingt coudées de longueur, et qui auront donné lieu aux divers récits semblables de plusieurs voyageurs modernes.

Mais il n'en est pas des serpens comme des quadrupèdes vivipares : moins parfaits que ces animaux, moins pourvus de sang, moins doués de chaleur et d'activité intérieure, plus rapprochés des insectes, des vers, des animaux les moins bien organisés, ils ne craignent point l'humidité lorsqu'elle est combinée avec la chaleur : elle semble même leur être alors très-favorable; et voilà pourquoi aucune espèce de serpent ne paroît avoir dégénéré en Amérique : on doit penser, d'après les récits des voyageurs, qu'elles n'ont rien perdu, dans ces pays nouveaux, de leur grandeur ni de leur force; et même dans les terres les plus inondées de ce continent, les grands serpens présentent une longueur peut-être plus considérable que dans les autres parties du nouveau monde [1].

Si l'humidité ne nuit pas aux diverses espèces de serpens, le défaut de chaleur leur est funeste : ce n'est qu'aux environs des contrées équatoriales qu'on rencontre ces énormes reptiles, l'effroi des voyageurs; et lorsqu'on s'avance vers les régions tempérées, et sur-tout vers les contrées froides, on ne trouve que de très-petites espèces de serpens.

L'on peut présumer que ce n'est pas la chaleur seule qui leur

---

[1] Voyez les articles particuliers de cette histoire.

est necessaire; nous sommes assez portés à croire que, sans une certaine abondance de feu électrique répandu dans l'atmosphère, tous leurs ressorts ne peuvent pas être mis en jeu avec avantage, et qu'ils ne jouissent pas par conséquent de toute leur activité. Il semble que les temps orageux, où le fluide électrique de l'atmosphère est dans cet état de distribution inégale qui produit les foudres, animent les serpens au lieu de les appesantir, ainsi qu'ils abattent l'homme et les grands quadrupèdes: c'est principalement dans les contrées très-chaudes que la chaleur, plus abondante, peut, en se combinant, produire une plus grande quantité de fluide électrique; c'est en effet vers ces contrées équatoriales que le tonnerre gronde le plus souvent et avec le plus de force; et voilà donc deux causes, l'abondance de la chaleur, et la plus grande quantité de feu électrique, qui retiennent les grandes espèces de l'ordre des serpens aux environs de l'équateur et des tropiques.

On a écrit mille absurdités sur l'accouplement des serpens: la vérité est que le mâle et la femelle, dont le corps est très-flexible, se replient l'un autour de l'autre, et se serrent de si près, qu'ils paroissent ne former qu'un seul corps à deux têtes. Le mâle fait alors sortir par son anus les parties destinées à féconder sa femelle, et qui sont doubles dans les serpens, ainsi que dans plusieurs quadrupèdes ovipares, et communément cette union intime est longuement prolongée [1].

---

[1] Sans cette durée de leur accouplement il seroit souvent infécond: ils n'ont point, en effet, de vésicule séminale, et il paroît que c'est dans cette espèce de réservoir que la liqueur prolifique des animaux doit se rassembler, pour que, dans un court espace de temps, ils puissent en fournir une quantité suffisante à la fécondation. Les testicules où cette liqueur se prépare ne peuvent la laisser échapper que peu à peu; et d'ailleurs les conduits par où elle va de ces testicules aux organes de la génération, étant très-longs, très-étroits, et plusieurs fois repliés sur eux-mêmes, dans les serpens, il n'est pas surprenant qu'ils aient besoin de demeurer long-temps accouplés pour que la fécondation puisse s'opérer. Il en est de même des tortues et des autres quadrupèdes ovipares, qui, n'ayant pas non plus de vésicule séminale, demeurent unis pendant un temps assez long; et cette union très-prolongée est, en quelque sorte, forcée dans les serpens, par une suite de la conformation de la double verge du mâle; elle est garnie de petits piquans tournés en arrière, et qui doivent servir à l'animal à retenir sa femelle, et peut-être à l'animer. Au reste, l'impression de ces aiguillons ne doit pas être très-forte sur les parties sexuelles de la femelle, car elles sont presque toujours cartilagineuses. On peut consulter à ce sujet, dans les *Transactions philosophiques*, n°. 144, les observations de M. Tyson, célèbre anatomiste, dont nous adoptons ici l'opinion.

Tous les serpens viennent d'un œuf, ainsi que les quadrupèdes ovipares, les oiseaux et les poissons : mais, dans certaines espèces de ces reptiles, les œufs éclosent dans le ventre de la mère, et ce sont celles auxquelles on doit donner le nom de *vipères*, au lieu de celui de *vivipares*, pour les distinguer des animaux vivipares proprement dits [1].

Le nombre des œufs doit varier suivant les espèces. Nous ignorons s'il diminue en proportion de la grandeur des animaux, ainsi que dans les oiseaux, et de même que le nombre des petits dans les quadrupèdes vivipares: on a jusqu'à présent trop peu observé les mœurs des reptiles, pour qu'on puisse rien dire à ce sujet. L'on sait seulement qu'il y a des espèces de vipères qui donnent le jour à plus de trente vipereaux; et l'on sait aussi que le nombre des œufs, dans certaines espèces de serpens ovipares des contrées tempérées, va quelquefois jusqu'à treize.

Les œufs, dans quelques espèces, ne sortent pas l'un après l'autre immédiatement : la femelle paroît avoir besoin de se reposer après la sortie de chaque œuf. Il est même des espèces

[1] Nous croyons, pour éviter toute difficulté relativement à cette expression d'*ovipare* et à la propriété qu'elle désigne, devoir exposer ici la différence qu'il y a entre les animaux vivipares proprement dits et les ovipares; différence qui a été très-bien sentie par plusieurs naturalistes. On peut, à la rigueur, regarder tous les animaux comme venant d'un œuf; et dès-lors il sembleroit qu'on ne pourroit distinguer les vivipares d'avec les ovipares que par la propriété de mettre au jour des petits tout formés, ou de pondre des œufs. Mais l'on doit admettre deux sortes d'œufs. Dans la première, le fœtus est renfermé dans une enveloppe que l'on nomme *amnios*, avec un peu de liqueur qui peut lui fournir le premier aliment; mais comme cette liqueur n'est pas suffisante pour le nourrir pendant son développement, l'œuf est lié par un cordon ombilical, ou par quelque autre communication, avec le corps de la mère, ou quelque corps étranger dont le fœtus tire sa nourriture : cet œuf ne pouvant pas suffire à l'accroissement ni même à l'entretien de l'animal, n'est donc qu'un œuf incomplet; et tels sont ceux dans lesquels sont renfermés les fœtus de l'homme et des animaux à mamelles, qui ne peuvent point être appelés *ovipares*, puisqu'ils ne produisent pas d'œuf parfait proprement dit. Les œufs de la seconde sorte sont, au contraire, ceux qui contiennent non-seulement un peu de liqueur capable de sustenter le fœtus dans les premiers momens de sa formation, mais encore toute la nourriture qui lui est nécessaire jusqu'au moment où il brise ou déchire ses enveloppes pour venir à la lumière. Ces derniers œufs sont pondus bientôt après avoir été formés; ou s'ils demeurent dans le ventre de la mère, ils n'y tiennent en aucune manière; ils en sont entièrement indépendans, ils n'en reçoivent que de la chaleur, ils sont véritablement complets; ce sont des œufs proprement dits, et tels sont ceux des oiseaux, des poissons, des serpens et des quadrupèdes qui n'ont point de mamelles. Tous ces animaux doivent être appelés *ovipares*, parce qu'ils viennent d'un véritable œuf;

où cette sortie est assez difficile pour être très-douloureuse. Une couleuvre femelle qu'un observateur avoit trouvée pondant ses oeufs avec lenteur et beaucoup d'efforts, et qu'il aida à se débarrasser de son fardeau, paroissoit recevoir ce secours, non-seulement sans peine, mais même avec un plaisir assez vif; et en frottant mollement le dessus de sa tête contre la main de l'observateur, elle sembloit vouloir lui rendre de douces caresses pour son bienfait.

L'on ignore encore combien de jours s'écoulent dans les diverses espèces, entre la ponte des oeufs et le moment où le serpenteau vient à la lumière. Ce temps doit être très-relatif à la chaleur du climat.

Les femelles ne couvent point leurs oeufs; elles les abandonnent après la ponte; elles les laissent quelquefois sur la terre nue, surtout dans les contrées très-chaudes: mais le plus souvent elles les couvrent avec plus ou moins de soin, suivant que l'ardeur du soleil et celle de l'atmosphère sont plus ou moins vives; nous verrons même que certaines espèces qui habitent les contrées

---

et si dans quelques espèces de l'ordre des poissons ou de celui des quadrupèdes sans mamelles, ou de celui des serpens, les œufs éclosent dans le ventre même de la mère, d'où les petits sortent tout formés, ces œufs sont toujours des œufs parfaits et isolés; les animaux qui en éclosent doivent être appelés *ovipares;* et si on en nomme quelques-uns *vipères* ou *vivipares*, pour les distinguer de ceux qui pondent, et dont l'incubation ne se fait pas dans le ventre même de la mère, il ne faut point les considérer comme des vivipares proprement dits, ce nom n'appartenant qu'aux animaux dont les œufs sont incomplets et ne contiennent pas toute la nourriture nécessaire au fœtus. On doit donc distinguer trois manières dont les animaux viennent au jour; premièrement, ils peuvent sortir d'une enveloppe à laquelle on peut, si l'on veut, donner le nom d'*œuf*, mais qui ne forme qu'un œuf imparfait et nécessairement lié avec un corps étranger ou le ventre de la mère; secondement, ils peuvent venir d'un œuf complet et isolé, éclos dans le ventre de la mère; et troisièmement, ils peuvent sortir d'un œuf aussi isolé et complet, mais pondu plus ou moins de temps avant d'éclore. Ces deux dernières manières sont les mêmes quant au fond; elles diffèrent beaucoup de la première, mais elles ne diffèrent l'une de l'autre que par les circonstances de l'incubation; dans la seconde, la chaleur intérieure du ventre de la mère développe le véritable œuf, tandis que, dans la troisième, la chaleur extérieure du corps de la mère, ou la chaleur plus étrangère du soleil et de l'atmosphère, le fait éclore. Les animaux qui viennent au jour de la seconde et de la troisième manière sont donc également ovipares: j'ai donc été fondé à donner ce nom, avec la plupart des naturalistes, aux tortues, crocodiles, lézards, salamandres, grenouilles, et autres quadrupèdes sans mamelles; et tous les serpens, même les vipères, doivent être aussi regardés comme de vrais ovipares, très-différens également, par leur manière de venir au jour, des vivipares proprement dits.

tempérées, les déposent dans des endroits remplis de végétaux en putréfaction, et dont la fermentation produit une chaleur active [1].

Si l'on casse ces œufs avant que les petits soient éclos, on trouve le serpenteau roulé en spirale. Il paroît pendant quelque temps immobile : mais si le terme de sa sortie de l'œuf n'étoit pas bien éloi , il ouvre la gueule et aspire à plusieurs reprises l'air de l'atmosphère; ses poumons se remplissent, et le jeu alternatif des inspirations et des expirations est pour lui un nouveau moteur assez puissant pour qu'il s'agite, se déroule et commence à ramper.

Lorsque les petits serpens sont éclos, ou qu'ils sont sortis tout formés du ventre de leur mère, ils traînent seuls leur frêle existence; ils n'apprennent de leur mère, dont ils sont séparés, ni à distinguer leur proie, ni à trouver un abri; ils sont réduits à leur seul instinct : aussi doit-il en périr beaucoup avant qu'ils soient assez développés et qu'ils aient acquis assez d'expérience pour se garantir des dangers. Et si nous voulons rechercher quelle peut-être la force de cet instinct, si nous examinons pour cela les sens dont les serpens ont été pourvus, nous trouverons que celui de l'ouïe doit être très-obtus dans ces animaux. Non-seulement ils sont privés d'une conque extérieure qui ramasse les rayons sonores, mais ils sont encore dépourvus d'une ouverture qui laisse parvenir librement ces mêmes rayons jusqu'au tympan, auquel ils ne peuvent aboutir qu'au travers d'écailles assez fortes et serrées l'une contre l'autre. Leur odorat ne doit pas être très-fin, car l'ouverture de leurs narines est petite et environnée d'écailles : mais leurs yeux, garnis, dans la plupart des espèces, d'une membrane clignotante qui les préserve de plusieurs accidens et des effets d'une lumière presque toujours trop vive dans les climats qu'ils habitent, sont ordinairement brillans et animés, très-mobiles, très-saillans, placés de manière à recevoir l'image d'un espace étendu ; et la prunelle pouvant aisément se dilater et se contracter, admet un grand nombre de rayons lumineux, ou arrête ceux qui nuiroient à ses organes [2]. Leur vue doit donc être, et

---

[1] Voyez particulièrement l'article de *la couleuvre à collier*.

[2] Lorsque la prunelle est resserrée, elle est très-allongée, comme dans les chats, les oiseaux de proie, de nuit, etc., et elle forme une fente horizontale dans

est en effet, très-perçante. Leur goût peut d'ailleurs être assez actif, leur langue étant déliée et fendue de manière à se coller aisément contre les corps savoureux [1]. Leur toucher même doit être assez fort. Ils ne peuvent pas, à la vérité, appliquer immédiatement aux différentes surfaces la partie sensible de leur corps ; ils ne peuvent recevoir par le tact l'impression des objets qui les environnent, qu'au travers des dures écailles qui les revêtent; ils n'ont point de membres divisés en plusieurs parties, des mains, des pieds, des doigts séparés les uns des autres, pour embrasser étroitement ces mêmes objets : mais comme ils peuvent former facilement plusieurs replis autour de ceux qu'ils saisissent, qu'ils les touchent, pour ainsi dire, par une sorte de main composée d'autant de parties qu'il y a d'écailles dans le dessous de leur corps, et que par là ils doivent avoir un toucher plus parfait que celui de beaucoup d'animaux, et particulièrement des quadrupèdes ovipares, nous pensons qu'ils sont plus sensibles que ces derniers, et qu'ils ne cèdent en activité intérieure qu'aux quadrupèdes vivipares et aux oiseaux. D'ailleurs, l'habitude d'exécuter avec facilité des mouvemens agiles et de s'élancer avec rapidité à d'assez grandes distances ne doit-elle pas leur faire éprouver dans un temps très-court un grand nombre de sensations qui remontent, pour ainsi dire, les ressorts de leur machine, ajoutent à leur chaleur intérieure, augmentent leur sensibilité, et par conséquent leur instinct? La patience avec laquelle ils savent attendre pendant très-long-temps dans une immobilité presque absolue le moment de se jeter sur leur proie, la colère qu'ils paroissent éprouver lorsqu'on les attaque, leur fierté lorsqu'ils se redressent vers ceux qui s'opposent à leur passage, la hardiesse avec laquelle ils s'é-

---

certaines espèces, et verticale dans d'autres, quand la tête du serpent est parallèle à l'horizon.

[1] Elle est ordinairement étroite, mince, déliée, et composée de deux corps longs et ronds, réunis ensemble dans les deux tiers de leur longueur. Pline a écrit qu'elle étoit fendue en trois : elle peut le paroître lorsque le serpent l'agite vivement; mais elle ne l'est réellement qu'en deux. Dans la plupart des espèces elle est renfermée presque en entier dans un fourreau, d'où l'animal peut la faire sortir en l'allongeant; il peut même la darder hors de sa gueule sans remuer ses mâchoires, et sans les séparer l'une de l'autre, la mâchoire supérieure ayant au-dessous du museau une petite échancrure par où la langue peut passer, et par où, en effet, on voit souvent déborder les deux pointes de cet organe, même dans l'état de repos du serpent.

lancent même contre les ennemis qui leur sont supérieurs, leur fureur lorsqu'ils se précipitent sur ceux qui les troublent dans leurs combats ou dans leurs amours, leur acharnement lorsqu'ils défendent leur femelle, la vivacité du sentiment qui semble les animer dans leur union avec elle, ne prouvent-ils pas, en effet, la supériorité de leur sensibilité sur celle de tous les animaux, excepté les oiseaux et les quadrupèdes vivipares? Non seulement plusieurs espèces de serpens vivent tranquillement auprès des habitations de l'homme, entrent familièrement dans ses demeures, s'y établissent même quelquefois et les délivrent d'animaux nuisibles, et particulièrement d'insectes malfaisans; mais l'on a vu des serpens, réduits à une vraie domesticité, donner à leurs maîtres des signes d'attachement supérieurs à tous ceux qu'on a remarqués dans plusieurs espèces d'oiseaux et même de quadrupèdes, et ne le céder, en quelque sorte, par leur fidélité, qu'à l'animal même qui en est le symbole [1].

Il en est des serpens comme de plusieurs autres ordres d'animaux : ceux qui sont très-grands, sont rarement plusieurs ensemble. Il leur faut trop de place pour se mouvoir, trop d'espace pour chasser; doués de plus de force et d'armes plus puissantes, ils doivent s'inspirer mutuellement plus de crainte. Mais ceux qui ne parviennent pas à une longueur très-considérable, et qui n'excèdent pas sept ou huit pieds de long, habitent souvent en très-grand nombre, non-seulement sur le même rivage ou dans la même forêt, suivant qu'ils se nourrissent d'animaux aquatiques ou de ceux des bois, mais dans le même asile souterrain; c'est dans des cavernes profondes qu'on les rencontre quelquefois entassés, pour ainsi dire, les uns contre les autres, repliés et entrelacés de telle sorte, qu'on croiroit voir des serpens à plusieurs têtes. Lorsqu'on parvient dans ces antres ténébreux, on n'entend d'abord que le petit bruit qu'ils peuvent faire au milieu des feuilles sèches, ou sur le gravier, en se tournant et en se retournant, parce que, naturellement paisibles lorsqu'on ne les attaque point, ils ne cherchent alors qu'à se cacher davantage, ou continuent sans crainte leurs mouvemens accoutumés : mais si on les effraie ou les irrite par un séjour trop long dans leurs repaires, on entend autour de soi leurs sifflemens aigus; et si l'on peut apercevoir les objets

---

[1] Voyez particulièrement l'article de *la couleuvre commune*.

à l'aide de la foible clarté qui parvient dans la caverne, on voit un grand nombre de têtes se dresser au-dessus de plusieurs corps écailleux, entortillés et pressés les uns contre les autres, et tous les serpens faire briller leurs yeux et agiter avec vitesse leur langue déliée.

Telle est l'espèce de société dont ces animaux sont susceptibles : mais, dépourvus de mains et de pieds, ne pouvant rien porter qu'avec leur gueule, ils sont plusieurs ensemble sans que leur union produise jamais aucun ouvrage combiné, sans que leurs efforts particuliers tendent à un résultat commun, sans qu'ils cherchent à rendre leur retraite plus commode; et peut-être est-ce par une suite de ce défaut de concert dans leurs mouvemens, qu'on ne les voit point se réunir contre les ennemis qui les attaquent, ni chasser en commun une proie dont ils viendroient plus aisément à bout par le nombre.

Ils éprouvent, pendant l'hiver des latitudes élevées, un engourdissement plus ou moins profond et plus ou moins long, suivant la rigueur et la durée du froid : ce ne sont guère que les petites espèces qui tombent dans cette torpeur, parce que les très-grands serpens vivent dans la zone torride, où les saisons ne sont jamais assez froides pour diminuer leur mouvement vital au point de les engourdir.

Ils sortent de leur sommeil annuel lorsque les premiers jours chauds du printemps se font ressentir; mais ce qui peut paroître singulier, c'est qu'ainsi que les quadrupèdes ovipares, et presque tous les animaux qui passent le temps du froid dans un état de sopeur, ils se réveillent de leur sommeil d'hiver lorsque la température est encore moins chaude que celle qui n'a pas suffi, vers la fin de l'automne, pour les tenir en activité. On a observé que ces divers animaux se retiroient souvent, pendant l'automne, dans leurs asiles d'hiver, et s'y engourdissoient à une température égale à celle qui les animoit au printemps. D'où vient donc cette différence d'effets de la chaleur du printemps et de celle de l'automne? Pourquoi, vers la fin de l'hiver, le même degré de chaleur produit-il un plus haut degré d'activité dans les animaux ? C'est que la chaleur du printemps n'est point le seul agent qui ranime alors et mette en mouvement les animaux engourdis. Dans cette saison, non-seulement l'atmosphère commence à être pénétrée de chaleur, mais encore elle se remplit d'une grande quantité de fluide électrique qui se dissipe

avec les orages de l'été ; et voilà pourquoi on n'entend jamais pendant l'automne un aussi grand nombre d'orages ni de coups de tonnerre aussi violens, quoique quelquefois la chaleur de ces deux saisons soit égale. Ce feu électrique est un des grands agens dont se sert la Nature pour animer les êtres vivans ; il n'est donc pas surprenant que, lorsqu'il abonde dans l'atmosphère, les animaux, déjà mus par cette cause puissante, n'aient besoin, pour reprendre tous leurs mouvemens, que d'une chaleur égale à celle qui les laisseroit dans leur état de torpeur, si elle agissoit seule. La plupart des animaux qui ont assez de chaleur intérieure pour ne pas s'engourdir, et l'homme même, éprouvent cette différence d'action de la chaleur du printemps et de celle de l'automne; ils ont, tout égal d'ailleurs, bien plus de forces vitales et d'activité intérieure dans le commencement du printemps qu'à l'approche de l'hiver, parce qu'ils sont également susceptibles d'être plus ou moins animés par le fluide électrique, dont l'action est bien moins forte dans l'automne qu'au printemps.

Quelque temps après que les serpens sont sortis de leur torpeur, ils se dépouillent comme les quadrupèdes ovipares, et revêtent une peau nouvelle; ils se tiennent de même plus ou moins cachés pendant que cette nouvelle peau n'est pas encore endurcie [1] : mais le temps de leur dépouillement doit varier suivant les espèces, la température du climat, et celle de la saison. C'est même dans les serpens que les anciens ont principalement observé le dépouillement annuel ; et comme leur imagination riante et féconde se plaisoit à tout embellir, ils ont regardé cette opération comme une sorte de rajeunissement, comme le signe d'une nouvelle existence, comme un dépouillement de la vieillesse, et une réparation de tous les effets de l'âge : ils ont consacré cette idée par plusieurs proverbes; et supposant que le serpent reprenoit chaque année des forces nouvelles avec sa nouvelle parure, qu'il jouissoit d'une jeunesse qui s'étendoit autant que sa vie, et que cette vie elle-même étoit très-longue, ils se sont déterminés d'autant plus aisément à le regarder comme le symbole de l'éternité, que plusieurs de leurs idées astronomiques et religieuses se lioient avec ces idées physiques.

---

[1] L'on trouvera, à l'article de *la couleuvre d'Esculape*, l'exposition très-détaillée de la manière dont se fait le dépouillement des serpens.

On ignore, dans le fait, quelle est la longueur de la vie des serpens. On doit croire qu'elle varie suivant les espèces, et qu'elle est d'autant plus considérable qu'elles parviennent à de plus grandes dimensions : mais on n'a point, à ce sujet, d'observations précises et suivies. Et comment auroit-on pu en avoir? La conformation extérieure de ces reptiles est trop simple et trop peu variée pour qu'on ait pu s'assurer d'avoir vu plusieurs fois le même individu dans les bois ou dans les autres endroits où ils vivent en liberté : et d'ailleurs les grands serpens ont toujours inspiré trop de crainte pour qu'on ait osé essayer de les observer avec assiduité ; les moins grands ont été aussi l'objet d'une grande frayeur, ou leur petitesse, ainsi que la nature de leurs retraites, les ont dérobés aux regards de ceux qui auroient voulu étudier leurs habitudes. Mais si nous manquons de faits positifs et de preuves directes à ce sujet, nous pouvons présumer, par analogie, qu'en général leur vie comprend un grand nombre d'années. Les quadrupèdes ovipares, avec lesquels ils ont de très-grands rapports, tant par leur conformation intérieure, la température de leur sang, le peu de solidité de leurs os, leurs écailles, etc., que par leurs habitudes, leur engourdissement périodique et leur dépouillement annuel, jouissent, en général, d'une vie assez longue. Les très-grandes espèces de serpens doivent donc vivre très-long-temps ; si nous les comparons en effet avec les crocodiles, qui ne parviennent de la longueur de quelques pouces à celle de vingt-cinq ou trente pieds qu'au bout de trente ans [1], nous trouverons que les serpens dont la grandeur excède quelquefois quarante pieds ne doivent y parvenir qu'au bout d'un temps pour le moins aussi long. Ces énormes serpens sortent en effet d'un œuf, comme les crocodiles ; leurs œufs sont à peu près de la même grosseur que ceux de ces derniers animaux, et le fœtus ne doit guère avoir plus de deux pieds de long lorsqu'il éclôt, à quelque espèce démesurée qu'il appartienne : nous avons vu et mesuré de jeunes serpens évidemment de la même espèce que ceux qui parviennent à trente ou quarante pieds de long, et leur longueur n'étoit qu'environ de trois pieds, quoique leur conformation et la position de leurs diverses écailles annonçassent qu'ils étoient sortis de leur œuf depuis quelque temps lorsqu'ils

[1] Voyez l'article du *crocodile* dans l'*Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares.*

avoient été tués. Mais si ces grands serpens ont besoin au moins du même temps que les crocodiles pour atteindre à leur entier développement, ne doit-on pas supposer que leur vie est aussi longue ?

Sa durée seroit bien plus considérable, ainsi que celle de presque tous les animaux qui vivent dans l'état sauvage, et qui ne reçoivent de l'homme ni abri ni nourriture, s'ils pouvoient passer par un véritable état de vieillesse, et si le commencement de leur dépérissement n'étoit pas presque toujours le terme de leur vie. Presque aucun des animaux qui sont dans le pur état de nature ne prolonge son existence au-delà du moment où ses forces commencent à s'affoiblir. Cette époque qui, dans l'homme placé au milieu de la société, n'indique tout au plus que les deux tiers de sa vie, marque la fin de celle de l'animal sauvage. Dès le moment que sa vigueur diminue, il ne peut ni atteindre à la course les animaux dont il se nourrit, ni supporter la fatigue d'une longue recherche pour se procurer les alimens qui lui conviennent, ni échapper par la fuite aux ennemis qui le poursuivent, ni attaquer ou se défendre avec des armes supérieures ou égales. Dès-lors ayant moins de ressources lorsqu'il auroit besoin de plus de secours, exposé à plus de dangers lorsqu'il a moins de puissance et de légèreté pour s'en garantir, manquant le plus souvent d'alimens lorsqu'il lui est plus nécessaire de réparer des forces qui s'épuisent plus vite, sa foiblesse va toujours en augmentant; la vieillesse n'est pour lui qu'un instant très-court, auquel succède une décrépitude dont tous les degrés se suivent avec rapidité : bientôt retiré dans son asile, où même quelquefois il a bien de la peine à se traîner, il meurt de dépérissement et de faim, ou est dévoré par des animaux plus vigoureux que lui; et voilà pourquoi l'on ne rencontre presque jamais d'animal sauvage avec les signes de la caducité. Il en seroit de même de l'homme qui vivroit seul dans le véritable état de nature; sa vie se termineroit toujours au moment où elle commenceroit à s'affoiblir : la société seule, en lui fournissant les secours, les abris, les divers alimens, a prolongé des jours qui ne peuvent se soutenir que par ces forces étrangères; l'intelligence humaine a doublé, pour ainsi dire, la vie que la Nature avoit accordée à l'homme; et si les produits de cette intelligence, si les résultats de la société, si les arts de toute espèce ont amené les excès qui diminuent les sources de l'existence, ils ont créé ces secours puissans qui empêchent qu'elles ne

tarissent presque au moment où elles commencent à n'être plus si abondantes. Tout compté, ils ont donné à l'homme bien plus d'années par tous les biens qu'ils lui procurent, qu'ils ne lui en ont ôté par les maux qu'ils entraînent. Les animaux élevés en domesticité, jouissant des mêmes abris, et trouvant toujours à leur portée la nourriture qui leur convient, parviendroient presque tous, comme l'homme, à une longue vieillesse; ils recevroient ce bienfait de nos arts en dédommagement de la liberté qui leur est ravie, si l'intérêt qui les élève ne les abandonnoit dès que leurs forces affoiblies et leurs qualités diminuées les rendent inutiles à nos jouissances.

Lorsque les très-grands serpens sont encore éloignés de leur courte vieillesse, lorsqu'ils jouissent de toute leur activité et de toutes leurs forces, ils doivent les entretenir par une grande quantité de nourriture substantielle : aussi ne se contentent-ils pas de brouter l'herbe ou de manger des graines et des fruits, ils dévorent les animaux qu'ils peuvent saisir; et comme, dans la plupart des serpens, la digestion est très-longue, et que leurs alimens demeurent très-long-temps dans leur corps, les substances animales qu'ils avalent, et qui sont très-susceptibles de putréfaction, s'y décomposent et s'y corrompent au point de répandre l'odeur la plus fétide. Il est arrivé à plusieurs voyageurs, et particulièrement à M. de la Borde, qui avoient ouvert le corps d'un serpent, d'être comme suffoqués par l'odeur forte et puante qui s'exhaloit des restes d'alimens que l'animal avoit encore dans les intestins. Cette odeur vive pénètre le corps du serpent, et, se faisant sentir de très-loin, annonce à une assez grande distance l'approche du reptile. Fortifiée, dans plusieurs espèces, par celle qu'exhalent des glandes particulières, elle sort, pour ainsi dire, par tous les pores, mais se répand surtout par la gueule de l'animal; elle est produite par un grand volume de miasmes corrupteurs et de vapeurs méphitiques, qui, s'étendant jusqu'à la victime que le serpent veut dévorer, l'investit, la suffoque, ou, ajoutant à la frayeur qu'inspire la présence du reptile, l'enivre, lui ôte l'usage de ses membres, suspend ses mouvemens, anéantit ses forces, la plonge dans une sorte d'abattement, et la livre sans défense à l'animal vorace et carnassier.

Cette vapeur putride, qui produit des effets si funestes sur les animaux qui y sont exposés, et qui a donné lieu à tant de contes bizares et absurdes, forme une sorte d'atmosphère empes-

tée autour de presque tous les grands reptiles, soit qu'ils aient du venin, ou qu'ils n'en soient pas infectés; et elle ne doit être presque jamais rapportée à la nature de ce poisson, qui, malgré son activité, ne répand pas souvent une odeur sensible, même lorsqu'il est mortel.

Lorsque les serpens se sont précipités sur les animaux dont ils se nourrissent, ils les retiennent en se roulant plusieurs fois autour d'eux, et en les serrant dans leurs nombreux replis; ils les dévorent alors; et ce qui sert à expliquer comment ils avalent des volumes très-considérables, c'est que leurs deux mâchoires sont articulées ensemble de manière à pouvoir se séparer l'une de l'autre, et s'écarter autant que la peau de la tête peut le permettre : cette peau obéissant avec facilité aux efforts de l'animal, et les deux os qui forment les deux côtés de chaque mâchoire, n'étant réunis vers le museau que par des ligamens qui se prêtent plus ou moins à leur séparation, il n'est pas surprenant que la gueule des serpens devienne une large ouverture par laquelle ils peuvent engloutir des corps très-gros. D'ailleurs, comme ils commencent par briser au milieu de leurs contours les os des animaux et les autres substances très-dures qu'ils veulent avaler; comme ils s'aident, pour y parvenir plus facilement, des arbres, des grosses pierres et de tous les corps très résistans qui peuvent être à leur portée; comme ils les enveloppent dans les mêmes replis que leurs victimes, et qu'ils s'en servent comme d'autant de leviers pour les écraser, il est encore moins étonnant que leurs alimens, étant broyés de manière à céder aux différentes pressions, et étant enduits de leur bave et d'une liqueur qui les rend plus souples et plus gluans, puissent entrer en grande masse dans leur gueule très élargie; ils serrent même souvent leur proie avec tant de force et de promptitude, que non-seulement ils la compriment, la brisent et la concassent, mais la coupent comme le fer le plus tranchant.

Les anciens connoissoient cette manière d'attaquer qu'emploient presque tous les serpens, et surtout les très-grandes espèces. Pline a écrit même que lorsque ces énormes reptiles avoient avalé quelque grand animal, et par exemple une brebis, ils s'efforçoient de le briser en se roulant en plusieurs sens et en comprimant ainsi avec force les os et les différentes parties de l'animal qu'ils avoient dévoré.

Leurs alimens étant triturés et préparés avant de parvenir dans

leur estomac, il est aisé de voir qu'ils doivent être aisément digérés, d'autant plus que leurs sucs digestifs paroissent très-abondans, leur vésicule du fiel, par exemple, étant en général très-grande en proportion des autres parties de leur corps.

La masse des alimens qu'ils avalent est quelquefois si grosse, relativement à l'ouverture de leur gosier, que, malgré tous leurs efforts, l'écartement de leurs mâchoires et l'extension de leur peau, leur proie ne peut entrer qu'à demi dans leur estomac. Etendus alors dans leur retraite, ils sont obligés d'attendre que la partie qu'ils ont déjà avalée soit digérée, et qu'ils puissent de nouveau écraser, broyer, enduire et préparer les portions trop grosses; et on ne doit pas être étonné qu'ils ne soient cependant pas étouffés par cette masse d'alimens qui remplit leur gosier et y interdit tout passage à l'air : leur trachée-artère, par où l'air de l'atmosphère parvient à leurs poumons [1], s'étend jusqu'au-dessus du fourreau qui enveloppe leur langue; elle s'avance dans leur bouche de manière que son ouverture ne soit pas obstruée par un volume d'alimens suffisant néanmoins pour remplir toute la capacité du gosier; et l'air ne cesse de pénétrer plus ou moins librement dans leurs poumons, jusqu'à ce que presque toutes les portions des animaux qu'ils ont saisis soient ramollies, mêlées avec les sucs digestifs, triturés, etc. Quelques efforts qu'ils fassent cependant pour briser et concasser les os, ainsi que pour ramollir les chairs et les enduire de leur bave, il y a certaines parties, telles, par exemple, que les plumes des oiseaux, qu'ils ne peuvent point ou presque point digérer, et qu'ils rejettent presque toujours.

Lorsque leur digestion est achevée, ils reprennent une activité d'autant plus grande que leurs forces ont été plus renouvelées; et pour peu surtout qu'ils ressentent alors de nouveau l'aiguillon de la faim, ils redeviennent très-dangereux pour les animaux plus foibles qu'eux ou moins bien armés. Ils préludent presque toujours aux combats qu'ils livrent par des sifflemens plus ou moins forts. Leur langue étant très-déliée et très-fendue, et ces animaux la lançant en dehors lorsqu'ils veulent faire entendre quelques sons, leurs cris doivent toujours être modifiés en sifflemens; et il est à remarquer que ces sifflemens, plus ou moins aigus, ne pa-

[1] Il n'y a point d'épiglotte pour fermer l'ouverture de la trachée; cette ouverture ne consiste communément que dans une fente très-étroite, et voilà pourquoi les serpens ne peuvent faire entendre que des sifflemens.

roissent pas être, comme les cris de plusieurs quadrupèdes ou le chant de plusieurs oiseaux, une sorte de langage qui exprime les sensations douces aussi-bien que les affections terribles; ils n'annoncent, dans les grands serpens, que le besoin extrême, ou celui de l'amour, ou celui de la faim. On diroit qu'aucune affection paisible ne les émeut assez vivement pour qu'ils la manifestent par l'organe de la voix. Presque tous les animaux de proie, tant de l'air que de la terre, les aigles, les vautours, les tigres, les léopards, les panthères, ne font également entendre leurs cris ou leurs hurlemens que lorsque leurs chasses commencent, ou qu'ils se livrent des combats à mort pour la libre possession de leurs femelles. Jamais on ne les a entendus, comme plusieurs de nos animaux domestiques et la plupart des oiseaux chanteurs, radoucir, en quelque sorte, les sons qu'ils peuvent proférer, et exprimer par une suite d'accens plus ou moins tranquilles une joie paisible, une jouissance douce, et, pour ainsi dire, un plaisir innocent : leur langage ne signifie jamais que *colère* et *fureur;* leurs clameurs ne sont que des bruits de guerre; elles n'annoncent que le désir de saisir une proie et d'immoler un ennemi, ou ne sont que l'expression terrible de la douleur aiguë qu'ils éprouvent, lorsque leur force trompée n'a pu les garantir de blessures cruelles, ni leur conserver la femelle vers laquelle ils étoient entraînés par une puissance irrésistible.

Si les sifflemens des très-grands serpens étoient entendus de loin comme les cris des tigres, des aigles, des vautours, etc., ils serviroient à garantir de l'approche dangereuse de ces énormes reptiles : mais ils sont bien moins forts que les rugissemens des grands quadrupèdes carnassiers et des oiseaux de proie. La masse seule de ces grands serpens les trahit et les empêche de cacher leur poursuite : on s'aperçoit facilement de leur approche, dans les endroits qui ne sont pas couverts de bois, par le mouvement des hautes herbes qui s'agitent et se courbent sous leur poids; et on les voit aussi quelquefois de loin repliés sur eux-mêmes, et présentant ainsi un cercle assez vaste et assez élevé.

Soit qu'ils recherchent naturellement l'humidité, ou que l'expérience leur ait appris que le bord des eaux, dans les contrées torrides, étoit toujours fréquenté par les animaux dont ils font leur proie, et qu'ils peuvent y trouver en abondance et sans la peine de la recherche l'aliment qu'ils préfèrent, c'est auprès des mares, des fontaines, ou des bords des fleuves, qu'ils choisissent

leur repaire. C'est là que, sous le soleil ardent des contrées équatoriales, et, par exemple, au milieu des déserts sablonneux de l'Afrique, ils attendent que la chaleur du midi amène au bord des eaux les gazelles, les antilopes, les chevrotains, qui, consumés par la soif, excédés de fatigue, et souvent de disette au milieu de ces terres desséchées et dépouillées de verdure, viennent leur livrer une proie facile à vaincre. Les tigres et les autres animaux moins altérés d'eau que de sang, viennent aussi sur ces rives, plutôt pour y saisir leurs victimes que pour y étancher leur soif. Attaqués souvent par les énormes serpens, ils les attaquent eux-mêmes. C'est surtout au moment où la chaleur de ces contrées est rendue plus dévorante par l'approche d'un orage qui fait briller les foudres et entendre ses affreux roulemens, et où l'action du fluide électrique répandu dans l'atmosphère donne en quelque sorte une nouvelle vie aux reptiles, que, tourmentés par une faim extrême, animés par toute l'ardeur d'un sable brûlant et d'un ciel qui paroît s'allumer, environnés de feu, et le lançant, pour ainsi dire, eux-mêmes par leurs yeux étincelans, le serpent et le tigre se disputent avec le plus d'acharnement l'empire de ces bords si souvent ensanglantés. Des voyageurs disent avoir vu ce spectacle terrible; ils ont vu un tigre furieux, et dont les rugissemens portoient au loin l'épouvante, saisir avec ses griffes, déchirer avec ses dents, faire couler le sang d'un serpent démesuré, qui, roulant son corps gigantesque, et sifflant de douleur et de rage, serroit le tigre dans ses contours multipliés, le couvroit de son écume rougie, l'étouffoit sous son poids, et faisoit craquer ses os au milieu de tous ses ressorts tendus avec force : mais les efforts du tigre furent vains, ses armes furent impuissantes, et il expira au milieu des replis de l'énorme reptile qui le tenoit enchaîné.

Et que l'on ne soit pas étonné de la grande puissance des serpens : si les animaux carnassiers ont tant de force dans leurs mâchoires, quoique la longueur de ces mâchoires n'excède guère un pied, et qu'ils n'agissent que par ce levier unique, quels effets ne doivent pas produire dans les serpens un très-grand nombre de leviers composés des os, des vertèbres et des côtes, et qui, par l'articulation de ces mêmes vertèbres, peuvent s'appliquer avec facilité aux corps que les serpens veulent saisir et écraser ?

A la force et à l'adresse les serpens réunissent un nouvel avantage : on ne peut leur ôter la vie que difficilement, ainsi qu'aux

quadrupèdes ovipares; et ils peuvent, sans en périr, perdre une portion de leur queue, qui repousse presque toujours lorsqu'elle a été coupée [1]. Mais ce n'est pas seulement par des blessures qu'il est difficile de les faire mourir; on ne peut y parvenir qu'avec peine par une privation absolue de nourriture, puisqu'ils vivent plusieurs mois sans manger [2]; et même il leur reste encore quelque sensibilité lorsqu'ils ont été privés pendant longtemps et presque entièrement de l'air qui leur est nécessaire pour respirer. Redi a fait des expériences à ce sujet; il a placé des serpens dans le récipient d'une machine pneumatique; et après en avoir pompé presque tout l'air, il les a vus donner encore quelques signes de vie au bout de près de vingt-quatre heures [3]. Cette expérience montre comment ils peuvent parvenir à tout leur accroissement, jouir de toute leur force, et même choisir de préférence leur demeure au milieu des marais fangeux dont les exhalaisons empestées corrompent l'air, le rendent moins propre à la respiration, et produisent dans l'atmosphère l'effet d'un commencement de vide.

Quoique de tous les temps les serpens, et surtout les très-grandes espèces, ainsi que celles qui sont venimeuses, aient dû inspirer une frayeur très-vive, leur forme remarquable et leurs habitudes singulières ont attiré sur eux assez d'attention pour qu'on ait reconnu leurs qualités principales. Il paroît que les anciens connoissoient, même dès les temps les plus reculés, toutes les propriétés que nous venons d'exposer. Il faut qu'elles aient été observées dans ces temps antique dont il nous reste à peine quelques monumens imparfaits, et qui ont précédé les siècles nommés *héroïques*, où la plupart des idées religieuses des Égyptiens et des Grecs ont commencé à prendre ces formes brillantes qui ont fourni tant d'images à la poésie. Si nous ouvrons en effet les livres des premiers poëtes dont les ouvrages sont parvenus jusqu'à nous, si nous consultons les fastes de la mythologie grecque, si nous réunissons sous un même point de vue les différentes parties de ces anciennes traditions où le serpent est employé comme emblème, nous trouverons que les anciens lui ont attribué, ainsi que nous, une grandeur très-considérable, qu'ils

---

[1] Les anciens ont exagéré cette propriété des reptiles : Pline a écrit que lorsqu'on arrachoit les yeux à un jeune serpent, il s'en formoit de nouveaux.

[2] Voyez les divers articles de cette Histoire.

[3] Boyle a fait aussi des expériences analogues.

sembloient regarder comme dépendante du séjour de ce reptile au milieu des endroits marécageux et humides, puisqu'ils ont supposé qu'à la suite du déluge de Deucalion, le limon de la terre engendra un énorme serpent qu'Apollon tua par ses flèches, c'est-à-dire, que le soleil fit périr et dessécha par la chaleur de ses rayons. Ils lui ont aussi donné la force : car en parlant du combat d'Achéloüs contre Hercule, ils ont supposé que le premier de ces deux demi-dieux avoit revêtu la forme du serpent pour vaincre plus aisément son redoutable adversaire. C'est son agilité et la promptitude de tous ses mouvemens qui l'ont fait choisir par les auteurs de la mythologie égyptienne et grecque pour le symbole de la vitesse du temps et de la rapidité avec laquelle les siècles roulent à la suite les uns des autres; et voilà pourquoi ils l'ont donné pour emblème à Saturne, qui désigne ce temps; et voilà pourquoi encore ils l'ont représenté se mordant la queue, et formant ainsi un cercle parfait, pour peindre la succession infinie des siècles de siècles, pour exprimer cette durée éternelle dont chaque instant fuit avec tant de vitesse, et dont l'ensemble n'a ni commencement ni fin. C'est ainsi qu'il étoit figuré en argent dans un des temples de Memphis, comme l'attestent les monumens échappés au ravage de ce même temps dont il étoit le symbole; et c'est encore ainsi qu'il étoit représenté autour de ces tableaux chronologiques où divers hiéroglyphes retraçoient aux yeux des Mexicains, de ce premier peuple du nouveau monde, ses années, ses mois, et les divers événemens qui en remplissoient le cours.

Les anciens ne lui ont-ils pas aussi attribué l'instinct étendu que les voyageurs s'accordent à reconnoître dans cet être remarquable? Ils ont anobli, exagéré cet instinct; ils l'ont décoré du nom d'*intelligence*, de *prévoyance*, de *divination* [1]; et voilà

---

[1] Les habitans d'Argos vénéroient les serpens. Les Athéniens disoient, suivant Hérodote, qu'on avoit vu dans le temple un grand serpent gardien et protecteur de la citadelle; et même Jupiter étoit adoré sous la forme d'un serpent dans plusieurs endroits de la Grèce.

Mais, pour avoir une idée plus précise des opinions des anciens touchant l'intelligence, la vivacité et les autres qualités des serpens, on peut consulter Plutarque, Eusèbe, Shaw, et M. Savary. Les Égyptiens l'employoient, dans leur langue symbolique, pour désigner le soleil. Il représentoit aussi, pour ce peuple, le bon génie, la bonté suprême et infinie, dont le nom *cneph* lui fut donné, suivant Eusèbe; et les Phéniciens le nommoient de même, *agatho daimon*, bon génie.

pourquoi, placé autour du miroir de la déesse de la prudence, il fut consacré à celle de la santé, ainsi qu'à Esculape, adoré à Épidaure sous la forme d'un serpent. N'ont-ils pas reconnu sa longue vie, lorsqu'ils ont feint que Cadmus et plusieurs autres héros avoient été métamorphosés en serpens, comme pour désigner la durée de leur gloire, et que, le choisissant pour représenter les mânes de ce qui leur étoit cher, ils l'ont placé parmi les tombeaux [1]? N'ont-ils pas fait allusion à l'effroi qu'il inspire, et principalement au poison mortel qu'il recèle quelquefois, lorsqu'ils l'ont donné aux Euménides, dont il entoure et hérisse la tête; à l'Envie, dont il perce le cœur; à la Discorde, dont il arme les mains sanglantes? Et cependant, par un certain contraste d'idées que l'on rencontre presque toujours lorsque les objets ont été examinés plusieurs fois et par divers yeux, n'ont-ils pas vu dans le serpent cette beauté de couleurs et ces proportions déliées que nous y ferons plus d'une fois remarquer? Ne lui ont-ils pas accordé la beauté, puisqu'ils ont dit que Jupiter, qui, pour plaire à Léda, avoit pris la forme élégante du cygne, avoit choisi celle du serpent pour obtenir les faveurs d'une autre divinité? Toutes ces idées, répandues des contrées de l'Asie anciennement peuplées [2], s'étendant parmi les sociétés à demi policées

---

[1] Voyez à ce sujet, dans le cinquième livre de l'*Enéide*, la belle description du serpent qu'Enée vit autour du tombeau de son père.

[2] Un roi de Calécut avoit ordonné que celui qui tueroit un serpent seroit puni aussi rigoureusement que s'il avoit tué un homme. Il regardoit les serpens comme descendus du ciel, comme doués d'une puissance divine, et même comme des divinités, puisqu'ils pouvoient donner la mort en un instant

Dès les temps les plus reculés, le serpent a été aussi regardé par les Indiens comme le symbole de la sagesse; et leur religion avoit consacré cette idée. (Mémoire manuscrit de feu M. Commerson sur l'*Autorrha-Badhe*, commentaire du *Chasta* ou *Shastah*, le plus ancien des livres sacrés des habitans de l'Indostan et de la presqu'île en-deçà du Gange.)

« Les Egyptiens peignoient un serpent, couvert d'écailles de différentes couleurs, « roulé sur lui-même. Nous savons par l'interprétation qu'Horus Apolio donne des « hiéroglyphes égyptiens, que, dans ce style, les écailles du serpent désignoient les « étoiles du ciel. On apprend encore, par Clément Alexandrin, que ces peuples « représentoient la marche oblique des astres par les replis tortueux d'un serpent. « Les Egyptiens, les Perses, peignoient un homme nu, entortillé d'un serpent; « sur les contours du serpent étoient dessinés les signes du zodiaque. C'est ce « qu'on voit sur différens monumens antiques, et en particulier sur une représen- « tation de Mithras, expliquée par l'abbé Banier, et sur un tronçon de statue « trouvé à Arles en 1698. Il n'est pas douteux qu'on a voulu représenter par cet « emblème la route du soleil dans les douze signes, et son double mouvement an-

de l'Amérique et parmi les hordes sauvages de l'Afrique, accrues par leur éloignement de leur origine, embellies par l'imagination, altérées par l'ignorance, falsifiées par la superstition et par la crainte, lui ont attiré les honneurs divins, tant dans l'Amérique qu'au royaume de Juida, et dans d'autres contrées, où il a encore ses temples, ses prêtres, ses victimes; et pour remonter de la considération d'objets profanes et du spectacle de la raison humaine égarée, à la contemplation des vérités sacrées dictées par la parole divine, si nous jetons un œil respectueux sur le plus saint des recueils, ne voyons-nous pas toutes les idées des anciens sur les propriétés du serpent s'accorder avec celles qu'en donne l'écrivain sacré, toutes les fois qu'il s'en sert comme de symbole?

Grandeur, agilité, vitesse de mouvement, force, armes funestes, beauté, intelligence, instinct supérieur, tels sont donc les traits sous lesquels les serpens ont été montrés dans tous les temps; et en cherchant ici à présenter cet ordre nombreux et remarquable, je n'ai fait que rétablir des ruines, ramasser des rapports épars, en lier l'ensemble, et exposer des résultats généraux, que les anciens avoient déjà recueillis. C'est donc la grande image de ces êtres distingués, déjà peinte par les anciens, nos maîtres en tant de genres, que je viens d'essayer de montrer, après avoir tâché de la dégager du voile dont l'ignorance, l'imagination, et l'a-

---

« nuel et diurne, qui, en se combinant, font qu'il semble s'avancer d'un tropi-
« ques à l'autre par des lignes spirales. On retrouve cet hiéroglyphe jusque chez les
« Mexicains : ils ont leur cycle de cinquante-deux ans, représenté par une roue;
« cette roue est environnée d'un serpent qui se mord la queue, et par ses nœuds
« marque les quatre divisions du cycle..... Il est évident que les figures des con-
« stellations, les caractères qui désignent les signes du zodiaque, et tout ce qu'on
« peut appeler la notation astronomique, sont les restes des anciens hiéroglyphes.
« Il est remarquable que les Chinois appellent les nœuds de la lune, la tête et la
« queue du ciel, comme les Arabes disent la tête et la queue du dragon. Le dra-
« gon est, chez les Chinois, un animal céleste : ils ont apparemment confondu
« ces deux idées ... Il est encore fait mention dans l'*Edda* d'un grand serpent qui
« environne la terre. Tout cela a quelque analogie avec le serpent, qui partout
« représente le temps, et avec le dragon, dont la tête et la queue marquent les
« nœuds de l'orbite de la lune, tandis que ce dragon cause les éclipses. Mais cette
« superstition, ce préjugé universel qui se retrouve en Amérique comme en Asie,
« n'indique-t-il pas une source commune, et ne place-t-il pas même plus natu-
« rellement cette source au Nord, où peut exister la seule communication possible
« entre l'Asie et l'Amérique, et d'où les hommes ont pu descendre facilement de
« toutes parts vers le Midi, pour habiter l'Amérique, la Chine, les Indes, etc.? »
(M. Bailly, de l'Académie Française, de celle des Sciences, et de celle des Inscriptions, *Histoire de l'astronomie ancienne*, page 515.)

mour du merveilleux, l'avoient couverte pendant une longue suite de siècles; voile tissu d'or et de soie, et qui embellissoit peut-être l'image que l'on voyoit au travers, mais qui n'étoit que l'ouvrage de l'homme, et que le flambeau de la vérité devoit consumer pour n'éclairer que l'ouvrage de la Nature.

NOMENCLATURE

ET TABLE MÉTHODIQUE DES SERPENS.

Nous venons de voir que, malgré le grand nombre de ressemblances que présentent les diverses espèces de serpens, elles diffèrent les unes des autres, non-seulement par la teinte et la distribution de leurs couleurs, mais encore par le nombre, la grandeur, la forme et l'arrangement de leurs écailles, autant que par leurs habitudes, et particulièrement par la nature de leur habitation, ainsi que de la nourriture qu'elles recherchent. L'ordre des serpens étant d'ailleurs assez nombreux, et renfermant plus de cent quarante espèces [1], nous avons cru ne pouvoir en traiter avec clarté qu'en établissant dans l'ordre de ces reptiles quelques divisions générales, fondées sur la différence de leur conformation extérieure, ainsi que sur celle de leurs mœurs. Nous les avons réunis en huit différens groupes, et nous en avons formé huit genres.

Le premier est composé des serpens qui ont un seul rang de grandes écailles sous le ventre, et deux rangs de petites plaques sous la queue. Nous les appelons *couleuvres* (en latin *coluber*) avec la plupart des naturalistes récens, et particulièrement avec M. Linné; et ce genre comprend la vipère commune, l'aspic, la couleuvre proprement dite, la couleuvre à collier, la quatre-raies,

[1] Nous décrivons dans cet ouvrage, non-seulement plus de cent quarante, mais même plus de cent soixante serpens; cependant, comme plusieurs de ces animaux, au lieu de former plus de cent soixante espèces, ainsi que nous le présumons, pourront, dans la suite, n'être regardés, d'après de nouvelles observations des voyageurs ou des naturalistes, que comme des variétés dépendantes de l'âge ou du sexe, nous avons cru ne devoir parler ici que de cent quarante espèces.

cinq serpens très-communs en France, et qui forment, avec l'orvet, et peut-être la couleuvre d'Esculape, les seules espèces qu'on y ait encore observées.

Nous plaçons dans le second genre les serpens qui n'ont qu'un seul rang de grandes plaques, tant au-dessous du corps qu'au-dessous de la queue ; et ce genre présente les plus grandes espèces, auxquelles nous laissons le nom générique de *boa*, par lequel elles ont été désignées en latin par Pline et les autres anciens auteurs, et en français, ainsi qu'en latin, par le plus grand nombre des naturalistes et des voyageurs modernes, et qu'on a ainsi nommées, parce qu'on a écrit qu'elles se nourrissoient avec plaisir du lait des vaches.

Le troisième genre est composé des serpens qui ont de grandes plaques sous le ventre et sous la queue, dont l'extrémité est terminée par des écailles articulées et mobiles, auxquelles on a donné le nom de *sonnettes* [1] : nous leur conservons le nom générique de *serpent à sonnette* [2].

Dans le quatrième genre l'on trouvera les serpens qui n'ont au-dessous du corps et de la queue que des écailles semblables à celles du dos ; nous leur laissons le nom générique d'*anguis*. Et c'est dans ce genre qu'est placé l'orvet, serpent très-commun dans quelques-unes de nos provinces méridionales.

Nous comprenons dans le cinquième genre ceux qui sont entourés partout d'anneaux écailleux, et que les naturalistes ont déjà appelés *amphisbènes*.

Nous comptons dans le sixième les serpens dont les côtés du corps sont plissés, et que l'on a nommés *cœciles* (en latin *cœcilia*).

Dans le septième genre doivent être mis ceux dont le dessous du corps présente, vers la tête, de grandes plaques, ne montre ensuite que des anneaux écailleux, et dont la queue, garnie de ces mêmes anneaux à son origine, n'est revêtue que de simples écailles à son extrémité. Nous les appelons *langaha*, avec les naturels du pays où on les trouve.

Et enfin nous plaçons dans le huitième le serpent qui a sa peau revêtue de petits tubercules, et que nous nommons l'*acrochorde de Java*, avec M. Hornstedt, qui en a publié la description [3].

---

[1] Voyez la description de ces écailles ou sonnettes dans l'article du *boiquira*.

[2] En latin *crotalus*.

[3] M. Linné a divisé les serpens en six genres, auxquels nous avons ajouté celui des *langaha*, que M. Bruyères, de la Société Royale de Montpellier, a le pre-

Dans chacun de ces huit genres, différenciés par des signes extérieurs très-constans et très-faciles à reconnoître, il seroit à désirer que l'on pût former une sous-division, d'après une propriété bien importante dont nous allons parler. Chacun de ces genres présenteroit deux groupes secondaires : l'on placeroit dans le premier les serpens dont les petits éclosent dans le ventre de leur mère, et auxquels on doit donner le nom de *vipères* ; et l'on comprendroit dans le second les serpens proprement dits, et qui pondent des œufs. Cette distribution si naturelle et fondée sur d'assez grandes différences intérieures, ainsi que sur un fait remarquable, devroit faire partie de tout arrangement méthodique destiné à faire reconnoître l'espèce et le nom des divers individus : mais pour cela il faudroit qu'on eût trouvé des caractères extérieurs constans et faciles à voir, qui distinguassent les vipères d'avec les serpens proprement dits. Un fort bon observateur, M. de la Borde, correspondant du Cabinet du Roi à Cayenne, a cru remarquer que toutes les espèces de serpens dont les petits éclosent dans le ventre de leur mère sont venimeuses, et que par conséquent elles ont toutes des crochets ou dents mobiles semblables à celles de la vipère commune d'Europe. Si cette observation importante, que nous avons vérifiée sur plusieurs espèces de serpens reconnus pour vipères, pouvoit s'appliquer également à toutes les espèces de reptiles qui viennent au jour tout formés, et si ces dents mobiles ne garnissoient les mâchoires d'aucun serpent ovipare, on pourroit regarder ces crochets comme des caractères distinctifs de la sous-division des vipères, dans chacun des huit genres des reptiles. Ce caractère est d'autant plus remarquable, qu'il nous a paru toujours réuni avec une conformation particulière des mâchoires, que nous croyons devoir faire connoître ici.

Dans toutes les espèces de couleuvres à crochets que nous avons examinées, nous n'avons trouvé à la mâchoire supérieure qu'un seul rang de petites dents crochues et recourbées en arrière : c'est à l'extérieur de ce rang qu'est placé, de chaque côté, un crochet plus ou moins long, creux, percé vers ses deux extrémités, enveloppé dans une gaîne, d'où l'animal peut le faire sortir ; et

mier fait connoître dans le *Journal de physique* du mois de février 1784, et celui que M. Hornstedt a décrit dans les *Mémoires de l'Académie de Stockholm*, année 1787, page 306.

auprès de sa base sont deux ou trois crochets semblables, quelquefois cependant plus petits, et destinés à remplacer le premier, lorsque quelque accident en prive le reptile [1]. La mâchoire inférieure ne présente également qu'un seul rang de dents; mais les deux os qui la composent, l'un à droite et l'autre à gauche, bien loin d'être articulés ensemble au bout du museau, ne sont réunis que par la peau et les muscles. Ils sont toujours très-écartés l'un de l'autre, et terminés par des dents crochues, moins petites que les autres dents, mais qui ne sont ni creuses, ni percées, ni mobiles, comme les vrais crochets placés dans la mâchoire supérieure, et ne peuvent distiller aucun venin.

Dans les couleuvres qui n'ont point de vrais crochets mobiles, toutes les dents sont au contraire presque égales. Les deux os de la mâchoire inférieure ne sont pas articulés ensemble; mais ils sont courbés l'un vers l'autre, et ils sont rapprochés au point de paroître se toucher. La mâchoire supérieure est garnie de deux rangs de dents : l'extérieur est à la place des crochets mobiles, et l'intérieur s'étend très-avant vers le gosier [2]. Cependant, comme l'on devroit désirer un caractère plus extérieur, et par conséquent plus facile à apercevoir, ces crochets ou dents mobiles pouvant d'ailleurs être quelquefois confondus avec les dents crochues, mais immobiles, de plusieurs espèces de serpens venus d'un œuf éclos hors du ventre de la mère, j'ai observé avec soin un grand nombre de couleuvres, et j'ai remarqué que dans ce genre les espèces dont les mâchoires étoient garnies de crochets, avoient le sommet de la tête couvert de petites écailles à peu près semblables à celles du dos [3], et que presque toutes les autres l'avoient revêtu au contraire d'écailles plus grandes que celles du dessus du corps, d'une forme très-différente, toujours au nombre de neuf, et placées sur trois rangs; le premier et le second, à compter du museau, étant composés de deux écailles, le troisième de trois, et le quatrième de deux. Nous ne croyons pas néanmoins que l'on doive établir une sous-division rigou-

---

[1] Article de la *vipère commune*.

[2] Voyez l'article de la *vipère commune*, relativement au jeu des mâchoires et des os qui les composent.

[3] Quelques serpens venimeux, et par conséquent à crochets, ont quelquefois entre les yeux trois écailles un peu plus grandes que celles du dos; mais je n'ai vu que sur la tête du *naja* les neuf grandes écailles qui garnissent celle de la plupart des couleuvres ovipares et non venimeuses.

reuse dans le genre des couleuvres, et à plus forte raison dans chaque genre de serpens, avant que de nouvelles et de nombreuses observations aient mis les naturalistes à portée de compléter notre travail à ce sujet. Nous croyons devoir nous contenter, en attendant, de séparer, dans la partie historique de chaque genre, les espèces reconnues pour de vraies vipères, ou que nous considérerons comme telles à cause de leur conformation extérieure, de leurs crochets mobiles, et de leur venin, d'avec les autres que nous regarderons comme ovipares, jusqu'à ce que les voyageurs aient éclairci l'histoire de ces espèces peu connues, et presque toutes étrangères.

Le genre des couleuvres étant très-nombreux, et par conséquent les espèces qui le composent ne pouvant pas être reconnues très-aisément, non-seulement nous aurions voulu pouvoir séparer les vipères de celles qui pondent, mais nous aurions désiré pouvoir diviser ensuite les couleuvres ovipares en deux sections différentes. Nous avons pensé à faire ce partage d'après la proportion de la longueur du corps et de celle de la queue, ainsi que d'après la grosseur ou la forme déliée de cette dernière partie : mais, indépendamment que cette proportion et cette forme ont été jusqu'à présent très-peu indiquées par les naturalistes et les voyageurs, et que nous n'aurions pu, d'après cela, classer les espèces que nous n'avons pas vues, et dont nous ne parlerons que d'après les auteurs, nous avons cru nous apercevoir que cette proportion varioit suivant l'âge ou le sexe, etc. Nous devons donc uniquement inviter les voyageurs, et ceux qui ont dans leur collection un grand nombre d'individus de la même espèce, à déterminer, par des observations très-multipliées, les limites de ces variations. Lorsque ces limites seront fixées, on pourra établir une division exacte entre les deux sections que l'on formera dans la grande famille des couleuvres ovipares, et dont les caractères distinctifs seront tirés de la grosseur de la queue et de sa longueur comparée avec celle du corps. Nous ne pouvons maintenant que chercher à indiquer des signes caractéristiques de chaque espèce, très-marqués et très-faciles à saisir, afin de diminuer le plus possible l'inconvénient d'un trop grand nombre d'espèces renfermées dans le même genre. Nous avons donc laissé d'autant moins échapper les traits de leur conformation extérieure qui ont pu nous donner ces caractères sensibles, que, sans cette attention de rechercher tous les moyens de distinguer

les espèces, les naturalistes et les voyageurs auroient été très-souvent embarrassés pour les reconnoître. Lorsqu'en effet les serpens sont encore jeunes, ils ne ressemblent pas toujours aux serpens adultes de leur espèce; ils en diffèrent souvent par la teinte de leurs couleurs; et s'ils n'en sont pas distingués par la disposition générale de leurs écailles, ils le sont quelquefois par le nombre de ces pièces. On peut reconnoître facilement leur genre; mais il seroit souvent difficile de déterminer leur espèce, en n'adoptant pour caractère spécifique que celui qui a été admis jusqu'à présent par le plus grand nombre des naturalistes, et qui a été principalement employé par M. Linné. Ce caractère consiste dans le nombre des grandes et des petites plaques situées au-dessous du corps et de la queue. Nous pensons, d'après des observations et des comparaisons très-multipliées que nous avons faites sur plusieurs individus d'un grand nombre d'espèces conservées au Cabinet du Roi, ou que nous avons vues dans différentes collections, que le nombre de ces plaques peut varier suivant l'âge, augmenter à mesure que les serpens grandissent, et dépendre d'ailleurs de beaucoup de circonstances particulières et accidentelles. Nous n'avons pas cru cependant devoir rejeter un caractère aussi simple, aussi sensible, et qui ne s'efface pas lors même que l'animal a été conservé pendant long-temps dans les cabinets : nous l'avons employé d'autant plus qu'il établit une grande unité dans la méthode, et qu'il est quelquefois le seul indiqué par les auteurs pour les espèces que nous n'avons pas vues. D'ailleurs nous marquerons toujours séparément, ainsi que les naturalistes qui nous ont précédés, le nombre des plaques qui revêtent le dessous du corps, et celui des plaques situées au-dessous de la queue; et comme il peut être très-rare que ces deux nombres aient varié dans le même individu, l'un pourra servir à corriger l'autre. Mais nous avons cru que ce caractère tiré du nombre des écailles placées au-dessous du corps ou de la queue devoit être réuni avec d'autres caractères. Nous avons donc multiplié nos observations sur le grand nombre de serpens que nous avons été à portée d'examiner : nous avons comparé le plus d'individus de chaque espèce que nous avons pu, afin de parvenir à distinguer les formes constantes d'avec celles qui sont variables. Nous n'avons presque pas voulu nous servir des nuances des couleurs, si peu permanentes dans les individus vivans, et si souvent altérées dans les animaux conservés dans les collections. Malgré

cette contrainte que nous nous sommes imposée, nous croyons être parvenus à trouver ce que nous désirions. Nous avons pensé que neuf caractères différens pouvoient, par leurs diverses combinaisons avec le nombre des grandes ou des petites plaques placées sous le corps et sous la queue, suffire à distinguer les espèces des genres les plus nombreux, d'autant plus qu'on peut y ajouter, dans certaines circonstances, un dixième caractère souvent aussi permanent et plus apparent que les neuf autres.

Nous tirons principalement ces caractères de la forme des écailles. En effet, si les plaques du dessous du corps ont à peu près la même forme dans tous les serpens, si elles sont presque toujours très-allongées, si elles ont le plus souvent six côtés très-inégaux, et si elles ne varient guère que par leur longueur et leur largeur, la forme des écailles qui revêtent le dessus du corps n'est pas la même dans les diverses espèces : dans les unes, ces écailles sont hexagones ; dans les autres, ovales ou taillées en losange ; plates et unies dans celles-ci ; relevées dans celles-là par une arête très-saillante ; se touchant quelquefois à peine, ou se recouvrant au contraire comme les ardoises des toits. Voilà donc sept formes différentes et bien distinctes que les écailles du dos peuvent présenter.

De plus, si quelques espèces de serpens ont le dessus de la tête recouvert d'écailles semblables à celles du dos, les autres ont, ainsi que nous venons de le dire, cette partie du corps défendue par des lames plus grandes, au nombre de neuf, et placées sur trois rangs ; ce qui compose un huitième caractère spécifique. Nous tirons le neuvième de la forme et quelquefois du nombre des écailles placées sur les mâchoires ; et tous ces caractères nous ont paru constans dans chaque espèce, et indépendans du sexe ainsi que de l'âge.

D'ailleurs, autant les nuances des couleurs sont variables dans les serpens, autant leurs distributions générales en taches, en bandes, en raies, etc., sont le plus souvent permanentes, de telle sorte que, dans une même espèce de serpens distingués par un grand nombre de taches, quelques individus peuvent, par exemple, être blanchâtres avec des taches vertes, et d'autres jaunes avec des taches bleues : mais dans la même espèce ce sont presque toujours des taches disposées de la même manière.

Cette distribution de couleurs est d'ailleurs peu altérée dans les serpens qui font partie des collections, et ce n'est que la nuance

des diverses teintes qui change après la mort de l'animal, ou naturellement, ou par l'effet des moyens employés pour le conserver.

Cependant, comme l'âge et le sexe peuvent introduire d'assez grands changemens dans la distribution des couleurs, nous n'employons qu'avec réserve ce dixième caractère.

C'est d'après les principes que nous venons d'exposer que nous avons fait la Table suivante. Les espèces n'y sont pas présentées dans le même ordre que celui dans lequel nous avons exposé quelques traits de leur histoire. Nous avons dû, en effet, pour bien présenter ces traits, séparer, par exemple, les vipères d'avec les couleuvres ovipares, qui en diffèrent beaucoup par leurs habitudes; traiter d'abord de la vipère commune, comme du serpent le mieux connu, et dont on est en Europe très à portée d'étudier les mœurs; commencer l'histoire des couleuvres ovipares par celle de la couleuvre verte et jaune, ainsi que de la couleuvre à collier, que l'on rencontre en très-grand nombre en France, et dont les habitudes naturelles peuvent être très-aisément observées, etc. Dans la Table méthodique, au contraire, où nous n'avons dû chercher qu'à donner aux naturalistes, et principalement aux voyageurs, le moyen de reconnoître les diverses espèces, de voir si elles n'ont pas été décrites, ou de leur rapporter les observations des différens auteurs, nous avons cru diminuer beaucoup le nombre des comparaisons qu'ils auroient été obligés de faire, et leur épargner beaucoup de recherches, en plaçant les espèces d'après l'un des caractères que nous avons employés, en les rangeant, par exemple, d'après le nombre des plaques qui revêtent le dessous du corps, et en commençant par les espèces qui en ont le plus [1].

Cette Table est divisée en dix colonnes.

La première présente les noms des espèces; la seconde, le nombre des grandes plaques, des rangées de petites écailles, ou des anneaux écailleux qui revêtent le dessous du corps des serpens, ou le nombre des plis que l'on voit le long des côtés du corps, selon le genre auquel ils appartiennent. Les espèces sont placées, ainsi que nous venons de le dire, suivant le nombre

[1] Nous n'avons jamais compris dans le nombre des plaques du dessous du corps les grandes écailles, ordinairement au nombre de deux ou de trois, qui les séparent de l'anus.

de ces grandes plaques, rangées de petites écailles, anneaux écailleux ou plis latéraux, afin qu'on puisse trouver très-aisément une espèce de serpent que nous y aurons comprise, ou celles avec lesquelles il faudra comparer le reptile dont on voudra connoître l'espèce.

La troisième colonne renferme le nombre des paires de petites plaques, ou de grandes plaques, ou de rangées de petites écailles, ou d'anneaux écailleux, que l'on voit sous la queue des serpens, ou le nombre des plis latéraux placés le long de cette partie.

La quatrième offre la longueur totale des reptiles; et la cinquième la longueur de leur queue. Ces longueurs ne sont souvent ni les plus grandes ni les plus petites que présentent les espèces; elles ne sont que les longueurs mesurées sur les individus que nous avons décrits; et nous n'en avons fait mention dans notre Table méthodique que pour indiquer le rapport de la longueur totale des reptiles à celle de leur queue [1].

La sixième colonne apprend si les serpens ont des crochets venimeux ou non, et laquelle de leurs deux mâchoires est armée de ces crochets.

La septième désigne le défaut de grandes écailles sur la partie supérieure de la tête, ou le nombre et l'arrangement de ces grandes pièces, lorsque le dessus de la tête des serpens en est garni. Cette expression abrégée, *neuf sur quatre rangs*, signifie qu'elles sont grandes, conformées et placées à peu près comme celles qui couvrent une partie de la tête de la couleuvre à collier, de la couleuvre verte et jaune, et du plus grand nombre de couleuvres sans venin. Il est bon d'observer que, dans certaines espèces, comme, par exemple, dans celle du molure, la grande pièce du milieu du troisième rang, à compter du museau, est quelquefois divisée par une suture; ce qui pourroit faire croire que la tête de ces espèces de reptiles est couverte de dix grandes pièces.

Sur la huitième colonne est marquée la forme des écailles du dos : leur figure, en losange, ou ovale, ou hexagone, peut être variable; mais nous n'avons jamais vu des individus de la même

[1] Nous venons de voir que ce rapport varioit dans plusieurs espèces de serpens, suivant l'âge ou le sexe : cependant, comme il paroît constant dans le plus grand nombre d'espèces de reptiles, ou du moins que ses variations y sont renfermées dans des limites très-rapprochées, nous avons cru qu'il pourroit servir assez souvent à reconnoître l'espèce des individus que l'on examineroit.

espèce avoir, les uns des écailles unies, et les autres des écailles relevées par une arête.

La neuvième colonne montre quelques traits remarquables de la conformation des serpens; et enfin la dixième indique leurs couleurs. Nous nos sommes attachés beaucoup plus à désigner la disposition de ces couleurs que leurs nuances; et c'est aussi le plus souvent à cette disposition qu'il faut presque uniquement avoir égard. Quelques nuances sont cependant peu sujettes à varier sur l'animal vivant, et même à être altérées par les divers moyens employés pour la conservation des reptiles; nous les avons marquées de préférence dans la Table méthodique [1]. Au reste, il ne faut pas perdre de vue que c'est uniquement d'après la réunion de plusieurs caractères que l'on devra presque toujours se décider sur l'espèce du serpent que l'on examinera.

Les places vides de la Table méthodique pourront être remplies avec le temps; elles présenteront alors des caractères dont nous n'avons pas pu parler à cause du mauvais état des serpens que nous avons vus, ou de la trop grande briéveté des descriptions des naturalistes.

---

[1] On s'apercevra aisément, en lisant les divers articles de cet ouvrage, qu'il étoit impossible de donner dans des planches noires une idée de toutes les couleurs brillantes, et surtout des reflets variés d'un grand nombre de serpens. Nous aurions désiré substituer des planches enluminées à ces planches noires; mais on ne peut pas faire, dans un seul pays, des dessins enluminés et exacts, d'animaux qui, habitant presque toutes les contrées des deux mondes, ne peuvent être transportés vivans qu'en très-petit nombre, et dont les couleurs s'altèrent d'abord après leur mort. Ce ne sera qu'après beaucoup de temps qu'on pourra réunir des dessins en couleur de tous les reptiles connus, dessinés en vie et dans leur pays natal, par différens voyageurs.

Au reste, nous devons prévenir que nos descriptions indiquent quelquefois une distribution de couleurs un peu différente de celle que la gravure présente, parce que quelques dessins ont été faits d'après des individus dont les couleurs étoient altérées, quoique leurs formes fussent bien conservées : nous avons été bien aises que le dessinateur ne représentât que ce qu'il avoit sous les yeux; mais nous avons fait notre description d'après tout ce que nous avons pu recueillir de plus certain relativement aux couleurs de l'animal en vie. Quelquefois aussi la gravure n'a pu indiquer la véritable forme des écailles, dont on trouve la description dans le texte.

TABLE MÉTHODIQUE

SER

PREMIER

Serpens qui ont de grandes plaques sous le corps;

COULEUVRES. *Colubri.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES. PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Couleuvre jaune et bleue. *Coluber flavo-cœrulus.*	312 / 93	9 pieds.	
C. double-tache. *C. bimaculatus.*	297 / 72	1 pi. 8 po. 2 lig. / 3 pouces 10 lignes.	
C. galonnée. *C. temniscatus.*	250 / 35		
Molure. *Molurus.*	248 / 59	6 pieds.	

des Animaux sans pieds et sans nageoires.

PENS.

GENRE.

et deux rangées de petites plaques sous la queue.

COULEUVRES. *Colubri.*

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
grandes.		Des raies bleues bordées de jaune, qui se croisent et forment une sorte de treillis sur un fond bleuâtre.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Rousse, de petites taches blanches irrégulières, bordées de noir et assez éloignées l'une de l'autre; deux taches blanches derrière la tête. La tête très-allongée et large par-derrière.
neuf sur qnatre rangs.	rhomboïdales et unies.	La tête blanche; le museau noir; une bande noire et transversale entre les yeux; le dessus du corps noir, avec des bandes transversales blanches; de trois en trois, une bande quatre fois aussi large que les deux autres. Le corps aussi gros que la tête.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Blanchâtre; une rangée longitudinale de grandes taches rousses bordées de brun; d'autres taches presque semblables le long des côtés du corps. La tête très-allongée, et large par-derrière.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps et paires de petites plaques sous la queue	LONGUEUR TOTALE et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
C. domestique. *C. domesticus.*	245 / 94		
Fer-à-cheval *Hippocrepis.*	238 / 94		
C. de Minerve. *C. Minervæ.*	238 / 90		
Situle. *Situla.*	236 / 45		
Dhara. *Dhara.*	235 / 48	près de 2 pieds.	
Fer-de-lance. *C. lanceolatus.*	228 / 61	1 pi. 2 po. 2 lig. / 2 pouces 1 ligne.	à la mâchoire supérieure.
C. rude. *C. scaber.*	228 / 44		
C. mouchetée. *C. guttatus.*	227 / 60		
Queue-plate. *C. laticaudatus.*	226 / 42	2 pieds. / 2 pouces 9 lignes.	

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		Une bande divisée en deux, présentant deux taches noires, et placées entre les yeux.
		Livide; un grand nombre de taches rousses; des taches en croissant sur la tête; une bande transversale brune entre les yeux; une tache en forme d'arc vers l'occiput.
		D'un vert de mer; une bande brune le long du dos; trois bandes brunes sur la tête.
		Grise; une bande longitudinale bordée de noir.
neuf sur quatre rangs.		Le dessus du corps d'un gris un peu cuivré; toutes les écailles bordées de blanc; le dessous du corps blanc. Le corps très-menu.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Jaune ou grisâtre; quelquefois marbrée de brun et de blanchâtre, avec une tache très-brune et allongée derrière chaque œil. Le dessus de la tête aplati de manière à représenter une sorte de triangle.
	relevées par une arête.	Le dessus du corps ondé de noir et de brun; une tache noire placée sur le sommet de la tête, et qui se divise en deux dans la partie opposée au museau.
		D'un gris livide; trois rangées longitudinales de taches rouges dans la rangée du milieu, et jaunes dans celles des côtés; le dessous du corps blanchâtre avec des taches carrées, noires et placées alternativement à droite et à gauche.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Desssus du corps d'un cendré bleuâtre, de larges bandes transversales très-brunes, et qui font le tour du corps. La queue très-aplatie par les côtés, et terminée par deux grandes écailles.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
C. rousse. *C. rufus.*	224 68	1 pi. 5 po. 4 lig. 3 pouces.	
C. tigrée. *C. tigrinus.*	223 67	1 pied 1 po. 6 lig. 2 po.	à la mâchoire supérieure.
Cenco. *Cenco.*	220 124	4 pieds. 1 pied 4 pouces.	
C. blanchâtre. *C. candidulus.*	220 50		
C. recticulaire. *C. reticulatus.*	218 83	1 pieds 11 pouc. 10 pouc.	
Quatre-raies. *C. quatuor-lineatus.*	218 73	3 pieds 9 pouces. 8 pouces 6 lignes.	
Large-tête. *C. laticapitatus.*	218 52	4 pieds 9 pouces. 7 pouces.	
C. noire et fauve. *C. nigro-rufus.*	218 31	1 pied 11 pouces. 2 pouces.	

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Rousse ; le dessous du corps blanchâtre.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête longitudinale.	Le dessus du corps d'un roux blanchâtre , et présentant des taches foncées bordées de noir. La tête semblable à celle de la vipère commune.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Brunes ; des taches blanchâtres, quelquefois des bandes transversales et blanches. La tête très-grosse et presque globuleuse ; le corps très-délié.
		Blanchâtre ; des bandes transversales brunes.
neuf sur quatre rangs.	ovales et en losange.	Les écailles du dessus du corps d'une couleur pâle et bordées de blanc.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête ; celles des côtés unies.	Blanchâtre ; quatre raies longitudinales d'une couleur très-foncée ; les deux extérieures se réunissant au-dessus du museau. Deux paires de petites plaques entre les grandes et l'anus.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Blanchâtre ; de grandes taches irrégulières d'une couleur foncée, et réunies plusieurs ensemble ; des taches plus petites, et disposées longitudinalement de chaque côté du ventre. Le museau terminé par une grande écaille presque verticale ; les écailles du dos un peu séparées l'une de l'autre vers la tête.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et unies.	Des bandes transversales noires, ordinairement au nombre de vingt-deux, et autant de bandes fauves bordées de blanc et tachetées de brun, placées alternativement ; quelquefois le museau et la partie supérieure de la tête noirâtres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
C. verte. *C. viridissimus.*	217 122	2 pieds 2 po. 9 lig. 7 pouces 1 ligne.	
C. minime. *C. pullatus.*	217 108	3 pieds 2 po. 6 lig. 1 pied.	
C. bleuâtre. *C. subcyaneus.*	215 170		
Chaîne. *Catena.*	215 44	2 pieds 6 pouces. 6 pouces.	
Triangle. *Triangulum.*	213 48	2 pieds 7 po. 2 lig. 3 pouces.	
C. Pétalaire. *C. petalarius.*	212 102	1 pied 9 pouces. 4 pouces 9 lignes.	
Tyrie. *Tyria.*	210 83		
Pétole. *Petola.*	209 90		
C. très-blanche. *C. candidissimus.*	209 62	6 pieds.	à la mâchoire supérieure
C. haje. *C. haje.*	207 109		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Verte, plus claire sous le ventre que sur le dos.
neuf sur quatre rangs.		Minime; quelquefois des bandes transversales noires; chaque écaille du dos à demi bordée de blanc. La tête allongée; d'assez grandes écailles sur les lèvres.
		Bleuâtre; la tête couleur de plomb.
		D'un bleu très-foncé; de petites taches jaunes disposées en bandes transversales et très-étroites; le dessous du corps bleu, avec de petites taches jaunes presque carrées.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Blanchâtre; une tache triangulaire chargée d'une autre tache triangulaire plus petite sur le sommet de la tête; des taches rousses, irrégulières, et bordées de noir sur le dos; une tache noire allongée et placée obliquement derrière chaque œil.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Noirâtre; des bandes très-irrégulières transversales et blanches.
		Blanchâtre; trois rangs longitudinaux de taches rhomboïdales et brunes.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Livide; des bandes transversales d'une couleur rougeâtre.
		Très-blanche.
		La moitié de chaque écaille blanche; des bandes blanches placées obliquement; le reste du corps noir.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
C. verte et jaune. *C. viridi-flavus.*	206 107	4 pieds. 1 pied.	
Dione. *Dione.*	206 66	3 pieds. 6 pouces.	
C. double-raie. *C. bilineatus.*	205 99	2 pieds 1 pouce. 6 pouces 6 lignes.	
C. ovivore. *C. ovivorus.*	203 73		
Lacté. *C. lacteus.*	203 32	1 pied 6 pouces. 1 pouce 7 lignes.	à la mâchoire supérieure
14e de Gronovius. *14a Gronovii.*	202 96		
C. muqueuse. *C. mucosus.*	200 140		
C. cendrée. *C. cinereus.*	200 37		
Padère. *Padera.*	198 56		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	unies.	D'un vert noirâtre; plusieurs raies longitudinales, composées de petites taches jaunes et de diverses figures; le ventre jaunâtre; une tache et un point noir aux deux bouts de chaque grande plaque.
		Le dessus du corps gris; trois raies longitudinales blanches, et d'autres raies longitudinales brunes; le dessous du corps blanchâtre, avec de petites raies brunes, et souvent de petits points rougeâtres.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Les écailles rousses et bordées de jaune; deux bandes longitudinales jaunes.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et relevées par une arête.	D'un blanc de lait; des taches noires arrangées deux à deux; la tête noire, avec une petite bande blanche longitudinale.
		Des taches brunes.
		Le tête bleuâtre; des raies transversales comme nuageuses et placées obliquement sur le dos. Les yeux assez gros; les angles de la tête très-marqués.
		Grise; le ventre blanc; les écailles de la queue bordées de couleur de fer.
		Le dessus du corps blanc; plusieurs taches placées par paires le long du dos, et réunies par une petite raie; autant de taches isolées sur les côtés.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Naja. *Naja.*	197 / 58	4 pi. 4 po. 6 lig. / 7 pouces 10 lig.	à la mâchoire supérieure.
C. du Pérou. *C. Peruvii.*			
C. du Brésil. *C. Brasiliœ.*			
Grosse-tête. *C. capitatus.*	196 / 77	2 pieds 5 pouces. / 6 pouces 3 lig.	
C. atroce. *C. atrox.*	196 / 69	1 pied. / 2 pouces 2 lignes.	à la machoire supérieure
Rouge-gorge. *Collo-ruber.*	195 / 102		
Triscale. *Triscalis.*	195 / 86	1 pi. 4 po. 6 lig. / 3 pouces 10 lignes.	
Corallin. *C. corallinus.*	193 / 82	3 pieds.	à la machoire supérieure.

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Jaune; une bande transversale large et foncée sur le cou; une raie souvent bordée de noir, repliée en avant des deux côtés, terminée par deux crochets tournés en dehors, imitant des lunettes, et placée sur la partie élargie du cou du mâle. Une extension membraneuse de chaque côté du cou.
neuf sur quatre rangs.		A peu près comme dans le naja. Le cou ne présente point d'extension membraneuse.
		D'un roux clair, avec des bandes transversales brunes; une grande tache blanche en forme de cœur, chargée de quatre taches noires, et placée sur l'extension membraneuse. Une extension membraneuse de chaque côté du cou.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	D'une couleur foncée; des bandes transversales et irrégulières, d'une couleur très-claire. La queue terminée par une pointe très-déliée.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Cendrée; des taches blanchâtres. La tête très-large.
		Toute noire; la gorge couleur de sang.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Le dessus du corps d'un vert de mer; quatre raies longitudinales rousses, qui se réunissent en trois, en deux, et enfin en une, au-dessus de la queue.
	arrondies vers la tête, et pointues du côté de la queue.	D'un vert de mer, trois raies longitudinales et rousses; le dessous du corps blanchâtre et pointillé de blanc. Les écailles du dos sont disposées sur seize rangs longitudinaux, et un peu séparés les uns des autres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
15e de Gronovius. *15a Gronovii.*	191 / 75		
28e de Gronovius. *28a Gronovii.*	190 / 125		
C. blanche et brune. *C. albo-fuscus.*	190 / 96	1 pied 6 pouces. / 4 pouces 6 lignes.	
C. cuirassée. *C. scutatus.*	190 / 50	4 pieds.	
17e de Gronovius. *17a Gronovii.*	189 / 122		
Grison. *C. cineraceus.*	188 / 70		
Pélie. *Pelias.*	187 / 103		
C. asiatique. *C. asiaticus.*	187 / 76	1 pied. / 2 pouces 3 lignes.	
Lien. *Ligamen.*	186 / 92	7 pieds.	
Coresse. *Cursor.*	185 / 105	2 pi. 10 po. 7 lig. / 9 pouces 7 lignes.	
C. nébuleuse. *C. nebulosus.*	185 / 85		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		Brune; des points blancs.
		Des raies transversales blanches et noires.
neuf sur quatre rangs.	lisses et ovales.	Blanchâtre ; des taches brunes, arrondies, et réunies en plusieurs endroits ; deux taches derrière les yeux ; le dessous du corps roussâtre.
		Noire ; le dessous du corps de la même couleur, avec des taches blanchâtres, presque carrées, placées alternativement à droite et à gauche, et en très-petit nombre sous la queue. Les grandes plaques revêtent près des deux tiers de la circonférence du corps ; la queue est triangulaire.
		Pourprée ; des taches noires.
		Le dessus du corps blanc ; des bandes transversales roussâtres ; deux points d'un blanc de neige sur les côtés.
		Noire ; le derrière de la tête brun ; le dessous du corps vert et bordé de chaque côté d'une ligne jaune.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Des raies longitudinales sur le dos ; les écailles bordées de blanchâtre.
		D'un bleu très-foncé : le dessous du corps d'une couleur bleuâtre ou bronzée ; quelquefois la gorge blanche.
ueuf sur quatre rangs.	ovales et unies	Verdâtre ; deux rangées longitudinales de petites taches blanches et allongées.
		Le dessus du corps nué de brun et decendré ; le dessous varié de brun et deb lanc.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Laphiati. *Laphiati.*	184 / 60		
C. agile. *C. agilis.*	184 / 50	1 pied 8 pouces. / 4 pouces 3 lignes.	
Schokari. *Schokari.*	183 / 144	2 pieds. / 6 pouces.	
Sibon. *Sibon.*	180 / 85		
20e de Gronovius. 20*a Gronovii.*	180 / 80		
Hydre. *Hydrus.*	180 / 66	3 pieds.	
C. brasilienne. *Brasiliensis.*	180 / 46	3 pieds. / 5 pouces 6 lignes.	à la mâchoire supérieure.
Bande-noire. *C. nigro-fasciatus.*	180 / 43		
C. aurore. *Aurora.*	179 / 37		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		Grise ou rousse ; des bandes transversales blanches ou jaunâtres, divisées en deux de chaque côté ; le sommet de la tête blanc.
neuf sur quatre rangs.	en losange et unies.	Des bandes transversales et irrégulières, alternativement blanches et brunes ; les bandes brunes, quelquefois pointillées de noir.
neuf sur quatre rangs.		D'un cendré brun ; quatre raies longitudinales blanches, le dessous du corps jaunâtre et pointillé de brun vers la gorge. Le corps très-menu.
	rhomboïdales.	Le dessus du corps brun mêlé de blanc ; le dessous blanc tacheté de brun. La queue courte et menue.
		Variée de blanc et de brun. (Nota.) *Il est à présumer que cette couleuvre est de la même espèce que le sibon.*
		Olivâtre, mêlée de cendré ; quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, disposées en quinconce ; le dessous du corps tacheté de jaunâtre et de noirâtre.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	De grandes taches ovales, rousses et bordées de noirâtre ; d'autres petites taches brunes.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Une bande noire entre les yeux ; le dessus du corps livide ; plusieurs bandes transversales et noires, dont quelques-unes font le tour du corps.
		Grise ; une bande longitudinale jaune ; la tête jaune, avec des points rouges.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
C. lisse. *C. lævis.*	178 46	1 pi. 9 po. 9 lig. 3 pouces 3 lignes.	
Ibiboca. *Ibiboca.*	176 121	5 pi. 5 po. 6 lig. 1 pi. 7 po. 1 lig.	
C. d'Esculape. *C. Æsculapii.*	175 64	3 pieds 10 pouces. 9 pouces 3 lignes.	
22e de Gronovius. 22*a Gronovii.*	174 60		
Nasique. *C. nasutus.*	173 157	4 pieds 9 pouces. 1 pied 11 pouces.	
23e de Gronovius. 23*a Gronovii.*	172 142		
C. suisse. *C. helveticus.*	170 127	3 pieds.	
Demi-collier. *Semimonile.*	170 85	1 pied 7 pouces. 4 pouces 10 lignes.	
C. azurée. *C. cœruleus.*	170 64	2 pieds. 5 pouces 3 lignes.	

SUITE DES CARACTÈRES

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	très-unies.	Bleuâtre; deux taches d'un jaune foncé derrière la tête ; deux rangées longitudinales de taches plus petites, celles d'une rangée correspondant aux intervalles de l'autre ; quelques taches sur les côtés ; de plus grandes taches sur le ventre.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Les écailles du dos grisâtres et bordées de blanc. Les écailles du dos un peu séparées les unes des autres en quelques endroits.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête ; celles des côtés unies.	Rousse; une bande noirâtre et longitudinale de chaque côté du dos ; une rangée de petites taches triangulaires et blanchâtres de chaque côté du ventre.
		D'un cendré bleuâtre. (*Seba, Mus.* 2, *tab.* 33, *fig.* 1.)
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Verdâtre; quatre raies longitudinales sur le corps; deux autres raies longitudinales sur le ventre. Un prolongement écailleux au bout du museau, qui est très-allongé.
		Bleue ; une ligne latérale noire.
	ovales et relevées par une arête.	Grise; de petites raies noires sur les côtés ; une bande longitudinale composée de raies transversales plus étroites et plus pâles.
neuf sur quatre rangs.	en losange et relevées par une arête longitudinale.	Brune; de petites bandes transversales blanchâtres ; trois taches brunes et allongées sur la tête ; trois taches rondes et blanches sur le cou.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Bleue, foncée sur le dos, très-claire sous le ventre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
C. à collier. *C. torquatus.*	170 / 53	2 pieds. / 4 pouces.	
C. hébraïque. *C. hebraicus.*	170 / 42		à la mâchoire supérieure.
C. blanche. *C. albus.*	170 / 20		
C. rayée. *C. lineatus.*	169 / 84		
Daboie. *Daboie.*	169 / 46	3 pieds 5 pouces. / 5 pouces 9 lignes.	
Trois-raies. *C. terlineatus.*	169 / 34	1 pi. 5 po. 6 lig. / 2 pouces 8 lignes.	
Boiga. *Boiga.*	166 / 128	3 pieds. / 1 pied 5 pouces.	
Chapelet. *Catenula.*	166 / 103	1 pi. 5 po. 6 lig. / 5 pouces 6 lignes.	
Fil. *C. filiformis.*	165 / 158	1 pied 6 lignes. / 4 pouces 6 lignes.	

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Grise ; deux rangées longitudinales de petites taches d'une couleur très-foncée ; deux autres rangées extérieures de taches plus grandes, noires et irrégulières ; deux grandes taches blanchâtres sur le cou ; le ventre varié de noir, de blanc et de bleuâtre. Les écailles des côtés unies et plus grandes que celles du dos.
		Roussâtre ; des taches jaunes, bordées de rouge-brun, et représentant des caractères hébraïques.
		Blanche, ordinairement sans taches.
		Bleuâtre ; quatre raies brunes qui se prolongent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre ; trois rangs longitudinaux de grandes taches ovales, rousses et bordées de noir ou de brun.
neuf sur quatre rangs.	en losange et unies.	Rousse ; trois raies longitudidales qui s'étendent depuis le museau jusqu'au-dessus de la queue.
neuf sur quatre rangs.	unies.	D'un bleu changeant en vert ; trois petites raies longitudinales couleur d'or ; une petite bande blanche et bordée de noir le long de la mâchoire supérieure. Le corps très-délié.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Bleue ; deux raies longitudinales blanches ; dans le milieu une raie longitudinale noire, chargée de taches ovales blanches et de points blancs placés alternativement ; deux rangs longitudinaux de points noirs sur le ventre. La tête grosse et aplatie par-dessus et par les côtés ; le corps très-délié.
neuf sur quatre rangs.	en losange et relevées par une arête.	Noire ou livide ; le dessous du corps blanchâtre. La tête grosse ; le corps très-délié.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
25e de Gronovius. 25*a* *Gronovii.*	165 74		
C. à zones. *C. cinctus.*	165 35	1 pied. 1 pouce 6 lignes.	
Bluet. *C. subcœruleus.*	165 24		
C. annelée. *C. doliatus.*	164 43	7 pouces 4 lignes. 1 pouce 5 lignes.	
Dard. *Jaculus.*	163 77		
C. miliaire. *C. miliaris.*	162 59		
C. chatoyante. *C. versicolor.*	161 113	1 pied 6 pouces.	
Malpole. *Malpolon.*	160 100	1 pied 10 pouces. 5 pouces 6 lignes.	
28e de Gronovius. 28*a* *Gronovii.*	160 60		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		Blanche ; des bandes transversales d'une couleur foncée. (*Seba*, *Mus.* 2, *tab.* 21, *fig.* 3.)
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Blanche ; souvent quelques écailles tachetées de roussâtre à leur extrémité ; des bandes transversales d'une couleur très-foncée, qui font tout le tour du corps.
	ovales.	Les écailles qui garnissent le dos presque mi-parties de blanc et de bleuâtre ; le dessous du corps blanc ; la queue d'un bleu foncé sans aucune tache. La queue très-déliée.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Blanche ; des bandes transversales noirâtres, qui se réunissent à d'autres bandes semblables placées sur le ventre, mais sans se correspondre exactement ; le cou blanc ; le dessus de la tête noirâtre.
		Gris cendré ; trois bandes longitudinales noirâtres et bordées d'un noir foncé ; celle du milieu plus large que les deux extérieures ; le dessous du corps blanchâtre.
		Le dessus et les côtés du corps bruns ; une tache blanche sur chaque écaille ; le dessous du corps blanc.
neuf sur quatre rangs.		Grise ; une bande longitudinale brune, composée de petites raies transversales et disposées en zigzag ; les plaques rougeâtres, tachetées de blanc et bordées en partie de bleuâtre.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue : de très-petites taches noires disposées en raies longitudinales ; une tache blanche bordée de noir sur le sommet de la tête. La langue longue et très-déliée ; le corps très-menu.
		Des raies blanches et noires transversales.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
29e de Gronovius. 29a *Gronovii.*	159 42		
C. carénée. *C. carinatus.*	157 115		
C. rhomboïdale. *C. rhombeatus.*	157 70	1 pied 6 po. 9 lig. 4 pouces 4 lignes.	
Saurite. *Saurita.*	156 121		
C. verdâtre. *C. subviridis.*	155 144	le tiers de la longueur du corps.	
C. pâle. *C. pallidus.*	155 96	1 pied 6 pouces.	
Lébetin. *Lebetinus.*	155 46		à la mâchoire supérieure.
Aspic. *Aspis.*	155 37	3 pieds. 3 pouces 8 lignes.	à la mâchoire supérieure.
34e de Gronovius. 34a *Gronovii.*	153 50		
Cenchrus. *Cenchrus.*	153 47	2 pieds. 3 pouces 7 lignes.	
C. schythe. *C. schythus.*	153 31	1 pied 6 pouces. 1 pouce 7 lignes.	à la mâchoire supérieure.

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		D'un roux plus ou moins foncé. (*Seba*, *Mus.* 1, *tab.* 33, *fig.* 6.)
		Toutes les écailles du dessus du corps couleur de plomb et bordées de blanc; le dessous du corps blanchâtre. Le dos relevé en carène.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue; des taches bleues en losange et bordées de noir.
		Brune; trois raies longitudinales blanches ou vertes; le ventre blanc. Le corps très-délié
	unies.	Bleue ou verte; le dessous du corps d'un vert plus ou moins mêlé de jaune.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	D'un gris pâle; un grand nombre de points bruns et de taches grises répandues sans ordre; une ligne noire de chaque côté du corps. Le corps et la queue très-déliés.
		Nuageuse; le dessous du corps parsemé de points roux ou noirs.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Trois rangées longitudinales de taches rousses bordées de noir.
		Blanche; des raies et des taches noires.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et unies.	Le dessus du corps marbré de blanchâtre et de brun; des bandes transversales étroites, irrégulières et blanchâtres.
		Noire; le dessous du corps très-blanc. La tête a un peu la forme d'un cœur.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Dipse. *Dipsas.*	152 ― 135		à la mâchoire supérieure.
C. maure. *C. maurus.*	152 ― 66		
C. noire. *C. niger.*	152 ― 32	2 pieds 9 lignes. ― 2 pouces 4 lignes.	à la mâchoire supérieure.
Sirtale. *Sirtalis.*	150 ― 114	2 pieds. ― 3 pouces 9 lignes.	
Tête-triangulaire. *C. capite-triangulatus.*	150 ― 64		à la mâchoire supérieure.
Cobel. *Cobella.*	150 ― 54	1 pi. 4 po. 9 lig. ― 3 pouces 10 lignes.	
Triple-rang. *C. terordinatus.*	150 ― 52	1 pied 10 lignes. ― 4 pouces.	
Chersea. *Chersea.*	150 ― 34		à la mâchoire supérieure.
C. sombre. *C. subfuscus.*	149 ― 117		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
	ovales.	Les écailles bleuâtres et bordées de blanchâtre; les grandes plaques blanches; une raie bleuâtre et longitudinale au-dessous de la queue. La queue longue et déliée.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Brune; deux raies longitudinales; des bandes transversales et noires depuis les raies jusqu'au-dessous du corps; le ventre noir.
trois sur deux rangs.	ovales et relevées par une arête.	Noire; quelquefois des taches d'un noir plus foncé, et disposées comme celles de la vipère commune.
	relevées par une arête.	Brune; trois raies longitudinales d'un vert changeant en bleu.
semblables à celles du dos.	en losange et unies.	Verdâtre; des taches de diverses figures sur la tête, et réunies sur le corps en bande irrégulière et longitudinale; les grandes plaques d'une couleur foncée, et bordées de blanchâtre. La tête presque triangulaire; le corps délié du côté de la tête.
neuf sur quatre rangs.		D'un gris cendré; un grand nombre de petites raies blanches placées obliquement; quelquefois une tache oblique et livide derrière chaque œil, et des bandes transversales et blanchâtres sur le dos.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre; trois rangs longitudinaux de taches d'une couleur foncée; le dessous du corps varié de blanchâtre et de brun.
semblables à celles du dos.	relevées par une arête.	D'un gris d'acier; une tache noire en forme de cœur sur la tête, et une bande composée de taches noires et rondes sur le dos.
		D'un cendré mêlé de brun; une tache brune et allongée derrière chaque œil.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
33e de Gronovius. *33a Gronovii.*	149 / 63		
Mélanis. *Melanis.*	148 / 27		à la mâchoire supérieure.
C. décolorée. *C. exoletus.*	147 / 132		
C. saturnine. *C. saturninus.*	147 / 120		
Céraste. *Cerastes.*	147 / 63	2 pieds. / 4 pouces 6 lignes.	à la mâchoire supérieure
Vipère. *Vipera.*	146 / 39	2 pieds. / 4 pouces.	à la mâchoire supérieure.
Sipède. *Sipedon.*	144 / 73		
Chayque. *Chaiqua.*	143 / 76		à la mâchoire supérieure.
C. violette. *C. violaceus.*	143 / 25	1 pied 5 po. 3 lig. / 2 pouces 3 lignes.	

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		Blanche; des raies noires et transversales.
		Noire; le dessous du corps couleur d'acier avec des taches plus obscures et d'autres taches bleuâtres et comme nuageuses vers la gorge et des deux côtés du corps.
		D'un bleu clair mêlé de cendré; les lèvres blanches. Le corps très-délié.
		La tête couleur de plomb; le dessus du corps d'une couleur nuageuse mêlée de livide et de cendré. Les yeux assez gros.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Jaunâtre; des bandes transversales irrégulières et d'une couleur plus ou moins foncée. Une petite corne de nature écailleuse au-dessns de chaque œil.
semblables à celles du dos.	relevées par une arête.	D'un gris cendré; des taches noirâtres formant une bande dentelée, et disposée en zigzag.
		Brune.
		Deux bandes blanchâtres et longitudinales; deux points noirs sur chaque grande plaque; neuf taches rondes et noirâtres de chaque côté du cou du mâle.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Violette; le dessous du corps blanchâtre avec des taches violettes, irrégulières, placées alternativement à droite et à gauche.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue	CROCHETS à venin.
C. rubanée. *C. vittatus.*	142 / 78		
36e de Gronovius. 36*a Gronovii.*	142 / 60		
Ammodyte. *Ammodytes.*	142 / 33		à la mâchoire supérieure
C. symétrique. *C. symmetricus.*	142 / 26	1 pi. 5 po. 6 lig. / 2 pouces 3 lignes.	
Tête-noire. *C. capite niger.*	140 / 62	2 pi. 1 po. 7 lig. / 4 pouces 6 lignes.	
Typhie. *Typhius.*	140 / 53		
Calmar. *C. calemarius.*	140 / 22		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
	ovales et petites.	Blanchâtre; plusieurs raies longitudinales noires ou brunes; la tête noire avec plusieurs petites lignes blanches et tortueuses; les grandes plaques bordées de brun; une bande blanche, longitudinale et dentelée sous la queue. La tête très-allongée et large par-derrière.
		Bleuâtre; les grandes plaques blanchâtres, avec des taches noires et un léger sillon longitudinal. (*Seba*, *Mus.* 2, *tab.* 35, *fig.* 4.)
semblables à celles du dos.	ovales et unies.	Des taches noires formant une bande longitudinale et dentelée. Une petite éminence mobile et deux tubercules sur le museau.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Foncée; une rangée de petites taches noires de chaque côté du dos, auprès de la tête; des bandes et des demi-bandes transversales, et placées symétriquement sur le ventre.
neuf sur quatre rangs.	ovales et unies.	Le dessus du corps brun; la tête noire; le dessous du corps varié de blanchâtre et d'une couleur très-foncée, par taches transversales et rectangulaires.
		Bleuâtre.
		Livide; des bandes transversales brunes; des rangs de points bruns; des taches presque carrées et placées symétriquement sous le corps; une raie longitudinale et couleur de feu sur la queue.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Ibibe. *Ibibe.*	138 / 72	2 pieds. / 4 pouces 10 lig.	
Régine. *C. Reginæ.*	137 / 70		
C. ponctuée. *C. punctatus.*	136 / 43		
38e de Gronovius. 38*a Gronovii.*	136 / 39		
39e de Gronovius. 39*a Gronovii.*	135 / 42		
C. mexicaine. *C. mexicanus.*	134 / 77		
Lutrix. *Lutrix.*	134 / 27		
Hæmachate. *Hæmachata.*	132 / 22	1 pied 4 po. 5 lig. / 1 pouce 10 lignes.	à la mâchoire supérieure
Bali. *Bali.*	131 / 46	6 pieds 6 pouces. /	
Atropos. *Atropos.*	131 / 22		à la mâchoire supérieure

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue ou verte, tachetée de noir; une rangée de points noirs de chaque côté du corps; quelquefois une raie longitudinale sur le dos. Quelquefois quatre grandes plaques entre l'anus et les premières paires de petites.
		Le dessus du corps brun; le dessous varié de blanc et de noir.
		D'un gris cendré; le dessous du corps jaune, avec neuf petites taches noires disposées sur trois rangs, chacun de trois taches.
		Variée de couleur de fer, de bleu et de blanc.
		Blanche, des taches blanches et noires.
		Le dessus et le dessous du corps jaunes; les côtés bleuâtres.
neuf sur quatre rangs.	unies et en losange.	Rouge, des taches blanches.
neuf sur quatre rangs.	rhomboïdales et unies.	Une bande longitudinale rouge et tachetée de blanc, de chaque côté du corps, dont le dessus est jaunâtre mêlé de blanc; quatre rangs longitudinaux de points jaunes sous le corps.
semblables à celles du dos.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre; quatre rangs longitudinaux de taches rousses, rondes et blanches dans leur centre; des taches noires sur la tête. La tête a un peu la forme d'un cœur.

ESPÈCES.	CARACTÈRES		
	PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Vampum. *Vampum.*	128 / 67	1 pied 10 pouces. / 6 pouces.	
C. striée. *C. striatus.*	126 / 45		
C. camuse. *C. simus.*	124 / 46		
Alidre. *Alidras.*	121 / 58		
C. verte et bleue. *C. viridi-cœruleus.*	119 / 110	2 pieds. / 6 pouces.	
C. tachetée. *C. maculatus.*	119 / 70	2 pieds. / 5 pouces 4 lignes.	
C. des dames. *C. domicellarum.*	118 / 60		
C. d'Égypte. *C. Ægyptiacus.*	118 / 22		à la mâchoire supérieure.
C. anguleuse. *C. angulatus.*	117 / 70	1 pied.	

SUITE DES CARACTÈRES

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Bleue; des bandes transversales blanches et partagées en deux sur les côtés; une petite bande transversale brune sur chaque grande plaque. La tête petite à proportion du corps.
		Brune; le dessous du corps d'une couleur pâle.
		Une petite bande noire et courbée entre les yeux; une croix blanche, avec un point noir au milieu sur le sommet de la tête; le dessus du corps varié de noir et de blanc; des bandes transversales blanches; le dessous du corps noir. La tête arrondie, relevée en bosse, et le museau très-court.
		D'un blanc éclatant.
grandes.		D'un bleu foncé; le dessous du corps d'un vert pâle.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et relevées par une arête.	Blanchâtre; de grandes taches en losange ou irrégulières, roussâtres et bordées de noir ou de brun; le ventre blanchâtre et quelquefois tacheté.
		Blanche; des bandes transversales, irrégulières et noires; une raie noirâtre, irrégulière et longitudinale sous le ventre.
	très-petites.	D'un blanc livide; des taches rousses. Le derrière de la tête relevé par deux bosses.
neuf sur quatre rangs.	ovales, un peu échancrées, et relevées par une arête.	Blanchâtre; des bandes brunes, noirâtres vers leurs bords, anguleuses et très-larges vers le milieu de la longueur du corps.

ESPÈCES.	CARACTÈRES. PLAQUES du dessous du corps, et paires de petites plaques sous la queue	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Léberis. *Leberis.*	110 / 50		à la mâchoire supérieure.
C. joufflue. *C. buccatus.*	107 / 72		
Argus. *Argus.*			

SECOND

Serpens qui ont de grandes plaques

BOA.

	Plaques du dessous du corps, et du dessous de la queue.		
Broderie.	290 / 128	3 pouces 6 lignes. / 7 pouces.	
Ophrie. *Boa ophrias.*	281 / 64		
Enydre. *B. enydris.*	270 / 115		
Cenchris. *B. cenchria.*	265 / 57		
B. rativore. *B. murina.*	254 / 65	2 pieds 6 pouces / 4 pouces 2 lignes.	

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		Des raies transversales, étroites et noires; la tête blanche avec deux taches rousses sur le sommet; et une tache triangulaire sur le museau.
		Rousse; des bandes transversales et blanches.
		Une tache blanche sur chaque écaille; plusieurs rangs de taches blanches, rondes, bordées de rouge, et rouges dans leur centre. Le derrière de la tête relevé par deux bosses.

GENRE.

sous le corps et sous la queue.

BOA.

semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Une chaîne de taches irrégulières en forme de broderie, le long du dos, et surtout sur la tête. La tête large par-derrière; le museau allongé.
		Brune.
		D'un gris varié d'un gris plus clair. Les dents de la mâchoire inférieure très-longues.
		D'un jaune clair; des taches blanchâtres et grises dans leur centre.
semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Blanchâtre ou d'un vert de mer; cinq rangées longitudinales de taches rousses, dont plusieurs sont chargées de taches blanchâtres. La tête large par-derrière; le museau allongé; de grandes écailles sur les lèvres.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et du dessous de la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Schytale. *B. schytale.*	250 / 70		
Devin. *B. divinatrix.*	246 / 54	quelquefois plus de 30 pieds. / ordinairement le 9e de la longueur du corps.	
B. muet. *B. muta.*	217 / 34		à la mâchoire supérieure.
Bojobi. *B. bojobi.*	203 / 77	2 pieds 11 pouces. / 7 pouces.	
Hipnale. *B. hipnale.*	179 / 120	1 pied 11 pouces. / 3 pouces.	
Groin. *B. porcaria.*	150 / 40	2 pieds. / 8 pouces.	

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		D'un gris mêlé de vert; des taches noires et arrondies le long du dos; d'autres taches noires vers leurs bords, blanches dans leur centre et disposées des deux côtés du corps; des points noirs formant des taches allongées sur le ventre.
semblables à celles du dos.	hexagones et unies.	De grandes taches ovales souvent échancrées à chaque bout et en demi-cercle, bordées d'une couleur foncée, et entourées d'autres petites taches. Le museau allongé et terminé par une grande écaille presque verticale; la tête élargie par-derrière; le front élevé; un sillon longitudinal sur la tête.
		Des taches noires, rhomboïdales et réunies les unes aux autres. L'extrémité de la queue garnie par-dessous de quatre rangs de petites écailles.
semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Verte ou orangée; des taches irrégulières, éloignées l'une de l'autre, blanches ou jaunâtres, et bordées de rouge. La tête large par-derrière; le museau allongé; les lèvres garnies d'écailles grandes et sillonnées.
semblables à celles du dos.	rhomboïdales et unies.	Jaunâtre; des taches blanchâtres bordées d'un brun presque noir. Les lèvres garnies d'écailles très-grandes et sillonnées.
semblables à celles du dos.		Cendrée; des taches noires disposées régulièrement; des bandes transversales jaunes vers la queue. Le museau terminé par une grande écaille relevée.

TROISIÈMI

Serpens qui ont le ventre couvert de grandes plaques ou par de grandes pièces articulées le

SERPENS A SONNETTE. *Crotali.*

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLAQUES du dessous du corps, et du dessous de la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Boiquira. *Crotalus Boiquira.*	182 / 27	4 pieds 10 lignes. / 4 pouces.	à la mâchoire supérieure
Durissus. *Crot. durissus.*	172 / 21	1 pi. 5 po. 6 lig. / 1 pouce 3 lignes.	à la mâchoire supérieure
Dryinas. *Crot. dryinas.*	165 / 30		à la mâchoire supérieure
Millet. *Crot. miliarius.*	132 / 32	1 pied 3 po. 10 lig. / 1 pouce 10 lignes	à la mâchoire supérieure
Serpent à sonnette piscivore. *Crot. piscivorus.*		5 pieds.	à la mâchoire supérieure

QUATRIÈMI

Serpens dont le dessous du corps et de la queu

ANGUIS. *Angues.*

	Rangs d'écailles sous le corps et sous la queue.		
Rouleau. *Anguis cylindrica.*	240 / 13	2 pieds 6 pouces. / 1 pouce.	

GENRE.

et la queue terminée par une grande pièce écailleuse, unes dans les autres, mobiles et bruyantes.

SERPENS A SONNETTE. *Crotali.*

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
six sur trois rangs.	ovales et relevées par une arête.	D'un gris jaunâtre; une rangée longitudinale de taches noires bordées de blanc.
six sur trois rangs.	ovales et relevées par une arête.	Variée de blanc et de jaune; des taches rhomboïdales noires et blanches dans leur centre.
deux grandes.	ovales et relevées par une arête.	Blanchâtre; des taches d'un jaune plus ou moins clair.
neuf sur quatre rangs.	ovales et relevées par une arête.	Grise; trois rangs longitudinaux de taches noires; celles de la rangée du milieu rouges dans leur centre, et séparées l'une de l'autre par une tache rouge.
		Brune; le ventre et les côtés du cou noirs, avec des bandes transversales jaunes et irrégulières. La queue terminée par une pointe longue et dure.

GENRE.

est garni d'écailles semblables à celles du dos.

ANGUIS. *Angues.*

trois grandes.	unies.	Les diverses écailles blanches bordées de roux; des bandes transversales d'une couleur foncée, et dont plusieurs se réunissent.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	RANGS D'ÉCAILLES sous le corps et sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Rouge. *An. rubra.*	240 12	1 pied 6 pouces. 6 lignes.	
Lombric. *An. lumbricalis.*	230 7	8 pouces 11 lignes. 1/2 ligne.	les mâchoires presque toujours sans dent.
Long-nez. *An. nasuta.*	218 12	1 pied.	
Queue-lancéolée. *An. laticauda.*	200 50		
An. cornu. *An. cornuta.*	200 15		
Miguel. *Miguel.*	200 12	1 pied. 3 lignes.	
Trait. *Sagitta.*	186 23		
Colubrin. *An. Colubrina.*	180 18		
Réseau. *An. reticulata.*	177 37		
Peintade. *Meleagris.*	165 32		
Orvet. *Orvet.*	135 135	3 pieds. 1 pied 6 pouces.	

SUITE DES CARACTÈRES

ECAILLES du dessus de la tête	ECAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
trois grandes sur deux rangs	hexagones et unies.	Les écailles rouges et bordées de blanc ; des bandes transversales noirâtres au-dessus et au-dessous du corps
trois grandes.	très-unies et très-petites.	Le dessus et le dessous du corps d'un blanc livide. La bouche au-dessous du museau et très-petite, ainsi que l'anus.
		D'un noir verdâtre ; une tache jaune sur le museau ; deux bandes obliques de la même couleur sur la queue ; le ventre jaune. La bouche au-dessous du museau, qui est très-allongé ; la queue terminée par une pointe dure.
		Pâle, des bandes transversales brunes. La queue très-comprimée par les côtés, et terminée en pointe.
		Deux dents qui percent la lèvre supérieure et ont l'apparence de deux petites cornes.
neuf sur quatre rangs.	unies.	Jaune ; une ou trois raies longitudinales brunes ; des bandes transversales très-étroites et de la même couleur.
		Les écailles qui recouvrent le ventre sont un peu plus larges que celles qui garnissent le dos.
grandes.		Variée de brun et d'une couleur pâle.
		Les écailles brunes et blanches dans leur centre.
		Verdâtre ; plusieurs rangées longitudinales de points noirs ou bruns.
neuf sur quatre rangs.	hexagones et unies.	Les écailles du dessus du corps rousses et bordées de blanchâtre ; quatre raies longitudinales brunes ou noires ; le ventre d'un brun très-foncé ; la gorge marbrée de blanc, de noir et de jaunâtre.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	RANGS D'ÉCAILLES sous le corps et sous la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
An. jaune et brun. *An. flavofusca.*	127 / 223	1 pied 6 pouces. / 1 pi. 1 po. 6 lig.	
Eryx. *Eryx.*	126 / 136	la longueur de la queue, un peu plus grande que celle du corps.	
Plature. *Platura.*		1 pied 6 pouces. / 2 pouces.	les mâchoires sans dents.

CINQUIÈME

Serpens dont le corps et la queue

AMPHISBÈNES. *Amphisbœnæ.*

	Anneaux du corps et anneaux de la queue.		
Blanchet. *Amphisbœna alba.*	225 / 16	1 pi. 5 po. 9 lig. / 1 pouce 6 lignes.	
Amphisbène enfumé. *Amphisbœna fuliginosa.*	200 / 30	1 pied 1 po. 6 lig. / 6 lignes.	

SIXIÈME

Serpens dont les côtés du corps présentent

CŒCILES. *Cœciliæ.*

	Plis des côtés du corps, et plis des côtés de la queue		
Cœcile visqueux. *Cœcilia glutinosa.*	340 / 10		

SUITE DES CARACTÈRES.

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		D'un vert mêlé de brun; plusieurs rangées longitudinales de points jaunes; le ventre jaune.
	arrondies et unies.	D'un roux cendré; trois raies noires et longitudinales. La mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure.
	arrondies, très-petites, et placées à côté les unes des autres.	Noire; le dessous du corps blanc; la queue variée de blanc et de noir. La queue comprimée par les côtés, et un peu arrondie à son extrémité.

GENRE.

sont entourés d'anneaux écailleux.

AMPHISBÈNES. *Amphisbœnæ.*

six sur trois rangs.		Blanche. Huit tubercules près de l'anus.
six sur trois rangs.		Noirâtre, variée de blanc. Huit tubercules près de l'anus.

GENRE.

une rangée longitudinale de plis.

CŒCILES. *Cæciliæ.*

		Brune; une raie blanchâtre sur les côtés.

ESPÈCES.	CARACTÈRES.		
	PLIS des côtés du corps, et plis des côtés de la queue.	LONGUEUR TOTALE, et longueur de la queue.	CROCHETS à venin.
Ibiare. *Ibiare.*	135	1 pied.	

SEPTIÈME

Serpens dont le dessous du corps, présentant vers la tête écailleux, et dont l'extrémité de la queue

LANGAHA. *Langaha.*

	Grandes plaques et anneaux écailleux.		
Langaha de Madagascar. *Langaha Madagascar.*	184 / 42	2 pieds 8 pouces.	à la mâchoire supérieure.

HUITIÈME

Serpens qui ont le corps et l

ACROCHORDES. *Acrochordi.*

Acrochorde de Java. *Acrochordus Javan.*		8 pieds 3 pouces. / 11 pouces.	

SUITE DES CARACTÈRES

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
		La mâchoire supérieure garnie de deux petits barbillons; la queue très-courte.

GENRE.

le grandes plaques, montre vers l'anus des anneaux
st garnie par-dessous de très-petites ecailles.

LANGAHA. *Langaha.*

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
sept sur deux rangs.	rhomboïdales.	Les écailles rougeâtres, chargées à leur base d'un petit cercle gris et d'un point jaune.

GENRE.

ueue garnis de petits tubercules.

ACROCHORDES. *Acrochordi.*

ÉCAILLES du dessus de la tête.	ÉCAILLES du dos.	COULEUR ET TRAITS PARTICULIERS de la conformation extérieure.
petites et en grand nombre.		Noire; le dessous du corps blanchâtre; les côtés blanchâtres, tachetés de noir. La queue très-menue à proportion du corps.

PREMIER GENRE.

Serpens qui ont de grandes plaques sous le corps, et deux rangées de petites plaques sous la queue.

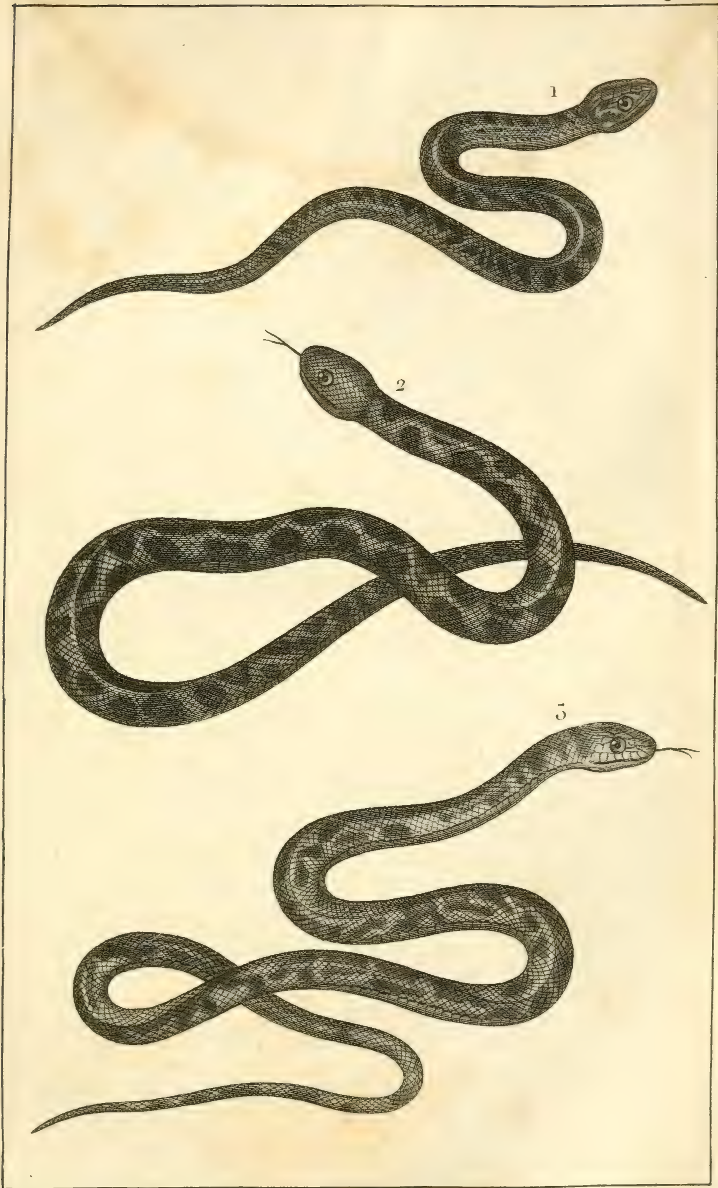
COULEUVRES.

COULEUVRES VIPÈRES.

LA VIPÈRE COMMUNE[1].

L'ORDRE des serpens paroît être un de ceux qui renferment le plus de ces espèces funestes dont les sucs empoisonnés donnent la mort lorsqu'ils se mêlent avec le sang. Il ne faut pas croire cependant que le plus grand nombre de ces reptiles soit venimeux ; l'on doit présumer que tout au plus le tiers des diverses espèces de serpens renferme un poison très-actif. Ce sont ces espèces redoutables qu'il importe le plus de connoître, pour les éviter : aussi commencerons-nous, en traitant de chaque genre de serpens, par donner l'histoire de ceux qui, pour ainsi dire, recèlent la mort, et dont l'approche est d'autant plus dangereuse, que leurs armes empoisonnées, presque toujours enveloppées dans une sorte

[1] Nous croyons devoir prévenir ici, relativement à la nomenclature des diverses espèces de serpens dont nous allons traiter, que plusieurs noms dont les modernes se servent pour les désigner ont été également employés par les anciens ; tels sont les noms de *berus*, *prester*, *aspic*, *boa*, *padera*, *cæcilia*, *miliaris*, *triscalis*, *dipsas*, *dryinus*, *elops*, *elaps*, *molurus*, *schytale*, etc. Mais les anciens ont si peu caractérisé les différentes espèces auxquelles ils ont attribué ces noms, qu'il est presque impossible de les reconnoître ; tout ce que j'ai cru découvrir, en général, par une comparaison attentive des expressions des anciens avec les descriptions des serpens qui ont été bien observés, c'est que les anciens n'ont pas toujours appliqué ces noms à des espèces distinctes, et qu'ils les ont souvent employés pour de simples variétés d'âge ou de sexe, appartenant à des espèces communes en Europe, et particulièrement en Grèce.



Prêtre pinx

1. La Vipère commune ... Page 416.
2. L'Aspic .... 432.
3. La Vipère d'Egypte .... 436.



de fourreau qui les dérobe aux regards, ne peuvent faire naître aucune méfiance ni inspirer aucune précaution.

Parmi ces espèces dont le venin est plus ou moins funeste, une des plus anciennement et des mieux connues, est la vipère commune. Elle est en effet très-multipliée en Europe; elle habite autour de nous; elle infeste nos bois, et souvent nos demeures: aussi a-t-elle inspiré depuis long-temps une grande crainte; et cependant avec quelle attention n'a-t-elle pas été observée? Objet d'importantes recherches et de travaux multipliés d'un grand nombre de savans, combien de fois n'a-t-elle pas été décrite, disséquée et soumise à diverses épreuves? Nous avons donc cru devoir commencer l'histoire de tous les serpens par celle de la vipère commune: sa conformation tant intérieure qu'extérieure, ses propriétés, ses habitudes naturelles, ayant été très-étudiées, et pouvant, par conséquent, être présentées avec clarté, répandront une grande lumière sur tous les objets que nous leur comparerons, et dont on pourra connoître plusieurs parties, encore voilées pour nous, par cela seul qu'on verra un grand nombre de leurs rapports avec un premier objet bien connu et vivement éclairé.

La vipère commune est aussi petite, aussi foible, aussi innocente en apparence, que son venin est dangereux. Paroissant avoir reçu la plus petite part des propriétés brillantes que nous avons reconnues en général dans l'ordre des serpens, n'ayant ni couleurs agréables, ni proportions très-déliées, ni mouvemens agiles, elle seroit presque ignorée, sans le poison funeste qu'elle distille. Sa longueur totale est communément de deux pieds; celle de la queue, de trois ou quatre pouces, et ordinairement cette partie du corps est plus longue et plus grosse dans le mâle que dans la femelle. Sa couleur est d'un gris cendré; et le long de son dos, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, s'étend une sorte de chaîne composée de taches noirâtres de forme irrégulière, et qui, en se réunissant en plusieurs endroits les unes aux autres, représentent fort bien une bande dentelée et située en zigzag. On voit aussi de chaque côté du corps une rangée de petites taches noirâtres, dont chacune correspond à l'angle rentrant de la bande en zigzag.

Toutes les écailles du dessus du corps sont relevées au milieu par une petite arête, excepté la dernière rangée de chaque côté, où les écailles sont unies et un peu plus grandes que les autres. Le

dessous du corps est garni de grandes plaques couleur d'acier, et d'une teinte plus ou moins foncée, ainsi que les deux rangs de petites plaques qui sont au-dessous de la queue [1].

Quelquefois, dans la vipère commune, de même que dans un très-grand nombre d'autres espèces de serpens, les grandes pièces qui recouvrent le ventre et le dessous de la queue sont, ainsi que les autres écailles, plus pâles ou plus blanches dans la partie qui est cachée par la plaque ou l'écaille voisine, que dans la partie découverte; et le defaut de lumière paroît nuire à la vivacité des couleurs sur les écailles des serpens, comme sur les pétales des fleurs : mais on ne remarque communément cette nuance plus foible de la partie cachée que sur les serpens en vie ou sur ceux qui ont été desséchés. Il arrive le plus souvent, au contraire, que, sur les serpens conservés dans l'esprit-de-vin, la partie des grandes plaques ou des autres écailles, qui est toujours découverte, est d'une nuance plus blanchâtre, comme plus exposée à l'action de l'esprit ardent qui altère toutes les couleurs.

Le dessus du museau et l'entre-deux des yeux sont noirâtres; et sur le sommet de la tête, deux taches allongées, placées obliquement, se réunissent par un bout et sous un angle aigu.

La tête va en diminuant de largeur du côté du museau, où elle se termine en s'arrondissant; et les bords des mâchoires sont revêtus d'écailles plus grandes que celles du dos, tachetées de blanchâtre et de noirâtre, et formant un rebord assez saillant.

Le nombre des dents varie suivant les individus; il est souvent de vingt-huit dans la mâchoire supérieure, et de vingt-quatre dans l'inférieure : mais toutes les vipères ont, de chaque côté de la mâchoire supérieure, une ou deux et quelquefois trois ou quatre dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues et très-aiguës ; on les a appelées les *dents canines de la vipère,* à cause d'une ressemblance imparfaite qu'elles ont avec les dents de plusieurs quadrupèdes. Ces dents longues et crochues sont très-mobiles, ainsi que celles des autres serpens vipères; l'animal les peut incliner ou redresser à volonté : communément elles sont couchées en arrière le long de la mâchoire, et alors leur pointe ne paroît point; mais lorsque la vipère veut mordre, elle les relève et les enfonce dans la plaie en même temps qu'elle y répand son venin.

---

[1] Nous avons compté, sur le plus grand nombre d'individus que nous avons examinés, 146 grandes plaques et 39 rangées de petites.

Auprès de la base de ces grosses dents, et hors de leurs alvéoles, on voit dans des enfoncemens de la gencive un certain nombre de petites dents crochues, inégales en longueur, conformées comme les dents canines, et qui paroissent destinées à remplacer ces dernières lorsque la vipère les perd par quelque accident. On en a trouvé depuis deux jusqu'à huit. L'on peut présumer que le nombre de ces dents de remplacement est limité, et que, lorsque la vipère a réparé plusieurs fois la perte de ses crochets, elle ne peut plus les remplacer; elle demeure privée des dents canines pendant le reste de sa vie; et peut-être qu'alors on en seroit mordu sans éprouver l'action de son venin, qu'elle ne pourroit plus faire pénétrer dans la blessure. Ce défaut absolu de crochets, auquel la vipère seroit sujette, devroit être une raison de plus de chercher des caractères extérieurs autres que les dents canines, pour distinguer les vipères d'avec les serpens ovipares.

Ces dents canines de la vipère sont creuses; elles renferment une double cavité et comme un double tube, dont l'un est contenu dans la partie convexe de la dent, et l'autre dans la partie concave. Le premier de ces deux conduits s'ouvre à l'extérieur par deux petits trous, dont l'un est situé à la base de la dent, et l'autre vers sa pointe; et le second n'est ouvert que vers la base, où il reçoit les vaisseaux et les nerfs qui attachent la dent à la mâchoire.

Ces mêmes dents canines sont renfermées, jusqu'aux deux tiers de leur longueur, dans une espèce de gaîne composée de fibres très-fortes et d'un tissu cellulaire. Cette gaîne ou tunique est toujours ouverte vers la pointe de la dent: elle s'y termine par une espèce d'ourlet souvent dentelé, et formé par un repli de deux membranes qui la composent.

Le poison de la vipère est contenu dans une vésicule placée de chaque côté de la tête, au-dessous du muscle de la mâchoire supérieure: le mouvement du muscle pressant cette vésicule, en fait sortir le venin, qui arrive par un conduit à la base de la dent, traverse la gaîne qui l'enveloppe, entre dans la cavité de cette dent par le trou situé près de la base, en sort par celui qui est auprès de la pointe, et pénètre dans la blessure. Ce poison est la seule humeur malfaisante que renferme la vipère; et c'est en vain qu'on a prétendu que l'espèce de bave qui couvre ses mâchoires lorsqu'elle est en fureur est un venin plus ou moins dangereux: l'expérience a démontré le contraire.

Le suc empoisonné, renfermé dans les vésicules de chaque côté de la tête, est une liqueur jaune dont la nature n'est ni alcaline ni acide, comme on l'a écrit en divers temps; elle ne produit pas non plus les effets d'un caustique, ainsi qu'on l'a pensé; et il paroît qu'elle ne contient aucun sel proprement dit, puisque, lorsqu'elle se dessèche, elle ne présente pas un commencement de cristallisation, comme les sels, dont l'eau surabondante s'évapore, mais se gerce, se retire, se fend, se divise en très-petites portions, de manière à représenter, par toutes ses fentes très-déliées et très-multipliées, une espèce de réseau que l'on a comparé à une toile d'araignée.

Quelque subtil que soit le poison de la vipère, il paroît qu'il n'a point d'effet sur les animaux qui n'ont pas de sang; il paroît aussi qu'il ne peut pas donner la mort aux vipères elles-mêmes; et à l'égard des animaux à sang chaud, la morsure de la vipère leur est d'autant moins funeste que leur grosseur est plus considérable, de telle sorte qu'on peut présumer qu'il n'est pas toujours mortel pour l'homme ni pour les grands quadrupèdes ou oiseaux. L'expérience a prouvé aussi qu'il est d'autant plus dangereux qu'il a été distillé en plus grande quantité dans les plaies par des morsures répétées. Le poison de la vipère est donc funeste en raison de sa quantité, de la chaleur du sang et de la petitesse de l'animal qui est mordu. Ne doit-il pas aussi être plus ou moins mortel, suivant la chaleur de la saison, la température du climat, et l'état de la vipère, plus ou moins irritée, plus ou moins animée, plus ou moins pressée par la faim, etc.? Et voilà pourquoi Pline avoit peut-être raison de dire que la vipère, ainsi que les autres serpens venimeux, ne renfermoit point de poison pendant le temps de son engourdissement. Au reste, M. l'abbé Fontana, l'un des meilleurs physiciens et naturalistes de l'Europe, pense que le venin de la vipère tue en détruisant l'irritabilité des nerfs, de même que plusieurs autres poisons tirés du règne animal ou du règne végétal; et il a aussi fait voir que cette liqueur jaune et vénéneuse étoit un poison très-dangereux lorsqu'elle étoit prise intérieurement, et que Redi, ainsi que d'autres observateurs, n'ont écrit le contraire que parce qu'on avoit avalé de ce poison en trop petite quantité pour qu'il pût être très-nuisible.

On a fait depuis long-temps beaucoup de recherches relativement aux moyens de prévenir les suites funestes de la morsure

des vipères : mais M. l'abbé Fontana, que nous venons de citer, s'est occupé de cet important objet plus qu'aucun autre physicien ; personne n'a eu plus que lui la patience et le courage nécessaires pour une longue suite d'expériences ; il en a fait plus de six mille ; il a essayé l'effet des diverses substances indiquées avant lui comme des remèdes plus ou moins assurés contre le venin de la vipère ; il a trouvé, en comparant un très-grand nombre de faits, que, par exemple, l'alcali volatil, appliqué extérieurement, ou pris intérieurement, étoit sans effet contre ce poison. Il en est de même, suivant ce savant, de l'acide vitriolique, de l'acide nitreux, de l'acide marin, de l'acide phosphorique, de l'acide spathique, des alcalis caustiques ou non caustiques, tant minéraux que végétaux, du sel marin et des autres sels neutres. Les huiles, et particulièrement celle de térébenthine, lui ont paru de quelque utilité contre les accidens produits par la morsure des vipères, et il a pensé que la meilleure manière d'employer ce remède étoit de tremper pendant long-temps la partie mordue dans cette huile de térébenthine extrêmement chaude. Le célèbre physicien de Florence pense aussi qu'il est avantageux de tenir cette même partie mordue dans de l'eau, soit pure, soit mêlée avec de l'eau de chaux, soit chargée de sel commun ou d'autres substances salines ; la douleur diminue, ainsi que l'inflammation, et la couleur de la partie blessée est moins altérée et moins livide. Les vomissemens produits par l'émétique peuvent aussi n'être pas inutiles. Mais le traitement que M. l'abbé Fontana avoit regardé comme le plus assuré contre les effets du venin de la vipère consistoit à couper la partie mordue peu de secondes ou du moins peu de minutes après l'accident, suivant la grosseur des animaux blessés, les plus petits étant les plus susceptibles de l'action du poison. Bien plus, cet observateur ayant trouvé que les nerfs ne peuvent pas communiquer le venin, que ce poison ne se répand que par le sang, et que les blessures envenimées, mais superficielles, de la peau, ne sont pas dangereuses, il avoit pensé qu'il suffisoit d'empêcher la circulation du sang dans la partie mordue, et qu'il n'étoit pas même nécessaire de la suspendre dans les plus petits vaisseaux, pour arrêter les effets du poison. Un grand nombre d'expériences l'avoient conduit à croire qu'une ligature mise à la partie blessée prévenoit la maladie interne et générale qui donne la mort à l'animal ; que dès que le venin

avoit agi sur le sang dans les parties mordues par la vipère, il cessoit d'être nuisible, comme s'il se décomposoit en produisant un mal local; et qu'au bout d'un temps déterminé il ne pouvoit plus faire naître de maladie interne. A la vérité, le mal local étoit très-grand, et paroissoit quelquefois tendre à la gangrène; et, comme il étoit d'autant plus violent que la ligature étoit plus serrée et plus long-temps appliquée, il étoit important de connoître avec quelque précision le degré de tension de la ligature et le temps de son application, nécessaires pour qu'elle pût produire tout son effet. Au reste, M. l'abbé Fontana, en remarquant avec raison qu'un mauvais traitement peut changer la piqûre en une plaie considérable qui dégénère en gangrène, assuroit en même temps que le venin de la vipère n'est pas aussi dangereux qu'on l'a pensé. Lorsqu'on a été mordu par ce serpent, on ne doit pas désespérer de sa vie, quand bien même on ne feroit aucun remède; et la frayeur extrême qu'inspire l'accident est souvent une grande cause de ses suites funestes [1].

Pour faire connoître avec plus d'exactitude le résultat que ce physicien croyoit devoir tirer lui-même de ses belles et très-nombreuses expériences, nous avons cru devoir rapporter ses propres paroles dans la note suivante [2], d'après laquelle on verra aussi que M. l'abbé Fontana reconnoît, ainsi que nous, l'influence

[1] « Une simple morsure de vipère n'est pas mortelle naturellement: quand « même il y auroit eu deux ou trois morsures la maladie seroit plus grave, mais « elle ne seroit probablement pas mortelle; quand une vipère auroit mordu un « homme six ou sept fois, quand elle auroit distillé dans les morsures tout le ve- « nin de ses vésicules, on ne doit pas désespérer. » Fontana, *Traité des poisons*; Florence, 1781; tom. II, p. 45.

[2] « Le dernier résultat de tant d'expériences sur l'usage de la ligature contre la « morsure de la vipère, ne présente ni cette certitude ni cette généralité aux- « quelles on se seroit attendu dans le commencement. Ce n'est pas que la ligature « soit à rejeter comme absolument inutile, puisque nous l'avons trouvée un re- « mède assuré pour les pigeons et pour les cochons d'Inde; elle peut donc l'être « pour d'autres animaux, et peut-être seroit-elle utile pour tous, si l'on connois- « soit mieux les circonstances dans lesquelles il faut la pratiquer. Il paroît, en « général, qu'on ne doit rien attendre des scarifications plus ou moins grandes, « plus ou moins simples, puisqu'on a vu mourir, avec cette opération, les ani- « maux mêmes qui auroient été le plus facilement guéris avec les seules liga- « tures.

« Je n'ose pas décider de quelle utilité elle pourroit être dans l'homme, parce « que je n'ai point d'expériences directes; mais, comme je suis d'avis que la mor- « sure de la vipère n'est pas naturellement meurtrière pour l'homme, la ligature,

des saisons et de diverses autres causes locales ou accidentelles sur la force du venin des serpens, et qu'il croît que plusieurs circonstances particulières ont pu altérer les résultats de ces différentes expériences.

Mais enfin, dans un supplément imprimé à la fin de son second volume, M. l'abbé Fontana annonce, d'après de nouvelles épreuves, que la pierre à cautère détruit la vertu malfaisante du venin de la vipère, avec lequel on la mèle ; que tout concourt à la faire regarder comme le véritable et seul spécifique contre ce poison, et qu'il suffit de l'appliquer sur la plaie, après l'avoir agrandie par des incisions convenables.

Quelquefois cependant le remède n'est pas apporté à temps, ou ne se mêle pas avec le venin. On ne peut pas toujours faire pénétrer la pierre à cautère dans tous les endroits dans lesquels le poison est parvenu. Les trous que font les dents de la vipère sont très-petits, et souvent invisibles; ils s'étendent dans la peau en différentes directions et à diverses profondeurs, suivant plusieurs circonstances très-variables. L'inflammation et l'enflure qui surviennent, augmentent encore la difficulté de découvrir ces directions, en sorte que les incisions se font presque au hasard. D'ailleurs le venin s'introduit quelquefois tout d'un coup et en grande quantité dans l'animal, par le moyen de quelques vaisseaux que la dent pénètre ; et la morsure de la vipère peut donner la mort la plus

« dans ce cas, ne pourroit faire autre chose que diminuer la maladie. Peut-être « une ligature très-légère pourroit-elle suffire ; peut-être pourroit-on l'ôter peu « de temps après : mais il faut des expériences pour nous mettre en état de pro- « noncer, et les expériences sur les hommes sont très-rares.

« Je dois encore avertir qu'une partie de mes expériences sur le venin de la vi- « père ont été faites dans la plus rude saison, en hiver. Il est naturel de concevoir « que les vipères dont je me suis servi ne pouvoient être dans toute leur vigueur, « qu'elles devoient mordre les animaux avec moins de force, et que, n'étant pas « nourries depuis plusieurs mois, leur venin devoit être en moindre quantité. Je « n'ai aucune peine à croire que, dans une autre saison plus favorable, comme « dans l'été, dans un climat plus chaud, les effets dussent être, en quelque sorte, « différens, et, en général, plus grands.

« Je puis encore avoir été trompé par ceux qui me fournissoient les vipères. « J'étois en usage, dans le commencement, de rendre les vipères mêmes dont je « m'étois servi pour faire mordre les animaux, et que je n'avois pas besoin de tuer. « J'ai tout lieu de croire qu'on m'a vendu pour la seconde fois les vipères que j'a- « vois déjà employées; mais dès que je me suis aperçu de cela, je me suis déter- « miné à tuer toutes les vipères, après m'en être servi dans mes expériences. » (*Ouvrage déjà cité*, t. II, p. 59.)

prompte, si les dents percent un gros vaisseau veineux, de manière que le poison soit porté vers le cœur très-rapidement et en abondance. L'animal mordu éprouve alors une sorte d'injection artificielle du venin, et le mal peut être incurable. On ne peut donc pas, suivant M. Fontana, regarder la pierre à cautère comme un remède toujours assuré contre les effets de la morsure des vipères : mais on ne doit pas douter de ses bons effets ; et même on peut dire qu'elle est le véritable spécifique contre le poison de ces serpens.

Tels sont les résultats des expériences les plus intéressantes qu'on ait encore faites sur les effets ainsi que sur la nature du venin que la vipère distille par le moyen de ses dents mobiles et crochues. Achevons maintenant de décrire cet animal funeste.

Elle a les yeux très-vifs, et garnis de paupières, ainsi que ceux des quadrupèdes ovipares ; et, comme si elle sentoit la puissance redoutable du venin qu'elle recèle, son regard paroît hardi ; ses yeux brillent, surtout lorsqu'on l'irrite ; et alors non-seulement elle les anime, mais ouvrant sa gueule elle darde sa langue, qui est communément grise, fendue en deux, et composée de deux petits cylindres charnus adhérens l'un à l'autre jusque vers les deux tiers de leur longueur : l'animal l'agite avec tant de vitesse, qu'elle étincelle, pour ainsi dire, et que la lumière qu'elle réfléchit la fait paroître comme une sorte de petit phosphore. On a regardé pendant long-temps cette langue comme une sorte de dard dont la vipère se servoit pour percer sa proie ; on a cru que c'étoit à l'extrémité de cette langue que résidoit son venin, et on l'a comparée à une flèche empoisonnée. Cette erreur est fondée sur ce que toutes les fois que la vipère veut mordre, elle tire sa langue et la darde avec rapidité. Cet organe est enveloppé, d'un bout à l'autre, dans une espèce de fourreau qui ne contient aucun poison [1]. Ce n'est qu'avec ses crochets que la vipère donne la mort ; et sa langue ne lui sert qu'à retenir les insectes dont elle se nourrit quelquefois.

Non-seulement la vipère a ses deux mâchoires articulées de telle sorte qu'elle peut beaucoup les écarter l'une de l'autre, ainsi que nous l'avons dit [2], mais encore les deux côtés de chaque mâchoire sont attachés ensemble de manière qu'elle peut les mou-

---

[1] Voyez, sur la forme de la langue des serpens, le Discours sur la nature de ces reptiles.

[2] Discours sur la nature des serpens.

voir indépendamment l'un de l'autre, beaucoup plus librement peut-être que la plupart des autres reptiles ; et cette faculté lui sert à avaler ses alimens avec plus de facilité Tandis que les dents d'un côté sont immobiles et enfoncées dans la proie qu'elle a saisie, les dents de l'autre côté s'avancent, accrochent cette même proie, la tirent vers le gosier, l'assujettissent, s'arrêtent à leur tour, et celles du côté opposé se portent alors en avant pour attirer aussi la proie, et rester ensuite immobiles. C'est par ce jeu plusieurs fois répété, et par ce mouvement alternatif des deux côtés de ses mâchoires, que la vipère parvient à avaler des animaux quelquefois assez considérables, qui, à la vérité, sont pendant longtemps presque tout entiers dans son œsophage ou dans son estomac, mais qui, dissous insensiblement par les sucs digestifs, se résolvent en une pâte liquide, tandis que leurs parties trop grossières sont rejetées par l'animal. Non-seulement, en effet, la vipère se nourrit de petits insectes qu'elle retient par le moyen de sa langue, ainsi qu'un grand nombre d'autres serpens et plusieurs quadrupèdes ovipares; non-seulement elle dévore des insectes plus gros, des buprestes, des cantharides, et même ceux qui souvent sont très-dangereux, tels que les scorpions, mais elle fait sa proie de petits lézards, de jeunes grenouilles, et quelquefois de petits rats, de petites taupes, et d'assez gros crapauds, dont l'odeur ne la rebute pas, et dont l'espèce de venin ne paroît pas lui nuire.

Elle peut passer un très-long temps sans manger ; et l'on a même écrit qu'elle pouvoit vivre un an et plus sans rien prendre. Ce fait est peut-être exagéré ; mais du moins il est sûr qu'elle vit plusieurs mois privée de toute nourriture. M. Pennant en a gardé plusieurs renfermées dans une boîte pendant plus de six mois, sans qu'on leur donnât aucun aliment, et cependant sans qu'elles parussent rien perdre de leur vivacité. Il semble même que, pendant cette longue diète, non-seulement leurs fonctions vitales ne sont ni arrêtées ni suspendues, mais même qu'elles n'éprouvent pas une faim très-pressante, puisqu'on a vu des vipères, renfermées pendant plusieurs jours avec des souris ou des lézards, tuer ces animaux, sans chercher à s'en nourrir.

Les vipères communes ne fuient pas les animaux de leur espèce ; il paroît même que, dans certaines saisons de l'année, elles se recherchent mutuellement. Lorsque les grands froids sont arrivés, on les trouve ordinairement sous des tas de pierres ou dans des trous de vieux murs, réunies plusieurs ensemble et entortillées

les unes autour des autres. Elles ne se craignent pas, parce que leur venin n'est point dangereux pour elles-mêmes, ainsi que nous l'avons vu; et l'on peut présumer qu'elles se rapprochent ainsi les unes des autres pour ajouter à leur chaleur naturelle, contre-balancer les effets du froid, et reculer le temps qu'elles passent dans l'engourdissement et dans une diète absolue.

Pour peu que leur peau extérieure s'altère, les sucs destinés à l'entretenir cessent de s'y porter, et commencent à en former une nouvelle au-dessous ; et voilà pourquoi, dans quelque temps qu'on prenne des vipères, on les trouve presque toujours revêtues d'une double peau, de l'ancienne, qui est plus ou moins altérée, et d'une nouvelle, placée au-dessous et plus ou moins formée. Elles quittent leur vieille peau dans les beaux jours du printemps, et ne conservent plus que la nouvelle, dont les couleurs sont alors bien plus vives que celles de l'ancienne. Souvent cette peau nouvelle, altérée par les divers accidens que les vipères éprouvent pendant les chaleurs, se dessèche, se sépare du corps de l'animal dès la fin de l'automne, est remplacée par la peau qui s'est formée pendant l'été; et dans la même année la vipère se dépouille deux fois.

Les vipères communes ne parviennent à leur entier accroissement qu'au bout de six ou sept ans : mais après deux ou trois ans elles sont déjà en état de se reproduire. C'est au retour du beau temps, et communément au mois de mai, que le mâle et la femelle se recherchent. La femelle porte ses petits trois ou quatre mois; et si, lorsqu'elle a mis bas, le temps des grandes chaleurs n'est pas encore passé, elle s'accouple de nouveau, et produit deux fois dans la même année.

Les anciens, trop amis du merveilleux, ont écrit que, lors de l'accouplement, le mâle faisoit entrer sa tête dans la gueule de la femelle; que c'étoit ainsi qu'il la fécondoit; que la femelle, bien loin de lui rendre caresse pour caresse, lui coupoit la tête dans le moment même où elle devenoit mère; que les jeunes serpens, éclos dans le ventre de la vipère, déchiroient ses flancs pour en sortir : que par là ils vengeoient, pour ainsi dire, la mort de leur père, etc. Nous n'avons pas besoin de réfuter ces opinions extraordinaires; les vipères communes viennent au jour et s'accouplent comme les autres vipères : mais les anciens, ainsi que les modernes, ont quelquefois pris des faits particuliers, des accidens bizarres, ou des observations exagérées, pour des lois générales;

et d'ailleurs il semble qu'ils avoient quelque plaisir à croire que la naissance d'une génération d'animaux aussi redoutés que la vipère ne pouvoit avoir lieu que par l'extinction de la génération précédente.

Les œufs de la vipère commune sont distribués en deux paquets : celui qui est à droite est communément le plus considérable, et chacun de ces paquets est renfermé dans une membrane qui sert comme d'ovaire. Le nombre de ces œufs varie beaucoup, suivant les individus, depuis douze ou treize jusqu'à vingt ou vingt-cinq, et l'on a comparé leur grosseur à celle des œufs de merle.

Le vipereau est replié dans l'œuf; il y prend de la nourriture par une espèce d'arrière-faix attaché à son nombril, et dont il n'est pas encore délivré lorsqu'il a percé sa coque, ainsi que la tunique qui renferme les œufs, et qu'il est venu à la lumière. Il entraîne avec lui cet arrière-faix, et ce n'est que par les soins de la vipère mère qu'il en est débarrassé.

On a prétendu que les vipereaux n'étoient abandonnés par leur mère que lorsqu'ils étoient parvenus à une grandeur un peu considérable, et qu'ils avoient acquis assez de force pour se défendre. L'on ne s'est pas contenté d'un fait aussi extraordinaire dans l'histoire des serpens : on a ajouté que lorsqu'ils étoient effrayés, il alloient chercher un asile dans l'endroit même où leur mère recéloit son arme empoisonnée; que, sans craindre ses crochets venimeux, ils entroient dans sa bouche, se réfugioient jusque dans son ventre, qui s'étendoit et se gonfloit pour les recevoir, et que lorsque le danger étoit passé, ils ressortoient par la gueule de leur mère. Nous n'avons pas besoin de réfuter ce conte ridicule ; et s'il a jamais pu paroître fondé sur quelque observation, si l'on a jamais vu des vipereaux effrayés se précipiter dans la gueule d'une vipère, ils y auront été engloutis comme une proie, et non pas reçus comme dans un endroit de sûreté : l'on aura eu seulement une preuve de plus de la voracité des vipères, qui en effet se nourrissent souvent de petits lézards, de petites couleuvres, et quelquefois même des vipereaux auxquels elles viennent de donner le jour. Mais quelles habitudes peuvent être plus éloignées de l'espèce de tendresse et des soins maternels qu'on a voulu leur attribuer ?

La vipère commune se trouve dans presque toutes les contrées de l'ancien continent : on la rencontre aux grandes Indes, où elle

ne présente que de légères variétés ; et non-seulement elle habite dans toutes les contrées chaudes de l'ancien monde, mais elle y supporte assez facilement les températures les plus froides, puisqu'elle est assez commune en Suède, où sa morsure est presque aussi dangereuse que dans les autres pays de l'Europe. Elle habite aussi la Russie et plusieurs contrées de la Sibérie ; elle s'y est même d'autant plus multipliée, que, pendant long-temps, la superstition a empêché qu'on ne cherchât à l'y détruire. Et comme les qualités vénéneuses s'accroissent ou s'affoiblissent à mesure que la chaleur augmente ou diminue, on peut croire que les humeurs de la vipère sont bien propres à acquérir cette espèce d'exaltation qui produit ses propriétés funestes, puisque sa morsure est dangereuse même dans les contrées très-septentrionales. C'est peut-être à cette cause qu'il faut rapporter l'activité de ses sucs, que la médecine a souvent employés avec succès ; peu d'animaux fournissent même des remèdes aussi vantés contre autant d'espèces de maladies. Les modernes en font autant d'usage que les anciens ; ils se servent de toutes les parties de son corps, excepté de celles de la tête, qui peuvent être imprégnées de poison : ils emploient son cœur, son foie, sa graisse. On a cru cette graisse utile dans les maladies de la peau pour effacer les rides, pour embellir le teint ; et de tous les avantages que l'on retire des préparations de la vipère, ce ne seroit peut-être pas celui que la classe la plus aimable de nos lecteurs estimeroit le moins. Au reste, comme des effets opposés dépendent souvent de la même cause, lorsqu'elle agit dans des circonstances différentes, il ne seroit pas surprenant que les mêmes sucs actifs qui produisent dans les vésicules de la tête de la vipère le venin qui la fait redouter, donnassent au sang et aux humeurs de ceux qui s'en nourrissent assez de force pour expulser les poisons dont ils ont été infectés, ainsi que l'on prétend qu'on l'a éprouvé plusieurs fois.

On ignore quel degré de température les vipères communes peuvent supporter sans s'engourdir ; mais, tout égal d'ailleurs, elles doivent tomber dans une torpeur plus grande que plusieurs espèces de serpens, ces derniers se renfermant pendant l'hiver dans des trous souterrains, et cherchant dans ces asiles cachés une température plus douce, tandis que les vipères ne se mettent communément à l'abri que sous des tas de pierres et dans des trous de murailles, où le froid peut pénétrer plus aisément.

Quelque chaleur qu'elles éprouvent, elles rampent toujours

lentement; elles ne se jettent communément que sur les petits animaux dont elles font leur nourriture : elles n'attaquent point l'homme ni les gros animaux; mais cependant lorsqu'on les blesse, ou seulement lorsqu'on les agace et qu'on les irrite, elles deviennent furieuses et font alors des morsures assez profondes. Leurs vertèbres sont articulées de manière qu'elles ne peuvent pas se relever et s'entortiller dans tous les sens aussi aisément que la plupart des serpens, quoiqu'elles renversent et retournent facilement leur tête. Cette conformation les rend plus aisées à prendre: les uns les saisissent au cou, à l'aide d'une branche fourchue, et les enlèvent ensuite par la queue pour les faire tomber dans un sac, dans lequel ils les emportent; d'autres appuient l'extrémité d'un bâton sur la tête de la vipère, et la serrent fortement au cou avec la main : l'animal fait des efforts inutiles pour se défendre ; et tandis qu'il tient sa gueule béante, on lui coupe facilement avec des ciseaux ses dents venimeuses, ou bien, comme ses dents sont recourbées et tournées vers le gosier, on les fait tomber avec une lame de canif que l'on passe entre ces crochets et les mâchoires, en allant vers le museau; l'animal est alors hors d'état de nuire, et on peut le manier impunément. Il y a même des chasseurs de vipères assez hardis pour les saisir brusquement au cou, ou pour les prendre rapidement par la queue : de quelque force que jouisse l'animal, il ne peut pas se redresser et se replier assez pour blesser la main avec laquelle on le tient suspendu.

L'on ignore quelle est la durée de la vie des vipères ; mais comme ces animaux n'ont acquis leur entier accroissement qu'après six ou sept ans, on doit conjecturer qu'ils vivent, en général, d'autant plus de temps, que leur vie est, pour ainsi dire, très-tenace, et qu'ils résistent aux blessures et aux coups beaucoup plus peut-être qu'un grand nombre d'autres serpens. Plusieurs parties de leur corps, tant inférieures qu'extérieures, se meuvent, en effet, et, pour ainsi dire, exercent encore leurs fonctions lorsqu'elles sont séparées de l'animal. Le cœur des vipères palpite long temps après avoir été arraché, et les muscles de leurs mâchoires ont encore la faculté d'ouvrir la gueule et de la refermer lorsque cependant la tête ne tient plus au corps depuis quelque temps. On prétend même que ces muscles peuvent exercer cette faculté avec assez de force pour exprimer le venin de la vipère, serrer fortement la main de ceux qui manient la tête,

faire pénétrer jusqu'à leur sang le poison de l'animal; et comme, lorsqu'on coupe la tête à des vipères pour les employer en médecine, on la jette ordinairement dans le feu, on assure que plusieurs personnes ont été mordues par cette tête perdue dans les cendres, même quelques heures après sa séparation du tronc, et qu'elles ont éprouvé des accidens très-graves [1].

Il est d'ailleurs assez difficile d'étouffer la vipère commune : quoiqu'elle n'aille pas naturellement dans l'eau, elle peut y vivre quelques heures sans périr ; lors même qu'on la plonge dans de l'esprit-de-vin, elle y vit trois ou quatre heures et peut-être davantage, et non-seulement son mouvement vital n'est pas alors tout-à-fait suspendu, mais elle doit jouir encore de la plus grande partie de ses facultés, puisqu'on a vu des vipères que l'on avoit renfermées dans un vase plein d'esprit-de-vin, s'y attaquer les unes les autres et s'y mordre, trois ou quatre heures après y avoir été plongées. Mais, malgré cette force avec laquelle elles résistent, pendant plus ou moins de temps, aux effets des fluides dans lesquels on les enfonce, ainsi qu'aux blessures et aux amputations, il paroît que le tabac et l'huile essentielle de cette plante leur donnent la mort, ainsi qu'à plusieurs autres serpens. L'huile du laurier-cerise leur est aussi très-funeste, lors même qu'on ne fait que l'appliquer sur leurs muscles, mis à découvert par des blessures.

LA VIPÈRE CHERSEA.

Ce serpent a d'assez grands rapports avec la vipère commune, que nous venons de décrire : il habite également l'Europe : mais il paroît qu'on le trouve principalement dans les contrées septentrionales; il y est répandu jusqu'en Suède, où il est même très-venimeux. M. Wulf l'a observé en Prusse. Cette vipère a communément au-dessous du corps cent cinquante plaques très-lon-

[1] Plusieurs personnes maniant imprudemment des vipères, tant communes que d'autres espèces, desséchées ou conservées dans l'esprit-de-vin, se sont blessées à leurs crochets, encore remplis de venin, très-long-temps et même plusieurs années après la mort de l'animal; le venin, dissous par le sang sorti de la blessure, s'est échappé par le trou de la dent, a pénétré dans la plaie et a donné la mort.

gues, et trente-quatre paires de petites plaques au-dessous de la queue. Les écailles dont son dos est garni sont relevées par une petite arête longitudinale ; sa couleur est d'un gris d'acier : on voit une tache noire en forme de cœur sur le sommet de sa tête, qui est blanchâtre ; et sur son dos règne une bande formée par une suite de taches noires et rondes qui se touchent en plusieurs endroits du corps. Elle se tient ordinairement dans les lieux garnis de broussailles ou d'arbres touffus ; on la redoute beaucoup aux environs d'Upsal. M. Linné ayant rencontré, dans un de ses voyages, en diverses parties de la Suède, une femme qui venoit d'être mordue par une chersea, lui fit prendre de l'huile d'olive à la dose prescrite contre la morsure de la vipère noire : mais ce remède fut inutile, et la femme mourut. On trouvera dans la note suivante [1] les divers autres remèdes auxquels on a eu recours en Suède contre le venin de la chersea, que l'on y nomme *æsping*.

---

[1] « La vipère *æsping* est très-venimeuse, et l'huile ne suffit pas pour en arrêter « l'effet : les racines du mongos, du mogori, du polygala seneka, guériroient « sans doute en ce cas ; mais elles sont extrêmement rares en Europe, et il faut « des remèdes faciles et peu chers dans les campagnes, où ces accidens arrivent « toujours.

« Un paysan fut mordu par un æsping au petit doigt du pied gauche ; six « heures après, le pied, la jambe et la cuisse étoient rouges et enflés, le pouls « petit et intermittent ; le malade se plaignoit de mal de tête, de tranchées, de « malaise dans le bas-ventre, de lassitude, d'oppression ; il pleuroit souvent et « n'avoit point d'appétit : ces symptômes prouvoient que le poison étoit déjà « répandu dans toute la masse du sang.

« On avoit éprouvé plusieurs fois que le suc des feuilles du frêne étoit un spé- « fique certain contre la morsure de la couleuvre bérus ; mais on ignoroit s'il « réussiroit contre celle de l'æsping : comme on n'avoit aucun remède plus assuré « que l'on pût employer à temps, on mit dans un mortier une poignée de feuilles « de frêne, tendres et coupées menu ; on y versa un verre de vin de France, on en « exprima le suc à travers un linge, et le malade en but un verre de demi-heure « en demi-heure ; on appliqua de plus sur le pied mordu un cataplasme de « feuilles écrasées de la même plante ; vers dix heures du soir on lui fit boire une « tasse d'huile chaude.

« Il dormit assez bien pendant la nuit, et se trouva beaucoup mieux le lende- « main ; la cuisse n'étoit plus enflée, mais la jambe et le pied l'étoient encore « un peu. Le malade dit qu'il ne sentoit plus qu'une légère oppression et de « la foiblesse ; le pouls étoit plus fort et plus égal. On lui conseilla de continuer « le suc de frêne et l'huile ; comme il se trouvoit mieux, il le négligea, et les « symptômes, qui revinrent tous, furent dissipés de nouveau par le même remède. « Dans cette espèce de rechute, il parut sur les membres enflés des raies bleuâ- « tres ; le pouls étoit foible et presque tremblant : on fit prendre de plus le soir, « au malade, une petite cuillerée de thériaque ; il sua beaucoup dans la nuit ;

L'ASPIC.

C'est en France, et particulièrement dans nos provinces septentrionales, qu'on trouve ce serpent. Plusieurs grands naturalistes ont écrit qu'il n'étoit point venimeux ; mais les crochets mobiles, creux et percés, dont nous avons vu sa mâchoire supérieure garnie, nous ont fait préférer l'opinion de M. Linné, qui le regarde comme contenant un poison très-dangereux. Nous le plaçons donc à la suite de la chersea, avec laquelle il a de si grands rapports de conformation, qu'il pourroit bien n'en être qu'une variété, ainsi que l'a soupçonné aussi M. Linné ; mais il paroît qu'il est constamment plus grand que cette vipère : l'individu qui est conservé au Cabinet du Roi a trois pieds de long depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, dont la longueur est de trois pouces huit lignes. Nous avons compté cent cinquante-cinq grandes plaques sous le corps, et trente-sept paires de petites plaques sous la queue. Ce nombre n'est pas le même dans tous les individus, et l'aspic, dont on trouve la description dans le *Système de la Nature* de M. Linné, avoit cent quarante-six grandes plaques, et quarante-six paires de petites.

La mâchoire supérieure de l'aspic est armée de crochets, ainsi que nous venons de le dire ; les écailles qui revêtent le dessus de la tête, sont semblables à celles du dos, ovales et relevées dans le milieu par une arête. On voit s'étendre sur le dessus du corps trois rangées longitudinales de taches rousses, bordées de noir ; ce qui fait paroître la peau de l'aspic tigrée, et a fait donner à ce

---

« les raies bleues, la rougeur et la plus grande partie de l'enflure se dissipèrent ;
« le pouls devint égal et plus fort, l'appétit revint. Les mêmes remèdes furent
« continués, et ne laissèrent au pied qu'un peu de roideur avec un peu de sen-
« sibilité au petit doigt blessé ; l'une et l'autre ne durèrent que deux jours, et on
« cessa les remèdes.

« Le malade étoit jeune, mais il avoit beaucoup d'âcreté dans le sang : il est
« vraisemblable que le suc de feuilles de frêne seul l'auroit guéri ; mais, comme
« on n'étoit pas certain de son efficacité, on y ajouta la thériaque et l'huile, qui
« du moins ne pouvoient pas nuire. » (Lars Montin, médecin ; *Mémoires abrégés de l'Académie de Stockholm. Collection académique, partie étrangère*, tome XI, pages 300 et 301.)

reptile, dans plusieurs cabinets, le nom de *serpent tigré*. Les trois rangées de taches se réunissent sur la queue, de manière à représenter une bande disposée en zigzag; et par là les couleurs de l'aspic ont quelque rapport avec celles de la vipère commune, à laquelle il ressemble aussi par les teintes du dessous de son corps, marbré de foncé et de jaunâtre.

Il paroît que les anciens n'ont point connu l'aspic de nos contrées; car il ne faut pas le confondre avec une espèce de vipère dont nous parlerons sous le nom de *vipère d'Egypte*, que les anciens nommoient aussi *aspic*, et que la mort d'une grande reine a rendue fameuse. Afin même d'empêcher qu'on ne prît le serpent dont il est ici question pour celui d'Egypte, nous n'aurions pas donné à ce reptile des provinces septentrionales le nom d'*aspic*, attribué par les anciens à une vipère venimeuse des environs d'Alexandrie, si tous les observateurs ne s'étoient accordés à le nommer ainsi.

LA VIPÈRE NOIRE.

VOICI encore une espèce de serpent venimeux, assez nombreuse dans plusieurs contrées de l'Europe, et qui a beaucoup de rapports avec notre vipère commune; il est aisé cependant de l'en distinguer, même au premier coup d'œil, à cause de sa couleur, qui est presque toujours noire, ou du moins très-foncée, avec des points blancs sur les écailles qui bordent les mâchoires. Quelquefois on aperçoit sur ce fond noir des taches plus obscures encore, à peu près de la même forme et disposées dans le même ordre que celles de la vipère commune; et voilà pourquoi les naturalistes ont pensé que la vipère noire n'en est peut-être qu'une variété plus ou moins constante. Quoi qu'il en soit, c'est de toutes les vipères une de celles qu'on doit voir avec le plus de peine, puisqu'elle réunit une couleur lugubre aux traits sinistres de leur conformation, et qu'elle porte, pour ainsi dire, les livrées de la mort, dont elle est le ministre.

Le dessus de sa tête n'est pas entièrement couvert d'écailles semblables à celles du dos, ainsi que le dessus de la tête de la

vipère commune : mais on remarque entre les deux yeux trois écailles un peu plus grandes, placées sur deux rangs, dont le plus proche du museau ne contient qu'une pièce ; et, par ce trait, la vipère noire se rapproche des couleuvres ovipares plus que les autres vipères dont nous venons de parler.

Les écailles du dos sont ovales et relevées par une arète. Un des individus que nous avons observés, et qui est conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds neuf lignes de longueur totale, et deux pouces quatre lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Nous avons compté cent quarante-sept grandes plaques au-dessous du corps, et vingt-huit paires de petites plaques au-dessous de la queue. Un autre individu que nous avons vu, et que l'on disoit apporté de la Louisiane, avoit cent quarante-cinq grandes plaques, et trente-deux paires de petites. Celui que M. Linné a décrit avoit cent cinquante-deux de ces grandes lames, et trente-deux paires de petites plaques ; et ces lames sont quelquefois si luisantes, que leur éclat ressemble assez à celui de l'acier.

On se sert de la vipère noire dans les pharmacies d'Angleterre, au lieu de la vipère commune. Elle est en assez grand nombre dans les bois qui bordent *l'Oka*, rivière de l'empire de Russie qui se jette dans le Wolga ; elle y est très-venimeuse et y présente quelques taches jaunes sur le cou et sur la queue. On la trouve aussi en Allemagne, et particulièrement dans les montagnes de Schneeberg : M. Laurent, qui l'y a observée, ne la croit pas très-dangereuse ; mais comme il n'a fait des expériences sur les effets de sa morsure que dans les premiers jours de novembre, et par conséquent au commencement de l'hiver, qui diminue presque toujours l'action du venin des animaux, il se pourroit que, pendant les grandes chaleurs, le poison de la vipère noire fût aussi redoutable en Allemagne que dans presque toutes les autres contrées qu'elle habite. Quelquefois elle menace, pour ainsi dire, son ennemi par des sifflemens plusieurs fois répétés ; mais d'autres fois elle se jette tout à coup et avec furie sur ceux qui l'attaquent, ou sur les animaux dont elle veut faire sa proie.

LA MÉLANIS.

C'est sur les bords du Wolga et de la Samara, qui se jette dans ce grand fleuve, que l'on rencontre la mélanis, dont M. Pallas a parlé le premier. Elle s'y plaît dans les endroits humides et marécageux, au milieu des végétaux pourris. Elle ressemble beaucoup à la vipère commune par sa conformation extérieure, sa grandeur et celle de ses crochets; mais elle en diffère par ses couleurs. Son dos est d'un noir très-foncé; les écailles du dessous du ventre présentent une sorte d'éclat semblable à celui de l'acier: sur ce fond très-brun on remarque des taches plus obscures, et des deux côtés du corps, ainsi que vers la gorge, on voit des teintes comme nuageuses, qui tirent sur le bleu. Ses yeux sont d'un blanc éclatant qui donne plus de feu à l'iris, dont la couleur est rousse. Lorsque la prunelle est resserrée, elle est allongée verticalement. La queue est courte et diminue de grosseur vers son extrémité. Cette espèce a communément cent quarante-huit plaques sous le ventre, et vingt-sept paires de petites plaques revêtent le dessous de sa queue.

LA SCHYTHE.

Cette couleuvre est une de celles qui ne craignent pas des froids très-rigoureux; on la trouve en effet dans les bois qui couvrent les revers des hautes montagnes de la Sibérie, même des plus septentrionales; aussi M. Pallas, qui l'a fait connoître le premier, dit-il que son venin n'est pas très-dangereux. Elle a beaucoup de rapports avec la vipère commune par sa conformation, et avec la mélanis par sa couleur. Son dos est d'un noir très-foncé, comme le dessus du corps de cette dernière; mais le dessous du ventre et de la queue est d'un blanc-de-lait très-éclatant. Sa tête a un peu la forme d'un cœur, l'iris est jaunâtre. Elle a ordinairement cent cinquante-trois grandes plaques sous

le corps, et trente-une paires de petites plaques sous la queue. La longueur de cette dernière partie est un dixième de la longueur totale, qui communément est de plus d'un pied et demi.

LA VIPÈRE D'ÉGYPTE.

Tous ceux qui ont donné des larmes au récit de la mort funeste d'une reine célèbre par sa beauté, ses richesses, son amour et son infortune, liront peut-être avec quelque plaisir ce que nous allons écrire du serpent dont elle choisit le poison pour terminer ses malheurs. Le nom de Cléopatre est devenu trop fameux pour que l'intérêt qu'il inspire ne se répande pas sur tous les objets qui peuvent rappeler le souvenir de cette grande souveraine de l'Egypte, que ses charmes et sa puissance ne purent garantir des plus cruels revers; et le simple reptile qui lui donna la mort pourra paroître digne de quelque attention à ceux même qui ne recherchent qu'avec peu d'empressement les détails de l'histoire naturelle. C'est M. Hasselquist qui a fait connoître cette vipère, qu'il a décrite dans son *Voyage en Egypte.* Elle a la tête relevée en bosse des deux côtés derrière les yeux. Sa longueur est peu considérable ; les écailles qui recouvrent le dessus de son corps sont très-petites; son dos est d'un blanc livide, et présente des taches rousses; les grandes plaques qui revêtent le dessous de son corps sont au nombre de cent dix-huit, et le dessous de la queue est garni de vingt-deux paires de petites plaques.

Les anciens ont écrit que son poison, quoique mortel, ne causoit aucune douleur; que les forces de ceux qu'elle avoit mordus s'affoiblissoient insensiblement; qu'ils tomboient dans une douce langueur et dans une sorte d'agréable repos, auquel succédoit un sommeil tranquille qui se terminoit par la mort, et voilà pourquoi on a cru que la reine d'Egypte, ne pouvant plus supporter la vie après la mort d'Antoine et la victoire d'Auguste, avoit préféré de mourir par l'effet du venin de cette vipère. Quoi qu'il en soit des suites plus ou moins douloureuses de sa morsure, il paroît que son poison est des plus actifs. C'est ce serpent dont on emploie diverses préparations en Egypte,

comme nous employons en Europe celles de la vipère commune, c'est celui qu'on y vend dans les boutiques, et dont on se sert pour les remèdes connus sous les noms de *sel de vipère*, de *chair de vipère desséchée*, etc. Suivant M. Hasselquist, on envoie tous les ans à Venise une grande quantité de vipères égyptiennes pour la composition de la thériaque; et dès le temps de Lucain, on en faisoit venir à Rome pour la préparation du même remède. C'est cet usage, continué jusqu'à nos jours, qui nous a fait regarder la vipère d'Égypte comme celle dont Cléopatre s'étoit servie. Toutes ses descriptions sont d'ailleurs très-conformes à celle que nous trouvons de l'aspic de Cléopatre dans les anciens auteurs, et particulièrement dans Lucain; et voilà pourquoi nous avons préféré, à ce sujet, l'opinion de M. Laurent et d'autres naturalistes à celle de M. Linné, qui a cru que le serpent dont le poison a donné la mort à la reine d'Égypte étoit celui qu'il a nommé l'*ammodyte*, et dont nous allons nous occuper.

Il paroît que c'est aussi à cette vipère qu'il faut rapporter ce que Pline a dit de l'aspic, et la belle peinture qu'a faite ce grand écrivain de l'attachement de ce reptile pour sa femelle, du courage avec lequel il la défend lorsqu'elle est attaquée, et de la fureur avec laquelle il poursuit ceux qui l'ont mise à mort.

L'AMMODYTE [1].

Les anciens, et surtout les auteurs du moyen âge, ont beaucoup parlé de ce serpent très-venimeux, qui habite plusieurs contrées orientales, et que l'on trouve dans plusieurs endroits de l'Italie, ainsi que de l'Illyrie, autrement Esclavonie. Son nom lui vient de l'habitude qu'il a de se cacher dans le sable, dont la couleur est à peu près celle de son dos, varié d'ailleurs par un grand nombre de taches noires, disposées souvent de manière à représenter une bande longitudinale et dentelée; ce qui donne aux couleurs de l'ammodyte une très-grande ressemblance avec celles de la vipère commune, dont il se rapproche aussi beaucoup

[1] *Cenchrias, cerchrias, cynchrias, miliaris; vipère cornue d'Illyrie, aspide del corno.*

par sa conformation : mais sa tête est ordinairement plus large, à proportion du corps, que celle de notre vipère; et d'ailleurs il est fort aisé de le distinguer de toutes les autres couleuvres connues, parce qu'il a sur le bout du museau une petite éminence, une sorte de corne, haute communément de deux lignes, mobile en arrière, d'une substance charnue, couverte de très-petites écailles, et de chaque côté de laquelle on voit deux tubercules un peu saillans, placés aux orifices des narines : aussi a-t-il été nommé, dans plusieurs contrées, *aspic cornu*. Sa morsure est en effet aussi dangereuse que celle du serpent venimeux nommé *aspic* par les anciens : et l'on a vu des gens mordus par ce serpent mourir trois heures après; d'autres ont vécu cependant jusqu'au troisième jour, et d'autres même jusqu'au septième. Les remèdes qu'on a indiqués contre le venin de l'ammodyte sont à peu près les mêmes que ceux auxquels on a eu recours contre la morsure des autres serpens venimeux [1]. On a employé l'application des ventouses, les incisions aux environs de la plaie, la compression des parties supérieures à l'endroit mordu, l'agrandissement de la blessure, les boissons qu'on fait avaler contre les poisons pris intérieurement, les emplâtres dont on se sert pour prévenir ou arrêter la putréfaction des chairs, etc. Ce reptile est couvert, sous le ventre, de cent quarante-deux grandes plaques, et sous la queue, de trente-deux paires de petites; le dessus de sa tête est garni de petites écailles ovales, unies et presque semblables à celles du dos. La queue est très-courte, à proportion du corps, qui n'a ordinairement qu'un demi-pied de long.

L'ammodyte se nourrit souvent de lézards et d'autres animaux aussi gros que lui, mais qu'il peut avaler avec facilité, à cause de l'extension dont son corps est susceptible.

Il paroît que c'est à cette espèce, au développement de laquelle un climat très-chaud peut être très-nécessaire, qu'il faut rapporter les serpens cornus de la côte d'Or, dont a parlé Bosman, quoique ces derniers soient beaucoup plus grands que l'ammodyte d'Esclavonie. Ce voyageur vit, au fort hollandais d'Axim, la dépouille d'un individu de cette espèce de serpens cornus; ce reptile étoit de la grosseur du bras, long de cinq pieds, et rayé ou tacheté de noir, de brun, de blanc et de jaune, d'une

---

[1] Voyez, dans l'article de la *vipère commune*, un extrait des expériences de M. l'abbé Fontana au sujet du poison de ce serpent.

manière très-agréable à l'oeil. Suivant Bosman, ces serpens ont pour arme offensive une fort petite corne, ou plutôt une dent qui sort de la mâchoire supérieure, auprès du nez; elle est blanche, dure et très-pointue. Il arrive souvent aux nègres, qui vont nu-pieds dans les champs, de marcher impunément sur ces animaux; car ces reptiles avalent leur proie avec tant d'avidité, et tombent ensuite dans un sommeil si profond, qu'il faut un bruit assez fort, et même un mouvement assez grand, pour les réveiller.

LE CÉRASTE[1].

On a donné ce nom à un serpent venimeux d'Arabie, d'Afrique, et particulièrement d'Egypte, qui a été envoyé au Cabinet du Roi sous le nom de *vipère cornue* : il est très-remarquable et très-aisé à distinguer par deux espèces de petites cornes qui s'élèvent au-dessus des yeux. C'est apparemment cette conformation qui, jointe à sa qualité vénéneuse, et peut-être à ses habitudes naturelles, l'aura fait observer avec attention par les premiers Egyptiens, et les aura déterminés à faire placer de préférence son image parmi leurs diverses figures hiéroglyphiques. On le trouve gravé sur les monumens de la plus haute antiquité que le temps laisse encore subsister sur cette fameuse terre d'Egypte : on le voit representé sur les obélisques, sur les colonnes des temples, aux pieds des statues, sur les murs des palais, et jusque sur les momies. Un double intérêt anime donc la curiosité relativement au céraste. Une connoissance exacte de ses propriétés et de ses moeurs, non-seulement doit être recherchée par le naturaliste, mais serviroit peut-être à découvrir en partie le sens de cette langue religieuse et politique, qui nous transmettroit les antiques événemens et les antiques opinions des célèbres et belles contrées de l'Orient. Si l'on ne peut pas encore exposer toutes les habitudes naturelles du céraste, faisons

[1] *Alp* et *aëg*, en Egypte; *cerastes, ceristalis*.

donc connoître exactement sa forme, et décrivons-le avec soin d'après les individus que nous avons examinés.

Les opinions des naturalistes anciens et modernes ont fort varié sur la nature ainsi que sur le nombre des cornes qui distinguent le céraste ; les uns ont dit qu'il y en avoit deux, d'autres quatre, et d'autres huit, qu'ils ont comparées aux espèces de petites cornes, ou, pour mieux dire, aux tentacules des limaçons et d'autres animaux de la classe des vers. Quelques auteurs les ont regardées comme des dents attachées à la mâchoire supérieure : quelques autres ont écrit que le céraste n'avoit point de cornes ; que celles qu'on avoit vues sur la tête de quelques individus n'étoient point naturelles, mais l'ouvrage des Arabes, qui plaçoient avec art des ergots sur le crâne du reptile, pour le rendre extraordinaire, et le faire vendre plus cher. Il se peut que l'on ait quelquefois attaché à de vrais cérastes de petites cornes artificielles. Il se peut aussi que, ces serpens ayant été fort recherchés, on ait vendu pour des cérastes des reptiles d'une autre espèce qui leur auront à peu près ressemblé par la couleur, et auxquels on aura appliqué de fausses cornes. Mais le vrai serpent-céraste a réellement au-dessus de chaque œil un petit corps pointu et allongé, auquel le nom de *corne* me paroît mieux convenir qu'aucun autre. M. Linné a donné le nom de *dents molles* à ces petits corps placés au-dessus des yeux du serpent que nous décrivons : mais ce nom de *dent* ne nous paroît pouvoir appartenir qu'à ce qui tient aux mâchoires inférieures ou supérieures des animaux ; et après avoir examiné les cornes du céraste, en avoir coupé une en plusieurs parties, et en avoir suivi la prolongation jusqu'à la tête, nous nous sommes assurés que, bien loin de tenir à la mâchoire supérieure, ces cornes ne sont attachées à aucun os : aussi sont-elles mobiles à la volonté de l'animal.

Chacune de ces cornes est placée précisément au-dessus de l'œil, et comme implantée parmi les petites écailles qui forment la partie supérieure de l'orbite ; sa racine est entourée d'écailles plus petites que celles du dos, et elle représente une petite pyramide carrée dont chaque face seroit sillonnée par une rainure longitudinale et très-sensible. Elle est composée de couches placées au-dessus les unes des autres, et qui se recouvrent entièrement. Nous avons enlevé facilement la couche extérieure, qui s'en est séparée en forme d'épiderme, en présentant toujours quatre côtés et quatre rainures, ainsi que la couche inférieure, que nous avons mise

par là à découvert. Cette manière de s'exfolier est semblable à celle des écailles, dont l'épiderme ou la couche supérieure se sépare également avec facilité après quelque altération. Aussi regardons-nous la matière de ces cornes comme de même nature que celle des écailles; et ce qui le confirme, c'est que nous avons vu ces petites éminences tenir à la peau de la même manière que les écailles y sont attachées. Au reste, ces cornes mobiles sont un peu courbées, et avoient à peu près deux lignes de longueur dans les individus que nous avons décrits.

La tête des cérastes est aplatie, le museau gros et court, l'iris des yeux d'un vert jaunâtre, et la prunelle, lorsqu'elle est contractée, forme une fente perpendiculaire à la longueur du corps; le derrière de la tête est rétréci et moins large que la partie du corps à laquelle elle tient; le dessus en est garni d'écailles égales en grandeur à celles du dos, ou même quelquefois plus petites que ces dernières, qui sont ovales et relevées par une arête saillante.

Nous avons compté sur deux individus de cette espèce cent quarante-sept grandes plaques sous le ventre, et soixante-trois petites plaques sous la queue. Suivant M. Linné, un serpent de la même espèce avoit cent cinquante grandes plaques, et vingt-cinq paires de petites. Hasselquist a compté sur un autre individu cinquante paires de petites plaques, et cent cinquante grandes. Voilà donc une nouvelle preuve de ce que nous avons dit touchant la variation du grand nombre des grandes et des petites plaques dans la même espèce de serpent; mais comme il ne faut négliger aucun caractère dans un ordre d'animaux dont les espèces sont en général très-difficiles à distinguer les unes des autres, nous croyons toujours nécessaire de joindre le nombre des grandes et des petites plaques aux autres signes de la différence des diverses espèces de reptiles.

La couleur générale du dos est jaunâtre, et relevée par des taches irrégulières plus ou moins foncées, qui représentent de petites bandes transversales; celle du dessous du corps est plus claire.

Les individus que nous avons mesurés avoient plus de deux pieds de long; ils présentoient la grandeur ordinaire de cette espèce de serpent. La queue n'avoit pas cinq pouces; elle est ordinairement très-courte en proportion du corps dans le céraste, ainsi que dans la vipère commune.

Le céraste supporte la faim et la soif pendant plus de temps que la plupart des autres serpens : mais il est si goulu, qu'il se jette avec avidité sur les petits oiseaux et les autres animaux dont il fait sa proie ; et comme, suivant Belon, sa peau peut se prêter à une très-grande distension, et son volume augmenter par là du double, il n'est pas surprenant qu'il avale une quantité d'alimens si considérable, que, sa digestion devenant très-difficile, il tombe dans une sorte de torpeur et dans un sommeil profond, pendant lequel il est fort aisé de le tuer.

La plupart des auteurs anciens ou du moyen âge ont pensé qu'il étoit un des serpens qui peuvent le plus aisément se retourner en divers sens, et ils ont écrit qu'au lieu de s'avancer en droite ligne, il n'alloit jamais que par des circuits plus ou moins tortueux, et toujours, ont-ils ajouté, en faisant entendre une sorte de petit bruit et de sifflement par le choc de ses dures écailles. Mais, de quelque manière et avec quelque vitesse qu'il rampe, il lui est difficile d'échapper aux aigles et aux grands oiseaux de proie qui fondent sur lui avec rapidité, et que les Egyptiens adoroient, suivant Diodore de Sicile, parce qu'ils les délivroient de plusieurs bêtes venimeuses, et particulièrement des cérastes. Ces serpens cependant ont toujours été regardés comme très-rusés, tant pour échapper à leurs ennemis que pour se saisir de leur proie ; on les a même nommés *insidieux*, et l'on a prétendu qu'ils se cachoient dans les trous voisins des grands chemins, et particulièrement dans les ornières, pour se jeter à l'improviste sur les voyageurs.

C'est principalement avec cette espèce de serpens que les Libyens connus sous le nom de *Psylles* prétendoient avoir le droit de jouer impunément, et dont ils assuroient qu'ils maîtrisoient à volonté et la force et le poison.

Les cérastes, ainsi que tous les reptiles, peuvent vivre très-long-temps sans manger ; plusieurs auteurs l'ont écrit, et on a même beaucoup exagéré ce fait, puisqu'on a cru qu'ils pouvoient vivre cinq ans sans prendre aucune nourriture.

Belon assure que les petits cérastes éclosent dans le ventre de leur mère, ainsi que ceux de notre vipère commune ; mais nous croyons devoir citer un fait qui paroît contredire cette assertion, et que Gesner rapporte dans son livre *de la nature des serpens*, d'après un de ses correspondans qui en avoit été témoin à Venise. Un noble Vénitien conserva pendant quelque

temps, et auprès du feu, trois serpens qu'on lui avoit apportés du pays où l'on trouve les cérastes. L'un femelle, et trois fois plus grand que les autres, avoit trois pieds de long, presque de la grosseur du bras, la tête comprimée et large de deux doigts, l'iris noir, les écailles du dos cendrées et noirâtres dans leur partie supérieure, la queue un peu rousse et terminée en pointe, et une corne de substance écailleuse au-dessus de chaque œil. Gesner le regarda comme de l'espèce des cérastes, dont il nous paroît en effet avoir eu les principaux caractères. Il pondit dans le sable quatre ou cinq œufs à peu près de la grosseur de ceux de pigeon. Les rapports de conformation, de qualité vénéneuse et d'habitudes qui lient le céraste avec la vipère commune, ainsi qu'avec un grand nombre d'autres vipères dont la manière de venir au jour est bien connue, nous feroient adopter de préférence l'opinion fondée sur l'autorité de Belon, qui a beaucoup voyagé dans le pays habité par les cérastes; mais comme il pourroit se faire que les deux manières de venir à la lumière fussent réunies dans quelques espèces de serpens, ainsi qu'elles le sont dans quelques espèces de quadrupèdes ovipares, et qu'il seroit bon de bien déterminer si tous les animaux armés de crochets venimeux éclosent dans le ventre de leur mère, et même sont les seuls qui ne pondent pas, nous invitons les voyageurs qui pourront observer sans danger les cérastes à s'assurer de la manière dont naissent leurs petits.

Hérodote a parlé des serpens consacrés par les habitans de Thèbes à Jupiter, ou, pour mieux dire, à la divinité égyptienne qui répondoit au Jupiter des Grecs; on les enterroit après leur mort dans le temple de ce dieu; et, suivant le père de l'histoire, ils avoient deux cornes, mais ne faisoient aucun mal à personne. Si Hérodote n'a point été trompé, on devroit les regarder comme d'une espèce différente de celle du céraste; mais il est assez vraisemblable qu'on l'avoit mieux informé de la conformation que des qualités de ces serpens, qu'ils étoient venimeux comme le céraste, qu'ils appartenoient à la même espèce, et que la force de leur poison, qui avoit dû paroître aux anciens donner la mort presque aussi promptement que la foudre du maître des dieux, avoit peut-être été un motif de plus pour les consacrer à la divinité que l'on croyoit lancer le tonnerre.

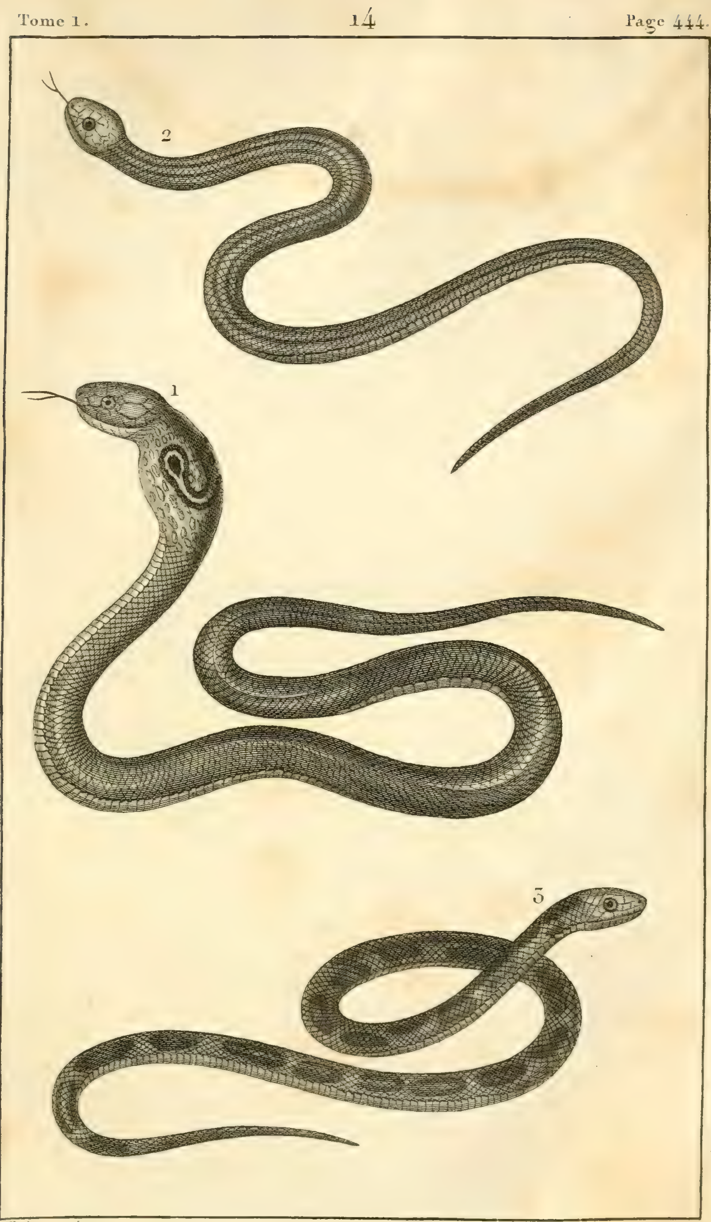
LE SERPENT A LUNETTES

DES INDES ORIENTALES, OU LE NAJA[1].

La beauté des couleurs a été accordée à ce serpent, l'un des plus venimeux des contrées orientales. Bien loin que sa vue inspire de l'effroi à ceux qui ne connoissent pas l'activité de son poison, on le contemple avec une sorte de plaisir, on l'admire; et, pendant que le brillant de ses écailles, ainsi que la vivacité des couleurs dont elles sont parées, attachent les regards, la forme singulière du reptile attire l'attention : on a même cru voir sur sa tête une ressemblance grossière avec les traits de l'homme ; et voilà donc l'image la plus noble qui a pu paroître légèrement empreinte sur la face d'un reptile venimeux. Ce contraste a dû plaire à l'imagination des Orientaux, toujours amis de l'extraordinaire ; il a peut-être séduit les premiers voyageurs qui ont vu le serpent à lunettes, et ils ont peut-être éprouvé une sorte de satisfaction à retrouver quelques traits de la figure humaine sur un être aussi malfaisant, de même que les anciens poëtes se sont presque tous accordés à donner ces mêmes traits augustes aux monstres terribles et fabuleux, enfans de leur génie, et non de la Nature.

Mais sur quoi peut être fondée cette légère apparence? sur une raie d'une couleur différente de celle du corps de l'animal, et qui est placée sur le cou du serpent à lunettes, s'y replie en avant des deux côtés, et se termine par deux espèces de crochets tournés en dehors. Ces crochets colorés sont quelquefois prolongés de manière à former un cercle ; faisant ressortir la couleur du fond qu'ils renferment, ils ressemblent imparfaitement à deux yeux, au-dessus desquels la ligne recourbée, semblable aux traits grossiers, aux premières ébauches des jeunes dessinateurs, représente vaguement un nez; et ce qui a ajouté à ces légères ressemblances, c'est qu'elles se montrent sur la partie antérieure du tronc ou sur le cou du serpent, et que cette partie

[1] *Cobra de cabelo* ou *de capello*, par les Portugais.



Prêtre pinx.

1. Le Naja .... Page 444.
2. Le Coralin .... 455.
3. La Brasilienne .... 458.



antérieure est tellement élargie et aplatie, proportionnellement au reste du corps, qu'elle paroît être la tête de l'animal. L'on croit de loin voir les yeux des serpens au milieu de ces crochets de couleurs vives dont nous venons de parler, quoique cependant la véritable tête où sont réellement les yeux et les narines soit placée au-devant de cette extension singulière du cou.

La ligne recourbée et terminée par deux crochets ressemble assez à des lunettes, et c'est ce qui a fait donner depuis au serpent naja le nom de *serpent à lunettes*, que nous lui conservons ici. Mais pour mieux distinguer le reptile dont nous traitons dans cet article, et qui habite les grandes Indes, d'avec les serpens à lunettes d'Amérique, dont il sera question dans l'article suivant, nous avons cru devoir réunir au nom très-connu de *serpent à lunettes* celui de *naja*, dont se servent les naturels du pays où on le rencontre, et qui a été adopté par plusieurs auteurs, et particulièrement par M. Linné.

On a écrit qu'il y avoit un assez grand nombre d'espèces de serpens à lunettes; des naturalistes en ont compté jusqu'à six: mais en examinant de près les différences sur lesquelles ils se sont fondés, il nous a paru qu'on ne devoit en compter que deux ou trois; le serpent à lunettes ou le naja, dont il est ici question; le serpent à lunettes du Pérou; et celui du Brésil, qui peut-être même ne diffère que très-légèrement de celui du Pérou. Toutes les variétés que nous rapportons au naja ne sont que des suites de la diversité d'âge, de sexe ou de climat; et, par exemple, on a représenté dans Seba deux petits serpens à lunettes des Indes orientales, qui ne me paroissent que de jeunes naja de l'espèce ordinaire: ils ne différoient des naja adultes que par l'extension du cou, qui étoit peu sensible, ce qui n'annonçoit qu'un âge peu avancé, et par la teinte ou la distribution de leurs couleurs; l'un étoit d'un cendré jaunâtre, cerclé de bandes transversales pourpres, et arrangées de manière que, de quatre en quatre, il y en avoit une plus large que les autres; le second avoit des couleurs moins distinctes, et peut-être avoit été pris dans un temps voisin de celui de sa mue.

Les naja adultes paroissent d'un jaune plus ou moins roux, ou plus ou moins cendré, suivant l'âge, la saison, et la force de l'individu. Ils n'ont pas plusieurs bandes transversales pourpres; mais au-dessus de la partie renflée de leur cou, on voit un col-

lier assez large et d'un brun sombre qui disparoît quelquefois presque en entier sur les naja conservés dans l'esprit-de-vin. Cette belle couleur jaune qui brille sur le dos du serpent à lunettes s'éclaircit sous le ventre, où elle devient blanchâtre, mêlée quelquefois d'une teinte de rouge ; les raies qui forment sur son cou un croissant dont les deux pointes se replient en dehors et en crochets, de manière à imiter des lunettes, sont blanchâtres, bordées des deux côtés d'une couleur foncée. Quelquefois ces nuances s'altèrent après la mort de l'animal ; ce qui a donné lieu à bien des fausses descriptions. Le sommet de la tête est couvert par neuf plaques ou grandes écailles, disposées sur quatre rangs, deux au premier du côté du museau, deux au second, trois au troisième, et deux au quatrième [1]. Les yeux sont vifs et pleins de feu. Les écailles sont ovales, plates et très-allongées ; elles ne tiennent à la peau que par une portion de leur contour, et il paroît que le serpent peut les redresser d'une manière très-sensible : elles ne se touchent pas au-dessus de la partie élargie du cou ; elles y forment des rangs longitudinaux un peu séparés les uns des autres, et laissent voir la peau nue, qui est d'un jaune blanchâtre. Comme cette peau est moins brillante que les écailles, qui, étant grandes et plates, réfléchissent vivement la lumière, ces écailles paroissent souvent comme autant de facettes resplendissantes disposées avec ordre, et qui présentent une couleur d'or très-éclatante, surtout lorsqu'elles sont éclairées par les rayons du soleil.

L'extension dont nous venons de parler est formée par les côtes, qui, à l'endroit de cet élargissement, sont plus longues que dans les autres parties du corps du serpent, et ne se courbent d'une manière sensible qu'à une plus grande distance de l'épine du dos ; mais d'ailleurs le naja peut gonfler et étendre à volonté une membrane assez lâche qui couvre ces côtes, et que Kæmpfer a comparée à des espèces d'ailes. C'est surtout lorsqu'il est irrité qu'il l'enfle et en augmente le volume ; et lorsqu'alors il se redresse en tenant toujours horizontalement sa tête, qui est placée au-devant de cette extension membraneuse, on diroit qu'il est coiffé d'une sorte de chaperon que l'on a même comparé à une

---

[1] Voilà un nouvel exemple de ce que nous avons dit à l'article de la *Nomenclature des serpens :* tous ceux qui ont des dents crochues, grandes et mobiles, et qui sont venimeux, n'ont pas le dessus de la tête garni d'écailles semblables à celles du dos.

couronne, et voilà pourquoi on a donné à ce dangereux, mais cependant très-bel animal, le nom de *serpent à chaperon*, ainsi que celui de *serpent couronné.*

La femelle est distinguée aisément du mâle, parce qu'elle n'a pas sur le cou la raie contournée et disposée en croissant, dont les pointes se terminent en crochets tournés en dehors, et d'après laquelle on a donné à l'espèce le nom de *serpent à lunettes:* mais elle a de chaque côté du cou, comme le mâle, une extension membraneuse soutenue par de longues côtes; elle peut également en étendre le volume; elle brille des mêmes couleurs dorées, et elle a porté également le nom de *serpent à couronne.*

Les naja ont ordinairement trois ou quatre pieds de longueur totale. Celle de l'individu que nous avons décrit, et qui est au Cabinet du Roi, est de quatre pieds quatre pouces six lignes, l'extension membraneuse de son cou a plus de trois pouces de largeur. Il a cent quatre-vingt-sept grandes plaques sous le corps, et cinquante-huit paires de petites plaques sous la queue, qui n'est longue que de sept pouces dix lignes. Celui que M. Linné a décrit avoit cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et soixante paires de petites.

Le naja est féroce; et pour peu qu'on diffère de prendre l'antidote de son venin, sa morsure est mortelle; l'on expire dans des convulsions, ou la partie mordue contracte une gangrène qu'il est presque impossible de guérir: aussi de tous les serpens est-ce celui que les Indiens, qui vont nu-pieds, redoutent le plus. Lorsque ce terrible reptile veut se jeter sur quelqu'un, il se redressse avec fierté, fait briller des yeux étincelans, étend ses membranes en signe de colère, ouvre la gueule, et s'élance avec rapidité en montrant la pointe acérée de ses crochets venimeux. Mais, malgré ses armes funestes, les jongleurs indiens sont parvenus à le domter de manière à le faire servir de spectacle à un peuple crédule, de même que d'autres charlatans de l'Egypte moderne, à l'exemple de charlatans plus anciens de l'antique Egypte, des Psylles de Cyrène, et des Ophiogènes de Chypre, manient sans crainte, tourmentent impunément de grands serpens, peut-être même venimeux, les serrent fortement auprès du cou, évitent par là leur morsure, déchirent avec leurs dents et dévorent tout vivans ces énormes reptiles, qui, sifflant de rage et se repliant autour de leur corps, font de vains efforts pour leur échapper.

Ces Indiens, qui ont pu réduire les naja et se garantir de leur morsure, courent de ville en ville pour montrer leurs serpens à lunettes, qu'ils forcent, disent-ils, à danser. Le jongleur prend dans sa main une racine dont il prétend que la vertu le préserve de la morsure venimeuse du serpent, et, tirant l'animal du vase dans lequel il le tient ordinairement renfermé, il l'irrite en lui présentant un bâton, ou seulement le poing; le naja, se dressant aussitôt contre la main qui l'attaque, s'appuyant sur sa queue, élevant son corps, enflant son cou, ouvrant sa gueule, allongeant sa langue fourchue, s'agitant avec vivacité, faisant briller ses yeux et entendre son sifflement, commence une sorte de combat contre son maître, qui, entonnant alors une chanson, lui oppose son poing tantôt à droite et tantôt à gauche; l'animal, les yeux toujours fixés sur la main qui le menace, en suit tous les mouvemens, balance sa tête et son corps sur sa queue qui demeure immobile, et offre ainsi l'image d'une sorte de danse. Le naja peut soutenir cet exercice pendant un demi-quart d'heure; mais au moment que l'Indien s'aperçoit que, fatigué par ses mouvemens et par sa situation verticale, le serpent est près de prendre la fuite, il interrompt son chant, le naja cesse sa danse, s'étend à terre, et son maître le remet dans son vase. Kæmpfer dit que lorsqu'un Indien veut domter un naja et l'accoutumer à ce manége, il renverse le vase dans lequel il l'a tenu renfermé, va à la couleuvre avec un bâton, l'arrête dans sa fuite, et la provoque à un combat qu'elle commence souvent la première. Dans l'instant où elle veut s'élancer sur lui pour le mordre, il lui présente le vase et le lui oppose comme un bouclier contre lequel elle blesse ses narines, et qui la force à rejaillir en arrière. Il continue cette lutte pendant un quart d'heure ou demi-heure, suivant que l'éducation de l'animal est plus ou moins avancée. La couleuvre, trompée dans ses attaques, et blessée contre le vase, cesse de s'élancer; mais, présentant toujours ses dents et enflant toujours son cou, elle ne détourne pas ses yeux ardens du bouclier qui lui nuit. Le maître, qui a grand soin de ne pas trop la fatiguer par cet exercice, de peur que, devenant trop timide, elle ne se refuse ensuite au combat, l'accoutume insensiblement à se dresser contre le vase, et même contre le poing tout nu, à en suivre tous les mouvemens avec sa tête superbement gonflée, mais sans jamais oser se jeter sur sa main, de peur de se blesser; accompagnant d'une chanson le mouvement de son bras, et par conséquent celui du reptile qui

l'imite, il donne à ce combat l'apparence d'une danse : et il en est donc de ce serpent funeste comme de presque tous les êtres dangereux qui répandent la terreur; la crainte seule peut les domter.

Mais il ne faut pas croire que les Indiens soient assez rassurés par les effets de cette crainte, pour ne pas chercher à désarmer, pour ainsi dire, le reptile contre lequel ils doivent lutter. Kæmpfer rapporte qu'ils ont grand soin, chaque jour, ou tous les deux jours, d'épuiser le venin du naja, qui se forme dans des vésicules placées auprès de la mâchoire supérieure, et se répand ensuite par les dents canines; pour cela, ils irritent la couleuvre et la forcent à mordre plusieurs fois un morceau d'étoffe ou quelque autre corps mou, et à l'imbiber de son poison. Pour l'exciter davantage à exprimer son venin, ils ont quelquefois assez d'adresse et de courage pour lui presser la tête sans en être mordus, et la mettre par là dans une sorte de rage qui lui fait serrer avec plus de force et pénétrer d'une plus grande quantité de poison le morceau d'étoffe ou le corps mou qu'on lui présente ensuite. Après avoir privé la couleuvre de son venin, ils veillent avec beaucoup d'attention à ce qu'elle ne prenne aucune nourriture, et ils empêchent surtout qu'elle ne mange de l'herbe fraîche, de nouveaux alimens lui rendant bientôt de nouveaux sucs vénéneux et mortels.

Kæmpfer prétend que l'on a un remède assuré contre la morsure venimeuse de ce serpent dans la plante que l'on nomme *mungo*, ainsi qu'*ophiorriza*, qui croît abondamment dans les contrées chaudes de l'Inde, et que l'on a employée non-seulement contre la morsure de plusieurs reptiles, ainsi que des scorpions, mais même contre celle des chiens enragés. L'on disoit, suivant le même Kæmpfer, que l'on avoit découvert ses vertus anti-vénéneuses en en voyant manger à des mangoustes ou ichneumons mordus par des naja, et que c'étoit ce qui avoit fait appliquer à ce végétal le nom de *mungo*, donné aussi par les Portugais aux mangoustes. Ces quadrupèdes sont en effet ennemis mortels du serpent à lunettes, qu'ils attaquent toujours avec acharnement, et auquel ils donnent aisément la mort sans la recevoir, leur manière de saisir le naja les garantissant apparemment de ses dents envenimées.

Non-seulement les naja servent à amuser les loisirs des Indiens; ils ont encore été un objet de vénération pour plusieurs habitans des belles contrées orientales, et particulièrement de la côte de

Malabar. La crainte d'expirer sous leur dent empoisonnée et le désir de les écarter des habitations avoient fait imaginer de leur apporter jusqu'auprès de leurs repaires les alimens qui paroissoient leur convenir le mieux ; les temples sacrés étoient ornés de leurs images ; et si ces reptiles pénétroient dans les demeures des habitans, ou si on les rencontroit sous ses pas, bien loin de se défendre contre eux, et de chercher à leur donner la mort, on leur adressoit des prières, on leur offroit des présens ; on supplioit les Bramines de leur faire de pieuses exhortations ; on se prosternoit, on tâchoit de les fléchir par des respects : tant la terreur et l'ignorance peuvent obscurcir le flambeau de la raison !

On a prétendu que l'on trouvoit dans le corps des naja, et auprès de leur tête, une pierre que l'on a nommée *pierre de serpent*, *pierre de serpent à chaperon*, *pierre de cobra*, *etc.*, et qu'on a regardée comme un remède assuré, non-seulement contre le poison de ces mêmes serpens à lunettes, mais même contre les effets de la morsure de tous les animaux venimeux. On pourra voir dans la note suivante[1], combien peu on doit compter sur la bonté de

---

[1] Nous allons rapporter, à ce sujet, une partie des observations du célèbre Redi. « Parmi les productions des Indes, dit ce physicien, auxquelles l'opinion « publique attribue des propriétés merveilleuses, sur la foi des voyageurs, il y « a certaines pierres qui se trouvent, dit-on, dans la tête d'un serpent des Indes « extrêmement venimeux : on prétend que ces pierres sont très-bonnes contre « tous les venins. Cette opinion s'est fortifiée par l'autorité de plusieurs savans « qui l'ont adoptée, et l'on annonce deux épreuves de ces pierres, faites à Rome « avec beaucoup de succès : l'une, par M. Carlo Magnini, sur un homme ; et « l'autre, par le P. Kircher, sur un chien. Je connois ces pierres depuis plu- « sieurs années ; j'en ai quelques-unes chez moi, et je me suis convaincu, par « des expériences réitérées, et dont je vais rendre compte, qu'elles n'ont point la « vertu qu'on leur attribue contre les venins.

« Sur la fin de l'hiver de l'an 1662, trois religieux de l'ordre de Saint-François, « nouvellement arrivés des Indes orientales, vinrent à la cour de Toscane, qui « étoit alors à Pise, et firent voir au grand duc Ferdinand II plusieurs curiosités « qu'ils avoient apportées de ce pays ; ils vantèrent surtout certaines pierres « qui, comme celles dont on parle aujourd'hui, se trouvoient, disoient-ils, « dans la tête d'un serpent décrit par Garcias da Orto, et nommé par les « Portugais, *cobra de cabelos* (serpent à chaperon) ; ils assuroient que, dans « tout l'Indostan, dans les deux vastes péninsules de l'Inde, et particulièrement « dans le royaume de Quam-sy, on appliquoit ces pierres comme un antidote « éprouvé sur les morsures des vipères, des aspics, des cérastes, et de tous les « animaux venimeux, et même sur les blessures faites par des flèches ou autres « armes empoisonnées : ils ajoutoient que la sympathie de ces pierres avec le « le venin étoit telle, qu'elles s'attachoient fortement à la blessure, comme de « petites ventouses, et ne s'en séparoient qu'après avoir attiré tout le venin ;

ce remède, qui n'a jamais été trouvé dans le corps d'un naja, et n'est qu'une production artificielle apportée de l'Inde, ou imitée en Europe.

LE SERPENT A LUNETTES DU PÉROU.

Nous ne connoissons ce serpent que pour en avoir vu la figure et la description dans Seba. Quelque rapport qu'il ait avec le naja des Indes orientales, nous avons cru devoir l'en séparer, parce qu'il n'a pas autour du cou ces membranes susceptibles d'être gonflées, cette extension considérable qui distingue le serpent à lunettes de l'ancien continent; et l'on ne peut pas dire que l'individu représenté dans Seba eût été pris dans un âge trop peu avancé pour avoir autour du cou cette extension membraneuse, puisqu'il étoit aussi grand que plusieurs naja garnis de ces membranes, que l'on a comparées à une couronne ou à un chaperon.

« qu'alors elles tomboient d'elles-mêmes, laissant l'animal tout-à-fait guéri; « que, pour les nettoyer, il falloit les plonger dans du lait frais, et les y laisser « jusqu'à ce qu'elles eussent rejeté tout le venin dont elles s'étoient imbibées, « ce qui donnoit au lait une teinture d'un jaune verdâtre. Ces religieux offrirent « de confirmer leur récit par l'expérience; et tandis qu'on cherchoit pour cela « des vipères, M. Vincenzio Sandrini, un des plus habiles artistes de la pharmacie « du grand duc, ayant examiné ces pierres, se souvint qu'il en conservoit depuis « long-temps de semblables : il les fit voir à ces religieux, qui convinrent qu'elles « étoient de même nature que les leurs, et qu'elles devoient avoir les mêmes vertus.

« La couleur de ces pierres est un noir semblable à celui de la pierre de « touche; elles sont lisses et lustrées comme si elles étoient vernies; quelques-« unes ont une tache grise sur un côté seulement, d'autres l'ont sur les deux « côtés; il y en a qui sont toutes noires et sans aucune tache, et d'autres enfin « qui ont au milieu un peu de blanc sale, et tout autour une teinte bleuâtre. « La plupart sont d'une forme lenticulaire : il y en a cependant qui sont oblon-« gues. Parmi les premières, les plus grandes que j'ai vues sont larges comme « une de ces pièces de monnoie appelées *grossi*, et les plus petites n'ont pas « tout-à-fait la grandeur d'un *quattrino*. Mais quelle que soit la différence de leur « volume, elles varient peu entre elles pour le poids; car ordinairement les « plus grandes ne pèsent guère au-delà d'un denier et dix-huit grains, et les « plus petites sont du poids d'un denier et six grains. J'en ai cependant vu et « essayé une qui pesoit un quart d'once et six grains. »

Redi entre ensuite dans les détails des expériences qu'il a faites pour prouver le peu d'effet des *pierres de serpent* contre l'action des divers poisons, et il ajoute plus bas : « Pour moi, je crois, comme je viens de le dire, que ces

Ce serpent à lunettes du Pérou ressemble d'ailleurs beaucoup au naja des grandes Indes ; il a la tête garnie de grandes écailles, une bande transversale d'un gris obscur qui lui forme un collier, le dessus du corps roux, varié de blanc et de gris, et le dessous d'une couleur plus claire. Peut-être faut-il rapporter à cette espèce un petit serpent à lunettes de la Nouvelle-Espagne, qui est également figuré et décrit dans Seba, et qui n'a pas autour du cou d'extension membraneuse. Ce reptile a de grandes écailles sur la tête, un collier noirâtre, et le corps jaunâtre, entouré de petites bandes brunes.

LE SERPENT A LUNETTES DU BRÉSIL.

Nous séparons ce serpent du précédent, à cause d'une petite extension membraneuse que l'on voit des deux côtés de son cou ; et il diffère d'ailleurs du naja par la figure singulière dessinée sur cette même partie susceptible de gonflement. Cette marque, d'un

---

« pierres sont artificielles, et mon opinion est appuyée du témoignage de plu-
« sieurs savans qui ont demeuré long-temps dans les Indes, au-deçà et au-delà
« du Gange, et qui affirment que c'est une composition faite par certains soli-
« taires indiens qu'on nomme *Jogues*, qui vont les vendre à Diu, à Goa, à
« Salsette, et qui en font commerce dans toute la côte de Malabar, dans celle
« du golfe de Bengale, de Siam, de la Cochinchine, et dans les principales îles
« de l'Océan oriental. Un Jésuite, dans certaines relations, parle de quelques
« autres pierres de serpens qui sont vertes.

« Je n'en ai jamais vu ni éprouvé de vertes : mais si leurs propriétés sont,
« comme il le dit, les mêmes que celles des pierres artificielles, je crois être
« bien fondé à douter de la vertu des unes et des autres, et à mettre ces Jogues
« au rang des charlatans ; car ils vont dans les villes commerçantes des Indes,
« portant autour de leurs bras des serpens à chaperon auxquels ils ont soin
« d'arracher auparavant toutes les dents (comme l'assure Garcias da Orto) et
« d'ôter tout le venin. Je n'ai pas de peine à croire qu'avec ces précautions ils
« s'en fassent mordre impunément, et encore moins qu'ils persuadent au peuple
« que c'est à ces pierres, appliquées sur leurs blessures qu'ils doivent leur
« guérison.

« On objectera peut-être, comme une preuve de la sympathie de cette pierre
« avec le venin, la vertu qu'elle a de s'attacher fortement aux blessures em-
« poisonnées ; mais elle s'attache aussi fortement aux plaies où il n'y a point de
« venin, et à toutes les parties du corps qui sont humectées de sang ou de quelque
« autre liqueur, par la même raison que s'y attachent la terre sigillée et toute
« autre sorte de bol. »

Au reste, le sentiment de Redi a été confirmé par M. l'abbé Fontana.

blanc assez éclatant, ne représente pas une paire de lunettes aussi exactement que dans le naja et le serpent précédent ; mais elle ressemble plutôt à un cœur assez profondément découpé : sa pointe est tournée vers la queue, et elle est chargée, de chaque côté, de deux taches noires, dont la plus grande est la plus près de la tête. La couleur du dos est d'un roux clair, avec quelques bandes transversales brunes : celle du ventre est plus blanchâtre. Nous ne savons rien des habitudes naturelles de ce serpent.

LE LÉBETIN.

Ce serpent est venimeux, et a, par conséquent, sa mâchoire supérieure armée de crochets mobiles. C'est M Linné qui en a parlé le premier : ce grand naturaliste l'a décrit dans l'ouvrage où il a fait connoître les richesses renfermées dans le muséum du prince Adolphe.

Cette couleuvre habite les contrées orientales. La couleur de son dos est comme nuageuse, et le dessous de son corps est parsemé de points roux, suivant M. Linné, et noirs, suivant M. Forskael. Elle a cent cinquante-cinq grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue.

L'HÉBRAÏQUE.

Ce serpent venimeux, et dont, par conséquent, la mâchoire supérieure est garnie de crochets creux et mobiles, se trouve en Asie, et particulièrement au Japon, suivant Seba. La couleur du dessus du corps est ordinairement d'un roussâtre plus ou moins mêlé de cendré : c'est sur ce fond que l'on voit, depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, des taches d'un jaune clair, bordées de rouge brun, disposées de manière à représenter des caractères hébraïques; et c'est de là que vient à ce serpent le nom que nous lui donnons ici, d'après M. Daubenton. Quelquefois on re-

marque une petite bande cendrée entre les yeux et près des narines. Les grandes plaques qui revêtent le dessous du ventre sont d'un jaune très-clair, avec des taches noirâtres le long des côtés du corps, et ordinairement au nombre de cent soixante-dix. Il y a sous la queue quarante-deux paires de petites plaques.

LE CHAYQUE.

C'EST dans l'Asie que l'on trouve ce serpent venimeux, auquel nous conservons le nom de *chayque*, que lui a donné M. Daubenton, et qui est une abréviation de *chayquarona*, nom imposé à ce reptile par les Portugais. Deux bandes jaunes ou blanchâtres s'étendent au-dessus de son corps depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et, de chaque côté du cou, l'on voit neuf taches rondes et noirâtres, disposées comme les évents des lamproies Le dessous du corps est recouvert de plaques bleuâtres dont chaque extrémité présente quelquefois un point noir. La femelle est distinguée du mâle, en ce qu'elle n'a pas, comme ce dernier, neuf taches noirâtres de chaque côté du cou Le chayqne a ordinairement cent quarante-trois grandes plaques, et soixante-seize paires de petites.

LE LACTÉ.

CE serpent ne présente que deux couleurs, le blanc et le noir : mais elles sont placées avec tant de symétrie, et cependant distribuées, pour ainsi dire, avec tant de goût, et contrastées avec tant d'agrément, qu'elles pourroient servir de modèle pour la parure la plus élégante, et qu'une jeune beauté en demi-deuil verroit avec plaisir sur ses ajustemens une image de leurs nuances et de leur disposition. La couleur de cette couleuvre est d'un blanc de lait relevé par des taches d'un noir très-foncé, arrangées deux à deux; et au contraire la tête est d'un noir très-obscur, qui rend plus éclatante une petite bande blanche étendue sur ce fond

très-foncé, depuis le museau jusque vers le cou. Mais sous ces couleurs séduisantes est caché un venin très-actif; et le lacté est armé de crochets qui distillent un poison mortel.

Ce serpent, qui se trouve dans les Indes, a deux cent trois plaques au-dessous du corps, et trente-deux paires de petites plaques au-dessous de la queue. Pendant qu'on imprimoit cet article, nous avons reçu un individu de cette espèce : il avoit un pied et demi de longueur totale; les écailles qui recouvroient son dos étoient hexagones et relevées par une arête ; le sommet de la tête étoit garni de neuf grandes lames, disposées sur quatre rangs, comme dans le naja; et voilà donc encore un exemple de cet arrangement et de ce nombre de grandes écailles sur la tête d'un serpent venimeux.

LE CORALLIN.

Il ne faut pas confondre cette couleuvre avec le serpent *corail*, qui appartient à un genre différent, et qui présente la couleur éclatante du corail rouge dont on fait usage dans les arts. Le corallin n'offre aucune couleur qui approche du rouge: tout le dessus de son corps est d'un vert de mer, relevé par trois raies étroites et rousses qui s'étendent depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue; le dessous est blanchâtre et pointillé de blanc. Ce serpent n'a été nommé *corallin* par M. Linné qu'à cause de la disposition des écailles qui garnissent son dos, et qui sont placées l'une au-dessus de l'autre, de manière à représenter un peu les petites pièces articulées des branches du corail blanc que l'on a appelé *articulé*. La forme de ces écailles ajoute d'ailleurs à ce rapport; elles sont arrondies vers la tête, et pointues du côté de la queue; et comme elles sont disposées sur seize rangs longitudinaux et un peu séparés les uns des autres, elles n'en ressemblent que davantage à un corail articulé dont on verroit seize tiges déliées s'étendre le long du dos du reptile.

Les écailles qui revêtent les deux côtés du corps sont rhomboïdales, se touchent, et sont arrangées comme celles des couleuvres que nous avons déjà décrites. On compte ordinairement cent quatre-vingt-treize grandes plaques, et quatre-vingt deux paires de petites.

Le corallin est venimeux, et se trouve dans les grandes Indes; il a quelquefois plus de trois pieds de longueur.

L'ATROCE.

Nous conservons ce nom à un serpent venimeux des grandes Indes, et particulièrement de l'île de Ceylan. Sa tête est aplatie par-dessus, ainsi que par les côtés, et très-large en proportion de la grosseur du corps; elle est blanchâtre et couverte de petites écailles semblables à celles du dos, comme la tête de la vipère commune; et on voit au-dessus de chaque œil, comme dans cette même vipère d'Europe, une écaille un peu grande et bombée. Les crochets mobiles et attachés à la mâchoire supérieure sont très-grands. Des écailles petites, ovales et relevées par une arête, garnissent le dos, dont la couleur est cendrée et variée par des taches blanchâtres. La queue est très-menue, et sa longueur n'est ordinairement que le cinquième de celle du corps. L'individu décrit par M. Linné avoit un pied de longueur totale, cent quatre-vingt-seize grandes plaques sous le ventre, et soixante-neuf paires de petites plaques sous la queue.

L'HÆMACHATE.

On trouve dans Seba deux figures de ce serpent venimeux, que nous allons décrire d'après un individu conservé au Cabinet du Roi, et que l'on a nommé *hæmachate*, à cause du rouge qui domine dans ses couleurs. Le dessus de la tête est garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, comme dans le naja [1]. Le premier et le second rang sont composés de deux

[1] L'impression de ce volume étoit déjà avancée, lorsqu'on nous a envoyé un hæmachate, assez bien conservé pour que nous puissions bien reconnoître tous ses caractères. Ce n'est que d'après cet individu que nous nous sommes assurés que ce serpent n'avoit pas le dessus de la tête couvert d'écailles semblables à

pièces ; le troisième l'est de trois, le quatrième de deux; et voilà une nouvelle exception dans la forme, la grandeur et l'arrangement des écailles qui revêtent le dessus de la tête des reptiles venimeux, et qui ordinairement présentent, à très-peu près, la même disposition, la même forme et la même grandeur que celles du dos. La mâchoire supérieure est armée de deux crochets creux, mobiles, et renfermés dans une sorte de gaîne. Les écailles du dessus du corps sont unies et en losange. La couleur générale du dos est, dans l'hæmachate vivant, d'un rouge plus ou moins éclatant, relevé par des taches blanches, dont la disposition varie suivant les individus, et qui le font paroître comme jaspé. Ce rouge devient une couleur sombre, plus ou moins foncée, sur les individus conservés dans l'esprit-de-vin, qui altère de même la teinte du dessous du corps, dont la couleur est jaunâtre dans l'animal vivant. Nous avons compté cent trente-deux grandes plaques sous le ventre de l'hæmachate qui fait partie de la collection du Roi, et vingt-deux paires de petites plaques sous sa queue. La longueur totale de cet individu est d'un pied quatre pouces cinq lignes, et celle de la queue, d'un pouce dix lignes. Seba avoit reçu du Japon un serpent de cette espèce, et un autre hæmachate lui avoit été envoyé de Perse.

LA TRÈS-BLANCHE.

Le blanc le plus éclatant est la couleur de ce serpent, que l'on trouve en Afrique, et particulièrement dans la Libye. Suivant Seba, l'extrémité de sa queue est noire, et on aperçoit sur son

celles du dos, comme la plupart des reptiles venimeux, mais garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs; et voilà pourquoi nous avons dit, dans l'article qui traite de la nomenclature des serpens, que le naja étoit le seul serpent venimeux sur la tête duquel nous eussions vu neuf grandes écailles ainsi disposées. Nous avons donc une raison de plus d'inviter les naturalistes à rechercher des caractères extérieurs très-sensibles et constans, d'après lesquels on puisse, dans la suite, séparer les serpens venimeux de ceux qui ne le sont pas; et l'on doit maintenant voir évidemment combien il étoit nécessaire d'employer plusieurs caractères pour composer notre table méthodique des serpens, de manière qu'on pût aisément reconnoître les diverses espèces de ces reptiles.

corps quelques taches très-petites et de la même couleur ; mais M. Linné dit qu'il est absolument sans taches, et il se pourroit que celles dont parle Seba fussent une suite de l'altération produite par l'esprit-de-vin, dans lequel on avoit conservé l'individu que Seba avoit dans sa collection. Il parvient quelquefois à la longueur de cinq ou six pieds. Il se nourrit d'oiseaux et d'autres petits animaux, auxquels il donne la mort d'autant plus facilement qu'il est très-venimeux. Il a ordinairement deux cent neuf grandes plaques sous le corps, et soixante-deux paires de petites plaques sous la queue.

LA BRASILIENNE.

C'est une vipère du Brésil envoyée et conservée sous ce nom au Cabinet du Roi. Sa tête est couverte par-dessus d'écailles ovales, relevées par une arète, et semblables à celles du dos, tant par leur forme que par leur grandeur. Le museau, qui est très-saillant, se termine par une grande écaille presque perpendiculaire à la direction des mâchoires, arrondie par le haut et échancrée par le bas pour laisser passer la langue. Le dessus du corps présente de grandes taches ovales, rousses, bordées de noirâtre, et, dans les intervalles qu'elles laissent, on voit d'autres taches très-petites, d'un brun plus ou moins foncé. L'individu que nous avons décrit a cent quatre-vingts grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue. Sa longueur totale est de trois pieds, et celle de sa queue, de cinq pouces six lignes. Ses crochets mobiles ont près de huit lignes de longueur ; ils sont cependant moins longs de moitié que les crochets de deux mâchoires de serpent venimeux envoyées du Brésil au Cabinet du Roi, et semblables en tout, excepté par la grandeur, à celles de la brasilienne. Si ces grandes mâchoires ont appartenu à un individu de la même espèce, on pourroit croire qu'il avoit six pieds de longueur. Je n'ai trouvé dans aucun auteur la figure ni la description de la brasilienne.

LA VIPÈRE FER-DE-LANCE[1].

Le fer-de-lance parvient ordinairement à la longueur de cinq ou six pieds; c'est un des plus grands serpens venimeux, et un de ceux dont le poison est le plus actif. Il n'est encore que très-peu connu des naturalistes ; M. Linné même n'en a point parlé. On ne l'a observé jusqu'à présent qu'à la Martinique, et peut-être à la Dominique et à Cayenne, et c'est de la première de ces îles qu'est arrivé l'individu conservé au Cabinet du Roi, et que nous allons décrire : aussi les voyageurs l'ont-ils appelé jusqu'à présent *vipère jaune de la Martinique.* Nous n'avons pas cru devoir employer cette dénomination, parce que la couleur de cette espèce n'est pas constante, et que la moitié à peu près des individus qui la composent présente une couleur différente de la jaune. Nous avons préféré de tirer son nom de la conformation particulière et très-constante de sa tête.

La vipère fer-de-lance a cette partie plus grosse que le corps, et remarquable par un espace presque triangulaire, dont les trois angles sont occupés par le museau et les deux yeux. Cet espace, relevé par ses bords antérieurs, représente un fer de lance large à sa base, et un peu arrondi à son sommet.

Les trous des narines sont très-près du bout du museau, les yeux sont gros, ovales, et placés obliquement. Lorsque le fer-de-lance a acquis une certaine grosseur on remarque de chaque côté de sa tête, entre ses narines et ses yeux, une ouverture qui est très-sensible dans les individus conservés au Cabinet du Roi, et que l'on a regardée comme les trous auditifs de ce serpent. Chacun de ces trous est, en effet, l'extrémité d'un petit canal qui passe au-dessous de l'œil, et qui nous a paru aboutir à l'organe de l'ouïe. Comme nous n'avons examiné que des fers-de-lance conservés depuis long-temps dans l'esprit-de-vin, nous n'avons pu nous assurer de ce fait, qu'il seroit d'autant plus intéressant de vérifier, que l'on n'a encore observé dans aucune autre espèce de serpent des ouvertures extérieures pour les oreilles. S'il étoit bien cons-

[1] *Vipère jaune de la Martinique.*

taté, on ne pourroit plus douter que le serpent fer-de-lance n'eût des ouvertures extérieures pour l'organe de l'ouïe, de même que les lézards, avec cette différence cependant que, dans ces derniers animaux, ces ouvertures sont situées derrière les yeux, ainsi que dans les oiseaux et les quadrupèdes vivipares, au lieu que le fer-de-lance les auroit entre les yeux et le museau.

De chaque côté de la mâchoire supérieure on aperçoit un et quelquefois deux ou même trois crochets, dont l'animal se sert pour faire les blessures dans lesquelles il répand son venin. Ces crochets, d'une substance très-dure, de la forme d'un hameçon, et communément de la grosseur d'une forte alène, sont mobiles, creux depuis leur racine jusqu'à leur bord convexe, qui présente une petite fente, et revêtus d'une membrane qui se retire et les laisse paroître lorsque l'animal ouvre la gueule et les redresse pour s'en servir. Leur racine est couverte par un petit sac d'une membrane très-forte qui renferme le venin de l'animal, et qui, suivant l'auteur d'un Mémoire sur la vipère jaune de la Martinique, publié dans les *Nouvelles de la république des lettres et des arts*, peut contenir une *demi-cuillerée à café* de liqueur. Au reste, ce sac ne nous a pas paru le vrai réservoir du poison, que nous avons cru voir dans des vésicules placées de chaque côté à l'extrémité des mâchoires, comme dans la vipère commune d'Europe, et qui, par un conduit particulier, parviendroit à la cavité de la dent, pour sortir par la fente située dans la partie convexe de ce crochet [1].

Le venin de la vipère fer-de-lance est presque aussi liquide que de l'eau, et jaunâtre comme de l'huile d'olive qui commence à s'altérer. La douleur qu'excite ce venin dans les personnes blessées par la vipère est semblable à celle qui provient d'une chaleur brûlante ; elle est d'ailleurs accompagnée d'un grand accablement. Mais ce poison, qui n'a ni goût ni odeur, ne paroît agir que lorsqu'il est un peu abondant ou qu'il se mêle avec le sang, puisqu'on a quelquefois sucé impunément les plaies produites le plus récemment par la morsure du fer-de-lance, et il est aisé de voir, en comparant ces faits avec ceux que nous avons rapportés à l'ar-

---

[1] Comme nous n'avons été à même de disséquer que des vipères fer-de-lance conservées depuis long-temps dans l'esprit-de-vin, et dont les parties molles, ainsi que les humeurs, étoient très altérées, nous ne pouvons rien assurer à ce sujet.

ticle de la vipère commune d'Europe, que les organes relatifs au venin, la nature de ce suc funeste, et la forme des dents, sont à peu près les mêmes dans la vipère européenne et dans celle de la Martinique.

La langue est très-étroite, très-allongée, et se meut avec beaucoup de vitesse; les écailles du dos sont ovales et relevées par une arête, la couleur générale du corps est jaune dans certains individus, grisâtre dans d'autres; et ce qui prouve qu'on ne peut pas regarder les individus jaunes et les individus gris comme formant deux espèces distinctes, ni même deux variétés constantes, c'est qu'on trouve souvent dans la même portée autant de vipereaux gris que de vipereaux jaunes. Nous avons vu dans la collection de M. Badier, très-bon observateur, une variété du fer-de-lance qui, au lieu de présenter la couleur jaune, avoit le dos marbré de plusieurs couleurs plus ou moins livides ou plus ou moins brunes, et étoit d'ailleurs distinguée par une tache très-brune placée en long derrière les yeux et de chaque côté de la tête.

Le fer-de-lance a communément deux cent vingt-huit grandes plaques sous le corps, et soixante-une paires de petites plaques sous la queue. Nous avons trouvé ces deux nombres sur un individu dont la longueur totale étoit d'un pied deux pouces deux lignes, et la longueur de la queue de deux pouces une ligne. Nous n'avons compté que deux cent vingt-cinq grandes plaques, et cinquante-neuf paires de petites, sur un autre individu, qui cependant étoit plus grand et avoit deux pieds six lignes de longueur totale.

Lorsque le fer-de-lance se jette sur l'animal qu'il veut mordre, il se replie en spirale, et, se servant de sa queue comme d'un point d'appui, il s'élance avec la vitesse d'une flèche; mais l'espace qu'il parcourt est ordinairement peu étendu. Ne jouissant pas de l'agilité des autres serpens, presque toujours assoupi, surtout lorsque la température devient un peu fraîche, il se tient caché sous des tas de feuilles, dans des troncs d'arbres pourris, et même dans des trous creusés en terre. Il est très-rare qu'il pénètre dans les maisons de la campagne, et on ne le trouve jamais dans celles des villes; mais il se retire souvent dans les plantations de cannes à sucre, où il est attiré par des rats, dont il se nourrit. Il ne blesse ordinairement que lorsqu'on le touche et qu'on l'irrite, mais il ne mord jamais qu'avec une sorte de rage. On peut être averti de son approche par l'odeur fétide qu'il répand, et par le cri de certains oiseaux, tels que la gorge-blanche, qui, troublés appa-

remment par sa ressemblance avec les serpens qui les poursuivent sur les arbres et les y dévorent, se rassemblent et voltigent sans cesse autour de lui. Lorsqu'on est surpris par ce serpent, on peut lui présenter une branche d'arbre, un paquet de feuilles, ou tout autre objet qui captive son attention et donne le temps de s'armer; un coup suffit quelquefois pour lui donner la mort. Quand on lui a coupé la tête, le corps conserve pendant quelque temps un mouvement vermiculaire.

C'est dans le mois de mars ou d'avril que ce dangereux reptile s'accouple avec sa femelle; ils s'unissent si intimement, et se serrent dans un si grand nombre de contours, qu'ils représentent, suivant M. Bonodet de Foix, deux grosses cordes tressées ensemble. Ils demeurent ainsi réunis pendant plusieurs jours, et on doit éviter avec un très-grand soin de les troubler dans ce temps d'amour et de jouissance, où de nouvelles forces rendent leurs mouvemens plus prompts et leur venin plus actif. La mère porte ses petits pendant plus de six mois, suivant l'auteur du Mémoire déjà cité; et ce temps, beaucoup plus long que celui de la gestation de la vipère commune, qui n'est que de deux ou trois mois, seroit cependant proportionné à la différence de la longueur du corps de ces deux serpens, le fer-de-lance parvenant à une longueur double de celle de la vipère commune d'Europe.

Suivant certains voyageurs, ses petits sortent tout formés du ventre de leur mère, qui ne cesse de ramper pendant qu'ils viennent à la lumière; mais, suivant M. Bonodet de Foix, ils se débarrassent de leur enveloppe au moment même où la femelle les dépose à terre. Chaque portée comprend depuis vingt jusqu'à soixante petits, et il paroît que le nombre en est toujours pair. Ils ont, en naissant, la grosseur d'un ver de terre, et sept ou huit pouces de long; lorsqu'ils sont adultes, ils parviennent jusqu'à la longueur de six pieds, ainsi que nous l'avons dit, et ont alors, dans le milieu du corps, trois pouces de diamètre. On en voit de plus gros et de plus longs; mais ces individus sont rares.

Le fer-de-lance se nourrit de lézards améiva, et même de rats, de volaille, de gibier et de chats. Sa gueule peut s'ouvrir d'une manière démesurée, et se dilater si considérablement, qu'on lui a vu avaler un cochon de lait; mais un serpent de cette espèce, ayant un jour dévoré un gros sarigue, enfla beaucoup et mourut. Lorsque la proie qu'il a saisie lui échappe, il en suit les traces en se traînant avec peine; cependant, comme il a les yeux et l'odo-

vat excellens, il parvient d'autant plus aisément à l'atteindre, qu'elle est bientôt abattue par la force du poison qu'il a distillé dans sa plaie. Il l'avale toujours en commençant par la tête; et lorsque cette proie est considérable, il reste souvent comme tendu et dans un état d'engourdissement qui le rend immobile jusqu'à ce que sa digestion soit avancée.

Il ne digère que lentement; et lorsqu'on a tué un fer-de-lance quelque temps après qu'il a pris de la nourriture, il s'exhale de son corps une odeur fétide et insupportable. Quelque dégoût que doive inspirer ce serpent, des nègres, et même des blancs, ont osé en manger, et ont trouvé que sa chair étoit un mets agréable. Cependant la mauvaise odeur dont elle est imprégnée lorsque l'animal est vivant, doit se conserver après la mort de la vipère, de manière à rendre cette chair un aliment aussi rebutant que le venin du serpent est dangereux.

On a écrit que ce poison étoit si funeste, qu'on ne connoissoit personne qui eût été guéri de la morsure du fer-de-lance; que ceux qui avoient été blessés par ses crochets envenimés mouroient quelquefois dans l'espace de six heures, et toujours dans des douleurs aiguës; que le venin des jeunes serpens de cette espèce donnoit aussi la mort, mais que le partie mordue par ces jeunes reptiles n'enfloit point, que le blessé n'éprouvoit que des douleurs légères, ou même ne souffroit pas, et qu'il se déclaroit souvent une paralysie sur des parties différentes de celle qui avoit été mordue. Nous avons lu en frémissant qu'un grand nombre de remèdes ont été employés en vain pour sauver les jours des infortunés blessés par le fer-de-lance, et que l'on étoit seulement parvenu à diminuer les douleurs de ceux qui expirent quelques heures après par l'effet funeste de ce poison terrible. M. Bonodet de Foix croit devoir affirmer, au contraire, qu'excepté certaines circonstances particulières, où le remède est même toujours efficace, la guérison est aussi prompte qu'assurée; que les moyens de l'obtenir sont aussi simples que multipliés; que la manière de les employer est connue des nègres et des mulatres; que plusieurs traitemens ont été suivis du plus heureux succès, quoiqu'ils n'eussent été commencés que douze ou même quinze heures après l'accident; que la situation du malade n'est point douloureuse, et qu'il périssoit sans sortir de l'assoupissement profond dans lequel il étoit toujours plongé dès le moment de sa blessure. L'activité du venin du fer-de-lance doit varier avec l'âge de l'animal, la saison et la tem-

pérature. Mais, quoi qu'il en soit, pourquoi un être aussi funeste existe-t-il encore dans des îles où il seroit possible d'éteindre son odieuse race ? pourquoi laisser vivre une espèce que l'on ne doit voir qu'avec horreur ? et pourquoi chercher uniquement des remèdes trop souvent impuissans contre les maux qu'elle produit, lorsque, par une recherche obstinée et une guerre à toute outrance, l'on peut parvenir à purger de ce venimeux reptile les diverses contrées où il a été observé ?

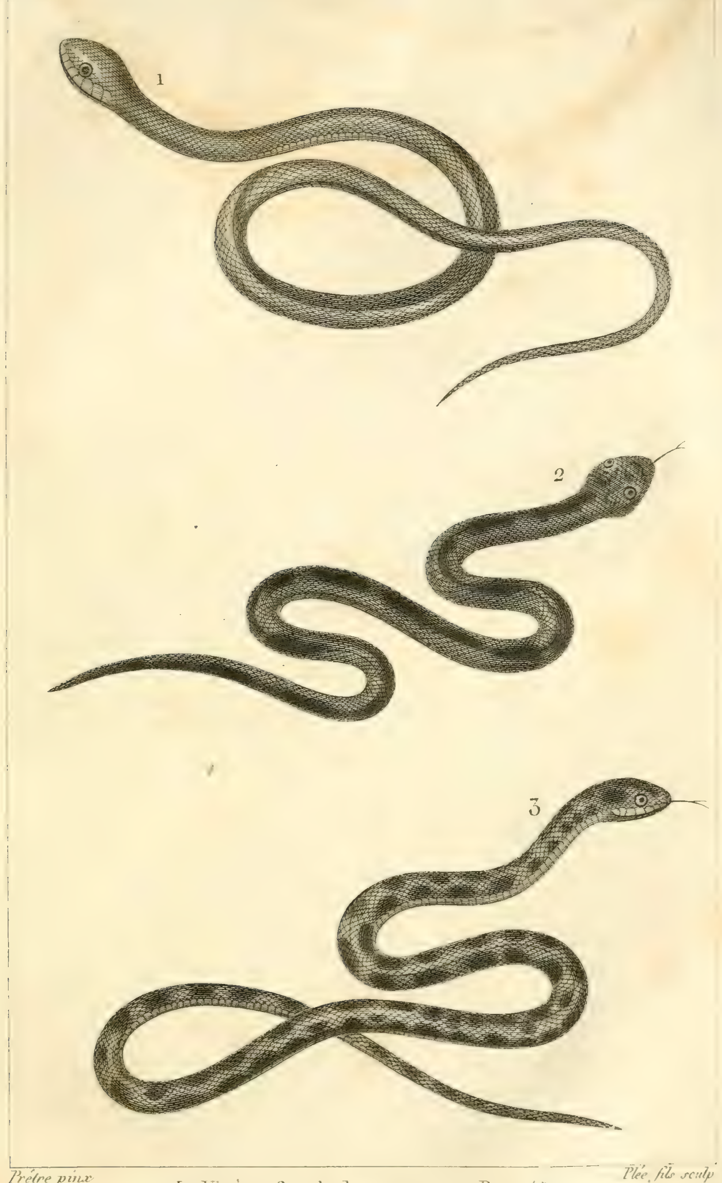
LA TÊTE TRIANGULAIRE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre envoyée au Cabinet du Roi sous le nom de *vipère de l'île Saint-Eustache*. Elle a beaucoup de rapport, par la disposition de ses couleurs, avec la vipère commune : elle est verdâtre, avec des taches de diverses figures sur la tête et sur le corps, où elles se réunissent pour former une bande irrégulière et longitudinale. Les grandes plaques qui revêtent son ventre, et qui sont au nombre de cent cinquante, sont d'une couleur foncée et bordée de blanchâtre. Elle a soixante-une paires de petites plaques sous la queue.

Nous avons tiré son nom de la forme de sa tête, qui paroît d'autant plus triangulaire, que les deux extrémités des mâchoires supérieures forment, par derrière, deux pointes très-saillantes. Cette vipère est armée de crochets creux et mobiles. Les écailles, semblables à celles du dos, garnissent le sommet de la tête ; elles sont en losange et unies, au lieu d'être relevées par une arête, comme celles qui recouvrent le dos de la vipère commune. Le corps est très-délié du côté de la tête. L'individu que que nous avons décrit avoit deux pieds de longueur totale, et sa queue trois pouces neuf lignes.

LE DIPSE.

On rencontre en Amérique, et particulièrement à Surinam, suivant Seba, ce serpent venimeux, dont le dessus du corps est



Prêtre pinx. *Plée, fils sculp.*

1. La Vipère fer-de-lance........Page 459.
2. La Tête triangulaire.............. 464.
3. L'Atropos.......................465.



couvert d'écailles ovales, bleuâtres dans le centre, et blanchâtres sur les bords. Les grandes plaques qui revêtent le ventre de cette couleuvre sont blanches, et au nombre de cent cinquante-deux. La queue est longue, très-déliée, et garnie en dessous de cent trente-cinq paires de petites plaques, le long desquelles on voit s'étendre une raie bleuâtre. La mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles, comme dans les autres espèces de serpens venimeux.

L'ATROPOS.

Ce serpent venimeux, qui se trouve en Amérique, mérite bien le nom que M. Linné lui a donné, par la force du poison qu'il recèle; et c'est en effet à une parque qu'il convenoit de consacrer un reptile aussi funeste. Sa tête a un peu la forme d'un cœur; elle présente plusieurs taches noires, ordinairement au nombre de quatre, et elle est garnie par-dessus d'écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos.

La couleur générale du dessus du corps est blanchâtre, et au-dessus de ce fond s'étendent quatre rangs de taches rousses, rondes, assez grandes, et chargées dans leur centre d'une petite tache blanche. L'atropos a cent trente-une grandes plaques sous le ventre, et vingt-deux paires de petites plaques sous la queue.

LE LÉBERIS.

Cette couleuvre est venimeuse; le dessus de son corps est couvert de raies transversales, étroites et noires; elle a cent dix grandes plaques sous le corps, et cinquante paires de petites plaques sous la queue. On la trouve dans le Canada, et c'est M. Kalm qui l'a fait connoître.

LA TIGRÉE.

Nous ignorons de quel pays a été envoyé au Cabinet du Roi ce serpent, dont la mâchoire supérieure est armée de crochets mobiles. Sa tête ressemble beaucoup à celle de la vipère commune; le sommet en est garni de petites écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos.

Le dessus du corps est d'un roux blanchâtre : il présente des taches foncées, bordées de noir, semblables à celles que l'on voit sur les peaux de panthères, ou d'autres animaux du même genre, répandues dans le commerce sous le nom de *peaux de tigre*; et voilà pourquoi nous avons désigné cette couleuvre par l'épithète de *tigrée*. L'individu que nous avons décrit avoit deux cent vingt-trois grandes plaques, et soixante-sept paires de petites; sa longueur totale étoit d'un pied un pouce six lignes, et celle de sa queue de deux pouces.

COULEUVRES OVIPARES.

LA COULEUVRE VERTE ET JAUNE OU LA COULEUVRE COMMUNE.

Nous n'avons parlé jusqu'à présent que de reptiles funestes, de poisons mortels, d'armes dangereuses et cachées; nous ne nous sommes occupés que de récits effrayans, d'images sinistres. Non-seulement les contrées brûlantes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, nous ont présenté un grand nombre de serpens venimeux; mais nous avons vu ces espèces terribles braver les rigueurs des climats septentrionaux, se répandre dans notre Europe, infester nos contrées, pénétrer jusqu'auprès de nos de-

meures. Environnés, pour ainsi dire, de ces ministres de la mort, nous n'avons, en quelque sorte, considéré qu'avec effroi la surface de la terre. Enveloppée dans un voile de deuil, la Nature nous a paru multiplier sur notre globe les causes de destruction, au lieu d'y répandre les germes de la fécondité. Cette seule pensée a changé pour nous la face de tous les objets ; notre imagination trompée a empoisonné d'avance nos jouissances les plus pures : la plus belle des saisons, celle où tout semble se ranimer pour s'aimer et se reproduire, n'auroit plus été pour nous que le moment du réveil d'un ennemi terrible armé contre nos jours ; la verdure la plus fraîche, les fleurs les plus richement colorées, étalées avec magnificence par une main bienfaisante et conservatrice, dans la campagne la plus riante, n'auroient été à nos yeux qu'un tapis perfide étendu par le génie de la destruction sur les affreux repaires de serpens venimeux ; et les rayons vivifians du soleil le plus pur ne nous auroient paru inonder l'atmosphère que pour donner plus de force aux traits empoisonnés de funestes reptiles. Hâtons-nous de prévenir ces effets ; faisons succéder à ces tableaux lugubres des images gracieuses ; que la Nature reprenne, pour ainsi dire, à nos yeux son éclat et sa pureté. Les couleuvres que nous avons à décrire ne nous présenteront ni venin mortel, ni armes funestes ; elles ne nous montreront que des mouvemens agréables, des proportions légères, des couleurs douces ou brillantes : à mesure que nous nous familiariserons avec elles, nous aimerons à les rencontrer dans nos bois, dans nos champs, dans nos jardins ; non-seulement elles ne troubleront pas la paix de nos demeures champêtres, ni la pureté de nos jours les plus sereins, mais elles augmenteront nos plaisirs en réjouissant nos yeux par la beauté de leurs nuances et la vivacité de leurs évolutions ; nous les verrons avec intérêt allier leurs mouvemens à ceux des divers animaux qui peuplent nos campagnes, se retrouver sur les arbres jusqu'au milieu des jeux des oiseaux, et servir à animer, dans toutes ses parties, le vaste et magnifique théâtre de la Nature printanière.

Commençons donc par celles que l'on rencontre en grand nombre dans les contrées que nous habitons. Parmi ces serpens, le plus souvent très-doux, et même quelquefois familiers, nous devons compter la verte et jaune, ou la couleuvre commune.

Ce serpent, dont M. Daubenton a parlé le premier, est très-commun dans plusieurs provinces de France, et surtout dans

les méridionales ; il en peuple les bois, les divers endroits retirés et humides. Il paroît confiné dans les pays tempérés de l'ancien continent ; on ne l'a point encore trouvé dans les contrées très-chaudes de l'ancien monde, non plus qu'en Amérique ; et il ne doit point habiter dans le Nord, puisque le célèbre naturaliste suédois n'en a point fait mention. Il est aussi innocent que la vipère est dangereuse : paré de couleurs plus vives que ce reptile funeste, doué d'une grandeur plus considérable, plus svelte dans ses proportions, plus agile dans ses mouvemens, plus doux dans ses habitudes, n'ayant aucun venin à répandre, il devroit être vu avec autant de plaisir que la vipère avec effroi. Il n'a pas, comme les vipères, des dents crochues et mobiles; il ne vient pas au jour tout formé; et ce n'est que quelque temps après la ponte que les petits éclosent. Malgré toutes ces dissemblances qui le distinguent des vipères, le grand nombre de rapports extérieurs qui l'en rapprochent, ont fait croire, pendant long-temps, qu'il étoit venimeux. Cette fausse idée a fait tourmenter cette innocente couleuvre ; on l'a poursuivie comme un animal dangereux ; et il n'est encore que peu de gens qui puissent la toucher sans crainte, et même la regarder sans répugnance.

Cependant cet animal, aussi doux qu'agréable à la vue, peut être aisément distingué de tous les autres serpens, et particulièrement des dangereuses vipères, par les belles couleurs dont il est revêtu. La distribution de ces diverses couleurs est assez constante; et, pour commencer par celles de la tête, dont le dessus est un peu aplati, les yeux sont bordés d'écailles jaunes et presque couleur d'or, qui ajoutent à leur vivacité. Les mâchoires, dont le contour est arrondi, sont garnies de grandes écailles d'un jaune plus ou moins pâle, au nombre de dix-sept sur la mâchoire supérieure, et de vingt sur l'inférieure [1]. Le dessus du corps, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est noir, ou d'une couleur verdâtre très-foncée, sur laquelle on voit s'étendre, d'un bout à l'autre, un grand nombre de raies composées de petites taches jaunâtres de diverses figures, les unes allongées, les autres en losange, etc., et un peu plus grandes

[1] Il y a communément treize dents de chaque côté au rang extérieur de la mâchoire supérieure et de la mâchoire inférieure ; il y en a ordinairement dix de chaque côté au rang intérieur des deux mâchoires : ainsi la verte et jaune a le plus souvent quatre-vingt-douze dents crochues, mais immobiles, blanches et transparentes.

vers les côtés que vers le milieu du dos. Le ventre est d'une couleur jaunâtre : chacune des grandes plaques qui le couvrent présente un point noir à ses deux bouts, et y est bordée d'une très-petite ligne noire ; ce qui produit, de chaque côté du dessous du corps, une rangée très-symétrique de points et de petites lignes noirâtres, placées alternativement.

Cette jolie couleuvre parvient ordinairement à la longueur de trois ou quatre pieds, et alors elle a deux ou trois pouces de circonférence dans l'endroit le plus gros du corps. On compte communément deux cent six grandes plaques sous son ventre, et cent sept paires de petites plaques sous sa queue, dont la longueur est égale le plus souvent au quart de la longueur totale de l'animal.

Elle devient même beaucoup plus grande lorsqu'elle parvient à un âge avancé, et elle peut d'autant plus aisément échapper aux divers accidens auxquels elle est exposée, et par conséquent atteindre à son entier développement, que non-seulement elle peut recevoir des blessures considérables sans en périr, mais même vivre un très-long-temps, ainsi que les autres reptiles, sans prendre aucune nourriture [1].

D'ailleurs la couleuvre verte et jaune se tient presque toujours cachée, comme si les mauvais traitemens qu'elle a si souvent reçus l'avoient rendue timide; elle cherche à fuir lorsqu'on la découvre ; et non-seulement on peut la saisir sans redouter un poison dont elle n'est jamais infectée, mais même sans éprouver d'autre résistance que quelques efforts qu'elle fait pour s'échapper. Bien plus, elle devient docile lorsqu'elle est prise ; elle subit une sorte de domesticité; elle obéit aux divers mouvemens qu'on veut lui faire suivre. On voit souvent des enfans prendre deux serpens de cette espèce, les attacher par la queue, et les contraindre aisément à ramper, ainsi attelés, du côté où ils veulent les conduire. Elle se laisse entortiller autour des bras ou du cou,

---

[1] On en a vu passer plusieurs mois sans manger.

Un de mes amis m'a écrit qu'il avoit vu une jeune couleuvre (vraisemblablement de l'espèce dont il s'agit dans cet article), trouvée dans une vigne par des paysans, et attachée au bout d'un très long échalas, y être encore en vie au bout de huit jours, quoiqu'elle n'eût pris aucun aliment. (*Lettre de M. l'abbé Carrière, curé de Roquefort, près d'Agen.*)

C'est avec bien du plaisir que je paye ici un tribut de tendresse et de reconnoissance à ce pasteur aussi éclairé que vertueux, et qui, dans le temps, voulut bien se charger d'élever ma jeunesse.

rouler en divers contours de spirale, tourner et retourner en différens sens, suspendre en différentes positions, sans donner aucun signe de mécontentement : elle paroît même avoir du plaisir à jouer ainsi avec ses maîtres ; et comme sa douceur et son défaut de venin ne sont pas aussi bien reconnus qu'ils devroient l'être pour la tranquillité de ceux qui habitent la campagne, des charlatans se servent encore de ce serpent pour amuser et pour tromper le peuple, qui leur croit le pouvoir particulier de se faire obéir, au moindre geste, par un animal qu'il ne peut quelquefois regarder qu'en tremblant.

Il y a cependant certains momens, et même certaines saisons de l'année, où la couleuvre verte et jaune, sans être dangereuse, montre ce désir de se défendre ou de sauver ce qui lui est cher, si naturel à tous les animaux. On a vu quelquefois ce serpent, surpris par l'aspect subit de quelqu'un, au moment où il s'avançoit pour traverser une route, ou que, pressé par la faim, il se jetoit sur une proie, se redresser avec fierté, et faire entendre son sifflement de colère. Mais dans ce moment même, qu'auroit-on eu à craindre d'un animal sans venin, dont tout le pouvoir n'auroit pu venir que de l'imagination frappée de celui qu'il auroit attaqué, et dont la force et les dents même ne sont dangereuses que pour de petits lézards et d'autres foibles animaux qui lui servent de nourriture ?

Dans tous les endroits où le froid est rigoureux, la couleuvre commune s'enfonce, dès la fin de l'automne, dans des trous souterrains ou dans d'autres creux, où elle s'engourdit plus ou moins complétement pendant l'hiver. Lorsque les beaux jours du printemps paroissent, ce reptile sort de sa torpeur, et se dépouille comme les autres serpens. Revêtu ensuite d'une peau nouvelle, pénétré d'une chaleur plus vive, et ayant réparé toutes les pertes qu'il avoit éprouvées par le froid et la diète, il va chercher sa compagne, et faire entendre, au milieu de l'herbe fraîche, son sifflement amoureux. Leur ardeur paroît très-vive; on les a vus souvent s'élancer contre ceux qui étoient venus troubler leurs amours dans la retraite qu'ils avoient choisie. Cette affection du mâle et de la femelle ne doit pas étonner dans un animal capable d'éprouver, pour les personnes qui prennent soin de lui lorsqu'il est réduit à une sorte de domesticité, un attachement très-fort, et qu'on a voulu même comparer à celui des animaux auxquels nous accordons le plus d'instinct; et c'est peut-être à l'espèce de

la couleuvre verte et jaune qu'il faut rapporter le fait suivant, attesté par un naturaliste très-digne de foi. Cet observateur a vu une couleuvre, qu'il a appelée *le serpent ordinaire de France*, tellement affectionnée à la maîtresse qui la nourrissoit, que ce serpent se glissoit souvent le long de ses bras, comme pour la caresser, se cachoit sous ses vêtemens, ou alloit se reposer sur son sein. Sensible à la voix de celle qu'il paroissoit chérir, il alloit à elle lorsqu'elle l'appeloit; il la suivoit avec constance; il reconnoissoit jusqu'à sa manière de rire; il se tournoit vers elle lorsqu'elle marchoit, comme pour attendre son ordre. Ce même naturaliste a vu un jour la maîtresse de ce doux et familier serpent le jeter dans l'eau pendant qu'elle suivoit, dans un bateau, le courant d'une grande rivière : le fidèle animal, toujours attentif à la voix de sa maîtresse chérie, nageoit en suivant le bateau qui la portoit; mais la marée étant remontée dans le fleuve, et les vagues contrariant les efforts du serpent, déjà lassé par ceux qu'il avoit faits pour ne pas quitter le bateau de sa maîtresse, le malheureux animal fut bientôt submergé.

Peut-être faut-il rapporter aussi à la couleuvre verte et jaune un serpent de Sardaigne que M. Cetti a fait connoître, et que l'on nomme *colubro uccellatore*, parce qu'il grimpe sur les arbres pour y chercher les œufs et même les petits oiseaux, dont il se nourrit. Ce reptile est très-commun en Sardaigne. Sa longueur est ordinairement de quarante pouces, et sa plus grande grosseur de deux. La couleur de son dos est noire, variée de jaune; et le jaune est aussi la couleur du dessous de son corps. Il a deux cent dix-neuf grandes plaques, et cent deux paires de petites. Il n'est point venimeux.

LA COULEUVRE A COLLIER [1].

C'EST encore dans nos contrées que se trouve en très-grand nombre ce serpent, aussi doux, aussi innocent, aussi familier, que la couleuvre verte et jaune. Ses habitudes ne diffèrent pas, à beau-

[1] En Sardaigne, *colubro nero*, *serpe nero*, *carbon*, *carbonazzo* : *anguille de haie*.

coup d'égards, de celles de cette couleuvre. Il paroît cependant qu'il se plaît davantage dans les lieux humides, ainsi qu'au milieu des eaux; et c'est ce qui lui a fait donner par plusieurs naturalistes le nom de *serpent d'eau*, de *serpent nageur*, d'*anguille de haie*[1], etc. Il parvient quelquefois à la longueur de trois ou quatre pieds. Sa tête est un peu aplatie, comme celle de la couleuvre commune : le sommet est recouvert par neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, dont le premier et le second, à compter du museau, sont composés de deux pièces; le troisième l'est de trois, et le quatrième de deux. Cette disposition la distingue de la vipère commune, aussi-bien que la forme de son museau, qui est arrondi, au lieu d'être terminé par une écaille presque verticale, comme dans cette même vipère. Sa gueule est très-ouverte; les deux mâchoires présentent, au lieu de crochets mobiles, un double rang de dents, mais immobiles, assez petites, et tournées vers le gosier : dix-sept écailles revêtent à l'extérieur chacune de ces mâchoires; et celles qui recouvrent la mâchoire supérieure sont blanchâtres et marquées de cinq ou six petites raies d'une couleur très-foncée. On voit sur le cou deux taches d'un jaune pâle ou blanchâtre, qui forment comme un demi-collier, d'où est venu le nom que nous conservons à ce serpent; et ces deux taches, très-semblables, sont d'autant plus sensibles, qu'elles sont placées au-devant de deux autres triangulaires et très-foncées.

Le dos est recouvert d'écailles ovales relevées par une arête, et plus grandes que celles qui garnissent les côtés, et qui sont unies. Tout le dessus du corps est d'un gris plus ou moins foncé, marqueté de chaque côté de taches noires irrégulières et plus ou moins grandes, qui aboutissent aux plaques du ventre; et au milieu des deux rangées formées par ces taches, s'étendent, depuis la tête jusqu'à la queue, deux autres rangées longitudinales de taches plus petites et moins sensibles. Le dessous du ventre est varié de noir, de blanc et de bleuâtre, mais de manière que les taches noires augmentent en nombre et en grandeur, à mesure qu'elles sont plus près de la queue, où les plaques sont presque entièrement noires. Il y a communément cent soixante-dix grandes plaques sous le ventre, et cinquante-trois paires de petites plaques sous la queue[2].

---

[1] Ce nom d'*anguille de haie* a été aussi donné, dans plusieurs provinces, à la couleuvre verte et jaune.

[2] Nous avons compté soixante paires de petites plaques dans quelques individus.

La couleuvre à collier ne renfermant aucun venin, on la manie sans danger; elle ne fait aucun effort pour mordre; elle se défend seulement en agitant rapidement sa queue, et elle ne refuse pas plus que la couleuvre commune, de jouer avec les enfans. On la nourrit dans les maisons, où elle s'accoutume si bien à ceux qui la soignent, qu'au moindre signe elle s'entortille autour de leurs doigts, de leurs bras, de leur cou, et les presse mollement comme pour leur témoigner une sorte de tendresse et de reconnoissance. Elle s'approche avec douceur de la bouche de ceux qui la caressent; elle suce leur salive, et aime à se cacher sous leurs vêtemens, comme pour s'approcher davantage de ceux qui la chérissent. En Sardaigne, les jeunes femmes élèvent les couleuvres à collier avec beaucoup d'empressement, leur donnent à manger elles-mêmes, prennent le soin de leur mettre dans la gueule la nourriture qu'elles leur ont préparée; et les habitans de la campagne les regardent comme des animaux du meilleur augure, les laissent entrer librement dans leurs maisons et croiroient avoir chassé la fortune elle-même, s'ils avoient fait fuir ces innocentes petites bêtes.

Il arrive cependant quelquefois que lorsque la couleuvre à collier est devenue très-forte, et qu'au lieu d'avoir été élevée en domesticité, elle a vécu dans les champs et dans l'état sauvage, elle perd un peu de sa douceur, et que si on l'irrite en l'arrachant, par exemple, à ses jouissances, elle anime ses yeux, agite sa langue, se redresse avec vivacité, fait claquer ses mâchoires, et serre fortement avec ses dents la main qui cherche à la saisir.

La couleuvre à collier dépose ses œufs dans les trous exposés au midi, sur le bord des eaux croupissantes, ou plus communément sur des couches de fumier. Ces œufs, qui sont gros à peu près comme des œufs de pie, sont collés ensemble par une matière gluante en forme de grappe; elle a par là un nouveau rapport avec les poissons et certains quadrupèdes ovipares, tels que les crapauds, les grenouilles, etc. dont les œufs sont de même collés ensemble et réunis de diverses manières.

Les œufs de la couleuvre à collier, déposés dans des fumiers, ont donné lieu à une fable à laquelle on a cru pendant longtemps; on a prétendu qu'ils avoient été pondus par des coqs; et comme on en a vu sortir de petits serpenteaux, on a ajouté que les œufs de coq renfermoient toujours un serpent, que le coq ne les couvoit point, mais que lorsqu'ils étoient placés dans un en-

droit chaud, comme parmi des végétaux en putréfaction, ils produisoient toujours des serpens.

On assure qu'il est aisé de distinguer les oeufs qui ont été fécondés d'avec ceux qui ne le sont pas, et qu'on appelle des *œufs clairs*, en les mettant sur l'eau : les oeufs clairs sont les seuls qui surnagent.

La coque est composée d'une membrane mince, mais compacte et d'un tissu serré. Le petit serpent y est roulé sur lui-même au milieu d'une matière qui ressemble à du blanc d'oeuf de poule; on y remarque un placenta; et le cordon ombilical est attaché au ventre un peu au-dessus de l'anus. La chaleur seule de l'atmosphère, et celle des matières végétales pourries, font éclore ces œufs. Peut-être dans des contrées plus voisines de la zone torride que celles où ils ont été observés, l'ardeur du soleil suffiroit pour faire sortir les petits serpens de leur coque. Nous avons vu, en effet, dans l'Histoire des quadrupèdes ovipares, les crocodiles déposer leurs oeufs sur le sable dans les contrées brûlantes de l'Afrique; mais sur les plages plus humides et moins chaudes de l'Amérique méridionale, ils les placent au milieu d'un tas de matières végétales, dont la fermentation favorise l'accroissement du fœtus et la sortie de l'oeuf.

Ces œufs de couleuvre à collier sont ordinairement au nombre de dix-huit ou vingt [1] : aussi l'espèce du serpent à collier seroit-elle beaucoup plus nombreuse qu'elle ne l'est, s'il ne devenoit pas la proie de plusieurs ennemis même très-foibles, dans le temps qu'il est encore jeune et sans force pour se défendre; les pies, les mésanges, les moineaux le dévorent, et les grenouilles mêmes s'en nourrissent lorsqu'elles peuvent le saisir sur le bord des marais qu'elles habitent.

Il rampe sur la terre avec une très-grande vitesse ; il nage aussi, mais avec plus de difficulté qu'on ne l'a cru. Pendant que l'été règne, il vit souvent dans les endroits humides, ainsi que nous l'avons dit ; mais on le trouve quelquefois dans les buissons : d'autres fois il se place sur les branches sèches et élevées des chênes, des saules, des érables, sur les saillies des vieux bâtimens,

---

[1] Quelquefois ce nombre n'est que de quatorze ou quinze. Gesner a écrit qu'on lui apporta, vers la fin du mois de juin, une femelle de l'espèce dont il est question dans cet article, et que, deux jours après, elle pondit quatorze œufs.

sur tous les endroits exposés au midi, et où le soleil donne avec plus de force; il s'y replie en divers contours, ou s'y allonge avec une sorte de volupté, toujours cherchant les rayons de l'astre de la lumière, toujours paroissant se pénétrer avec délices de sa chaleur bienfaisante. Mais, lorsque la fin de l'automne arrive, il se rapproche des lieux les moins froids; il vient auprès des maisons, et se retire enfin dans des trous souterrains à quinze ou vingt pouces de profondeur, souvent au pied des haies, et presque toujours dans un endroit élevé au-dessus des plus fortes inondations; quelquefois il s'empare d'un trou de belette ou de mulot, d'un conduit creusé par une taupe, d'un terrier abandonné par un lapin, et il passe dans l'engourdissement la saison du grand froid. Lorsqu'il est adulte, l'ouverture de sa gueule, son gosier et son estomac peuvent être très-dilatés, ainsi que ceux des autres serpens, et il se nourrit alors non-seulement d'herbes, de fourmis et d'autres insectes, mais même de lézards, de grenouilles et de petites souris; il dévore aussi quelquefois les jeunes oiseaux, qu'il surprend dans leurs nids au milieu des buissons, des haies, des branches de jeunes arbres, sur lesquels il grimpe avec facilité. Non-seulement il se suspend aux rameaux par le moyen des divers replis de son corps, mais il s'accroche avec sa tête; et comme elle est plus grosse que son cou, il la place souvent entre les deux branches d'une tige fourchue, pour qu'arrêtée par sa saillie, elle lui serve comme d'une espèce de crochet et de point d'appui.

Son odeur est quelquefois assez sensible, surtout pour les chiens et les autres animaux, dont l'odorat est très-fin. Il aime beaucoup le lait; les gens de la campagne prétendent qu'il entre dans les laiteries, et qu'il va boire celui qu'on y conserve. On assure même qu'on l'a trouvé quelquefois replié autour des jambes des vaches, suçant leurs mamelles avec avidité, et les épuisant de lait au point d'en faire couler du sang. Pline a rapporté ce fait, qu'à la vérité il attribuoit à une autre espèce de serpent que celle dont il est ici question. On a prétendu aussi que le serpent à collier entroit quelquefois par la bouche dans le corps de ceux qui dormoient étendus sur l'herbe fraîche, et qu'on l'en faisoit sortir en profitant de ce même goût pour le lait, et en l'attirant par la vapeur du lait bouilli que l'on approchoit

de la bouche ou de l'anus de celui dans le corps duquel il s'étoit glissé [1].

La couleuvre à collier se trouve dans presque toutes les contrées de l'Europe; et il paroît qu'elle peut supporter les climats très-froids, puisqu'elle vit en Ecosse et en Suède.

On a employé sa chair en médecine.

M. Cetti a fait mention d'un serpent de Sardaigne qu'on y nomme *nageur* ou *vipère d'eau*: la couleur de ce reptile est cendrée et variée par des taches blanches et noires; il n'a point de venin, et sa longueur ordinaire est de deux pieds. Peut-être appartient-il à l'espèce de la couleuvre à collier, qui auroit subi, d'une manière plus ou moins marquée, l'influence du climat de la Sardaigne, plus chaud que celui de nos contrées.

LA LISSE.

CETTE couleuvre a beaucoup de rapports, par sa conformation et par sa grandeur, avec le serpent à collier; elle est, comme ce dernier reptile, très-commune dans plusieurs contrées de l'Europe, et particulièrement aux environs de Vienne en Autriche, où elle a été très-bien décrite et observée avec soin par M. Laurent. Elle se trouve aussi dans quelques provinces septentrionales de France, et nous en avons vu un individu dans la collection de M. d'Antic : mais comme le commencement de notre article sur la nomenclature des serpens étoit déjà imprimé lorsque nous avons su que la lisse n'étoit pas étrangère à nos contrées, nous ne l'avons pas comprise parmi les serpens de France, dont nous avons rapporté les noms dans ce même article relatif à la nomenclature des reptiles. Les habitans de la campagne ont souvent confondu la lisse avec la couleuvre à collier, ou ne l'ont regardée que comme une variété de cette

[1] L'on peut voir particulièrement à ce sujet, dans les *Mémoires des curieux de la Nature*, une observation très-détaillée du docteur Fromman, médecin de Franconie, et d'après laquelle on pourroit penser que, dans certaines circonstances, il seroit difficile de faire sortir le serpent par la bouche, sans risquer de faire étouffer celui qui l'auroit avalé.

dernière; et leur opinion a pu être fondée sur ce qu'on les a vues quelquefois accouplées ensemble. Elles forment cependant deux différentes espèces, et il est aisé de distinguer l'une de l'autre par la forme des écailles qu'elles ont sur le dos. Celles du serpent à collier sont relevées par une arête, ainsi que nous l'avons dit, au lieu que celles de la couleuvre dont il est ici question sont très-unies, et c'est de là que nous avons tiré le nom de *lisse* que nous avons cru devoir lui donner.

Le sommet de la tête de cette couleuvre est garni de neuf grandes écailles très-luisantes et très-polies, disposées sur quatre rangs, comme celles que l'on voit sur la tête de la couleuvre à collier et de la couleuvre verte et jaune. Ses yeux sont couleur de feu, et placés au milieu d'une bande très-brune qui s'étend depuis le coin de la bouche jusqu'aux narines; les écailles qui couvrent les mâchoires sont bleuâtres. On voit sur le derrière de la tête deux taches assez grandes d'un jaune un peu foncé; et depuis cet endroit jusqu'à l'extrémité de la queue, règnent des taches plus petites disposées sur deux rangs, et placées de manière que celles d'une rangée correspondent aux intervalles qui séparent les taches de l'autre rang. Le fond de la couleur du dos est bleuâtre, mêlé de roux vers les côtés du corps, où l'on remarque aussi quelques taches. Les plaques qui revêtent le dessous du corps et de la queue sont très-polies, très-luisantes, un peu transparentes, blanchâtres, et présentent des taches rousses, ordinairement d'autant plus grandes qu'elles sont plus près de l'anus [1]; et les jeunes individus ont quelquefois le dessous du corps et la queue d'un roux très-vif, qui approche du rouge.

La lisse paroît aimer les endroits humides; on la trouve communément dans les vallons ombragés. Il est quelquefois aisé de l'irriter, lorsqu'elle est dans l'état sauvage : mais, en la prenant jeune, on parvient aisément à la rendre très-douce et très-familière; et l'on est d'autant moins fâché de la voir dans les maisons, qu'elle ne répand point de mauvaise odeur sensible, au moins dans les contrées un peu froides. Elle n'a point de crochets mobiles; elle ne contient aucun venin, et M. Laurent

---

[1] Les grandes plaques sont communément au nombre de cent soixante-dix-huit, et les paires de petites plaques au nombre de quarante-six.

s'en est assuré en éprouvant les effets de sa morsure sur des chiens, des chats et des pigeons.

La lisse se trouve non-seulement en Europe, mais dans les Indes occidentales et dans les grandes Indes, d'où un individu de cette espèce a été envoyé pour le Cabinet du Roi. M. Laurent regarde, avec raison, comme une variété de cette espèce, une couleuvre dont Seba a donné la figure (tome I, pl. 52, fig. 4), et qui en différoit un peu par la couleur rouge du dos, en supposant que cette teinte ne fût pas un effet de l'esprit-de-vin sur l'individu décrit par Seba. Nous aurions regardé aussi comme une couleuvre lisse, le serpent dont Gronovius a parlé [1] (n. 22), que Seba a fait représenter (tome II, pl. 33, fig. 1), et qui a de très-grands rapports avec ce reptile, si M. Laurent, qui a observé la lisse vivante, n'avoit dit expressément qu'elle étoit très-différente de ce serpent de Gronovius.

M. Cetti a fait mention d'une couleuvre de Sardaigne, appelée *vipera di secco*, vipère de terre. Elle inspire une grande frayeur aux habitans de la campagne, quoiqu'elle ne soit pas venimeuse; elle n'a point de crochets mobiles; sa longueur est de plus de trente pouces; le dessous de son corps est noirâtre, et le dessus tacheté de noir, comme le dos de la vipère commune, dit M. Cetti : peut-être ce serpent est-il une variété de la couleuvre lisse.

LA QUATRE-RAIES.

Nous donnons ce nom à une couleuvre envoyée de Provence au Cabinet du Roi, et dont le dessus du corps, plus ou moins blanchâtre ou fauve, présente quatre raies foncées qui en parcourent toute la longueur. Les deux raies extérieures se prolongent jusqu'au dessus des yeux, derrière lesquels elles forment une espèce de tache noire très-allongée; elles s'étendent ensuite jusqu'au-dessus du museau, où elles se réunissent. Le dessus de la tête est recouvert de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, ainsi que dans la couleuvre à collier et dans la

[1] Ce serpent décrit par Gronovius avoit cent soixante-quatorze grandes plaques et soixante paires de petites.

verte et jaune. Les écailles du dos sont relevées par une arête; celles qui garnissent les côtés du corps sont unies. L'individu de cette espèce envoyé au Cabinet du Roi avoit deux cent dix-huit grandes plaques, et soixante-treize paires de petites[1]. Sa longueur totale étoit de trois pieds neuf pouces, et celle de sa queue de huit pouces six lignes.

Nous ignorons quelles sont les habitudes de la quatre-raies; mais comme sa conformation ressemble beaucoup à celle de la couleuvre verte et jaune, et qu'elles habitent le même climat, leurs manières de vivre doivent être très-analogues.

LE SERPENT D'ESCULAPE.

Ce nom a été donné à plusieurs espèces de serpens, tant par les voyageurs que par les naturalistes; il a été attribué à des serpens d'Europe et à des serpens d'Amérique : mais nous ne le conservons à aucune autre espèce qu'à celle qui se trouve aux environs de Rome, et qui paroît être en possession, depuis plus de dix-huit siècles, de cette dénomination de *serpent d'Esculape*, comme si l'innocence des habitudes et la douceur de ce reptile l'avoient fait choisir de préférence pour le symbole de la divinité bienfaisante, très-souvent désignée, ainsi que nous l'avons dit, par l'emblème du serpent[2]. Nous ne donnerons donc ce nom de *serpent d'Esculape*, ni à la couleuvre que M. Linné a appelée ainsi, ni à plusieurs autres espèces que Seba a nommées de même; et nous croyons d'autant plus que la description que nous allons faire concerne le serpent d'Esculape des anciens Romains, que l'individu qui en a été le sujet a été envoyé des environs de Rome au Cabinet du Roi.

La tête de ce serpent est assez grosse en proportion du corps; le dessus en est garni de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs, comme dans la verte et jaune. Celles qui couvrent le dos sont ovales et relevées par une arête; mais celles qui revêtent les côtés sont unies. La couleur générale du dessus du corps est

[1] On voyoit, entre l'anus et les grandes plaques, deux paires de petites.

[2] Discours sur la nature des serpens.

d'un roux plus ou moins clair; et l'on voit, de chaque côté du dos, une bande longitudinale obscure et presque noire, surtout vers le ventre. Les écailles qui touchent les grandes plaques du dessus du corps sont blanches, et la moitié de ces écailles, la plus voisine de ces grandes plaques, est bordée de noir; ce qui forme, de chaque côté du ventre, une rangée de petits triangles blanchâtres. Nous en avons compté cent soixante-quinze grandes et soixante-quatre paires de petites : les unes et les autres sont blanchâtres, et tachetées d'une couleur foncée. La longueur de la queue étoit de neuf pouces trois lignes dans l'individu qui fait partie de la Collection du Roi, et la longueur totale, de trois pieds dix pouces.

Ce serpent, qui a de grands rapports, ainsi qu'on peut le voir, avec la couleuvre verte et jaune, la couleuvre à collier, la lisse et la quatre-raies, est aussi doux, et peut-être même naturellement plus familier, que ces quatre couleuvres. Il se trouve dans presque toutes les régions chaudes ou tempérées de l'Europe, en Espagne, en Italie, et particulièrement aux environs de Rome. Non-seulement il se laisse caresser par les enfans et manier par des charlatans, qui s'en servent pour s'attribuer, aux yeux du peuple, un pouvoir merveilleux sur les animaux les plus funestes, mais il se plaît dans les lieux habités; il s'introduit dans les maisons, même quelquefois il se glisse innocemment jusque dans les lits. Ses autres habitudes doivent ressembler beaucoup à celles de la couleuvre commune et de la couleuvre à collier.

M. de Faujas de Saint-Fond a eu la bonté de me donner une dépouille de serpent trouvée dans une de ses terres, auprès de Montelimart en Dauphiné : comme elle est très-entière, et qu'il est extrêmement rare d'en avoir d'aussi bien conservées, je l'ai examinée avec soin, et avec d'autant plus d'attention, qu'elle démontre d'une manière incontestable la manière dont se dépouille le serpent auquel elle a appartenu; et qu'après avoir comparé les diverses observations recueillies au sujet du dépouillement des reptiles, on peut croire que tous les serpens se dépouillent à peu près de la même manière. J'ai d'abord cherché de quelle espèce étoit le serpent dont cette dépouille avoit fait partie. Il étoit évidemment du genre des couleuvres. J'ai compté les grandes et les petites plaques; j'ai trouvé cent soixante-seize grandes plaques, et quatre-vingt-neuf paires de petites. La couleuvre verte et jaune ayant ordinairement deux cent six grandes plaques, et la cou-

leuvre à quatre raies en ayant deux cent dix-huit, j'ai cru ne devoir pas leur rapporter le serpent dont j'avois la dépouille sous les yeux, d'autant plus que la quatre-raies a deux paires de petites plaques entre les grandes plaques et l'anus, et que sur la dépouille on ne voit, dans cet endroit, qu'une paire de petites plaques. La lisse et la couleuvre à collier m'ont paru aussi avoir trop peu de rapports de conformation et de grandeur avec le serpent dont j'examinois la dépouille, pour être de la même espèce [1]. Ainsi, parmi les diverses couleuvres observées en France, ce n'est qu'à celle d'Esculape que j'ai cru devoir rapporter ce serpent. Il se rapproche en effet beaucoup de cette couleuvre d'Esculape, par le nombre des grandes et des petites plaques, par la forme des écailles qui garnissent le dos, les côtés du corps, le sommet de la tête et les mâchoires, par les proportions des diverses parties, et enfin par la grandeur, la dépouille que M. de Faujas de Saint-Fond m'a procurée, ayant quatre pieds cinq pouces de longueur totale, et un pied quatre lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Je n'ai pu juger de la ressemblance ou de la différence des couleurs de ces deux serpens, la dépouille étant très-mince, sèche, transparente, et entièrement décolorée. Quoi qu'il en soit, l'objet intéressant n'est pas de savoir à quel reptile a appartenu la dépouille trouvée dans la terre de Saint-Fond, mais de prouver, par cette dépouille, la manière dont le serpent a dû quitter sa vieille peau.

Cette dépouille, quoique entière, est tournée à l'envers d'un bout à l'autre; elle présente le côté qui étoit l'intérieur lorsqu'elle faisoit partie de l'animal. Le reptile a dû commencer de s'en débarrasser par la tête, n'y ayant pas d'autre ouverture que la gueule par où il ait pu sortir de cette espèce de sac. Lorsque le serpent exécute cette opération, les écailles qui recouvrent les mâchoires sont les premières qui se retournent en se détachant du palais et en demeurant toujours très-unies avec les écailles du dessus et du dessous de la tête. Ces dernières se retournent ensuite jusqu'aux coins de la gueule, et on pourroit voir alors la tête du serpent, depuis le museau jusque derrière les yeux, revêtue d'une peau nouvelle, et faisant effort pour continuer de se dégager de l'espèce de four-

[1] Nous avons vu que la couleuvre à collier a ordinairement cent soixante-dix grandes plaques et soixante paires de petites, et que la lisse a quarante-six paires de petites plaques, et cent soixante-dix-huit grandes plaques ou écailles.

reau dans lequel elle est encore un peu renfermée. Ce fourreau continue de se retourner comme un gant, de telle manière que, pendant que la véritable tête de l'animal s'avance dans un sens pour s'en débarrasser, le museau de la vieille peau, qui est toujours bien entière, s'avance, pour ainsi dire, vers la queue, pour que cette vieille peau achève de se retourner. Les yeux se dépouillent comme le reste du corps; la cornée se détache en entier, ainsi que les paupières de nature écailleuse, qui l'entourent, et elle conserve sa forme dans la dépouille desséchée, où elle présente, à l'extérieur, son côté concave, attendu que cette dépouille n'est que la peau retournée. Les écailles s'enlèvent en entier avec la partie de l'épiderme à laquelle elles étoient attachées. Cet épiderme forme une sorte de cadre autour de chaque écaille, ainsi qu'autour de chaque plaque, grande ou petite. Ce cadre ne suit pas précisément le contour de chaque écaille ou de chaque plaque; mais il fait le tour de la partie de la plaque ou de l'écaille qui tenoit à la peau et qui ne pouvoit pas s'en séparer dans les divers mouvemens de l'animal. Ces différens cadres, qui se touchent, forment une sorte de réseau moins transparent que les écailles, qui paroissent en remplir les intervalles comme autant de facettes et de lames presque diaphanes. Le serpent, en se retournant en différens sens, et en se frottant contre le terrain qu'il parcourt, ainsi que contre les divers corps qu'il rencontre, achève de se débarrasser de sa vieille peau, qui continue de se retourner. Le museau de cette vieille peau dépasse bientôt l'extrémité de la queue dans le sens opposé à celui dans lequel s'avance le serpent, de telle sorte que, pendant que le reptile, revêtu d'une peau et d'écailles nouvelles, sort de son fourreau qui se replie en arrière, ce fourreau paroît comme un autre reptile qui engloutiroit le serpent, et dans la gueule duquel on verroit disparoître l'extrémité de sa queue. Vers la fin de l'opération, le serpent et la dépouille, tournés en sens contraire, ne tiennent plus l'un à l'autre que par la dernière écaille du bout de la queue, qui se détache aussi, mais sans se retourner [1]. On verra aisément que cette manière de quitter la vieille peau a beaucoup de rapports avec celle dont se dépouillent les salamandres à queue plate [2].

---

[1] Nous avons déposé au Cabinet du Roi la dépouille trouvée dans la terre de M. de Faujas.

[2] Article des salamandres à queue plate.

LA VIOLETTE.

Nous donnons ce nom à une espèce de couleuvre dont un individu fait partie de la collection du Roi. Ce serpent n'est point venimeux; ses mâchoires sont garnies d'un double rang de petites dents immobiles, et ne présentent point de crochets mobiles et creux. Il a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles placées sur quatre rangs, comme dans la couleuvre verte et jaune; son dos est revêtu d'écailles unies en losange, et d'un violet plus ou moins foncé; et le dessous de son corps est blanchâtre, avec des taches violettes irrégulières, assez grandes et placées alternativement à droite et à gauche. Nous avons compté cent quarante-trois grandes plaques, et vingt-cinq paires de petites. L'individu que nous avons mesuré avoit deux pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, et sa longueur totale étoit d'un pied cinq pouces trois lignes.

LE DEMI-COLLIER.

On conserve au Cabinet du Roi un individu de cette espèce, qui y a été envoyé du Japon sous le nom de *kokura*. Il a un pied sept pouces de longueur totale, et quatre pouces dix lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Il n'est point venimeux et n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles qui forment quatre rangs : celles du dos sont en losange et relevées par une arête. Nous avons compté cent soixante-dix grandes plaques, et quatre-vingt-cinq paires de petites [1].

Les couleurs du serpent demi-collier sont très-agréables : on voit sur son dos, dont la couleur générale est brune, de petites

[1] L'individu décrit par M. Linné avoit cent soixante-quatre grandes plaques, et quatre-vingt-deux paires de petites.

bandes transversales blanchâtres et bordées d'une petite raie plus foncée que le fond ; le dessus de sa tête est blanc, bordé de brun, et présente trois taches brunes et allongées : mais ce qui sert surtout à le faire distinguer, ce sont trois taches rondes et blanches placées sur son cou, et qui forment comme un demi-collier.

Cette couleuvre se trouve non-seulement au Japon, mais encore en Amérique.

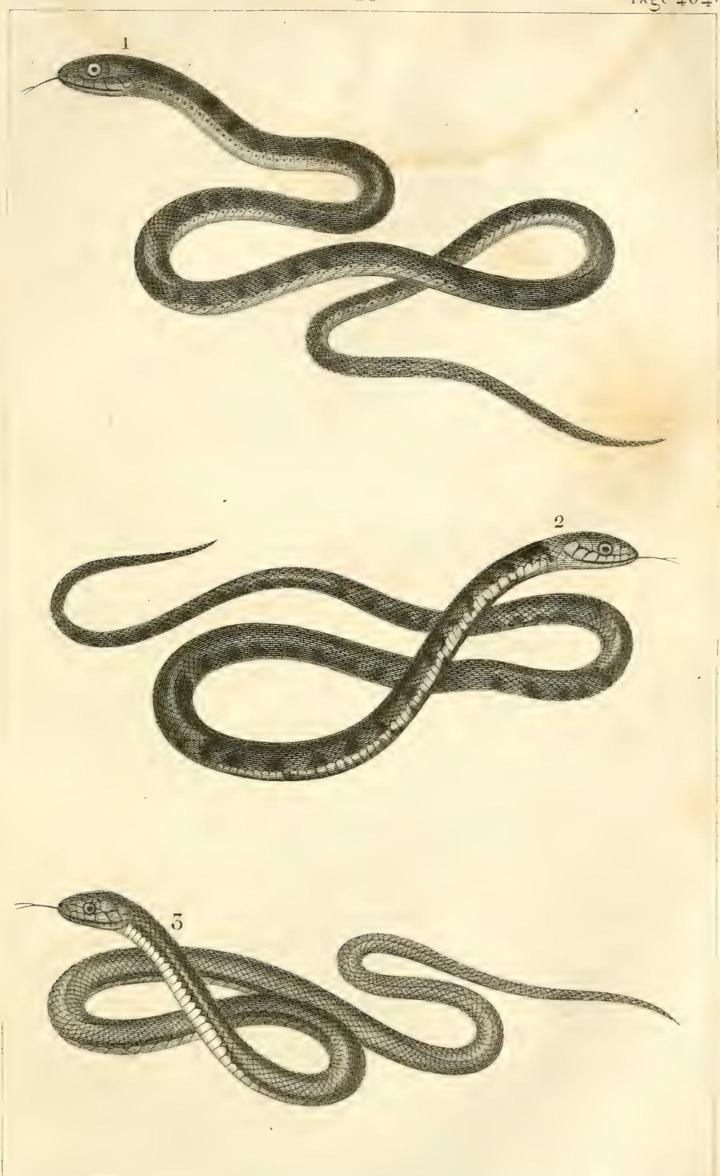
LE LUTRIX.

Les couleurs de ce serpent sont peu nombreuses, mais forment un assortiment aussi agréable et aussi brillant que simple ; le dessus et le dessous de son corps sont jaunes, et ses nuances ressortent d'autant mieux, qu'il a les côtés bleuâtres.

Cette couleuvre, que M. Linné a fait connoître, se trouve dans les Indes ; l'individu qu'il a décrit avoit cent trente-quatre grandes plaques, et vingt-sept paires de petites. Nous ignorons quelles sont ses habitudes naturelles ; M. Linné ne l'a pas regardé comme venimeux.

LE BALI.

Tout ce que l'on connoît des mœurs de ce beau serpent, auquel nous conservons, avec M. Daubenton, la première partie du nom trop dur et composé (*bali-salan-boekit*) qu'il porte dans son pays natal, c'est qu'il vit dans les contrées les plus chaudes de l'Asie, et particulièrement dans l'île de Ternate. Les écailles qui revêtent le dessus de son corps sont en losanges unies, d'un jaune très-pâle, et blanches à leur extrémité. Des deux côtés du corps règne une bande longitudinale dont on a comparé la couleur au rouge du corail. L'extrémité des écailles qui forment cette bande est également bordée de blanc. Les grandes plaques qui garnissent le dessous du corps sont blanchâtres ; les deux bouts de chacune présentent un point jaune plus ou moins foncé ; et



Prêtre pinx *Plée fils Sculp*

1. La Couleuvre commune ..... Page 466.
2. La Couleuvre à collier .... 471.
3. Le Bali .... 484.



comme les écailles qui les touchent sont blanches et marquées chacune d'un point jaunâtre, tout le dessous du corps du serpent présente quatre cordons longitudinaux de points plus ou moins jaunes, qui se marient d'une manière très-agréable avec la blancheur du ventre, et servent à distinguer le bali d'avec les autres serpens. Les petites plaques qui revêtent le dessous de la queue sont blanches et ont chacune une tache jaune; ce qui forme deux files de points jaunâtres semblables à ceux que l'on voit sur le ventre.

Cette espèce devient assez grande, et l'individu conservé au Cabinet du Roi, et sur lequel nous avons fait notre description, avoit six pieds six pouces de longueur.

Le bali a ordinairement cent trente-une grandes plaques sous le corps, et quarante-six paires de petites plaques sous la queue [1].

LA COULEUVRE DES DAMES.

Voici un des plus jolis et des plus doux serpens. Sa petitesse, ses proportions, plus sveltes encore que celles de la plupart des autres espèces, ses mouvemens agiles, quoique modérés, ajoutent au plaisir avec lequel on considère le mélange de ses belles teintes. Il ne présente cependant que deux couleurs, un beau noir et un blanc assez pur; mais elles sont si agréablement contrastées ou réunies, et si animées par le luisant des écailles, que cette parure élégante et simple attire l'œil et charme d'autant plus les regards, qu'elle n'éblouit pas comme des couleurs plus riches et plus éclatantes. Des anneaux noirs traversent le dessus du corps et de la queue, et en interrompent la blancheur. Ces bandes transversales s'étendent jusqu'aux plaques blanches qui revêtent le dessous du ventre; leur largeur diminue à mesure qu'elles sont plus près du dessous du corps, et la plupart vont se réunir sous le ventre à une raie noirâtre et longitudinale qui occupe le milieu des grandes plaques. Cette raie, ainsi que les bandes transversales, sont irrégulières et quelquefois un peu festonnées; mais cette irrégularité, bien loin de diminuer l'élégance de la parure de la couleuvre des

[1] Le sommet de la tête est garni de neuf écailles disposées sur quatre rangs.

dames, en augmente la variété. Le dessus de la petite, tête de ce serpent présente un mélange gracieux de noir et de blanc, où cependant le noir domine. Les yeux sont très-petits, mais animés par la couleur noirâtre qui les entoure.

Comme plusieurs autres serpens, celui des dames est très-familier; il ne s'enfuit pas, et même il n'éprouve aucune crainte lorsqu'on l'approche : bien plus, il semble que, très-sensible à la fraîcheur plus ou moins grande qu'il éprouve quelquefois, quoiqu'il habite des climats très-chauds, il recherche des secours qui l'en garantissent; et sa petitesse, son peu de force, l'agrément de ses couleurs, la douceur de ses mouvemens, l'innocence de ses habitudes, inspirent aux Indiens un tel intérêt pour ce délicat animal, que le sexe le plus timide, bien loin d'en avoir peur, le prend dans ses mains, le soigne, le caresse. Les dames de la côte de Malabar, où il est très-commun, ainsi que dans la plupart des autres contrées des grandes Indes, cherchent à réchauffer ce petit animal lorsqu'il paroît languir et qu'il est exposé à une trop grande fraîcheur, produite par la saison des pluies, les orages ou d'autres accidens de l'atmosphère; elles le mettent dans leur sein, elles l'y conservent sans crainte et même avec plaisir, et le petit serpent, à qui tous ces soins paroissent plaire, ne leur rendant jamais que caresse pour caresse, justifie leur goût pour cet animal paisible. Elles le tournent et retournent également dans le temps des chaleurs, pour en recevoir à leur tour une sorte de service et être rafraîchies par le contact de ses écailles, trop polies pour n'être pas fraîches. Lorsque, dans nos climats tempérés, la beauté veut produire un effet contraire et réchauffer ses membres délicats, elle a quelquefois recours à des animaux plus sensibles, et communément plus fidèles, qui, par une suite de leur conformation plus heureuse, expriment avec plus de vivacité un attachement qu'ils éprouvent avec plus de force : mais lorsqu'elle désire, comme dans l'Inde, de diminuer une chaleur incommode par l'attouchement de quelque corps froid, bien loin de se servir d'êtres animés, qui, par leurs caresses répétées, ajouteroient au plaisir qu'elle a de tempérer les effets d'une chaleur excessive, elle ne recherche que des matières brutes et insensibles; elle n'emploie que de petits blocs de marbre, des boules de cristal ou des plaques métalliques; elle ne peut voir qu'avec effroi nos doux et paisibles serpens, tandis que, dans les contrées équatoriales des grandes Indes, où vivent des serpens énormes, terribles par leur force

ou funestes par leur poison, la crainte qu'inspirent ces reptiles dangereux n'est jamais produite par les serpens innocens et foibles, tels que la couleuvre des dames [1].

LA JOUFFLUE.

M. Linné a fait connoître cette couleuvre, qui se trouve dans les grandes Indes. Le dos de ce serpent est roux, et présente des bandes blanches disposées transversalement. Sa tête est blanche comme les bandes transversales; mais on voit sur le sommet deux petites taches rousses, et sur le museau une tache triangulaire et de la même couleur. Il a ordinairement cent sept grandes plaques et soixante-douze paires de petites.

LA BLANCHE.

On pourroit, au premier coup d'œil, confondre cette couleuvre avec la très-blanche, dont nous avons déjà parlé : toutes les deux sont ordinairement d'un très-beau blanc, qui n'est relevé par aucune tache; mais, pour peu qu'on les examine avec attention, on voit qu'elles diffèrent beaucoup l'une de l'autre. La blanche n'a que cent soixante-dix grandes plaques et vingt paires de petites, au lieu que la très-blanche a ordinairement soixante paires de petites et deux cent neuf grandes plaques. Nous avons répété, à la vérité, très-souvent que le nombre des plaques, grandes ou petites, n'étoit presque jamais constant; mais nous n'avons vu, dans aucune espèce de serpent, ce nombre varier de cent soixante-dix à deux cent neuf pour les grandes lames, et en même temps de vingt à soixante pour les petites. D'ailleurs la couleuvre blanche n'est pas venimeuse, et ses mâchoires ne sont pas garnies de crochets mobiles, comme celles de la très-blanche, qui con-

[1] Cette dernière espèce a, suivant M. Linné, cent dix-huit grandes plaques et soixante paires de petites.

tient un venin très-actif. Ainsi leurs propriétés sont encore plus différentes que leurs conformations ; ces propriétés sont même trop dissemblables pour que leurs habitudes naturelles soient les mêmes ; et en outre, c'est en Afrique qu'on trouve la très-blanche, et la couleuvre blanche habite les grandes Indes. On a donc été très-fondé à les regarder comme appartenant à deux espèces très-distinctes.

LE TYPHIE.

Ce serpent se trouve dans les grandes Indes, et c'est M. Linné qui l'a fait connoître. Suivant ce naturaliste, cette couleuvre est bleuâtre et a cent quarante grandes plaques et cinquante-trois paires de petites.

L'on conserve au Cabinet du Roi un serpent dont le dessus du corps est d'un vert très-foncé, et ne présente aucune tache, non plus que le dessus du corps du typhie. Comme il a cent quarante-une grandes plaques et cinquante paires de petites, et que par là il se rapproche beaucoup de cette dernière couleuvre, il se pourroit d'autant plus qu'il fût de la même espèce, que la couleur verte de l'individu de la collection du Roi, ou la couleur bleue de celui qu'a décrit M. Linné, sont peut-être l'effet de l'esprit-de-vin dans lequel les deux serpens ont été conservés. Nous croyons donc ne pouvoir mieux placer que dans cet article la description de cette couleuvre, d'un vert très-foncé, qui fait partie de la collection de sa majesté. Sa longueur totale est d'un pied sept pouces six lignes, et la longueur de sa queue, de trois pouces dix lignes. Neuf écailles, placées sur quatre rangs, garnissent le sommet de sa tête; elle n'a point de crochets mobiles; les écailles qui revêtent son dos sont ovales et relevées par une arête. Le dessous du corps est jaunâtre, et chaque grande plaque présente deux taches noirâtres ; ce qui forme deux espèces de raies longitudinales : la plaque la plus voisine du dessous du museau n'offre point de tache, et on n'en voit qu'une sur les deux plaques qui la suivent. Il n'y a sous la queue qu'une rangée de ces taches noirâtres.

LE RÉGINE.

C'est un serpent des grandes Indes, dont M. Linné a donné la description. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'un brun plus ou moins foncé, et le dessous est varié de blanc et de noir. Elle a cent trente-sept grandes plaques et soixante-dix paires de petites. On sait qu'elle ne contient pas de venin; mais on ignore quelles sont ses habitudes naturelles.

LA BANDE-NOIRE.

C'est une des couleuvres auxquelles plusieurs naturalistes ont donné le nom de *serpent d'Esculape*, que nous avons conservé uniquement à une espèce des environs de Rome. Elle n'est point venimeuse et ne fait aucun mal à ceux qui la manient. On voit entre ses deux yeux une bande noire assez marquée, et placée au-dessus de neuf grandes écailles qui revêtent le sommet de sa tête, et y sont disposées sur quatre rangs, comme dans la couleuvre commune verte et jaune. Le dos est garni d'écailles ovales et unies. Le fond de sa couleur est pâle, et il présente plusieurs bandes transversales noires, assez larges, et dont quelques-unes s'étendent sur le ventre et font le tour du corps. La bande-noire a ordinairement cent quatre-vingts grandes plaques et quarante-trois paires de petites. Sa longueur totale est de dix-huit pouces et celle de sa queue, de trois. On trouve ce serpent dans les Indes, et, suivant M. l'abbé Molina, il est très-commun dans le Chili, où il n'a quelquefois que cent soixante-seize grandes plaques et quarante-deux paires de petites, et où il parvient à la longueur de trois pieds.

L'AGILE.

On n'a qu'à jeter les yeux sur cette couleuvre, dont le corps est très-menu relativement à sa longueur, pour voir qu'elle doit mériter le nom d'*agile :* ses proportions très-déliées annoncent en effet la vitesse et la légèreté de ses mouvemens. L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collection de sa majesté, a un pied huit pouces de longuenr, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue de quatre pouces trois lignes ; sa tête est couverte de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs ; ses mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles ; les yeux sont gros, et d'un œil à l'autre s'étend une petite bande brune d'autant plus aisée à distinguer, que le reste du dessus de la tête est d'un blanc assez éclatant. Les écailles qui revêtent le dos de cette couleuvre sont en losange et unies. Tout le dessus du corps présente des bandes transversales irrégulières, alternativement blanches et brunes, et le dessous du corps est blanchâtre [1].

Suivant M. Laurent, les bandes brunes que l'on voit sur le dos de la couleuvre agile sont pointillées de noir.

Ce serpent doit se nourrir principalement de chenilles ; car c'est sous le nom de *mangeur de chenilles* qu'il a été envoyé au Cabinet du Roi. On le trouve dans l'île de Ceylan.

LE PADÈRE.

Les couleurs de ce serpent présentent une distribution assez remarquable : le dessus de son corps est blanc, et sur ce fond éclatant l'on voit plusieurs taches brunes disposées le long du

[1] Nous avons compté dans un individu cent soixante-quatorze grandes plaques et soixante paires de petites ; mais ordinairement l'agile n'a que cinquante paires de petites plaques, et a cent quatre-vingt-quatre grandes plaques ou lames.

dos, placées par paires, et réunies par une petite ligne. Les côtés du corps offrent un égal nombre de taches isolées. On trouve cette couleuvre dans les grandes Indes, et elle a cent quatre-vingt-dix-huit grandes plaques et cinquante-six paires de petites.

LE GRISON.

Cette couleuvre est blanche : mais son dos présente des bandes transversales roussâtres ; ce qui, à une petite distance, doit la faire paroître d'un gris plus ou moins foncé : aussi avons-nous adopté le nom de *grison* qui lui a été donné par M. Daubenton. On voit sur les côtés de ce serpent deux points d'un blanc de neige. Il a cent quatre-vingt-huit grandes plaques et soixante-dix paires de petites, et n'a encore été observé que dans les Indes.

LA QUEUE-PLATE.

Il est très-aisé de distinguer cette couleuvre d'avec les autres serpens du même genre que l'on a observés jusqu'à présent. Sa queue, au lieu d'être ronde comme celle de la plupart des autres couleuvres, est comprimée par les côtés, et tellement aplatie, surtout vers son extrémité, que l'on pourroit la comparer à une lame verticale ; et le bout de cette queue si comprimée est terminé par deux grandes écailles arrondies et appliquées l'une contre l'autre dans le sens de l'aplatissement. Lorsque la couleuvre se meut, sa queue ne touche à terre que par une espèce de tranchant occupé par les paires de petites plaques, qui sont très-peu sensibles et ne diffèrent guère en grandeur des écailles du dos. Cette conformation doit faire présumer que la couleuvre se sert peu de sa queue pour ramper, et cette partie paroît lui être bien plus utile pour frapper à droite ou à gauche, ou pour se diriger en nageant et agir sur l'eau comme par une espèce d'aviron. On pourroit donc croire que ce serpent vit beaucoup plus au milieu des eaux que dans les endroits secs ; mais on ne

connoît point ses habitudes naturelles, et l'on sait seulement qu'il se trouve dans les grandes Indes.

Il y a quarante-deux paires de petites plaques, placées sur l'espèce de tranchant que présente sa queue, ainsi que nous venons de le dire, et deux cent vingt-six grandes plaques garnissent le dessous de son ventre. Sa tête est couverte de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs. Nous avons cru apercevoir deux crochets mobiles à la mâchoire supérieure, et dès-lors nous aurions placé la queue-plate parmi les couleuvres vénéneuses; mais l'individu que nous avons décrit n'étoit pas assez bien conservé dans toutes ses parties pour que nous n'ayons pas préféré de suivre l'opinion de M. Linné, qui a très-bien connu la couleuvre dont il s'agit dans cet article. Nous laisserons donc la queue-plate parmi les couleuvres qui n'ont pas de venin, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient confirmé nos doutes relativement à la forme de ses dents et à la nature de ses humeurs.

Les écailles du dos de la queue-plate sont rhomboïdales et unies. Le dessous du corps est presque blanc; le dessus est d'un cendré bleuâtre, et présente de larges bandes, d'une couleur très-foncée, qui s'étendent jusque sur le ventre, et font le tour du corps.

L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds de longueur totale, et sa queue étoit longue de deux pouces neuf lignes.

LA BLANCHATRE.

CETTE couleuvre est blanchâtre, et présente des bandes transversales brunes. Elle a deux cent vingt grandes plaques et cinquante paires de petites. Elle se trouve dans les Indes.

On conserve au Cabinet du Roi une couleuvre qui a de très-grands rapports avec la blanchâtre, mais qui cependant a un trop petit nombre de grandes plaques pour que nous puissions assurer qu'elle soit de la même espèce. Elle n'a en effet que cent quatre-vingt-trois grandes plaques; le dessous de sa queue est couvert de quatre-vingt-sept paires de petites; sa tête garnie de neuf grandes écailles; son dos couvert d'écailles en losange et unies; sa mâchoire supérieure sans crochets mobiles; et ses couleurs ressemblent à celles de la blanchâtre [1].

[1] Sa longueur totale est d'un pied huit pouces neuf lignes, et celle de sa queue, de cinq pouces neuf lignes.

LA RUDE.

Les écailles qui revêtent le dos de cette couleuvre sont relevées par une arête, de manière à être un peu rudes au toucher; et de là viennent les divers noms qui lui ont été donnés par les naturalistes. Le dessus de sa tête présente une tache noire qui se sépare en deux dans la partie opposée au museau, et le dessus du corps est comme ondé de noir et de brun. On la trouve dans les Indes, et elle a ordinairement deux cent vingt-huit grandes plaques et quarante-quatre paires de petites.

LE TRISCALE.

Les couleurs dont brillent à nos yeux les belles fleurs qui décorent nos parterres ne sont peut-être ni plus vives ni plus variées que celles qui parent la robe d'un grand nombre de serpens. Voici une de ces couleuvres dont les teintes sont distribuées de la manière la plus agréable. Il paroît qu'elle se trouve dans les Indes orientales et occidentales, et nous allons décrire un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, et qui y a été envoyé d'Amérique. On voit s'étendre sur son dos, dont la couleur est d'un vert de mer, quatre raies rousses qui doivent paroître comme dorées lorsque l'animal est en vie et qu'il est exposé aux rayons du soleil. Les quatre raies se réunissent en trois, ensuite en deux, et enfin forment une seule raie qui se prolonge au-dessus de la queue. Cette couleuvre a un pied quatre pouces six lignes de longueur totale; sa queue est longue de trois pouces dix lignes; le sommet de sa tête est couvert de neuf grandes écailles, et celles du dos sont ovales et unies; ce qui ajoute à la beauté des couleurs que présente cette couleuvre [1].

---

[1] Le triscale a ordinairement cent quatre-vingt-quinze grandes plaques, et quatre-vingt-six paires de petites.

LA GALONNÉE.

Parmi les serpens aussi agréables à voir qu'innocens et même familiers, la galonnée doit occuper une place distinguée. Son museau est noirâtre, et au-dessus de sa tête, qui est blanche, on voit une bande noire transversale. Le dessus du corps est noir; mais il présente un très-grand nombre de bandes transversales blanches, dont les largeurs sont inégales et combinées avec symétrie : de trois en trois bandes, il y en a une quatre fois aussi large que les deux qui la précèdent, à compter du museau; et de toute cette disposition il résulte un mélange de blanc et de noir d'autant plus agréable, que les écailles du dos, étant très-unies, rendent plus vives les couleurs de la galonnée. Ces mêmes écailles du dos sont rhomboïdales. La tête n'est pas plus grosse que le corps; son sommet est garni de neuf grandes lames placées sur quatre rangs. La galonnée a deux cent cinquante grandes plaques et trente-cinq paires de petites.

Il paroît que cette couleuvre ne parvient qu'à une longueur très-peu considérable, et tout au plus d'un ou deux pieds. Elle habite en Asie; et comme elle est très-douce, on la voit sans peine dans les maisons, où elle peut plaire par l'agilité de ses mouvemens, ainsi que par l'assortiment de ses couleurs, et où elle doit détruire beaucoup d'insectes, toujours très-incommodes dans les pays chauds.

L'ALIDRE.

Voici encore une preuve bien sensible de ce que nous avons dit relativement à l'insuffisance d'un seul caractère pour distinguer les diverses espèces de serpens. L'alidre ressemble, par sa couleur, à la couleuvre blanche; elle est, comme cette dernière, d'un blanc très-éclatant, presque toujours sans tache : mais elle en diffère par le nombre de ses grandes plaques, beaucoup moins

considérable que le nombre des grandes plaques de la couleuvre blanche, et par celui des petites plaques, qui est, au contraire, moins grand dans la blanche que dans l'alidre.

Ce dernier serpent se trouve dans les Indes, ainsi que la couleuvre blanche.

L'ANGULEUSE.

C'EST de l'Asie que cette couleuvre a été apportée en Europe. Elle n'est point venimeuse et n'a point de crochets mobiles. Le dessus de sa tête est couvert de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs : celles que l'on voit sur le dos sont ovales, un peu échancrées et relevées par une arête; mais on ne remarque aucune ligne saillante sur celles qui bordent les côtés. La couleur du dessus du corps est blanchâtre, avec des bandes brunes, noirâtres dans leurs bords, anguleuses et plus larges vers le milieu de la longueur du corps que vers la queue ou vers la tête. Les grandes plaques présentent des taches carrées et disposées alternativement d'un côté et de l'autre; elles sont commmunément au nombre de cent dix-sept, et les paires de petites plaques au nombre de soixante-dix. Les individus de cette espèce que l'on a observés n'avoient guère plus d'un pied de longueur.

LA COULEUVRE DE MINERVE.

LE serpent étant pour les anciens Grecs un des emblèmes de la prudence, avoit été consacré à Minerve, qu'ils regardoient comme la déesse de la sagesse. Les Athéniens avoient gravé son image autour des autels et des statues de cette divinité, qu'ils avoient choisie pour la protectrice de leur ville. Ils regardèrent la fuite d'un serpent qui s'échappa de leur citadelle comme la marque du courroux de la déesse ; et c'est peut-être pour rappeler cette opinion religieuse que M. Linné a donné le nom de *serpent de Minerve* à la couleuvre dont il est question dans cet article. Nous

croyons devoir d'autant plus le lui conserver, qu'un des souvenirs les plus agréables et les plus touchans est celui des siècles fameux de la Grèce, où la belle Nature et la liberté ont produit tant de grands hommes, et les arts qui les ont immortalisés. Il est heureux qu'un petit objet, revêtu d'un grand nom, puisse quelquefois éveiller de grandes idées, et que la vue d'une simple couleuvre puisse retracer quelque image de l'ancienne Grèce à ceux qui rencontreront ce foible serpent sur les lointains rivages de l'Inde où il habite.

La couleuvre de Minerve est d'une couleur agréable; le dessus de son corps est d'un vert de mer plus ou moins foncé, et le long de son dos règne une bande brune. On voit sur la tête de ce serpent trois autres bandes de la même couleur. Il a deux cent trente-huit grandes plaques, et quatre-vingt-dix paires de petites.

LA PÉTALAIRE[1].

Un individu de cette espèce fait partie de la collection du Roi. Il a un pied neuf pouces de longueur totale, et sa queue quatre pouces neuf lignes. Il n'a point de crochets mobiles : neuf grandes écailles couvrent le dessus de sa tête et sont disposées sur quatre rangs ; celles que l'on voit sur le dos sont presque ovales et unies. La couleur du dessus du corps est noirâtre, avec des bandes très-irrégulières, transversales et blanches. On remarque d'autres bandes blanches et transversales sur les paires de petites plaques, qui sont d'un gris foncé et au nombre de cent cinq. Il y a deux cent onze grandes plaques blanches et bordées de gris ; ce qui forme sous le ventre de petites bandes transversales.

Le blanc et le noir qui composent les couleurs principales de la pétalaire sont contrastés et nuancés de manière à rendre sa parure très-agréable. Ce serpent est très-doux, et même familier ; il s'introduit sans crainte dans les maisons, y passe sa vie sous les toits, et y devient très-utile en y faisant la guerre aux insectes et même aux rats, dont il détruit un grand nombre ; il se nourrit aussi de petits oiseaux. On le trouve non-seulement en Asie, et

[1] *Apachycoatl*, par les Mexicains.

particulièrement dans l'île d'Amboine, mais encore en Amérique, et surtout au Mexique, où on le nomme *apachycoatl* [1].

LA MINIME.

Cette couleuvre d'Asie a quelquefois le dessus du corps d'une seule teinte, et d'une couleur tannée ou minime plus ou moins foncée; d'autres fois elle présente sur ce fond des bandes transversales noires : mais un de ses caractères distinctifs est d'avoir chacune des écailles qui revêtent le dessus de son corps à demi bordée de blanc, ce qui fait paroître son dos pointillé de la même couleur. Les côtés de la tête sont d'un blanc très-éclatant, avec des taches noires, et le dessous du corps est d'une teinte plus claire que le dessus, et quelquefois tacheté de brun. Telles sont les couleurs que présente la minime, qui parvient quelquefois à une longueur assez considérable. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a trois pieds deux pouces six lignes de longueur totale, et sa queue un pied. Ses mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles; de grandes écailles couvrent ses lèvres. Sa tête est allongée, et le sommet en est garni d'autres écailles plus grandes que celles des lèvres, au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs [2].

LA MILIAIRE.

La parure de cette couleuvre est élégante. Le dessus et les côtés du corps sont bruns; mais leur couleur sombre est relevée par

[1] Cette espèce est très-sujette à varier, tant par la distribution de ses couleurs, que par le nombre de ses plaques. M. Linné a compté sur l'individu qu'il a décrit, deux cent douze grandes plaques sous le ventre, et cent deux paires de petites plaques sous la queue; et nous avons vu dans la collection de M. d'Antic une couleuvre pétalaire qui avoit deux cent seize grandes plaques et cent six paires de petites.

[2] Cette espèce a, suivant M. Linné, deux cent dix-sept grandes plaques et cent huit paires de petites; mais ce nombre est assez souvent moins considérable.

une tache blanche que présente chaque écaille. Le dessous du corps est blanc comme les taches. On trouve cette couleuvre dans les Indes. Elle a ordinairement cent soixante-deux grandes plaques et cinquante-neuf paires de petites.

LA RHOMBOÏDALE.

C'est dans les Indes que se trouve cette couleuvre. Et qu'on ne soit pas étonné du grand nombre de serpens que l'on a observés dans les pays voisins des tropiques : non-seulement ils y éprouvent le degré de chaleur qui paroît convenir le mieux à leur nature, mais les petites espèces y trouvent en abondance les insectes dont elles se nourrissent. L'on diroit que c'est précisément dans ces contrées brûlantes, où pullulent des légions innombrables d'insectes et de vers, que la Nature a placé le plus grand nombre de serpens, comme si elle avoit voulu y réunir tout ce qui détruit ces vers et ces insectes nuisibles ou incommodes, qui, par leur excessive multiplication, couvriroient bientôt ces terres équatoriales, en interdiroient l'entrée à l'homme et aux animaux, en dépouilleroient les arbres, en feroient périr les végétaux jusque dans leurs racines, et rendroient ces terres fertiles des déserts stériles, où, réduits à se dévorer mutuellement, ils ne laisseroient bientôt que leurs propres débris. Un grand motif se réunit donc à tous ceux dont nous avons déjà parlé, pour que les habitans de ces contrées voisines des tropiques soient bien aises de voir leurs demeures entourées des serpens qui ne sont pas venimeux. Parmi ces innocentes couleuvres, la rhomboïdale est une de celles que l'on doit rencontrer avec le plus de plaisir; l'assortiment de ses couleurs la rend en effet très-agréable à la vue : le dessus de son corps est d'un bleu plus ou moins clair, et présente des taches noires percées dans leur milieu, où l'on voit la couleur bleue du fond, et qui a un peu la forme d'une losange. Ces taches noires se marient très-bien avec le bleu qui les fait ressortir.

La rhomboïdale a communément cent cinquante-sept grandes plaques et soixante-dix paires de petites.

LA PALE.

La couleur de ce serpent est d'un gris pâle avec un grand nombre de points bruns et de taches grises répandues sans ordre; on voit de chaque côté du corps une ligne noirâtre plus ou moins étendue. En tout, les couleurs de la couleuvre pâle sont très-peu brillantes. Elle n'a point de crochets mobiles. Le dessus de sa tête est recouvert par neuf grandes écailles ; celles du dos sont ovales et unies. Le corps est ordinairement très-menu en comparaison de sa longueur ; et la queue est si déliée, qu'on a peine à compter les petites plaques qui en garnissent le dessous. L'individu décrit par M. Linné avoit à peu près un pied et demi de longueur, cent cinquante-cinq grandes plaques et quatre-vingt-seize paires de petites. C'est dans les Indes qu'on trouve la couleuvre pâle.

LA RAYÉE.

Quatre raies brunes s'étendent sur le dos de cette couleuvre, se prolongent jusqu'à l'extrémité de la queue, et se détachent d'une manière très-agréable sur le fond de la couleur qui est bleuâtre. Le ventre est blanchâtre et recouvert de cent soixante-neuf grandes plaques. On compte quatre-vingt-quatre paires de petites plaques sous la queue de ce serpent, qui ne parvient jamais à une longueur considérable, et qui se trouve en Asie.

LE MALPOLE.

Cette espèce varie beaucoup, suivant les pays qu'elle habite. Nous allons la décrire d'après un individu conservé au Cabinet du Roi. Le dessus de la tête du malpole est couvert de neuf grandes

écailles, et le dos est garni d'écailles ovales et relevées par une arête. Il a la langue très-longue et très-déliée; ce qui doit lui donner beaucoup de facilité pour saisir et retenir les insectes dont il se nourrit. Ses couleurs sont très-belles, et distribuées d'une manière très-agréable; mais, comme elles sont aisément altérées par l'esprit-de-vin dans lequel on conserve l'animal, il est très-difficile d'avoir des dessins exacts du malpole, d'après les individus qui font partie des collections d'histoire naturelle. Il est bleu, et présente un grand nombre de taches noires très-petites, et disposées de manière à former des raies longitudinales; au-dessus des deux dernières plaques qui garnissent le sommet de la tête, à compter du museau, on voit une tache très-blanche, bordée de noir, et placée la moitié sur une de ces deux plaques, et la moitié sur l'autre. Le corps du malpole est très-mince en proportion de sa longueur. Ce serpent doit donc pouvoir se tenir avec facilité au plus haut des arbres, s'y entortiller autour des branches, s'y suspendre et y poursuivre les petits animaux dont il fait sa proie. Il habite l'Asie, et peut-être l'Afrique et l'Amérique [1].

LE MOLURE.

C'est une des grandes couleuvres qu'on ait encore observées : et non-seulement le molure se rapproche, par sa longueur, de quelques espèces du genre des *boa*, dont nous traiterons dans cet ouvrage; mais il a beaucoup de rapports avec ces grandes et remarquables espèces par sa conformation, et particulièrement par celle de sa tête. Cette partie du corps du molure est très-large par derrière, moins large vers les yeux, très-allongée, très-arrondie à l'endroit du museau, et peut être comparée, pour sa forme, à la tête d'un chien, ainsi que l'a été celle de plusieurs *boa* par un grand nombre de naturalistes. Le dessus de cette même partie est garni de neuf grandes écailles, comme dans la couleuvre verte

[1] Le malpole a ordinairement cent soixante grandes plaques et cent paires de petites. La Longueur totale de l'individu que nous avons décrit étoit d'un pied dix pouces, et celle de sa queue de cinq pouces six lignes.

et jaune. Le molure n'a point de crochets mobiles et ne contient pas de venin; les écailles qui revêtent son dos sont grandes, ovales et unies. Il n'a ordinairement que deux cent quarante-huit grandes plaques et cinquante-neuf paires de petites; mais nous avons compté deux cent cinquante-cinq grandes plaques et soixante-cinq paires de petites au-dessous du corps ou de la queue d'un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi. Cet individu a six pieds de longueur totale, et neuf pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, dont, par conséquent, la longueur n'est qu'un huitième de celle de l'animal entier.

Le molure est d'un roux blanchâtre, et présente une rangée longitudinale de grandes taches rousses, bordées de brun; on voit le long des côtés du corps d'autres taches qui ressemblent plus ou moins à celles de cette rangée longitudinale.

Cette couleuvre se trouve dans les Indes, et sa conformation peut faire présumer que ses habitudes ont beaucoup de rapports avec celles des *boa*.

LA DOUBLE-RAIE.

Nous ignorons dans quel pays on trouve cette couleuvre que nous allons décrire d'après un individu qui fait partie de la collection de sa majesté; mais, comme cet individu a été envoyé au Cabinet du Roi avec un molure, il se pourroit que la double-raie se trouvât dans les Indes, comme ce dernier serpent. La double-raie n'a point de crochets mobiles : le dessus de sa tête présente neuf grandes écailles; celles que l'on voit sur le dos sont unies et en losange. Elle a ordinairement deux cent cinq grandes plaques et quatre-vingt-dix-neuf paires de petites.

Ses couleurs sont très-brillantes, et elle peut être comptée parmi les serpens que l'on doit voir avec le plus de plaisir. Deux bandes longitudinales d'un jaune qui, dans l'animal vivant, doit approcher de la couleur de l'or, règnent depuis le derrière de la tête jusqu'au-dessus de le queue : le fond sur lequel elles s'étendent est d'un roux plus ou moins foncé; et comme chaque écaille est bordée de jaune, toute la partie du dessus du corps qui n'est pas occupée par les deux bandes jaunes paroît présenter un

très-grand nombre de petites raies longitudinales de la même couleur [1].

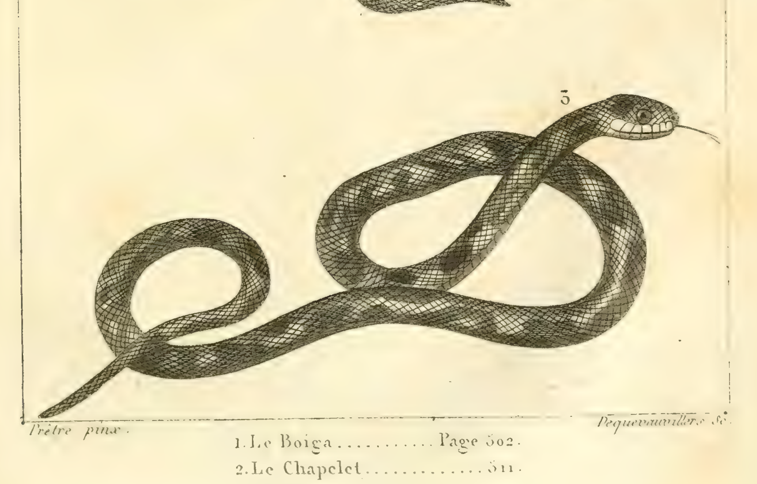
LA DOUBLE-TACHE.

Les couleurs de cette couleuvre sont aussi agréables que ses proportions sont légères ; le dessus de son corps est roux ; sur ce fond on voit de petites taches blanches irrégulières, bordées de noir, assez éloignées l'une de l'autre, disposées le long du dos ; et deux taches blanches, plus grandes que les autres, paroissent derrière la tête. Cette dernière partie est un peu conformée comme dans le molure ; le sommet en est garni de neuf grandes écailles ; les mâchoires ne présentent pas de crochets mobiles, et les écailles du dos sont unies et en losange. L'individu que nous avons décrit, et qui a été envoyé au Cabinet du Roi avec la double-raie et le molure, a deux cent quatre-vingt-dix-sept grandes plaques et soixante-douze paires de petites. Sa longueur totale est d'un pied huit pouces deux lignes, et celle de la queue de trois pouces dix lignes.

LE BOIGA.

Que l'on se représente les couleurs les plus riches et les plus agréablement variées dont la Nature ait décoré ses ouvrages, et l'on n'aura peut-être pas une idée exagérée de la beauté du serpent dont nous nous occupons. Le boiga doit, en effet, par la richesse de sa parure, tenir dans son ordre le même rang que l'oiseau-mouche dans celui des oiseaux : même éclat, même variété de nuances, même réunion de reflets agréables dans ces deux animaux, d'ailleurs si différens l'un de l'autre. Les couleurs vives des pierreries et l'éclat brillant de l'or resplendissent sur les écailles du boiga, ainsi

[1] L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds un pouce de longueur totale, et sa queue étoit longue de six pouces six lignes.



Prêtre pinx. *Pequevauviller. Sc.*



que sur les plumes de l'oiseau-mouche ; et comme si, en embellissant ces deux êtres, la Nature avoit voulu donner à l'art un modèle parfait du plus bel assortiment de couleurs, les teintes les plus brunes, répandues sur l'un et sur l'autre au milieu des nuances les plus claires, sont ménagées de manière à faire ressortir, par un heureux contraste, les couleurs éclatantes dont ils brillent.

La tête du boiga, assez grosse en proportion de son corps, est recouverte de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs. Ces neuf plaques, ainsi que les autres écailles qui garnissent le dessus de la tête de ce serpent, sont d'un bleu foncé et comme soyeux; une bande blanche qui règne le long de la mâchoire supérieure relève cet espace azuré, au milieu duquel on voit briller les yeux du boiga, et qui ressort d'autant plus, qu'une petite bande noire s'étend entre le bleu et la bordure blanche. Tout le dessus du corps, jusqu'à l'extrémité de la queue, est également d'un bleu variant par reflets, et présentant même, à certaines expositions, le vert de l'émeraude. Sur ce beau fond de saphir règne une espèce de raie ou de chaînette que l'on croiroit dorée par l'art, et qui s'étend jusqu'au bout de la queue; et non-seulement cette espèce de riche broderie présente l'éclat métallique de l'or, lorsque l'animal est encore en vie, mais même, lorsqu'il a été conservé pendant long-temps dans l'esprit-de-vin, on croiroit que les écailles qui composent cette petite chaîne sont autant de feuilles d'or appliquées sur la peau du serpent. Tout le dessous du corps et de la tête est d'un blanc argentin, séparé des couleurs bleues du dos par deux autres petites chaînes dorées qui, de chaque côté, parcourent toute la longueur du corps.

Mais on n'auroit encore qu'une idée imparfaite de la beauté du boiga, si l'on se représentoit uniquement cet azur et ce blanc agréablement contrastés et relevés par ces trois broderies dorées ; il faut se peindre tous les reflets du dessus et du dessous du corps, et les différentes teintes de couleur d'argent, de jaune, de rouge et de noir, qu'ils produisent. Le bleu et le blanc, au travers desquels il semble qu'on aperçoit ces teintes merveilleusement fondues, mêlent encore la douceur de leurs nuances à la vivacité de ces divers reflets, de telle sorte que, lorsque le boiga se meut, l'on croiroit voir briller, au-dessous d'un cristal transparent et quelquefois bleuâtre, une longue chaîne de diamans, d'émeraudes, de topazes, de saphirs et de rubis ; et il est à remarquer que c'est dans les belles et brûlantes campagnes de l'Inde, où les cristaux

et les pierres dures présentent les nuances les plus vives, que la Nature s'est plue, pour ainsi dire, à réunir ainsi sur la robe du boiga une image fidèle de ces riches ornemens.

Le boiga est un des serpens les plus menus relativement à sa longueur : à peine les individus de cette espèce que l'on conserve au Cabinet du Roi, et dont la longueur est de plus de trois pieds, ont-ils quelques lignes de diamètre; leur queue est presque aussi longue que leur corps, et va toujours en diminuant, de manière à représenter une aiguille très-déliée, quelquefois cependant un peu aplatie par-dessus, par-dessous et par les côtés. Les boigas joignent donc des proportions très-sveltes à la richesse de leur parure : aussi leurs mouvemens sont-ils très-agiles, et peuvent-ils, en se repliant plusieurs fois sur eux-mêmes, s'élancer avec rapidité, s'entortiller aisément autour de divers corps, monter, descendre, se suspendre, et faire briller en un clin d'œil, sur les rameaux des arbres qu'ils habitent, l'azur et l'or de leurs écailles luisantes et unies.

Ils se nourrissent de petits oiseaux qu'ils avalent avec assez de facilité, malgré la petitesse de leur corps, et par une suite de la faculté qu'ils ont d'élargir leur gosier, ainsi que leur estomac. D'ailleurs l'on doit présumer qu'ils ne cherchent à dévorer leur proie qu'après l'avoir comprimée, ainsi que les grands serpens écrasent et compriment la leur. Le boiga se tient caché sous les feuilles pour surprendre les oiseaux; il les attire, dit-on, par une espèce de sifflement qu'il fait entendre, et qui, imitant apparemment certains sons qui leur sont familiers ou agréables, les trompe et les fait avancer vers le serpent qui les attend pour les dévorer. On a même voulu distinguer par le beau nom de *chant* le sifflement du boiga [1]; mais la forme de sa langue allongée et divisée en deux, ainsi que la conformation des autres organes qui lui servent à rendre des sons, ne peuvent produire qu'un vrai sifflement, au lieu de faire entendre une douce mélodie. Le boiga, non plus que les autres serpens prétendus chanteurs, ne mérite donc que le nom de *siffleur*. Mais si la Nature n'en a pas fait un des chantres des campagnes, il paroît qu'il réunit un instinct plus marqué que celui de beaucoup d'autres serpens, à des mouvemens plus prompts et à une parure plus magnifique. Dans l'île de Bornéo, les enfans jouent avec lui; on les voit manier

---

[1] Voyez la Description du cabinet de Seba.

sans crainte ce joli serpent, l'entortiller autour de leur corps, le porter dans leurs mains innocentes, et nous rappeler cet emblème ingénieux imaginé par la spirituelle antiquité, cette image touchante de la candeur et de la confiance, qu'ils représentoient sous la forme d'un enfant souriant à un serpent qui le serroit dans ses contours. Mais, dans cette charmante allégorie, le serpent receloit un poison mortel, au lieu que le boiga ne rend que des caresses aux jeunes Indiens, et paroît se plaire beaucoup à être tourné et retourné par leurs mains délicates.

Comme c'est un spectacle assez agréable que de voir, dans les vertes forêts, des animaux aussi innocens qu'agiles, faire briller les couleurs les plus vives et s'élancer de branche en branche, sans être dangereux ni par leurs morsures ni par leur venin, on doit regretter que l'espèce du boiga ait besoin, pour subsister, d'une chaleur plus forte que celle de nos contrées, et qu'elle ne se trouve que vers l'équateur, tant dans l'ancien que dans le nouveau continent [1].

LA SOMBRE.

SUIVANT M. Linné, cette couleuvre a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le boiga; mais ses couleurs sont aussi sombres et aussi monotones que celles du boiga sont brillantes et variées. Elle est d'un cendré mêlé de brun, et derrière chaque œil on aperçoit une tache brune et allongée. Elle a ordinairement cent quarante-neuf grandes plaques et cent dix-sept paires de petites.

LA SATURNINE.

LA couleur de cette couleuvre est comme nuageuse et mêlée de livide et de cendré; sa tête est couleur de plomb; ses yeux sont

[1] Le boiga a communément cent soixante-six grandes plaques, et cent vingt-huit rangées de petites; mais ce nombre varie très-souvent, ainsi que dans les autres espèces de serpens.

grands, et elle a ordinairement cent quarante-sept grandes plaques et cent vingt paires de petites.

Nous ne pouvons rien dire des habitudes naturelles de ce serpent; nous savons seulement qu'il habite dans les Indes.

LA CARENÉE.

Cette couleuvre ressemble beaucoup à la saturnine par les diverses nuances qu'elle présente. Chacune des écailles qui garnissent le dessus de son corps, est couleur de plomb et bordée de blanc; le dessous de son corps est blanchâtre. Elle habite dans les Indes, comme la saturnine : mais un de ses caractères distinctifs est d'avoir le dos relevé en carène; et de là vient le nom que lui a donné M. Linné. Elle a communément cent cinquante-sept grandes plaques et cent quinze paires de petites.

LA DÉCOLORÉE.

Cette couleuvre ressemble beaucoup au boiga par sa conformation, ainsi que la sombre; mais elle n'a point, non plus que cette dernière, les couleurs éclatantes ni la riche parure du boiga. Ses nuances sont cependant agréables; elle est d'un bleu clair mêlé de cendré, et les écailles qui recouvrent ses mâchoires sont blanches. On la trouve dans les Indes, de même que le boiga et la sombre. Elle a ordinairement cent quarante-sept grandes plaques et cent trente-deux paires de petites.

LE PÉLIE.

M. Linné a fait connoître cette espèce de couleuvre, dont un individu faisoit partie de la collection de M. le baron de Geer. Elle est brune derrière le sommet de la tête et les yeux, et noire dans

le reste du dessus du corps; le dessous du ventre et vert et bordé de chaque côté d'une ligne jaune. Ce serpent présente donc une distribution de couleurs différente de celle que l'on remarque dans la plupart des autres couleuvres, dont les nuances les plus brillantes parent la partie supérieure de leur corps. Le pélie se trouve dans les Indes ; il a ordinairement cent quatre-vingt-sept grandes plaques et cent trois paires de petites.

LE FIL.

Ce serpent est un de ceux dont le corps est le plus délié : aussi se roule-t-il avec facilité autour des divers arbres, et parcourt-il avec vitesse les branches les plus élevées. On le trouve dans les Indes tant orientales qu'occidentales, et on l'y voit souvent, dans les bois de palmiers, se suspendre aux rameaux en différens sens, s'étendre d'un arbre à l'autre, ou se coller, pour ainsi dire, si intimement contre le tronc qu'il entoure, qu'on l'a comparé aux lianes qui s'attachent ainsi aux arbres et aux arbrisseaux, et qu'un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du Roi sous le nom de *serpent à liane d'Amérique*. Ses yeux sont gros ; il n'a pas de crochets mobiles, et n'est dangereux en aucune manière ; le dessus de sa tête, qui est très-grosse à proportion du corps, est garni de neuf grandes écailles, et celles de son dos sont en losange, et relevées par une arête.

Si la forme de cette couleuvre est svelte et agréable, ses couleurs ne sont pas brillantes ; le dessus de son corps est noir, ou d'un livide plus ou moins foncé, et le dessous blanc ou blanchâtre. Il a ordinairement cent soixante-cinq grandes plaques, et cent cinquante-huit paires de petites. L'individu que nous avons décrit a un pied six lignes de longueur totale, et quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

M. Laurent a vu une couleuvre qu'il a regardée, avec raison, comme une variété de cette espèce, et qui n'en différoit que par deux raies brunes qui partoient des yeux, et s'étendoient sur le dos, où elles devenoient deux rangées de petites taches obliques.

C'est peut-être aussi à la couleuvre *le fil* qu'il faut rapporter le serpent de la Caroline figuré dans Catesby (tome II. pl. 5[illegible]),

Ce reptile est d'une couleur brune, parvient quelquefois à la longueur de plusieurs pieds, ressemble beaucoup au fil par sa conformation, a de même le corps très-menu, et a été comparé à un fouet, à cause de sa forme très-déliée, et de la vitesse de ses mouvemens.

LA CENDRÉE.

On peut se représenter bien aisément les couleurs de cette couleuvre; elle est grise, avec le ventre blanc, et les écailles de la queue sont bordées d'une couleur qui approche de celle du fer. C'est M. Linné qui l'a fait connoître; elle habite dans les Indes, et elle a communément deux cents grandes plaques et cent trente-sept paires de petites.

LA MUQUEUSE.

Cette couleuvre est du grand nombre de celles que M. Linné a fait connoître; et suivant ce grand naturaliste, elle se trouve dans les Indes. Sa tête est bleuâtre, et les angles en sont très-marqués. Elle a de grands yeux; et l'on voit de petites raies noires sur les écailles qui couvrent ses mâchoires, et le dessus de son corps présente des raies transversales, placées obliquement, et comme nuageuses. Elle a ordinairement deux cents grandes plaques et cent quarante paires de petites.

LA BLEUATRE.

Cette couleuvre a deux cent quinze grandes plaques et cent soixante-dix paires de petites: c'est une de celles qui en ont le plus grand nombre, et cependant il s'en faut de beaucoup que

ce soit une des plus grandes. C'est que la largeur des grandes et des petites plaques varie beaucoup dans les reptiles, non-seulement suivant les espèces, mais même suivant l'âge ou le sexe des individus ; et voilà pourquoi deux serpens peuvent avoir le même nombre de grandes et de petites plaques, non-seulement sans présenter la même longueur totale, mais même sans que la même proportion se trouve entre la longueur du corps et celle de la queue.

Le nom la de bleuâtre désigne couleur du dessus de son corps, qui ordinairement ne présente pas de tache, et qui est garni d'écailles unies ; sa tête est couleur de plomb. C'est des Indes que cette couleuvre a été apportée.

L'HYDRE.

C'est à M. Pallas que nous devons la description de cette couleuvre, dont les habitudes rapprochent, pour ainsi dire, l'ordre des serpens de celui des poissons. L'hydre n'a jamais été vue, en effet, que dans l'eau, suivant le savant naturaliste de Pétersbourg ; et l'on doit présumer, d'après cela, qu'elle ne va à terre que très-rarement, ou pendant la nuit pour s'accoupler, pondre ses œufs, ou mettre bas ses petits, et chercher la nourriture qu'elle ne trouve pas dans les fleuves. C'est aux environs de la mer Caspienne qu'elle a été observée, et elle habite non-seulement les rivières qui s'y jettent, mais les eaux mêmes de cette méditerranée. Elle ne doit pas beaucoup s'éloigner des rivages de cette mer, quelquefois très-orageuse, non-seulement parce qu'elle ne pourroit pas résister aux efforts d'une violente tempête, mais encore parce que, ne pouvant pas se passer de respirer assez fréquemment l'air de l'atmosphère, et par conséquent étant presque toujours obligée de nager à la surface de l'eau, elle a souvent besoin de se reposer sur les divers endroits élevés au-dessus des flots.

Elle parvient ordinairement à la longueur de deux ou trois pieds ; sa tête est petite ; elle n'a point de crochets mobiles ; sa langue est noire et très-longue, et l'iris de ses yeux jaune ; le dessus de son corps est d'une couleur olivâtre, mêlée de cen-

dré, et présente quatre rangs longitudinaux de taches noirâtres, disposées en quinconce. On voit aussi sur le derrière de la tête quatre taches noirâtres, allongées, et dont deux se réunissent, en formant un angle plus ou moins ouvert. Le dessous du corps est tacheté de jaunâtre et de noirâtre qui domine vers l'anus, et surtout au-dessous de la queue. Elle a cent quatre-vingts grandes plaques (sans compter quatre écailles qui garnissent le bord antérieur de l'anus) et soixante-six paires de petites.

LA CUIRASSÉE.

Cette couleuvre, que M. Pallas a décrite, a beaucoup de rapports avec la couleuvre à collier, non-seulement par sa conformation, mais encore par ses habitudes. Elle passe souvent un temps très-long dans l'eau ou sur le bord des rivières ; mais elle se tient aussi très-souvent sur les terres sèches et élevées. C'est sur les bords du Jaïk, fleuve qui sépare la Tartarie du Turkestan, et qui se jette dans la mer Caspienne, qu'elle a été observée. Elle parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds; elle n'a point de crochets mobiles; l'iris de ses yeux paroît brun; tout le dessus de son corps est noir; et le dessous, qui est de la même couleur, présente des taches d'un jaune blanchâtre, presque carrées, placées alternativement à droite et à gauche, et en très-petit nombre sous la queue. Les grandes plaques qui recouvrent son ventre, sont au nombre de cent quatre-vingt-dix ; leur longueur est assez considérable pour qu'elles embrassent presque les deux tiers de la circonférence du corps; et voilà pourquoi M. Pallas a donné à cette couleuvre l'épithète de *scutata*, que nous avons cru devoir remplacer par celle de *cuirassée*, les grandes plaques formant en effet comme les lames d'une longue cuirasse qui revêtiroit le ventre du serpent.

La queue présente la forme d'une pyramide triangulaire très-allongée, et le dessous en est garni ordinairement de cinquante paires de petites plaques.

LA DIONE[1].

Il semble que c'est à la déesse de la beauté que M. Pallas a voulu, pour ainsi dire, consacrer cette couleuvre, dont il a le premier publié la description; il lui a donné, en effet, un des noms de cette déesse, et cette dénomination étoit due, en quelque sorte, à l'élégance de la parure de ce serpent, à la légèreté de ses mouvemens, et à la douceur de ses habitudes. La couleur du dessus du corps de la dione est d'un gris très-agréable à la vue, dit M. Pallas, et qui souvent approche du bleu; elle est relevée par trois raies longitudinales d'un blanc très-éclatant, que font ressortir des raies brunes placées alternativement entre les raies blanches; et les diverses teintes de ces couleurs doivent être bien assorties, puisque M. Pallas, en faisant allusion à ses nuances, donne à la dione l'épithète de très-élégante (*elegantissima*). Le dessous de son corps est blanchâtre avec de petites raies d'un brun clair, et souvent de petits points rougeâtres.

La dione parvient à la longueur totale de trois pieds, et alors sa queue a communément six pouces de longueur. Son corps est délié; le dessus de sa tête est couvert de grandes écailles; elle ne contient aucun venin, et elle est aussi douce et aussi peu dangereuse que ses couleurs sont belles à voir. Elle habite les environs de la mer Caspienne; on la trouve dans les déserts qui environnent cette mer, et dont la terre est, pour ainsi dire, imprégnée de sel. Elle se plaît aussi sur les collines arides et salées qui sont près de l'Irtish[2].

LE CHAPELET[3].

Non-seulement les couleurs du chapelet sont très-agréables à voir et présentent les nuances les plus douces, mais elles offrent encore

[1] *Ak-dshilan*, par plusieurs peuples de l'empire de Russie.

[2] La dione a ordinairement depuis cent quatre-vingt-dix jusqu'à deux cent six grandes plaques, et depuis cinquante-huit jusqu'à soixante-six paires de petites.

[3] Il ne faut pas confondre ce serpent avec une couleuvre de la Caroline, à

un arrangement et une symétrie que l'on est tenté de prendre pour un ouvrage de l'art, et qui suffiroient seuls pour faire reconnoître cette couleuvre. Le dessus de son corps est bleu, et présente trois raies longitudinales; les deux raies des côtés sont blanches; celle du milieu est noire et chargée de petites taches blanches parfaitement ovales, et alternativement mêlées avec des points blancs. De chaque côté de la tête on voit trois et quelquefois quatre taches à peu près de la grandeur des yeux, et formant une ligne longitudinale dont le prolongement passe par l'endroit de ces organes. Le dessus de la tête offre aussi des taches d'un bleu clair, bordées de noir, et très-symétriquement placées. Le dessous du corps est blanc, et à l'extrémité de chaque grande plaque on voit un très-petit point noir; ce qui forme deux rangées de points noirs sous le ventre.

Telles sont les couleurs de la couleuvre à chapelet : son corps est d'ailleurs très-délié; les écailles qui garnissent son dos sont unies et en losange; neuf grandes écailles couvrent le sommet de sa tête, qui est grande en proportion du corps, et aplatie par-dessus, ainsi que par les côtés. Le chapelet n'a point de crochets mobiles. Nous avons décrit cette espèce, sur laquelle nous n'avons trouvé aucune observation dans les naturalistes, d'après un individu conservé au Cabinet du Roi. Ce serpent a cent soixante-six grandes plaques, cent trois paires de petites, un pied cinq pouces six lignes de longueur totale, et cinq pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

LE CENCHRUS.

C'est sous ce nom que cette couleuvre a été envoyée au Cabinet du Roi. Elle se trouve en Asie. Elle n'a point de crochets mobiles; le dessus de sa tête est couvert de neuf grandes écailles placées sur quatre rangs; le dos l'est de petites écailles unies et hexagones; le dessus du corps, marbré de brun et de blanchâtre, présente des bandes transversales irrégulières, étroites et blan-

---

laquelle Catesby a donné le nom de *chapelet*, et dont nous parlerons dans cet ouvrage, sous le nom de *couleuvre mouchetée*.

châtres, et le dessous est varié de blanchâtre et de brun. L'individu que nous avons décrit a deux pieds de longueur totale, trois pouces sept lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent cinquante-trois grandes plaques et quarante-sept paires de petites.

L'ASIATIQUE.

C'est de l'Asie, et peut-être de l'île de Ceylan, que l'on a envoyé cette couleuvre au Cabinet du Roi. Des raies dont la couleur a été altérée par l'esprit-de-vin dans lequel on a conservé l'animal, s'étendent le long du dos de ce serpent; les écailles qui garnissent le dessus de son corps sont bordées de blanchâtre, rhomboïdales et unies. Le sommet de sa tête est couvert de neuf grandes écailles. Il n'a point de crochets mobiles. Sa longueur totale est d'un pied, et celle de sa queue, de deux pouces trois lignes. Il a cent quatre-vingt-sept grandes plaques et soixante-seize paires de petites. Il paroît, par des notes manuscrites envoyées avec ce reptile, qu'il a reçu dans plusieurs contrées de l'Inde le nom de *malpolon*, qui y a été donné à plusieurs espèces de serpens, et que nous avons conservé, avec M. Daubenton, à une couleuvre dont nous avons déjà parlé.

LA SYMÉTRIQUE.

Le nom de cette couleuvre désigne l'arrangement très-régulier de ses couleurs. Le dessus de son corps est brun, et de chaque côté du dos l'on voit une rangée de petites taches noirâtres, qui s'étend jusqu'au tiers de la longueur du corps. Le dessous de la queue est blanc; le dessous du ventre est de la même couleur, mais présente des bandes et des demi-bandes transversales et brunes, placées avec beaucoup de symétrie.

Cette couleuvre n'est pas venimeuse. Elle a neuf grandes écailles sur la tête, et des écailles plus petites, unies et ovales, garnis-

sent son dos [1]. L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collection du Roi, a cent quarante-deux grandes plaques et vingt-six paires de petites.

On trouve la symétrique dans l'île de Ceylan.

LA JAUNE ET BLEUE [2].

C'est une très-belle et en même temps très-grande couleuvre de l'île de Java; les habitans de cette île la nomment *oular-sawa* (serpent des champs de riz), apparemment parce qu'elle se plaît dans ces champs. Elle y parvient jusqu'à la longueur de neuf pieds; mais les individus de cette espèce qui, au lieu d'habiter dans les basses plantations, préfèrent de demeurer dans les bois touffus et sur les terrains élevés, ont une grandeur bien plus considérable, et leur longueur a été comparée à la hauteur d'un arbre. Lorsque la jaune et bleue a atteint ainsi tout son développement, elle est dangereuse par sa force, quoiqu'elle ne contienne aucun poison; et non-seulement elle se nourrit d'oiseaux, ou de rats et de souris, mais des animaux même assez gros ne peuvent quelquefois échapper à sa poursuite, et deviennent sa proie. Sa tête est plate et large; le sommet en est garni de grandes écailles, et il paroît, par la description qui en a été donnée dans les *Mémoires de la Société de Batavia*, que ces écailles sont au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs, comme dans la verte et jaune. Les mâchoires ne sont pas armées de crochets mobiles, mais de deux rangs de dents pointues, recourbées en arrière, et dont les plus grandes sont le plus près du museau. Ce très-grand serpent a l'iris jaune; le dessus de sa tête est d'un gris mêlé de bleu; l'on voit deux raies d'un bleu foncé commencer derrière les yeux, s'étendre au-dessus du cou, et s'y réunir en arc, à un pouce de distance de la tête; une troisième raie de la même couleur règne depuis le museau jusqu'à l'occiput, où elle se divise en deux pour embrasser une tache jaune, chargée de quelques points bleus.

---

[1] La longueur totale de cet individu est d'un pied cinq pouces six lignes, et celle de la queue, de deux pouces trois lignes.

[2] *Oular-sawa*, par les habitans de l'île de Java.

Le dessus du corps présente des espèces de compartimens très-agréables; il paroît comme divisé en un très-grand nombre de carreaux, et représente un treillis formé par plusieurs raies qui se croisent. Ces raies sont d'un bleu éclatant, et bordées d'un jaune couleur d'or. Le milieu des carreaux est, sur le dos, d'un gris changeant en jaune, en bleu et en vert, suivant la manière dont il réfléchit la lumière; il est d'un gris plus clair sur les côtés du corps, ainsi que sur la queue, où les carreaux sont plus petits que sur le dos; et chaque côté du corps présente une rangée longitudinale de taches blanches, placées aux endroits où les raies bleues se croisent.

Il est aisé de voir, d'après cette description, que les couleurs qui dominent dans ce beau serpent sont le bleu et le jaune, et c'est ce qui nous a fait préférer le nom que nous avons cru devoir lui donner. Il a quelquefois trois cent douze grandes plaques et quatre-vingt-treize paires de petites.

LA TROIS-RAIES.

Nous donnons ce nom à une couleuvre d'Afrique, dont le dessus du corps présente en effet trois raies longitudinales : elles partent du museau, et s'étendent jusqu'au-dessus de la queue; la couleur du fond qu'elles parcourent est d'un roux plus ou moins clair. Neuf grandes écailles garnissent le sommet de la tête; les mâchoires ne sont pas armées de crochets mobiles, et les écailles du dos sont en losange et unies. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a un pied cinq pouces six lignes de longueur totale, deux pouces huit lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-neuf grandes plaques et trente-quatre paires de petites.

LE DABOIE.

Voici une de ces espèces remarquables de serpent que la superstition a divinisées. C'est dans le royaume de Juida, sur les côtes

occidentales d'Afrique, où elle est répandue en très-grand nombre, qu'on lui a érigé des autels; et il semble que ce n'est pas la terreur qui courbe la tête du Nègre devant ce reptile, puisqu'il n'est redoutable ni par sa force, ni par aucune humeur venimeuse. Selon plusieurs voyageurs, le daboie est remarquable par la vivacité de ses couleurs et par l'éclat de ses écailles. Le dessus du corps est blanchâtre, et couvert de grandes taches ovales plus ou moins rousses, bordées de noir ou de brun, et qui s'étendent sur trois rangs, depuis la tête jusqu'au-dessus de la queue. Suivant le voyageur Bosman, le daboie est rayé de blanc, de jaune et de brun; et suivant Desmarchais, le dos de ce serpent présente un mélange agréable de blanchâtre qui en fait le fond, et de taches ou de raies jaunes, brunes et bleues; ce qui se rapproche beaucoup des teintes indiquées par Bosman, et ce qui pourroit bien n'être qu'une mauvaise expression d'une distribution et de nuances de couleurs très-peu différentes de celles que nous venons d'indiquer.

La tête du daboie est couverte d'écailles ovales, relevées par une arête, et semblables à celles du dos [1]; il parvient quelquefois à la longueur de plusieurs pieds [2]. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du Roi, a trois pieds cinq pouces de longueur totale, et la queue, cinq pouces neuf lignes [3].

Les habitudes du daboie sont d'autant plus douces, qu'il n'est presque jamais obligé de se défendre : il a peu d'ennemis à craindre dans un pays où il est servi avec un respect religieux, et d'où l'on tâche d'écarter tous ceux qui pourroient lui nuire. Les animaux même qui seroient les plus utiles sont exclus des contrées où l'on adore le serpent daboie, à cause de la guerre qu'ils lui feroient. Le cochon particulièrement, qui fait sa proie de plusieurs espèces de reptiles, et qui attaque impunément, suivant quelques voyageurs, les serpens les plus venimeux, est poursuivi, dans le royaume de Juida, comme un ennemi public; et malgré tous les

---

[1] Nous avons déjà remarqué, dans d'autres articles, que le daboie, quoique dépourvu de crochets mobiles, avoit, comme le plus grand nombre de serpens venimeux, le sommet de la tête couvert d'écailles semblables à celles du dos.

[2] Il a dû être assez difficile, pendant long-temps, d'avoir des daboies en Europe, les rois nègres, par respect pour ces reptiles, ayant défendu, sous peine de mort, à leurs sujets, de transporter ces serpens hors de l'Afrique, ou de livrer leur dépouille aux étrangers.

[3] Nous avons compté cent soixante-neuf grandes plaques sous le ventre de cet individu, et quarante-six paires de petites plaques sous sa queue.

avantages que les Nègres pourroient en retirer, ils ne voient dans cet animal que celui qui dévore leur dieu.

Bien loin de chercher à nuire à l'homme, le daboie est si familier, qu'il se laisse aisément prendre et manier, et qu'on peut jouer avec lui sans courir aucun danger. On diroit qu'il réserve toute sa force pour le bien de la contrée qui le révère. Il n'attaque que les serpens venimeux, dont le royaume de Juida est infesté; il ne détruit que ces reptiles funestes, et les insectes ou les vers qui dévastent les campagnes. C'est sans doute ce service qui l'a rendu cher aux premiers habitans du pays où on l'adore; on n'aura rien négligé pour multiplier ou du moins conserver une espèce aussi précieuse; on aura attaché la plus grande importance aux soins qu'on aura pris de cet animal utile; on l'aura regardé comme le sauveur de ces contrées si souvent ravagées par des légions d'insectes ou des troupes de reptiles venimeux; et bientôt la superstition, aidée du temps et de l'ignorance, aura altéré l'ouvrage de la reconnoissance et celui du besoin [1].

Le culte des animaux qui ont inspiré une vive terreur n'a été que trop souvent sanguinaire; on n'a sacrifié que trop souvent des hommes dans leurs temples: le serpent-dieu des Nègres n'ayant jamais fait éprouver une grande crainte, n'a obtenu que des sacrifices plus doux, mais que ses prêtres ne cessent de commander avec une autorité despotique. L'on n'immole point des hommes devant le serpent daboie; mais on livre à ses ministres les plus belles des jeunes filles du royaume de Juida. Le prétendu dieu, que l'on nomme *le serpent fétiche*, ce qui signifie *l'être conservateur*, a un temple aussi magnifique que le peut être un bâtiment élevé par l'art grossier des Nègres. Il y reçoit de riches offrandes; on lui présente des étoffes de soie, des bijoux, les mets les plus délicats du pays, et même des troupeaux: aussi les prêtres qui le servent jouissent-ils d'un revenu considérable, possèdent-ils des terres immenses, et commandent-ils à un grand nombre d'esclaves.

Afin que rien ne manque à leurs plaisirs, ils forcent les prêtresses à parcourir, chaque année, et vers le temps où le maïs commence à verdir, la ville de Juida et les bourgades voisines. Armées d'une grosse massue, et secondées par les prêtres, elles

[1] On pourroit croire aussi que quelque événement extraordinaire aura séduit l'imagination des Nègres et enchaîné leur raison.

assommeroient sans pitié ceux qui oseroient leur résister; elles forcent les Négresses les plus jolies à les suivre dans le temple; et le poids de la crédulité superstitieuse pèse si fort sur la tête des Nègres, qu'ils croient qu'elles vont être honorées des approches du serpent protecteur, et que c'est à son amour qu'elles vont être livrées. Ils reçoivent avec respect cette faveur signalée et divine. On commence par instruire les jeunes filles à chanter des hymnes, et à danser en l'honneur du serpent; et lorsqu'elles sont près du temps où elles doivent être admises auprès de la prétendue divinité, on les soumet à une cérémonie douloureuse et barbare; car la cruauté naît presque toujours de la superstition. On leur imprime sur la peau, dans toutes les parties du corps, et avec des poinçons de fer, des figures de fleurs, d'animaux, et surtout de serpens. Les prêtresses les consacrent ainsi au service de leur dieu; et c'est en vain que leurs malheureuses victimes jettent les cris les plus plaintifs que leur arrache le tourment qu'elles éprouvent : rien n'arrête leur zèle inhumain. Lorsque la peau de ces infortunées est guérie, elle ressemble, dit-on, à un satin noir à fleurs, et elle les rend à jamais l'objet de la vénération des Nègres.

Le moment où le serpent doit recevoir la Négresse favorite arrive enfin; on la fait descendre dans un souterrain obscur, pendant que les prêtresses et les autres jeunes filles célèbrent sa destinée par des danses et des chants qu'elles accompagnent du bruit de plusieurs instrumens retentissans. Lorsque la jeune Négresse sort de l'antre sacré, elle reçoit le titre de *femme du serpent*; elle ne devient pas moins la femme du Nègre qui parvient à lui plaire, mais auquel elle inspire à jamais la soumission la plus aveugle, ainsi que le plus grand respect.

Si quelqu'une des femmes du serpent trahit le secret des plaisirs des prêtres en révélant les mystères du souterrain, elle est aussitôt enlevée et mise à mort; et l'on croit que le grand serpent est venu lui-même exercer sa vengeance, en l'emportant pour la faire brûler. Mais arrêtons-nous : l'histoire de la superstition n'est point celle de la Nature: Elle est trop liée cependant avec les phénomènes que produit cette Nature puissante et merveilleuse, pour être tout-à-fait étrangère à l'histoire des animaux qui en ont été l'objet.

LE SITULE.

Ce serpent se trouve en Egypte, où il a été observé par M. Hasselquist; sa couleur est grise, et il présente une bande longitudinale, bordée de noir. Il a communément deux cent trente-six grandes plaques et quarante-cinq paires de petites.

LE TYRIE.

Les terres de l'Egypte, périodiquement arrosées par les eaux d'un grand fleuve, et échauffées par les rayons d'un soleil très-ardent, présentent aux diverses espèces de serpens, au moins pendant une grande partie de l'année, cette humidité chaude qui convient si bien à la nature de ces reptiles. Nous ne devons donc pas être étonnés qu'on y en ait observé un grand nombre. Parmi ces serpens d'Egypte nous devons compter le tyrie, que M. Hasselquist a fait connoître; il a ordinairement deux cent dix grandes plaques et quatre-vingt-trois paires de petites; il n'est point venimeux, et le dessus de son corps, qui est blanchâtre, présente trois rangs longitudinaux de taches rhomboïdales et brunes.

Il paroît que c'est au tyrie qu'il faut rapporter le serpent que M. Forskael a décrit sous le nom de couleuvre mouchetée (*coluber guttatus*), qu'il a vu en Egypte, et que les Arabes nomment *tœ œbên.*

L'ARGUS.

Ce serpent d'Afrique est remarquable par la forme de sa tête; le derrière de cette partie est relevé par deux espèces de bosses

ou d'éminences très-sensibles. Les écailles qui garnissent le dos de ce serpent présentent chacune une tache blanche; mais d'ailleurs on voit sur son corps plusieurs rangs de taches blanches, rondes, rouges dans leur centre, bordées de rouge, ressemblant à des yeux, et c'est ce qui lui a fait donner le nom d'*argus* par les naturalistes[1].

LE PÉTOLE.

C'est au milieu des contrées ardentes de l'Afrique que l'on trouve cette couleuvre. La couleur du dessus de son corps est ordinairement d'un gris livide, relevé par des bandes transversales rougeâtres; le dessous du corps est d'un blanc mêlé de jaune, et présente quelquefois des bandes transversales, d'une couleur rougeâtre ou très-brune. Le sommet de la tête est garni de neuf grandes écailles, et le dos, d'écailles ovales et unies. Cette couleuvre n'a point de crochets mobiles : on ignore quelles sont ses habitudes; elle a le plus souvent deux cent neuf grandes plaques et quatre-vingt-dix paires de petites.

LA DOMESTIQUE.

Le nom de cette couleuvre annonce la douceur de ses habitudes: c'est en Barbarie qu'on la trouve, et c'est dans les maisons qu'elle habite; elle y est dans une espèce d'état de domesticité volontaire, puisqu'elle n'y a point été amenée par la force, et qu'elle n'y est retenue par aucune contrainte; c'est d'elle-même qu'elle a choisi la demeure de l'homme pour son asile. L'on voudroit qu'une sorte d'affection l'eût ainsi conduite sous le toit qu'elle partage; qu'une sorte de sentiment l'empêchât de s'en éloigner, et qu'elle montrât sur ces côtes de Barbarie, si souvent arrosées

[1] On ne connoît point le nombre des grandes ni des petites plaques de cette couleuvre.

de sang, le contraste singulier d'un serpent aussi affectionné, aussi fidèle, que doux et familier, avec le spectacle cruel de l'homme gémissant sous les chaînes dont l'accable son semblable. Mais le besoin seul attire la couleuvre domestique dans les maisons, et elle n'y demeure que parce qu'elle y trouve avec plus de facilité les petits rats et les insectes dont elle se nourrit. Sa couleur est souvent d'un gris pâle, avec des taches brunes; elle a entre les deux yeux une bande qui se divise en deux, et présente deux taches noires. Ses grandes plaques sont ordinairement au nombre de deux cent quarante-cinq, et elle a quatre-vingt-quatorze paires de petites plaques.

L'HAJE.

Cette couleuvre devient très-grande, suivant M. Linné. Elle se trouve en Egypte, où elle a été observée par M. Hasselquist. Ses couleurs sont le noir et le blanc; la moitié de chaque écaille est blanche; il y a d'ailleurs sur le dos des bandes blanches, placées obliquement; tout le reste du dessus du corps est noir [1].

Ce serpent n'étant pas venimeux, selon M. Linné, ne doit pas être confondu avec une couleuvre d'Egypte qui porte aussi le nom d'*haje*, et qui contient un poison très-actif. La force de ce venin a été reconnue par M. Forskael; mais ce naturaliste n'a point donné la description de l'haje dont il a parlé [2].

LA MAURE.

Elle a été ainsi appelée à cause de ses couleurs, et parce qu'elle se trouve aux environs d'Alger. M. Brander envoya à M. Linné un individu de cette espèce. Le dessus de son corps

[1] M. Linné a écrit que l'haje avoit deux cent sept grandes plaques et cent neuf paires de petites.

[2] *Coluber haje-nascher*, par les Arabes.

pouvoit faire pourrir les chairs sur lesquelles cette vapeur s'étendoit.

La troisième, nommée *hannarch æsuæd*, est toute noire, ovipare, et de la longueur d'un pied ou environ. Sa morsure n'est pas dangereuse, mais produit un peu d'enflure. On arrête par des ligatures la propagation du venin ; on suce la plaie ; on emploie diverses plantes comme spécifiques, et les Arabes racontent gravement que ce serpent entre quelquefois par un côté dans le corps des chameaux, qu'il en sort par l'autre côté, et que le chameau en meurt si on ne brûle pas la blessure avec un fer rouge.

Nous invitons les voyageurs qui iront en Arabie, non-seulement à décrire ces trois couleuvres, mais même à rechercher l'origine des contes d'Arabes auxquels elles ont donné lieu ; car il y a bien peu de fables qui n'aient pour fondement quelque vérité.

LA ROUGE-GORGE.

On peut reconnoître aisément cette couleuvre qui se trouve en Egypte : elle est toute noire, excepté la gorge, qui est couleur de sang. Elle a communément cent quatre-vingt-quinze grandes plaques et cent deux paires de petites. M. Hasselquist l'a observée.

L'AZURÉE.

On trouve cette couleuvre aux environs du Cap-Verd. Son nom indique sa couleur ; elle est d'un très-beau bleu, quelquefois foncé sur le dos, très-clair et presque blanchâtre sous le ventre et sous la queue. Elle n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs, et celles que l'on voit sur le dos sont ovales et unies. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds de longueur totale, cinq pouces trois lignes depuis l'anus

jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-onze grandes plaques et soixante-quatre paires de petites.

LA NASIQUE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre dont le museau est en effet très-allongé, et qu'il est très-facile de distinguer par là des serpens de son genre connus jusqu'à présent. Elle a le devant de la tête très-allongé, très-étroit, très-aplati par-dessus et par-dessous, ainsi que des deux côtés, et terminé en pointe de manière à représenter une petite pyramide à quatre faces, dont les arêtes seroient très-marquées. Le dessus de la tête est recouvert de neuf grandes écailles, placées sur quatre rangs. La mâchoire inférieure est arrondie, plus large et plus courte que la supérieure. Les yeux sont gros, ronds, et placés sur les côtés de la tête; et l'on voit à l'extrémité du museau un petit prolongement écailleux, un peu relevé, et composé d'une seule pièce qui paroît comme plissée. C'est apparemment de ce prolongement que Catesby a voulu parler, lorsqu'il a dit que le serpent dont il est ici question avoit le nez retroussé; et c'est peut-être en faisant allusion à l'air singulier que cette conformation donne à ce reptile que M. Linné l'a désigné par le nom de *mycterisans*, qui signifie *moqueur*.

Les deux mâchoires sont garnies de fortes dents, qui ne distillent aucun poison, suivant Gronovius. Catesby dit aussi que la nasique n'est point dangereuse, et nous n'avons trouvé de crochets mobiles dans aucun des individus de cette espèce que nous avons examinés. Cependant nous devons prévenir que M. Linné a écrit qu'elle étoit venimeuse. Le dessous de la tête est blanchâtre, et toutes les autres parties de ce serpent présentent communément une couleur verdâtre, relevée par quatre raies blanchâtres, qui s'étendent de chaque côté du corps, presque jusqu'à l'extrémité de la queue, et par deux autres raies longitudinales placées sur le ventre [1]. Les écailles du dos sont rhomboïdales et unies; ordinairement la queue n'est pas aussi longue que la moitié du

[1] Il paroît que la distribution des couleurs de la nasique varie assez souvent.

corps qui est très-mince en proportion de sa longueur. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du Roi, n'avoit, en quelques endroits de son corps, que cinq ou six lignes de diamètre, et cependant il avoit quatre pieds neuf pouces de longueur [1]. Nous avons compté cent soixante-treize grandes plaques sous son corps, et cent cinquante-sept paires de petites plaques sous sa queue.

On a écrit que, malgré sa petitesse, la nasique se nourrissoit de rats : mais quoique son gosier et son estomac puissent s'étendre aisément, ainsi que ceux des autres serpens, nous avons peine à croire qu'elle puisse dévorer des rats, même les plus petits ; elle doit vivre de scarabées ou d'autres insectes, dont on a dit en effet qu'elle faisoit sa proie ; et elle les saisit avec d'autant plus de facilité, que, suivant Catesby, elle passe sa vie sur les arbres, cachée sous les feuilles et entortillée autour des rameaux, qu'elle peut parcourir avec rapidité. Elle n'attaque point l'homme, et on la trouve dans l'île de Ceylan, en Guinée, ainsi que dans la Caroline, et plusieurs autres contrées chaudes du nouveau monde.

LA GROSSE-TÊTE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre d'Amérique qui, en effet, a la tête beaucoup plus grosse que la partie antérieure du corps. Elle n'a point de crochets mobiles; neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs, couvrent le sommet de sa tête, et celles qui garnissent son dos sont ovales et unies.

Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds cinq pouces six lignes de longueur totale, et six pouces trois lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, qui se termine par une pointe très-déliée.

Nous avons compté cent quatre-vingt-treize grandes plaques et soixante-dix-sept paires de petites.

Le dessus du corps de la grosse-tête est d'une couleur foncée, relevée par des bandes transversales et irrégulières d'une couleur plus claire ; mais l'individu que nous avons décrit étoit trop altéré

[1] La queue étoit longue d'un pied onze pouces.

par l'esprit-de-vin, dans lequel il avoit été conservé, pour que nous puissions rien dire de plus relativement aux couleurs de cette espèce.

LA COURESSE.

C'est de la Martinique que cette couleuvre a été envoyée au Cabinet du Roi, par feu M. de Chanvalon. Ses couleurs sont belles : le dessus de son corps est verdâtre, et présente deux rangées longitudinales de petites taches blanches et allongées; le dessous et les côtés du corps sont blanchâtres.

Cette couleuvre n'a point de crochets mobiles. Le sommet de sa tête est garni de grandes écailles, et le dos l'est d'écailles ovales et unies. L'individu que nous avons décrit avoit deux pieds dix pouces sept lignes de longueur totale, neuf pouces sept lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent quatre-vingt-cinq grandes plaques, et cent cinq paires de petites.

La couresse est aussi timide que peu dangereuse; elle se cache ordinairement lorsqu'elle aperçoit quelqu'un, ou s'enfuit avec tant de précipitation, que c'est de là que vient son nom de *couresse*, ou *coureresse*.

LA MOUCHETÉE.

C'est un très-beau serpent, et dont les habitudes diffèrent beaucoup de celles de la nasique, du boiga, et d'autres couleuvres qui se tiennent sur les arbres : il passe sa vie dans des trous souterrains, où il trouve apparemment, avec plus de facilité qu'ailleurs, les vers et les insectes dont il se nourrit. C'est dans la Caroline qu'il a été observé par MM. Catesby et Garden ; et lorsque, dans les mois de septembre et d'octobre, on fait dans cette contrée la récolte des patates, on le trouve souvent dans des cavités auprès des racines de ces plantes, qui peut-être servent de nourriture à sa petite proie. Son corps est cependant très-menu en

proportion de sa longueur, et il est en tout conformé de manière à pouvoir parcourir les rameaux des arbres les plus élevés avec autant de rapidité que la plupart des couleuvres qui vivent dans les forêts et sur les plus hautes branches : tant il est vrai que les habitudes des animaux sont le résultat, non-seulement de leur conformation, mais de plusieurs circonstances qu'il est souvent très-difficile de deviner.

Le dessus du corps de la mouchetée est d'un gris livide, et présente de grandes taches d'un rouge très-vif, arrangées longitudinalement; on voit de chaque côté un rang de taches jaunes, qui correspondent aux intervalles des taches rouges, et souvent une bande longitudinale noire. Le dessous du corps présente des taches noires, carrées, et placées alternativement à droite et à gauche.

Cette espèce n'est pas venimeuse; elle a ordinairement deux cent vingt-sept grandes plaques et soixante paires de petites.

LA CAMUSE.

M. le docteur Garden a fait connoître cette espèce, qu'il a observée dans la Caroline, et dont il a envoyé un individu à M. Linné. Elle a la tête arrondie, relevée en bosse, et le museau court ; ce qui l'a fait nommer par M. Linné, *coluber simus* (couleuvre camuse). On voit, entre les yeux de ce serpent, une petite bande noire et courbée ; sur le sommet de sa tète paroît une croix blanche, marquée au milieu d'un point noir ; le dessus du corps est varié de noir et de blanc, avec des bandes transversales de cette dernière couleur, et le dessous du corps est noir.

Cette espèce a cent vingt-quatre grandes plaques et quarante-six paires de petites.

LA STRIÉE.

Nous ne connoissons cette couleuvre que par ce qu'en a dit M. Linné ; le nom qu'elle porte lui a été donné à cause des

diverses stries que présente son dos, et qui doivent être produites par la forme des écailles, relevées vraisemblablement par une arête longitudinale. Ce serpent ne parvient point à une grandeur considérable; le dessus de son corps est brun, et le dessous d'une couleur pâle; sa tête est couverte d'écailles lisses. On le trouve à la Caroline, et c'est M. le docteur Garden qui a envoyé à M. Linné des individus de cette espèce [1].

Il se pourroit qu'on dût regarder comme une couleuvre striée, un serpent de la Caroline figuré dans Catesby (tome II, pl. 46): ce serpent a, en effet, les écailles du dos relevées par une arête, le sommet de sa tête garni de neuf grandes écailles lisses, le dessus de son corps brun, et le dessous d'un rouge de cuivre, qui, altéré par l'esprit-de-vin ou par quelque autre cause, peut aisément devenir, après la mort de l'animal, la couleur pâle indiquée par M. Linné pour le dessous du corps de la striée. Ce serpent figuré dans Catesby se tient souvent dans l'eau, et, suivant ce naturaliste, doit se nourrir de poissons; il dévore aussi les oiseaux et les autres petits animaux dont il peut se rendre maître. Sa hardiesse est aussi grande que ses mouvemens sont agiles; il entre dans les basses-cours, y mange la jeune volaille, et y suce les œufs: mais il n'est point venimeux.

LA PONCTUÉE.

Cette couleuvre présente ordinairement trois couleurs: le dessus de son corps est d'un gris cendré, le dessous jaune; et, sous le ventre, on voit neuf petites taches ou points noirs, disposés sur trois rangs de trois points chacun. Cette espèce habite la Caroline, où elle a été observée par M. le docteur Garden.

La ponctuée a cent trente-six grandes plaques et quarante-trois paires de petites.

[1] La striée a cent vingt-six grandes plaques et quarante-cinq paires de petites.

LE BLUET.

C'est en Amérique qu'on trouve ce serpent, dont les couleurs présentent un assortiment agréable et, pour ainsi dire, élégant. Le dessus de son corps est blanc, et les écailles qui garnissent le dos de cette couleuvre sont ovales et presque mi-parties de blanc et de bleu ; le sommet de la tête est bleuâtre ; la queue, très-déliée, surtout vers son extrémité, d'une couleur bleue, plus foncée que celle du corps, et sans aucune tache[1].

LE VAMPUM.

Tel est le nom que ce serpent porte dans la Caroline et dans la Virginie, suivant Catesby, et il a été donné à cette couleuvre, à cause du rapport que les nuances et la disposition de ses couleurs ont avec une monnoie des Indiens, nommée *wampum*. Cette monnoie est composée de petites coquilles taillées d'une manière régulière, et enfilées avec un cordon bleu et blanc. Le dessus du corps du serpent est d'un bleu plus ou moins foncé, et quelquefois presque noir sur le dos, avec des bandes blanches transversales, et partagées en deux sur les côtés ; le dessous du corps est d'un bleu plus clair, avec une petite bande transversale brune sur chaque grande plaque ; et de toute cette disposition de couleurs il résulte des espèces de taches, dont la forme approche de celle des coquilles taillées qui servent de monnoie aux Indiens.

Le vampum parvient jusqu'à cinq pieds de longueur ; il n'est point venimeux, mais vorace ; et il dévore tous les petits animaux, trop foibles pour lui résister. Sa tête est petite, en proportion de son corps ; elle est couverte de neuf grandes écailles, et celles du dos sont ovales et relevées par une arête[2].

---

[1] Le bluet a cent soixante-cinq grandes plaques et vingt-quatre paires de petites.

[2] Le vampum a cent vingt-huit grandes plaques et soixante-sept paires de

LE COBEL.

CETTE couleuvre se trouve en très-grand nombre en Amérique. Elle est d'un gris cendré, et présente un grand nombre de petites raies blanches, et placées obliquement relativement à l'épine du dos. Quelquefois elle présente aussi des bandes transversales et blanchâtres. Le dessous du corps est blanc ; le ventre traversé par un grand nombre de bandes noirâtres, et inégales, quant à leur largeur; et l'on voit derrière chaque œil une tache d'une couleur un peu livide, et placée obliquement comme les petites raies du dos.

Le sommet de la tête est couvert de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, et cette couleuvre a cent cinquante grandes plaques et cinquante-quatre paires de petites. Un individu de cette espèce, que nous avons décrit, avoit un pied quatre pouces neuf lignes de longueur totale, et sa queue étoit longue de trois pouces dix lignes.

LA TÊTE-NOIRE.

CE serpent a, en effet, la tête noire, et le dessus du corps brun ; il présente quelquefois des taches blanchâtres, et placées transversalement. Le dessus du corps est varié de blanchâtre, et d'une couleur très-foncée, par taches, dont la plupart sont placées transversalement et ont la forme d'un parallélogramme. Les écailles qui couvrent la tête sont grandes, au nombre de neuf, et disposées sur quatre rangs. Celles qui garnissent le dos sont ovales et unies. La tête-noire se trouve en Amérique, et elle a ordinairement [1] cent quarante grandes plaques et soixante-deux paires de petites.

---

petites. Un jeune individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale, et sa queue est longue de six pouces

[1] Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds

L'ANNELÉE.

Cette couleuvre habite la Caroline, ainsi que Saint-Domingue, d'où un individu de cette espèce a été envoyé au Cabinet du Roi. Ces noms de diverses parties de l'Amérique voisines des tropiques retracent toujours l'image de terres fécondes, qu'une humidité abondante et les rayons vivifians du soleil couvrent sans cesse de nouvelles productions, bien plus précieuses et moins funestes que les métaux trop recherchés qu'elles cachent dans leur sein. L'art de l'homme ne doit, pour ainsi dire, dans ces terres fertiles, que modérer les forces de la Nature. Ce qui appartient à ces climats favorisés, attirera donc toujours l'attention ; nous n'avons pas besoin de chercher à l'environner d'ornemens étrangers, pour faire désirer de le connoître ; et les personnes même qui n'auront pas résolu de suivre l'histoire naturelle jusque dans ses petits rameaux seront toujours bien aises d'observer, en quelque sorte, de près tous les objets que l'on rencontre dans ces belles et lointaines contrées.

L'annelée est d'un blanc ordinairement assez éclatant, et présente des bandes transversales noires, ou presque noires, qui s'étendent sur le ventre, et forment des anneaux autour du corps; mais la partie supérieure et la partie inférieure de ces anneaux ne se correspondent pas exactement. Quelquefois une petite bande longitudinale, d'une couleur très-foncée, règne le long du dos ; le cou est blanc ; le dessus de la tête, presque noir, et garni de neuf grandes écailles ; le dos est couvert d'écailles unies et en losange. Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection du Roi, a sept pouces quatre lignes de longueur totale, et un pouce cinq lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

L'annelée n'a point de crochets mobiles [1].

---

un pouce sept lignes de longueur totale, et quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

[1] Elle a le plus souvent cent soixante-quatre grandes plaques et quarante-trois paires de petites.



Prêtre pinx. *Dequevauviller Sc.*

1. La Mouchetée . . . . . Page 527.
2. L'Annelée . . . . 532.
3. La Chatoyante . . . . 544.



L'AURORE.

Les couleurs de cette couleuvre peuvent la faire distinguer de loin : une bande longitudinale d'un beau jaune règne au-dessus de son corps, et paroît d'autant plus vive, que le fond de la couleur du dos est d'un gris pâle, et que souvent chaque écaille comprise dans la bande est bordée d'orangé ; le dessus de la tête est jaune avec des points rouges ; et c'est ce mélange d'orangé, de rouge et de jaune, qui a fait donner à la couleuvre aurore le nom qu'elle porte. Ce serpent se trouve en Amérique, et a cent soixante-dix-neuf grandes plaques et trente-sept paires de petites.

LE DARD.

Cette couleuvre a beaucoup de rapports, suivant M. Linné, avec la rayée. Elle est d'un gris cendré, avec une bande noirâtre, dont les bords sont d'un noir foncé, et qui s'étend au-dessus du dos, depuis le museau jusqu'à l'extrémité de la queue ; une bande semblable, mais plus étroite, règne de chaque côté du corps, dont le dessous est blanchâtre. Ce serpent a été vu à Surinam [1]. Il est bon d'observer que ce nom de *dard* (*jaculus*) a été donné à plusieurs serpens tant de l'ancien que du nouveau monde, à cause de la faculté qu'ils ont de s'élancer, pour ainsi dire, avec la rapidité d'une flèche.

LA LAPHIATI.

Tel est le nom que l'on a donné, dans l'Amérique méridionale, à cette couleuvre du Brésil, dont les couleurs sont très-belles,

[1] Le dard a cent soixante-trois grandes plaques et soixante-dix-sept paires de petites.

suivant Seba. M. Linné, qui l'a décrite, lui en attribue de moins brillantes; mais peut-être les nuances de l'individu qu'il a observé avoient-elles été altérées. Selon ce naturaliste, la laphiati est grise, avec des bandes transversales blanches, qui se divisent en deux de chaque côté. Si les quatre extrémités de ces bandes se réunissent avec celles des bandes voisines, la distribution de couleurs indiquée par M. Linné sera à peu près semblable à celle dont parle Seba; mais ce dernier auteur suppose du roux à la place du gris, et du jaunâtre à la place du blanc.

Le sommet de la tête de la laphiati est blanc. Cette couleuvre a cent quatre-vingt-quatre grandes plaques et soixante paires de petites.

LA NOIRE ET FAUVE.

Le nom de cette couleuvre désigne ses couleurs : son corps est entouré en effet de bandes transversales noires, ordinairement au nombre de vingt-deux, et d'autant de bandes fauves, bordées de blanc et tachetées de brun, placées alternativement. Le museau et la partie supérieure de la tête sont quelquefois noirâtres. La queue de ce serpent est très-courte, et n'a guère de longueur que le douzième de la longueur du corps. On trouve la noire et fauve à la Caroline, où elle a été observée par M. Garden. Elle a deux cent dix-huit grandes plaques et trente-une paires de petites [1].

LA CHAINE.

Catesby a donné la figure de ce serpent, qu'il a vu dans la Caroline, et qui y a été ensuite observé par M. le docteur Garden. Le dessus du corps de cette couleuvre est d'un bleu presque noir,

[1] Le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles, son dos l'est d'écailles hexagones et unies. Une noire et fauve, conservée au Cabinet du Roi, a un pied onze pouces de longueur totale, et sa queue est longue de deux pouces.

avec des bandes jaunes transversales très-étroites, et composées de petites taches qui leur donnent l'apparence d'une petite chaîne. Le dessous du corps est de la même couleur bleue, avec de petites taches jaunes presque carrées.

La longueur de la queue de ce serpent n'est ordinairement qu'un cinquième de celle du corps. L'individu décrit par Catesby avoit à peu près deux pieds et demi de longueur totale [1].

LA RUBANÉE.

Plusieurs raies en forme de rubans, et d'une couleur noire ou très-foncée, s'étendent au-dessus du corps de cette couleuvre, sur un fond blanchâtre. Les grandes plaques qui revêtent le dessous du ventre sont bordées de brun, et l'on voit sous la queue une petite bande longitudinale blanche et dentelée. La tête est noire, avec de petites lignes blanches et tortueuses; elle est d'ailleurs très-allongée, large par-derrière, et semblable, en petit, à la tête d'un chien, de même que celle du molure, de la couleuvre double-tache et de plusieurs *boa*. Les écailles qui recouvrent le dos sont ovales et petites [2].

La rubanée fait entendre un sifflement plus fort que celui de plusieurs autres couleuvres, lorsqu'elle est effrayée par la présence soudaine de quelque objet; c'est ce sifflement que quelques voyageurs ont appelé une sorte de rire moqueur, ou l'expression d'un désir assez vif d'être regardée et admirée pour ses couleurs; et c'est pour indiquer quelle espèce avoit donné lieu à cette erreur, que M. Daubenton a appliqué à la rubanée le nom de *serpent moqueur*, dont on s'étoit déjà servi pour désigner plusieurs serpens. La rubanée se trouve en Amérique, et peut-être aussi en Asie.

---

[1] La chaîne a deux cent quinze grandes plaques et quarante paires de petites.

[2] Cette couleuvre a ordinairement cent quarante-deux grandes plaques e soixante-dix-huit paires de petites.

LA MEXICAINE.

M. Linné a nommé ainsi une couleuvre dont il a parlé le premier. Elle se trouve en Amérique, et vraisemblablement au Mexique. Elle doit, comme les autres petits serpens, y servir de proie à l'hoazin, espèce de faisan, qui habite les contrées de l'Amérique septentrionale voisines des tropiques, et qui fait la guerre aux serpens, de même que les aigles, les ibis, les cigognes, et plusieurs autres oiseaux. Dans les pays encore très-peu habités, où une chaleur très-forte et des eaux stagnantes, sources de beaucoup d'humidité, favorisent la multiplication des divers reptiles, il est avantageux, sans doute, que les serpens venimeux, et dont la morsure peut donner la mort, soient détruits en très-grand nombre; on devroit désirer de voir anéantir ces espèces funestes, et il n'est point surprenant que les oiseaux qui en font leur pâture, que les ibis en Égypte, les cigognes dans presque toutes les contrées, et particulièrement en Thessalie, aient été regardés comme des animaux tutélaires, et que la religion et les lois se soient réunies pour les rendre en quelque sorte sacrés. Mais pourquoi ne pas laisser subsister les espèces qui, ne contenant aucun poison, et ne jouissant pas d'une grande force, ne peuvent être dangereuses? Pourquoi ne pas les laisser multiplier, surtout auprès des campagnes cultivées, qu'elles délivreroient d'un grand nombre d'insectes nuisibles, et où elles ne pourroient faire aucun dégât, puisqu'elles ne se nourrissent pas des plantes qui font l'espoir des cultivateurs?

Parmi ces espèces, plus utiles qu'on ne l'a cru jusqu'à présent, l'on doit compter la mexicaine, puisque, suivant M. Linné, elle n'est point venimeuse, et qu'elle ne parvient pas à une grandeur considérable. Elle a cent trente-quatre grandes plaques et soixante-dix-sept paires de petites. C'est tout ce que M. Linné a publié de la conformation de ce serpent

LE SIPÈDE.

Ce serpent a été observé par M. Kalm, dans l'Amérique septentrionale. Sa couleur est brune, et il a ordinairement cent quarante-quatre grandes plaques et soixante-treize paires de petites.

LA VERTE ET BLEUE.

Cette couleuvre ressemble beaucoup, par sa conformation, au boiga : elle en a les proportions légères, mais elle n'en présente pas les couleurs brillantes; celles qu'elle offre sont cependant très-agréables. Le dessus de son corps est d'un bleu foncé sans aucune tache, et le dessous, d'un vert pâle.

Ce serpent ne parvient pas ordinairement à une longueur considérable : sa longueur totale est communément de deux pieds, et celle de sa queue, de six pouces. Il a le sommet de la tête garni de grandes écailles, le dos couvert d'écailles ovales et unies, cent dix-neuf grandes plaques et cent dix paires de petites.

On trouve la verte et bleue en Amérique. M. Linné l'a placée parmi les couleuvres qui n'ont pas de venin.

LA NÉBULEUSE.

Les couleurs de cette couleuvre ne sont pas très-agréables, et c'est une de celles que l'on doit voir avec le moins de plaisir. Elle a le dessus du corps nué de brun et de cendré, le dessous varié de brun et de blanc. C'est donc le bleu qui domine dans les couleurs qu'elle présente, sans qu'aucune distribution symétrique, ou qu'aucun contraste de nuances, compense l'effet des teintes obscures que l'on voit sur ce serpent.

La nébuleuse habite l'Amérique, et elle a ordinairement cent quatre-vingt-cinq grandes plaques et quatre-vingt-une paires de petites.

Elle n'est point venimeuse, suivant M. Linné; mais il arrive quelquefois que lorsqu'on passe trop près d'elle, et qu'on l'excite ou l'effraie, elle se dresse, s'entortille autour des jambes, et les serre assez fortement.

LE SAURITE.

Ce serpent a beaucoup de rapports avec les lézards gris et les lézards verts, non-seulement par les nuances de ses couleurs, mais encore par son agilité; et voilà pourquoi il a été nommé *saurite*, qui vient du mot grec σαῦρος (lézard). Son corps est très-délié; ses proportions sont agréables, et l'on doit le rencontrer avec d'autant plus de plaisir, qu'étant très-actif, il réjouit la vue par la rapidité et la fréquence de ses mouvemens.

Le saurite est d'un brun foncé, avec trois raies longitudinales blanches ou vertes, qui s'étendent depuis la tête jusqu'au-dessus de la queue. Il a le ventre blanc, cent cinquante-six grandes plaques et cent vingt-une paires de petites.

On le trouve dans la Caroline; il n'est point venimeux.

LE LIEN.

Cette espèce de serpent est très-répandue dans la Caroline et dans la Virginie, où elle a été observée par MM. Catesby et Smith. Elle a le dessus du corps d'un noir très-foncé et très-éclatant; le dessous d'une couleur bronzée ou bleuâtre, quelquefois la gorge blanche et les yeux étincelans. Cette couleuvre parvient à la longueur de six ou sept pieds. Elle n'est point venimeuse, mais très-forte, se défend avec obstination lorsqu'on l'attaque, saute même contre ceux qui l'irritent, s'entortille autour de leur corps ou de leurs jambes, et les mord avec acharnement; mais sa mosure n'est

point dangereuse. Elle dévore des animaux assez gros, tels que des écureuils; elle avale même quelquefois les petites grenouilles tout entières; et comme elles sont très-vivaces, on l'a vue en rejeter en vie. Elle se bat avec avantage contre d'autres espèces de serpens assez grands, et particulièrement contre les serpens à sonnettes, auxquels elle donne la mort en se pliant en spirale autour de leur corps, se contractant avec force et les serrant jusqu'à les étouffer.

La couleuvre lien fait aussi la guerre aux rats et aux souris, dont elle paroît se nourrir avec beaucoup d'avidité, et qu'elle poursuit avec une très-grande vitesse jusque sur les toits des maisons et des granges. Elle est par là très-utile aux habitans de la Caroline et de la Virginie; elle sert même plus que les chats à délivrer leurs demeures des petits animaux destructeurs qui les dévasteroient, parce que sa forme très-allongée et sa souplesse lui permettent de pénétrer dans les petits trous qui servent d'asile aux souris ou aux rats : aussi plusieurs Américains cherchent-ils à conserver et même à multiplier cette espèce [1].

LE SIRTALE.

M. Kalm a observé dans le Canada cette espèce de couleuvre, dont les couleurs, sans être très-brillantes, sont assez agréables, et ressemblent beaucoup à celles du saurite. Elle a le dessus du corps brun, avec trois raies longitudinales d'un vert changeant en bleu. Le dos paroît légèrement strié, suivant M. Linné; ce qui suppose que les écailles qui le couvrent sont relevées par une arête.

Le sirtale a cent cinquante grandes plaques et cent quatorze paires de petites.

[1] Le lien a cent quatre-vingt-six grandes plaques et quatre-vingt-deux paires de petites.

LA BLANCHE ET BRUNE.

Cette couleuvre habite l'Amérique. Le dessus de son corps est d'une couleur blanchâtre, avec des taches brunes, arrondies, et réunies deux ou trois ensemble en plusieurs endroits; on en voit deux derrière les yeux. Le dessous de son corps est d'un blanc tirant plus ou moins sur le roux. Elle a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles disposées sur quatre rangs, le dos couvert d'écailles lisses et ovales, cent quatre-vingt-dix grandes plaques et quatre-vingt-seize paires de petites.

La blanche et brune n'a point de crochets mobiles. Un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a un pied six pouces de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces six lignes.

LA VERDATRE.

Les couleurs de cette couleuvre sont très-agréables; mais sa douceur est encore plus remarquable. Le dessous de son corps est d'un vert plus ou moins clair ou plus ou moins mêlé de jaune; le dessus est bleu, suivant M. Linné, et vert, suivant M. Catesby, qui l'a observée dans le pays qu'elle habite. C'est dans la Caroline qu'on la rencontre. Aussi déliée, aussi agile que le boiga, elle peut, comme lui, parcourir les plus légers rameaux des arbres les plus élevés; et c'est sur les branches qu'elle passe sa vie, occupée à poursuivre les mouches et les petits insectes dont elle se nourrit. Elle est si familière, et l'on sait si bien, dans la Caroline, combien peu elle est dangereuse, que, suivant Catesby, on se plaît à la manier, et que plusieurs personnes la portent sans crainte dans leur sein. N'étant vue qu'avec plaisir, on ne cherche pas à la détruire : aussi est-elle très-commune dans la plupart des endroits garnis d'arbres ou de buissons; et ce doit être un spectacle agréable que de voir les innocens ani-

maux qui composent cette espèce, entortillés autour des branches, suspendus aux rameaux, et formant, pour ainsi dire, des guirlandes animées au milieu de la verdure et des fleurs, dont l'éclat n'efface point celui de leurs belles écailles.

La verdâtre a cinquante-cinq grandes plaques et cent quarante-quatre paires de petites. La longueur de la queue est ordinairement un tiers de la longueur du corps, et les écailles du dos ne sont point relevées par une arête.

LA VERTE.

Ce nom désigne très-exactement la couleur de cette couleuvre, dont le dessus et le dessous du corps sont en effet d'un beau vert, plus clair sous le ventre que sur le dos. Ce serpent a le sommet de la tête couvert de neuf grandes écailles, disposées sur quatre rangs ; le dessus du corps garni d'écailles ovales et unies ; deux cent dix-sept grandes plaques et cent vingt-deux paires de petites. Ses mâchoires ne sont point armées de crochets mobiles, et un individu de cette espèce, conservé au Cabinet du Roi, a deux pieds deux pouces neuf lignes de longueur totale, et sept pouces une ligne depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

LE CENCO.

Ce serpent a la tête très-grosse à proportion du corps : elle est d'ailleurs presque globuleuse, ses angles étant peu marqués, et la couleur de cette partie est blanche, panachée de noir. Le cenco parvient quelquefois à la longueur de quatre pieds sans que son corps, qui est très-délié, soit alors beaucoup plus gros qu'une plume de cygne. La longueur de la queue est ordinairement égale au tiers de celle du corps. Le cenco a le sommet de la tête couvert de neuf grandes écailles, le dos garni d'écailles ovales et unies, le dessus du corps brun, avec des taches blanchâtres, ou d'un brun ferrugineux, accompagnées, dans quelques individus,

d'autres taches plus petites, mais de la même couleur, et quelquefois avec plusieurs bandes transversales et blanches. Il se trouve en Amérique, et il y vit de vers et de fourmis [1].

LE CALMAR.

Cette couleuvre est d'une couleur livide, avec des bandes transversales brunes, et des points de la même couleur disposés de manière à former des lignes. Le dessous de son corps présente des taches brunes, comme les points et les bandes transversales, presque carrées, et placées symétriquement. On voit sur la queue une raie longitudinale et couleur de fer.

Ce serpent, qui n'est remarquable ni par sa conformation ni par ses couleurs, habite en Amérique, et a cent quarante grandes plaques et vingt-deux paires de petites.

L'OVIVORE.

M. Linné a donné ce nom à une couleuvre d'Amérique, dont il n'a fait connoître que le nombre des plaques; elle en a deux cent trois, et soixante-treize paires de petites. Il cite, au sujet de ce serpent, Kalm, sans indiquer aucun des ouvrages de ce naturaliste, et Pison, qui, selon lui, a nommé l'ovivore *guinpuaguara*, dans son ouvrage intitulé : *Medicina Brasiliensis*. Pison y dit, en effet, que l'on trouve dans l'Amérique méridionale un serpent qui se nomme *guinpuaguara;* mais on ne voit dans Pison, ni dans Marcgrave, son continuateur, aucune description de ce reptile, ni aucun détail relatif à ses habitudes. M. Linné a vraisemblablement nommé cette couleuvre *ovivore*, pour montrer qu'elle se nourrit d'œufs, ainsi que plusieurs autres serpens, et qu'elle en est même plus avide.

---

[1] Il a deux cent vingt grandes plaques et cent vingt-quatre paires de petites.

LE FER-A-CHEVAL.

On voit, sur le corps de cette couleuvre, un grand nombre de taches rousses, disposées sur un fond de couleur livide. Le dessus de la tête présente des taches en croissant, l'entre-deux des yeux une bande transversale et brune, et l'occiput une grande tache en forme d'arc ou de fer-à-cheval. Telles sont les couleurs de ce serpent d'Amérique, qui a deux cent trente-deux grandes plaques et quatre-vingts paires de petites.

L'on conserve au Cabinet du Roi une couleuvre qui a beaucoup de rapports avec le fer-à-cheval. Elle a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles; le dos couvert d'écailles rhomboïdales et unies; le dessus du corps livide avec des taches brunes; quatre taches noirâtres et allongées de chaque côté de la partie antérieure du corps; quatre autres taches noirâtres, également allongées, placées sur le cou, et dont les deux extérieures sont inclinées et se rapprochent vers l'occiput; un pied dix pouces de longueur totale; quatre pouces six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent quarante-une grandes plaques, et soixante-dix-neuf paires de petites : elle n'est pas venimeuse, non plus que le fer-à-cheval.

L'IBIBE.

Nous conserverons à cette couleuvre le nom d'*ibibe*, qui lui a été donné par M. Daubenton, et qui est une abréviation du nom *ibiboca*, sous lequel elle est décrite dans Seba. Ce serpent a été observé, dans la Caroline, par MM. Catesby et Garden; il est d'un vert tacheté, suivant Catesby, et bleu, suivant M. Linné, avec des taches noires comme nuageuses. On voit, de chaque côté du corps, une rangée de points noirs, placés ordinairement à l'extrémité des grandes plaques; et quelquefois une raie d'un vert foncé, ou, au contraire, d'une couleur assez claire, s'étend le long du dos.

L'ibibe a le sommet de la tête garni de neuf grandes écailles ; le dessus du corps couvert d'écailles ovales, et relevées par une arête ; cent trente-huit grandes plaques, et soixante-douze paires de petites.

Un individu de cette espèce, qui fait partie de la collection de sa majesté, a deux pieds de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces dix lignes. La disposition des grandes écailles qui couvrent le dessous de sa queue n'est pas la même que dans les autres espèces de couleuvres ; il présente quatre grandes plaques entre l'anus et les premières paires de petites.

L'ibibe n'est point venimeux ; il se glisse quelquefois dans les basses-cours ; il y casse et suce les œufs, mais il n'est pas ordinairement assez grand pour dévorer même la plus petite volaille.

LA CHATOYANTE.

M. le comte de Rasoumowsky nomme ainsi une petite couleuvre qui se trouve aux environs de Lausanne. Elle parvient à un pied et demi de longueur, et à la grosseur d'une plume d'oie ou de cygne ; elle est luisante comme si elle étoit enduite d'huile ; le dessus de son corps est d'un gris cendré, avec une bande longitudinale, brune, formée de petites raies transversales, et disposées en zigzag ; les grandes et les petites plaques sont d'un rouge brun, tachetées de blanc et bordées de bleuâtre du côté de l'extrémité de la queue. Ces plaques sont chatoyantes au grand jour, et produisent des reflets d'un beau bleu. Les écailles du dos le sont aussi, mais beaucoup moins. Une tache brune, un peu en forme de cœur, est placée sur le sommet de la tête, qui est couvert de neuf grandes écailles [1]. Les yeux sont noirs, petits, animés, et l'iris est rouge.

On a rencontré la chatoyante auprès des eaux ou dans des fossés humides. M. le comte de Rasoumowsky ne la regarde pas comme venimeuse.

[1] La chatoyante a depuis cent cinquante-six jusqu'à cent soixante-une grandes plaques et cent treize paires de petites.

LA SUISSE.

C'EST M. le comte de Rasoumowsky qui a fait connoître cette couleuvre; il l'a nommée *couleuvre vulgaire :* mais, comme cette épithète de *vulgaire* a été donnée à plusieurs espèces de serpens, nous avons cru ne pouvoir éviter toute confusion qu'en désignant par un autre nom le reptile dont nous traitons dans cet article. Nous l'indiquons par celui du pays où il a été observé. Il est d'un gris cendré, avec de petites raies noires sur les côtés; et l'on voit sur le dos une bande longitudinale, composée de petites raies transversales, plus étroites et d'une couleur plus pâle; le dessous du corps est noir avec des taches d'un blanc bleuâtre, beaucoup plus grandes sous le ventre que sous la queue[1].

La couleuvre suisse parvient jusqu'à trois pieds de longueur : elle paroît aimer le voisinage des eaux et les ombres épaisses; on la trouve dans les fossés et dans les buissons qui croissent sur un terrain humide; et on la rencontre aussi dans les bois du Jorat. Elle dépose ses œufs, en été, dans des endroits chauds, et surtout dans du fumier où elle les abandonne : on a assuré à M. Rasoumowsky qu'ils étoient attachés ensemble, et au nombre de quarante-deux ou plus; ils sont renfermés dans une membrane blanche, mince comme du papier, et qui se déchire facilement. Le serpenteau est plein de force et d'agilité en sortant de l'œuf; il a quelquefois alors plus d'un demi-pied de longueur, et ses couleurs sont plus claires que celles des couleuvres suisses adultes. Le peuple regarde ces serpens comme venimeux; mais ils n'ont point de crochets mobiles, et leur mâchoire supérieure est garnie, de chaque côté, d'un double rang de petites dents aiguës et serrées.

[1] Les écailles du dos de la couleuvre suisse sont ovales et relevées par une arête; elle a jusqu'à cent soixante-dix grandes plaques et cent vingt-sept paires de petites.

L'IBIBOCA[1].

Ce nom d'*ibiboca* a été donné par les voyageurs et les naturalistes à plusieurs espèces de serpens, très-différentes l'une de l'autre; nous le réservons à la couleuvre dont il est question dans cet article, et qui a été envoyée sous ce nom au Cabinet du Roi. C'est dans le Brésil qu'on la trouve; elle n'est point venimeuse, et nous allons la décrire d'après l'individu qui fait partie de la collection de sa majesté.

Elle a le dessus de la tête garni de neuf grandes écailles; le dos couvert d'écailles rhomboïdales, unies, grisâtres et bordées de blanc[2]; cinq pieds cinq pouces six lignes de longueur totale; un pied sept pouces une ligne depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue; cent soixante-seize grandes plaques, et cent vingt-une paires de petites[3].

LA TACHETÉE.

Nous donnons ce nom à une couleuvre de la Louisiane, dont le dessus du corps est blanchâtre, avec de grandes taches en forme de losange, quelquefois irrégulières, d'un roux plus ou moins rougeâtre, et bordées de noir ou d'une couleur très-foncée. On voit souvent, depuis le cou jusqu'au quart de la longueur du corps, une double rangée de ces taches, disposées de manière à

[1] *Cobra de corais*, au Brésil.

[2] Les écailles du dos sont, en plusieurs endroits, un peu séparées les unes des autres.

[3] L'individu du Cabinet du Roi étoit mâle; il avoit été mis dans l'esprit-de-vin pendant que ses deux verges sortoient par son anus : chacune est longue de six lignes, et a six lignes de diamètre; lorsqu'elle s'épanouit, l'extrémité, qu'on pourroit comparer à une fleur radiée, présente cinq cercles concentriques de membranes plissées et frangées, autour desquels on voit quatre autres cercles de piquans de nature un peu écailleuse et longs de deux lignes : la surface extérieure est hérissée de petits piquans presque imperceptibles.

former une raie en zigzag. Le ventre est blanchâtre et quelquefois tacheté.

Cette couleuvre n'est point venimeuse ; elle a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête; des écailles hexagones, et relevées par une arête sur le dos; cent dix-neuf grandes plaques et soixante-dix paires de petites [1].

Il paroît qu'elle est de la même espèce que le serpent figuré dans Catesby (tome II, planche 55). Ce reptile se trouve dans la Virginie et dans la Caroline, où on l'appelle *serpent de blé*, à cause de la ressemblance de ses couleurs avec celles d'une espèce de maïs ou de blé d'Inde, et où il pénètre quelquefois dans les basses-cours pour sucer les œufs.

LE TRIANGLE.

Nous nommons ainsi cette espèce de couleuvre, parce qu'on voit sur le sommet de sa tête, qui est garni de neuf grandes écailles, une tache triangulaire, chargée, dans le milieu, d'une autre tache triangulaire plus petite, et d'une couleur beaucoup plus claire ou quelquefois plus foncée. Des écailles unies et en losange couvrent le dessus du corps, qui est blanchâtre, avec des taches rousses, irrégulières, et bordées de noir. On voit un rang de petites taches de chaque côté du dos, et une tache noire, allongée, et placée obliquement derrière chaque œil.

Le triangle se trouve en Amérique, et n'est point venimeux. Un individu de cette espèce, envoyé au Cabinet du Roi, a deux pieds sept pouces deux lignes de longueur totale, trois pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent treize grandes plaques, et quarante-huit paires de petites.

---

[1] Une couleuvre tachetée, conservée au Cabinet du Roi, a deux pieds de longueur totale, et sa queue est longue de cinq pouces quatre lignes.

LE TRIPLE-RANG.

Le nom que nous avons cru devoir donner à cette couleuvre désigne la disposition de ses couleurs : le dessus de son corps est blanchâtre, avec trois rangées longitudinales de taches d'une couleur foncée; et le dessous est varié de blanchâtre et de brun. Elle n'est point venimeuse; elle a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête, des écailles ovales, et relevées par une arête sur le dos; cent cinquante grandes plaques et cinquante-deux paires de petites [1]; elle habite en Amérique.

LA RÉTICULAIRE.

Cette couleuvre de la Louisiane ressemble beaucoup par ses couleurs à l'*ibiboca*. Les écailles que l'on voit sur la partie supérieure de son corps sont blanchâtres et bordées de blanc : comme les bordures se touchent, elles forment une sorte de réseau blanc au travers duquel on verroit le corps de l'animal; et voilà pourquoi nous l'avons nommée *la réticulaire*. Elle est distinguée de l'ibiboca par plusieurs caractères, et surtout par le nombre de ses plaques, trop différent de celui des plaques de ce dernier serpent, pour que ces deux couleuvres appartiennent à la même espèce [2]. Parmi les réticulaires que nous avons décrites, nous en avons vu une qui est conservée au Cabinet du Roi, et qui a trois pieds onze pouces de longueur totale, et dix pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

[1] Un individu de cette espèce, envoyé au Cabinet du Roi, a un pied dix pouces de longueur totale, et sa queue est longue de quatre pouces.

[2] Les mâchoires de la réticulaire ne sont point armées de crochets mobiles ; elle a la tête couverte de neuf grandes écailles : le dos garni d'écailles unies et en losange ; deux cent dix-huit grandes plaques et quatre-vingts paires de petites.

LA COULEUVRE A ZONES.

Ce serpent est blanc par-dessus et par-dessous, avec des bandes transversales plus ou moins larges, d'une couleur très-foncée, qui, comme autant de zones, le ceignent et font le tour de son corps. On voit dans les intervalles blancs quelques écailles tachetées de roussâtre à leur extrémité; et toutes celles qui garnissent les lèvres ou le dessus de la tête sont blanchâtres et bordées de roux ou de brun [1].

La couleuvre à zones a beaucoup de rapports avec l'annelée et avec la noire et fauve; mais, indépendamment d'autres différences, elle est séparée de la première par la disposition de ses couleurs, et de la seconde par le nombre de ses plaques.

Elle n'est pas venimeuse.

LA ROUSSE.

Cette couleuvre a le dessus du corps d'un roux plus ou moins foncé, et le dessous blanchâtre. C'est de la couleur de son dos que vient le nom que nous avons cru devoir lui donner. Elle n'est point venimeuse; mais nous ignorons quelles sont ses habitudes naturelles. Nous avons décrit cette espèce d'après un individu conservé au Cabinet du Roi, et qui a un pied cinq pouces quatre lignes de longueur totale, et trois pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

La rousse a neuf grandes écailles sur la partie supérieure de la tête, le dos couvert d'écailles rhomboïdales et unies, deux cent vingt-quatre grandes plaques et soixante-huit paires de petites. Nous ne savons pas quel est le pays où on la trouve.

---

[1] Une couleuvre à zones, qui fait partie de la collection du Roi, a neuf grandes écailles sur le sommet de la tête, des écailles rhomboïdales et unies sur le dos, un pied de longueur totale, un pouce six lignes depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, cent soixante-cinq grandes plaques et trente-cinq paires de petites.

LA LARGE-TÊTE.

Nous nommons ainsi cette couleuvre parce que sa tête, un peu aplatie par-dessus et par-dessous, est très-large à proportion du corps. C'est M. Dombey qui l'a apportée de l'Amérique méridionale au Cabinet du Roi. La couleur du dessus du corps de ce serpent est blanchâtre, avec de grandes taches irrégulières d'une couleur très-foncée, et qui se réunissent en plusieurs endroits le long du dos, et surtout vers la tête, ainsi que vers la queue. Le dessous du corps est également blanchâtre, mais avec des taches plus petites, plus éloignées l'une de l'autre, et disposées longitudinalement de chaque côté du ventre.

Le museau de cette couleuvre est terminé, comme celui de plusieurs vipères venimeuses, par une grande écaille relevée, presque verticale, pointue par le haut et échancrée par le bas; cependant elle n'a point de crochets mobiles, et le sommet de sa tête est garni de neuf grandes écailles : celles qui revêtent le dos sont ovales, unies, et un peu séparées l'une de l'autre vers la tête, comme sur le naja.

L'individu que nous avons décrit avoit quatre pieds neuf pouces de longueur totale, sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue, deux cent dix-huit grandes plaques et cinquante-deux paires de petites.

Avant de passer au genre des *boa*, il nous resteroit à parler de quinze couleuvres dont Gronovius a fait mention; mais, comme il n'est entré dans presque aucun détail relativement à ces reptiles, et que nous ne les avons pas vus, nous avons cru ne devoir pas en traiter dans des articles particuliers, et ne pouvoir même rien décider relativement à l'identité ou à la différence de leurs espèces avec celles que nous avons décrites. Nous nous sommes contentés de les placer à leur rang dans notre table méthodique, en y rapportant le petit nombre de caractères indiqués par Gronovius, en renvoyant aux planches qu'il a citées, en désignant uniquement ces couleuvres par le numéro des articles de Gronovius où il en est question, et en ne leur donnant aucun nom jusqu'à ce qu'elles soient mieux connues.

SECOND GENRE.

SERPENS

Qui ont de grandes plaques sous le corps et sous la queue.

BOA.

LE DEVIN[1].

Nous avons considéré à la tête du genre des couleuvres les diverses espèces de vipères, ces animaux funestes et d'autant plus dangereux que, distillant sans cesse le venin le plus subtil, ils masquent leur approche, déguisent leurs attaques, se replient en cercle, se cachent, pour ainsi dire, en eux-mêmes, comme pour dérober leur présence à leurs victimes, s'élancent sur elles par des sauts aussi rapides qu'inattendus, ne parviennent à les vaincre que par leurs poisons mortels, et n'emploient que cette arme traîtresse qui pénètre comme un trait invisible, et dont la valeur ni la puissance ne peuvent se garantir. Nous allons parler maintenant d'un genre plus noble; nous allons traiter des *boa*, des plus grands et des plus forts des serpens, de ceux qui, ne contenant aucun venin, n'attaquent que par besoin, ne combattent qu'avec audace, ne domtent que par leur puissance, et contre lesquels

[1] *Le devin*, au Mexique; *xaxathua*, *xalxalhua* (l'empereur), dans le même pays; *tamacuilla huilia*, dans d'autres contrées de l'Amérique; *caçadora*, ou *couleuvre chasseuse*, aux environs de l'Orenoque; *jurucucu*, dans le Brésil; *boiguacu*, *giboya* ou *jiboya*, et *la reine des serpens*, ainsi que *jauca acanga*, au Brésil; *la manda* (qui veut dire *roi des serpens*), à Java; *mamballa* et *polonga*, à Ceylan; *giarende*, *gerende*, *gorende*, *ſedagoso* et *cobra de veado*, par les Portugais; *serpent impérial*, *dépone*, dans plusieurs contrées.

on peut opposer les armes aux armes, le courage au courage, la force à la force, sans craindre de recevoir, par une piqûre insensible, une mort aussi cruelle qu'imprévue.

Parmi ces premières espèces, parmi ce genre distingué dans l'ordre des serpens, le devin occupe la première place. La Nature l'en a fait roi par la supériorité des dons qu'elle lui a prodigués; elle lui a accordé la beauté, la grandeur, l'agilité, la force, l'industrie; elle lui a en quelque sorte tout donné, hors ce funeste poison départi à certaines espèces de serpens, presque toujours aux plus petites, et qui a fait regarder l'ordre entier de ces animaux comme des objets d'une grande terreur.

Le devin est donc parmi les serpens comme l'éléphant ou le lion parmi les quadrupèdes : il surpasse les animaux de son ordre par sa grandeur comme le premier, et par sa force comme le second. Il parvient communément à la longueur de plus de vingt pieds; et, en réunissant les témoignages des voyageurs, il paroît que c'est à cette espèce qu'il faut rapporter les individus de quarante ou cinquante pieds de long, qui habitent, suivant ces mêmes voyageurs, les déserts brûlans où l'homme ne pénètre qu'avec peine.

C'est aussi à cette espèce qu'appartenoit ce serpent énorme dont Pline a parlé, et qui arrêta, pour ainsi dire, l'armée romaine auprès des côtes septentrionales de l'Afrique. Sans doute il y a de l'exagération dans la longueur attribuée à ce monstrueux animal; sans doute il n'avoit point cent vingt pieds de long, comme le rapporte le naturaliste romain : mais Pline ajoute que la dépouille de ce serpent demeura long-temps suspendue dans un temple de Rome, à une époque assez peu éloignée de celle où il écrivoit, et, à moins de renoncer à tous les témoignages de l'histoire, on est obligé d'admettre l'existence d'un énorme serpent, qui, pressé par la faim, se jetoit sur les soldats romains lorsqu'ils s'écartoient de leur camp, et qu'on ne put mettre à mort qu'en employant contre lui un corps de troupes, et en l'écrasant sous les mêmes machines militaires qui servoient à ces vainqueurs du monde à renverser les murs ennemis. C'étoit auprès des plaines sablonneuses d'Afrique qu'eut lieu ce combat remarquable. Le serpent devin se trouve aussi dans cette partie du monde; et comme c'est le plus grand des serpens, c'est un individu de son espèce qui doit avoir lutté contre les armées romaines. Ce mot de Rome antique désigne toujours la puissance et la victoire;

c'est donc la plus grande preuve que l'on puisse rapporter en faveur de la force du serpent dont nous écrivons l'histoire, que d'exposer les moyens employés par les conquérans de la terre pour le soumettre et lui donner la mort.

Le devin est remarquable par la forme de sa tête, qui annonce, pour ainsi dire, la supériorité de sa force, et que l'on a comparée, avec assez de raison, à celle des chiens de chasse appelés *chiens couchans*. Le sommet en est élargi, le front élevé et divisé par un sillon longitudinal ; les orbites sont saillantes, et les yeux très-gros; le museau est allongé et terminé par une grande écaille blanchâtre, tachetée de jaune, placée presque verticalement, et échancrée par le bas pour laisser passer la langue ; l'ouverture de la gueule très-grande. Les dents sont très-longues [1]; mais le devin n'a point de crochets mobiles : quarante-quatre grandes écailles couvrent ordinairement la lèvre supérieure, et cinquante-trois la lèvre inférieure. La queue est très-courte en proportion du corps, qui est ordinairement neuf fois aussi long que cette partie; mais elle est très-dure et très-forte [2].

Ce serpent énorme est d'ailleurs aussi distingué par la beauté des écailles qui le couvrent et la vivacité des couleurs dont il est peint, que par sa longueur prodigieuse. Les nuances de ces couleurs s'effacent bientôt lorsqu'il est mort; elles disparoissent plus ou moins, suivant la manière dont il est conservé et le degré

---

[1] Cleyerus rapporte que, cherchant à avoir le squelette d'un de ces grands serpens, ses domestiques en firent cuire les chairs dans de l'eau où l'on avoit mis de la chaux vive. Un d'eux voulant nettoyer la tête du serpent, dont la cuisson avoit détaché les chairs, se blessa au doigt contre les grosses dents de l'animal. Cet accident fut suivi d'une enflure avec inflammation dans la partie affectée, d'une fièvre continue et de délire, qui ne cessèrent qu'après qu'on eut employé les remèdes convenables, et particulièrement une composition appelée *lapis serpentinus*, et que les Jésuites faisoient alors dans l'Inde. *Toute vésicule et toute chair* avoient été emportées par la chaux vive, observe l'auteur. Par conséquent, on ne doit attribuer à aucune sorte de venin les accidens dont il parle; et ce fait ne peut pas détruire les observations plusieurs fois répétées, qui prouvent que le devin n'est point venimeux : d'ailleurs nous venons de voir que sa gueule ne renferme point de crochets mobiles, ainsi que nous nous en sommes assurés nous-mêmes.

[2] Le sommet de la tête du devin est couvert d'écailles hexagones, petites, unies et semblables à celles du dos; deux rangées longitudinales de grandes écailles s'étendent de chaque côté des grandes plaques, qui sont moins longues que dans la plupart des couleuvres, et dont on compte deux cent quarante-six sous le corps et cinquante-quatre sous la queue.

d'altération qu'il peut subir. Il n'est pas surprenant, d'après cela, qu'elles aient été décrites si diversement par les auteurs, et qu'il ait été représenté dans des planches, de manière que les différens individus de cette espèce aient paru former jusqu'à neuf espèces différentes. Mais il y a plus : les couleurs du serpent devin varient beaucoup, suivant le climat qu'il habite, et apparemment suivant l'âge, le sexe, etc. Aussi croyons-nous très-inutile de décrire dans les plus petits détails celles dont il est paré ; nous pensons devoir nous contenter de dire qu'il a communément sur la tête une grande tache d'une couleur noire ou rousse très-foncée, qui représente une sorte de croix dont la traverse est quelquefois supprimée. Tout le dessus de son dos est parsemé de belles et grandes taches ovales, qui ont ordinairement deux ou trois pouces de longueur, qui sont très-souvent échancrées à chaque bout en forme de demi-cercle, et autour desquelles l'on voit d'autres taches plus petites de différentes formes; toutes sont placées avec autant de symétrie; et la plupart sont si distinguées du fond par des bordures sombres qui, en imitant des ombres, les détachent et les font ressortir, que, lorsqu'on voit la dépouille d'un de ces serpens, on croit moins avoir sous les yeux un ouvrage de la Nature qu'une production de l'art compassée avec le plus de soin.

Toutes ces belles taches, tant celles qui sont ovales que les taches plus petites qui les environnent, présentent les couleurs les plus agréablement mariées et quelquefois les plus vives. Les taches ovales sont ordinairement d'un fauve doré, quelquefois noires ou rouges et bordées de blanc; et les autres, d'un châtain plus ou moins clair, ou d'un rouge très-vif, semé de points noirs ou roux, offrent souvent, d'espace en espace, ces marques brillantes que l'on voit resplendir sur la queue du paon ou sur les ailes des beaux papillons, et qu'on a nommées des *yeux*, parce qu'elles sont composées d'un point entouré d'un cercle plus clair ou plus obscur.

Le dessous du corps du devin est d'un cendré jaunâtre, marbré ou tacheté de noir.

On a assez rarement l'animal entier dans les collections d'histoire naturelle; mais il n'est guère aucun cabinet où la peau de ce serpent, séparée des plaques du dessous de son corps, ne soit étendue en forme de larges bandes. On leur a donné divers noms, suivant la grandeur des individus, les pays d'où on les a reçus, les variétés de leurs couleurs, et les différences qui peuvent se

trouver dans les petites taches placées autour des taches ovales. Mais quelles que soient ces variétés d'âge, de sexe ou de pays, c'est toujours au serpent devin qu'il faudra rapporter ces belles peaux; et jusqu'à présent on ne connoît point d'autre serpent que ce dernier qui soit doué d'une taille très-considérable, et qui ait en même temps sur le dos des taches ovales semblables à celles que nous venons d'indiquer.

Lorsque l'on considère la taille démesurée du serpent devin, l'on ne doit pas être étonné de la force prodigieuse dont il jouit. Indépendamment de la roideur de ses muscles, il est aisé de concevoir comment un animal qui a quelquefois trente pieds de long peut, avec facilité, étouffer et écraser de très-gros animaux dans les replis multipliés de son corps, dont tous les points agissent, et dont tous les contours saisissent la proie, s'appliquent intimement à sa surface, et en suivent toutes les irrégularités.

Cette grande puissance, cette force redoutable, sa longueur gigantesque, l'éclat de ses écailles, la beauté de ses couleurs, ont inspiré une sorte d'admiration mêlée d'effroi à plusieurs peuples encore peu éloignés de l'état sauvage; et comme tout ce qui produit la terreur et l'admiration, tout ce qui paroît avoir une grande supériorité sur les autres êtres, est bien près de faire naître dans des têtes peu éclairées l'idée d'un agent surnaturel, ce n'est qu'avec une crainte religieuse que les anciens habitans du Mexique ont vu le serpent devin. Soit qu'ils aient pensé qu'une masse considérable, exécutant des mouvemens aussi rapides, ne pouvoit être mue que par un souffle divin, ou qu'ils n'aient regardé ce serpent que comme un ministre de la toute-puissance céleste, il est devenu l'objet de leur culte. Ils l'ont surnommé *empereur*, pour désigner la prééminence de ses qualités. Objet de leur adoration, il a dû être celui de leur attention particulière; aucun de ses mouvemens ne leur a, pour ainsi dire, échappé; aucune de ses actions ne pouvoit leur être indifférente: ils n'ont écouté qu'avec un frémissement religieux les sifflemens longs et aigus qu'il fait entendre; ils ont cru que ces sifflemens, que ces signes des diverses affections d'un être qu'ils ne voyoient que comme merveilleux et divin, devoient être liés avec leur distinée. Le hasard a fait que ces sifflemens ont été souvent beaucoup plus forts ou plus fréquens dans les temps qui ont précédé les grandes tempêtes, les maladies pestilentielles, les guerres cruelles ou les autres calamités publiques. D'ailleurs les grands maux physiques sont sou-

vent précédés par une chaleur violente, une sécheresse extrême, un état particulier de l'atmosphère, une électricité abondante dans l'air, qui doivent agiter les serpens et leur faire pousser des sifflemens plus forts qu'à l'ordinaire : aussi les Mexicains n'ont regardé ceux du serpent devin que comme l'annonce des plus grands malheurs, et ce n'est qu'avec consternation qu'ils les ont entendus.

Mais ce n'est pas seulement un culte doux et pacifique qu'il a obtenu chez les plus anciens habitans du nouveau monde ; son image y a été vénérée, non-seulement au milieu des nuages d'encens, mais même de flots de sang humain, versé pour honorer le dieu auquel ils l'avoient consacré, et qu'ils avoient fait cruel[1]. Nous ne rappelons qu'en frémissant le nombre immense de victimes humaines que la hache sanglante d'un fanatisme aveugle et barbare a immolées sur les autels de la divinité qu'il avoit inventée; nous ne pensons qu'avec horreur aux monceaux de têtes et de tristes ossemens trouvés par les Européens autour des temples où le serpent sembloit partager les hommages de la crainte; et tant il faut de temps, dans tous les pays, pour que la raison brille de tout son éclat, la superstition, qui a, pour ainsi dire, divinisé le devin, n'a pas seulement régné en Amérique; aussi grand, aussi puissant, aussi redoutable dans les contrées ardentes de l'Afrique, il y a inspiré la même terreur, y a paru aussi merveilleux, y a été également regardé par des esprits encore trop peu élevés au-dessus de la brute, comme le souverain dispensateur des biens et des maux. On l'y a également adoré; on en a fait un dieu sur les brûlantes côtes du Mozambique, comme auprès du lac de Mexico, et il paroît même que le Japonais s'est prosterné devant lui.

Mais si l'opinion religieuse ne l'a pas fait régner sur l'homme dans toutes les contrées équatoriales, tant de l'ancien que du nouveau continent, il n'en est presque aucune où il n'ait exercé sur les animaux l'empire de sa force. Il habite en effet presque tous les pays où il a trouvé assez de chaleur pour ne rien perdre de son activité, assez de proie pour se nourrir, et assez d'espace pour n'être pas trop souvent tourmenté par ses ennemis; il vit

---

[1] La divinité suprême des Mexicains, nommée *vitzilipuztli*, étoit représentée tenant dans sa main droite un serpent, par lequel nous devons croire, d'après tout ce que nous venons de dire, qu'ils vouloient désigner l'espèce du serpent devin. Les temples et les autels de cette divinité, à laquelle ils faisoient des sacrifices barbares, offroient l'image du serpent.

dans les Indes orientales et dans les grandes îles de l'Asie, ainsi que dans les parties de l'Amérique voisines des deux tropiques : il paroît même qu'autrefois il habitoit à des latitudes plus éloignées de la ligne, et qu'il vivoit dans le Pont, lorsque cette contrée, plus remplie de bois, de marais, et moins peuplée lui présentoit une surface plus libre ou plus analogue à ses habitudes et à ses appétits. Les relations des anciens doivent donner une bien grande idée de l'haleine empestée qui s'exhaloit de sa gueule, puisque Métrodore a écrit que l'immense serpent qu'il a placé dans cette contrée du Pont, et qui devoit être le devin, avoit le pouvoir d'attirer dans sa gueule béante les oiseaux qui voloient au-dessus de sa tête, même à une assez grande hauteur. Ce pouvoir n'a consisté sans doute que dans la corruption de l'haleine du serpent, qui, viciant l'air à une très-petite distance, et l'imprégnant de miasmes putrides et délétères, a pu, dans certaines circonstances, étourdir des oiseaux, leur ôter leurs forces, les plonger dans une sorte d'asphyxie, et les contraindre à tomber dans la gueule énorme ouverte pour les recevoir. Mais quelque exagéré que soit le fait rapporté par Métrodore, il prouve la grandeur du serpent auquel il l'a attribué, et confirme notre conjecture au sujet de l'identité de son espèce avec celle du devin.

D'un autre côté, peu de temps avant celui où Pline a écrit, et sous l'empire de Claude, on tua auprès de Rome, suivant ce naturaliste, un très-grand serpent du genre des boa, dans le ventre duquel on trouva le corps entier d'un petit enfant, et qui pouvoit bien être de l'espèce du devin. J'ai souvent ouï dire aussi à plusieurs habitans des provinces méridionales de France, que dans quelques parties de ces provinces, moins peuplées, plus couvertes de bois, plus entrecoupées par des collines, d'un accès plus difficile, et présentant plus de cavernes et d'anfractuosités, on avoit vu des serpens d'une longueur très-considérable, qu'on auroit dû peut-être rapporter à l'espèce ou du moins au genre du devin [1].

---

[1] Schwenckfeld dit, dans son *Histoire des reptiles de la Silésie*, qu'un homme digne de foi lui avoit assuré qu'on trouvoit dans cette province des serpens longs de huit coudées et de la grosseur du bras : il les appelle *boa*, *natrix domestica*, *serpens palustris*, *serpens aquatilis*, *anguis boa*, *draco serpens*. Il est dit dans les *Mémoires des Curieux de la Nature*, pour l'année 1682, que peu de temps auparavant on avoit pris, auprès de Lausanne en Suisse, un si

Mais c'est surtout dans les déserts brûlans de l'Afrique, qu'exerçant une domination moins troublée, il parvient à une longueur plus considérable. On frémit lorsqu'on lit, dans les relations des voyageurs qui ont pénétré dans l'intérieur de cette partie du monde, la manière dont l'énorme serpent devin s'avance au milieu des herbes hautes et des broussailles, ayant quelquefois plus de dix-huit pouces de diamètre, et semblable à une longue et grosse poutre qu'on remueroit avec vitesse. On aperçoit de loin, par le mouvement des plantes qui s'inclinent sous son passage, l'espèce de sillon que tracent les diverses ondulations de son corps; on voit fuir devant lui les troupeaux de gazelles et d'autres animaux dont il fait sa proie; et le seul parti qui reste à prendre dans ces solitudes immenses, pour se garantir de sa dent meurtrière et de sa force funeste, est de mettre le feu aux herbes déjà à demi brûlées par l'ardeur du soleil. Le fer ne suffit pas contre ce dangereux serpent, lorsqu'il est parvenu à toute sa longueur, et surtout lorsqu'il est irrité par la faim. L'on ne peut éviter la mort qu'en couvrant un pays immense de flammes qui se propagent avec vitesse au milieu de végétaux presque entièrement desséchés, en excitant ainsi un vaste incendie, et en élevant, pour ainsi dire, un rempart de feu contre la poursuite de cet énorme animal. Il ne peut être, en effet, arrêté, ni par les fleuves qu'il rencontre, ni par les bras de mer dont il fréquente souvent les bords; car il nage avec facilité, même au milieu des ondes agitées; et c'est en vain, d'un autre côté, qu'on voudroit chercher un abri sur de grands arbres; il se roule avec promptitude jusqu'à l'extrémité des cimes les plus hautes: aussi vit-il souvent dans les forêts. Enveloppant les tiges dans les divers replis de son corps, il se fixe sur les arbres à différentes hauteurs, et y demeure souvent long-temps en embuscade, attendant patiemment le passage de sa proie. Lorsque, pour l'atteindre ou pour sauter sur un arbre voisin, il a une trop grande distance à franchir, il entortille sa queue autour d'une branche, et suspendant son

grand serpent, que sa circonférence égaloit celle de *deux cuisses très-grosses*. La relation ajoutoit que ce serpent étoit monstrueux, et qu'il avoit des oreilles; et il est à remarquer que, dans presque tous les récits vagues et peu circonstanciés que l'on a faits concernant les énormes serpens des provinces méridionales de France, on leur a toujours supposé des oreilles, quoique aucune espèce de serpent n'ait même d'ouverture apparente pour l'organe de l'ouïe.

corps allongé à cette espèce d'anneau, se balançant et tout d'un coup s'élançant avec force, il se jette comme un trait sur sa victime, ou contre l'arbre auquel il veut s'attacher.

Il se retire aussi quelquefois dans les cavernes des montagnes, et dans d'autres antres profonds où il a moins à craindre les attaques des ennemis, et où il cherche un asile contre les températures froides, les pluies trop abondantes, et les autres accidens de l'atmosphère qui lui sont contraires.

Il est connu sous le nom trivial de *grande couleuvre* sur les rivages noyés de la Guiane : il y parvient communément à la grandeur de trente pieds, et même, dans certains endroits, à celle de quarante. Comme le nom qu'il y porte y est donné à presque tous les serpens qui joignent une grande force à une longueur considérable, et qui en même temps n'ont point de venin, et sont dépourvus des crochets mobiles qu'on remarque dans les vipères, on est assez embarrassé pour distinguer parmi les divers faits rapportés par les voyageurs, touchant les serpens, ceux qui conviennent au devin. Il paroît bien constaté cependant qu'il y jouit d'une force assez grande pour qu'un seul coup de sa queue renverse un animal assez gros, et même l'homme le plus vigoureux. Il y attaque le gibier le plus difficile à vaincre ; on l'y a vu avaler des chèvres et étouffer des couguars, ces représentans du tigre dans le nouveau monde. Il dévore quelquefois, dans les Indes orientales, des animaux encore plus considérables, ou mieux défendus, tels que des porc-épics, des cerfs et des taureaux ; et ce fait effrayant étoit déjà connu des anciens.

Lorsqu'il aperçoit un ennemi dangereux, ce n'est point avec ses dents qu'il commence un combat qui alors seroit trop désavantageux pour lui : mais il se précipite avec tant de rapidité sur sa malheureuse victime, l'enveloppe dans tant de contours, la serre avec tant de force, fait craquer ses os avec tant de violence, que, ne pouvant ni s'échapper, ni user de ses armes, et réduite à pousser de vains mais d'affreux hurlemens, elle est bientôt étouffée sous les efforts multipliés du monstrueux reptile.

Si le volume de l'animal expiré est trop considérable pour que le devin puisse l'avaler, malgré la grande ouverture de sa gueule, la facilité qu'il a de l'agrandir, et l'extension dont presque tout son corps est susceptible, il continue de presser sa

proie mise à mort ; il en écrase les parties les plus compactes ; et, lorsqu'il ne peut point les briser avec facilité, il l'entraîne en se roulant avec elle auprès d'un gros arbre, dont il renferme le tronc dans ses replis ; il place sa proie entre l'arbre et son corps ; il les environne l'un et l'autre dans ses nœuds vigoureux ; et, se servant de la tige noueuse comme d'une sorte de levier, il redouble ses efforts, et parvient bientôt à comprimer en tout sens, et à moudre, pour ainsi dire, le corps de l'animal qu'il a immolé.

Lorsqu'il a donné ainsi à sa proie toute la souplesse qui lui est nécessaire, il l'allonge en continuant de la presser, et diminue d'autant sa grosseur ; il l'imbibe de sa salive ou d'une sorte d'humeur analogue qu'il répand en abondance ; il pétrit, pour ainsi dire, à l'aide de ses replis, cette masse devenue informe, ce corps qui n'est plus qu'un composé confus de chairs ramollies et d'os concassés : c'est alors qu'il l'avale, en la prenant par la tête, en l'attirant à lui, et en l'entraînant dans son ventre par de fortes aspirations plusieurs fois répétées. Mais, malgré cette préparation, sa proie est quelquefois si volumineuse, qu'il ne peut l'engloutir qu'à demi : il faut qu'il ait digéré au moins en partie la portion qu'il a déjà fait entrer dans son corps, pour pouvoir y faire pénétrer l'autre ; et l'on a souvent vu le serpent devin, la gueule horriblement ouverte et remplie d'une proie à demi dévorée, étendu à terre, et dans une sorte d'inertie qui accompagne presque toujours sa digestion.

Lorsqu'en effet il a assouvi son appétit violent, et rempli son ventre de la nourriture nécessaire à l'entretien de sa grande masse, il perd, pour un temps, son agilité et sa force ; il est plongé dans une espèce de sommeil ; il gît sans mouvement, comme un lourd fardeau, le corps prodigieusement enflé ; et cet engourdissement, qui dure quelquefois cinq ou six jours, doit être assez profond ; car, malgré tout ce qu'il faut retrancher des divers récits touchant ce serpent, il paroît que, dans différens pays, particulièrement aux environs de l'isthme de Panama en Amérique, des voyageurs, rencontrant le devin à demi caché sous l'herbe épaisse des forêts qu'ils traversoient, ont plusieurs fois marché sur lui dans le temps où sa digestion le tenoit dans une espèce de torpeur. Ils se sont même reposés, a-t-on écrit, sur son corps gisant à terre, et qu'ils

prenoient, à cause des feuillages dont il étoit couvert, pour un tronc d'arbre renversé, sans faire faire aucun mouvement au serpent assoupi par les alimens qu'il avoit avalés, ou peut-être engourdi par la fraîcheur de la saison. Ce n'est que lorsqu'allumant du feu trop près de l'énorme animal, ils lui ont redonné par cette chaleur assez d'activité pour qu'il recommençât à se mouvoir, qu'ils se sont aperçus de la présence du grand reptile, qui les a glacés d'effroi, et loin duquel ils se sont précipités.

Ce long état de torpeur a fait croire à quelques voyageurs que le serpent devin avaloit quelquefois des animaux d'un volume si considérable, qu'il étoit étouffé en les dévorant; et c'est ce temps d'engourdissement que choisissent les habitans des pays qu'il fréquente pour lui faire la guerre et lui donner la mort : car quoique le devin ne contienne aucun poison, il a besoin de tant consommer, que son voisinage est dangereux pour l'homme et surtout pour la plupart des animaux domestiques et utiles. Les habitans de l'Inde, les Nègres de l'Afrique, les sauvages du nouveau monde, se réunissent plusieurs autour de l'habitation du serpent devin. Ils attendent le moment où il a dévoré sa proie, et hâtent même quelquefois cet instant en attachant auprès de l'antre du serpent quelque gros animal qu'ils sacrifient, et sur lequel le devin ne manque pas de s'élancer. Lorsqu'il est repu, il tombe dans cet affaissement et cette insensibilité dont nous venons de parler; et c'est alors qu'ils se jettent sur lui, et lui donnent la mort sans crainte comme sans danger. Ils osent, armés d'un simple lacs, s'approcher de lui et l'étrangler, ou ils l'assomment à coups de branches d'arbres[1]. Le désir de se délivrer d'un animal

---

[1] Nous croyons qu'on verra ici avec plaisir le récit de la manière dont, suivant Diodore de Sicile, on prit en Egypte, et sous un Ptolémée, un serpent énorme, qui, à cause de sa grandeur, ne peut être rapporté qu'à l'espèce du devin.

« Plusieurs chasseurs, encouragés par la munificence de Ptolémée, résolurent « de lui amener à Alexandrie un des plus grands serpens. Cet énorme reptile, « long de *trente coudées*, vivoit sur le bord des eaux : il y demeuroit immobile, « couché à terre, et son corps replié en cercle; mais lorsqu'il voyoit quelque « animal approcher du rivage qu'il habitoit, il se jetoit sur lui avec impétuosité, « le saisissoit avec sa gueule, ou l'enveloppoit dans les replis de sa queue. Les « chasseurs l'ayant aperçu de loin, imaginèrent qu'ils pourroient aisément le « prendre dans des lacs et l'entourer de chaînes. Ils s'avancèrent avec courage; « mais lorsqu'ils furent plus près de ce serpent démesuré, l'éclat de ses yeux « étincelans, son dos hérissé d'écailles, le bruit qu'il faisoit en s'agitant, sa « gueule ouverte et armée de dents longues et crochues, son regard terrible et

destructeur n'est pas le seul motif qu'on ait pour en faire la chasse. Les habitans de l'île de Java, les Nègres de la côte d'Or et plusieurs autres peuples mangent sa chair, qui est pour eux un mets agréable; dans d'autres pays, sa peau sert de parure; les habitans du Mexique se revêtoient de sa belle dépouille; et dans ces temps antiques où des monstres de toute espèce ravageoient des contrées de l'ancien continent, que l'art de l'homme commençoit à peine d'arracher à la Nature, combien de héros portèrent la peau de grands serpens qu'ils avoient mis à mort, et qui étoient vraisemblablement de l'espèce ou du genre du devin, comme des marques de leur valeur et des trophées de leur victoire !

C'est lorsque la saison des pluies est passée dans les contrées équatoriales, que le devin se dépouille de sa peau altérée par la disette qu'il éprouve quelquefois, ou par l'action de l'atmosphère, par le frottement de divers corps, et par toutes les autres causes extérieures qui peuvent la dénaturer. Le plus souvent il se tient caché pendant que sa nouvelle peau n'est pas encore endurcie, et qu'il n'opposeroit à la poursuite de ses ennemis qu'un corps foible et dépourvu de son armure. Il doit demeurer alors renfermé ou dans le plus épais des forêts, ou dans les antres profonds qui lui servent de retraite. Nous pensons, au reste, qu'or-

---

« féroce, les glacèrent d'effroi : ils osèrent cependant s'avancer pas à pas, et jeter « de forts liens sur sa queue ; mais à peine ces liens eurent-ils touché le monstrueux animal, que, se retournant avec vivacité, et faisant entendre des sifflemens aigus, il dévora le chasseur qui se trouva le plus près de lui, en tua un « second d'un coup de sa queue, et mit les autres en fuite. Ces derniers ne voulant cependant pas renoncer à la récompense qui les attendoit, et imaginant « un nouveau moyen, firent faire un rets composé de cordes très-grosses, et proportionné à la grandeur de l'animal : ils le placèrent auprès de la caverne du « serpent, et ayant bien observé le temps de sa sortie et de sa rentrée, ils profitèrent de celui où l'énorme reptile étoit allé chercher sa proie, pour boucher « avec des pierres l'entrée de son repaire. Lorsque le serpent revint, ils se montrèrent tous à la fois avec plusieurs hommes armés d'arcs et de frondes, plusieurs autres à cheval, et d'autres qui faisoient résonner à grand bruit des « trompettes et d'autres instrumens retentissans. Ce serpent, se voyant entouré « de cette multitude, se redressoit et jetoit l'effroi, par ses horribles sifflemens, « parmi ceux qui l'environnoient : mais effrayé lui-même par les dards qu'on lui « lançoit, la vue des chevaux, le grand nombre de chiens qui aboyoient, et le « bruit aigu des trompettes, il se précipita vers l'entrée ordinaire de sa caverne; « la trouvant fermée, et toujours troublé de plus en plus par le bruit des trompettes, des chiens et des chasseurs, il se jeta dans le rets, où il fit entendre « des sifflemens de rage : mais tous ses efforts furent vains, et sa force cédant à « tous les coups dont on l'assaillit, et à toutes les chaînes dont on le lia, on le « conduisit à Alexandrie, où une longue diète apaisa sa férocité. »

dinairement il ne s'engourdit complètement dans aucune saison de l'année. Il ne se trouve, en effet, que dans les contrées très-voisines des tropiques, où la saison des pluies n'amène jamais une température assez froide pour suspendre ses mouvemens vitaux; et comme cette saison des pluies varie beaucoup dans les différentes contrées équatoriales de l'ancien et du nouveau continent, et qu'elle dépend de la hauteur des montagnes, de leur situation, des vents, de la position des lieux, en-deçà ou au-delà de la ligne, etc., le temps du renouvellement de la peau et des forces du serpent doit varier quelquefois de plusieurs mois et même d'une demi-année. Mais c'est toujours lorsque le soleil du printemps redonne l'activité à la Nature, que le serpent devin, rajeuni, pour ainsi dire, plus fort, plus agile, plus ardent que jamais, revêtu d'une peau nouvelle, sort des retraites cachées où il a dépouillé sa vieillesse, et s'avance l'œil en feu sur une terre embrasée des nouveaux rayons d'un soleil plus actif. Il agite sa grande masse en ondes sinueuses au milieu des bois parés d'une verdure plus fraîche; faisant entendre de loin son sifflement d'amour, redressant avec fierté sa tête, impatient de la nouvelle flamme qu'il éprouve, s'élançant avec impétuosité, il appelle, pour ainsi dire, sa compagne, à laquelle il s'unit par des liens si étroits, que leurs deux corps ne paroissent plus en former qu'un seul. La fureur avec laquelle le devin se jette alors sur ceux qui l'approchent et le troublent dans ses plaisirs, ou le courage avec lequel il demeure uni à sa femelle malgré la poursuite de ses ennemis et les blessures qu'il peut recevoir, paroissent être les effets d'une union aussi vivement sentie qu'elle est ardemment recherchée : point de constance cependant dans leur affection; lorsque leurs désirs sont satisfaits, le mâle et la femelle se séparent, bientôt ils ne se connoissent plus, et la femelle va seule, au bout d'un temps, dont on ignore la durée, déposer ses œufs sur le sable ou sous des feuillages.

C'est ici l'exemple le plus frappant d'une grande différence entre la grosseur de l'œuf et la grandeur à laquelle parvient l'animal qui en sort. Les œufs du devin n'ont, en effet, que deux ou trois pouces dans leur plus grand diamètre. Toute la matière dans laquelle le fœtus est renfermé n'est donc que de quelques pouces cubes; et cependant le serpent, lorsqu'il a atteint tout son développement, ne contient-il pas quarante ou cinquante pieds cubes de matière ?

Ces œufs ne sont point couvés par la femelle ; la chaleur de l'atmosphère les fait seule éclore ; ou tout au plus dans certaines contrées, comme celles, par exemple, où l'humidité domine trop sur la chaleur, la femelle a le soin de pondre dans quelques endroits plus abrités, et où des substances fermentatives et ramassées augmentent, par la chaleur qu'elles produisent, l'effet de celle de l'atmosphère. On ignore combien de jours les œufs demeurent exposés à cette chaleur avant que les petits serpens éclosent.

La grande différence qu'il y a entre la petitesse du serpent contenu dans son œuf, et la grandeur démesurée du serpent adulte, doit faire présumer que ce n'est qu'au bout d'un temps très-long que le devin est entièrement développé : et n'est-ce pas une preuve que ce serpent vit un assez grand nombre d'années ? Le nombre de ces années doit en effet être d'autant plus considérable, que le devin est aussi vivace que la plupart des autres serpens. Ses différentes parties jouissent de quelques mouvemens vitaux, même après qu'elles ont été entièrement séparées du reste du corps. On a vu, par exemple, la tête d'un devin, coupée dans le moment où le serpent mordoit avec fureur, continuer de mordre pendant quelques instans, et serrer même alors avec plus de force la proie qu'il avoit saisie, les deux mâchoires se rapprochant par un effet de la contraction que les muscles éprouvoient encore. Lorsque cette contraction eut entièrement cessé, on eut de la peine à desserrer les mâchoires, tant les parties de la tête étoient devenues roides ; ce qui fit croire qu'elle conservoit quelque action, lorsque cependant il ne lui en reste plus aucune.

L'HIPNALE.

C'est un assez beau serpent, qui, ainsi que le devin, appartient au genre des boa, et a de grandes plaques sous la queue ainsi que sous le corps, mais qui lui est bien inférieur par sa longueur et par sa force. On le trouve dans le royaume de Siam. Le plus grand nombre des individus de cette espèce qui ont été conservés dans les cabinets n'avoient guère qu'un pouce et demi de circonférence, et deux ou trois pieds de longueur ; et telles étoient à

peu près les dimensions de ceux qui sont décrits dans Seba [1]. Ce serpent est d'un blanc jaunâtre, tirant plus ou moins sur le roux; le dessous du corps est d'une couleur plus claire, et Seba dit qu'on y remarque des taches noirâtres : mais nous n'en avons vu aucun vestige sur l'individu qui est conservé dans l'esprit-de-vin au Cabinet du Roi. Le dos est parsemé de taches blanchâtres, bordées d'un brun presque noir. Malgré leur irrégularité, ces taches sont répandues sur le corps de l'hipnale de manière à le varier de couleurs agréables à la vue, et à représenter assez bien une riche étoffe brodée. Suivant Seba, la femelle ne diffère du mâle que par sa tête, qui est plus large. L'un et l'autre l'ont assez grande, sans que cependant elle paroisse disproportionnée. Le tour de la gueule présente une sorte de bordure remarquable que l'on observe dans plusieurs boa, mais qui est ordinairement plus sensible dans l'hipnale à proportion de sa grandeur; elle est composée de grandes écailles très-courbées, concaves à l'extérieur, et qui, étant ainsi comme creusées, forment une sorte de petit canal qui borde les deux mâchoires. On a mis ce serpent au nombre des cérastes ou serpens cornus : il leur ressemble en effet par ses proportions; mais les cérastes ont deux rangées de petites plaques sous la queue, et d'ailleurs il n'a aucune apparence de cornes. Il se nourrit de chenilles, d'araignées, et d'autres petits insectes; et comme il est très-agréable par ses couleurs, sans être dangereux, on doit le voir avec plaisir venir dans les environs des habitations, les délivrer d'une vermine toujours trop abondante dans les pays très-chauds. Il a ordinairement cent soixante-dix-neuf grandes plaques sous le corps, et cent vingt sous la queue. Les écailles qui recouvrent sa tête sont semblables à celles du dos; mais le dessus du museau présente quatorze écailles un peu plus grandes.

LE BOJOBI.

Quoique le bojobi n'égale point le serpent devin par sa force, sa grandeur ni la magnificence de sa parure, quoiqu'il cède en

[1] Un hipnale qui fait partie de la collection du Roi a un pied onze pouces de longueur totale, et sa queue est longue de trois pouces.

tout à ce roi des serpens, il n'en occupe pas moins une place distinguée parmi ces animaux, et peut-être le premier rang lui appartiendroit si l'espèce du devin étoit détruite. La longueur à laquelle il peut parvenir est assez considérable, et il ne faut pas en fixer les limites d'après celles que présentent les individus de cette espèce conservés dans les cabinets [1]. Il doit être bien plus grand lorsqu'il a acquis tout son développement; et s'il faut s'en rapporter à ce qu'on a écrit de ce boa, sa longueur ne doit pas être très-inférieure à celle du serpent devin. L'on a dit qu'il se jetoit sur des chiens et d'autres gros animaux, et qu'il les dévoroit [2]; et à moins qu'on ne lui ait attribué des faits qui appartiennent au devin, le bojobi doit avoir une longueur et une force considérables pour pouvoir mettre à mort et avaler des chiens et d'autres animaux assez gros.

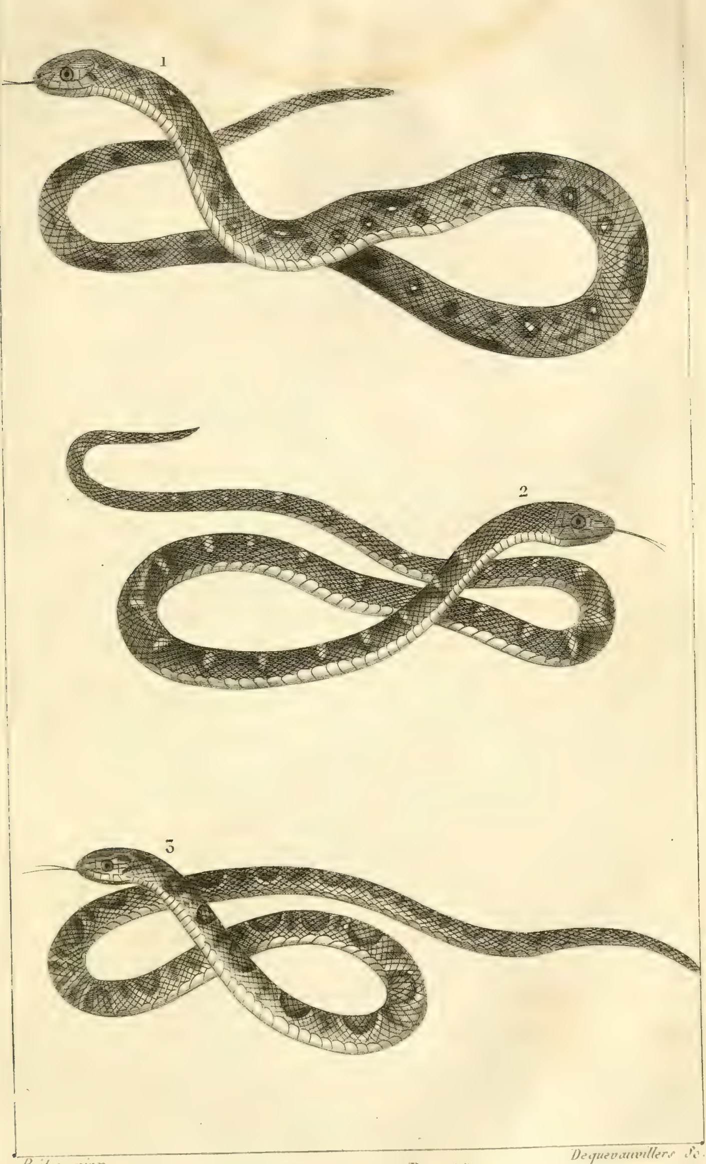
Ce serpent, qui ne se trouve que dans les contrées équatoriales, habite également l'ancien et le nouveau monde; mais il offre, dans les grandes Indes et en Amérique, le signe de la différence du climat dans les diverses nuances qu'il présente, quoique d'ailleurs le bojobi de l'Amérique et celui des Indes se ressemblent par la place des taches, la proportion du corps, la forme de la tête, des dents, des écailles, par tout ce qui peut constituer l'identité d'espèce. Le bojobi du Brésil est d'un beau vert de mer plus ou moins foncé, qui s'étend depuis le sommet de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue, et sur lequel sont placées, d'espace en espace, des taches blanches irrégulières, dont quelques-unes approchent un peu d'une losange, et qui sont toutes assez clair-semées et distribuées avec assez d'elégance pour former sur le corps du bojobi un des plus beaux assortimens de couleurs. Ses écailles sont d'ailleurs extrêmement polies et luisantes [3]; elles réfléchissent si vivement la lumière, qu'on lui a donné, ainsi qu'au serpent devin, le nom indien de *ileoa*, qui veut dire *serpent de feu :* aussi, lorsque le bojobi brille aux rayons du soleil, et qu'il étale sa croupe resplendissante d'un beau vert et d'un blanc éclatant,

---

[1] L'individu que nous avons décrit, et qui fait partie de la collection de sa majesté, a deux pieds onze pouces de longueur totale, et à peu près sept pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue.

[2] M. Linné paroît avoir adopté cette opinion en donnant au bojobi l'épithète de *canina*, de même qu'il a donné celle de *murina* à un boa qui se nourrit de rats.

[3] Elles sont rhomboïdales.



Prêtre pinx. *Dequevauviller Sc.*

1. Le Devin .... Page 551.
2. Le Bajorbi .... 565.
3. La Broderie .... 568.



on croiroit voir une longue chaîne d'émeraudes, au milieu de laquelle on auroit distribué des diamans; et ces nuances sont relevées par la couleur jaune du dessous de son ventre, qui, à certains aspects, encadre, pour ainsi dire, dans de l'or, le vert et le blanc du dos.

Le bojobi des grandes Indes ne présente pas cet assemblage de vert et de blanc; mais il réunit l'éclat de l'or à celui des rubis. Le vert est remplacé par de l'orangé, et les taches du dos sont jaunâtres et bordées d'un rouge très-vif. Voilà donc les deux variétés du bojobi, qui ont reçu l'une et l'autre une parure éclatante d'autant plus agréable à l'œil que le dessin en est simple et par conséquent facilement saisi.

On doit considérer ces serpens avec d'autant plus de plaisir, qu'il paroît qu'ils ne sont point venimeux, qu'ils ne craignent pas l'homme, et qu'ils ne cherchent pas à lui nuire. S'ils n'ont pas une sorte de familiarité avec lui comme plusieurs couleuvres, s'ils ne souffrent pas ses caresses, ils ne fuient pas sa demeure; ils vont souvent dans les habitations. Ils ne font de mal à personne si on ne les attaque point : mais on ne les irrite pas en vain; ils mordent alors avec force, et même leur morsure est quelquefois suivie d'une inflammation considérable, qui, augmentée par la crainte du blessé, peut, dit-on, donner la mort si on n'y apporte point un prompt remède, en nettoyant la plaie, en coupant la partie mordue, etc. Néanmoins, suivant les voyageurs, qui attribuent des suites funestes à la morsure du bojobi, ces accidens ne doivent pas dépendre d'un venin qu'il ne paroît pas contenir; et ce n'est que parce que ses dents sont très-acérées [1] qu'elles font des blessures dangereuses, de même que toutes les espèces de pointes ou armes trop effilées [2].

LE RATIVORE.

On trouve en Amérique, ainsi qu'aux grandes Indes, ce boa, dont la tête est conformée à peu près comme celle du devin, et

[1] Il y a deux rangs de dents à la mâchoire supérieure; les plus voisines du museau sont longues et recourbées comme les crochets à venin de la vipère, mais elles ne sont ni mobiles ni creuses.

[2] Le bojobi a ordinairement deux cent trois grandes plaques sous le corps, et

couverte d'écailles rhomboïdales, unies, ainsi que celles du dos, et à peu près de la même grandeur. Il n'a point de crochets à venin, et ses lèvres sont bordées de grandes écailles.

Le dessus du corps de ce boa est blanchâtre ou d'un vert de mer, avec cinq rangées longitudinales de taches. La rangée du milieu est composée de taches rousses, irrégulières, blanches dans leur centre, placées très-près l'une de l'autre, et se touchant en plusieurs endroits : les deux raies suivantes sont formées de taches roussâtres, chargées d'un demi-cercle blanchâtre du côté de l'intérieur; ce qui leur donne l'apparence des taches appelées *yeux* sur les ailes des papillons. Les deux rangées extérieures présentent enfin des taches rousses qui correspondent aux intervalles des rangées dont les taches ressemblent à des yeux. On voit sur le derrière de la tête cinq autres taches rousses et allongées, dont les deux extérieures s'étendent jusqu'aux yeux du serpent.

Le rativore a ordinairement deux cent cinquante-quatre grandes plaques sous le corps, et soixante-cinq sous la queue. Un individu de cette espèce, apporté de Ternate au Cabinet du Roi, a deux pieds six pouces de longueur, et sa queue est longue de quatre pouces deux lignes.

Il se nourrit de rats et d'autres petits animaux, ainsi que plusieurs autres serpens.

LA BRODERIE.

Nous nommons ainsi le boa dont il est question dans cet article, parce qu'en effet on voit régner au-dessus de son corps et de sa queue une chaîne de taches de différentes formes et de différentes grandeurs, nuées de bai brun, de châtain pourpre et de cendré blanchâtre, qui représentent une broderie d'autant plus riche, que lorsque le soleil darde ses rayons sur les écailles luisantes du

---

soixante-dix-sept sous la queue. Le dessus de sa tête est garni d'écailles semblables à celles du dos. Les deux os qui composent chaque mâchoire sont très-séparés l'un de l'autre dans la partie du museau, et ainsi qu'on le voit dans la vipère commune. Les lèvres sont couvertes de grandes écailles, sur lesquelles on observe un sillon assez profond, et qui sont communément au nombre de vingt-trois sur la mâchoire supérieure, et de vingt-cinq sur l'inférieure.

serpent, elles réfléchissent un éclat très-vif. Voilà pourquoi apparemment ce boa a été appelé dans la Nouvelle-Espagne, ainsi que le devin, le bojobi, et plusieurs autres reptiles, *tlehua* ou *ileoa*, c'est-à-dire, *serpent de feu*. Mais c'est sur sa tête que cette brillante broderie, composée de taches et de raies plus petites et souvent plus entrelacées, présente un dessin plus varié. M. Linné, comparant ce riche assortiment et cette disposition agréable de couleurs à la distribution de celles qui décorent un parterre, a donné l'épithète de *hortulana* au boa dont nous parlons; mais nous avons préféré le nom de *broderie*, comme désignant d'une manière plus exacte l'arrangement et l'éclat des belles couleurs de ce serpent.

Il se trouve au Paraguay, dans l'Amérique méridionale, ainsi que dans la Nouvelle-Espagne. Comme il n'a encore été décrit que dans les cabinets, et que ses couleurs ont dû être plus ou moins altérées par les moyens employés pour l'y conserver, on ne peut point déterminer la vraie nuance du fond sur lequel s'étend la broderie remarquable qui le distingue [1]; il paroît seulement que le dos est bleuâtre; le ventre est blanchâtre et tacheté d'un roux plus ou moins foncé. L'individu qui fait partie de la collection du Roi a deux pieds trois pouces six lignes de longueur totale, et sa queue est longue de sept pouces.

LE GROIN.

La forme de la tête de ce boa lui a fait donner par M. Daubenton le nom que nous lui conservons ici. Le museau est en effet terminé par une grande écaille relevée; la tête est d'ailleurs très-large, très-convexe, et couverte d'écailles semblables à celles du dos, ainsi que dans le plus grand nombre de boa.

Le groin se trouve dans la Caroline, où il a été observé par MM. Catesby et Garden. Ni M. Catesby, ni M. Linné, à qui M. Garden avoit envoyé des individus de cette espèce, n'ont vu les mâchoires du boa groin garnies de crochets mobiles et à venin.

---

[1] Le boa broderie a le dessus de la tête couvert d'écailles rhomboïdales, unies et semblables à celles du dos; deux cent quatre-vingt-dix grandes plaques sous le corps, et cent vingt-huit sous la queue. Il n'a point de crochets à venin.

mais cependant M. Linné dit positivement qu'en disséquant ce serpent il a trouvé les vésicules qui contiennent la liqueur vénéneuse.

Le dessus du corps du groin est cendré ou brun avec des taches noires disposées régulièrement, et des taches transversales jaunes vers la queue. Le dessous présente des taches noires, plus petites, sur un fond blanchâtre.

Ce boa ne parvient ordinairement qu'à la longueur d'un ou deux pieds, suivant Catesby; et celle de la queue égale le plus souvent le tiers de la longueur du corps [1].

LE CENCHRIS.

Ce boa se trouve à Surinam; il est d'un jaune clair avec des taches blanchâtres, grises dans leur centre, et qui imitent des yeux, comme celles que l'on voit sur les plumes de plusieurs oiseaux, ou sur les ailes de plusieurs papillons. Il a, suivant M. Linné, qui en a parlé le premier, deux cent soixante-cinq grandes plaques sous le corps, et cinquante-sept sous la queue.

LE SCHYTALE.

Ce boa doit parvenir à une grandeur très-considérable, et jouir de beaucoup de force, puisque, selon M. Linné, il écrase et engloutit dans sa gueule des brebis et des chèvres. Le dessus de son corps est d'un gris mêlé de vert; on voit des taches noires et arrondies le long du dos, d'autres taches noires vers leurs bords, blanches dans leur centre, et disposées des deux côtés du corps; le ventre en présente d'autres de la même couleur, mais allongées, et comme composées de plusieurs points noirs réunis ensemble.

[1] Le groin a cent cinquante grandes plaques sous le corps et quarante sous la queue.

On le trouve en Amérique. Il a deux cent cinquante grandes plaques sous le corps, et soixante-dix sous la queue.

L'OPHRIE.

Un individu de cette espèce faisoit partie de la collection de M. le baron de Geer, et a été décrit, pour la première fois, par M. Linné. L'ophrie a beaucoup de rapports, par sa conformation, avec le devin : mais il en diffère par sa couleur, qui est brune, et par le nombre de ses grandes plaques. Il en a deux cent quatre-vingt-une sous le ventre, et soixante-quatre sous la queue.

L'ENYDRE.

L'on connoît peu de chose relativement à cette espèce de boa, que M. Linné a décrite le premier, et dont un individu faisoit partie de la collection de M. le baron de Geer.

L'enydre est d'une couleur grise, mais qui présente plusieurs nuances assez différentes l'une de l'autre. Il paroît, par ce qu'en dit M. Linné, que les dents de la mâchoire inférieure de ce serpent sont plus longues, en proportion de la grandeur de l'animal, que dans la plupart des autres boa.

On trouve l'enydre en Amérique; il a deux cent soixante-dix grandes plaques sous le corps, et cent quinze sous la queue.

LE MUET.

M. Linné a donné ce nom à un grand serpent de Surinam, qu'il a placé dans le genre des serpens à sonnette, à cause des grands rapports de conformation qui le rapprochent de ces reptiles, mais

que nous comprenons dans le genre des boa, parce qu'il a de grandes plaques sous le corps et sous la queue, comme ces derniers, et qu'il n'a point la queue terminée par une ou plusieurs grandes pièces de nature écailleuse, comme les serpens à sonnette. C'est à cause de ce défaut de pièces mobiles et sonores, que M. Linné l'a nommé *le muet*. Ce reptile a l'extrémité de la queue garnie par-dessous de quatre rangs de petites écailles dont les angles sont très-aigus. Les crochets à venin que l'on voit à sa mâchoire supérieure sont effrayans par leur grandeur, selon M. Linné. Son dos présente des taches noires rhomboïdales et réunies les unes aux autres. Il a deux cent dix-sept grandes plaques sous le ventre, et trente-quatre sous la queue.

TROISIÈME GENRE.

SERPENS

Qui ont le ventre couvert de grandes plaques, et la queue terminée par une grande pièce de nature écailleuse, ou par plusieurs grandes pièces articulées les unes dans les autres, mobiles et bruyantes.

SERPENS A SONNETTE.

LE BOIQUIRA[1].

Un voyageur égaré au milieu des solitudes brûlantes de l'Afrique, accablé sous la chaleur du midi, entendant de loin le rugissement du tigre en fureur qui cherche une proie, et ne sachant comment éviter sa dent meurtrière, ne doit pas éprouver un fré-

[1] *Boicininga* et *boicinininga*; *ecacoatl*; *casca vela* ou *cascavel*, par les Portugais; *tangedor*, par les Espagnols; *the rattle snake*, par les Anglais.

missement plus grand que ceux qui, parcourant les immenses forêts des contrées chaudes et humides du nouveau monde, séduits par la beauté des feuillages et des fleurs, entraînés comme par une espèce d'enchantement au milieu de ces retraites riantes, mais perfides, sentent tout-à-coup l'odeur fétide qu'exhale le boiquira, reconnoisse le bruit de la sonnette qui termine sa queue, et le voient prêt à s'élancer sur eux.

Ce terrible reptile renferme en effet un poison mortel; et, sans excepter le naja, il n'est peut-être aucune espèce de serpent qui contiennent un venin plus actif.

Le boiquira parvient quelquefois à la longueur de six pieds, et sa circonférence est alors de dix-huit pouces[1]. L'individu que nous avons décrit, et qui est conservé au Cabinet du Roi, a quatre pieds dix lignes de long, en y comprenant la queue, qui a quatre pouces, et qui, dans cette espèce, ainsi que dans les autres serpens à sonnette déjà connus, est très-courte à proportion du corps.

Sa tête aplatie est couverte, auprès du museau, de six écailles plus grandes que leurs voisines, et disposées sur trois rangs transversaux, chacun de deux écailles.

Les yeux paroissent étincelans, et luisent même dans les ténèbres, comme ceux de plusieurs autres reptiles, en laissant échapper la lumière dont ils ont été pénétrés pendant le jour; et ils sont garnis d'une membrane clignotante, suivant le savant anatomiste Tyson, qui a donné une description très-étendue, tant des parties extérieures que des parties intérieures du boiquira.

La gueule présente une grande ouverture; et le contour en est de quatre pouces dans l'individu de la collection du Roi. La langue est noire, déliée, partagée en deux, renfermée en partie dans une gaîne, et presque toujours l'animal l'étend et l'agite avec vitesse. Les deux os qui forment les deux côtés de la mâchoire inférieure ne sont pas réunis par-devant, mais séparés par un intervalle assez considérable, que le serpent peut agrandir lorsqu'il étend la peau de sa bouche pour avaler une proie volumineuse. Chacun de ces os est garni de plusieurs dents crochues,

---

[1] Hernandès ne lui donne que quatre pieds de longueur; Marcgrave, un peu plus de quatre pieds; et Pison, cinq : mais Kalm a écrit que les plus gros boiquira qu'on ait vus dans l'Amérique septentrionale étoient longs de six pieds. Suivant Catesby, les plus grands serpens à sonnette ont près de neuf pieds de longueur.

tournées en arrière, d'autant plus grandes qu'elles sont plus près du museau, et qui, par une suite de cette disposition, ne peuvent point lâcher la proie qu'elles ont saisie, et la retiennent dans la gueule du boiquira, pendant qu'il l'infecte du venin qui tombe de sa mâchoire supérieure. C'est, en effet, sous la peau qui recouvre cette mâchoire, et de chaque côté, que nous avons vu les vésicules où le poison se ramasse. Lorsque le serpent comprime ces vésicules, le venin se porte à la base de deux crochets très-longs et très-apparens, attachés au-devant de la mâchoire supérieure; ces crochets, enveloppés en partie dans une espèce de gaîne, d'où ils sortent lorsque l'animal les redresse, sont creux dans presque toute leur longueur; le venin y pénètre par un trou dont ils sont percés à leur base, au-dessous de la gaîne, et en sort par une fente longitudinale que l'on voit vers leur pointe[1]. Cette fente a plus d'une ligne de longueur dans l'individu conservé au Cabinet du Roi, et les crochets sont longs de six lignes. Indépendamment de ces crochets, qui paroissent appartenir à toutes les espèces de serpens venimeux, et que nous avons vus, en effet, dans les vipères, les cérastes, les naja, etc., la mâchoire supérieure est garnie d'autres dents plus petites et plus voisines du gosier vers lequel elles sont tournées, et qui servent, ainsi que celles de la mâchoire inférieure, à retenir la victime que les crochets percent et imbibent de venin.

Les écailles du dos sont ovales et relevées dans le milieu par une arête qui s'étend dans le sens de leur plus grand diamètre. On a écrit qu'elles sont articulées si librement, que l'animal, lorsqu'il est en colère, peut les redresser; mais le mouvement qu'il leur donne doit être peu considérable, puisque nous nous sommes assurés qu'elles tiennent à la peau dans presque toute leur longueur et toute leur largeur[2]. Le dessous du corps, ainsi que le dessous

---

[1] Lorsqu'on presse la racine de ces crochets, il coule abondamment de leur extrémité une matière verte, qui est le venin. Ce venin donne une couleur verte au linge sur lequel on le répand; et plus on lessive ce linge, plus il devient vert.

[2] Chacune de ces plaques est mue par un muscle particulier, dont une extrémité s'attache au bord supérieur de la plaque inférieure, et l'autre à peu près au milieu de la face interne de la plaque supérieure. D'ailleurs chaque plaque tient, par ses deux bouts, à l'extrémité des côtes, et cette extrémité est un ferme point d'appui sur lequel porte la plaque, et qui sert à l'animal à élever ou à abaisser cette plaque avec force, par le moyen du muscle dont nous venons de parler.

de la queue, sont revêtus d'un seul rang de grandes plaques comme dans le genre des boa; nous en avons compté vingt-sept sous la queue, et cent quatre-vingt-deux sous le ventre de l'individu qui fait partie de la collection du Roi. M. Linné en a compté cent soixante-sept sous le corps, et vingt-trois sous la queue de celui qu'il a décrit[1].

La couleur du dos est d'un gris mêlé de jaunâtre, et sur ce fond on voit s'étendre une rangée longitudinale de taches noires, bordées de blanc[2].

Sa queue est terminée, comme dans presque tous les serpens de son genre, par un assemblage d'écailles sonores qui s'emboîtent les unes dans les autres, et que nous croyons d'autant plus devoir décrire ici en détail, que la considération attentive de leur forme et de leur position peut nous éclairer relativement à leur production ainsi qu'à leur accroissement.

Cette sonnette du boiquira est composée de plusieurs pièces, dont le nombre varie depuis un jusqu'à trente et même au-delà[3]. Toutes ces pièces sont entièrement semblables les unes aux autres, non seulement par leur forme, mais souvent par leur grandeur; elles sont toutes d'une matière cassante, élastique, demi-transparente, et de la même nature que celle des écailles. La pièce la plus voisine du corps, et qui le touche immédiatement, forme, comme toutes les autres, une sorte de pyramide à quatre faces, dont deux faces opposées sont beaucoup plus larges que les deux autres; on peut la regarder comme une espèce de petit étui terminé en pointe, et qui enveloppe les dernières vertèbres de la queue. Elle est moulée sur ces dernières vertèbres, dont elle n'est séparée que par une membrane très-mince, et auxquelles elle est appliquée de manière qu'elle suit toutes les inégalités de leurs élévations. Elle présente trois bourlets circulaires qui répondent à trois de ces élévations; leur surface est raboteuse comme celle de ces éminences sur lesquelles ils se sont moulés; ils sont creux, ainsi que le reste de la pièce : le premier bourlet, c'est-à-dire, le

---

[1] Tyson en a trouvé cent soixante-huit sous le corps et dix-neuf sous la queue du boiquira qu'il a décrit.

[2] Le docteur Tyson a très-bien fait connoître deux petites glandes qui s'ouvrent dans le rectum du boiquira auprès de l'anus, et qui contiennent une liqueur un peu épaisse et d'une odeur forte et très-désagréable.

[3] Pour bien entendre ce que nous allons dire, on pourra jeter les yeux sur la planche où nous avons fait représenter une sonnette, sa coupe longitudinale, et une des pièces qui la composent vue séparément.

plus proche de l'ouverture de la pièce, a le plus grand diamètre; et le plus petit diamètre est celui du troisième bourlet.

Toutes les pièces de la sonnette sont emboîtées l'une dans l'autre, de manière que les deux tiers de chaque pièce sont renfermés dans la pièce qui la suit, à commencer du côté du corps. Des trois bourlets que présente chaque pièce, deux sont cachés par la pièce suivante; le premier bourlet est le seul qui paroisse. La pièce située au bout de la sonnette opposé au corps est la seule dont les trois bourlets soient visibles, et qui montre sa vraie forme en son entier; et la sonnette n'est composée, à l'extérieur, que de cette pièce, et des premiers bourlets de toutes les autres.

Les deux derniers bourlets de chaque pièce, qui ne peuvent pas être vus, sont placés sous les deux premiers de la pièce suivante. Ils en occupent le creux; ils retiennent cette pièce, et l'empêchent de se séparer du reste de la sonnette : mais, comme leur diamètre est moins grand que celui des premiers bourlets de la pièce suivante, chaque pièce joue librement autour de celle qu'elle enveloppe, et qui la retient. Aucune pièce, excepté la plus voisine du corps, n'est liée avec la peau de l'animal, ne tient au corps du serpent par aucun muscle, par aucun nerf, par aucun vaisseau [1], ne peut recevoir par conséquent ni accroissement ni nourriture, et n'est qu'une enveloppe extérieure qui se remue lorsque l'animal agite l'extrémité de sa queue, mais qui se meut uniquement, comme se mouvroit tout corps étranger qu'on auroit attaché à la queue du serpent [2].

Cette conformation de la sonnette semble très-extraordinaire au premier coup d'œil; cependant elle cessera de le paroître, si l'on veut en déduire avec nous la manière dont la sonnette a dû être produite.

Les différentes pièces qui la composent n'ont été formées que successivement : lorsque chacune de ces pièces a pris son accroissement, elle tenoit à la peau de la queue; elle n'auroit pas pu

---

[1] On a écrit le contraire; mais nous nous sommes assurés de la conformation que nous décrivons ici.

[2] La sonnette du boiquira est placée de manière que ses côtés les plus larges sont verticalement lorsque le serpent est sur son ventre : elle ne touche pas immédiatement aux grandes plaques qui garnissent le dessous de la queue; mais entre ces grandes plaques et le bord de la première pièce, on voit une rangée de petites écailles semblables à celles du dos. La sonnette de l'individu conservé au Cabinet du Roi a neuf lignes de hauteur, un pouce neuf lignes de longueur, et est composée de six pièces.

recevoir sans cela la matière nécessaire à son développement, et d'ailleurs on voit souvent, sur les bords des pièces qui ne tiennent pas immédiatement au corps du serpent, des restes de la peau de la queue, à laquelle elles étoient attachées.

Quand une pièce est formée, il se produit au-dessous une nouvelle pièce entièrement semblable à l'ancienne, et qui tend à la détacher de l'extrémité de la queue. L'ancienne pièce ne se sépare pas cependant tout-à-fait du corps du serpent; elle est seulement repoussée en arrière : elle laisse, entre son bord et la peau de la queue, un intervalle occupé par le premier bourlet de la nouvelle pièce; mais elle enveloppe toujours le second et le troisième bourlet de cette nouvelle pièce, et elle joue librement autour de ces bourlets qui la retiennent.

Lorsqu'il se forme une troisième pièce, elle se produit au-dessous de la seconde, de la même manière que la seconde au-dessous de la première; elle détache également de l'extrémité de la queue la seconde pièce qu'elle fait reculer, mais qu'elle retient par ses bourlets.

Si les dernières vertèbres de la queue n'ont pas grossi pendant que la sonnette s'est formée, chaque pièce qui s'est moulée sur ces vertèbres a le même diamètre, et la sonnette paroît d'une égale largeur jusqu'à la pièce qui la termine; si, au contraire, les vertèbres ont pris de l'accroissement pendant la formation de la sonnette, les bourlets de la nouvelle pièce sont plus grands que ceux de la pièce plus ancienne, et le diamètre de la sonnette diminue vers la pointe. Dans les divers serpens à sonnette qui sont conservés au Cabinet du Roi, la sonnette est d'un égal diamètre vers sa pointe et à son origine; mais, dans plusieurs sonnettes détachées du corps du serpent, et qui font aussi partie de la collection de sa majesté, nous avons vu les pièces diminuer de grandeur vers l'extrémité de la sonnette.

Il est évident, d'après ce que nous venons de dire, qu'il ne peut se former qu'une pièce à chaque mue particulière que le serpent éprouve vers l'extrémité de sa queue. Le nombre des pièces est donc égal à celui de ces mues particulières : mais, comme l'on ignore si la mue particulière arrive dans le même temps que la mue générale du corps et de la queue, si elle a lieu une fois ou plusieurs fois par an, le nombre des pièces non-seulement ne prouve rien pour la ressemblance ou la différence des espèces,

mais ne peut rien indiquer relativement à l'âge du serpent, ainsi qu'on l'a écrit. Une nourriture plus abondante et une température plus ou moins chaude peuvent d'ailleurs augmenter ou diminuer le nombre des mues dans la même année; et voilà pourquoi, dans certains individus, la sonnette est partout d'un égal diamètre, parce que, pendant le temps de sa production, les dernières vertèbres n'ont pas grossi d'une manière sensible; tandis que, dans d'autres individus, les mues ont été assez éloignées pour que les vertèbres aient eu le temps de croître entre la formation d'une pièce et celle d'une autre. Il pourroit donc se faire que la sonnette d'un individu qui, dans différentes années, auroit éprouvé des accidens très-différens, fût d'un égal diamètre dans quelques-unes de ses portions, et allât en diminuant dans d'autres. D'un autre côté, on verroit de vieux serpens avoir des sonnettes d'une longueur prodigieuse et presque égale à la longueur du corps, si les pièces qui les composent ne se desséchoient pas promptement; mais, comme elles ne tirent aucune nourriture de l'animal et ne sont abreuvées par aucun suc, elles deviennent très-fragiles, se brisent et se séparent souvent par l'effet d'un frottement assez peu considérable. Voilà pourquoi le nombre des pièces n'indique jamais le nombre de toutes les mues particulières que l'animal peut avoir éprouvées à l'extrémité de sa queue. Si même, dans la mue générale des serpens à sonnette, qui doit s'opérer de la même manière que celle des couleuvres, et pendant laquelle la vieille peau de l'animal doit se retourner en entier comme un gant, et ainsi que nous l'avons vu; si, dans cette mue générale, le dépouillement s'étend jusqu'aux dernières vertèbres de la queue et emporte la première pièce de la sonnette, toutes les autres pièces doivent être avec elles séparées du corps du reptile; et dès-lors les sonnettes ne seroient jamais composées que de pièces toutes produites dans l'intervalle d'une mue générale à la mue générale suivante.

Toutes les parties des sonnettes étant très-sèches, posées les unes au-dessus des autres, et ayant assez de jeu pour se frotter mutuellement lorsqu'elles sont secouées, il n'est pas surprenant qu'elles produisent un bruit assez sensible; nous avons éprouvé, avec plusieurs sonnettes à peu près de la grandeur de celle dont nous venons de rapporter les dimensions, que ce bruit, qui ressemble à celui du parchemin qu'on froisse, peut être entendu à plus de soixante pieds de distance. Il seroit bien à désirer qu'on pût l'entendre de plus loin encore, afin que l'approche du boiquira, étant

moins imprévue, fût aussi moins dangereuse. Ce serpent est, en effet, d'autant plus à craindre, que ses mouvemens sont souvent très-rapides; en un clin d'œil, il se replie en cercle, s'appuie sur sa queue, se précipite comme un ressort qui se débande, tombe sur sa proie, la blesse, et se retire pour échapper à la vengeance de son ennemi : aussi les Mexicains le désignent-ils par le nom d'*ecacoatl*, qui signifie *le vent*.

Ce funeste reptile habite presque toutes les contrées du nouveau monde, depuis la terre de Magellan jusqu'au lac Champlain, vers le quarante-cinquième degré de latitude septentrionale. Il régnoit, pour ainsi dire, au milieu de ces vastes contrées, où presque aucun animal n'osoit en faire sa proie, et où les anciens Américains, retenus par une crainte superstitieuse, redoutoient de lui donner la mort; mais, encouragés par l'exemple des Européens, ils ont bientôt cherché à se délivrer de cette espèce terrible. Chaque jour les arts et les travaux, purifiant et fertilisant de plus en plus ces terres nouvelles, ont diminué le nombre des serpens à sonnette et l'espace sur lequel ces reptiles exerçoient leur funeste domination se rétrécit à mesure que l'empire de l'homme s'étend par la culture.

Le boiquira se nourrit de vers [1], de grenouilles, et même de lièvres : il fait aussi sa proie d'oiseaux et d'écureuils ; car il monte avec facilité sur les arbres, et s'y élance avec vivacité de branche en branche, ainsi que sur les pointes de rochers qu'il habite, et ce n'est que dans la plaine qu'il court avec difficulté, et qu'il est plus aisé d'éviter sa poursuite.

Son haleine empestée, qui trouble quelquefois les petits animaux dont il veut se saisir, peut aussi empêcher qu'ils ne lui échappent. Les Indiens racontent qu'on voit souvent le serpent à sonnette entortillé à l'entour d'un arbre, lançant des regards terribles contre un écureuil, qui, après avoir manifesté sa frayeur par ses cris et son agitation, tombe au pied de l'arbre, où il est dévoré. M. Vosmaër, qui a fait à la Haye des expériences sur les effets de la morsure d'un boiquira qu'il avoit en vie, dit que les oiseaux et les souris qu'on lui jetoit dans la cage où il étoit renfermé témoignoient une grande terreur; qu'ils cherchoient d'a-

[1] M. Tyson a trouvé un grand nombre de vers du genre des lombrics dans l'estomac et dans les intestins d'un boiquira. On en trouve aussi quelquefois dans ceux de la vipère commune.

bord à se tapir dans un coin, et qu'ils couroient ensuite, comme saisis de douleurs mortelles, à la rencontre de leur ennemi, qui ne cessoit de sonner de sa queue : mais cet effet d'une vapeur méphitique et puante a été exagéré et dénaturé au point de devenir merveilleux. On a dit que le boiquira avoit, pour ainsi dire, la faculté d'enchanter l'animal qu'il vouloit dévorer ; que, par la puissance de son regard, il le contraignoit de s'approcher peu à peu et de se précipiter dans sa gueule ; que l'homme ne pouvoit résister à la force magique de ses yeux étincelans, et que, plein de trouble, il se présentoit à la dent envenimée du boiquira, au lieu de chercher à l'éviter. Pour peu que les serpens à sonnette eussent été plus connus, et qu'on se fût occupé de leur histoire, on auroit bientôt, sans doute, ajouté à ces faits merveilleux de nouveaux faits plus merveilleux encore. Et combien de fables n'auroit-on pas substituées au simple effet d'une haleine fétide, qui même n'a jamais été ni aussi fréquent ni aussi fort que certains naturalistes l'ont pensé ! L'on doit présumer, avec Kalm, que le plus souvent lorsqu'on aura vu un oiseau ou un écureuil, ou tout autre animal, se précipiter, pour ainsi dire, du haut d'un arbre dans la gueule du serpent à sonnette, il aura été déjà mordu par le serpent ; qu'il se sera enfui sur l'arbre ; qu'il aura exprimé par ses cris et son agitation l'action violente du poison laissé dans son sang par la dent du reptile ; que ses forces se seront insensiblement affoiblies ; qu'il se sera laissé aller de branche en branche, et qu'il sera tombé enfin auprès du serpent, dont les yeux enflammés et le regard avide auront suivi tous ses mouvemens, et qui se sera de nouveau élancé sur lui lorsqu'il l'aura vu presque sans vie. Plusieurs observations rapportées par les voyageurs, et particulièrement un fait rapporté par Kalm, paroissent le prouver.

On a écrit que la pluie augmentoit la fureur du boiquira ; mais il faut que ce soit une pluie d'orage, car il ne craint point d'aller à l'eau. C'est lorsque le tonnerre gronde qu'il est le plus redoutable ; on frémit lorsqu'on pense à l'état affreux et aux angoisses mortelles qu'éprouve celui qui, poursuivi par un orage terrible, au milieu des ténèbres épaisses qui lui dérobent sa route, cherche un asile sous quelque roche avancée, contre les flots d'eau qui tombent des nues, aperçoit au milieu de l'obscurité les yeux étincelans du serpent à sonnette, et le découvre à la clarté des éclairs, agitant sa queue et faisant entendre son sifflement funeste.

Un animal qui ne paroît né que pour détruire devroit-il donc aussi sentir les feux de l'amour ? Mais la même chaleur qui anime tout son être, qui exalte son venin, qui ajoute à ses forces meurtrières, doit rendre aussi plus vif le sentiment qui le porte à se reproduire.

Il ne pond qu'un assez petit nombre d'œufs; mais, comme il vit plusieurs années, l'espèce n'en est que trop multipliée.

Pendant l'hiver des contrées un peu éloignées de la ligne, les boiquira se retirent en grand nombre dans des cavernes, où ils sont presque engourdis et dépourvus de force. C'est alors que les Nègres et les Indiens osent pénétrer dans leurs repaires pour les détruire, et même s'en nourrir; car, malgré le dégoût et l'horreur que ces reptiles inspirent, ils en mangent, dit-on, la chair, et elle ne les incommode pas, pourvu que le serpent ne se soit pas mordu lui-même. Voilà pourquoi, a-t-on ajouté, il faut tuer promptement le boiquira, lorsqu'on veut le manger; il faut lui donner la mort avant qu'il ne s'irrite, parce qu'alors il se mordroit de rage. Mais comment concilier cette assertion avec le témoignage de ceux qui prétendent qu'on peut manger impunément les animaux que sa morsure fait périr, de même que les sauvages se nourrissent, sans aucun inconvénient, du gibier qu'ils ont tué avec leurs flèches empoisonnées ? Cette dernière opinion paroît d'autant plus vraisemblable, que le boiquira sembleroit devoir se donner la mort lui-même, si la chair des animaux percés par ses crochets devenoit venimeuse par une suite de sa morsure.

Les Nègres saisissent le boiquira auprès de la tête, et il ne lui reste pas assez de vigueur, dans le temps du froid, pour se défendre ou pour leur échapper. Il devient aussi la proie de couleuvres assez fortes, qui doivent le saisir de manière à n'en être pas mordues [1]; et l'on doit supposer la même adresse dans les cochons marrons, qui, suivant Kalm, se nourrissent, sans inconvénient, du boiquira, dressent leurs soies dès qu'ils peuvent le sentir, se jettent sur lui avec avidité, et sont garantis, dans certaines parties de leur corps, du danger de sa morsure, par la rudesse de leur poil, la dureté de leur peau et l'épaisseur de leur graisse [2].

---

[1] Voyez l'article de *la couleuvre lien*.

[2] Le boiquira est très-vivace, ainsi que les autres serpens. M. Tyson rapporte

Lorsque le printemps est arrivé dans les pays élevés en latitude et habités par les boiquira, que les neiges sont fondues et que l'air est réchauffé, ils sortent pendant le jour de leurs retraites, pour aller s'exposer aux rayons du soleil. Ils rentrent pendant la nuit dans leurs asiles, et ce n'est que lorsque les gelées ont entièrement cessé qu'ils abandonnent leurs cavernes, se répandent dans les campagnes, et pénètrent quelquefois dans les maisons. On ose observer le temps où ces animaux viennent se chauffer au soleil, pour les attaquer et en tuer un grand nombre à la fois.

Pendant l'été, ils habitent au milieu des montagnes élevées, composées de pierres calcaires, incultes et couvertes de bois, telles que celles qui sont voisines de la grande chute d'eau de Niagara. Ils y choisissent ordinairement les expositions les plus chaudes et les plus favorables à leurs chasses ; ils préfèrent le coté méridional d'une montagne, et le bord d'une fontaine ou d'un ruisseau habité par des grenouilles, et où viennent boire les petits animaux dont ils font leur proie. Ils aiment aussi à se mettre de temps en temps à l'abri sous un vieux arbre renversé ; et voilà pourquoi, suivant Kalm, les Américains qui voyagent dans les forêts infestées de serpens à sonnette, ne franchissent point les troncs d'arbres couchés à terre, qui obstruent quelquefois le passage : ils aiment mieux en faire le tour ; et s'ils sont obligés de les traverser, ils sautent sur le tronc du plus loin qu'ils peuvent, et s'élancent ensuite au-delà.

Le boiquira nage avec la plus grande agilité ; il sillonne la surface des eaux avec la vitesse d'une flèche. Malheur à ceux qui naviguent sur de petits bâtimens auprès des plages qu'il fréquente ! Ils s'élancent sur les ponts peu élevés ; et quel état affreux que celui où tout espoir de fuir est interdit, où la moindre morsure de l'ennemi que l'on doit combattre donne la mort la plus prompte, où il faut vaincre en un instant, ou périr dans des tourmens horribles !

---

que celui qu'il disséqua vécut quelques jours après que sa peau eut été déchirée, et qu'on lui eut arraché la plupart de ses viscères. Pendant ce temps ses poumons, qui, vers le devant du corps, étoient composés de petites cellules, comme ceux des grenouilles, se terminoient par une grande vessie transparente et forte, et avoient près de trois pieds de longueur, ne se dilatèrent et ne se contractèrent point alternativement, mais demeurèrent enflés et remplis d'air jusqu'au moment où l'animal expira.

Le premier effet du poison est une enflure générale ; bientôt la bouche s'enflamme et ne peut plus contenir la langue, devenue trop gonflée ; une soif dévorante consume ; et si l'on cherche à l'étancher, on ne fait que redoubler les tourmens de son agonie. Les crachats sont ensanglantés ; les chairs qui environnent la plaie se corrompent et se dissolvent en pourriture ; et surtout si c'est pendant l'ardeur de la canicule, on meurt quelquefois dans cinq ou dix minutes, suivant la partie où l'on a été mordu. On a écrit que les Américains se servoient, contre la morsure du boiquira, d'un emplâtre composé avec la tête même du serpent écrasé. On a prétendu aussi qu'il fuit les lieux où croît le dictame de Virginie, et l'on a essayé de se servir de ce dictame comme d'un remède contre son venin[1] ; mais il paroît que le véritable antidote, que les Américains ne vouloient pas découvrir, et dont le secret leur a été arraché par M. Teinnint, médecin écossais, est le poligale de Virginie, *sénéka* ou *sénéga* (polygama senega). Cependant il arrive quelquefois que ceux qui ont le bonheur de guérir ressentent périodiquement, pendant une ou deux années, des douleurs très-vives, accompagnées d'enflure ; quelques-uns même portent toute leur vie des marques de leur cruel accident, et restent jaunes ou tachetés d'autres couleurs.

Le capitaine Hall fit, dans la Caroline, plusieurs expériences touchant les effets de la morsure du boiquira sur divers animaux. Il fit attacher à un piquet un serpent à sonnette, long d'environ quatre pieds ; trois chiens en furent mordus : le premier mourut en quinze secondes ; le second, mordu peu après, périt au bout de deux heures dans des convulsions ; le troisième, mordu après une demi-heure, n'offrit d'effets visibles du venin qu'au bout de trois heures.

Quatre jours après, un chien mourut en une demi-minute, et un autre ensuite en quatre minutes ; un chat fut trouvé mort le lendemain de l'expérience. On laissa écouler trois jours ; une grenouille mordue mourut en deux minutes, et un poulet de

---

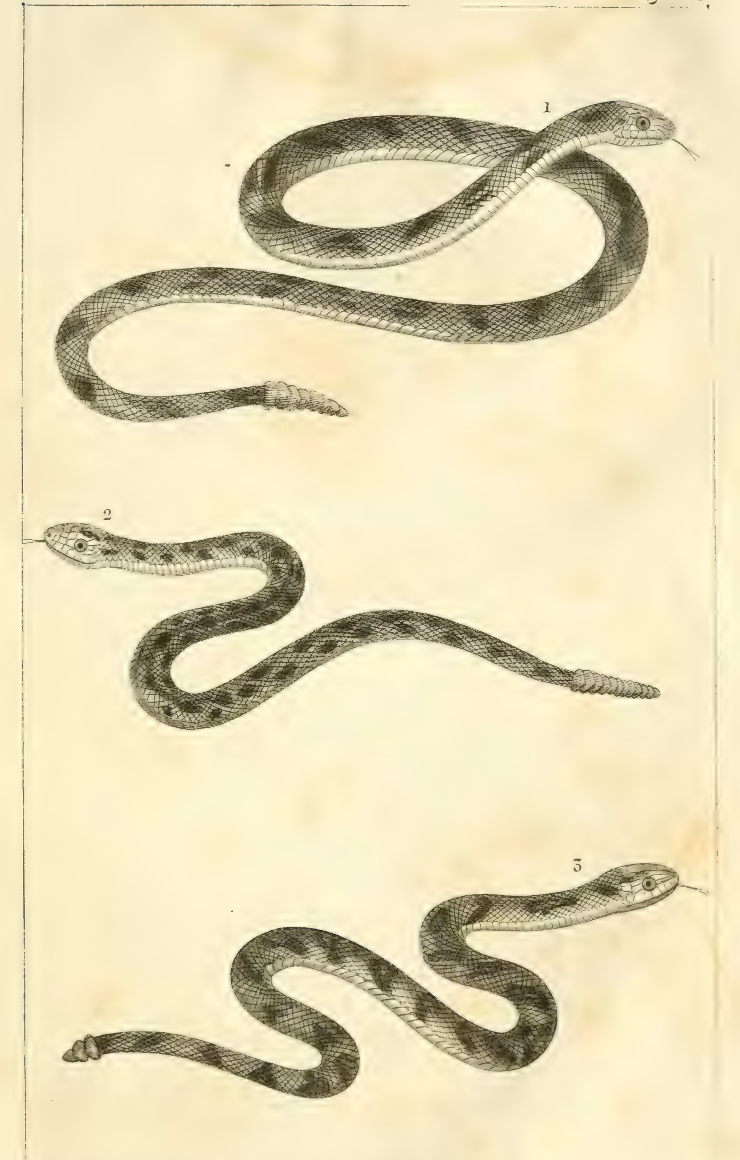
[1] On lit dans les *Transactions philosophiques*, année 1665, qu'en Virginie, en 1657, au mois de juillet, on attacha au bout d'une longue baguette des feuilles de dictame que l'on avoit un peu broyées, et qu'on les approcha du museau d'un serpent à sonnette, qui se tourna et s'agita vivement, comme pour les éviter, mais qui mourut avant une demi-heure, et parut n'expirer que par l'effet de l'odeur de ces feuilles.

trois mois, dans trois minutes. Quelque temps après, on mit auprès du boiquira un serpent blanc, sain et vigoureux ; ils se mordirent l'un l'autre : le serpent à sonnette répandit même quelques gouttes de sang ; il ne donna cependant aucun signe de maladie, et le serpent blanc mourut en moins de huit minutes. On agita assez le boiquira pour le forcer à se mordre lui-même, et il mourut en douze minutes. Ainsi ce furieux reptile peut tourner contre lui ses armes dangereuses, et venger ses victimes.

Tranquilles habitans de nos contrées tempérées, que nous sommes plus heureux, loin de ces plages où la chaleur et l'humidité règnent avec tant de force ! Nous ne voyons point un serpent infecter l'eau, au milieu de laquelle il nage avec facilité ; les arbres, dont il parcourt les rameaux avec vitesse ; la terre, dont il peuple les cavernes ; les bois solitaires, où il exerce le même empire que le tigre dans ses déserts brûlans, et dont l'obscurité livre plus sûrement sa proie à sa morsure. Ne regrettons pas les beautés naturelles de ces climats plus chauds que le nôtre, leurs arbres plus touffus, leurs feuillages plus agréables, leurs fleurs plus suaves, plus belles : ces fleurs, ces feuillages, ces arbres, cachent la demeure du serpent à sonnette.

LE MILLET.

Ce serpent à sonnette a été observé dans la Caroline par MM. Garden et Catesby. Nous allons le décrire d'après un individu conservé dans le Cabinet du Roi. Le dessus de son corps est gris, avec trois rangs longitudinaux de taches noires ; celles de la rangée du milieu sont rouges dans leur centre, et séparées l'une de l'autre par une tache rouge. Le dessus de la tête est couvert de neuf écailles plus grandes que celles du dos, et disposées sur quatre rangs ; la mâchoire supérieure est garnie de deux crochets mobiles et très-allongés. Les écailles qui revêtent le dos sont ovales, et relevées par une arête. Le millet a ordinairement cent trente-deux grandes plaques sous le corps, et trente-deux sous la queue. L'individu qui fait partie de la collection du Roi a quinze pouces dix lignes de longueur totale, et sa queue est longue de vingt-deux lignes ; sa sonnette est composée de onze pièces, a une ligne de lar-



Prêtre pinx. *Dequevauvillers Sc.*

1. Le Boiquira....... Page 572.
2. Le Millet............... 584
3. Le Durissus........... 585



geur dans son plus grand diamètre, et est séparée des grandes plaques par un rang de petites écailles.

LE DRYINAS.

Presque tous les serpens à sonnette ont les mêmes habitudes naturelles : nous ne répéterons pas ici ce que nous avons dit à l'article du boiquira, et nous nous contenterons de rapporter les traits principaux de la conformation du dryinas.

Ce dernier reptile est blanchâtre, avec quelques taches d'un jaune plus ou moins clair. Il a ordinairement cent soixante-cinq grandes plaques sous le corps, et trente sous la queue. Le dessus de sa tête présente deux grandes écailles, et celles qui garnissent son dos sont ovales, et relevées par une arète. On le trouve en Amérique.

LE DURISSUS.

Ce serpent a le dessus du corps varié de blanc et de jaune, avec des taches rhomboïdales, noires et blanches dans leur centre. Le sommet de sa tête est couvert de six grandes écailles, placées sur trois rangs. Le dos est garni d'écailles ovales, et relevées par une arête. L'individu que nous avons décrit, et que nous avons vu au Cabinet du Roi, n'avoit qu'une pièce à sa sonnette; sa longueur totale étoit d'un pied cinq pouces six lignes, et celle de sa queue, d'un pouce huit lignes. Il avoit des crochets à venin, longs de quatre lignes, et dont l'extrémité étoit percée par une fente d'une ligne de longueur. Il paroissoit que lorsque l'animal étoit en vie, il pouvoit faire avancer au-delà des lèvres les deux os de la mâchoire inférieure, qui n'étoient réunis que par des membranes, et que l'on voyoit armés de dents tournées en arrière, et plus grandes vers le museau que vers le gosier [1].

[1] Le durissus a ordinairement cent soixante-douze grandes plaques sous le corps, et vingt-une sous la queue.

LE PISCIVORE.

C'EST Catesby qui a parlé le premier de la conformation et des habitudes de ce serpent, que l'on trouve dans la Caroline, où il porte le nom de *serpent à sonnette.* Sa queue n'est cependant pas garnie de pièces mobiles et un peu sonores; mais elle est terminée par une pointe de nature écailleuse, longue ordinairement d'un demi-pouce, et dure comme de la corne. Cette espèce d'arme a donné lieu à plusieurs fables. On a prétendu qu'elle étoit aussi dangereuse que les dents de l'animal, qu'elle pouvoit également donner la mort, et que même lorsqu'elle perçoit le tronc d'un jeune arbre dont l'écorce étoit encore tendre, les fleurs se fanoient dans le même instant, la verdure se flétrissoit, l'arbre se desséchoit et mouroit. La vérité, relativement aux propriétés du piscivore, est, suivant Catesby, que sa morsure peut être très-funeste. Sa tête est grosse, son cou menu, sa mâchoire supérieure armée de grands crochets mobiles. Le dessus de son corps, qui a quelquefois cinq ou six pieds de longueur, présente une couleur brune; le ventre et les côtés du cou sont noirs, avec des bandes jaunes, transversales et irrégulières. Il est très-agile et très-adroit à prendre des poissons : on le voit souvent, pendant l'été, étendu autour des branches d'arbres qui pendent sur les rivières; il y saisit avec rapidité le moment de surprendre les oiseaux qui viennent se reposer sur l'arbre, ou les poissons qu'il aperçoit dans l'eau; il s'élance sur ces derniers, les poursuit en nageant et en plongeant avec beaucoup de vitesse, en prend d'assez gros qu'il entraîne sur le rivage et qu'il avale avec avidité; et voilà pourquoi nous l'avons nommé *piscivore.* Il se précipite aussi quelquefois, du haut des branches où il se suspend, sur la tête des hommes qu'il voit passer au-dessous de lui dans un bateau.

QUATRIÈME GENRE

SERPENS

Dont le dessous du corps et de la queue est garni d'écailles semblables à celles du dos.

ANGUIS.

Les serpens de ce genre sont très-différens des autres, par leur conformation extérieure. Au lieu d'avoir au-dessous de leur corps de grandes plaques, faites en forme de bandes transversales, et une ou deux rangées de ces mêmes plaques au-dessous de leur queue, ils sont couverts partout de petites écailles semblables à celles que les couleuvres, les boa, les serpens à sonnette et la plupart des autres reptiles ont au-dessus du dos. Les écailles de la rangée du milieu du dessous du corps et de la queue sont cependant, dans quelques anguis, un peu plus grandes que les autres; et c'est celles-là qu'il faut alors compter pour reconnoître plus aisément l'espèce de l'animal, de même que l'on compte dans les boa et dans les couleuvres les grandes pièces qui revêtent le dessous de leur corps. Ces grandes plaques, couchées les unes sous les autres sous le ventre et la queue des couleuvres et des boa, se redressent contre le terrain lorsque ces serpens veulent aller en arrière, et leur opposent alors une résistance plus ou moins forte : aussi les anguis, qui n'ont pas de grandes pièces, peuvent-ils exécuter des mouvemens en tout sens avec plus de facilité que la plupart des autres reptiles; et c'est ce qui leur a fait attribuer, par des voyageurs, le nom d'*amphisbène* ou de *double marcheur* [1] : mais cette dénomination nous paroît devoir mieux convenir au genre des serpens à anneaux, auxquels, en effet, M. Linné l'a attachée exclusivement.

---

[1] Plusieurs anguis ont été envoyés d'Amérique ou d'ailleurs au Cabinet du Roi, sous le nom d'*amphisbène*.

Comme la plupart des expressions exagérées ont produit assez souvent des erreurs grossières ou des contes ridicules, on n'a pas dit uniquement que les anguis pouvoient se mouvoir en arrière presque aussi bien qu'en avant : on a prétendu encore qu'ils pouvoient se conduire et courir pendant long-temps, dans les deux sens, avec une égale facilité ; qu'ils avoient des yeux à chaque extrémité du corps, pour discerner leur route en avant et en arrière ; qu'ils y avoient même une tête complète ; qu'on s'exposoit aux mêmes dangers, en les saisissant par l'un ou l'autre bout ; qu'ils étoient très à craindre pour les petits animaux dont ils se nourrissoient, parce que jamais le sommeil ne les empêchoit de s'apercevoir du voisinage de leur proie ; que pendant qu'une tête dormoit, l'autre veilloit, etc. Mais c'est assez rapporter les opinions que l'on ne doit pas craindre de voir se répandre, et que par conséquent on n'a pas besoin de combattre. Nous devons même convenir que la conformation des anguis est une des plus propres à faire naître ces erreurs : leur queue est, en effet, très-grosse en comparaison du corps, et son extrémité arrondie ressemble d'autant plus à une tête, même lorsqu'on la considère à une petite distance, que les diverses taches qui varient ordinairement sa couleur sont disposées de manière à représenter des yeux, des narines et une bouche. D'ailleurs les yeux des anguis étant très-petits, on a de la peine à les distinguer à l'endroit où ils sont réellement, et on peut plus facilement être trompé par leur apparence. C'est cette petitesse des yeux des anguis qui les a fait nommer *serpens aveugles* par plusieurs voyageurs : mais cette dénomination, qui, à la rigueur, ne convient à aucun serpent, ne doit pas être du moins appliquée aux *anguis*, ni aux *amphisbènes* ou *serpens à anneaux ;* nous ne l'emploierons que pour désigner les dimensions encore plus petites des yeux des serpens, que M. Linné a nommés *cœcilia*, et que nous nommons d'après lui *cœciles*.

L'ORVET [1].

Ce serpent est très-commun en beaucoup de pays : il se trouve dans presque toutes les contrées de l'ancien continent, depuis la Suède jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Il ressemble beaucoup à un quadrupède ovipare dont nous avons déjà indiqué les rapports avec les *anguis*, et auquel nous avons conservé le nom de *seps*; il n'en diffère même en quelque sorte à l'extérieure que parce qu'il n'a pas les quatre petites pattes dont le seps est pourvu : aussi ses habitudes sont-elles d'autant plus analogues à celles de ce lézard, que le seps, ayant les pattes extrêmement courtes, rampe plutôt qu'il ne marche, et s'avance par un mécanisme assez semblable à celui que les anguis emploient pour changer de place.

La partie supérieure de la tête est couverte de neuf écailles disposées sur quatre rangs, mais différemment que sur la plupart des couleuvres : le premier rang présente une écaille, le second deux, et les deux autres en offrent chacun trois. Les écailles qui garnissent le dessus et le dessous de son corps sont très-petites, plates, hexagones, brillantes, bordées d'une couleur blanchâtre, et rousses dans leur milieu; ce qui produit un grand nombre de très-petites taches sur tout le corps de l'animal. Deux taches plus grandes paroissent l'une au-dessus du museau, et l'autre sur le derrière de la tête, et il en part deux raies longitudinales, brunes ou noires, qui s'étendent jusqu'à la queue, ainsi que deux autres raies d'un brun châtain qui partent des yeux. Le ventre est d'un brun très-foncé, et la gorge marbrée de blanc, de noir et de jaunâtre. Toutes ces couleurs peuvent varier suivant le pays, et peut-être suivant l'âge et le sexe. Mais ce qui peut servir beaucoup à distinguer l'orvet d'avec plusieurs autres anguis, c'est la longueur de sa queue, qui égale et même surpasse quelquefois celle de son corps; l'ouverture de sa gueule s'étend jusqu'au-delà des yeux; les deux os de la mâchoire inférieure ne sont pas sé-

[1] *Couleuvre commune*, en Picardie et dans plusieurs autres provinces de France; *serpent de verre*, *anvoye*.

parés l'un de l'autre comme dans un grand nombre de serpens, et en cela l'orvet ressemble encore au seps et aux autres lézards. Ses dents sont courtes, menues, crochues, et tournées vers le gosier. La langue est comme échancrée en croissant. On a écrit que ses yeux étoient si petits, qu'on avoit peine à les distinguer : cependant, quoiqu'ils soient moins grands à proportion que ceux de beaucoup d'autres serpens, ils sont très-visibles, et d'ailleurs noirs et très-brillans [1]. Il ne parvient guère a plus de trois pieds de longueur. On a prétendu que sa morsure étoit très-dangereuse [2] : mais il n'a point de crochets mobiles, et d'après cela seul on auroit dû supposer qu'il n'avoit point de venin ; d'ailleurs les expériences de M. Laurent l'ont mis hors de doute [3]. De quelque manière qu'on irrite cet animal, il ne mord point, mais se contracte avec force, et se roidit, dit M. Laurent, au point d'avoir alors l'inflexibilité du bois. Ce naturaliste fut obligé d'ouvrir par force la bouche d'un orvet, et d'y introduire la peau d'un chien, que les dents de l'animal trop courtes et trop menues ne purent percer. De ptites oiseaux employés à la même expérience, et blessés par le reptile, ne donnèrent aucun signe de venin. La chair nue d'un pigeon fut aussi mise sous les dents de l'orvet, qui la tint serrée pendant long-temps, et la pénétra de la liqueur qui étoit dans sa bouche ; le pigeon fut bientôt guéri de sa blessure, sans donner aucun indice de poison.

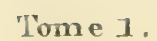
Lorsque la crainte ou la colère contraignent l'orvet à tendre ainsi tous ses muscles et à roidir son corps, il n'est pas surprenant qu'on puisse aisément, en le frappant avec un bâton ou même une simple baguette, le diviser et le casser, pour ainsi dire, en plusieurs petites parties : sa fragilité tient à cet état de roideur et de contraction, ainsi que l'a pensé M. Laurent, qui a très-bien observé cet animal, et elle est d'autant moins surprenante, que ses vertèbres sont très-cassantes par leur nature, comme celles de presque tous les petits serpens et des petits lézards, et que ses

---

1 Les écailles qui recouvrent ses lèvres ne sont pas plus grandes que celles qui revêtent son dos ; aucunes de celles qui garnissent le dessous de son corps, ne sont plus grandes que leurs voisines. Il en a ordinairement cent trente-cinq rangs sous le corps, et autant sous la queue.

2 Schwenckfeld, dans son *Histoire des reptiles de la Silésie*, a écrit que dans cette province on regardoit l'orvet comme venimeux.

3 Les auteurs de la *Zoologie britannique* disent qu'en Angleterre l'orvet n'est point regardé comme dangereux.



Prêtre pinx. *Plée père Sc.*

1. L'Orvet .... Page 589.
2. Le Rouge .... 597.
3. Le Lombric .... 600.



muscles sont composés de fibres qui peuvent aisément se séparer. C'est cette propriété de l'orvet qui l'a fait appeler par M. Linné, *anguis fragile*, et qui l'a fait nommer par d'autres auteurs, *serpent de verre*.

On vient de voir que l'orvet se trouve en Suède : il habite aussi l'Ecosse ; et, d'après cela, il paroît qu'il ne craint pas le froid autant que la plupart des serpens, quoiqu'il soit en assez grand nombre dans la plupart des contrées tempérées et même chaudes de l'Europe. Il a pour ennemis ceux des autres serpens, et particulièrement les cigognes, qui en font leur proie d'autant plus aisément, qu'il ne peut leur opposer ni venin, ni force, ni même un volume considérable.

Il s'accouple comme les autres reptiles ; le mâle et la femelle s'entortillent l'un autour de l'autre, se serrent étroitement par plusieurs contours et pendant un temps assez long. On a vu des orvets demeurer ainsi réunis pendant plus d'une heure. Les petits serpens de cette espèce n'éclosent pas hors du ventre de leur mère, comme la plupart des couleuvres non venimeuses; mais ils viennent au jour tout formés. Un très-bon observateur [1], ayant ouvert deux femelles, trouva dix serpens dans une, qui étoit longue de treize pouces, et sept dans l'autre, qui n'avoit qu'un pied de longueur. Ces petits serpens étoient parfaitement formés; ils ne différoient de leur mère que par leur grandeur, et par leurs couleurs, qui étoient plus foibles : les plus grands avoient vingt-une lignes, et les plus petits, dix-huit lignes de longueur. Le temps de la portée des orvets est au moins d'un mois, et M. de Sept-Fontaines, que nous venons de citer, s'en est assuré en gardant chez lui une femelle qui ne mit bas qu'un mois après avoir été prise. Elle ne parut pas grossir pendant sa captivité.

C'est ordinairement après les premiers jours de juillet que l'orvet paroît revêtu d'une peau nouvelle dans les provinces septentrionales de France. Son dépouillement s'opère comme celui des couleuvres; il quitte sa vieille peau d'autant plus facilement, qu'il trouve à sa portée plus de corps contre lesquels il peut se frotter : il arrive seulement quelquefois que la vieille peau ne se retourne que jusqu'à l'anus, et qu'alors la queue sort de l'enveloppe desséchée qui la recouvroit, comme une lame d'épée sort de son fourreau.

---

[1] M. de Sept-Fontaines.

L'orvet se nourrit de vers, de scarabées, de grenouilles, de petits rats, et même de crapauds : il les avale le plus souvent sans les mâcher : aussi arrive-t-il quelquefois que de petits vers viennent jusqu'à son estomac, pleins encore de vie, et sans avoir reçu aucune blessure. M. de Sept-Fontaines a trouvé dans le corps d'un jeune orvet un lombric ou ver de terre long de six pouces, et de la grosseur d'un tuyau de plume : le ver étoit encore en vie, et s'enfuit en rampant.

Malgré leur avidité naturelle, les orvets peuvent demeurer un très-grand nombre de jours sans manger, ainsi que les autres serpens, et M Desfontaines en a eu chez lui qui se sont laissé mourir au bout de plus de cinquante jours, plutôt que de toucher à la nourriture qu'on avoit mise auprès d'eux, et qu'ils auroient dévorée avec précipitation s'ils avoient été en liberté.

L'orvet habite ordinairement sous terre dans des trous qu'il creuse ou qu'il agrandit avec son museau : mais, comme il a besoin de respirer l'air extérieur, il quitte souvent sa retraite ; l'hiver même il perce quelquefois la neige qui couvre les campagnes, et élève son museau au-dessus de sa surface, la température assez douce des trous souterrains qu'il choisit pour asile l'empêchant ordinairement de s'engourdir complètement pendant le froid. Lorsque les chaleurs sont revenues, il passe une grande partie du jour hors de sa retraite ; mais le plus souvent il s'en éloigne peu, et se tient toujours à portée de s'y mettre en sûreté.

Il se dresse fréquemment sur sa queue, qu'il roule en spirale, et qui lui sert de point d'appui, et il demeure quelquefois longtemps dans cette situation. Ses mouvemens sont rapides, mais moins que ceux de la couleuvre à collier. Il ne répand pas communément d'odeur désagréable [1].

---

[1] Personne n'a mieux étudié les habitudes de l'orvet que M. de Sept-Fontaines, à qui nous devons la connoissance de la plupart des détails que nous venons de rapporter.

L'ÉRYX [1].

Cet anguis a beaucoup de rapports avec l'orvet, dont il n'est peut-être qu'une variété. Il a le dessus du corps d'un roux cendré, avec trois raies noires très-étroites qui s'étendent depuis le derrière de la tête jusqu'à l'extrémité de la queue. Ses yeux sont à peine visibles. Il a la mâchoire supérieure un peu plus avancée que l'inférieure. Ses dents sont assez longues relativement à sa grandeur, égales et un peu courbées vers le gosier. Ses écailles sont arrondies, un peu convexes, luisantes et unies. Sa queue est un peu plus longue que le reste du corps. Il a cent vingt-six rangs d'écailles au-dessous du corps, et cent trente-six au-dessous de la queue. On le trouve en Europe, particulièrement en Angleterre, et il habite aussi plusieurs contrées de l'Amérique.

LA PEINTADE.

Nous conservons ce nom à un anguis qui se trouve dans les Indes. Il a cent soixante-cinq rangs d'écailles sous le corps, trente-deux sous la queue, et le dessus du corps verdâtre, avec plusieurs rangées longitudinales de points noirs ou bruns.

Il nous semble qu'on doit regarder comme une variété de cette espèce un anguis que M. Pallas a observé sur les bords de la mer Caspienne, et qui a à peu près la longueur d'un pied; la grosseur du petit doigt; cent soixante-dix rangs d'écailles sous le corps; trente-deux rangs sous la queue; la tête grise, tachetée de noir; le corps noir, pointillé de gris sur le dos, et de blanchâtre sur les côtés; la queue longue de deux pouces, et variée de blanc.

[1] *Aberdeen*, dans plusieurs endroits de l'Angleterre, parce qu'on le trouve dans l'Aberdeenshire.

LE ROULEAU.

Cet anguis se trouve dans les deux continens. Il est très-commun en Amérique, ainsi que dans les grandes Indes; mais c'est toujours dans les pays chauds qu'on le rencontre. Sa tête un peu convexe par-dessus, et concave en-dessous, est à peine distinguée du reste du corps par trois écailles plus grandes que les autres qui la couvrent. Ses dents sont assez nombreuses; et comme elles sont toutes égales et qu'il n'a pas de crochets mobiles, l'on doit présumer qu'il n'est point venimeux. Le corps et la queue sont garnis par-dessus et par-dessous d'écailles blanches bordées de roux[1], et tout le corps est varié par des bandes transversales, qui, en formant des anneaux de couleur, gardent leur parallélisme ou se réunissent avec plus ou moins de régularité. L'on ne sait pas précisément à quelle grandeur peut parvenir le serpent rouleau; mais, d'après les divers individus qui ont été décrits par les naturalistes, et ceux qui sont conservés au Cabinet du Roi, nous présumons qu'elle n'est jamais très-considérable; que le diamètre de cet anguis n'est ordinairement que d'un demi-pouce, et que sa longueur n'excède guère deux ou trois pieds[2].

Il se nourrit de vers, d'insectes, et surtout de fourmis; et voilà tout ce que l'on connoît des habitudes de ce serpent.

LE COLUBRIN.

M. Hasselquist a fait connoître cet anguis que l'on trouve en Égypte. Ce serpent a le corps varié d'une manière très-agréable, de brun et d'une couleur pâle. On a compté cent quatre-vingts rangs d'écailles sous son corps, et dix-huit sous sa queue.

---

[1] Le rouleau a deux cent quarante rangs d'écailles sous le corps, et treize rangs sous la queue.

[2] Sa queue est très-courte en proportion du corps, dont la longueur est le plus souvent trente fois plus considérable que celle de la queue.

LE TRAIT.

Cet anguis habite en Egypte, ainsi que le colubrin, et c'est aussi M. Hasselquist qui l'a fait connoître. Ce serpent a cent quatre-vingt-six rangs d'écailles sous le corps, et vingt-trois sous la queue; celles qui garnissent son ventre sont un peu plus larges que celles qui recouvrent son dos.

LE CORNU.

Cet anguis a beaucoup de rapports avec la couleuvre céraste; il a, comme ce dernier reptile, deux espèces de cornes sur la tête: mais nous avons vu que dans le céraste ces éminences tiennent à la peau et sont de nature écailleuse, au lieu que dans le cornu ce sont deux dents qui percent la lèvre supérieure et ressemblent à deux petites cornes. On trouve cet anguis en Egypte, où il a été observé par M. Hasselquist, et où vit aussi le céraste. Le cornu a deux cents rangs d'écailles sous le ventre, et quinze sous la queue.

LE MIGUEL.

Tel est le nom que l'on donne à cet anguis dans le Paraguay et dans plusieurs autres contrées de l'Amérique méridionale. Les écailles qui le couvrent sont brillantes et unies. Le dessus de son corps est jaune, et présente une et quelquefois trois raies longitudinales brunes, avec des bandes transversales très-étroites et de la même couleur. Le miguel a deux cents rangs d'écailles sous le ventre, et douze sous la queue. On voit neuf grandes écailles sur la partie supérieure de sa tête. Un individu de cette espèce,

conservé au Cabinet du Roi, a un pied de longueur totale, et sa queue est longue de trois lignes.

LE RÉSEAU.

CET anguis a les écailles qui garnissent le dessus de son corps brunes et blanches dans leur centre ; ce qui le fait paroître comme couvert d'un réseau brun. On le trouve en Amérique. Il a cent soixante-dix-sept rangs d'écailles sous le ventre, et trente-sept sous la queue. Le dessus de sa tête est revêtu de grandes écailles.

LE JAUNE ET BRUN.

CET anguis se trouve en grand nombre dans les bois de la Caroline et de la Virginie, où il a été observé par MM. Catesby et Garden, et où on ne le regarde pas comme dangereux. Il paroît moins sensible au froid que les autres serpens des mêmes pays, puisqu'il se montre beaucoup plus tôt au printemps. Il est, pour ainsi dire, aussi fragile que l'orvet; les fibres qui composent ses muscles peuvent se séparer très-aisément : pour peu qu'on le frappe, il se partage, comme l'orvet, en plusieurs portions, et il a été appelé *serpent de verre*, de même que ce reptile. Sa longueur n'excède guère dix-huit pouces, et sa queue est trois fois aussi longue que son corps. Son ventre est jaune, et paroît comme réuni au reste du corps par une suture. Le dos est d'un vert mêlé de brun, avec un grand nombre de très-petites taches jaunes, arrangées très-régulièrement. La description de M. Linné semble indiquer que les écailles qui garnissent le dessus du corps sont relevées par une arête. La langue est échancrée par le bout, à peu près comme celle de l'orvet. Le jaune et brun a cent vingt-sept rangs d'écailles sous le corps, et deux cent vingt-trois sous la queue.

LA QUEUE-LANCÉOLÉE.

Cet anguis diffère de ceux que nous venons de décrire par la forme de sa queue, qui est comprimée par les côtés : cette partie se termine d'ailleurs en pointe; elle est, ainsi que le dos, d'une couleur pâle, avec des bandes taansversales brunes, et cinquante rangs d'écailles en garnissent le dessous. On compte deux cents rangs d'écailles sous le corps. La queue-lancéolée se trouve à Surinam. Il se pourroit qu'on dût rapporter à cette espèce le serpent à queue aplatie, vu par M. Banks près des côtes de la Nouvelle-Hollande, de la Nouvelle-Guinée et de la Chine, nageant et plongeant avec facilité pendant les temps calmes, et décrit par M. Vosmaër [1].

LE ROUGE.

Cet anguis a été envoyé de Cayenne au Cabinet du Roi par M. de la Borde. Les écailles du dos sont d'un beau rouge; ce qui lui a fait donner le nom de *serpent de corail* par les habitans de la Guiane : mais nous n'avons pas cru devoir lui conserver cette dénomination, de peur qu'on ne le confondît avec la couleuvre *le corallin* dont nous avons parlé. Le dessous de son corps est d'un rouge plus clair. Toutes ses écailles sont hexagones et bordées de blanc, et il est d'ailleurs distingué des autres anguis par des bandes transversales noirâtres qui s'étendent non-seulement sur le dessus, mais encore sur le dessous du corps. Lorsque ce serpent est en vie, ses couleurs sont très-éclatantes : mais autant son aspect est agréable, autant il faut fuir son approche; sa morsure est venimeuse et très-dangereuse, suivant M. de la Borde. Il porte le nom de *vipère* à la

[1] On peut consulter à ce sujet l'article du *serpent à large queue* dans le *Dictionnaire d'histoire naturelle* par M. Valmont de Bomare.

Guiane ; et ce qui prouve que ce nom doit lui appartenir, c'est que l'on a reçu au Cabinet du Roi, avec l'individu que nous décrivons, deux serpenteaux de la même espèce, sortis tout formés du ventre de leur mère.

Le rouge a, ainsi que d'autres anguis, la rangée du milieu du dessus du corps et de la queue composée d'écailles un peu plus grandes que leurs voisines. Nous avons compté dans cette rangée deux cent quarante pièces au-dessous du corps, et douze seulement au-dessous de la queue, qui est très-courte [1].

Il paroît que c'est le même animal que celui dont le P. Gumilla a parlé sous le nom de *serpent coral* dans son *Histoire naturelle de l'Orenoque*, et pour lequel nous renvoyons à la note suivante [2].

---

[1] L'individu envoyé au Cabinet du Roi avoit un pied six pouces de longueur totale, et sa queue étoit longue de six lignes.

[2] Je ne puis passer sous silence le *serpent coral*, qu'on nomme ainsi à cause de sa couleur incarnate, et qui est entremêlée de taches noires, grises, blanches et jaunes. Ce serpent supporte également tous les climats; ce qui n'empêche pas que ses couleurs ne se ressentent de leur variété : mais son venin conserve toujours la même force, et il n'y en a point, si l'on en excepte la couleuvre macaurel, dont la morsure soit plus dangereuse.

Parlons maintenant des remèdes qu'on a trouvés contre la morsure de ces reptiles......... On peut se servir de la feuille de tabac, qui est un remède efficace contre la morsure des couleuvres, quelle qu'en soit l'espèce. Il suffit d'en mâcher une certaine quantité, d'en avaler une partie, et d'appliquer l'autre sur la plaie pendant trois ou quatre jours, pour n'avoir rien à craindre. J'en ai fait l'essai plusieurs fois sur des malades et même sur des couleuvres : après les avoir étourdies d'un coup de bâton, je leur ai saisi la tête avec une petite fourche, et leur ayant fait ouvrir la bouche en la pressant, j'ai mis dedans du tabac mâché ; et aussitôt elles ont été saisies d'un tremblement général, qui n'a fini qu'avec leur vie, la couleuvre étant restée froide et roide comme un bâton.

Un troisième remède dont on peut se servir, c'est la *pierre orientale*. Elle n'est autre chose qu'un morceau de corne de cerf qu'on fait calciner jusqu'à ce qu'il ait pris la couleur du charbon; il s'attache de lui-même à la plaie, et attire tout le venin qui est dedans : mais il en faut quelquefois plus de six morceaux, et le plus sûr est de mâcher du tabac en même temps.

Lorsque l'endroit le permet, on applique sur la plaie quatre ventouses sèches, dont la première dispose les chairs, la seconde attire une liqueur jaune, la troisième une pareille liqueur teinte de sang, et la quatrième le sang tout pur, après quoi il ne reste plus de venin dans la plaie.

Voici un cinquième remède dont on a éprouvé l'effet. Il consiste en une bonne quantité d'eau-de-vie, dans laquelle on a délayé de la poudre à canon, et à la troisième dose le venin perd toute son activité. (*Histoire naturelle de l'Orenoque*, traduction française; Lyon, 1758; tome III, page 89 et suivantes.)

LE LONG-NEZ.

C'EST M. Weigel, naturaliste allemand, qui a fait connoître cette espèce d'anguis, remarquable par l'allongement de son museau. Ce prolongement est très-sensible, la lèvre de dessous étant beaucoup moins avancée que la supérieure, contre le bord inférieur de laquelle elle s'applique, et la bouche étant par là un peu située au-dessous du museau. La longueur totale de l'individu décrit par M. Weigel étoit à peu près d'un pied; une pointe dure terminoit la queue. La couleur du dessus du corps de cet anguis étoit d'un noir plus ou moins tirant sur le verdâtre; on voyoit une tache jaune sur le bout du museau, et à l'extrémité de la queue, sur laquelle on remarquoit deux bandes obliques de la même couleur, qui étoit aussi celle du ventre, et s'étendoit même, dans certains endroits, sur les côtés du corps. Ce serpent avoit deux cent dix-huit rangs d'écailles sous le corps, et douze sous la queue. Il avoit été apporté de Surinam.

LA PLATURE.

CE serpent a beaucoup de ressemblance avec la queue-lancéolée : il a, comme ce dernier anguis, la queue comprimée et aplatie par les côtés; mais celle de la queue-lancéolée se termine en pointe, au lieu que la queue de la plature a son extrémité arrondie. M. Linné a fait connoître cette espèce de serpent, dont un individu faisoit partie de la collection de M. Ziervogel, apothicaire à Copenhague.

La tête de la plature est allongée; ses mâchoires sont sans dents. Cet anguis a un pied et demi de longueur totale, et deux pouces depuis l'anus jusqu'à l'extrémité de la queue. Le dessus de son corps est noir, le dessous blanc, et la queue variée de blanc et de noir. Les écailles qui recouvrent ce serpent sont arrondies, ne se recouvrent pas les unes les autres, et sont si petites, qu'on ne peut pas les compter.

LE LOMBRIC [1].

Un des caractères auxquels on fait le plus d'attention lorsqu'on examine le lombric, c'est la proportion générale de son corps, moins gros vers la tête qu'à l'extrémité opposée, de telle sorte que si on ne considéroit pas la position des écailles de cet anguis, on seroit tenté de prendre le bout de sa queue pour sa tête, d'autant plus que cette dernière partie n'est pas plus grosse que l'extrémité du corps à laquelle elle tient, et que les yeux ne sont que de petits points très-peu sensibles, et recouverts par une membrane, ainsi que ceux des amphisbènes. Le museau du lombric est très-arrondi et percé de deux petits trous presque invisibles, qui tiennent lieu de narines à l'animal; mais il ne présente d'ailleurs aucune ouverture pour la gueule; ce n'est qu'au-dessous du museau, et à une petite distance de cette extrémité, qu'on aperçoit une petite bouche dont les lèvres n'ont que deux lignes de tour dans le plus grand individu des lombrics conservés au Cabinet du Roi. La mâchoire inférieure, plus courte que celle de dessus, s'applique si exactement contre cette mâchoire supérieure, qu'il faut beaucoup d'attention pour reconnoître la place de la bouche lorsqu'elle est fermée. Nous n'avons pu voir des dents dans aucun des lombrics que nous avons examinés [2]; mais nous avons remarqué dans tous une petite langue appliquée et comme collée contre la mâchoire supérieure.

Le corps entier du lombric et presque cylindrique, excepté à l'endroit de la tête qui est un peu aplati par-dessus et par-dessous. Ce serpent est entièrement recouvert de très-petites écailles très-unies et très-luisantes, placées les unes au-dessus des autres comme les ardoises sur les toits, toutes de même forme et de même grandeur, tant sur le ventre que sur la queue et sur le dos, et présentant partout une couleur uniforme d'un blanc

[1] *Anilios*, dans l'île de Chypre; *serpent d'oreille*, dans l'Inde.

[2] Le lombric étoit regardé, à la Jamaïque, comme venimeux; mais Brown dit qu'il n'a jamais pu constater l'existence du venin de ce reptile.

livide, de telle sorte que le dessous du corps n'est distingué du dessus ni par la forme, ni par la position, ni par la couleur des écailles. Le museau est convert par-dessus de trois écailles un peu plus grandes que celles du dos, et placées à côté l'une de l'autre, et trois écailles semblables en revêtent le dessous au-devant de l'ouverture de la bouche.

L'anus est situé très-près de l'extrémité du corps, dont il n'est éloigné que d'une ligne et demie dans un des individus que nous avons décrits. Cette ouverture, faite en forme de fente très-étroite, n'avoit, dans cet individu, qu'une demi-ligne de longueur, et ne pouvoit être aperçue que lorsqu'on plioit le corps de l'animal du côté opposé à celui où étoit l'anus. La très-courte queue du lombric est terminée par une écaille pointue et dure; la manière dont nous l'avons vue repliée dans plusieurs anguis de cette espèce, et la force avec laquelle elle étoit roidie, ainsi que le reste du corps, prouvent la facilité avec laquelle le lombric peut se tourner et se replier en différens sens.

Nous ignorons jusqu'à quelle grandeur les lombrics peuvent parvenir. Le plus grand de ceux que nous avons vus avoit huit pouces onze lignes de longueur, et deux lignes de diamètre dans l'endroit le plus gros du corps. Il avoit été apporté de l'île de Chypre sous le nom d'*anilios*. Mais ce n'est pas seulement dans cette île qu'il habite; on le trouve aussi aux grandes Indes, d'où on a envoyé au Cabinet du Roi un très-petit serpent long de quatre pouces neuf lignes, et n'ayant pas une ligne de diamètre, mais qui d'ailleurs est entièrement semblable au lombric, et qui évidemment est un jeune animal de la même espèce. Il est arrivé sous le nom de *serpent d'oreille :* nous ne savons pas ce qui peut avoir donné lieu à cette dénomination.

La conformation du lombric, la grande facilité qu'il a de se replier plusieurs fois sur lui-même, et celle avec laquelle il peut s'insinuer dans les plus petites cavités, doivent donner à sa manière de vivre beaucoup de ressemblance avec celle de l'orvet, dont il se rapproche à beaucoup d'égards, ainsi qu'avec celle de plusieurs vers proprement dits, que l'espèce du lombric lie, pour ainsi dire, à l'ordre des serpens par de nouveaux rapports, et particulièrement par la petitesse de son anus, ainsi que par la position de sa bouche.

CINQUIÈME GENRE.

SERPENS

Dont le corps et la queue sont entourés d'anneaux écailleux.

AMPHISBÈNES.

L'ENFUMÉ [1].

Il est très-facile de distinguer les amphisbènes de tous les serpens dont nous avons déjà parlé : non-seulement ils n'ont point de plaques sous le corps ni sous la queue, mais les écailles qui les revêtent sont presque carrées, plus ou mois régulières, disposées transversalement, et réunies l'une à côté de l'autre, de manière à former des anneaux entiers qui environnent l'animal. Le dessus et le dessous du corps et de la queue se ressemblent si fort dans les amphisbènes, que, lorsque leur tête et leur anus sont cachés, l'on ne peut savoir s'ils sont dans leur position naturelle ou renversés sur le dos ; on pourroit même dire que, sans la position de leur tête et celle de leur colonne vertébrale, plus voisine du dessus que du dessous du corps, ils trouveroient un point d'appui aussi avantageux dans la portion supérieure de ces anneaux que dans l'inférieure, et qu'ils pourroient également s'avancer en rampant sur leur dos et sur leur ventre. Mais s'ils sont privés de cette double manière de marcher par la situation de leur tête et par celle de leur colonne vertébrale, cette forme d'anneaux également construits au-dessus et au-dessous de leur corps leur donne une grande facilité pour se retourner, se replier en différens sens comme les vers, et exécuter divers mouvemens inter-

---

[1] *Ibijara*, par les Brasiliens; *bodty, cega, cobre vega*, et *cobra de las cabecas*, par les Portugais.

dits aux autres serpens. Trouvant d'ailleurs dans ces anneaux la même résistance, soit qu'ils avancent ou qu'ils reculent, ils peuvent ramper presque avec une égale vitesse en avant et en arrière ; et de là vient le nom de *double-marcheur* ou d'*amphisbène* qui leur a été donné. Ayant la queue très-grosse et terminée par un bout arrondi, portant souvent en arrière cette extrémité grosse et obtuse, et lui faisant faire des mouvemens que la tête seule exécute communément dans beaucoup d'autres reptiles, il n'est pas surprenant que leur manière de se mouvoir ait donné lieu à une erreur semblable à celle que les anguis ont fait naître : on a cru qu'ils avoient deux têtes, non pas placées à côté l'une de l'autre, comme dans certains serpens monstrueux, mais la première à une extrémité du corps, et la seconde à l'autre. On ne s'est pas même contenté d'admettre cette conformation extraordinaire, on a imaginé des fables absurdes que nous n'avons pas besoin de réfuter. On a cru et écrit très-sérieusement que, lorsqu'on coupe un amphisbène en deux par le milieu du corps, les deux têtes se cherchent mutuellement; que, lorsqu'elles se sont rencontrées, elles se rejoignent par les extrémités qui ont été coupées, le sang servant de glu pour les réunir ; que si on les coupe en trois morceaux, chaque tête cherche le côté qui lui appartient, et que, lorsqu'elle s'y est attachée, le serpent se trouve dans le même état qu'avant d'avoir été divisé; que le moyen de tuer un amphisbène est de couper les deux têtes avec une petite partie du corps, et de les suspendre à un arbre avec un cordeau ; que même cette manière n'est pas très-sûre; que lorsque les oiseaux de proie ne les mangent point, et que le cordeau se pourrit, l'amphisbène, desséché par le soleil, tombe à terre; qu'à la première pluie qui survient, il renaît par le secours de l'humidité qui le pénètre ; que, par une suite de cette propriété, ce serpent réduit en poudre est le meilleur spécifique pour réunir et souder les os cassés, etc. Combien d'idées ridicules le défaut de lumières et le besoin du merveilleux n'ont-ils pas fait adopter!

L'espèce de ces amphisbènes la plus anciennement connue est celle de l'enfumé. Le nom de ce serpent lui vient de sa couleur, qui est en effet très-foncée, presque noire, et variée de blanc. Il parvient communément à la longueur d'un pied ou deux ; mais sa queue n'excède presque jamais celle de douze ou quinze lignes [1].

---

[1] On compte ordinairement deux cents anneaux sur le corps de l'enfumé, et trente sur sa queue.

Ses yeux sont non-seulement très-petits, mais encore recouverts et comme voilés par une membrane : c'est cette conformation singulière qui lui a fait donner, ainsi qu'aux anguis, le nom de *serpent aveugle*, et qui établit un nouveau rapport entre ce reptile et les murènes, les congres, et les anguilles, qui d'ailleurs ressemblent, à beaucoup d'égards, aux serpens, et que l'on a quelquefois même appelées *serpens d'eau.*

L'enfumé habite les Indes orientales, particulièrement l'île de Ceylan : on le rencontre aussi en Amérique. On ignore une grande partie de ses habitudes ; mais l'on sait qu'il se nourrit de vers de terre, de mollasses, de divers insectes, de cloportes, de scolopendres, etc. Il fait aussi la guerre aux fourmis, dont il paroît qu'il aime beaucoup à se nourrir. Bien loin de chercher à détruire ou diminuer son espèce, on devroit donc tâcher de la multiplier dans les contrées torrides, si souvent dévastées par des légions innombrables de fourmis, qui s'avançant en colonnes pressées, et couvrant un grand espace, laissent partout des traces funestes que l'on prendroit pour celles de la flamme dévorante. L'enfumé fait aisément sa proie de ces fourmis ainsi que des vers, des larves d'insectes, et de tous les petits animaux qui se cachent sous terre, la faculté qu'il a de reculer ou d'avancer sans se blesser lui donnant, ainsi que sa conformation générale, une très-grande facilité pour pénétrer dans les retraites souterraines des vers, des fourmis et des insectes. Il peut d'ailleurs fouiller la terre plus profondément que plusieurs autres serpens, sa peau étant très-dure, et ses muscles très-vigoureux. Quelques voyageurs ont écrit qu'il étoit venimeux ; nous avons trouvé cependant que ses mâchoires n'étoient garnies d'aucun crochet mobile. On voit au-dessus de son anus huit petits tubercules percés à leur extrémité, et qui communiquent avec autant de petites glandes ; ce qui lui donne un nouveau rapport avec le bipède cannelé [1], ainsi qu'avec plusieurs espèces de lézards [2].

---

[1] Voyez l'article du *bipède cannelé*, à la suite de l'Histoire naturelle des quadrupèdes ovipares.

[2] L'enfumé a le dessus de la tête garni de six grandes écailles placées sur trois rangs.

LE BLANCHET.

Cet amphisbène diffère principalement de celui que nous venons de décrire par le nombre de ses anneaux et par sa couleur. il est blanc, et souvent sans aucune tache. Le dessus de sa tête est couvert, ainsi que celle de l'enfumé, par six grandes écailles disposées sur trois rangs, dont chacun est composé de deux pièces. On compte communément deux cent vingt-trois anneaux autour de son corps, et seize autour de sa queue. On voit au-dessus de l'ouverture de l'anus huit tubercules semblables à ceux que présente l'enfumé, mais moins élevés et moins grands. Un blanchet conservé au Cabinet du Roi a un pied cinq pouces neuf lignes de longueur totale, et sa queue n'est longue que d'un pouce six lignes. Nous n'avons pas vu de crochets mobiles dans les blanchets que nous avons examinés.

SIXIÈME GENRE.

SERPENS

Dont les cotés du corps présentent une rangée longitudinale de plis.

CŒCILES.

L'IBIARE.

La forme de ce serpent est cylindrique; un individu de cette espèce, décrit par M. Linné, avoit un pied de longueur, et étoit épais d'un pouce. L'ibiare paroît n'être couvert d'aucune écaille, on remarque cependant sur son dos de petits points un peu sail-

lans dont la nature pourroit approcher de celle des écailles. Le museau est un peu arrondi ; la mâchoire supérieure, plus avancée que l'inférieure, est garnie auprès des narines de deux petits barbillons ou *tentacules* très-courts et à peine sensibles ; ce qui donne à l'ibiare un rapport de plus avec plusieurs espèces de poissons. Ses yeux sont très-petits, et recouverts par une membrane, comme ceux de quelques autres serpens, et de plusieurs poissons de mer ou d'eau douce. Sa peau est plissée de chaque côté du corps, et y forme communément cent trente-cinq rides ou plis assez sensibles. Sa queue est très-courte ; elle présente des rides annulaires comme le corps des vers de terre appelés *lombrics*. On le trouve en Amérique. Il est à désirer que les voyageurs observent ses habitudes naturelles.

LE VISQUEUX.

CETTE espèce de cœcile habite les Indes. Elle a les yeux encore plus petits que l'ibiare, et ses côtés présentent un plus grand nombre de plis : on en compte trois cent quarante le long du corps, et dix le long de la queue. Sa couleur est brune, avec une petite raie blanchâtre sur les côtés.



Prêtre pinx *Plée père Sc.*

1. Le Blanchet ..... Page 605.
2. L'Ibiare .... ibid.
3. L'Angaha .... 607.



SEPTIÈME GENRE.

SERPENS

Dont le dessous du corps présente de grandes plaques, sur lesquelles on voit ensuite des anneaux écailleux, et dont l'extrémité de la queue est garnie par-dessous de très-petites écailles.

LANGAHA.

LANGAHA DE MADAGASCAR.

M. Brugnière, de la Société royale de Montpellier, a publié le premier la description de ce serpent qu'il a observé dans l'île de Madagascar. Cette espèce réunit trois caractères remarquables; l'un, des couleuvres; le second, des amphisbènes; et le troisième, des anguis : elle a, comme les anguis, une partie du dessous de la queue recouverte de petites écailles, des anneaux écailleux comme les amphisbènes, et de grandes plaques sous le corps comme les couleuvres; elle appartient dès-lors à un genre très-distinct et très-facile à reconnoître, auquel nous avons conservé le nom de *langaha* qu'on lui donne à Madagascar.

L'individu de l'espèce du langaha de Madagascar, décrit par M. Brugnière, avoit deux pieds huit pouces de longueur totale, et sept lignes de diamètre dans la partie la plus grosse de son corps. Le dessus de sa tête étoit couvert de sept grandes écailles placées sur deux rangs; la rangée la plus voisine du museau présentoit trois pièces, et l'autre rangée en présentoit quatre. Sa mâchoire supérieure étoit terminée par une appendice longue de neuf lignes, tendineuse, flexible, très-pointue et revêtue de très-petites écailles; ce qui lui donnoit un nouveau rapport

avec la couleuvre nasique. Elle avoit, suivant M. Brugnière, de dents de même forme et en même nombre que celles de la vipère. Les écailles qui revêtoient le dos étoient rhomboïdales, rougeâtres, et l'on voyoit à leur base un petit cercle gris avec un point jaune. On comptoit sur la partie inférieure du corps cent quatre-vingt-quatre grandes plaques blanchâtres, luisantes, d'autant plus longues qu'elles étoient plus éloignées de la tête, et qui formoient enfin autour du corps des anneaux entiers au nombre de quarante-deux. Après ces anneaux, ou plutôt vers le milieu de l'endroit garni par ces anneaux écailleux, commençoit la queue apparente que recouvroient de très-petites écailles; mais la véritable queue étoit beaucoup plus longue, puisque l'anus étoit placé entre la quatre-vingt-dixième et la quatre-vingt-onzième grande plaque, au milieu de quatre pièces écailleuses.

M. Brugnière ayant vu trois langaha de Madagascar, s'est assuré que le nombre des grandes plaques et des anneaux étoit variable dans cette espèce : un de ces trois individus, au lieu de présenter les couleurs que nous venons d'indiquer, étoit violet avec des points plus foncés sur le dos.

Les habitans de Madagascar craignent beaucoup le langaha ; et en effet, la forme de ses dents, semblables à celles de la vipère, doit faire présumer qu'il est venimeux.

HUITIÈME GENRE.

SERPENS

Qui ont le corps et la queue garnis de petits tubercules.

ACROCHORDES.

L'ACROCHORDE DE JAVA[1].

M. Hornstedt a observé et décrit ce serpent, qu'il a cru devoir placer dans un genre particulier, et que nous séparerons, avec lui, des genres dont nous venons de parler, jusqu'à ce que de nouvelles observations aient fixé la véritable place que ce reptile doit occuper. Le corps et la queue de ce serpent sont garnis de verrues ou tubercules relevés par trois arêtes, et qui, devant ressembler beaucoup à de petites écailles, rapprochent l'acrochorde de Java du genre des anguis, e t particulièrement de la plature, dont les écailles sont très-petites et très-difficiles à compter. Mais l'acrochorde de Java est beaucoup plus grand que la plupart des anguis : l'individu décrit par M. Hornstedt avoit à peu près huit pieds trois pouces de longueur totale; sa queue étoit longue de onze pouces, et son plus grand diamètre excédoit trois pouces. Il étoit femelle, et l'on trouva dans son ventre cinq petits tout formés et longs de neuf pouces.

L'acrochorde de Java a le dessus du corps noir, le dessous blanchâtre, les côtés blanchâtres tachetés de noir : ses couleurs ont donc beaucoup de rapports avec celles de la plature. Sa tête est aplatie et couverte de petites écailles; l'ouverture de sa gueule est petite : il n'a point de crochets à venin ; mais un

[1] La peau de l'acrochorde de Java, décrit par M. Hornstedt, a été déposée dans le cabinet d'histoire naturelle du roi de Suède.

double rang de dents garnit chaque mâchoire. L'endroit le plus gros du corps est auprès de l'anus, dont l'ouverture est étroite. Il a la queue très-menue : celle de l'individu décrit par M. Hornstedt n'avoit que six lignes de diamètre à son origine.

C'est dans une vaste forêt de poivriers, près de Sangasan, dans l'île de Java, que cet individu fut trouvé. Des Chinois que M. Hornstedt avoit avec lui mangèrent la chair de ce reptile, et la trouvèrent excellente.

DES SERPENS MONSTRUEUX.

Nous venons de présenter la description des diverses espèces de serpens que les naturalistes ou les voyageurs ont fait connoître; de mettre sous les yeux les traits de leur conformation extérieure, ainsi que les principaux points de leur organisation interne; de donner, pour ainsi dire, du mouvement et de la vie à ces représentations inanimées, en indiquant les grands résultats de l'organisation et de la forme de ces reptiles; de comparer avec soin leurs propriétés et leurs formes; de rassembler les attributs communs à toutes les espèces comprises dans chaque genre, et d'en former les caractères distinctifs de chacun de ces groupes. Nous élevant ensuite à une considération plus étendue, nous avons essayé de réunir toutes les qualités, toutes les facultés, toutes les habitudes, toutes les formes qui nous ont paru appartenir à tous les genres de serpens, et d'en composer le tableau général de l'ordre entier de ces animaux, que nous avons placé au commencement de notre examen détaillé de leurs espèces particulières.

Nous avons recherché dans ces formes, dans ces habitudes, dans ces propriétés, celles qui sont constantes, et celles qui sont variables. Parcourant, à l'aide de l'imagination, les divers points du globe pour y reconnoître les différentes espèces de serpens, nous n'avons jamais cessé, lorsque nous avons retrouvé la même espèce sous différens climats, de marquer, autant qu'il a été en nous, l'influence de la température et des accidens de l'atmosphère sur sa conformation ou sur ses mœurs. Nous avons toujours voulu distinguer les facultés permanentes qui appar-

tiennent véritablement à l'espèce, d'avec les propriétés passagères et relatives produites par l'âge, par les circonstances des lieux ou par celles des temps.

Il ne nous reste plus, pour donner de l'ordre des serpens l'idée la plus étendue et la plus exacte qu'il soit en notre pouvoir de faire naître, qu'à mettre un moment sous les yeux les grandes variétés auxquelles les individus peuvent être soumis, les écarts apparens dont ils peuvent être l'exemple, les diverses monstruosités qu'ils peuvent présenter.

Quelque isolés que paroissent ces objets, quelque passagers, quelque éloignés qu'ils soient des objets ordinaires de l'étude du naturaliste qui ne recherche que les choses constantes, ne considère que les espèces, et compte pour rien les individus, ils répandront une nouvelle lumière sur l'ensemble des faits permanens et généraux que nous venons de considérer.

Au premier coup d'œil, une monstruosité paroît une exception aux lois de la Nature; ce n'est cependant qu'une exception aux effets qu'elles produisent ordinairement. Ces lois, toujours immuables comme l'essence des choses dont elles dérivent, ne varient ni pour les temps ni pour les lieux : mais, suivant les circonstances dans lesquelles elles agissent, leurs résultats sont accrus ou diminués; leurs diverses actions se combinent ou se désunissent. Lorsque ces actions se joignent l'une à l'autre, les produits qui avoient toujours été séparés se trouvent réunis, et voilà comment se forment les monstres par excès. Lorsqu'au contraire les différens effets de ces lois constantes se séparent, pour ainsi dire, et ne s'exécutent plus dans le même sujet, les résultats ordinaires des forces de la Nature sont diminués ou disparoissent, et voilà l'origine des monstres par défaut.

Les monstres sont donc des effets d'une composition ou d'une décomposition opérées par la Nature dans ses propres forces, et qui, bien supérieures à tout ce que l'art pourroit tenter, peuvent nous dévoiler, pour ainsi dire, le secret de ces forces puissantes et merveilleuses, en les montrant sous de nouveaux points de vue; de même que, par la synthèse ou l'analyse, nous découvrons dans les corps que nous examinons de nouvelles faces ou de nouvelles propriétés.

L'étude des monstruosités, surtout de celles qui sont les plus frappantes et les plus extraordinaires, peut donc nous conduire quelquefois à des vérités importantes, en nous montrant de nou-

velles applications des forces de la Nature, et par conséquent en nous découvrant une plus grande étendue de ses lois.

Lorsqu'en comparant la durée de ces résultats extraordinaires avec celle des résultats les plus communs, on cherchera combien la réunion ou le défaut de plusieurs causes particulières influe non-seulement sur la grandeur des effets, mais encore sur la longueur de leur existence, on trouvera presque toujours que les monstres subsistent pendant un temps moins long que les êtres ordinaires avec lesquels ils ont le plus de rapports, parce que les circonstances qui occasionent la réunion ou la séparation des diverses forces dont résulte la monstruosité n'agissent presque jamais également et en même proportion dans tous les points de l'être monstrueux qu'elles produisent; et dès-lors ses différens ressorts n'ayant plus entre eux des rapports convenables, comment leur jeu pourroit-il durer aussi long-temps ?

Rien ne pouvant garantir les serpens de l'influence plus ou moins grande de toutes les causes qui modifient l'existence des êtres vivans, leurs diverses espèces doivent présenter et présentent en effet, comme celles des autres ordres, non-seulement des variétés de couleur, constantes ou passagères, produites par la température, les accidens de l'atmosphère ou d'autres circonstances particulières, mais encore des monstruosités occasionées par ce qu'ils éprouvent, soit avant d'être renfermés dans leur œuf, et pendant qu'ils ne sont encore que d'informes embryons, soit pendant qu'ils sont enveloppés dans ce même œuf ou après qu'ils en sont éclos, et lorsqu'étant encore très-jeunes, leur organisation est plus tendre et plus susceptible d'être altérée. Mais, comme ils n'ont ni bras ni jambes, ils ne peuvent être, à l'extérieur, monstrueux par excès ou par défaut que dans leur tête ou dans leur queue; et voilà pourquoi, tout égal d'ailleurs, on doit moins trouver de serpens monstrueux que de quadrupèdes, d'oiseaux, de poissons, etc.

Il arrive cependant assez souvent que, lorsque les serpens ont eu leur queue partagée en long par quelque accident, une portion de cette queue se recouvre de peau, demeure séparée, et forme une seconde queue quelquefois conformée, en apparence, aussi bien que la première, quoiqu'une seule de ces deux queues renferme des vertèbres, ainsi que nous l'avons vu pour les lézards. Mais cette espèce de monstruosité, produite par une division accidentelle, est moins remarquable que celle que l'on a

observée dans quelques serpens nés avec deux têtes. L'exemple d'une monstruosité semblable, reconnue dans presque tous les ordres d'animaux, empêcheroit seul qu'on ne révoquât en doute l'existence de pareils serpens. A la vérité, plusieurs voyageurs ont voulu parler de ces serpens à deux têtes, comme d'une espèce constante : induits peut-être en erreur par ce qu'on a dit des serpens nommés *amphisbènes*, auxquels on a attribué pendant long-temps deux têtes, une à chaque extrémité du corps, et dans lesquels on a supposé la faculté de se servir indifféremment de l'une ou de l'autre, ils ont confondu avec ces amphisbènes les serpens à deux têtes placées toutes les deux à la même extrémité du corps, et qui ne sont que des monstruosités passagères. Plusieurs personnes arrivées de la Louisiane m'ont assuré que ces serpens à deux têtes y formoient une espèce très-permanente, et qui se multiplioit par la génération, ainsi que les autres espèces de serpens. Mais, indépendamment de toutes les raisons d'analogie qui doivent empêcher d'admettre cette opinion, aucun de ces voyageurs n'a dit avoir vu un de ces serpens femelles mettre bas des petits pourvus de deux têtes comme leur mère, ou pondre des oeufs dont les foetus présentassent la même conformation extraordinaire; et ces serpens à deux têtes ne doivent jamais être regardés que comme des monstruosités accidentelles, ainsi que les chiens, les chats, les cochons, les veaux et les autres animaux que l'on a également vus avec deux têtes très-distinctes. Il peut se faire que des circonstances particulières relatives au climat rendent ces monstres plus communs dans certains pays que dans d'autres : et des observateurs peu difficiles n'auront eu besoin que d'apercevoir deux ou trois individus à deux têtes dans la même contrée, quoiqu'à des époques très éloignées, pour accréditer tous les contes répandus au sujet de ces reptiles; d'autant plus que lorsqu'il s'agit de serpens ou d'autres animaux qui demeurent pendant long-temps renfermés dans leurs retraites, qui se cachent à la vue de l'homme, et qu'il est par conséquent assez difficile de rencontrer, deux ou trois individus ont suffi quelquefois à certains voyageurs pour admettre une espèce nouvelle, et peuvent, en effet, suffire lorsqu'il ne s'agit pas d'une conformation des plus extraordinaires.

Les anciens, ainsi que les modernes, ont parlé de l'existence de ces reptiles monstrueux et à deux têtes. Aristote en fait mention. Elien dit que, de son temps, on en voyoit assez souvent

dans le pays arrosé par le fleuve Arcas ; qu'ils étoient longs de trois ou quatre coudées; que la couleur de leur corps étoit noire, et celle de leurs têtes blanchâtre. Aldrovande avoit dans son cabinet, à Bologne, un de ces serpens à deux têtes. Joseph Lanzoni et d'autres observateurs en ont vu, et l'on en conserve maintenant un dans le Cabinet du Roi.

Ce dernier reptile a de longueur totale dix pouces deux lignes; sa queue est longue d'un pouce six lignes, et sa circonférence est d'un pouce une ligne dans l'endroit le plus gros du corps. Les écailles qui revêtent son dos sont ovales et relevées par une arête. Il n'a qu'un seul cou, mais deux têtes égales, et longues chacune de huit lignes ; les écailles qui en garnissent la partie supérieure sont semblables à celles du dos; une grande écaille recouvre chaque œil; les deux bouches renferment une langue fourchue, ainsi que des crochets creux et mobiles. Les deux têtes sont réunies de manière à former un angle de plus de cent cinquante degrés; et lorsque les deux bouches sont ouvertes, on peut voir le jour au travers de ces deux bouches et des deux gosiers joints ensemble.

On peut observer, un peu au-dessous du cou, un pli assez considérable que fait le corps, et qui est produit par la peau du côté gauche, plus courte dans cette partie que la peau du côté droit.

La couleur du dessus du corps a été altérée par l'esprit-de-vin; elle paroît d'un brun plus ou moins foncé, et le dessous du corps est blanchâtre : nous avons compté deux cent vingt-six grandes plaques et soixante paires de petites. Ce reptile monstrueux appartient évidemment au genre des couleuvres ; il doit être placé parmi les venimeuses, et peut-être étoit-il de l'espèce de la vipère *fer-de-lance*. Nous ignorons d'où il a été apporté au Cabinet de sa majesté.

Mais ce n'est pas seulement dans leurs collections que les naturalistes ont vu des serpens à deux têtes. Rédi en a observé un vivant [1]. Il l'avoit trouvé, au mois de janvier, aux environs de

---

[1] Nous donnons dans cette note un extrait de la description des parties intérieures de ce reptile, faite par Rédi.

« Ce serpent avoit deux trachées-artères, et par conséquent deux poumons, « lesquels étoient tout-à-fait séparés l'un de l'autre : le poumon droit paroissoit « évidemment plus gros que le gauche ; la figure en étoit semblable à celle des « poumons des vipères et des autres serpens, c'étoit une espèce de sac membra-

Pise, et étendu au soleil, sur les bords de l'Arno. Ce reptile étoit mâle, sa longueur de deux palmes, et sa grosseur égaloit celle du petit doigt. Sa couleur approchoit de celle de la rouille; il avoit sur le dos et sur le ventre des taches noires, moins foncées au-dessous du corps; une bande blanche formoit une sorte de collier autour de ses deux cous, et une bande de la même couleur entouroit l'extrémité de la queue, qui étoit parsemée de taches blanches. Chaque cou étoit long de deux travers de doigt; les deux cous et les deux têtes étoient entièrement semblables et très-bien conformés; chaque gueule renfermoit une langue fourchue à son extrémité, mais ne présentoit point de crochets mobiles et à ve-

---

« neux fort long, dont la surface intérieure étoit semée de petites éminences répan-
« dues sans ordre; il étoit manifestement composé de deux différentes substances,
« et tout-à-fait semblable au poumon du serpent décrit par Gérard Blasius.

« Il se trouva deux cœurs enveloppés chacun de leur péricarde, et ayant chacun
« leurs vaisseaux sanguins: ces deux cœurs différoient en cela seul que le droit
« étoit plus gros que le gauche.

« Il y avoit deux œsophages et deux estomacs assez longs, comme dans tous
« les serpens. Ces estomacs s'unissoient dans un seul intestin qui leur étoit com-
« mun; à l'endroit de leur réunion l'on apercevoit sur la surface interne de cha-
« cun un petit amas circulaire de glandes ou mamelons très-petits, aigus et rou-
« geâtres, semblables à ceux qui, dans les volatiles, tapissent le dedans de la
« partie inférieure de l'œsophage.... Une file de mamelons semblables, mais beau-
« coup plus petits et qu'on ne pouvoit distinguer qu'à l'aide du microscope, ré-
« gnoit sur toute la longueur du canal qui composoit les deux œsophages et les
« deux estomacs.

« L'intestin, après ses circonvolutions ordinaires, alloit s'ouvrir dans le cloa-
« que de l'anus. Les estomacs étoient totalement vides; il y avoit seulement dans
« le canal des intestins quelques petits restes d'excrémens et un peu de matière
« muqueuse, dans laquelle étoient engagés, et, pour ainsi dire, embourbés, un
« grand nombre de vers très-petits, les uns d'un beau blanc, les autres rougeâ-
« tres, et tous pleins de vie. J'avois cependant gardé ce serpent enfermé pendant
« trois semaines dans un vaisseau de verre, où il ne voulut prendre aucune sorte
« de nourriture, comme c'est la coutume de plusieurs serpens. Celui-ci avoit
« deux foies; et dans le droit, qui étoit plus grand que le gauche, il se trouva
« cinq petites vésicules rondes et distendues, dont chacune renfermoit un ver de
« même espèce que ceux qui étoient dans la cavité des intestins.

« Chacun des deux foies avoit sa veine propre qui régnoit sur toute sa lon-
« gueur; et comme il y avoit deux foies, il y avoit aussi deux vésicules du fiel. Ces
« vésicules n'étoient point infixées ou incrustées dans le foie; au contraire, elles
« en étoient séparées et même un peu éloignées, comme c'est l'ordinaire dans les
« vipères et dans les autres serpens.

« Dans le serpent à deux têtes que je décris, la vésicule du fiel étoit beaucoup
« plus grande dans le foie droit que dans le gauche: elle communiquoit par un petit
« conduit au lobe droit du foie. Le canal cystique sortoit du milieu de cette vé-
« sicule ou à peu près, et alloit verser la bile dans les intestins. Du bord du foie

nin. Rédi éprouva les effets de la morsure de ce reptile sur divers animaux qui n'en ressentirent aucun effet fâcheux. Ce serpent ne vécut que jusqu'au commencement de février ; et ce qu'il y a d'assez remarquable, c'est que la tête droite parut mourir sept heures avant la gauche.

« droit naissoit un autre petit conduit biliaire qu'on nomme *hépatique :* il étoit « isolé ; et sans s'approcher de la vésicule, il alloit déboucher dans les intestins à « quelque distance du canal cystique. Ce second conduit biliaire ou conduit hé- « patique manquoit au foie gauche ; du moins je ne pus l'y apercevoir. Ce foie « avoit seulement une vésicule du fiel d'où partoit un canal cystique qui aboutis- « soit dans l'intestin, et y avoit son insertion séparément des deux autres con- « duits : l'embouchure de celui-ci étoit marquée, dans la cavité intérieure de l'in- « testin, par un mamelon fort gonflé.

« Tous les mâles de l'espèce des serpens et des lézards ont deux verges et deux « testicules : il sembloit donc que ce serpent qui avoit deux têtes, et dont les « viscères étoient doubles, dût avoir quatre verges et quatre testicules ; cepen- « dant il n'avoit que deux testicules et deux verges. Les testicules étoient blancs, « comme à l'ordinaire, un peu allongés ; ils avoient tous leurs appendices, et se « trouvoient placés comme ils ont coutume d'être, non pas à côté l'un de l'autre, « mais l'un un peu plus haut, c'est-à-dire, plus près de la tête, que l'autre. Les « deux verges, conformées à l'ordinaire, avoient leur position accoutumée dans « la queue ; elles étoient hérissées de pointes à leur extrémité, comme elles le « sont dans les vipères et dans les autres serpens qui se traînent sur le ventre.

« En pressant les deux verges de ce serpent à deux têtes, j'en fis sortir la liqueur « séminale ordinaire, dont l'odeur est forte et désagréable. J'ai eu occasion d'ob- « server deux serpens à deux queues, et je ne leur ai trouvé non plus que deux « verges, et non pas quatre, de même qu'aux lézards verts et aux lézards à deux « queues.

« Les deux cerveaux contenus dans les deux têtes étoient semblables entre eux, « tant pour le volume que pour la conformation. Les deux moelles épinières, « après avoir traversé respectivement les vertèbres des deux cous, se réunissoient « à la naissance du dos en un seul tronc, qui régnoit jusqu'à l'extrémité de la « queue. »

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES CONTENUS DANS CE VOLUME.

43

DES COULEUVRES.

FIN DE LA TABLE.



